

COLLECTION COMPLETTE

DES

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME ONZIEME.

COLLECTION
COMPLETTE
DES
ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME ONZIEME.

Cette Edition en 12 Volumes grand *in*-4°. , ornée de 38 Planches, ſe trouve à Paris, Cour du Commerce, rue de la Comédie Françoiſe, chez PIERRE J. DUPLAIN, Libraire de Lyon.

ŒUVRES
POSTHUMES
DE
J. J. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

TOME SECOND.



LONDRES.

M. DCC. LXXXIII.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR

DU PREMIER DIALOGUE (1).

CET ouvrage me fut confié par ſon Auteur dans le mois d'Avril 1776, avec des conditions que je me ſuis fait un devoir ſacré de remplir.

J'AI cru un moment que ce ſeroit ici la place d'examiner l'effet que le traitement que l'Auteur reçut de ſon ſiecle devoit néceſſairement produire ſur une ame auſſi ſenſible que la ſienne (2) : mais après avoir fait quelques progrès

(1) L'ÉDITEUR de ce Dialogue eſt M. Brooke Boothby, qui le fit imprimer à Londres en 1780, & qui en dépoſa enſuite l'original dans le BRITISH MUSEUM.

(2) L'HISTOIRE des perſécutions excitées contre M. Rouſſeau par les Eccléſiaſtiques à Geneve, à Motiers, à Berne, à Paris, eſt entre les mains de tout le monde; mais j'ai trouvé bien des perſonnes, ſur-tout en Angleterre, où les livres de M. Rouſſeau ſont plus connus que ceux de ſes adverſaires, qui ont ignoré avec quelle cruauté ſa réputation a été déchirée. Pour leur information, je veux bien citer ici deux paſſages pris au haſard dans la quantité prodigieuſe de libelles que les Théologiens, les Muſiciens, les Partiſans du deſpotiſme, les Auteurs, les Dévots, & ſur-tout les Philoſophes de l'Ecole moderne, n'ont pas ceſſé de vomir

dans ce travail, une considération que je n'avois pas prévue, m'obligea à l'abandonner : forcé de citer des faits & d'entrer dans des détails, je voyois que je ne pouvois éviter d'y

---

contre lui depuis plus de seize ans. Le premier est pris d'une brochure anonyme, qui a pour titre : *Sentimens des Citoyens*, imprimée à Geneve en 1763.

» Est-ce un Savant qui dispute contre les Savans ? Non : c'est l'Auteur » d'un opéra & de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien » qui, trompé par un faux zele, fait des reproches indiscrets à des » hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur, & en rougissant, » que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses » débauches, & qui, déguisé en Saltimbanque, traîne avec lui de village » en village, & de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit » mourir la mere, & dont il a exposé les enfans à la porte d'un » hôpital, en rejettant les soins qu'une personne charitable vouloit » avoir d'eux, & en abjurant tous les sentimens de la nature, comme » il avoit dépouillé ceux de l'honneur & de la Religion ».

A ce passage M. Rousseau a répondu de la maniere suivante :

» Je veux faire, avec simplicité, la déclaration que semble exiger de » moi cet article. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'Auteur, » ni petite, ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé, » n'y a pas le moindre rapport : elle est née avec moi, comme le savent » les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette » maladie est connue de MM. Malouin, Morand, Thierry, Daran, & » du frere Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les » prie de me confondre, & de me faire honte de ma devise. La personne » sage & généralement estimée, qui me soigne dans mes maux & me » console dans mes afflictions, n'est malheureuse que parce qu'elle partage » le sort d'un homme fort malheureux ; sa mere est actuellement pleine » de vie & en bonne santé, malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé, » ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs. » Une personne qui auroit eu la charité dont on parle, auroit eu celle » d'en garder le secret ; & chacun sent que ce n'est pas de Geneve, où » je n'ai point vécu, & d'où tant d'animosité se répand contre moi,

mettre un air d'apologie ; & le rôle d'apologiſte eſt trop au-deſſous des ſentimens de vénération que M. Rouſſeau

---

» qu'on doit attendre des informations fidelles ſur ma conduite. Je » n'ajouterai rien ſur ce paſſage, ſinon qu'au meurtre près, j'aimerois » mieux avoir fait ce dont ſon Auteur m'accuſe, que d'en avoir écrit un » pareil ».

L'AUTRE ſe trouve dans une eſpece de *Vie de Séneque*, imprimée à Paris depuis la mort de M. Rouſſeau, dans laquelle l'Auteur anonyme, avec un zele digne de ſon école, ſous prétexte de défendre la mémoire d'un homme mort depuis 1500 ans, ſe permet de noircir impitoyablement celle d'un contemporain. Cet écrivain parle d'un *Suilius*, qu'il qualifie de *Délateur par état ;* puis il ajoute cette note.

» SI par une bizarrerie qui n'eſt pas ſans exemple, il paroiſſoit jamais » un ouvrage où d'honnêtes gens fuſſent impitoyablement déchirés par » un artificieux ſcélérat, qui pour donner quelque vraiſemblance à ſes » injuſtes & cruelles imputations, ſe peindroit lui-même de couleurs » odieuſes, anticipez ſur le moment, & demandez-vous à vous-même, ſi » un impudent, un Cardan, qui s'avoueroit coupable de mille méchan- » cetés, ſeroit un garant bien digne de foi ; ce que la calomnie auroit » dû lui coûter, & ce qu'un forfait de plus ou de moins ajouteroit à » la turpitude ſecrete d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans » ſous le maſque le plus épais de l'hypocriſie. Jettez loin de vous ſon » infâme libelle, & craignez que, ſéduit par une éloquence perfide, & » entraîné par les exclamations auſſi puériles qu'inſenſées de ſes enthou- » ſiaſtes, vous ne finiſſiez par devenir ſes complices. Déteſtez l'ingrat » qui dit du mal de ſes bienfaiteurs ; déteſtez l'homme atroce qui ne » balance pas à noircir ſes anciens amis ; déteſtez le lâche qui laiſſe ſur » ſa tombe la révélation des ſecrets qui lui ont été confiés, ou qu'il a » ſurpris de ſon vivant. Pour moi, je jure que mes yeux ne ſeroient » jamais ſouillés de la lecture de ſon ouvrage ; je proteſte que je pré- » férerois ſes invectives à ſon éloge ».

Eſſai ſur la vie de Séneque, p. 128.

QUI peut lire ces deux paſſages, écrits à la diſtance de ſeize ans l'un

m'a inſpirés, pour que j'aie voulu paroître m'en charger un ſeul inſtant. Au reſte, l'ouvrage eſt aſſez fortement frappé pour pouvoir ſe paſſer de commentaire. Les gens ſenſibles & vertueux, *les habitans du monde idéal*, reconnoîtront à l'inſtant leur compatriote, *qui parle ſi bien la langue du pays;* ils pleureront ſur les angoiſſes d'une grande & belle ame, réduite à l'état affreux d'où elle devoit voir toute la terre ſe liguer contre ſon repos & ſon honneur; & ils commenceront la vengeance qui attend ſes lâches perſécuteurs dans le mépris & l'exécration de toute la poſtérité.

Je dois avertir tous ceux à qui le nom célebre de l'Auteur pourroit faire chercher de l'amuſement dans ces feuilles, qu'ils n'y trouveront rien, ni pour flatter leur goût, ni pour ſatisfaire à leur curioſité. Le froid Philoſophe daignera peut-être y voir un morceau intéreſſant pour ſervir à l'hiſtoire de l'eſprit humain.

S'il eſt une plume capable de peindre les mœurs les plus ſimples & les plus ſublimes, une bienveillance qui partageoit toutes les miſeres du genre-humain, un courage toujours prêt à ſe ſacrifier pour la cauſe de la vérité, & ſur-tout ces aſpirations continuelles après la plus haute vertu, trop élevée peut-être pour que notre foibleſſe puiſſe y atteindre, mais qui tiennent celui qui les reſſent dans une aſſiette bien au-

---

de l'autre, dont tout l'intervalle a été rempli de pareilles horreurs, ſans féliciter leur objet infortuné, d'avoir enfin trouvé le ſeul aſyle où il ſera également à l'abri de la rage, du fanatiſme & des traits empoiſonnés de l'envie!

deſſus de celle des ames ordinaires,.... que cette plume écrive la Vie de JEAN-JAQUES ROUSSEAU (1).

---

(1) SOCRATE vivoit dans un ſiecle où ſes préceptes & ſon exemple lui attirerent une foule de diſciples, & c'eſt à quelques-uns d'entr'eux que nous devons tout ce que nous ſavons de cet homme admirable. Rouſſeau a été ſeul dans le ſien ; mais ſes livres nous reſtent, & ceux qui ſavent les lire n'ont pas beſoin d'autre hiſtoire, ni de ſa vie, ni de ſes mœurs.

QUI que vous ſoyez que le Ciel a fait l'arbitre de cet Écrit, quelque uſage que vous ayez réſolu d'en faire, & quelque opinion que vous ayez de l'Auteur, cet Auteur infortuné vous conjure par vos entrailles humaines, & par les angoiſſes qu'il a ſouffertes en l'écrivant, de n'en diſpoſer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grace que vous demande un cœur briſé de douleur, eſt un devoir d'équité que le Ciel vous impoſe.

DU SUJET
ET DE LA FORME
DE CET ÉCRIT.

J'AI ſouvent dit que ſi l'on m'eût donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me ſerois pas conduit avec lui comme ils ſont avec moi. Cette aſſertion a laiſſé tout le monde fort indifférent ſur ce point, & je n'ai vu chez perſonne la moindre curioſité de ſavoir en quoi ma conduite eût différé de celle des autres, & quelles euſſent été mes raiſons. J'ai conclu delà que le public, parfaitement ſûr de l'impoſſibilité d'en uſer plus juſtement, ni plus honnêtement qu'il ne fait à mon égard, l'étoit par conſéquent que dans ma ſuppoſition j'aurois eu tort de ne pas l'imiter. J'ai cru même appercevoir dans ſa confiance une hauteur dédaigneuſe qui ne pouvoit venir que d'une grande opinion de la vertu de ſes guides & de la ſienne dans cette affaire. Tout cela, couvert pour moi d'un myſtere impénétrable, ne pouvant s'accorder avec mes raiſons, m'a engagé à les dire pour les ſoumettre aux réponſes de quiconque auroit la charité de me détromper : car mon erreur, ſi elle exiſte, n'eſt pas ici ſans conſéquence : elle me force à mal penſer de tous ceux qui m'entourent ; & comme rien n'eſt plus éloigné de ma volonté que d'être injuſte & ingrat envers eux, ceux qui me déſabuſeroient, en me ramenant à de meilleurs jugemens, ſubſtitueroient dans mon cœur la gratitude à l'indignation, & me rendroient ſenſible & reconnoiſſant en me montrant mon devoir à l'être : ce n'eſt pas-là, cependant, le ſeul motif qui m'ait mis la plume à la main. Un autre encore plus fort & non moins légitime ſe fera ſentir dans cet écrit. Mais je proteſte qu'il n'entre plus dans ces motifs l'eſpoir, ni preſque le deſir d'obtenir enfin de ceux qui m'ont jugé la juſtice qu'ils me refuſent, & qu'ils ſont bien determinés à me refuſer toujours.

En voulant exécuter cette entrepriſe, je me ſuis vu dans un bien

ſingulier embarras. Ce n'étoit pas de trouver des raiſons en faveur de mon ſentiment, c'étoit d'en imaginer de contraires, c'étoit d'établir ſur quelque apparence d'équité des procédés où je n'en appercevois aucune. Voyant cependant tout Paris, toute la France, toute l'Europe ſe conduire à mon égard avec la plus grande confiance ſur des maximes ſi nouvelles, ſi peu concevables pour moi, je ne pouvois ſuppoſer que cet accord unanime n'eût aucun fondement raiſonnable, ou du moins apparent, & que toute une génération s'accordât à vouloir éteindre à plaiſir toutes les lumieres naturelles, violer toutes les loix de la juſtice, toutes les regles du bon ſens, ſans objet, ſans profit, ſans prétexte, uniquement pour ſatisfaire une fantaiſie dont je ne pouvois pas même appercevoir le but & l'occaſion. Le ſilence profond, univerſel, non moins inconcevable que le myſtere qu'il couvre, myſtere que depuis quinze ans on me cache avec un ſoin que je m'abſtiens de qualifier, & avec un ſuccès qui tient du prodige; ce ſilence effrayant & terrible ne m'a pas laiſſé ſaiſir la moindre idée qui pût m'éclairer ſur ces étranges diſpoſitions. Livré pour toute lumiere à mes conjectures, je n'en ai ſu former aucune qui pût expliquer ce qui m'arrive de maniere à pouvoir croire avoir démêlé la vérité. Quand de forts indices m'ont fait penſer quelquefois avoir découvert avec le fond de l'intrigue ſon objet & ſes auteurs, les abſurdités ſans nombre que j'ai vu naître de ces ſuppoſitions, m'ont bientôt contraint de les abandonner, & toutes celles que mon imagination s'eſt tourmentée à leur ſubſtituer n'ont pas mieux ſoutenu le moindre examen.

Cependant pour ne pas combattre une chimere, pour ne pas outrager toute une génération, il falloit bien ſuppoſer des raiſons dans le parti approuvé & ſuivi par tout le monde. Je n'ai rien épargné pour en chercher, pour en imaginer de propres à ſéduire la multitude; & ſi je n'ai rien trouvé qui dût avoir produit cet effet, le ciel m'eſt témoin que ce n'eſt faute ni de volonté ni d'efforts, & que j'ai raſſemblé ſoigneuſement toutes les idées que mon entendement m'a pu fournir pour cela. Tous mes ſoins n'aboutiſſant à rien qui pût me ſatisfaire, j'ai pris le ſeul parti qui me reſtoit à prendre pour m'expliquer: c'étoit, ne pouvant raiſonner ſur des motifs particuliers qui m'étoient inconnus & incompréhenſibles, de raiſonner ſur une hypotheſe générale qui pût

tous

tous les rassembler : c'étoit, entre toutes les suppositions possibles, de choisir la pire pour moi, la meilleure pour mes adversaires ; & dans cette position, ajustée autant qu'il m'étoit possible aux manœuvres dont je me suis vu l'objet, aux allures que j'ai entrevues, aux propos mystérieux que j'ai pu saisir çà & là, d'examiner quelle conduite de leur part eût été la plus raisonnable & la plus juste. Epuiser tout ce qui se pouvoit dire en leur faveur, étoit le seul moyen que j'eusse de trouver ce qu'ils disent en effet, & c'est ce que j'ai tâché de faire, en mettant de leur côté tout ce que j'y ai pu mettre de motifs plausibles & d'argumens spécieux, & cumulant contre moi toutes les charges imaginables. Malgré tout cela, j'ai souvent rougi, je l'avoue, des raisons que j'étois forcé de leur prêter. Si j'en avois trouvé de meilleures, je les aurois employées de tout mon cœur & de toute ma force, & cela avec d'autant moins de peine, qu'il me paroît certain qu'aucune n'auroit pu tenir contre mes réponses ; parce que celles-ci dérivent immédiatement des premiers principes de la justice, des premiers élémens du bon sens, & qu'elles sont applicables à tous les cas possibles d'une situation pareille à celle où je suis.

La forme du dialogue m'ayant paru la plus propre à discuter le pour & le contre, je l'ai choisie pour cette raison. J'ai pris la liberté de reprendre dans ces entretiens mon nom de famille, que le public a jugé à propos de m'ôter, & je me suis désigné en tiers, à son exemple, par celui de baptême auquel il lui a plu de me réduire. En prenant un François pour mon autre interlocuteur, je n'ai rien fait que d'honnête & d'obligeant pour le nom qu'il porte, puisque je me suis abstenu de le rendre complice d'une conduite que je désapprouve, & je n'aurois rien fait d'injuste en lui donnant ici le personnage que toute sa nation s'empresse de faire à mon égard. J'ai même eu l'attention de le ramener à des sentimens plus raisonnables que je n'en ai trouvé dans aucun de ses compatriotes, & celui que j'ai mis en scene est tel, qu'il seroit aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent. Que si quelquefois je l'engage en des raisonnemens absurdes, je proteste derechef en sincérité de cœur que c'est toujours malgré moi ; & je crois pouvoir défier toute la France d'en trouver de

plus solides pour autoriser les singulieres pratiques dont je suis l'objet, & dont elle paroît se glorifier si fort.

Ce que j'avois à dire étoit si clair & j'en étois si pénétré, que je ne puis assez m'étonner des longueurs, des redites, du verbiage & du désordre de cet écrit. Ce qui l'eût rendu vif & véhément sous la plume d'un autre, est précisément ce qui l'a rendu tiede & languissant sous la mienne. C'étoit de moi qu'il s'agissoit, & je n'ai plus trouvé pour mon propre intérêt ce zele & cette vigueur de courage qui ne peut exalter une ame généreuse que pour la cause d'autrui. Le rôle humiliant de ma propre défense est trop au-dessous de moi, trop peu digne des sentimens qui m'animent, pour que j'aime à m'en charger. Ce n'est pas non plus, on le sentira bientôt, celui que j'ai voulu renplir ici. Mais je ne pouvois examiner la conduite du public à mon égard, sans me contempler moi-même dans la position du monde la plus déplorable & la plus cruelle. Il falloit m'occuper d'idées tristes & déchirantes, de souvenirs amers & révoltans, de sentimens les moins faits pour mon cœur; & c'est en cet état de douleur & de détresse qu'il a fallu me remettre, chaque fois que quelque nouvel outrage, forçant ma répugnance, m'a fait faire un nouvel effort pour reprendre cet écrit si souvent abandonné. Ne pouvant souffrir la continuité d'une occupation si douloureuse, je ne m'y suis livré que durant des momens très-courts, écrivant chaque idée quand elle me venoit & m'en tenant là, écrivant dix fois la même quand elle m'est venue dix fois, sans me rappeler jamais ce que j'avois précédemment écrit, & ne m'en appercevant qu'à la lecture du tout, trop tard pour pouvoir rien corriger, comme je le dirai tout-à-l'heure. La colere anime quelquefois le talent, mais le dégoût & le serrement de cœur l'étouffent; & l'on sentira mieux après m'avoir lu que c'étoient là les dispositions constantes où j'ai dû me trouver durant ce pénible travail.

Une autre difficulté me l'a rendu fatigant; c'étoit, forcé de parler de moi sans cesse, d'en parler avec justice & vérité, sans louange & sans dépression. Cela n'est pas difficile à un homme à qui le public rend l'honneur qui lui est dû: il est par-là dispensé d'en prendre le soin lui-même. Il peut également & se taire sans s'avilir, & s'attribuer avec franchise les qualités que tout le monde reconnoît en lui. Mais celui

qui se sent digne d'honneur & d'estime & que le public défigure & diffame à plaisir, de quel ton se rendra-t-il seul la justice qui lui est due? Doit-il se parler de lui-même avec des éloges mérités, mais généralement démentis ? Doit-il se vanter des qualités qu'il sent en lui, mais que tout le monde refuse d'y voir ? Il y auroit moins d'orgueil que de bassesse à prostituer ainsi la vérité. Se louer alors, même avec la plus rigoureuse justice, seroit plutôt se dégrader que s'honorer, & ce seroit bien mal connoître les hommes que de croire les ramener d'une erreur dans laquelle ils se complaisent par de telles protestations. Un silence fier & dédaigneux est en pareil cas plus à sa place, & eût été bien plus de mon goût : mais il n'auroit pas rempli mon objet, & pour le remplir il falloit nécessairement que je disse de quel œil, si j'étois un autre, je verrois un homme tel que je suis. J'ai tâché de m'acquitter équitablement & impartialement d'un si difficile devoir, sans insulter à l'incroyable aveuglement du public, sans me vanter fièrement des vertus qu'il me refuse, sans m'accuser non plus des vices que je n'ai pas & dont il lui plaît de me charger, mais en expliquant simplement ce que j'aurois déduit d'une constitution semblable à la mienne, étudiée avec soin dans un autre homme. Que si l'on trouve dans mes descriptions de la retenue & de la modération, qu'on n'aille pas m'en faire un mérite. Je déclare qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus de modestie pour parler de moi beaucoup plus honorablement.

VOYANT l'excessive longueur de ces dialogues, j'ai tenté plusieurs fois de les élaguer, d'en ôter les fréquentes répétitions, d'y mettre un peu d'ordre & de suite ; jamais je n'ai pu soutenir ce nouveau tourment. Le vif sentiment de mes malheurs, ranimé par cette lecture, étouffe toute l'attention qu'elle exige. Il m'est impossible de rien retenir, de rapprocher deux phrases & de comparer deux idées. Tandis que je force mes yeux à suivre les lignes, mon cœur serré gémit & soupire. Après de fréquens & vains efforts, je renonce à ce travail dont je me sens incapable ; &, faute de pouvoir faire mieux, je me borne à transcrire ces informes essais que je suis hors d'état de corriger. Si, tels qu'ils sont, l'entreprise en étoit encore à faire, je ne la ferois pas quand tous les biens de l'univers y seroient attachés ; je suis même forcé d'abandonner des multitudes d'idées meilleures & mieux rendues que ce qui tient ici

leur place, & que j'avois jettées sur des papiers détachés dans l'espoir de les encadrer aisément ; mais l'abattement m'a gagné au point de me rendre même impossible ce léger travail. Après tout, j'ai dit à-peu-près ce que j'avois à dire : il est noyé dans un chaos de désordre & de redites, mais il y est ; les bons esprits sauront l'y trouver. Quant à ceux qui ne veulent qu'une lecture agréable & rapide, ceux qui n'ont cherche, qui n'ont trouvé que cela dans mes confessions, ceux qui ne peuvent souffrir un peu de fatigue, ni soutenir une attention suivie pour l'intérêt de la justice & de la vérité, ils feront bien de s'épargner l'ennui de cette lecture ; ce n'est pas à eux que j'ai voulu parler ; & loin de chercher à leur plaire, j'éviterai du moins cette derniere indignité que le tableau des miseres de ma vie soit pour personne un objet d'amusement.

Que deviendra cet écrit ? Quel usage en pourrai-je faire ? Je l'ignore, & cette incertitude a beaucoup augmenté le découragement qui ne m'a point quitté en y travaillant. Ceux qui disposent de moi en ont eu connoissance aussi-tôt qu'il a été commencé, & je ne vois dans ma situation aucun moyen possible d'empêcher qu'il ne tombe entre leurs mains tôt ou tard. Ainsi, selon le cours naturel des choses, toute la peine que j'ai prise est à pure perte. Je ne sais quel parti le Ciel me suggérera, mais j'espérerai jusqu'à la fin qu'il n'abandonnera point la cause juste. Dans quelques mains qu'il fasse tomber ces feuilles, si parmi ceux qui les liront peut-être il est encore un cœur d'homme, cela me suffit, & je ne mépriserai jamais assez l'espece humaine pour ne trouver dans cette idée aucun sujet de confiance & d'espoir.



Le B. d'e la ..... Inv. 1783 ... Halbou Sculp.

ROUSSEAU JUGE *DE JEAN-JACQUES.* DIALOGUES.

Barbarus hic ego ſum quia non intelligor illis. OVID. Triſt.

PREMIER DIALOGUE.

ROUSSEAU.

QUELLES incroyables choſes je viens d'apprendre ! Je n'en reviens pas : non, je n'en reviendrai jamais. Juſte Ciel ! quel abominable homme ! qu'il m'a fait de mal ! que je le vais déteſter !

UN FRANÇOIS.

ET notez bien que c'eſt ce même homme dont les pompeuſes productions vous ont ſi charmé, ſi ravi par les beaux préceptes de vertu qu'il y étale avec tant de faſte.

ROUSSEAU.

DITES de force. Soyons juſtes, même avec les méchans. Le faſte n'excite tout au plus qu'une admiration froide & ſtérile, & ſûrement ne me charmera jamais. Des écrits qui élevent l'ame & enflamment le cœur, méritent un autre mot.

LE FRANÇOIS.

FASTE ou force, qu'importe le mot, ſi l'idée eſt toujours la même ! Si ce ſublime jargon, tiré par l'hypocriſie d'une tête exaltée, n'en eſt pas moins dicté par une ame de boue ?

ROUSSEAU.

Ce choix du mot me paroît moins indifférent qu'à vous. Il change pour moi beaucoup les idées; & s'il n'y avoit que du faste & du jargon dans les écrits de l'Auteur que vous m'avez peint, il m'inspireroit moins d'horreur. Tel homme pervers s'endurcit à la sécheresse des sermons & des prônes, qui rentreroit peut-être en lui-même & deviendroit honnête homme, si l'on savoit chercher & ranimer dans son cœur ces sentimens de droiture & d'humanité que la nature y mit en réserve & que les passions étouffent. Mais celui qui peut contempler de sang-froid la vertu dans toute sa beauté, celui qui sait la peindre avec ses charmes les plus touchans sans en être ému, sans se sentir épris d'aucun amour pour elle; un tel être, s'il peut exister, est un méchant sans ressource, c'est un cadavre moral.

LE FRANÇOIS.

Comment, s'il peut exister? Sur l'effet qu'ont produit en vous les écrits de ce misérable, qu'entendez-vous par ce doute, après les entretiens que nous venons d'avoir? Expliquez-vous.

ROUSSEAU.

Je m'expliquerai. Mais ce sera prendre le soin le plus inutile ou le plus superflu: car tout ce que je vous dirai ne sauroit être entendu que par ceux à qui l'on n'a pas besoin de le dire.

Figurez-vous donc un monde idéal semblable au nôtre, & néanmoins tout différent. La nature y est la même que sur notre terre, mais l'économie en est plus sensible, l'ordre en est plus marqué, le spectacle plus admirable; les formes sont plus élégantes, les couleurs plus vives, les odeurs plus suaves, tous les objets plus intéressans. Toute la nature y est si belle, que sa contemplation enflammant les ames d'amour pour un si touchant tableau, leur inspire, avec le desir de concourir à ce beau systême, la crainte d'en troubler l'harmonie; & de-là naît une exquise sensibilité, qui donne à ceux qui en sont doués des jouissances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivés.

Les passions y sont comme ici le mobile de toute action, mais plus vives, plus ardentes, ou seulement plus simples & plus pures, elles

prennent par cela ſeul un caractere tout différent. Tous le premiers mouvemens de la nature ſont bons & droits : ils tendent le plus directement qu'il eſt poſſible à notre conſervation & à notre bonheur : mais bientôt manquant de force pour ſuivre à travers tant de réſiſtance leur premiere direction, ils ſe laiſſent défléchir par mille obſtacles qui, les détournant du vrai but, leur ſont prendre des routes obliques où l'homme oublie ſa premiere deſtination. L'erreur du jugement, la force des préjugés aident beaucoup à nous faire prendre ainſi le change; mais cet effet vient principalement de la foibleſſe de l'ame qui, ſuivant mollement l'impulſion de la nature, ſe détourne au choc d'un obſtacle, comme une boule prend l'angle de réflexion; au lieu que celle qui ſuit plus vigoureuſement ſa courſe ne ſe détourne point, mais comme un boulet de canon, force l'obſtacle, ou s'amortit & tombe à ſa rencontre.

Les habitans du monde idéal dont je parle ont le bonheur d'être maintenus par la nature, à laquelle ils ſont plus attachés, dans cet heureux point de vue où elle nous a placés tous, & par cela ſeul leur ame garde toujours ſon caractere originel. Les paſſions primitives, qui toutes tendent directement à notre bonheur, ne nous occupent que des objets qui s'y rapportent, & n'ayant que l'amour de ſoi pour principe, ſont toutes aimantes & douces par leur eſſence; mais quand, détournées de leur objet par des obſtacles, elles s'occupent plus de l'obſtacle pour l'écarter que de l'objet pour l'atteindre, alors elles changent de nature & deviennent iraſcibles & haineuſes; & voilà comment l'amour de ſoi, qui eſt un ſentiment bon & abſolu, devient amour-propre, c'eſt-à-dire, un ſentiment relatif par lequel on ſe compare, qui demande des préférences, dont la jouiſſance eſt purement négative, & qui ne cherche plus à ſe ſatisfaire par notre propre bien, mais ſeulement par le mal d'autrui.

Dans la ſociété humaine, ſi-tôt que la foule des paſſions & des préjugés qu'elle engendre a fait prendre le change à l'homme, & que les obſtacles qu'elle entaſſe l'ont détourné du vrai but de notre vie, tout ce que peut faire le ſage, battu du choc continuel des paſſions d'autrui & des ſiennes, & parmi tant de directions qui l'égarent, ne pouvant plus démêler celle qui le conduiroit bien; c'eſt

de ſe tirer de la ſoule autant qu'il lui eſt poſſible, & de ſe tenir ſans impatience à la place où le haſard l'a poſé ; bien ſûr qu'en n'agiſſant point, il évite au moins de courir à ſa perte & d'aller chercher de nouvelles erreurs. Comme il ne voit dans l'agitation des hommes que la folie qu'il veut éviter, il plaint leur aveuglement encore plus qu'il ne hait leur malice ; il ne ſe tourmente point à leur rendre mal pour mal, outrage pour outrage ; & ſi quelquefois il cherche à repouſſer les atteintes de ſes ennemis, c'eſt ſans chercher à les leur rendre, ſans ſe paſſionner contre eux, ſans ſortir ni de ſa place, ni du calme où il veut reſter.

Nos habitans, ſuivant des vues moins profondes, arrivent preſque au même but par la route contraire, & c'eſt leur ardeur même qui les tient dans l'inaction. L'état céleſte auquel ils aſpirent & qui fait leur premier beſoin par la force avec laquelle il s'offre à leurs cœurs, leur fait raſſembler & tendre ſans ceſſe toutes les puiſſances de leur ame pour y parvenir ; les obſtacles qui les retiennent ne ſauroient les occuper au point de le leur faire oublier un moment ; & de-là ce mortel dégoût pour tout le reſte, & cette inaction totale quand ils déſeſperent d'atteindre au ſeul objet de tous leurs vœux.

Cette différence ne vient pas ſeulement du genre des paſſions, mais auſſi de leur force ; car les paſſions fortes ne ſe laiſſent pas dévoyer comme les autres. Deux amans, l'un très-épris, l'autre aſſez tiede, ſouffriront néanmoins un rival avec la même impatience, l'un à cauſe de ſon amour, l'autre à cauſe de ſon amour-propre. Mais il peut très-bien arriver que la haine du ſecond, devenue ſa paſſion principale, ſurvive à ſon amour & même s'accroiſſe après qu'il eſt éteint ; au lieu que le premier, qui ne hait qu'à cauſe qu'il aime, ceſſe de haïr ſon rival ſitôt qu'il ne le craint plus. Or ſi les ames foibles & tiedes ſont plus ſujettes aux paſſions haineuſes, qui ne ſont que des paſſions ſecondaires & réfléchies ; & ſi les ames grandes & fortes, ſe tenant dans leur premiere direction, conſervent mieux les paſſions douces & primitives, qui naiſſent directement de l'amour de ſoi, vous voyez comment d'une plus grande énergie dans les facultés & d'un premier rapport mieux ſenti, dérivent dans les habitans de cet autre monde des paſſions bien différentes de celles qui déchirent ici-bas les malheureux humains.

humains. Peut-être n'eſt-on pas dans ces contrées plus vertueux qu'on ne l'eſt autour de nous, mais on y ſait mieux aimer la vertu. Les vrais penchans de la nature étant tous bons, en s'y livrant ils ſont bons eux-mêmes : mais la vertu parmi nous oblige ſouvent à combattre & vaincre la nature, & rarement ſont-ils capables de pareils efforts. La longue inhabitude de réſiſter peut même amollir leurs ames au point de faire le mal par foibleſſe, par crainte, par néceſſité : ils ne ſont exempts ni de fautes ni de vices ; le crime même ne leur eſt pas étranger, puiſqu'il eſt des ſituations déplorables où la plus haute vertu ſuffit à peine pour s'en défendre & qui forcent au mal l'homme foible malgré ſon cœur. Mais l'expreſſe volonté de nuire, la haine envenimée, l'envie, la noirceur, la trahiſon, la fourberie y ſont inconnues ; trop ſouvent on y voit des coupables, jamais on n'y vit un méchant. Enfin s'ils ne ſont pas plus vertueux qu'on ne l'eſt ici, du moins par cela ſeul qu'ils ſavent mieux s'aimer eux-mêmes, ils ſont moins malveillans pour autrui.

Ils ſont auſſi moins actifs, ou pour mieux dire, moins remuans. Leurs efforts pour atteindre à l'objet qu'ils contemplent conſiſtent en des élans vigoureux ; mais ſi-tôt qu'ils en ſentent l'impuiſſance ils s'arrêtent, ſans chercher à leur portée des équivalens à cet objet unique, lequel ſeul peut les tenter.

Comme ils ne cherchent pas leur bonheur dans l'apparence, mais dans le ſentiment intime en quelque rang que les ait placés la fortune, ils s'agitent peu pour en ſortir ; ils ne cherchent gueres à s'élever, & deſcendroient ſans répugnance à des relations plus de leur goût, ſachant bien que l'état le plus heureux n'eſt pas le plus honoré de la foule, mais celui qui rend le cœur plus content. Les préjugés ont ſur eux très-peu de priſe, l'opinion ne les mene point, & quand ils en ſentent l'effet, ce n'eſt pas eux qu'elle ſubjugue, mais ceux qui influent ſur leur ſort.

Quoique ſenſuels & voluptueux, ils font peu de cas de l'opulence, & ne font rien pour y parvenir, connoiſſant trop bien l'art de jouir pour ignorer que ce n'eſt pas à prix d'argent que le vrai plaiſir s'achete ; & quant au bien que peut faire un riche, ſachant auſſi que ce n'eſt pas lui qui le fait, mais ſa richeſſe, qu'elle le feroit ſans lui mieux

encore, répartie entre plus de mains, ou plutôt anéantie par ce partage, & que tout ce bien qu'il croit faire par elle, équivaut rarement au mal réel qu'il faut faire pour l'acquérir. D'ailleurs aimant encore plus leur liberté que leurs aises, ils craindroient de les acheter par la fortune, ne fût-ce qu'à cause de la dépendance & des embarras attachés au soin de la conserver. Le cortege inséparable de l'opulence leur seroit cent fois plus à charge que les biens qu'elle procure ne leur seroient doux. Le tourment de la possession empoisonneroit pour eux tout le plaisir de la jouissance.

Ainsi bornés de toutes parts par la nature & par la raison, ils s'arrêtent & passent la vie à en jouir en faisant chaque jour ce qui leur paroît bon pour eux & bien pour autrui, sans égard à l'estimation des hommes & aux caprices de l'opinion.

LE FRANÇOIS.

Je cherche inutilement dans ma tête ce qu'il peut y avoir de commun entre les êtres fantastiques que vous décrivez & le monstre dont nous parlions tout-à-l'heure.

ROUSSEAU.

Rien sans doute, & je le crois ainsi : mais permettez que j'acheve.

Des êtres si singuliérement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec des ames si différemment modifiées, ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentimens & de leurs idées l'empreinte de ces modifications. Si cette empreinte échappe à ceux qui n'ont aucune notion de cette maniere d'être, elle ne peut échapper à ceux qui la connoissent & qui en sont affectés eux-mêmes. C'est un signe caractéristique auquel les initiés se reconnoissent entr'eux, & ce qui donne un grand prix à ce signe si peu connu & encore moins employé, est qu'il ne peut se contrefaire, que jamais il n'agit qu'au niveau de sa source, & que quand il ne part pas du cœur de ceux qui l'imitent, il n'arrive pas non plus aux cœurs faits pour le distinguer ; mais si-tôt qu'il y parvient, on ne sauroit s'y méprendre ; il est vrai dès qu'il est senti. C'est dans toute la conduite de la vie, plutôt que dans quelques actions éparses, qu'il se manifeste le plus sûrement. Mais dans des situations vives où l'ame

s'exalte involontairement, l'initié diſtingue bientôt ſon frere de celui qui ſans l'être veut ſeulement en prendre l'accent, & cette diſtinction ſe fait ſentir également dans les écrits. Les habitans du monde enchanté font généralement peu de livres, & ne s'arrangent point pour en faire ; ce n'eſt jamais un métier pour eux. Quand ils en font, il faut qu'ils y ſoient forcés par un ſtimulant plus fort que l'intérêt & même que la gloire. Ce ſtimulant, difficile à contenir, impoſſible à contrefaire, ſe fait ſentir dans tout ce qu'il produit. Quelque heureuſe découverte à publier, quelque belle & grande vérité à répandre, quelque erreur générale & pernicieuſe à combattre, enfin quelque point d'utilité publique à établir ; voilà les ſeuls motifs qui puiſſent leur mettre la plume à la main : encore faut-il que les idées en ſoient aſſez neuves, aſſez belles, aſſez frappantes pour mettre leur zele en effervefcence & le forcer à s'exhaler. Il n'y a point pour cela chez eux de tems ni d'âge propre. Comme écrire n'eſt point pour eux un métier, ils commenceront ou ceſſeront de bonne heure ou tard, ſelon que le ſtimulant les pouſſera. Quand chacun aura dit ce qu'il avoit à dire, il reſtera tranquille comme auparavant, ſans s'aller fourrant dans le tripot littéraire, ſans ſentir cette ridicule démangeaiſon de rabâcher & barbouiller éternellement du papier, qu'on dit être attachée au métier d'auteur ; & tel, né peut-être avec du génie, ne s'en doutera pas lui-même & mourra ſans être connu de perſonne, ſi nul objet ne vient animer ſon zele au point de le contraindre à ſe montrer.

LE FRANÇOIS.

MON cher Monſieur Rouſſeau, vous m'avez bien l'air d'être un des habitans de ce monde-là !

ROUSSEAU.

J'EN reconnois un du moins ſans le moindre doute dans l'Auteur d'Emile & d'Héloïſe.

LE FRANÇOIS.

J'AI vu venir cette concluſion ; mais pour vous paſſer toutes ces fictions peu claires, il faudroit premiérement pouvoir vous accorder avec vous-même ; mais après avoir paru convaincu des abominations de cet homme, vous voilà maintenant le plaçant dans les aſtres parce

qu'il a fait des romans. Pour moi je n'entends rien à ces énigmes. De grace, dites-moi donc une fois votre vrai ſentiment ſur ſon compte.

ROUSSEAU.

JE vous l'ai dit ſans myſtere & je vous le répéterai ſans détour. La force de vos preuves ne me laiſſe pas douter un moment des crimes qu'elles atteſtent, & là-deſſus je penſe exactement comme vous: mais vous uniſſez des choſes que je ſépare. L'Auteur des livres & celui des crimes vous paroît la même perſonne; je me crois fondé à en faire deux. Voilà, Monſieur, le mot de l'énigme.

LE FRANÇOIS.

COMMENT cela, je vous prie? Voici qui me paroît tout nouveau.

ROUSSEAU.

A tort, ſelon moi; car ne m'avez-vous pas dit qu'il n'eſt pas l'Auteur du Devin du Village?

LE FRANÇOIS.

IL eſt vrai, & c'eſt un fait dont perſonne ne doute plus: mais quant à ſes autres ouvrages, je n'ai point encore ouï les lui diſputer.

ROUSSEAU.

LE ſecond dépouillement me paroît pourtant une conſéquence aſſez prochaine de l'autre. Mais pour mieux juger de leur liaiſon, il faudroit connoître la preuve qu'on a qu'il n'eſt pas l'Auteur du Devin.

LE FRANÇOIS.

LA preuve! il y en a cent, toutes péremptoires.

ROUSSEAU.

C'EST beaucoup. Je me contente d'une; mais je la veux, & pour cauſe, indépendante du témoignage d'autrui.

LE FRANÇOIS.

AH, très-volontiers! Sans vous parler donc des pillages bien atteſtés dont on a prouvé d'abord que cette piece étoit compoſée, ſans même inſiſter ſur le doute s'il ſait faire des vers, & par conſéquent s'il a pu faire ceux du Devin du Village, je me tiens à une choſe plus poſitive & plus ſûre; c'eſt qu'il ne ſait pas la muſique; d'où l'on peut, à mon avis, conclure avec certitude qu'il n'a pas fait celle de cet Opéra.

ROUSSEAU.

Il ne ſait pas la muſique ! Voilà encore une de ces découvertes auxquelles je ne me ſerois pas attendu.

LE FRANÇOIS.

N'EN croyez là-deſſus ni moi ni perſonne, mais vérifiez par vous-même.

ROUSSEAU.

SI j'avois à ſurmonter l'horreur d'approcher du perſonnage que vous venez de peindre, ce ne ſeroit aſſurément pas pour vérifier s'il ſait la muſique : la queſtion n'eſt pas aſſez intéreſſante lorſqu'il s'agit d'un pareil ſcélérat.

LE FRANÇOIS.

IL faut qu'elle ait paru moins indifférente à nos Meſſieurs qu'à vous : car les peines incroyables qu'ils ont priſes & prennent encore tous les jours pour établir de mieux en mieux dans le public cette preuve, paſſent encore ce qu'ils ont fait pour mettre en évidence celle de ſes crimes.

ROUSSEAU.

CELA me paroît aſſez bizarre ; car quand on a ſi bien prouvé le plus, d'ordinaire on ne s'agite pas ſi fort pour prouver le moins.

LE FRANÇOIS.

OH, vis-à-vis d'un tel homme on ne doit négliger ni le plus ni le moins. A l'horreur du vice ſe joint l'amour de la vérité, pour détruire dans toutes ſes branches une réputation uſurpée ; & ceux qui ſe ſont empreſſés de montrer en lui un monſtre exécrable, ne doivent pas moins s'empreſſer aujourd'hui d'y montrer un petit pillard ſans talent.

ROUSSEAU.

IL faut avouer que la deſtinée de cet homme a des ſingularités bien frappantes : ſa vie eſt coupée en deux parties qui ſemblent appartenir à deux individus différens, dont l'époque qui les ſépare, c'eſt-à-dire, le tems où il a publié des livres, marquent la mort de l'un & la naiſſance de l'autre.

Le premier, homme, paiſible & doux, fut bien venu de tous ceux

qui le connurent, & ses amis lui resterent toujours. Peu propre aux grandes sociétés par son humeur timide & son naturel tranquille, il aima la retraite, non pour y vivre seul, mais pour y joindre les douceurs de l'étude aux charmes de l'intimité. Il consacra sa jeunesse à la culture des belles connoissances & des talens agréables ; & quand il se vit forcé de faire usage de cet acquis pour subsister, ce fut avec si peu d'ostentation & de prétention, que les personnes auprès desquelles il vivoit le plus n'imaginoient pas même qu'il eût assez d'esprit pour faire des livres. Son cœur fait pour s'attacher se donnoit sans réserve; complaisant pour ses amis jusqu'à la foiblesse, il se laissoit subjuguer par eux au point de ne pouvoir plus sécouer ce joug impunément.

Le second, homme dur, farouche & noir, se fait abhorrer de tout le monde qu'il fuit; & dans son affreuse misantrhopie, ne se plaît qu'à marquer sa haine pour le genre-humain. Le premier, seul, sans étude & sans maître, vainquit toutes les difficultés à force de zele, & consacra ses loisirs, non à l'oisiveté, encore moins à des travaux nuisibles, mais à remplir sa tête d'idées charmantes, son cœur de sentimens délicieux, & à former des projets, chimériques peut-être à force d'être utiles, mais dont l'exécution, si elle eût été possible, eût fait le bonheur du genre-humain. Le second, tout occupé de ses odieuses trames, n'a su rien donner de son tems ni de son esprit à d'agréables occupations, encore moins à des vues utiles. Plongé dans les plus brutales débauches, il a passé sa vie dans les tavernes & les mauvais lieux, chargé de tous les vices qu'on y porte ou qu'on y contracte, n'ayant nourri que les goûts crapuleux & bas qui en sont inséparables, il fait ridiculement contraster ses inclinations rempantes avec les altieres productions qu'il a l'audace de s'attribuer. En vain a-t-il paru feuilleter des livres & s'occuper de recherches philosophiques, il n'a rien saisi, rien conçu que ses horribles systêmes ; & après de prétendus essais, qui n'avoient pour but qne d'en imposer au genre-humain, il a fini comme il avoit commencé, par ne rien savoir que mal faire.

Enfin sans vouloir suivre cette opposition dans toutes ses branches, & pour m'arrêter à celle qui m'y a conduit; le premier, d'une timidité qui alloit jusqu'à la bêtise, osoit à peine montrer à ses amis les productions de ses loisirs : le second, d'une impudence encore plus bête,

s'approprioit fiérement & publiquement les productions d'autrui sur les choses qu'il entendoit le moins. Le premier aima passionnément la musique, en fit son occupation favorite & avec assez de succès pour y faire des découvertes, trouver les défauts, indiquer les corrections. Il passa une grande partie de sa vie parmi les artistes & les amateurs, tantôt composant de la musique dans tous les genres en diverses occasions, tantôt écrivant sur cet Art, proposant des vues nouvelles, donnant des leçons de composition, constatant par des épreuves l'avantage des méthodes qu'il proposoit, & toujours se montrant instruit dans toutes les parties de l'Art, plus que la plupart de ses contemporains, dont plusieurs étoient à la vérité plus versés que lui dans quelque partie, mais dont aucun n'en avoit si bien saisi l'ensemble & suivi la liaison. Le second, inepte au point de s'être occupé de musique pendant quarante ans, sans pouvoir l'apprendre, s'est réduit à l'occupation d'en copier faute d'en savoir faire; encore lui-même ne se trouve-t-il pas assez savant pour le métier qu'il a choisi, ce qui ne l'empêche pas de se donner, avec la plus stupide effronterie, pour l'auteur de choses qu'il ne peut exécuter. Vous m'avouerez que voilà des contradictions difficiles à concilier.

LE FRANÇOIS.

MOINS que vous ne croyez; & si vos autres énigmes ne m'étoient pas plus obscures que celle-là, vous me tiendriez moins en haleine.

ROUSSEAU.

VOUS m'éclaircirez donc celle-ci quand il vous plaira, car pour moi je déclare que je n'y comprends rien.

LE FRANÇOIS.

DE tout mon cœur, & très facilement; mais commencez vous-même par m'éclaircir votre question.

ROUSSEAU.

IL n'y a plus de question sur le fait que vous venez d'exposer. A cet égard nous sommes parfaitement d'accord, & j'adopte pleinement votre conséquence, mais je la porte plus loin. Vous dites qu'un homme qui ne sait faire ni musique ni vers n'a pas fait le Devin du Village, & cela est incontestable: moi j'ajoute que celui qui se donne faussement

pour l'auteur de cet Opéra, n'est pas même l'auteur des autres écrits qui portent son nom, & cela n'est gueres moins évident ; car s'il n'a pas fait les paroles du Devin, puisqu'il ne sait pas faire des vers, il n'a pas fait non plus l'Allée de Sylvie, qui difficilement en effet peut être l'ouvrage d'un scélérat ; & s'il n'en a pas fait la musique, puisqu'il ne sait pas la musique, il n'a pas fait non plus la lettre sur la musique françoise, encore moins le Dictionnaire de Musique, qui ne peut être que l'ouvrage d'un homme versé dans cet Art & sachant la composition.

LE FRANÇOIS.

JE ne suis pas là-dessus de votre sentiment non plus que le public, & nous avons pour surcroît celui d'un grand Musicien étranger venu depuis peu dans ce pays.

ROUSSEAU.

ET, je vous prie, le connoissez-vous bien ce grand Musicien étranger? Savez-vous par qui & pourquoi il a été appellé en France, quels motifs l'ont porté tout-d'un-coup à ne faire que de la Musique Françoise, & à venir s'établir à Paris?

LE FRANÇOIS.

JE soupçonne quelque chose de tout cela, mais il n'en est pas moins vrai que J. J. étant plus que personne son admirateur, donne lui-même du poids à son suffrage.

ROUSSEAU.

ADMIRATEUR de son talent, d'accord, je le suis aussi ; mais quant à son suffrage, il faudroit premiérement être au fait de bien des choses avant de savoir quelle autorité l'on doit lui donner.

LE FRANÇOIS.

JE veux bien, puisqu'il vous est suspect, ne m'en pas étayer ici, ni même de celui d'aucun Musicien. Mais je n'en dirai pas moins de moi-même, que pour composer de la musique, il faut la savoir sans doute, mais qu'on peut bavarder tant qu'on veut sur cet Art sans y rien entendre, & que tel qui se mêle d'écrire fort doctement sur la musique, seroit bien embarrassé de faire une bonne basse sous un menuet, & même de le noter.

ROUSSEAU.

ROUSSEAU.

Je me doute bien aussi de cela. Mais votre intention est-elle d'appliquer cette idée au Dictionnaire & à son Auteur ?

LE FRANÇOIS.

Je conviens que j'y pensois.

ROUSSEAU.

Vous y pensiez ! Cela étant, permettez-moi de grace encore une question. Avez-vous lu ce livre ?

LE FRANÇOIS.

Je serois bien fâché d'en avoir lu jamais une seule ligne, non plus que d'aucun de ceux qui portent cet odieux nom.

ROUSSEAU.

En ce cas, je suis moins surpris que nous pensions vous & moi si différemment sur les points qui s'y rapportent. Ici, par exemple, vous ne confondriez pas ce livre avec ceux dont vous parlez, & qui ne roulant que sur des principes généraux, ne contiennent que des idées vagues ou des notions élémentaires tirées peut-être d'autres écrits, & qu'ont tous ceux qui savent un peu de musique ; au lieu que le Dictionnaire entre dans le détail des regles pour en montrer la raison, l'application, l'exception, & tout ce qui doit guider le Compositeur dans leur emploi. L'Auteur s'attache même à éclaircir de certaines parties qui jusqu'alors étoient restées confuses dans la tête des Musiciens & presque inintelligibles dans leurs écrits. L'article *Enharmonique*, par exemple, explique ce genre avec une si grande clarté, qu'on est étonné de l'obscurité avec laquelle en avoient parlé tous ceux qui jusqu'alors avoient écrit sur cette matiere. On ne me persuadera jamais que cet article, ceux *d'expression*, *fugue*, *harmonie*, *licence*, *mode*, *modulation*, *préparation*, *récitatif*, *trio* (1), & grand nombres d'autres

(1) Tous les articles de musique que j'avois promis pour l'Encyclopédie, furent faits dès l'année 1749, & remis par M. Diderot l'année suivante à M. d'Alembert, comme entrant dans la partie Mathématique dont il étoit chargé ; quelque tems après parurent ses Élémens de musique qu'il n'eut pas beaucoup de peine à faire. En 1768 parut mon

répandus dans ce Dictionnaire, & qui furement ne font pillés de perfonne, foient l'ouvrage d'un ignorant en mufique qui parle de ce qu'il n'entend point; ni qu'un livre, dans lequel on peut apprendre la compofition, foit l'ouvrage de quelqu'un qui ne la favoit pas.

Il eft vrai que plufieurs autres articles également importans font reftés feulement indiqués, pour ne pas laiffer le vocabulaire imparfait, comme il en avertit dans fa préface. Mais feroit-il raifonnable de le juger fur les articles qu'il n'a pas eu le tems de faire, plutôt que fur ceux où il a mis la derniere main, & qui démandoient affurément autant de favoir que les autres? L'Auteur convient, il avertit même de ce qui manque à fon livre, & il dit la raifon de ce défaut. Mais tel qu'il eft, il feroit cent fois plus croyable encore qu'un homme qui ne fait pas la mufique eût fait le *Devin* que le Dictionnaire. Car, combien ne voit-on pas, fur-tout en Suiffe & en Allemagne, de gens qui, ne fachant pas une note de mufique, & guidés uniquement par leur oreille & leur goût, ne laiffent pas de compofer des chofes très-agréables & même très-régulieres, quoiqu'ils n'aient nulle connoiffance des regles, & qu'ils ne puiffent dépofer leur compofition que dans leur mémoire. Mais il eft abfurde de penfer qu'un homme puiffe enfeigner & même éclaircir dans un livre une fcience qu'il n'entend point, & bien plus encore dans un Art dont la feule langue exige une étude de plufieurs années avant qu'on puiffe l'entendre & la parler. Je conclus donc qu'un homme qui n'a pu faire le *Devin du Village*, parce qu'il ne favoit pas la mufique, n'a pu faire à plus forte raifon le Dictionnaire, qui demandoit beaucoup plus de favoir.

LE FRANÇOIS.

Ne connoiffant ni l'un ni l'autre ouvrage, je ne puis par moi-même juger de votre raifonnement. Je fais feulement qu'il y a une diffé-

---

Dictionnaire, & quelque tems après une nouvelle édition de fes Élémens avec des augmentations. Dans l'intervalle avoit auffi paru un Dictionnaire des beaux-arts, où je reconnus plufieurs des articles que j'avois faits pour l'Encyclopédie. M. d'Alembert avoit des bontés fi tendres pour mon Dictionnaire encore manufcrit, qu'il offrit obligeamment au fieur Guy d'en revoir les épreuves : faveur que, fur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter.

rence extrême à cet égard dans l'eſtimation du public, que le Dictionnaire paſſe pour un ramaſſis de phraſes ſonores & inintelligibles, qu'on en cite un article *Génie* que tout le monde prône & qui ne dit rien ſur la muſique. Quant à votre article *enharmonique* & autres qui, ſelon vous, traitent pertinemment de l'Art, je n'en ai jamais ouï parler à perſonne, ſi ce n'eſt à quelques Muſiciens ou Amateurs étrangers qui paroiſſoient en faire cas avant qu'on les eût mieux inſtruits : mais les nôtres diſent & ont toujours dit ne rien entendre au jargon de ce livre.

Pour le Devin, vous avez vu les tranſports d'admiration excités par la derniere repriſe ; l'enthouſiaſme du public, pouſſé juſqu'au délire, fait foi de la ſublimité de cet ouvrage. C'étoit le divin J. J., c'étoit le moderne Orphée ; cet Opéra étoit le chef-d'œuvre de l'art & de l'eſprit humain, & jamais cet enthouſiaſme ne fut ſi vif que lorſqu'on ſut que le divin J. J. ne ſavoit pas la muſique. Or, quoi que vous en puiſſiez dire, de ce qu'un homme qui ne ſait pas la muſique n'a pu faire un prodige de l'Art univerſellement admiré, il ne s'enſuit pas, ſelon moi, qu'il n'a pu faire un livre peu lu, peu entendu, & encore moins eſtimé.

Rousseau.

Dans les choſes dont je peux juger par moi-même, je ne prendrai jamais pour regle de mes jugemens ceux du public, & ſur-tout quand il s'engoue, comme il a fait tout-d'un-coup pour le Devin du Village, après l'avoir entendu pendant vingt ans avec un plaiſir plus modéré. Cet engouement ſubit, quelle qu'en ait été la cauſe, au moment où le ſoi-diſant Auteur étoit l'objet de la dériſion publique, n'a rien eu d'aſſez naturel pour faire autorité chez les gens ſenſés. Je vous ai dit ce que je penſois du Dictionnaire, & cela, non pas ſur l'opinion publique, ni ſur ce célebre article *Génie*, qui n'ayant nulle application particuliere à l'art, n'eſt là que pour la plaiſanterie ; mais après avoir lu attentivement l'ouvrage entier, dont la plupart des articles feront faire de meilleure muſique, quand les Artiſtes en ſauront profiter.

Quant au Devin, quoique je ſois bien ſûr que perſonne ne ſent mieux que moi les véritables beautés de cet ouvrage, je ſuis fort éloigné de voir ces beautés où le public engoué les place. Ce ne ſont point de

celles que l'étude & le favoir produifent, mais de celles qu'infpirent le goût & la fenfibilité ; & l'on prouveroit beaucoup mieux qu'un favant Compofiteur n'a point fait cette piece, fi la partie du beau chant & de l'invention lui manque, qu'on ne prouveroit qu'un ignorant ne l'a pu faire, parce qu'il n'a pas cet acquis qui fupplée au génie & ne fait rien qu'à force de travail. Il n'y a rien dans le Devin du Village qui paffe, quant à la partie fcientifique, les principes élémentaires de la compofition ; & non-feulement il n'y a point d'écolier de trois mois qui, dans ce fens, ne fût en état d'en faire autant ; mais on peut bien douter qu'un favant Compofiteur pût fe réfoudre à être auffi fimple. Il eft vrai que l'Auteur de cet ouvrage y a fuivi un principe caché qui fe fait fentir fans qu'on le remarque, & qui donne à fes chants un effet qu'on ne fent dans aucune autre mufique Françoife. Mais ce principe, ignoré de tous nos Compofiteurs, dédaigné de ceux qui en ont entendu parler, pofé feulement par l'Auteur de la lettre fur la Mufique Françoife, qui en a fait enfuite un article du Dictionnaire, & fuivi feulement par l'Auteur du Devin, eft une grande preuve de plus que ces deux Auteurs font le même. Mais tout cela montre l'invention d'un amateur qui a réfléchi fur l'Art, plutôt que la routine d'un profeffeur qui le poffede fupérieurement. Ce qui peut faire honneur au Muficien dans cette piece eft le récitatif : il eft bien modulé, bien ponctué, bien accentué, autant que du récitatif françois peut l'être. Le tour en eft neuf, du moins il l'étoit alors à tel point qu'on ne voulut point hafarder ce récitatif à la Cour, quoiqu'adapté à la langue plus qu'aucun autre. J'ai peine à concevoir comment du récitatif peut être pillé, à moins qu'on ne pille auffi les paroles, & quand il n'y auroit que cela de la main de l'Auteur de la piece, j'aimerois mieux, quant à moi, avoir fait le récitatif fans les airs, que les airs fans le récitatif ; mais je fens trop bien la même main dans le tout pour pouvoir le partager à différens Auteurs. Ce qui rend même cet Opéra prifable pour les gens de goût, c'eft le parfait accord des paroles & de la mufique, c'eft l'étroite liaifon des parties qui le compofent, c'eft l'enfemble exact du tout qui en fait l'ouvrage le plus un que je connoiffe en ce genre. Le Muficien a partout penfé, fenti, parlé comme le Poëte, l'expreffion de l'un répond toujours fi fidélement à celle de l'autre, qu'on voit qu'ils font toujours animés du même efprit ; & l'on me dit que cet accord, fi jufte & fi

rare résulte d'un tas de pillages fortuitement rassemblés? Monsieur, il y auroit cent fois plus d'art à composer un pareil tout de morceaux épars & décousus, qu'à le créer soi-même d'un bout à l'autre.

LE FRANÇOIS.

VOTRE objection ne m'est pas nouvelle; elle paroît même si solide à beaucoup de gens, que, revenus des vols partiels, quoique tous si bien prouvés, ils sont maintenant persuadés que la piece entiere, paroles & musique, est d'une autre main, & que le charlatan a eu l'adresse de s'en emparer & l'impudence de se l'attribuer. Cela paroît même si bien établi, que l'on n'en doute plus gueres; car enfin il faut bien nécessairement recourir à quelque explication semblable; il faut bien que cet ouvrage, qu'il est incontestablement hors d'état d'avoir fait, ait été fait par quelqu'un: on prétend même en avoir découvert le véritable Auteur.

ROUSSEAU.

J'ENTENDS: après avoir d'abord découvert & très-bien prouvé les vols partiels dont le Devin du Village étoit composé, on prouve aujourd'hui non moins victorieusement qu'il n'y a point eu de vols partiels; que cette piece, toute de la même main, a été volée en entier par celui qui se l'attribue. Soit donc; car l'une & l'autre de ces vérités contradictoires est égale pour mon objet. Mais enfin quel est-il donc ce véritable auteur? Est-il François, Suisse, Italien, Chinois?

LE FRANÇOIS.

C'EST ce que j'ignore; car on ne peut guere attribuer cet ouvrage à Pergolese, comme un *Salve Regina*.....

ROUSSEAU.

OUI, j'en connois un de cet Auteur, & qui même a été gravé.....

LE FRANÇOIS.

CE n'est pas celui-là. Le *Salve* dont vous parlez, Pergolese l'a fait de son vivant, & celui dont je parle en est un autre qu'il a fait vingt ans après sa mort, & que J. J. s'approprioit en disant l'avoir fait pour Mlle. Fel, comme beaucoup d'autres motets que le même J. J. dit ou dira de même avoir faits depuis lors, & qui

par autant de miracles de M. d'Alembert, sont & seront toujours tous de Pergolese, dont il évoque l'ombre quand il lui plaît.

ROUSSEAU.

VOILA qui est vraiment admirable. Oh je me doutois depuis long-tems que ce M. d'Alembert devoit être un saint à miracles, & je parierois bien qu'il ne s'en tient pas à ceux-là. Mais, comme vous dites, il lui sera néanmoins difficile, tout saint qu'il est, d'avoir aussi fait faire le Devin du Village à Pergolese, & il ne faudroit pas multiplier les auteurs sans nécessité.

LE FRANÇOIS.

POURQUOI non? Qu'un pillard prenne à droite & à gauche, rien au monde n'est plus naturel.

ROUSSEAU.

D'ACCORD; mais dans toutes ces musiques ainsi pillées, on sent les coutures & les pieces de rapport, & il me semble que celle qui porte le nom de J. J. n'a pas cet air-là. On n'y trouve même aucune physionomie nationale. Ce n'est pas plus de la musique Italienne que de la musique Françoise. Elle a le ton de la chose, & rien de plus.

LE FRANÇOIS.

TOUT le monde convient de cela. Comment l'Auteur du Devin a-t-il pris dans cette piece un accent alors si neuf qu'il n'ait employé que là? & si c'est son unique ouvrage, comment en a-t-il tranquillement cédé la gloire à un autre, sans tenter de la revendiquer, ou du moins de la partager par un second Opéra semblable? On m'a promis de m'expliquer clairement tout cela; car j'avoue de bonne foi y avoir trouvé jusqu'ici quelque obscurité.

ROUSSEAU.

BON! vous voilà bien embarrassé! Le pillard aura fait accointance avec l'Auteur: il se sera fait confier sa piece, ou la lui aura volée, & puis il l'aura empoisonné. Cela est tout simple.

LE FRANÇOIS.

VRAIMENT, vous avez là de jolies idées!

ROUSSEAU.

AH ! ne me faites pas honneur de votre bien ! Ces idées vous appartiennent ; elles ſont l'effet naturel de tout ce que vous m'avez appris. Au reſte, & quoi qu'il en ſoit du véritable Auteur de la piece, il me ſuffit que celui qui s'eſt dit l'être, ſoit par ſon ignorance & ſon incapacité hors d'état de l'avoir faite, pour que j'en conclue à plus forte raiſon qu'il n'a fait ni le Dictionnaire qu'il s'attribue auſſi, ni la lettre ſur la Muſique Françoiſe, ni aucun des autres livres qui portent ſon nom, & dans leſquels il eſt impoſſible de ne pas ſentir qu'ils partent tous de la même main. D'ailleurs, concevez-vous qu'un homme doué d'aſſez de talens pour faire de pareils ouvrages, aille au fort même de ſon effervescence piller & s'attribuer ceux d'autrui dans un genre qui non-ſeulement n'eſt pas le ſien, mais auquel il n'entend abſolument rien ; qu'un homme qui, ſelon vous, eut aſſez de courage, d'orgueil, de fierté, de force pour réſiſter à la démangeaiſon d'écrire ſi naturelle aux jeunes gens qui ſe ſentent quelque talent, pour laiſſer meurir vingt ans ſa tête dans le ſilence, afin de donner plus de profondeur & de poids à ſes productions long-tems méditées ; que ce même homme, l'ame toute remplie de ſes grandes & ſublimes vues, aille en interrompre le développement, pour chercher par des manœuvres auſſi lâches que puériles une réputation uſurpée & très-inférieure à celle qu'il peut obtenir légitimement ? Ce ſont des gens pourvus de bien petits talens par eux-mêmes qui ſe parent ainſi de ceux d'autrui ; & quiconque avec une tête active & penſante a ſenti le délire & l'attrait du travail d'eſprit, ne va pas ſervilement ſur la trace d'un autre pour ſe parer ainſi de productions étrangeres par préférence à celles qu'il peut tirer de ſon propre fonds. Allez, Monſieur, celui qui a pu être aſſez vil & aſſez ſot pour s'attribuer le Devin du Village ſans l'avoir fait & même ſans ſavoir la muſique, n'a jamais fait une ligne du Diſcours ſur l'inégalité, ni de l'Emile, ni du Contrat Social. Tant d'audace & de vigueur d'un côté, tant d'ineptie & de lâcheté de l'autre, ne s'aſſocieront jamais dans la même ame.

VOILA une preuve qui parle à tout homme ſenſé. Que d'autres qui ne ſont pas moins fortes ne parlent qu'à moi, j'en ſuis [illegible]

pour mon espece ; elles devroient parler à toute ame sensible & douée de l'instinct moral. Vous me dites que tous ces écrits qui m'échauffent, me touchent, m'attendrissent, me donnent la volonté sincere d'être meilleur, sont uniquement des productions d'une tête exaltée conduite par un cœur hypocrite & fourbe. La figure de mes êtres surlunaires vous aura déja fait entendre que je n'étois pas là-dessus de votre avis. Ce qui me confirma encore dans le mien est le nombre & l'étendue de ces mêmes écrits, où je sens toujours & par-tout la même véhémence d'un cœur échauffé des mêmes sentimens. Quoi ! ce fléau du genre-humain, cet ennemi de toute droiture, de toute justice, de toute bonté, s'est captivé dix à douze ans dans le cours de quinze volumes à parler toujours le plus doux, le plus pur, le plus énergique langage de la vertu, à plaindre les miseres humaines, à en montrer la source dans les erreurs, dans les préjugés des hommes, à leur tracer la route du vrai bonheur, à leur apprendre à rentrer dans leurs propres cœurs pour y retrouver le germe des vertus sociales qu'ils étouffent sous un faux simulacre dans le progrès mal entendu des sociétés, à consulter toujours leur conscience pour redresser les erreurs de leur raison, & à écouter dans le silence des passions cette voix intérieure que tous nos philosophes ont tant à cœur d'étouffer, & qu'ils traitent de chimere parce qu'elle ne leur dit plus rien : il s'est fait sifler d'eux & de tout son siecle pour avoir toujours soutenu que l'homme étoit bon quoique les hommes fussent méchans, que ses vertus lui venoient de lui-même, que ses vices lui venoient d'ailleurs : il a consacré son plus grand & meilleur ouvrage à montrer comment s'introduisent dans notre ame les passions nuisibles, à montrer que la bonne éducation doit être purement négative, qu'elle doit consister, non à guérir les vices du cœur humain, puisqu'il n'y en a point naturellement, mais à les empêcher de naître, & à tenir exactement fermées les portes par lesquelles ils s'introduisent. Enfin, il a établi tout cela avec une clarté si lumineuse, avec un charme si touchant, avec une vérité si persuasive, qu'une ame non dépravée ne peut résister à l'attrait de ses images & à la force de ses raisons ; & vous voulez que cette longue suite d'écrits où respirent toujours les mêmes maximes, où le même langage se soutient toujours avec la même chaleur, soit

l'ouvrage

l'ouvrage d'un fourbe qui parle toujours non-feulement contre fa penfée, mais auffi contre fon intérêt, puifque mettant tout fon bonheur à remplir le monde de malheurs & de crimes, il devoit conféquemment chercher à multiplier les fcélérats pour fe donner des aides & des complices dans l'exécution de fes horribles projets; au lieu qu'il n'a travaillé réellement qu'à fe fufciter des obftacles & des adverfaires dans tous les profélytes que fes livres feroient à la vertu.

Autres raifons non moins fortes dans mon efprit. Cet Auteur putatif, reconnu par toutes les preuves que vous m'avez fournies, le plus crapuleux, le plus vil débauché qui puiffe exifter, a paffé fa vie avec les traînées des rues dans les plus infâmes réduits; il eft hébêté de débauche, il eft pourri de vérole, & vous voulez qu'il ait écrit ces inimitables lettres pleines de cet amour fi brûlant & fi pur qui ne germa jamais que dans des cœurs auffi chaftes que tendres? Ignorez-vous que rien n'eft moins tendre qu'un débauché, que l'amour n'eft pas plus connu des libertins que des femmes de mauvaife vie, que la crapule endurcit le cœur, rend ceux qui s'y livrent impudens, groffiers, brutaux, cruels; que leur fang appauvri, dépouillé de cet efprit de vie qui du cœur porte au cerveau ces charmantes images d'où naît l'ivreffe de l'amour, ne leur donne par l'habitude que les âcres picotemens du befoin, fans y joindre ces douces impreffions qui rendent la fenfualité auffi tendre que vive? Qu'on me montre une lettre d'amour d'une main inconnue, je fuis affuré de connoître à fa lecture, fi celui qui l'écrit a des mœurs. Ce n'eft qu'aux yeux de ceux qui en ont que les femmes peuvent briller de ces charmes touchans & chaftes qui feuls font le délire des cœurs vraiment amoureux. Les débauchés ne voient en elles que des inftrumens de plaifir qui leur font auffi méprifables que néceffaires, comme ces vafes dont on fe fert tous les jours pour les plus indifpenfables befoins. J'aurois défié tous les coureurs de filles de Paris d'écrire jamais une feule des lettres de l'Heloïfe, & le livre entier, ce livre dont la lecture me jette dans les plus angéliques extafes feroit l'ouvrage d'un vil débauché! comptez, Monfieur, qu'il n'en eft rien: ce n'eft pas avec de l'efprit & du

jargon que ces choses-là se trouvent. Vous voulez qu'un hypocrite adroit, qui ne marche à ses fins qu'à force de ruse & d'astuce, aille étourdiment se livrer à l'impétuosité de l'indignation contre tous les états, contre tous les partis sans exception, & dire également les plus dures vérités aux uns & aux autres. Papistes, huguenots, grands, petits, hommes, femmes, robins, soldats, moines, prêtres, dévots, médecins, philosophes, *Tros Rutulusve fuat*, tout est peint, tout est démasqué sans jamais un mot d'aigreur, ni de personnalité contre qui que ce soit, mais sans ménagement pour aucun parti. Vous voulez qu'il ait toujours suivi sa fougue au point d'avoir tout soulevé contre lui, tout réuni pour l'accabler dans sa disgrace, & tout cela sans se ménager ni défenseur, ni appui, sans s'embarrasser même du succès de ses livres, sans s'informer au moins de l'effet qu'ils produisoient, & de l'orage qu'ils attiroient sur sa tête, & sans en concevoir le moindre souci quand le bruit commença d'en arriver jusqu'à lui? Cette intrépidité, cette imprudence, cette incurie est-elle de l'homme faux & fin que vous m'avez peint? Enfin vous voulez qu'un *misérable* à qui l'on a ôté le nom de *scélérat*, qu'on ne trouvoit pas encore assez abject, pour lui donner celui de *coquin*, comme exprimant mieux la bassesse & l'indignité de son ame; vous voulez que ce reptile ait pris & soutenu pendant quinze volumes le langage intrépide & fier d'un écrivain qui, consacrant sa plume à la vérité, ne quête point les suffrages du public, & que le témoignage de son cœur met au-dessus des jugemens des hommes? Vous voulez que parmi tant de si beaux livres modernes, les seuls qui pénetrent jusqu'à mon cœur, qui l'enflamment d'amour pour la vertu, qui l'attendrissent sur les miseres humaines, soient précisément les jeux d'un détestable fourbe qui se moque de ses lecteurs & ne croit pas un mot de ce qu'il leur dit avec tant de chaleur & de force; tandis que tous les autres, écrits, à ce que vous m'assurez, par de vrais sages dans de si pures intentions, me glacent le cœur, le resserrent, & ne m'inspirent, avec des sentimens d'aigreur, de peine & de haine, que le plus intolérant esprit de parti? Tenez, Monsieur, s'il n'est pas impossible que tout cela soit, il l'est du moins que jamais je le croie, fût-il mille fois démontré. Encore un coup, je ne résiste point à vos preuves; elles m'ont pleinement convaincu;

mais ce que je ne crois ni ne croirai de ma vie, c'eſt que l'Emile, & ſur-tout l'article du goût, dans le quatrieme livre, ſoit l'ouvrage d'un cœur dépravé; que l'Héloïſe, & ſur-tout la lettre ſur la mort de Julie, ait été écrite par un ſcélérat; que celle à M. d'Alembert ſur les ſpectacles ſoit la production d'une ame double; que le ſommaire du projet de paix perpétuelle ſoit celle d'un ennemi du genre-humain; que le recueil entier des écrits du même Auteur ſoit ſorti d'une ame hypocrite & d'une mauvaiſe tête, non du pur zele d'un cœur brûlant d'amour pour la vertu. Non, Monſieur, non Monſieur; le mien ne ſe prêtera jamais à cette abſurde & fauſſe perſuaſion. Mais je dis & je ſoutiendrai toujours qu'il faut qu'il y ait deux J. J., & que l'Auteur des livres & celui des crimes ne ſont pas le même homme. Voilà un ſentiment ſi bien enraciné dans le fond de mon cœur que rien ne me l'ôtera jamais.

LE FRANÇOIS.

C'EST pourtant une erreur ſans le moindre doute; & une autre preuve qu'il a fait des livres, eſt qu'il en fait encore tous les jours.

ROUSSEAU.

VOILA ce que j'ignorois, & l'on m'avoit dit au contraire qu'il s'occupoit uniquement depuis quelques années à copier de la muſique.

LE FRANÇOIS.

BON, copier! Il en fait le ſemblant pour faire le pauvre quoiqu'il ſoit riche, & couvrir ſa rage de faire des livres & de barbouiller du papier. Mais perſonne ici n'en eſt la dupe, & il faut que vous veniez de bien loin pour l'avoir été.

ROUSSEAU.

SUR quoi, je vous prie, roulent ces nouveaux livres dont il ſe cache ſi bien, ſi à propos & avec tant de ſuccès?

LE FRANÇOIS.

CE ſont des fadaiſes de toute eſpece; des leçons d'Athéïſme, des éloges de la philoſophie moderne, des oraiſons funebres, des traductions, des ſatyres. . . .

ROUSSEAU.

CONTRE ſes ennemis, ſans doute?

LE FRANÇOIS.

NON, contre les ennemis de ſes ennemis.

ROUSSEAU.

VOILA de quoi je ne me ſerois pas douté.

LE FRANÇOIS.

OH vous ne connoiſſez pas la ruſe du drôle ! Il fait tout cela pour ſe mieux déguiſer. Il fait de violentes ſorties contre la préſente adminiſtration (en 1772) dont il n'a point à ſe plaindre, en faveur du Parlement qui l'a ſi indignement traité, & de l'auteur de toutes ſes miſeres, qu'il devroit avoir en horreur. Mais à chaque inſtant ſa vanité ſe décele par les plus ineptes louanges de lui-même. Par exemple, il a fait derniérement un livre fort plat, intitulé : *l'an deux mille deux cent quarante*, dans lequel il conſacre avec ſoin tous ſes écrits à la poſtérité, ſans même excepter Narciſſe, & ſans qu'il en manque une ſeule ligne.

ROUSSEAU.

C'EST en effet une bien étonnante balourdiſe. Dans les livres qui portent ſon nom, je ne vois pas un orgueil auſſi bête.

LE FRANÇOIS.

EN ſe nommant il ſe contraignoit ; à préſent qu'il ſe croit bien caché, il ne ſe gêne plus.

ROUSSEAU.

IL a raiſon, cela lui réuſſit ſi bien ! Mais, Monſieur, quel eſt donc le vrai but de ſes livres que cet homme ſi fin publie avec tant de myſtere en faveur des gens qu'il devroit haïr, & de la doctrine à laquelle il a paru ſi contraire?

LE FRANÇOIS.

EN doutez-vous? C'eſt de ſe jouer du public & de faire parade de ſon éloquence, en prouvant ſucceſſivement le pour & le contre, & promenant ſes lecteurs du blanc au noir pour ſe moquer de leur crédulité.

ROUSSEAU.

Par ma foi ! voilà, pour la détreſſe où il ſe trouve, un homme de bien bonne humeur, & qui, pour être auſſi haineux que vous le faites, n'eſt gueres occupé de ſes ennemis ! Pour moi, ſans être vain ni vindicatif, je vous déclare que ſi j'étois à ſa place, & que je vouluſſe encore faire des livres, ce ne ſeroit pas pour faire triompher mes perſécuteurs & leur doctrine aux dépens de ma réputation & de mes propres écrits. S'il eſt réellement l'auteur de ceux qu'il n'avoue pas, c'eſt une forte & nouvelle preuve qu'il ne l'eſt pas de ceux qu'il avoue. Car aſſurément il faudroit le ſuppoſer bien ſtupide & bien ennemi de lui-même, pour chanter la palinodie ſi mal à propos.

LE FRANÇOIS.

Il faut avouer que vous êtes un homme bien obſtiné, bien tenace dans vos opinions ; au peu d'autorité qu'ont ſur vous celles du public, on voit bien que vous n'êtes pas François. Parmi tous nos ſages ſi vertueux, ſi juſtes, ſi ſupérieurs à toute partialité ; parmi toutes nos dames ſi ſenſibles, ſi favorables à un Auteur qui peint ſi bien l'amour, il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait fait la moindre réſiſtance aux argumens triomphans de nos Meſſieurs, perſonne qui ne ſe ſoit rendu avec empreſſement, avec joie, aux preuves que ce même auteur qu'on diſoit tant aimer, que ce même J. J. ſi fêté, mais ſi rogue & haïſſable, étoit la honte & l'opprobre du genre humain ; & maintenant qu'on s'eſt ſi bien paſſionné pour cette idée, qu'on n'en voudroit pas changer quand la choſe ſeroit poſſible, vous ſeul, plus difficile que tout le monde, venez ici nous propoſer une diſtinction neuve & imprévue, qui ne le ſeroit pas ſi elle avoit la moindre ſolidité. Je conviens pourtant qu'à travers tout ce *pathos*, qui, ſelon moi, ne dit pas grand choſe, vous ouvrez de nouvelles vues qui pourroient avoir leur uſage, communiquées à nos Meſſieurs. Il eſt certain que ſi l'on pouvoit prouver que J. J. n'a fait aucun des livres qu'il s'attribue, comme on prouve qu'il n'a pas fait le Devin, on ôteroit une difficulté qui ne laiſſe pas d'arrêter, ou du moins d'embarraſſer bien des gens, malgré les preuves convaincantes des forfaits de ce miſérable. Mais je ſerois auſſi fort ſurpris, pour peu qu'on pût appuyer cette idée, qu'on ſe fût aviſé ſi tard de la propoſer. Je vois qu'en s'attachant à le couvrir de

tout l'opprobre qu'il mérite, nos Messieurs ne laissent pas de s'inquiéter quelquefois de ces livres qu'ils détestent, qu'ils tournent même en ridicule de toute leur force, mais qui leur attirent souvent des objections incommodes, qu'on leveroit tout-d'un-coup en affirmant qu'il n'a pas écrit un seul mot de tout cela, & qu'il en est incapable, comme d'avoir fait le Devin. Mais je vois qu'on a pris ici une route contraire qui ne peut gueres ramener à celle-là ; & l'on croit si bien que ces écrits sont de lui, que nos Messieurs s'occupent depuis long-tems à les éplucher, pour en extraire le poison.

ROUSSEAU.

Le poison !

LE FRANÇOIS.

Sans doute. Ces beaux livres vous ont séduit comme bien d'autres, & je suis peu surpris qu'à travers toute cette ostentation de belle morale, vous n'ayez pas senti les doctrines pernicieuses qu'il y répand ; mais je le serois fort qu'elles n'y fussent pas. Comment un tel serpent n'infecteroit-il pas de son venin tout ce qu'il touche ?

ROUSSEAU.

Eh bien, Monsieur, ce venin ! en a-t-on déja beaucoup extrait de ces livres ?

LE FRANÇOIS.

Beaucoup, à ce qu'on m'a dit, & même il s'y met tout à découvert dans nombre de passages horribles, que l'extrême prévention qu'on avoit pour ces livres empêcha d'abord de remarquer ; mais qui frappent maintenant de surprise & d'effroi tous ceux qui, mieux intruits, les lisent comme il convient.

ROUSSEAU.

Des passages horribles ! J'ai lu ces livres avec grand soin, mais je n'y en ai point trouvé de tels, je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelqu'un.

LE FRANÇOIS.

Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurois faire : mais j'en demanderai la liste à nos Messieurs qui les ont recueillis, & je vous la

communiquerai. Je me rappelle ſeulement qu'on cite une note de l'Emile, où il enſeigne ouvertement l'aſſaſſinat.

ROUSSEAU.

COMMENT, Monſieur, il enſeigne ouvertement l'aſſaſſinat, & cela n'a pas été remarqué de la premiere lecture! Il falloit qu'il eût en effet des lecteurs bien prévenus ou bien diſtraits. Et où donc avoient les yeux les Auteurs de ces ſages & graves Réquiſitoires ſur leſquels on l'a ſi réguliérement décrété? Quelle trouvaille pour eux! quel regret de l'avoir manquée!

LE FRANÇOIS.

AH! c'eſt que ces livres étoient trop pleins de choſes à reprendre pour qu'on pût tout relever.

ROUSSEAU.

IL eſt vrai que le bon, le judicieux Joli de Fleuri, tout plein de l'horreur que lui inſpiroit le *ſyſtême criminel de la Religion naturelle*, ne pouvoit gueres s'arrêter à des bagatelles comme des leçons d'aſſaſſinat; ou peut-être, comme vous dites, ſon extrême prévention pour ſe livre l'empêchoit-elle de les remarquer. Dites, dites, Monſieur, que vos chercheurs de poiſon ſont bien plutôt ceux qui l'y mettent, & qu'il n'y en a point pour ceux qui n'en cherchent pas. J'ai lu vingt fois la note dont vous parlez, ſans y voir autre choſe qu'une vive indignation contre un préjugé gothique, non moins extravagant que funeſte, & je ne me ſerois jamais douté du ſens que vos Meſſieurs lui donnent, ſi je n'avois pas vu par haſard une lettre inſidieuſe qu'on a fait écrire à l'Auteur à ce ſujet, & la réponſe qu'il a eu la foibleſſe d'y faire, & où il explique le ſens de cette note, qui n'avoit pas beſoin d'autre explication que d'être lue à ſa place par d'honnêtes gens. Un Auteur qui écrit d'après ſon cœur, eſt ſujet, en ſe paſſionnant, à des fougues qui l'entraînent au-delà du but, & à des écarts où ne tombent jamais ces écrivains ſubtils & methodiſtes, qui, ſans s'animer ſur rien au monde, ne diſent jamais que ce qu'il leur eſt avantageux de dire, & qu'ils ſavent tourner ſans ſe commettre, pour produire l'effet qui convient à leur intérêt. Ce ſont les imprudences d'un homme confiant en lui-même, & dont l'ame généreuſe ne ſuppo[illegible]

même que l'on puiſſe douter de lui. Soyez ſûr que jamais hypocrite ni fourbe n'ira s'expoſer à découvert. Nos Philoſophes ont bien ce qu'ils appellent leur doctrine intérieure, mais ils ne l'enſeignent au public qu'en ſe cachant, & à leurs amis qu'en ſecret. En prenant toujours tout à la lettre, on trouveroit peut-être en effet moins à reprendre dans les livres les plus dangereux, que dans ceux dont nous parlons ici, & en général que dans tous ceux où l'Auteur, ſûr de lui-même, & parlant d'abondance de cœur, s'abandonne à toute ſa véhémence, ſans ſonger aux priſes qu'il peut laiſſer au méchant qui le guette de ſang-froid, & qui ne cherche dans tout ce qu'il offre de bon & d'utile qu'un côté mal gardé par lequel il puiſſe enfoncer le poignard. Mais liſez tous ces paſſages dans le ſens qu'ils préſentent naturellement à l'eſprit du lecteur, & qu'ils avoient dans celui de l'Auteur en les écrivant, liſez-les à leur place avec ce qui précede & ce qui ſuit, conſultez la diſpoſition de cœur où ces lectures vous mettent; c'eſt cette diſpoſition qui vous éclairera ſur leur véritable ſens. Pour toute réponſe à ces ſiniſtres interprétateurs & pour leur juſte peine, je ne voudrois que leur faire lire à haute voix l'ouvrage entier qu'ils déchirent ainſi par lambeaux pour les teindre de leur venin; je doute qu'en finiſſant cette lecture il s'en trouvât un ſeul aſſez impudent pour oſer renouveller ſon accuſation.

LE FRANÇAIS.

JE ſais qu'on blâme en général cette maniere d'iſoler & défigurer les paſſages d'un Auteur pour les interpréter au gré de la paſſion d'un cenſeur injuſte; mais par vos propres principes, nos Meſſieurs vous mettront ici loin de votre compte; car c'eſt encore moins dans des traits épars que dans toute la ſubſtance des livres dont il s'agit, qu'ils trouvent le poiſon que l'auteur a pris ſoin d'y répandre: mais il y eſt fondu avec tant d'art, que ce n'eſt que par les plus ſubtiles analyſes qu'on vient à bout de le découvrir.

ROUSSEAU.

EN ce cas il étoit fort inutile de l'y mettre; car, encore un coup, s'il faut chercher ce venin pour le ſentir, il n'y eſt que pour ceux qui l'y cherchent, ou plutôt qui l'y mettent. Pour moi, par exemple, qui

qui ne me suis point avisé d'y en chercher, je puis bien jurer n'y en avoir point trouvé.

Le François.

En qu'importe, s'il fait son effet sans être apperçu ? Effet qui ne résulte pas d'un tel ou d'un tel passage en particulier, mais de la lecture entiere du livre. Qu'avez-vous à dire à cela ?

Rousseau.

Rien, sinon qu'ayant lu plusieurs fois en entier les écrits que J. J. s'attribue, l'effet total qu'il en a résulté dans mon ame a toujours été de me rendre plus humain, plus juste, meilleur que je n'étois auparavant ; jamais je ne me suis occupé de ces livres sans profit pour la vertu.

Le François.

Oh ! je vous certifie que ce n'est pas là l'effet que leur lecture a produit sur nos Messieurs.

Rousseau.

Ah, je le crois ! mais ce n'est pas la faute des livres : car pour moi, plus j'y ai livré mon cœur, moins j'y ai senti ce qu'ils y trouvent de pernicieux, & je suis sûr que cet effet qu'ils ont produit sur moi sera le même sur tout honnête homme qui les lira avec la même impartialité.

Le François.

Dites, avec la même prévention ; car ceux qui ont senti l'effet contraire, & qui s'occupent pour le bien public de ces utiles recherches, sont tous des hommes de la plus sublime vertu & de grands Philosophes qui ne se trompent jamais.

Rousseau.

Je n'ai rien encore à dire à cela. Mais faites une chose ; imbu des principes de ces grands Philosophes qui ne se trompent jamais, mais sincere dans l'amour de la vérité, mettez-vous en état de prononcer comme eux avec connoissance de cause, & de décider sur cet article entr'eux d'un côté, escortés de tous leurs disciples qui ne jurent que par les maitres, & de l'autre tout le public avant qu'ils l'eussent mis en

endoctriné. Pour cela, lisez vous-même les livres dont il s'agit, & sur les dispositions où vous laissera leur lecture, jugez de celle où étoit l'Auteur en les écrivant, & de l'effet naturel qu'ils doivent produire quand rien n'agira pour le détourner. C'est, je crois, le moyen le plus sûr de porter sur ce point un jugement équitable.

LE FRANÇOIS.

QUOI ! vous voulez m'imposer le supplice de lire une immense compilation de préceptes de vertu rédigés par un coquin ?

ROUSSEAU.

NON, Monsieur, je veux que vous lisiez le vrai systême du cœur humain rédigé par un honnête homme, & publié sous un autre nom. Je veux que vous ne vous préveniez point contre des livres bons & utiles, uniquement parce qu'un homme indigne de les lire a l'audace de s'en dire l'Auteur.

LE FRANÇOIS.

SOUS ce point de vue, on pourroit se résoudre à lire ces livres, si ceux qui les ont le mieux examinés ne s'accordoient tous, excepté vous seul, à les trouver nuisibles & dangereux ; ce qui prouve assez que ces livres ont été composés, non comme vous dites, par un honnête homme dans des intentions louables, mais par un fourbe adroit, plein de mauvais sentimens masqués d'un extérieur hypocrite, à la faveur duquel ils surprennent, séduisent & trompent les gens.

ROUSSEAU.

TANT que vous continuerez de la sorte à mettre en fait sur l'autorité d'autrui l'opinion contraire à la mienne, nous ne saurions être d'accord. Quand vous voudrez juger par vous-même, nous pourrons alors comparer nos raisons, & choisir l'opinion la mieux fondée. Mais dans une question de fait comme celle-ci, je ne vois pourquoi je serois obligé de croire, sans aucune raison probante, que d'autres ont ici mieux vu que moi.

LE FRANÇOIS.

COMPTEZ-VOUS pour rien le calcul des voix quand vous êtes seul à voir autrement que tout le monde ?

ROUSSEAU.

POUR faire ce calcul avec justesse, il faudroit auparavant savoir combien de gens dans cette affaire ne voient, comme vous, que par les yeux d'autrui. Si du nombre de ces bruyantes voix on ôtoit les échos qui ne font que répéter celle des autres, & que l'on comptât celles qui restent dans le silence, faute d'oser se faire entendre, il y auroit peut-être moins de disproportion que vous ne pensez. En réduisant toute cette multitude au petit nombre de gens qui menent les autres, il me resteroit encore une forte raison de ne pas préférer leur avis au mien : car je suis ici parfaitement sûr de ma bonne foi, & je n'en puis dire autant avec la même assurance d'aucun de ceux qui, sur cet article, disent penser autrement que moi. En un mot, je juge ici par moi-même. Nous ne pouvons donc raisonner au pair vous & moi, que vous ne vous mettiez en état de juger par vous-même aussi.

LE FRANÇOIS.

J'AIME mieux, pour vous complaire, faire plus que vous ne demandez, en adoptant votre opinion préférablement à l'opinion publique ; car je vous avoue que le seul doute si ces livres ont été faits par ce misérable, m'empêcheroit d'en supporter la lecture aisément.

ROUSSEAU.

FAITES mieux encore. Ne songez point à l'Auteur en les lisant, & sans vous prévenir ni pour ni contre, livrez votre ame aux impressions qu'elle en recevra. Vous vous assurerez ainsi par vous-même de l'intention dans laquelle ont été écrits ces livres, & s'ils peuvent être l'ouvrage d'un scélérat qui couvoit de mauvais desseins.

LE FRANÇOIS.

SI je fais pour vous cet effort, n'espérez pas du moins que ce soit gratuitement. Pour m'engager à lire ces livres malgré ma répugnance, il faut, malgré la vôtre, vous engager vous-même à voir l'Auteur, ou, selon vous, celui qui se donne pour tel, à l'examiner avec soin, & à démêler à travers son hypocrisie le fourbe adroit qu'elle a masqué si long-tems.

ROUSSEAU.

QUE m'osez-vous proposer ? Moi que j'aille chercher un pareil

homme ! que je le voie ! que je le hante ! Moi qui m'indigne de respirer l'air qu'il respire, moi qui voudrois mettre le diametre de la terre entre lui & moi & m'en trouverois trop près encore ! Rousseau vous a-t-il donc paru facile en liaisons, au point d'aller chercher la fréquentation des méchans ? Si jamais j'avois le malheur de trouver celui-ci sur mes pas, je ne m'en consolerois qu'en le chargeant des noms qu'il mérite, en confondant sa morgue hypocrite par les plus cruels reproches, en l'accablant de l'affreuse liste de ses forfaits.

LE FRANÇOIS.

QUE dites-vous là ? Que vous m'effrayez ! Avez-vous oublié l'engagement sacré que vous avez pris de garder avec lui le plus profond silence, & de ne lui jamais laisser connoître que vous ayez même aucun soupçon de tout ce que je vous ai dévoilé ?

ROUSSEAU.

COMMENT ? vous m'étonnez. Cet engagement regardoit uniquement, du moins je l'ai cru, le tems qu'il a fallu mettre à m'expliquer les secrets affreux que vous m'avez révélés. De peur d'en brouiller le fil, il falloit ne pas l'interrompre jusqu'au bout, & vous ne vouliez pas que je m'exposasse à des discussions avec un fourbe, avant d'avoir toutes les instructions nécessaires pour le confondre pleinement. Voilà ce que j'ai compris de vos motifs dans le silence que vous m'avez imposé, & je n'ai pu supposer que l'obligation de ce silence allât plus loin que ne le permettent la justice & la loi.

LE FRANÇOIS.

NE vous y trompez donc plus. Votre engagement, auquel vous ne pouvez manquer sans violer votre foi, n'a, quant à sa durée, d'autres bornes que celles de la vie. Vous pouvez, vous devez même répandre, publier par-tout l'affreux détail de ses vices & de ses crimes, travailler avec zele à étendre & accroître de plus en plus sa diffamation, le rendre, autant qu'il est possible, odieux, méprisable, exécrable à tout le monde. Mais il faut toujours mettre à cette bonne œuvre un air de mystere & de commisération qui en augmente l'effet ; & loin de lui donner jamais aucune explication

qui le mette à portée de répondre & de se défendre, vous devez concourir avec tout le monde à lui faire ignorer toujours ce qu'on sait, & comment on le sait.

ROUSSEAU.

VOILA des devoirs que j'étois bien éloigné de comprendre, quand vous me les avez imposés, & maintenant qu'il vous plait de me les expliquer, vous ne pouvez douter qu'ils ne me surprennent, & que je ne sois curieux d'apprendre sur quels principes vous les fondez. Expliquez-vous donc, je vous prie, & comptez sur toute mon attention.

LE FRANÇOIS.

O MON bon ami ! qu'avec plaisir votre cœur navré du déshonneur que fait à l'humanité cet homme qui n'auroit jamais dû naître, va s'ouvrir à des sentimens qui en font la gloire dans les nobles ames de ceux qui ont démasqué ce malheureux ; ils étoient ses amis, ils faisoient profession de l'être. Séduits par un extérieur honnête & simple, par une humeur crue alors facile & douce, par la mesure de talens qu'il falloit pour sentir les leurs, sans prétendre à la concurrence, ils le rechercherent, se l'attacherent, & l'eurent bientôt subjugué ; car il est certain que cela n'étoit pas difficile. Mais quand ils virent que cet homme si simple & si doux, prenant tout-d'un-coup l'essor, s'élevoit d'un vol rapide à une réputation à laquelle ils ne pouvoient atteindre, eux qui avoient tant de hautes prétentions si bien fondées, ils se douterent bientôt qu'il y avoit là-dessous quelque chose qui n'alloit pas bien, que cet esprit bouillant n'avoit pas si long-tems contenu son ardeur sans mystere ; & dès-lors, persuadés que cette apparente simplicité n'étoit qu'un voile qui cachoit quelque projet dangereux, ils formerent la ferme résolution de trouver ce qu'ils cherchoient, & prirent à loisir les mesures les plus sûres pour ne pas perdre leurs peines.

ILS se concerterent donc pour éclairer toutes ses allures, de maniere que rien ne leur pût échaper. Il les avoit mis lui-même sur la voie, par la déclaration d'une faute grave qu'il avoit commise, & dont il leur confia le secret sans nécessité, sans utilité, non, comme disoit l'hypocrite, pour ne rien cacher à l'amitié, & ne pas

paroître à leurs yeux meilleur qu'il n'étoit, mais plutôt, comme ils disent très-sensément eux-mêmes, pour leur donner le change, occuper ainsi leur attention, & les détourner de vouloir pénétrer plus avant dans le mystere obscur de son caractere. Cette étourderie de sa part fut sans doute un coup du Ciel qui voulut forcer le fourbe à se démasquer lui-même, ou du moins à leur fournir la prise dont ils avoient besoin pour cela. Profitant habilement de cette ouverture pour tendre leurs piéges autour de lui, ils passerent aisément de sa confidence à celle des complices de sa faute, desquels ils se firent bientôt autant d'instrumens pour l'exécution de leur projet. Avec beaucoup d'adresse, un peu d'argent & de grandes promesses, ils gagnerent tout ce qui l'entouroit, & parvinrent ainsi par degrés à être instruits de ce qui le regardoit, aussi-bien & mieux que lui-même. Le fruit de tous ces soins fut la découverte & la preuve de ce qu'ils avoient pressenti sitôt que ces livres firent du bruit; savoir, que ce grand prêcheur de vertu n'étoit qu'un monstre chargé de crimes cachés, qui depuis quarante ans masquoit l'ame d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme.

ROUSSEAU.

CONTINUEZ de grace. Voilà vraiment des choses surprenantes que vous me racontez-là.

LE FRANÇOIS.

VOUS avez vu en quoi consistoient ces découvertes. Vous pouvez juger de l'embarras de ceux qui les avoient faites. Elles n'étoient pas de nature à pouvoir être tues, & l'on n'avoit pas pris tant de peines pour rien; cependant, quand il n'y auroit eu à les publier d'autre inconvénient que d'attirer au coupable les peines qu'il avoit méritées, c'en étoit assez pour empêcher ces hommes généreux de l'y vouloir exposer. Ils devoient, ils vouloient le démasquer, mais ils ne vouloient pas le perdre, & l'un sembloit pourtant suivre nécessairement l'autre. Comment le confondre sans le punir? Comment l'épargner sans se rendre responsable de la continuation de ses crimes: car pour du repentir, ils savoient bien qu'ils n'en devoient point attendre de lui. Ils savoient ce qu'ils devoient à la justice, à la vérité, à la sûreté publique; mais ils ne savoient pas moins

ce qu'ils se devoient à eux-mêmes. Après avoir eu le malheur de vivre avec ce scélérat dans l'intimité, ils ne pouvoient le livrer à la vindicte publique sans s'exposer à quelque blâme ; & leurs honnêtes ames, pleines encore de commisération pour lui, vouloient sur-tout éviter le scandale, & faire qu'aux yeux de toute la terre, il leur dût son bien-être & sa conservation. Ils concerterent donc soigneusement leurs démarches, & résolurent de graduer si bien le développement de leurs découvertes, que la connoissance ne s'en répandit dans le public qu'à mesure qu'on y reviendroit des préjugés qu'on avoit en sa faveur. Car son hypocrisie avoit alors le plus grand succès. La route nouvelle qu'il s'étoit frayée, & qu'il paroissoit suivre avec assez de courage pour mettre sa conduite d'accord avec ses principes ; son audacieuse morale qu'il sembloit prêcher par son exemple encore plus que par ses livres, & sur-tout son désintéressement apparent dont tout le monde alors étoit la dupe ; toutes ces singularités qui supposoient du moins une ame ferme, excitoient l'admiration de ceux mêmes qui les désapprouvoient. On applaudissoit à ses maximes sans les admettre, & à son exemple sans vouloir le suivre.

Comme ces dispositions du public auroient pu l'empêcher de se rendre aisément à ce qu'on lui vouloit apprendre, il fallut commencer par les changer. Ses fautes mises dans le jour le plus odieux commencerent l'ouvrage ; son imprudence à les déclarer auroit pu paroître franchise ; il la fallut déguiser. Cela paroissoit difficile ; car on m'a dit qu'il en avoit fait dans l'Emile un aveu presque formel avec des regrets qui devoient naturellement lui épargner les reproches des honnêtes gens. Heureusement le public qu'on animoit alors contre lui, & qui ne voit rien que ce qu'on veut qu'il voie, n'apperçut point tout cela, & bientôt avec les renseignemens suffisans pour l'accuser & le convaincre, sans qu'il parût que ce fût lui qui les eût fournis, on eut la prise nécessaire pour commencer l'œuvre de sa diffamation. Tout se trouvoit merveilleusement disposé pour cela. Dans ses brutales déclamations il avoit, comme vous le remarquez vous-même, attaqué tous les états : tous ne demandoient pas mieux que de concourir à cette œuvre qu'aucun n'osoit entamer de

peur de paroître écouter uniquement la vengeance. Mais à la faveur de ce premier fait bien établi & suffisamment aggravé, tout le reste devint facile. On put, sans soupçon d'animosité, se rendre l'écho de ses amis, qui même ne le chargeoient qu'en le plaignant, & seulement pour l'acquit de leur conscience ; & voilà comment, dirigé par des gens instruits du caractere affreux de ce monstre, le public, revenu peu-à-peu des jugemens favorables qu'il en avoit portés si long-tems, ne vit plus que du faste où il avoit vu du courage, de la bassesse où il avoit vu de la simplicité, de la forfanterie où il avoit vu du désintéressement, & du ridicule où il avoit vu de la singularité.

Voila l'état où il fallut amener les choses pour rendre croyables, même avec toutes leurs preuves, les noirs mysteres qu'on avoit à révéler, & pour le laisser vivre dans une liberté du moins apparente, & dans une absolue impunité. Car une fois bien connu, l'on n'avoit plus à craindre qu'il pût ni tromper, ni séduire personne, & ne pouvant plus se donner des complices, il étoit hors d'état, surveillé comme il l'étoit par ses amis & par leurs amis, de suivre ses projets exécrables, & de faire aucun mal dans la société. Dans cette situation, avant de révéler les découvertes qu'on avoit faites, on capitula qu'elles ne porteroient aucun préjudice à sa personne, & que pour le laisser même jouir d'une parfaite sécurité, on ne lui laisseroit jamais connoître qu'on l'eût démasqué. Cet engagement contracté avec toute la force possible, a été rempli jusqu'ici avec une fidélité qui tient du prodige. Voulez-vous être le premier à l'enfreindre, tandis que le public entier, sans distinction de rang, d'âge, de sexe, de caractere, & sans aucune exception, pénétré d'admiration pour la générosité de ceux qui ont conduit cette affaire, s'est empressé d'entrer dans leurs nobles vues, & de les favoriser par pitié pour ce malheureux : car vous devez sentir que là-dessus sa sûreté tient à son ignorance, & que s'il pouvoit jamais croire que ses crimes sont connus, il se prévaudroit infailliblement de l'indulgence dont on les couvre pour en tramer de nouveaux avec la même impunité ; que cette impunité seroit alors d'un trop dangereux exemple, & que ces crimes sont de ceux qu'il faut ou punir sévérement, ou laisser dans l'obscurité.

Rousseau.

ROUSSEAU.

TOUT ce que vous venez de me dire m'est si nouveau, qu'il faut que j'y rêve long-tems pour arranger là-dessus mes idées. Il y a même quelques points sur lesquels j'aurois besoin de plus grande explication. Vous dites, par exemple, qu'il n'est pas à craindre que cet homme une fois bien connu séduise personne, qu'il se donne des complices, qu'il fasse aucun complot dangereux. Cela s'accorde mal avec ce que vous m'avez raconté vous-même de la continuation de ses crimes, & je craindrois fort au contraire qu'affiché de la sorte, il ne servît d'enseigne aux méchans pour former leurs associations criminelles, & pour employer ses funestes talens à les affermir. Le plus grand mal & la plus grande honte de l'état social est que le crime y fasse des liens plus indissolubles que n'en fait la vertu. Les méchans se lient entr'eux plus fortement que les bons, & leurs liaisons sont bien plus durables, parce qu'ils ne peuvent les rompre impunément, que de la durée de ces liaisons dépend le secret de leurs trames, l'impunité de leurs crimes, & qu'ils ont le plus grand intérêt à se ménager toujours réciproquement. Au lieu que les bons, unis seulement par des affections libres qui peuvent changer sans conséquence, rompent & se séparent sans crainte & sans risque dès qu'ils cessent de se convenir. Cet homme, tel que vous me l'avez décrit, intrigant, actif, dangereux, doit être le foyer des complots de tous les scélérats. Sa liberté, son impunité, dont vous faites un si grand mérite aux gens de bien qui le ménagent, est un très-grand malheur public : ils sont responsables de tous les maux qui peuvent en arriver, & qui même en arrivent journellement selon vos propres récits. Est-il donc louable à des hommes justes de favoriser ainsi les méchans aux dépens des bons ?

LE FRANÇOIS.

VOTRE objection pourroit avoir de la force, s'il s'agissoit ici d'un méchant d'une cathégorie ordinaire. Mais songez toujours qu'il s'agit d'un monstre, l'horreur du genre-humain, auquel personne au monde ne peut se fier en aucune sorte, & qui n'est pas même capable du pacte que les scélérats font entr'eux. C'est sous cet aspect qu'également connu de tous, il ne peut être à craindre à qui que ce soit

par ſes trames. Déteſté des bons pour ſes œuvres, il l'eſt encore plus des méchans pour ſes livres : par un juſte châtiment de ſa damnable hypocriſie, les fripons qu'il démaſque pour ſe maſquer, ont tous pour lui la plus invincible antipathie. S'ils cherchent à l'approcher, c'eſt ſeulement pour le ſurprendre & le trahir ; mais comptez qu'aucun d'eux ne tentera jamais de l'aſſocier à quelque mauvaiſe entrepriſe.

ROUSSEAU.

C'EST en effet un méchant d'une eſpece bien particuliere que celui qui ſe rend encore plus odieux aux méchans qu'aux bons, & à qui perſonne au monde n'oſeroit propoſer une injuſtice.

LE FRANÇOIS.

OUI, ſans doute, d'une eſpece particuliere, & ſi particuliere que la nature n'en a jamais produit, & j'eſpere n'en reproduira plus un ſemblable. Ne croyez pourtant pas qu'on ſe repoſe avec une aveugle confiance ſur cette horreur univerſelle. Elle eſt un des principaux moyens employés par les ſages qui l'ont excitée, pour l'empêcher d'abuſer, par des pratiques pernicieuſes, de la liberté qu'on vouloit lui laiſſer, mais elle n'eſt pas le ſeul. Ils ont pris des précautions non moins efficaces, en le ſurveillant à tel point qu'il ne puiſſe dire un mot qui ne ſoit écrit, ni faire un pas qui ne ſoit marqué, ni former un projet qu'on ne pénetre à l'inſtant qu'il eſt conçu. Ils ont fait en ſorte que, libre en apparence au milieu des hommes, il n'eût avec eux aucune ſociété réelle, qu'il vécût ſeul dans la foule, qu'il ne ſût rien de ce qui ſe fait, rien de ce qui ſe dit autour de lui, rien ſur-tout de ce qui le regarde & l'intéreſſe le plus, qu'il ſe ſentît par-tout chargé de chaînes dont il ne pût ni montrer, ni voir le moindre veſtige. Ils ont élevé autour de lui des murs de ténebres impénétrables à ſes regards ; ils l'ont enterré vif parmi les vivans. Voilà peut-être la plus ſinguliere, la plus étonnante entrepriſe qui jamais ait été faite. Son plein ſuccès atteſte la force du génie qui l'a conçue, & de ceux qui en ont dirigé l'exécution ; & ce qui n'eſt pas moins étonnant encore, eſt le zele avec lequel le public entier s'y prête, ſans appercevoir lui-même la grandeur, la beauté du plan dont il eſt l'aveugle & fidele exécuteur.

VOUS ſentez bien néanmoins qu'un projet de cette eſpece, quelque

bien concerté qu'il pût être, n'auroit pu s'exécuter sans le concours du Gouvernement : mais on eut d'autant moins de peine à l'y faire entrer qu'il s'agissoit d'un homme odieux à ceux qui en tenoient les rênes, d'un Auteur dont les séditieux écrits respiroient l'austérité républicaine, & qui, dit-on, haïssoit le Visirat, méprisoit les Visirs, vouloit qu'un Roi gouvernât par lui-même, que les Princes fussent justes, que les peuples fussent libres, & que tout obéît à la loi. L'administration se prêta donc aux manœuvres nécessaires pour l'enlacer & le surveiller ; entrant dans toutes les vues de l'auteur du projet, elle pourvut à la sûreté du coupable autant qu'à son avilissement, & sous un air bruyant de protection, rendant sa diffamation plus solemnelle, parvint par degrés à lui ôter, avec toute espece de crédit, de considération, d'estime, tout moyen d'abuser de ses pernicieux talens pour le malheur du genre-humain.

Afin de le démasquer plus complétement, on n'a épargné ni soins, ni tems, ni dépense pour éclairer tous les momens de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Tous ceux dont les cajoleries l'ont attiré dans leurs piéges, tous ceux qui, l'ayant connu dans sa jeunesse, ont fourni quelque nouveau fait contre lui, quelque nouveau trait à sa charge, tous ceux en un mot qui ont contribué à le peindre comme on vouloit, ont été récompensés de maniere ou d'autre, & plusieurs ont été avancés eux ou leurs proches, pour être entrés de bonne grace dans toutes les vues de nos Messieurs. On a envoyé des gens de confiance chargés de bonnes instructions & de beaucoup d'argent à Venise, à Turin, en Savoye, en Suisse, à Geneve, partout où il a demeuré. On a largement récompensé tous ceux qui, travaillant avec succès, ont laissé de lui, dans ces pays, les idées qu'on en vouloit donner, & en ont rapporté les anecdotes qu'on vouloit avoir. Beaucoup même de personnes de tous les états, pour faire de nouvelles découvertes & contribuer à l'œuvre commune, ont entrepris à leurs propres frais & de leur propre mouvement, de grands voyages pour bien constater la scélératesse de J. J. avec un zele.....

ROUSSEAU.

Qu'ils n'auroient sûrement pas eu dans le cas contraire pour le

constater honnête homme. Tant l'aversion pour les méchans a plus de force dans les belles ames que l'attachement pour les bons !

Voila, comme vous le dites, un projet non moins admirable qu'admirablement exécuté. Il seroit bien curieux, bien intéressant de suivre dans leur détail toutes les manœuvres qu'il a fallu mettre en usage pour en amener le succès à ce point. Comme c'est ici un cas unique depuis que le monde existe, & d'où naît une loi toute nouvelle dans le code du genre-humain, il importeroit qu'on connût à fond toutes les circonstances qui s'y rapportent. L'interdiction du feu & de l'eau chez les Romains tomboit sur les choses nécessaires à la vie, celle-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable & douce, l'honneur, la justice, la vérité, la société, l'attachement, l'estime. L'interdiction romaine menoit à la mort ; celle-ci sans la donner la rend desirable, & ne laisse la vie que pour en faire un supplice affreux. Mais cette interdiction romaine étoit décernée dans une forme légale, par laquelle le criminel étoit juridiquement condamné. Je ne vois rien de pareil dans celle-ci. J'attends de savoir pourquoi cette omission, ou comment on y a suppléé ?

Le François.

J'avoue que dans les formes ordinaires, l'accusation formelle & l'audition du coupable sont nécessaires pour le punir : mais au fond qu'importent ces formes quand le délit est bien prouvé. La négation de l'accusé (car il nie toujours pour échaper au supplice) ne fait rien contre les preuves, & n'empêche point sa condamnation. Ainsi, cette formalité, souvent inutile, l'est sur-tout dans le cas présent, où tous les flambeaux de l'évidence éclairent des forfaits inouis.

Remarquez d'ailleurs que quand ces formalités seroient toujours nécessaires pour punir, elles ne le sont pas du moins pour faire grace, la seule chose dont il s'agit ici. Si, n'écoutant que la justice, on eût voulu traiter le misérable comme il le méritoit, il ne falloit que le saisir, le punir, & tout étoit fait. On se fût épargné des embarras, des soins, des frais immenses, & ce tissu de piéges & d'artifices dont on le tient enveloppé. Mais la générosité de ceux qui l'ont démasqué, leur tendre commisération pour lui ne leur permettant aucun procédé violent, il a bien fallu s'assurer de lui sans attenter à sa

liberté, & le rendre l'horreur de l'univers, afin qu'il n'en fût pas le fléau.

QUEL tort lui fait-on, & de quoi pourroit-il se plaindre? Pour le laisser vivre parmi les hommes, il a bien fallu le peindre à eux tel qu'il étoit. Nos Messieurs savent mieux que vous que les méchans cherchent & trouvent toujours leurs semblables pour comploter avec eux leurs mauvais desseins; mais on les empêche de se lier avec celui-ci, en le leur rendant odieux à tel point qu'ils n'y puissent prendre aucune confiance. Ne vous y fiez pas, leur dit-on, il vous trahira pour le seul plaisir de nuire; n'espérez pas le tenir par un intérêt commun. C'est très-gratuitement qu'il se plaît au crime; ce n'est point son intérêt qu'il y cherche; il ne connoît d'autre bien pour lui que le mal d'autrui: il préférera toujours le mal plus grand ou plus prompt de ses camarades, au mal moindre ou plus éloigné qu'il pourroit faire avec eux. Pour prouver tout cela, il ne faut qu'exposer sa vie. En faisant son histoire, on éloigne de lui les plus scélérats par la terreur. L'effet de cette méthode est si grand & si sûr que depuis qu'on le surveille & qu'on éclaire tous ses secrets, pas un mortel n'a encore eu l'audace de tenter sur lui l'appât d'une mauvaise action, & ce n'est jamais qu'au leurre de quelque bonne œuvre qu'on parvient à le surprendre.

ROUSSEAU.

VOYEZ comme quelquefois les extrêmes se touchent! Qui croiroit qu'un excès de scélératesse pût ainsi rapprocher de la vertu? Il n'y avoit que vos Messieurs au monde qui pussent trouver un si bel art.

LE FRANÇOIS.

CE qui rend l'exécution de ce plan plus admirable, c'est le mystere dont il a fallu le couvrir. Il falloit peindre le personnage à tout le monde, sans que jamais ce portrait passât sous ses yeux. Il falloit instruire l'univers de ses crimes, mais de telle façon que ce fût un mystere ignoré de lui seul. Il falloit que chacun le montrât au doigt, sans qu'il crût être vu de personne. En un mot, c'étoit un secret dont le public entier devoit être dépositaire, sans qu'il parvînt jamais à celui qui en étoit le sujet. Cela eût été difficile, peut-être impossible à exécuter avec tout autre: mais les projets fondés sur des principes généraux, échouent souvent. En les appropriant tellement à l'individu

qu'ils ne conviennent qu'à lui, on en rend l'exécution bien plus ſûre. C'eſt ce qu'on a fait auſſi habilement qu'heureuſement avec notre homme. On ſavoit qu'étranger & ſeul, il étoit ſans appui, ſans parens, ſans aſſiſtance, qu'il ne tenoit à aucun parti, & que ſon humeur ſauvage tendoit d'elle-même à l'iſoler; on n'a fait pour l'iſoler tout-à-fait que ſuivre ſa pente naturelle, y faire tout concourir, & dès-lors tout a été facile. En le ſéqueſtrant tout-à-fait du commerce des hommes qu'il fuit, quel mal lui fait-on? En pouſſant la bonté juſqu'à lui laiſſer une liberté du moins apparente, ne falloit-il pas l'empêcher d'en pouvoir abuſer? Ne falloit-il pas, en le laiſſant au milieu des citoyens, s'attacher à le leur bien faire connoître? Peut-on voir un ſerpent ſe gliſſer dans la place publique ſans crier à chacun de ſe garder du ſerpent? N'étoit-ce pas ſur-tout une obligation particuliere pour les ſages qui ont eu l'adreſſe d'écarter le maſque dont il ſe couvroit depuis quarante ans, & de le voir les premiers à travers ſes déguiſemens, tel qu'ils le montrent depuis lors à tout le monde? Ce grand devoir de le faire abhorrer pour l'empêcher de nuire, combiné avec le tendre intérêt qu'il inſpire à ces hommes ſublimes, eſt le vrai motif des ſoins infinis qu'ils prennent, des dépenſes immenſes qu'ils font pour l'entourer de tant de piéges, pour le livrer à tant de mains, pour l'enlacer de tant de façons, qu'au milieu de cette liberté feinte, il ne puiſſe ni dire un mot, ni faire un pas, ni mouvoir un doigt qu'ils ne le ſachent & ne le veuillent. Au fond tout ce qu'on en fait n'eſt que pour ſon bien, pour éviter le mal qu'on ſeroit contraint de lui faire, & dont on ne peut le garantir autrement. Il falloit commencer par l'éloigner de ſes anciennes connoiſſances pour avoir le tems de les bien endoctriner; on l'a fait décréter à Paris; quel mal lui a-t-on fait? Il falloit, par la même raiſon, l'empêcher de s'établir à Geneve; on l'y a fait décréter auſſi; quel mal lui a-t-on fait? On l'a fait lapider à Motiers; mais les cailloux qui caſſoient ſes fenêtres & ſes portes ne l'ont point atteint; quel mal donc lui ont-ils fait? On l'a fait chaſſer à l'entrée de l'hiver de l'Iſle ſolitaire où il s'étoit réfugié, & de toute la Suiſſe; mais c'étoit pour le forcer charitablement d'aller en Angleterre (1) chercher

(1) Choiſir un Anglois pour mon dépoſitaire & mon confident, ſeroit, ce me ſemble,

l'asyle qu'on lui préparoit à son insu depuis long-tems, & bien meilleur que celui qu'il s'étoit obstiné de choisir, quoiqu'il ne pût delà faire aucun mal à personne. Mais quel mal lui a-t-on fait à lui-même, & de quoi se plaint-il aujourd'hui ? Ne le laisse-t-on pas tranquille dans son opprobre ? Il peut se vautrer à son aise dans la fange où l'on le tient embourbé. On l'accable d'indignités, il est vrai ; mais qu'importe ? quelles blessures lui font-elles ? N'est-il pas fait pour les souffrir ; & quand chaque passant lui cracheroit au visage, quel mal après tout, cela lui feroit-il ? Mais ce monstre d'ingratitude ne sent rien, ne sait gré de rien, & tous les ménagemens qu'on a pour lui, loin de le toucher, ne font qu'irriter sa férocité. En prenant le plus grand soin de lui ôter tous ses amis, on ne leur a rien tant recommandé que d'en garder toujours l'apparence & le titre, & de prendre pour le tromper le même ton qu'ils avoient auparavant pour l'accueillir. C'est sa coupable défiance qui seule le rend misérable. Sans elle il seroit un peu plus dupe, mais il vivroit tout aussi content qu'autrefois. Devenu l'objet de l'horreur publique, il s'est vu par-là celui des attentions de tout le monde. C'étoit à qui le fêteroit, à qui l'auroit à dîner, à qui lui offriroit des retraites, à qui renchériroit d'empressement pour obtenir la préférence. On eût dit à l'ardeur qu'on avoit pour l'attirer, que rien n'étoit plus honorable, plus glorieux que de l'avoir pour hôte, & cela dans tous les états, sans en excepter les Grands & les Princes, & mon ours n'étoit pas content !

ROUSSEAU.

IL avoit tort, mais il devoit être bien surpris ! Ces Grands-là ne pensoient pas, sans doute, comme ce Seigneur Espagnol, dont vous savez la réponse à Charles-Quint, qui lui demandoit un de ses châteaux pour y loger le Connétable de Bourbon (1),

---

réparer, d'une maniere bien authentique, le mal que j'ai pu penser & dire de sa nation. On l'a trop abusée sur mon compte pour que j'aie pu ne pas m'abuser quelquefois sur le sien (*).

(*) *M. Rousseau étoit si bien revenu de ses préjugés contre l'Angleterre, que peu de tems avant sa mort, il donna commission à l'Editeur de lui chercher un asyle dans ce pays pour y finir ses jours.* Note de l'Editeur.

(1) ON a, dit-on, rendu inhabitable le château de Trye depuis que j'y ai logé. Si

LE FRANÇOIS.

LE cas eſt bien différent ; vous oubliez qu'ici c'eſt une bonne œuvre.

ROUSSEAU.

POURQUOI ne voulez-vous pas que l'hoſpitalité envers le Connétable fût une auſſi bonne œuvre que l'aſyle offert à un ſcélérat ?

LE FRANÇOIS.

EH vous ne voulez pas m'entendre ! Le Connétable ſavoit bien qu'il étoit rebelle à ſon Prince.

ROUSSEAU.

JEAN-JAQUES ne ſait donc pas qu'il eſt un ſcélérat ?

LE FRANÇOIS.

LE fin du projet eſt d'en uſer extérieurement avec lui comme s'il n'en ſavoit rien, ou comme ſi on l'ignoroit ſoi-même. De cette ſorte on évite avec lui le danger des explications, & feignant de le prendre pour un honnête homme, on l'obſede ſi bien ſous un air d'empreſſement pour ſon mérite, que rien de ce qui ſe rapporte à lui, ni lui-même ne peut échaper à la vigilance de ceux qui l'approchent. Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on fait toujours d'avance, les murs, les planchers, les ſerrures, tout eſt diſpoſé autour de lui pour la fin qu'on ſe propoſe, & l'on n'oublie pas de l'envoiſiner convenablement, c'eſt-à-dire, de mouches venimeuſes, de fourbes adroits & de filles accortes à qui l'on a bien fait leur leçon. C'eſt une choſe aſſez plaiſante de voir les barboteuſes de nos Meſſieurs prendre des airs de Vierge pour tâcher d'aborder cet ours. Mais ce ne ſont pas apparemment des Vierges qu'il lui faut, car ni les lettres pathétiques qu'on dicte à celles-là, ni les dolentes hiſtoires qu'on leur fait apprendre, ni tout l'étalage de leurs malheurs & de leurs vertus, ni celui de leurs charmes flétris n'ont pu l'attendrir. Ce

---

cette opération a rapport à moi, elle n'eſt pas conſéquente à l'empreſſement qui m'y avoit attiré, ni à celui avec lequel on engageoit M. le Prince de Ligne à m'offrir, dans le même tems, un aſyle charmant dans ſes terres, par une belle lettre qu'on eut même grand ſoin de faire courir dans tout Paris.

pourceau d'Epicure eſt devenu tout d'un coup un Xenocrate pour nos Meſſieurs.

ROUSSEAU.

N'EN fut-il point un pour vos Dames? Si ce n'étoit pas là le plus bruyant de ſes forfaits, c'en ſeroit ſûrement le plus irrémiſſible.

LE FRANÇOIS.

AH! Monſieur Rouſſeau, il faut toujours être galant, & de quelque façon qu'en uſe une femme, on ne doit jamais toucher cet article-là!

JE n'ai pas beſoin de vous dire que toutes ſes lettres ſont ouvertes, qu'on retient ſoigneuſement toutes celles dont il pourroit tirer quelque inſtruction, & qu'on lui en fait écrire de toutes les façons par différentes mains, tant pour ſonder ſes diſpoſitions par ſes réponſes, que pour lui ſuppoſer dans celles qu'il rebute & qu'on garde, des correſpondances dont on puiſſe un jour tirer parti contre lui. On a trouvé l'art de lui faire de Paris une ſolitude plus affreuſe que les cavernes & les bois, où il ne trouve au milieu des hommes, ni communication, ni conſolation, ni conſeil, ni lumieres, ni rien de tout ce qui pourroit lui aider à ſe conduire, un labyrinthe immenſe où l'on ne lui laiſſe appercevoir dans les ténebres que de fauſſes routes qui l'égarent de plus en plus. Nul ne l'aborde qui n'ait déja ſa leçon toute faite ſur ce qu'il doit lui dire & ſur le ton qu'il doit prendre en lui parlant. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir (1), & on ne le leur permet qu'après avoir reçu à ſon égard les inſtructions que j'ai moi-même été chargé de vous donner, au premier deſir que vous avez marqué de le connoître. S'il entre en quelque lieu public, il y eſt regardé & traité comme un peſtiféré: tout le monde l'entoure & le fixe, mais en s'écartant de lui & ſans lui parler, ſeulement pour lui ſervir de barriere, & s'il oſe parler lui-même & qu'on daigne lui répondre, c'eſt toujours ou par un menſonge, ou en éludant ſes queſtions d'un ton ſi rude & ſi mépriſant qu'il perd l'envie d'en faire. Au parterre on a grand ſoin de le recommander

(1) ON a mis pour cela, dans la rue, un marchand de tableaux tout vis-à-vis de ma porte, & à cette porte qu'on tient fermée, un ſecret, afin que tous ceux qui voudront entrer chez moi ſoient forcés de s'adreſſer aux voiſins qui ont leurs inſtructions & leurs ordres.

à ceux qui l'entourent, & de placer toujours à ſes côtés un garde ou un ſergent qui parle ainſi fort clairement de lui ſans rien dire. On l'a montré, ſignalé, recommandé par-tout aux facteurs, aux commis, aux gardes, aux mouches, aux ſavoyards, dans tous les ſpectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires. S'il cherchoit un livre, un almanach, un roman, il n'y en auroit plus dans tout Paris, le ſeul deſir manifeſté de trouver une choſe telle qu'elle ſoit, eſt pour lui l'infaillible moyen de la faire diſparoître. A ſon arrivée à Paris, il cherchoit douze chanſonnettes italiennes qu'il y fit graver, il y a une vingtaine d'années, & qui étoient de lui comme le Devin du Village : mais le recueil, les airs, les planches, tout diſparut, tout fut anéanti dès l'inſtant, ſans qu'il en ait pu recouvrer jamais un ſeul exemplaire. On eſt parvenu, à force de petites attentions multipliées, à le tenir dans cette ville immenſe toujours ſous les yeux de la populace qui le voit avec horreur. Veut-il paſſer l'eau vis-à-vis les Quatre-Nations ? On ne paſſera point pour lui, même en payant la voiture entiere. Veut-il ſe faire décroter ? Les décroteurs, ſur-tout ceux du Temple & du Palais-Royal, lui refuſeront avec mépris leurs ſervices. Entre-t-il aux Tuileries ou au Luxembourg ? Ceux qui diſtribuent des billets imprimés à la porte, ont ordre de le paſſer avec la plus outrageante affectation, & même de lui en refuſer net, s'il ſe préſente pour en avoir, & tout cela, non pour l'importance de la choſe, mais pour le faire remarquer, connoître & abhorrer de plus en plus.

Une de leurs plus jolies inventions eſt le parti qu'ils ont ſu tirer pour leur objet de l'uſage annuel de brûler en cérémonie un ſuiſſe de paille dans la rue aux Ours. Cette fête populaire paroiſſoit ſi barbare & ſi ridicule en ce ſiecle philoſophe, que, déja négligée, on alloit la ſupprimer tout-à-fait, ſi nos Meſſieurs ne ſe fuſſent aviſés de la renouveller bien précieuſement pour J. J. A cet effet, ils ont fait donner ſa figure & ſon vêtement à l'homme de paille, ils lui ont armé la main d'un couteau bien luiſant, & en le faiſant promener en pompe dans les rues de Paris, ils ont eu ſoin qu'on le mît en ſtation directement ſous les fenêtres de J. J. tournant & retournant la figure de tous côtés pour la bien montrer au Peuple, à qui

cependant de charitables interpretes font faire l'application qu'on defire, & l'excitent à brûler J. J. en effigie, en attendant mieux (1). Enfin l'un de nos Meffieurs m'a même affuré avoir eu le fenfible plaifir de voir des mendians lui rejetter au nez fon aumône, & vous comprenez bien.....

ROUSSEAU.

Qu'ils n'y ont rien perdu. Ah quelle douceur d'ame ! quelle charité ! Le zele de vos Meffieurs n'oublie rien.

LE FRANÇOIS.

Outre toutes ces précautions, on a mis en œuvre un moyen très-ingénieux pour découvrir s'il lui refte par malheur quelque perfonne de confiance qui n'ait pas encore les inftructions & les fentimens néceffaires pour fuivre à fon égard le plan généralement admis. On lui fait écrire par des gens qui, fe feignant dans la détreffe, implorent fon fecours ou fes confeils pour s'en tirer. Il caufe avec eux, il les confole, il les recommande aux perfonnes fur lefquelles il compte. De cette maniere on parvient à les connoître, & delà facilement à les convertir. Vous ne fauriez croire combien par cette manœuvre on a découvert de gens qui l'eftimoient encore & qu'il continuoit de tromper. Connus de nos Meffieurs, ils font bientôt détachés de lui, & l'on parvient par un art tout particulier, mais infaillible, à le leur rendre auffi odieux qu'il leur fut cher auparavant. Mais foit qu'il pénetre enfin ce manege, foit qu'en effet il ne lui refte plus perfonne, ces tentatives font fans fuccès depuis quelque tems. Il refufe conftamment de s'employer pour les gens qu'il ne connoît pas, & même de leur répondre, & cela va toujours aux fins qu'on fe propofe, en le faifant paffer pour un homme infenfible & dur. Car encore une fois rien n'eft mieux pour éluder fes pernicieux deffeins que de le rendre tellement haïffable à tous, que dès

(1) Il y auroit, à me brûler en perfonne, deux grands inconvéniens qui peuvent forcer ces Meffieurs à fe priver de ce plaifir. Le premier eft qu'étant une fois mort & brûlé, je ne ferois plus en leur pouvoir, & ils perdroient le plaifir plus grand de me tourmenter vif. Le fecond, bien plus grave, eft qu'avant de me brûler il faudroit enfin m'entendre, au moins pour la forme, & je doute que malgré vingt ans de précautions & de trames, ils ofent encore en courir le rifque.

qu'il desire une chose c'en soit assez pour qu'il ne la puisse obtenir, & que dès qu'il s'intéresse en faveur de quelqu'un, ce quelqu'un ne trouve plus ni patron, ni assistance.

ROUSSEAU.

En effet, tous ces moyens que vous m'avez détaillés, me paroissent ne pouvoir manquer de faire de ce J. J. la risée, le jouet du genre-humain, & de le rendre le plus abhorré des mortels.

LE FRANÇOIS.

Eh ! sans doute. Voilà le grand, le vrai but des soins généreux de nos Messieurs. Et graces à leur plein succès, je puis vous assurer que depuis que le monde existe, jamais mortel n'a vécu dans une pareille dépression.

ROUSSEAU.

Mais ne me disiez-vous pas, au contraire, que le tendre soin de son bien-être entroit pour beaucoup dans ceux qu'ils prennent à son égard ?

LE FRANÇOIS.

Oui, vraiment, & c'est-là sur-tout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'admirable dans le plan de nos Messieurs, qu'en l'empêchant de suivre ses volontés & d'accomplir ses mauvais desseins, on cherche cependant à lui procurer les douceurs de la vie, de façon qu'il trouve par-tout ce qui lui est nécessaire, & nulle part ce dont il peut abuser. On veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie & de la coupe de l'opprobre. On affecte même pour lui des attentions moqueuses & dérisoires (1), des respects comme ceux qu'on prodiguoit à Sancho dans son Isle, & qui le rendent encore plus ridicule aux yeux de la populace. Enfin, puisqu'il aime tant les distinctions, il a lieu d'être content, on a soin qu'elles ne lui manquent pas, & on le sert de son goût en le faisant par-tout montrer au doigt. Oui, Monsieur, on veut qu'il vive, & même agréablement, autant qu'il est possible à un méchant sans mal faire. On voudroit qu'il ne

(1) Comme quand on vouloit à toute force m'envoyer le vin d'honneur à Amiens, qu'à Londres les Tambours des Gardes devoient venir battre à ma porte, & qu'au Temple M. le Prince de Conti m'envoya sa Musique à mon lever.

manquât à ſon bonheur que les moyens de troubler celui des autres. Mais c'eſt un ours qu'il faut enchaîner de peur qu'il ne dévore les paſſans. On craint ſur-tout le poiſon de ſa plume, & l'on n'épargne aucune précaution pour l'empêcher de l'exhaler ; on ne lui laiſſe aucun moyen de défendre ſon honneur, parce que cela lui ſeroit inutile, que ſous ce prétexte il ne manqueroit pas d'attaquer celui d'autrui, & qu'il n'appartient pas à un homme livré à la diffamation d'oſer diffamer perſonne. Vous concevez que parmi les gens dont on s'eſt aſſuré, l'on n'a pas oublié les libraires, ſur-tout ceux dont il s'eſt autrefois ſervi. L'on en a même tenu un très-long-tems à la Baſtille ſous d'autres prétextes, mais en effet pour l'endoctriner plus long-tems à loiſir ſur le compte de J. J. (1). On a recommandé à tout ce qui l'entoure de veiller particuliérement à ce qu'il peut écrire. On a même tâché de lui en ôter les moyens, & l'on étoit parvenu, dans la retraite où on l'avoit attiré en Dauphiné, à écarter de lui toute encre liſible, en ſorte qu'il ne put trouver ſous ce nom que de l'eau légérement teinte, qui même en peu de tems perdoit toute ſa couleur. Malgré toutes ces précautions, le drôle eſt encore parvenu à écrire ſes mémoires qu'il appelle ſes confeſſions, & que nous appellons ſes menſonges, avec de l'encre de la Chine, à laquelle on n'avoit pas ſongé : mais ſi l'on ne peut l'empêcher de barbouiller du papier à ſon aiſe, on l'empêche au moins de faire circuler ſon venin : car aucun chiffon, ni petit ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut ſortir de ſes mains, ſans tomber à l'inſtant même dans celles des gens établis pour tout recueillir. A l'égard de ſes diſcours, rien n'en eſt perdu. Le premier ſoin de ceux qui l'entourent, eſt de s'attacher à le faire jaſer ; ce qui n'eſt pas difficile, ni même de lui faire dire à-peu-près ce qu'on veut, ou du moins comme on le veut, pour

---

(1) On y a détenu de même, en même tems, & pour le même effet, un Genevois de mes amis, lequel, aigri par d'anciens griefs contre les magiſtrats de Genève, excitoit les citoyens contr'eux à mon occaſion. Je penſois bien différemment, & jamais, en écrivant ſoit à eux, ſoit à lui, je ne ceſſai de les preſſer tous d'abandonner ma cauſe & de remettre à de meilleurs tems la défenſe de leurs droits. Cela n'empêcha pas qu'on ne publiât avoir trouvé tout le contraire dans les lettres que je lui écrivois, & que c'étoit moi qui étoit le boute feu. Que peuvent déſormais attendre des gens prêchant la vertu, la vérité, l'innocence, quand une fois ils en ſont venus juſques là ?

en tirer avantage, tantôt en lui débitant de fauſſes nouvelles, tantôt en l'animant par d'adroites contradictions, & tantôt, au contraire, en paroiſſant acquieſcer à tout ce qu'il dit. C'eſt alors ſur-tout qu'on tient un regiſtre exact des indiſcretes vivacités qui lui échappent, & qu'on amplifie & commente de ſang-froid. Ils prennent en même tems toutes les précautions poſſibles pour qu'il ne puiſſe tirer d'eux aucune lumiere, ni par rapport à lui, ni par rapport à qui que ce ſoit. On ne prononce jamais devant lui le nom de ſes premiers délateurs, & l'on ne parle qu'avec la plus grande réſerve de ceux qui influent ſur ſon ſort, de ſorte qu'il lui eſt impoſſible de parvenir à ſavoir ni ce qu'ils diſent, ni ce qu'ils ſont, s'ils ſont à Paris ou abſens, ni même s'ils ſont morts ou en vie. On ne lui parle jamais de nouvelles, ou on ne lui en dit que de fauſſes ou de dangereuſes, qui ſeroient de ſa part de nouveaux crimes s'il s'aviſoit de les répéter. En province on empêchoit aiſément qu'il ne lût aucune gazette. A Paris, où il y auroit trop d'affectation, l'on empêche au moins qu'il n'en voie aucune dont il puiſſe tirer quelque inſtruction qui le regarde, & ſur-tout celles où nos Meſſieurs ſont parler de lui. S'il s'enquiert de quelque choſe, perſonne n'en ſait rien; s'il s'informe de quelqu'un, perſonne ne le connoît; s'il demandoit avec un peu d'empreſſement le tems qu'il fait, on ne le lui diroit pas. Mais on s'applique, en revanche, à lui faire trouver les denrées, ſinon à meilleur marché, du moins de meilleure qualité qu'il ne les auroit au même prix, ſes bienfaiteurs ſuppléant généreuſement de leur bourſe à ce qu'il en coûte de plus pour ſatisfaire la délicateſſe qu'ils lui ſuppoſent, & qu'ils tâchent même d'exciter en lui par l'occaſion & le bon marché, pour avoir le plaiſir d'en tenir note. De cette maniere, mettant adroitement le menu peuple dans leur confidence, ils lui font l'aumône publiquement malgré lui, de façon qu'il lui ſoit impoſſible de s'y dérober; & cette charité, qu'on s'attache à rendre bruyante, a peut-être contribué plus que toute autre choſe, à le déprimer autant que le deſiroient ſes amis.

ROUSSEAU.

COMMENT, ſes amis?

LE FRANÇOIS.

OUI, c'eſt un nom qu'aiment à prendre toujours nos Meſſieurs,

pour exprimer toute leur bienveillance envers lui, toute leur ſollicitude pour ſon bonheur, &, ce qui eſt très-bien trouvé, pour le faire accuſer d'ingratitude, en ſe montrant ſi peu ſenſible à tant de bonté.

ROUSSEAU.

IL y a là quelque choſe que je n'entends pas bien. Expliquez-moi mieux tout cela, je vous prie.

LE FRANÇOIS.

IL importoit, comme je vous l'ai dit, pour qu'on pût le laiſſer libre ſans danger, que ſa diffamation fût univerſelle (1). Il ne ſuffiſoit pas de la répandre dans les cercles & parmi la bonne compagnie; ce qui n'étoit pas difficile, & fut bientôt fait. Il falloit qu'elle s'étendît parmi tout le peuple, & dans les plus bas étages auſſi bien que dans les plus élevés; & cela préſentoit plus de difficulté; non-ſeulement parce que l'affectation de le tympaniſer ainſi à ſon inſu, pouvoit ſcandaliſer les ſimples, mais ſur-tout à cauſe de l'inviolable loi de lui cacher tout ce qui le regarde, pour éloigner à jamais de lui tout éclairciſſement, toute inſtruction, tout moyen de défenſe & de juſtification, toute occaſion de faire expliquer perſonne, de remonter à la ſource des lumieres qu'on a ſur ſon compte, & qu'il étoit moins ſûr pour cet effet de compter ſur la diſcrétion de la populace, que ſur celle des honnêtes gens. Or, pour l'intéreſſer, cette populace, à ce myſtere, ſans paroître avoir cet objet, ils ont admirablement tiré parti d'une ridicule arrogance de notre homme, qui eſt de faire le fier ſur les dons, & de ne vouloir pas qu'on lui faſſe l'aumône.

ROUSSEAU.

MAIS je crois que vous & moi ſerions aſſez capables d'une pareille arrogance : qu'en penſez-vous?

---

(1) JE n'ai point voulu parler ici de ce qui ſe fait au théatre & de ce qui s'imprime journellement en Hollande & ailleurs, parce que cela paſſe toute croyance, & qu'en le voyant & en reſſentant continuellement les triſtes effets, j'ai peine encore à le croire moi même. Il y a quinze ans que tout cela dure, toujours avec l'approbation publique & l'aveu du Gouvernement. Et moi je vieillis ainſi ſeul parmi ces forcenés, ſans aucune conſolation de perſonne, ſans néanmoins perdre ni courage, ni patience, &, dans l'ignorance où l'on me tient, élevant au Ciel pour toute défenſe un cœur exempt de fraude & des mains pures de tout mal.

LE FRANÇOIS.

CETTE délicateſſe eſt permiſe à d'honnêtes gens. Mais un drôle comme cela qui fait le gueux, quoiqu'il ſoit riche, de quel droit oſe-t-il rejetter les menues charités de nos Meſſieurs ?

ROUSSEAU.

DU même droit, peut-être, que les mendians rejettent les ſiennes. Quoi qu'il en ſoit, s'il fait le gueux, il reçoit donc ou demande l'aumône ? car voilà tout ce qui diſtingue le gueux du pauvre, qui n'eſt pas plus riche que lui, mais qui ſe contente de ce qu'il a, & ne demande rien à perſonne.

LE FRANÇOIS.

EH non ! celui-ci ne la demande pas directement. Au contraire, il la rejette inſolemment d'abord ; mais il cede à la fin tout doucement quand on s'obſtine.

ROUSSEAU.

IL n'eſt donc pas ſi arrogant que vous diſiez d'abord, & retournant votre queſtion, je demande à mon tour pourquoi ils s'obſtinent à lui faire l'aumône comme à un gueux, puiſqu'ils ſavent ſi bien qu'il eſt riche ?

LE FRANÇOIS.

LE pourquoi, je vous l'ai déja dit. Ce ſeroit, j'en conviens, outrager un honnête homme : mais c'eſt le ſort que mérite un pareil ſcélérat d'être avili par tous les moyens poſſibles, & c'eſt une occaſion de mieux manifeſter ſon ingratitude, par celle qu'il témoigne à ſes bienfaiteurs.

ROUSSEAU.

TROUVEZ-VOUS que l'intention de l'avilir mérite une grande reconnoiſſance ?

LE FRANÇOIS.

NON, mais c'eſt l'aumône qui la mérite. Car, comme diſent très-bien nos Meſſieurs, l'argent rachete tout, & rien ne le rachete. Quelle que ſoit l'intention de celui qui donne, même par force, il reſte toujours bienfaiteur, & mérite toujours comme tel la plus vive reconnoiſſance. Pour éluder donc la brutale ruſticité de notre homme, on a imaginé de lui faire en détail à ſon inſu beaucoup de petits dons bruyans,

bruyans, qui demandent le concours de beaucoup de gens, & sur-tout du menu peuple, qu'on fait entrer ainsi sans affectation dans la grande confidence, afin qu'à l'horreur pour ses forfaits se joigne le mépris pour sa misere & le respect pour ses bienfaiteurs. On s'informe des lieux où il se pourvoit des denrées nécessaires à sa subsistance, & l'on a soin qu'au même prix on les lui fournisse de meilleure qualité, & par conséquent plus cheres (1).

Au fond, cela ne lui fait aucune économie, & il n'en a pas besoin, puisqu'il est riche : mais pour le même argent il est mieux servi, sa bassesse & la générosité de nos Messieurs circulent ainsi parmi le peuple, & l'on parvient de cette maniere à l'y rendre abject & méprisable, en paroissant ne songer qu'à son bien-être, & à le rendre heureux malgré lui. Il est difficile que le misérable ne s'apperçoive pas de ce petit manege, & tant mieux : car s'il se fâche, cela prouve de plus en plus son ingratitude ; & s'il change de marchands, on répete aussi-tôt la même manœuvre ; la réputation qu'on veut lui donner se répand encore plus rapidement. Ainsi, plus il se débat dans ses lacs, & plus il les resserre.

ROUSSEAU.

Voilà, je vous l'avoue, ce que je ne comprenois pas bien d'abord. Mais, Monsieur, vous en qui j'ai connu toujours un cœur si droit, se peut-il que vous approuviez de pareilles manœuvres ?

LE FRANÇOIS.

Je les blâmerois fort pour tout autre ; mais ici je les admire par le motif de bonté qui les dicte, sans pourtant avoir voulu jamais y tremper. Je hais J. J., nos Messieurs l'aiment, ils veulent le conserver à

---

(1) *Voici une explication que la vérité semble exiger de moi.*

L'augmentation du prix des denrées, & les commencemens de caducité qui paroissoient en M. Rousseau vers la fin de ses jours, faisoient craindre à sa femme qu'il ne succombât, faute d'une nourriture saine. Elle se décida alors, avec l'avis d'une personne en qui elle avoit de la confiance, de tromper pieusement son mari, sur le prix qu'on lui faisoit payer sa petite provision de bouche. Voici le fait ; & c'est ainsi que cet infortuné voyoit par-tout la confirmation de ses malheurs. Ses adversaires s'y sont pris bien [illegible]*rement, en poussant à bout sa sensibilité : c'étoit seulement de ce côté-là qu'ils pouvoient avoir quelque prise sur sa grande ame.*

Note de l'Éditeur.

tout prix ; il eſt naturel qu'eux & moi ne nous accordions pas ſur la conduite à tenir avec un pareil homme. Leur ſyſtême, injuſte peut-être en lui-même, eſt rectifié par l'intention.

ROUSSEAU.

Je crois qu'il me la rendroit ſuſpecte : car on ne va point au bien par le mal, ni à la vertu par la fraude. Mais, puiſque vous m'aſſurez que J. J. eſt riche, comment le public accorde-t-il ces choſes-là? Car enfin rien ne doit lui ſembler plus bizarre & moins méritoire qu'une aumône faite par force à un riche ſcélérat ?

LE FRANÇOIS.

Oh ! le public ne rapproche pas ainſi les idées qu'on a l'adreſſe de lui montrer ſéparément. Il le voit riche pour lui reprocher de faire le pauvre, ou pour le fruſtrer du produit de ſon labeur, en ſe diſant qu'il n'en a pas beſoin. Il le voit pauvre pour inſulter à ſa miſere & le traiter comme un mendiant. Il ne le voit jamais que par le côté qui pour l'inſtant le montre plus odieux ou plus miſérable, quoiqu'incompatible avec les autres aſpects ſous leſquels il le voit en d'autres tems.

ROUSSEAU.

Il eſt certain qu'à moins d'être de la plus brute inſenſibilité, il doit être auſſi pénétré que ſurpris de cette aſſociation d'attentions & d'outrages, dont il ſent à chaque inſtant les effets. Mais quand, pour l'unique plaiſir de rendre ſa diffamation plus complete, on lui paſſe journellement tous ſes crimes, qui peut être ſurpris s'il profite de cette coupable indulgence pour en commettre inceſſamment de nouveaux? C'eſt une objection que je vous ai déja faite, & que je répete, parce que vous l'avez éludée ſans y répondre. Par tout ce que vous m'avez raconté, je vois que, malgré toutes les meſures qu'on a priſes, il va toujours ſon train comme auparavant, ſans s'embarraſſer en aucune ſorte des ſurveillans dont il ſe voit entouré. Lui qui prit jadis là-deſſus tant de précautions, que pendant quarante ans, trompant exactement tout le monde, il paſſa pour un honnête homme, je vois qu'il n'uſe de la liberté qu'on lui laiſſe, que pour aſſouvir ſans gêne ſa méchanceté, pour commettre chaque jour de nouveaux forfaits dont il eſt bien ſûr qu'aucun n'échappe à ſes ſurveillans, & qu'on lui laiſſe

tranquillement consommer. Est-ce donc une vertu si méritoire à vos Messieurs d'abandonner ainsi les honnêtes gens à la furie d'un scélérat, pour l'unique plaisir de compter tranquillement ses crimes, qu'il leur seroit si aisé d'empêcher?

LE FRANÇOIS.

Ils ont leurs raisons pour cela.

ROUSSEAU.

Je n'en doute point : mais ceux-mêmes qui commettent les crimes, ont sans doute aussi leurs raisons ; cela suffit-il pour les justifier ? Singuliere bonté, convenez-en, que celle qui, pour rendre le coupable odieux, refuse d'empêcher le crime, & s'occupe à choyer le scélérat aux dépens des innocens dont il fait sa proie. Laisser commettre les crimes qu'on peut empêcher, n'est pas seulement en être témoin, c'est en être complice. D'ailleurs, si on lui laisse toujours faire tout ce que vous dites qu'il fait, que sert donc de l'espionner de si près, avec tant de vigilance & d'activité ? Que sert d'avoir découvert ses œuvres pour les lui laisser continuer, comme si on n'en savoit rien ? Que sert de gêner si fort sa volonté dans les choses indifférentes, pour la laisser en toute liberté, dès qu'il s'agit de mal-faire ? On diroit que vos Messieurs ne cherchent qu'à lui ôter tout moyen de faire autre chose que des crimes. Cette indulgence vous paroit-elle donc si raisonnable, si bien entendue, & digne de personnages si vertueux ?

LE FRANÇOIS.

IL y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choses que je n'entends pas fort bien moi-même ; mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entiere satisfaction. Peut-être pour le rendre plus exécrable a-t-on cru devoir charger un peu le tableau de ses crimes, sans se faire un grand scrupule de cette charge, qui dans le fond importe assez peu ; car, puisqu'un homme coupable d'un crime est capable de cent, tous ceux dont on l'accuse sont tout au moins dans sa volonté, & l'on peut à peine donner le nom d'impostures à de pareilles accusations.

Je vois que la base du systême que l'on suit à son égard, est le devoir qu'on s'est imposé qu'il fût bien démasqué, bien connu de tout le monde, & néanmoins de n'avoir jamais avec lui aucune explica-

tion, de lui ôter toute connoiſſance de ſes accuſateurs, & toute lumiere certaine des choſes dont il eſt accuſé. Cette double néceſſité eſt fondée ſur la nature des crimes qui rendroit leur déclaration publique trop ſcandaleuſe, & qui ne ſouffre pas qu'il ſoit convaincu ſans être puni. Or, voulez-vous qu'on le puniſſe ſans le convaincre? Nos formes judiciaires ne le permettroient pas, & ce ſeroit aller directement contre les maximes d'indulgence & de commiſération qu'on veut ſuivre à ſon égard. Tout ce qu'on peut donc faire pour la ſûreté publique eſt, premiérement de le ſurveiller ſi bien qu'il n'entreprenne rien qu'on ne le ſache, qu'il n'exécute rien d'important qu'on ne le veuille, & ſur le reſte d'avertir tout le monde du danger qu'il y a d'écouter & fréquenter un pareil ſcélérat. Il eſt clair qu'ainſi bien avertis, ceux qui s'expoſent à ſes attentats, ne doivent, s'ils y ſuccombent, s'en prendre qu'à eux-mêmes. C'eſt un malheur qu'il n'a tenu qu'à eux d'éviter, puiſque, fuyant comme il fait les hommes, ce n'eſt pas lui qui va les chercher.

ROUSSEAU.

AUTANT en peut-on dire à ceux qui paſſent dans un bois où l'on ſait qu'il y a des voleurs, ſans que cela faſſe une raiſon valable pour laiſſer ceux-ci en toute liberté d'aller leur train, ſur-tout, quand pour les contenir il ſuffit de le vouloir. Mais quelle excuſe peuvent avoir vos Meſſieurs, qui ont ſoin de fournir eux-mêmes des proies à la cruauté du barbare, par les émiſſaires dont vous m'avez dit qu'ils l'entourent, qui tâchent à toute force de ſe familiariſer avec lui, & dont ſans doute il a ſoin de faire ſes premieres victimes?

LE FRANÇOIS.

POINT du tout. Quelque familiérement qu'ils vivent chez lui, tâchant même d'y manger & boire ſans s'embarraſſer des riſques, il ne leur en arrive aucun mal. Les perſonnes ſur leſquelles il aime aſſouvir ſa furie, ſont celles pour leſquelles il a de l'eſtime & du penchant; celles auxquelles il voudroit donner ſa confiance, pour peu que leurs cœurs s'ouvriſſent au ſien, d'anciens amis qu'il regrette, & dans leſquels il ſemble encore chercher les conſolations qui lui manquent. C'eſt ceux-là qu'il choiſit pour les expédier par préférence; le lien de l'amitié lui peſe; il ne voit avec plaiſir que ſes ennemis.

Rousseau.

On ne doit pas disputer contre les faits ; mais convenez que vous me peignez-là un bien singulier personnage, qui n'empoisonne que ses amis, qui ne fait des livres qu'en faveur de ses ennemis, & qui fuit les hommes pour leur faire du mal.

Ce qui me paroît encore bien étonnant en tout ceci, c'est comment il se trouve d'honnêtes gens qui veuillent rechercher, hanter un pareil monstre, dont l'abord seul devroit leur faire horreur. Que la canaille envoyée par vos Messieurs, & faite pour l'espionnage, s'empare de lui, voilà ce que je comprends sans peine. Je comprends encore que trop heureux de trouver quelqu'un qui veuille le souffrir, il ne doit pas lui, misanthrope avec les honnêtes gens, mais à charge à lui-même, se rendre difficile sur les liaisons, qu'il doit voir, accueillir, rechercher avec grand empressement les coquins qui lui ressemblent, pour les engager dans ses damnables complots. Eux de leur côté, dans l'espoir de trouver en lui un bon camarade bien endurci, peuvent, malgré l'effroi qu'on leur a donné de lui, s'exposer, par l'avantage qu'ils en esperent, au risque de le fréquenter. Mais que des gens d'honneur cherchent à se faufiler avec lui, voilà, Monsieur, ce qui me passe. Que lui disent-ils donc? Quel ton peuvent-ils prendre avec un pareil personnage? Un aussi grand scélérat peut très-bien être un homme vil, qui, pour aller à ses fins, souffre toutes sortes d'outrages, & pourvu qu'on lui donne à dîner, boit les affronts comme l'eau, sans les sentir ou sans en faire semblant. Mais vous m'avouerez qu'un commerce d'insulte & de mépris d'une part, de bassesse & de mensonge de l'autre, ne doit pas être fort attrayant pour d'honnêtes gens.

Le François.

Ils en sont plus estimables de se sacrifier ainsi pour le bien public. Approcher de ce misérable est une œuvre méritoire, quand elle mene à quelque nouvelle découverte sur son caractere affreux. Un tel caractere tient du prodige, & ne sauroit être assez attesté. Vous comprenez que personne ne l'approche pour avoir avec lui quelque société réelle, mais seulement pour tâcher de le surprendre, d'en tirer quelque nouveau trait pour son portrait, quelque nouveau fait pour son histoire, quelque indiscrétion dont on puisse faire

usage pour le rendre toujours plus odieux. D'ailleurs, comptez-vous pour rien le plaisir de le persifler, de lui donner à mots couverts les noms injurieux qu'il mérite, sans qu'il ose ou puisse répondre, de peur de déceler l'application qu'on le force à s'en faire : c'est un plaisir qu'on peut savourer sans risque; car, s'il se fâche, il s'accuse lui-même, & s'il ne se fâche pas, en lui disant ainsi ses vérités indirectement, on se dédommage de la contrainte où l'on est forcé de vivre avec lui, en feignant de le prendre pour un honnête homme.

ROUSSEAU.

JE ne sais si ces plaisirs-là sont fort doux; pour moi, je ne les trouve pas fort nobles, & je vous crois assez du même avis, puisque vous les avez toujours dédaignés. Mais, Monsieur, à ce compte, cet homme chargé de tant de crimes, n'a donc jamais été convaincu d'aucun?

LE FRANÇOIS.

EH non vraiment. C'est encore un acte de l'extrême bonté dont on use à son égard, de lui épargner la honte d'être confondu. Sur tant d'invincibles preuves, n'est-il pas complétement jugé sans qu'il soit besoin de l'entendre? Où regne l'évidence du délit, la conviction du coupable n'est-elle pas superflue? Elle ne seroit pour lui qu'une peine de plus. En lui ôtant l'inutile liberté de se défendre, on ne fait que lui ôter celle de mentir & de calomnier.

ROUSSEAU.

AH, graces au Ciel, je respire! vous délivrez mon cœur d'un grand poids.

LE FRANÇOIS.

QU'AVEZ-VOUS donc? D'où vous naît cet épanouissement subit, après l'air morne & pensif qui ne vous a point quitté durant tout cet entretien, & si différent de l'air jovial & gai qu'ont tous nos Messieurs, quand ils parlent de J. J. & de ses crimes?

ROUSSEAU.

JE vous l'expliquerai, si vous avez la patience de m'entendre; car ceci demande encore des digressions.

VOUS connoissez assez ma destinée pour savoir qu'elle ne m'a gueres

laiſſé goûter les proſpérités de la vie : je n'y ai trouvé, ni les biens dont les hommes font cas, ni ceux dont j'aurois fait cas moi-même; vous ſavez à quel prix elle m'a vendu cette fumée dont ils ſont ſi avides, & qui, même eût-elle été plus pure, n'étoit pas l'aliment qu'il falloit à mon cœur. Tant que la fortune ne m'a fait que pauvre, je n'ai pas vécu malheureux. J'ai goûté quelquefois de vrais plaiſirs dans l'obſcurité : mais je n'en ſuis ſorti que pour tomber dans un gouffre de calamités ; & ceux qui m'y ont plongé, ſe ſont appliqués à me rendre inſupportables les maux qu'ils feignoient de plaindre, & que je n'aurois pas connus ſans eux. Revenu de cette douce chimere de l'amitié, dont la vaine recherche a fait tous les malheurs de ma vie, bien plus revenu des erreurs de l'opinion dont je ſuis la victime, ne trouvant plus parmi les hommes ni droiture, ni vérité, ni aucun de ces ſentimens que je crus innés dans leurs ames, parce qu'ils l'étoient dans la mienne, & ſans leſquels toute ſociété n'eſt que tromperie & menſonge, je me ſuis retiré au-dedans de moi, & vivant entre moi & la nature, je goûtois une douceur infinie à penſer que je n'étois pas ſeul, que je ne converſois pas avec un être inſenſible & mort, que mes maux étoient comptés, que ma patience étoit meſurée, & que toutes les miſeres de ma vie n'étoient que des proviſions de dédommagemens & de jouiſſances pour un meilleur état. Je n'ai jamais adopté la philoſophie des heureux du ſiecle : elle n'eſt pas faite pour moi; j'en cherchois une plus appropriée à mon cœur, plus conſolante dans l'adverſité, plus encourageante pour la vertu. Je la trouvois dans les livres de J. J. J'y puiſois des ſentimens ſi conformes à ceux qui m'étoient naturels, j'y ſentois tant de rapport avec mes propres diſpoſitions que, ſeul parmi tous les Auteurs que j'ai lus, il étoit pour moi le peintre de la nature & l'hiſtorien du cœur humain. Je reconnoiſſois dans ſes écrits l'homme que je retrouvois en moi, & leur méditation m'apprenoit à tirer de moi-même la jouiſſance & le bonheur que tous les autres vont chercher ſi loin d'eux.

Son exemple m'étoit ſur tout utile pour nourrir ma confiance dans les ſentimens que j'avois conſervé ſeul parmi mes contemporains. J'étois croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à ſymboles & à formules. Les hautes idées que j'avois de la Divi-

nité me faiſoient prendre en dégoût les inſtitutions des hommes & les religions factices. Je ne voyois perſonne penſer comme moi ; je me trouvois ſeul au milieu de la multitude autant par mes idées que par mes ſentimens. Cet état ſolitaire étoit triſte ; J. J. vint m'en tirer. Ses livres me fortifierent contre la dériſion des eſprits-forts. Je trouvai ſes principes ſi conformes à mes ſentimens, je les voyois naître de méditations ſi profondes, je les voyois appuyés de ſi fortes raiſons que je ceſſai de craindre, comme on me le crioit ſans ceſſe, qu'ils ne fuſſent l'ouvrage des préjugés & de l'éducation. Je vis que dans ce ſiecle où la philoſophie ne fait que détruire, cet Auteur ſeul édifioit avec ſolidité. Dans tous les autres livres, je démêlois d'abord la paſſion qui les avoit dictés, & le but perſonnel que l'Auteur avoit eu en vue. Le ſeul J. J. me parut chercher la vérité avec droiture & ſimplicité de cœur. Lui ſeul me parut montrer aux hommes la route du vrai bonheur, en leur apprenant à diſtinguer la réalité de l'apparence, & l'homme de la nature de l'homme factice & fantaſtique que nos inſtitutions & nos préjugés lui ont ſubſtitué : lui ſeul, en un mot, me parut dans ſa véhémence inſpiré par le ſeul amour du bien public ſans vue ſecrete & ſans intérêt perſonnel. Je trouvois d'ailleurs ſa vie & ſes maximes ſi bien d'accord que je me confirmois dans les miennes, & j'y prenois plus de confiance par l'exemple d'un penſeur qui les médita ſi long-tems, d'un écrivain qui, mépriſant l'eſprit de parti & ne voulant former ni ſuivre aucune ſecte, ne pouvoit avoir dans ſes recherches d'autre intérêt que l'intérêt public & celui de la vérité. Sur toutes ces idées, je me faiſois un plan de vie dont ſon commerce auroit fait le charme ; & moi, à qui la ſociété des hommes n'offre depuis long-tems qu'une fauſſe apparence ſans réalité, ſans vérité, ſans attachement, ſans aucun véritable accord de ſentimens ni d'idées, & plus digne de mon mépris que de mon empreſſement, je me livrois à l'eſpoir de retrouver en lui tout ce que j'avois perdu, de goûter encore les douceurs d'une amitié ſincere, & de me nourrir encore avec lui de ces grandes & raviſſantes contemplations qui font la meilleure jouiſſance de cette vie & la ſeule conſolation ſolide qu'on trouve dans l'adverſité.

J'ÉTOIS plein de ces ſentimens, & vous l'avez pu connoître, quand

avec

avec vos cruelles confidences vous êtes venu resserrer mon cœur & en chasser les douces illusions auxquelles il étoit prêt à s'ouvrir encore. Non, vous ne connoîtrez jamais à quel point vous l'avez déchiré. Il faudroit pour cela sentir à combien de célestes idées tenoient celles que vous avez détruites. Je touchois au moment d'être heureux en dépit du sort & des hommes, & vous me replongez pour jamais dans toute ma misere, vous m'ôtez toutes les espérances qui me la faisoient supporter. Un seul homme pensant comme moi nourrissoit ma confiance; un seul homme vraiment vertueux me faisoit croire à la vertu, m'animoit à la chérir, à l'idolâtrer, à tout espérer d'elle; & voilà qu'en m'ôtant cet appui vous me laissez seul sur la terre englouti dans un gouffre de maux, sans qu'il me reste la moindre lueur d'espoir dans cette vie, & prêt à perdre encore celui de retrouver dans un meilleur ordre de choses le dédommagement de tout ce que j'ai souffert dans celui-ci.

Vos premieres déclarations me bouleverserent. L'appui de vos preuves me les rendit plus accablantes, & vous navrâtes mon ame des plus ameres douleurs que j'aie jamais senties. Lorsqu'entrant ensuite dans le détail des manœuvres systématiques dont ce malheureux homme est l'objet, vous m'avez développé le plan de conduite à son égard, tracé par l'auteur de ces découvertes, & fidélement suivi par tout le monde; mon attention partagée a rendu ma surprise plus grande & mon affliction moins vive. J'ai trouvé toutes ces manœuvres si cauteleuses, si pleines de ruse & d'astuce, que je n'ai pu prendre de ceux qui s'en font un systême, la haute opinion que vous vouliez m'en donner, & lorsque vous les combliez d'éloges, je sentois mon cœur en murmurer malgré moi. J'admirois comment d'aussi nobles motifs pouvoient dicter des pratiques aussi basses; comment la fausseté, la trahison, le mensonge pouvoient être devenus des instrumens de bienfaisance & de charité; comment enfin tant de marches obliques pouvoient s'allier avec la droiture! Avois-je tort? Voyez vous-même, & rappellez-vous tout ce que vous m'avez dit. Ah, convenez du moins que tant d'enveloppes ténébreuses sont un manteau bien étrange pour la vertu!

La force de vos preuves l'emportoit néanmoins sur tous les soupçons

que ces machinations pouvoient m'inſpirer. Je voyois qu'après tout, cette bizarre conduite, toute choquante qu'elle me paroiſſoit, n'en étoit pas moins une œuvre de miſéricorde, & que voulant épargner à un ſcélérat les traitemens qu'il avoit mérités, il falloit bien prendre des précautions extraordinaires pour prévenir le ſcandale de cette indulgence, & la mettre à un prix qui ne tentât ni d'autres d'en deſirer une pareille, ni lui-même d'en abuſer. Voyant ainſi tout le monde s'empreſſer à l'envi de le raſſaſier d'opprobres & d'indignités, loin de le plaindre, je le mépriſois davantage d'acheter ſi lâchement l'impunité au prix d'un pareil deſtin.

Vous m'avez répété tout cela bien des fois, & je me le diſois après vous en gémiſſant. L'angoiſſe de mon cœur n'empêchoit pas ma raiſon d'être ſubjuguée, & de cet aſſentiment que j'étois forcé de vous donner, réſultoit la ſituation d'ame la plus cruelle pour un honnête homme infortuné auquel on arrache impitoyablement toutes les conſolations, toutes les reſſources, toutes les eſpérances qui lui rendoient ſes maux ſupportables.

Un trait de lumiere eſt venu me rendre tout cela dans un inſtant. Quand j'ai penſé, quand vous m'avez confirmé vous-même que cet homme ſi indignement traité pour tant de crimes atroces n'avoit été convaincu d'aucun, vous avez d'un ſeul mot renverſé toutes vos preuves, & ſi je n'ai pas vu l'impoſture où vous prétendez voir l'évidence, cette évidence au moins a tellement diſparu à mes yeux, que dans tout ce que vous m'aviez démontré, je ne vois plus qu'un problême inſoluble, un myſtere effrayant, impénétrable, que la ſeule conviction du coupable peut éclaircir à mes yeux.

Nous penſons bien différemment, Monſieur, vous & moi ſur cet article. Selon vous l'évidence des crimes ſupplée à cette conviction, & ſelon moi cette évidence conſiſte ſi eſſentiellement dans cette conviction même, qu'elle ne peut exiſter ſans elle. Tant qu'on n'a pas entendu l'accuſé, les preuves qui le condamnent, quelque fortes qu'elles ſoient, quelque convaincantes qu'elles paroiſſent, manquent du ſceau qui peut les montrer telles, même lorſqu'il n'a pas été poſſible d'entendre l'accuſé, comme lorſqu'on fait le procès à la mémoire d'un mort; car en préſumant qu'il n'auroit rien eu à répondre, on peut

avoir raiſon, mais on a tort de changer cette préſomption en certitude pour le condamner, & il n'eſt permis de punir le crime que quand il ne reſte aucun moyen d'en douter. Mais quand on vient juſqu'à refuſer d'entendre l'accuſé vivant & préſent, bien que la choſe ſoit poſſible & facile, quand on prend des meſures extraordinaires pour l'empêcher de parler, quand on lui cache avec le plus grand ſoin l'accuſation, l'accuſateur, les preuves, dès-lors toutes ces preuves devevenues ſuſpectes, perdent toute leur force ſur mon eſprit. N'oſer les ſoumettre à l'épreuve qui les confirme, c'eſt me faire préſumer qu'elles ne la ſoutiendroient pas. Ce grand principe, baſe & ſceau de toute juſtice, ſans lequel la ſociété humaine crouleroit par ſes fondemens, eſt ſi ſacré, ſi inviolable dans la pratique, que quand toute la ville auroit vu un homme en aſſaſſiner un autre dans la place publique, encore ne puniroit-on point l'aſſaſſin ſans l'avoir préalablement entendu.

LE FRANÇOIS.

HÉ quoi! des formalités judiciaires qui doivent être générales & ſans exception dans les tribunaux, quoique ſouvent ſuperflues, font-elles loi dans des cas de grace & de bénignité comme celui-ci? D'ailleurs, l'omiſſion de ces formalités peut-elle changer la nature des choſes, faire que ce qui eſt démontré ceſſe de l'être, rendre obſcur ce qui eſt évident; &, dans l'exemple que vous venez de propoſer, le délit ſeroit-il moins avéré, le prévenu ſeroit-il moins coupable quand on négligeroit de l'entendre, & quand ſur la ſeule notoriété du fait on l'auroit roué ſans tous ces interrogatoires d'uſage, en ſeroit-on moins ſûr d'avoir puni juſtement un aſſaſſin? Enfin toutes ces formes établies pour conſtater les délits ordinaires ſont-elles néceſſaires à l'égard d'un monſtre dont la vie n'eſt qu'un tiſſu de crimes, & reconnu de toute la terre pour être la honte & l'opprobre de l'humanité? Celui qui n'a rien d'humain mérite-t-il qu'on le traite en homme?

ROUSSEAU.

VOUS me faites frémir. Eſt-ce vous qui parlez ainſi? Si je le croyois, je fuirois au lieu de répondre. Mais non, je vous connois trop bien. Diſcutons de ſang-froid avec vos Meſſieurs ces queſtions importantes

d'où dépend avec le maintien de l'ordre ſocial la conſervation du genre-humain. D'après eux vous parlez toujours de clémence & de grace : mais avant d'examiner quelle eſt cette grace, il faudroit voir d'abord ſi c'en eſt ici le cas, & comment elle y peut avoir lieu. Le droit de faire grace ſuppoſe celui de punir, & par conſéquent la préalable conviction du coupable. Voilà premiérement de quoi il s'agit.

Vous prétendez que cette conviction devient ſuperflue où regne l'évidence ; & moi je penſe, au contraire, qu'en fait de délit l'évidence ne peut réſulter que de la conviction du coupable, & qu'on ne peut prononcer ſur la force des preuves qui le condamnent qu'après l'avoir entendu. La raiſon en eſt que pour faire ſortir aux yeux des hommes la vérité du ſein des paſſions, il faut que ces paſſions s'entrechoquent, ſe combattent, & que celle qui accuſe trouve un contrepoids égal dans celle qui défend, afin que la raiſon ſeule & la juſtice rompent l'équilibre & faſſent pencher la balance. Quand un homme ſe fait le délateur d'un autre, il eſt probable, il eſt preſque ſûr qu'il eſt mû par quelque paſſion ſecrete qu'il a grand ſoin de déguiſer. Mais quelque raiſon qui le détermine, & fût-ce même un motif de pure vertu, toujours eſt-il certain que du moment qu'il accuſe, il eſt animé du vif deſir de montrer l'accuſé coupable, ne fût-ce qu'afin de ne pas paſſer pour calomniateur ; & comme d'ailleurs il a pris à loiſir toutes ſes meſures, qu'il s'eſt donné tout le tems d'arranger ſes machines & de concerter ſes moyens & ſes preuves, le moins qu'on puiſſe faire pour ſe garantir de ſurpriſe eſt de les expoſer à l'examen & aux réponſes de l'accuſé, qui ſeul a un intérêt ſuffiſant pour les examiner avec toute l'attention poſſible, & qui ſeul encore peut donner tous les éclairciſſemens néceſſaires pour en bien juger. C'eſt par une ſemblable raiſon que la dépoſition des témoins, en quelque nombre qu'ils puiſſent être, n'a de poids qu'après leur confrontation. De cette action & réaction & du choc de ces intérêts oppoſés, doit naturellement ſortir aux yeux du juge la lumiere de la vérité, c'en eſt du moins le meilleur moyen qui ſoit en ſa puiſſance. Mais ſi l'un de ces intérêts agit ſeul avec toute ſa force, & que le contrepoids de l'autre manque, comment l'équilibre reſtera-t-il

dans la balance ? Le juge, que je veux ſuppoſer tranquille, impartial, uniquement animé de l'amour de la juſtice, qui communément n'inſpire pas de grands efforts pour l'intérêt d'autrui, comment s'aſſurera-t-il d'avoir bien peſé le pour & le contre, d'avoir bien pénétré par lui ſeul tous les artifices de l'accuſateur, d'avoir bien démêlé des faits exactement vrais, ceux qu'il controuve, qu'il altere, qu'il colore à ſa fantaiſie, d'avoir même deviné ceux qu'il tait & qui changent l'effet de ceux qu'il expoſe ? Quel eſt l'homme audacieux qui, non moins ſûr de ſa pénétration que de ſa vertu, s'oſe donner pour ce juge-là ? Il faut, pour remplir avec tant de confiance un devoir ſi téméraire, qu'il ſe ſente l'infaillibilité d'un Dieu.

Que ſeroit-ce ſi, au lieu de ſuppoſer ici un juge parfaitement integre & ſans paſſion, je le ſuppoſois animé d'un deſir ſecret de trouver l'accuſé coupable, & ne cherchant que des moyens plauſibles de juſtifier ſa partialité à ſes propres yeux ?

Cette ſeconde ſuppoſition pourroit avoir plus d'une application dans le cas particulier qui nous occupe : mais n'en cherchons point d'autre que la célébrité d'un Auteur dont les ſuccès paſſés bleſſent l'amour-propre de ceux qui n'en peuvent obtenir de pareils. Tel applaudit à la gloire d'un homme qu'il n'a nul eſpoir d'offuſquer, qui travailleroit bien vîte à lui faire payer cher l'éclat qu'il peut avoir de plus que lui, pour peu qu'il vît de jour à y réuſſir. Dès qu'un homme a eu le malheur de ſe diſtinguer à certain point, à moins qu'il ne ſe faſſe craindre ou qu'il ne tienne à quelque parti, il ne doit plus compter ſur l'équité des autres à ſon égard, & ce ſera beaucoup ſi ceux-mêmes qui ſont plus célebres que lui, lui pardonnent la petite portion qu'il a du bruit qu'ils voudroient faire tout ſeuls.

Je n'ajouterai rien de plus. Je ne veux parler ici qu'à votre raiſon. Cherchez à ce que je viens de vous dire une réponſe dont elle ſoit contente, & je me tais. En attendant voici ma concluſion. Il eſt toujours injuſte & téméraire de juger un accuſé tel qu'il ſoit ſans vouloir l'entendre ; mais quiconque jugeant un homme qui a fait du bruit dans le monde, non-ſeulement le juge ſans l'entendre, mais ſe cache de lui pour le juger, quelque prétexte ſpécieux qu'il allegue, & fût il

vraiment juſte & vertueux, fût-il un ange ſur la terre, qu'il rentre bien en lui-même, l'iniquité ſans qu'il s'en doute eſt cachée au fond de ſon cœur.

ETRANGER, ſans parens, ſans appui, ſeul, abandonné de tous, trahi du plus grand nombre, J. J. eſt dans la pire poſition où l'on puiſſe être pour être jugé équitablement. Cependant, dans les jugemens ſans appel qui le condamnent à l'infâmie, qui eſt-ce qui a pris ſa défenſe & parlé pour lui, qui eſt-ce qui s'eſt donné la peine d'examiner l'accuſation, les accuſateurs, les preuves, avec ce zele & ce ſoin que peut ſeul inſpirer l'intérêt de ſoi-même ou de ſon plus intime ami?

LE FRANÇOIS.

MAIS vous-même qui vouliez ſi fort être le ſien, n'avez-vous pas été réduit au ſilence par les preuves dont j'étois armé?

ROUSSEAU.

AVOIS-JE les lumieres néceſſaires pour apprécier & diſtinguer à travers tant de trames obſcures les fauſſes couleurs qu'on a pu leur donner? Suis-je au fait des détails qu'il faudroit connoître? Puis-je deviner les éclairciſſemens, les objections, les ſolutions que pourroit donner l'accuſé ſur des faits dont lui ſeul eſt aſſez inſtruit? D'un mot peut-être il eût levé des voiles impénétrables aux yeux de tout autre, & jetté du jour ſur des manœuvres que nul mortel ne débrouillera jamais. Je me ſuis rendu, non parce que j'étois réduit au ſilence, mais parce que je l'y croyois réduit lui-même. Je n'ai rien, je l'avoue, à répondre à vos preuves. Mais ſi vous étiez iſolé ſur la terre, ſans défenſe & ſans défenſeur, & depuis vingt ans en proie à vos ennemis comme J. J., on pourroit ſans peine me prouver de vous en ſecret ce que vous m'avez prouvé de lui, ſans que j'euſſe rien non plus à répondre. En ſeroit-ce aſſez pour vous juger ſans appel & ſans vouloir vous écouter?

MONSIEUR, c'eſt ici, depuis que le monde exiſte, la premiere fois qu'on a violé ſi ouvertement, ſi publiquement la premiere & la plus ſainte des loix ſociales, celle ſans laquelle il n'y a plus de ſûreté pour l'innocence parmi les hommes. Quoi qu'on en puiſſe dire,

il eſt faux qu'une violation ſi criminelle puiſſe avoir jamais pour motif l'intérêt de l'accuſé ; il n'y a que celui des accuſateurs & même un intérêt très-preſſant qui puiſſe les y déterminer, & il n'y a que la paſſion des juges qui puiſſe les faire paſſer outre malgré l'infraction de cette loi. Jamais ils ne ſouffriroient cette infraction s'ils redoutoient d'être injuſtes. Non, il n'y a point, je ne dis pas de juge éclairé, mais d'homme de bon ſens qui, ſur les meſures priſes avec tant d'inquiétude & de ſoin pour cacher à l'accuſé l'accuſation, les témoins, les preuves, ne ſente que tout cela ne peut, dans aucun cas poſſible, s'expliquer raiſonnablement que par l'impoſture de l'accuſateur.

Vous demandez néanmoins quel inconvénient il y auroit, quand le crime eſt évident, à rouer l'accuſé ſans l'entendre ? Et moi je vous demande en réponſe quel eſt l'homme, quel eſt le juge aſſez hardi pour oſer condamner à mort un accuſé convaincu ſelon toutes les formes judiciaires, après tant d'exemples funeſtes d'innocens bien interrogés, bien entendus, bien confrontés, bien jugés ſelon toutes les formes, & ſur une évidence prétendue mis à mort avec la plus grande confiance pour des crimes qu'ils n'avoient point commis. Vous demandez quel inconvénient il y auroit, quand le crime eſt évident, à rouer l'accuſé ſans l'entendre ? Je réponds que votre ſuppoſition eſt impoſſible & contradictoire dans les termes, parce que l'évidence du crime conſiſte eſſentiellement dans la conviction de l'accuſé, & que toute autre évidence ou notoriété peut être fauſſe, illuſoire, & cauſer le ſupplice d'un innocent. En faut-il confirmer les raiſons par des exemples ? Par malheur ils ne nous manqueront pas. En voici un tout récent tiré de la gazette de Leyde, & qui mérite d'être cité. Un homme accuſé dans un tribunal d'Angleterre d'un délit notoire, atteſté par un témoignage public & unanime, ſe défendit par un *alibi* bien ſingulier. Il ſoutint & prouva que le même jour & à la même heure où on l'avoit vu commettre le crime, il étoit en perſonne occupé à ſe défendre devant un autre tribunal & dans une autre ville d'une accuſation toute ſemblable. Ce fait non moins parfaitement atteſté mit les juges dans un étrange embarras. A force de recherches & d'enquêtes dont aſſurément on ne ſe ſeroit pas aviſé

ſans cela, on découvrit enfin que les délits attribués à cet accuſé avoient été commis par un autre homme moins connu, mais ſi ſemblable au premier de taille, de figure & de traits, qu'on avoit conſtamment pris l'un pour l'autre. Voilà ce qu'on n'eût point découvert ſi, ſur cette prétendue notoriété, on ſe fût preſſé d'expédier cet homme ſans daigner l'écouter; & vous voyez comment, cet uſage une fois admis, il pourroit aller de la vie à mettre un habit d'une couleur plutôt que d'une autre.

AUTRE article encore plus récent tiré de la gazette de France du 31 Octobre 1774. » Un malheureux, diſent les lettres de Londres, » alloit ſubir le dernier ſupplice, & il étoit déja ſur l'échafaud, » quand un ſpectateur perçant la foule cria de ſuſpendre l'exécution » & ſe déclara l'auteur du crime pour lequel cet infortuné avoit » été condamné, ajoutant que ſa conſcience troublée (cet homme » apparemment n'étoit pas philoſophe) ne lui permettoit pas en ce » moment de ſauver ſa vie aux dépens de l'innocent ». « Après une » nouvelle inſtruction de l'affaire, le condamné, continue l'article, » a été renvoyé abſous, & le Roi a cru devoir faire grace au cou» pable en faveur de ſa généroſité ». Vous n'avez pas beſoin, je crois, de mes réflexions ſur cette nouvelle inſtruction de l'affaire, & ſur la premiere en vertu de laquelle l'innocent avoit été condamné à mort.

VOUS avez ſans doute ouï parler de cet autre jugement, où, ſur la prétendue évidence du crime, onze pairs ayant condamné l'accuſé, le douzieme aima mieux s'expoſer à mourir de faim avec ſes collegues que de joindre ſa voix aux leurs, & cela, comme il l'avoua dans la ſuite, parce qu'il avoit lui-même commis le crime dont l'autre paroiſſoit évidemment coupable. Ces exemples ſont plus fréquens en Angleterre où les procédures criminelles ſe font publiquement; au lieu qu'en France où tout ſe paſſe dans le plus effrayant myſtere, les foibles ſont livrés ſans ſcandale aux vengeances des puiſſans, & les procédures, toujours ignorées du public ou falſifiées pour le tromper, reſtent, ainſi que l'erreur ou l'iniquité des juges, dans un ſecret éternel, à moins que quelque événement extraordinaire ne les en tire.

C'EN

C'en eſt un de cette eſpece qui me rappelle chaque jour ces idées à mon réveil. Tous les matins avant le jour la meſſe de la Pie que j'entends ſonner à St. Euſtache, me ſemble un avertiſſement bien ſolemnel aux juges & à tous les hommes d'avoir une confiance moins téméraire en leurs lumieres, d'opprimer & mépriſer moins la foibleſſe, de croire un peu plus à l'innocence, d'y prendre un peu plus d'intérêt, de ménager un peu plus la vie & l'honneur de leurs ſemblables, & enfin de craindre quelquefois que trop d'ardeur à punir les crimes, ne leur en faſſe commettre à eux-mêmes de bien affreux. Que la ſingularité des cas que je viens de citer les rende uniques chacun dans ſon eſpece, qu'on les diſpute, qu'on les nie enfin ſi l'on veut, combien d'autres cas non moins imprévus, non moins poſſibles, peuvent être auſſi ſinguliers dans la leur? Où eſt celui qui ſait déterminer avec certitude tous les cas où les hommes, abuſés par de fauſſes apparences, peuvent prendre l'impoſture pour l'évidence, & l'erreur pour la vérité? Quel eſt l'audacieux qui, lorſqu'il s'agit de juger capitalement un homme, paſſe en avant & le condamne ſans avoir pris toutes les précautions poſſibles pour ſe garantir des piéges du menſonge & des illuſions de l'erreur? Quel eſt le juge barbare qui, refuſant à l'accuſé la déclaration de ſon crime, le dépouille du droit ſacré d'être entendu dans ſa défenſe: droit qui, loin de le garantir d'être convaincu ſi l'évidence eſt telle qu'on la ſuppoſe, très-ſouvent ne ſuffit pas même pour empêcher le juge de voir cette évidence dans l'impoſture & de verſer le ſang innocent, même après avoir entendu l'accuſé. Oſez-vous croire que les tribunaux abondent en précautions ſuperflues pour la ſûreté de l'innocence? Eh qui ne ſait, au contraire, que loin de s'y ſoucier de ſavoir ſi un accuſé eſt innocent & de chercher à le trouver tel, on ne s'y occupe au contraire qu'à tâcher de le trouver coupable à tout prix, & qu'à lui ôter pour ſa défenſe tous les moyens qui ne lui ſont pas formellement accordés par la loi, tellement que ſi, dans quelque cas ſingulier il ſe trouve une circonſtance eſſentielle qu'elle n'ait pas prévue, c'eſt au prévenu d'expier, quoiqu'innocent, cet oubli par ſon ſupplice? Ignorez-vous que ce qui flatte le plus les juges, eſt d'avoir des victimes à tourmenter; qu'ils aimeroient mieux faire périr cent innocens que de laiſſer échaper un coupable:

& que s'ils pouvoient trouver de quoi condamner un homme dans toutes les formes, quoique persuadés de son innocence, ils se hâteroient de le faire périr en l'honneur de la loi ? Ils s'affligent de la justification d'un accusé comme d'une perte réelle ; avides de sang à répandre, ils voient à regret échaper de leurs mains la proie qu'ils s'étoient promise, & n'épargnent rien de ce qu'ils peuvent faire impunément pour que ce malheur ne leur arrive pas. Grandier, Calas, Langlade & cent autres ont fait du bruit par des circonstances fortuites ; mais quelle foule d'infortunés sont les victimes de l'erreur ou de la cruauté des juges, sans que l'innocence étouffée sous des monceaux de procédures vienne jamais au grand jour, ou n'y vienne que par hasard long-tems après la mort des accusés, & lorsque personne ne prend plus d'intérêt à leur sort. Tout nous montre ou nous fait sentir l'insuffisance des loix & l'indifférence des juges pour la protection des innocens accusés, déja punis avant le jugement par les rigueurs du cachot & des fers, & à qui souvent on arrache à force de tourmens l'aveu des crimes qu'ils n'ont pas commis. Et vous, comme si les formes établies & trop souvent inutiles étoient encore superflues, vous demandez quel inconvénient il y auroit quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre ! Allez, Monsieur, cette question n'avoit besoin de ma part d'aucune réponse ; & si, quand vous la faisiez elle eût été sérieuse, les murmures de votre cœur y auroient assez répondu.

Mais si jamais cette forme si sacrée & si nécessaire pouvoit être omise à l'égard de quelque scélérat reconnu tel de tous les tems, & jugé par la voix publique avant qu'on lui imputât aucun fait particulier dont il eût à se défendre, que puis-je penser de la voir écartée avec tant de sollicitude & de vigilance du jugement du monde où elle étoit le plus indispensable, de celui d'un homme accusé tout-d'un-coup d'être un monstre abominable, après avoir joui quarante ans de l'estime publique & de la bienveillance de tous ceux qui l'ont connu. Est-il naturel, est-il raisonnable, est-il juste de choisir seul, pour refuser de l'entendre, celui qu'il faudroit entendre par préférence quand on se permettroit de négliger pour d'autres une aussi sainte formalité ? Je ne puis vous cacher qu'une sécurité si cruelle & si téméraire me déplaît & me choque dans ceux qui s'y livrent

avec tant de confiance, pour ne pas dire avec tant de plaisir. Si, dans l'année 1751, quelqu'un eût prédit cette légere & dédaigneuse façon de juger un homme alors si universellement estimé, personne ne l'eût pu croire, & si le public regardoit de sang-froid le chemin qu'on lui a fait faire pour l'amener par degrés à cette étrange persuasion, il seroit étonné lui-même de voir les sentiers tortueux & ténébreux par lesquels on l'a conduit insensiblement jusques-là sans qu'il s'en soit apperçu.

Vous dites que les précautions prescrites par le bon sens & l'équité avec les hommes ordinaires sont superflues avec un pareil monstre; qu'ayant foulé aux pieds toute justice & toute humanité, il est indigne qu'on s'assujettisse en sa faveur aux regles qu'elles inspirent; que la multitude & l'énormité de ses crimes est telle que la conviction de chacun en particulier entraîneroit dans des discussions immenses que l'évidence de tous rend superflues.

Quoi ! parce que vous me forgez un monstre tel qu'il n'en exista jamais, vous voulez vous dispenser de la preuve qui met le sceau à toutes les autres ! Mais qui jamais a prétendu que l'absurdité d'un fait lui servît de preuve, & qu'il suffit, pour en établir la vérité, de montrer qu'il est incroyable ? Quelle porte large & facile vous ouvrez à la calomnie & à l'imposture, si pour avoir droit de juger définitivement un homme à son insu & en se cachant de lui, il suffit de multiplier, de charger les accusations, de les rendre noires jusqu'à faire horreur, en sorte que moins elles seront vraisemblables, & plus on devra leur ajouter de foi. Je ne doute point qu'un homme coupable d'un crime ne soit capable de cent; mais ce que je sais mieux encore, c'est qu'un homme accusé de cent crimes peut n'être coupable d'aucun. Entasser les accusations n'est pas convaincre, & n'en sauroit dispenser. La même raison qui, selon vous, rend sa conviction superflue, en est une de plus, selon moi, pour la rendre indispensable. Pour sauver l'embarras de tant de preuves, je n'en demande qu'une, mais je la veux authentique, invincible, & dans toutes les formes; c'est celle du premier délit qui a rendu tous les autres croyables. Celui-là bien prouvé, je crois tous les autres sans

preuves, mais jamais l'accuſation de cent mille autres ne ſuppléra dans mon eſprit à la preuve juridique de celui-là.

LE FRANÇOIS.

Vous avez raiſon : mais prenez mieux ma penſée & celle de nos Meſſieurs. Ce n'eſt pas tant à la multitude des crimes de J. J. qu'ils ont fait attention qu'à ſon caractere affreux découvert enfin, quoique tard, & maintenant généralement reconnu. Tous ceux qui l'ont vu, ſuivi, examiné avec le plus de ſoin, s'accordent ſur cet article, & le reconnoiſſent unanimement pour être, comme diſoit très-bien ſon vertueux patron Monſieur Hume, la honte de l'eſpece humaine & un monſtre de méchanceté. L'exacte & réguliere diſcuſſion des faits devient ſuperflue quand il n'en réſulte que ce qu'on ſait déja ſans eux. Quand J. J. n'auroit commis aucun crime, il n'en ſeroit pas moins capable de tous. On ne le punit ni d'un délit ni d'un autre, mais on l'abhorre, comme les couvant tous dans ſon cœur. Je ne vois rien là que de juſte. L'horreur & l'averſion des hommes eſt due au méchant qu'ils laiſſent vivre quand leur clémence les porte à l'épargner.

ROUSSEAU.

Après nos précédens entretiens, je ne m'attendois pas à cette diſtinction nouvelle. Pour le juger par ſon caractere indépendamment des faits, il faudroit que je compriſſe comment indépendamment de ces mêmes faits on a ſi ſubitement & ſi ſurement reconnu ce caractere. Quand je ſonge que ce monſtre a vécu quarante ans généralement eſtimé & bien-voulu, ſans qu'on ſe ſoit douté de ſon mauvais naturel, ſans que perſonne ait eu le moindre ſoupçon de ſes crimes, je ne puis comprendre comment tout-à-coup ces deux choſes ont pu devenir ſi évidentes, & je comprends encore moins que l'une ait pu l'être ſans l'autre. Ajoutons que ces découvertes ayant été faites conjointement & tout d'un coup par la même perſonne, elle a dû néceſſairement commencer par articuler des faits pour fonder des jugemens ſi nouveaux, ſi contraires à ceux qu'on avoit portés juſqu'alors; & quelle confiance pourrois-je autrement prendre à des apparences vagues, incertaines, ſouvent trompeuſes, qui n'auroient rien de précis que l'on pût articuler ? Si vous voyez la poſſibilité qu'il

ait paſſé quarante ans pour honnête homme ſans l'être, je vois bien mieux encore celle qu'il paſſe depuis dix ans à tort pour un ſcélérat; car il y a dans ces deux opinions cette différence eſſentielle, que jadis on le jugeoit équitablement & ſans partialité, & qu'on ne le juge plus qu'avec paſſion & prévention.

LE FRANÇOIS.

EH c'eſt pour cela juſtement qu'on s'y trompoit jadis & qu'on ne s'y trompe plus aujourd'hui, qu'on y regarde avec moins d'indifférence. Vous me rappelez ce que j'avois à répondre à ces deux êtres ſi différens, ſi contradictoires, dans leſquels vous l'avez ci-devant diviſé. Son hypocriſie a long-tems abuſé les hommes, parce qu'ils s'en tenoient aux apparences, & n'y regardoient pas de ſi près. Mais depuis qu'on s'eſt mis à l'épier avec plus de ſoin, & à le mieux examiner, on a bientôt découvert la forfanterie; tout ſon faſte moral a diſparu, ſon affreux caractere a percé de toutes parts. Les gens mêmes qui l'ont connu jadis, qui l'aimoient, qui l'eſtimoient, parce qu'ils étoient ſes dupes, rougiſſent aujourd'hui de leur ancienne bêtiſe, & ne comprennent pas comment d'auſſi groſſiers artifices ont pu les abuſer ſi long-tems. On voit avec la derniere clarté que, différent de ce qu'il parut alors, parce que l'illuſion s'eſt diſſipée, il eſt le même qu'il fut toujours.

ROUSSEAU.

VOILA de quoi je ne doute point. Mais qu'autrefois on fût dans l'erreur ſur ſon compte, & qu'on n'y ſoit plus aujourd'hui, c'eſt ce qui ne me paroît pas auſſi clair qu'à vous. Il eſt plus difficile que vous ne ſemblez le croire, de voir exactement tel qu'il eſt, un homme dont on a d'avance une opinion décidée ſoit en bien ſoit en mal. On applique à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit, l'idée qu'on s'eſt formée de lui. Chacun voit & admet tout ce qui confirme ſon jugement, rejette ou explique à ſa mode tout ce qui le contrarie. Tous ſes mouvemens, ſes regards, ſes geſtes ſont interprétés ſelon cette idée: on y rapporte ce qui s'y rapporte le moins. Les mêmes choſes que mille autres diſent ou font, & qu'on dit ou fait ſoi-même indifféremment, prennent un ſens myſtérieux, dès qu'elles viennent de lui. On veut deviner, on veut être pénétrant: c'eſt le jeu naturel de

l'amour-propre : on voit ce qu'on croit & non pas ce qu'on voit. On explique tout ſelon le préjugé qu'on a, & l'on ne ſe conſole de l'erreur où l'on penſe avoir été, qu'en ſe perſuadant que c'eſt faute d'attention non de pénétration qu'on y eſt tombé. Tout cela eſt ſi vrai, que ſi deux hommes ont d'un troiſieme des opinions oppoſées, cette même oppoſition régnera dans les obſervations qu'ils feront ſur lui. L'un verra blanc, & l'autre noir; l'un trouvera des vertus, l'autre des vices dans les actes les plus indifférens qui viendront de lui; & chacun, à force d'interprétations ſubtiles, prouvera que c'eſt lui qui a bien vu. Le même objet, regardé en différens tems, avec des yeux différemment affectés, nous fait des impreſſions très-différentes, & même en convenant que l'erreur vient de notre organe, on peut s'abuſer encore en concluant qu'on ſe trompoit autrefois, tandis que c'eſt peut-être aujourd'hui qu'on ſe trompe. Tout ceci feroit vrai quand on n'auroit que l'erreur des préjugés à craindre. Que ſeroit-ce ſi le preſtige des paſſions s'y joignoit encore? ſi de charitables interpretes, toujours alertes, alloient ſans ceſſe au-devant de toutes les idées favorables qu'on pourroit tirer de ſes propres obſervations pour tout défigurer, tout noircir, tout empoiſonner? On ſait à quel point la haine faſcine les yeux. Qui eſt-ce qui ſait voir des vertus dans l'objet de ſon averſion, qui eſt-ce qui ne voit pas le mal dans tout ce qui part d'un homme odieux? On cherche toujours à ſe juſtifier ſes propres ſentimens; c'eſt encore une diſpoſition très-naturelle. On s'efforce à trouver haïſſable ce qu'on hait; & s'il eſt vrai que l'homme prévenu voit ce qu'il croit, il l'eſt bien plus encore que l'homme paſſionné voit ce qu'il deſire. La différence eſt donc ici que voyant jadis J. J. ſans intérêt, on le jugeoit ſans partialité, & qu'aujourd'hui la prévention & la haine ne permettent plus de voir en lui que ce qu'on veut y trouver. Auxquels donc, à votre avis, des anciens ou des nouveaux jugemens le préjugé de la raiſon doit-il donner plus d'autorité?

S'il eſt poſſible, comme je crois vous l'avoir prouvé, que la connoiſſance certaine de la vérité & beaucoup moins l'évidence réſulte de la méthode qu'on a priſe pour juger J. J.; ſi l'on a évité à deſſein les vrais moyens de porter ſur ſon compte un jugement impartial, infaillible, éclairé, il s'enſuit que ſa condamnation ſi hautement, ſi

fiérement prononcée eſt non-ſeulement arrogante & téméraire, mais violemment ſuſpecte de la plus noire iniquité ; d'où je conclus que n'ayant nul droit de le juger clandeſtinement comme on a fait, on n'a pas non plus celui de lui faire grace, puiſque la grace d'un criminel n'eſt que l'exemption d'une peine encourue & juridiquement infligée. Ainſi la clémence dont vos Meſſieurs ſe vantent à ſon égard, quand même ils uſeroient envers lui d'une bienfaiſance réelle, eſt trompeuſe & fauſſe ; & quand ils comptent pour un bienfait le mal mérité dont ils diſent exempter ſa perſonne, ils en impoſent & mentent, puiſqu'ils ne l'ont convaincu d'aucun acte puniſſable, qu'un innocent ne méritant aucun châtiment n'a pas beſoin de grace, & qu'un pareil mot n'eſt qu'un outrage pour lui. Ils ſont donc doublement injuſtes, en ce qu'ils ſe font un mérite envers lui d'une généroſité qu'ils n'ont point, & en ce qu'ils ne feignent d'épargner ſa perſonne qu'afin d'outrager impunément ſon honneur.

VENONS pour le ſentir à cette grace ſur laquelle vous inſiſtez ſi fort, & voyons en quoi donc elle conſiſte. A trainer celui qui la reçoit d'opprobre en opprobre & de miſere en miſere, ſans lui laiſſer aucun moyen poſſible de s'en garantir. Connoiſſez-vous pour un cœur d'homme de peine auſſi cruelle qu'une pareille grace ? Je m'en rapporte au tableau tracé par vous-même. Quoi ! c'eſt par bonté, par commiſération, par bienveillance, qu'on rend cet infortuné le jouet du public, la riſée de la canaille, l'horreur de l'univers, qu'on le prive de toute ſociété humaine, qu'on l'étouffe à plaiſir dans la fange, qu'on s'amuſe à l'enterrer tout vivant ? S'il ſe pouvoit que nous euſſions à ſubir vous ou moi le dernier ſupplice, voudrions-nous l'éviter au prix d'une pareille grace ? voudrions-nous de la vie à condition de la paſſer ainſi ? Non ſans doute ; il n'y a point de tourment, point de ſupplice que nous ne préféraſſions à celui-là, & la plus douloureuſe fin de nos maux nous paroîtroit deſirable & douce, plutôt que de les prolonger dans de pareilles angoiſſes. Eh ! quelle idée ont donc vos Meſſieurs de l'honneur, s'ils ne comptent pas l'infamie pour un ſupplice ? Non, non, quoiqu'ils en puiſſent dire, ce n'eſt point accorder la vie que de la rendre pire que la mort.

LE FRANÇOIS.

Vous voyez que notre homme n'en penſe pas ainſi ; puiſqu'au milieu de tout ſon opprobre, il ne laiſſe pas de vivre & de ſe porter mieux qu'il n'a jamais fait. Il ne faut pas juger des ſentimens d'un ſcélérat par ceux qu'un honnête homme auroit à ſa place. L'infamie n'eſt douloureuſe qu'à proportion de l'honneur qu'un homme a dans le cœur. Les ames viles, inſenſibles à la honte, y ſont dans leur élément. Le mépris n'affecte gueres celui qui s'en ſent digne : c'eſt un jugement auquel ſon propre cœur l'a déja tout accoutumé.

ROUSSEAU.

L'INTERPRÉTATION de cette tranquillité ſtoïque, au milieu des outrages, dépend du jugement déja porté ſur celui qui les endure. Ainſi ce n'eſt pas ſur ce ſang-froid qu'il convient de juger l'homme ; mais c'eſt par l'homme, au contraire, qu'il faut apprécier le ſang-froid. Pour moi, je ne vois point comment l'impénétrable diſſimulation, la profonde hypocriſie que vous avez prêtée à celui-ci, s'accorde avec cette abjection preſque incroyable dont vous faites ici ſon élément naturel. Comment, Monſieur, un homme ſi haut, ſi fier, ſi orgueilleux, qui, plein de génie & de feu, a pu, ſelon vous, ſe contenir, & garder quarante ans le ſilence, pour étonner l'Europe de la vigueur de ſa plume ; un homme qui met à un ſi haut prix l'opinion des autres, qu'il a tout ſacrifié à une fauſſe affectation de vertu, un homme dont l'ambitieux amour-propre vouloit remplir tout l'univers de ſa gloire, éblouir tous ſes contemporains de l'éclat de ſes talens & de ſes vertus, fouler à ſes pieds tous les préjugés, braver toutes les puiſſances, & ſe faire admirer par ſon intrépidité. Ce même homme, à préſent inſenſible à tant d'indignités, s'abreuve à longs traits d'ignominie, & ſe repoſe mollement dans la fange comme dans ſon élément naturel ! De grace, mettez plus d'accord dans vos idées, ou veuillez m'expliquer comment cette brute inſenſibilité peut exiſter dans une ame capable d'une telle effervelcence. Les outrages affectent tous les hommes, mais beaucoup plus ceux qui les méritent & qui n'ont point d'aſyle en eux-mêmes pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il eſt poſſible, il faut les ſentir injuſtes, & s'être

fait

fait de l'honneur & de l'innocence un rempart autour de ſon cœur inacceſſible à l'opprobre. Alors on peut ſe conſoler de l'erreur ou de l'injuſtice des hommes : car dans le premier cas les outrages, dans l'intention de ceux qui les font, ne ſont pas pour celui qui les reçoit; & dans le ſecond ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il eſt vil & qu'il les mérite; mais au contraire, parce qu'étant vils & méchans eux-mêmes, ils haïſſent ceux qui ne le ſont pas.

Mais la force qu'une ame ſaine emploie à ſupporter des traitemens indignes d'elle, ne rend pas ces traitemens moins barbares de la part de ceux qui les lui font eſſuyer. On auroit tort de leur tenir compte des reſſources qu'ils n'ont pu lui ôter, & qu'ils n'ont pas même prévues, parce qu'à ſa place ils ne les trouveroient pas en eux. Vous avez beau me faire ſonner ces mots de bienveillance & de grace. Dans le ténébreux ſyſtême auquel vous donnez ces noms, je ne vois qu'un rafinement de cruauté pour accabler un infortuné de miſeres pires que la mort, pour donner aux plus noires perſidies un air de généroſité, & taxer encore d'ingratitude celui qu'on diffame, parce qu'il n'eſt pas pénétré de reconnoiſſance des ſoins qu'on prend pour l'accabler & le livrer ſans aucune défenſe aux lâches aſſaſſins qui le poignardent ſans riſque, en ſe cachant à ſes regards.

Voila donc en quoi conſiſte cette grace prétendue dont vos Meſſieurs font tant de bruit. Cette grace n'en ſeroit pas une, même pour un coupable, à moins qu'il ne fût en même tems le plus vil des mortels. Qu'elle en ſoit une pour cet homme audacieux, qui, malgré tant de réſiſtance & d'effrayantes menaces, eſt venu ſiérement à Paris provoquer par ſa préſence l'unique tribunal qui l'avoit décrété, connoiſſant parfaitement ſon innocence; qu'elle en ſoit une pour cet homme dédaigneux, qui cache ſi peu ſon mépris aux traîtres cajoleurs qui l'obſédent & tiennent ſa deſtinée en leurs mains; voilà, Monſieur, ce que je ne comprendrai jamais; & quand il ſeroit tel qu'ils le diſent, encore falloit-il ſavoir de lui s'il conſentoit à conſerver ſa vie & ſa liberté à cet indigne prix; car une grace, ainſi que tout autre don, n'eſt légitime qu'avec le conſentement, du moins préſumé, de celui qui la reçoit; & je vous demande ſi la conduite & les diſcours de J. J. laiſſent préſumer de lui ce conſentement. Or, tout don fait par force

n'eſt pas un don, c'eſt un vol; il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui, & c'eſt indignement abuſer du nom de grace, que de le donner à un traitement forcé, plus cruel que le châtiment. Je ſuppoſe ici l'accuſé coupable; que ſeroit cette grace ſi je le ſuppoſois innocent, comme je le puis & le dois, tant qu'on craint de le convaincre? Mais, dites-vous, il eſt coupable, on en eſt certain puiſqu'il eſt méchant. Voyez comment vous me ballotez! Vous m'avez ci-devant donné ſes crimes pour preuve de ſa méchanceté, & vous me donnez à préſent ſa méchanceté pour preuve de ſes crimes. C'eſt par les faits qu'on a découvert ſon caractere, & vous m'alléguez ſon caractere pour éluder la réguliere diſcuſſion des faits. Un tel monſtre, me dites-vous, ne mérite pas qu'on reſpecte avec lui les formes établies pour la conviction d'un criminel ordinaire: on n'a pas beſoin d'entendre un ſcélérat auſſi déteſtable, ſes œuvres parlent pour lui! J'accorderai que le monſtre que vous m'avez peint, ne mérite, s'il exiſte, aucune des précautions établies autant pour la ſûreté des innocens, que pour la conviction des coupables. Mais il les falloit toutes, & plus encore, pour bien conſtater ſon exiſtence, pour s'aſſurer parfaitement que ce que vous appellez ſes œuvres ſont bien ſes œuvres. C'étoit par là qu'il falloit commencer, & c'eſt préciſément ce qu'ont oublié vos Meſſieurs. Car enfin, quand le traitement qu'on lui fait ſouffrir ſeroit doux pour un coupable, il eſt affreux pour un innocent. Alléguer la douceur de ce traitement pour éluder la conviction de celui qui le ſouffre, eſt donc un ſophiſme auſſi cruel qu'inſenſé. Convenez de plus, que ce monſtre, tel qu'il leur a plû de nous le forger, eſt un perſonnage bien étrange, bien nouveau, bien contradictoire, un être d'imagination tel qu'en peut enfanter le délire de la fievre, confuſément formé de parties hétérogenes qui par leur nombre, leur diſproportion, leur incompatibilité ne ſauroient former un ſeul tout, & l'extravagance de cet aſſemblage, qui ſeule eſt une raiſon d'en nier l'exiſtence, en eſt une pour vous de l'admettre ſans daigner la conſtater. Cet homme eſt trop coupable pour mériter d'être entendu; il eſt trop hors de la nature pour qu'on puiſſe douter qu'il exiſte. Que penſez-vous de ce raiſonnement? C'eſt pourtant le vôtre, ou du moins celui de vos Meſſieurs.

Vous m'aſſurez que c'eſt par leur grande bonté, par leur exceſſive bienveillance qu'ils lui épargnent la honte de ſe voir démaſqué. Mais une pareille générosité reſſemble fort à la bravoure des fanfarons, qu'ils ne montrent que loin du péril. Il me ſemble qu'à leur place, & malgré toute ma pitié, j'aimerois mieux encore être ouvertement juſte & ſévere que trompeur & fourbe par charité, & je vous répéterai toujours que c'eſt une trop bizarre bienveillance que celle qui faiſant porter à ſon malheureux objet, avec tout le poids de la haine, tout l'opprobre de la dériſion, ne s'exerce qu'à lui ôter, innocent ou coupable, tout moyen de s'y dérober. J'ajouterai que toutes ces vertus que vous me vantez dans les arbitres de ſa deſtinée ſont telles que non-ſeulement, graces au Ciel, je m'en ſens incapable, mais que même je ne les conçois pas. Comment peut-on aimer un monſtre qui fait horreur ? Comment peut-on ſe pénétrer d'une pitié ſi tendre pour un être auſſi mal-faiſant, auſſi cruel, auſſi ſanguinaire ? Comment peut-on choyer avec tant de ſollicitude le fléau du genre-humain, le ménager aux dépens des victimes de ſa furie, & de peur de le chagriner, lui aider preſque à faire du monde un vaſte tombeau ?.... Comment, Monſieur, un traître, un voleur, un empoiſonneur, un aſſaſſin !..... J'ignore s'il peut exiſter un ſentiment de bienveillance pour un tel être parmi les Démons ; mais parmi les hommes, un tel ſentiment me paroîtroit un goût puniſſable & criminel bien plutôt qu'une vertu. Non, il n'y a que ſon ſemblable qui le puiſſe aimer.

LE FRANÇOIS.

Ce ſeroit, quoi que vous en puiſſiez dire, une vertu de l'épargner, ſi dans cet acte de clémence on ſe propoſoit un devoir à remplir plutôt qu'un penchant à ſuivre.

ROUSSEAU.

Vous changez encore ici l'état de la queſtion, & ce n'eſt pas là ce que vous diſiez ci-devant : mais voyons.

LE FRANÇOIS.

Supposons que le premier qui a découvert les crimes de ce miſérable & ſon caractere affreux ſe ſoit cru obligé, comme il l'étoit ſans contredit, non-ſeulement à le démaſquer aux yeux du public,

mais à le dénoncer au Gouvernement, & que cependant son respect pour d'anciennes liaisons ne lui ait pas permis de vouloir être l'instrument de sa perte, n'a-t-il pas dû, cela posé, se conduire exactement comme il l'a fait, mettre à sa dénonciation la condition de la grace du scélérat, & le ménager tellement en le démasquant, qu'en lui donnant la réputation d'un coquin, on lui conservât la liberté d'un honnête homme ?

ROUSSEAU.

VOTRE supposition renferme des choses contradictoires sur lesquelles j'aurois beaucoup à dire. Dans cette supposition même je me serois conduit & vous aussi, j'en suis très-sûr, & tout autre homme d'honneur, d'une façon très-différente. D'abord, à quelque prix que ce fût, je n'aurois jamais voulu dénoncer le scélérat sans me montrer & le confondre, vu sur-tout les liaisons antérieures que vous supposez, & qui obligeoient encore plus étroitement l'accusateur de prévenir préalablement le coupable de ce que son devoir l'obligeoit à faire à son égard. Encore moins aurois-je voulu prendre des mesures extraordinaires pour empêcher que mon nom, mes accusations, mes preuves ne parvinssent à ses oreilles ; parce qu'en tout état de cause un dénonciateur qui se cache, joue un rôle odieux, bas, lâche, justement suspect d'imposture, & qu'il n'y a nulle raison suffisante qui puisse obliger un honnête homme à faire un acte injuste & flétrissant. Dès que vous supposez l'obligation de dénoncer un malfaiteur, vous supposez aussi celle de le convaincre, parce que la premiere de ces deux obligations emporte nécessairement l'autre, & qu'il faut ou se montrer & confondre l'accusé, ou si l'on veut se cacher de lui, se taire avec tout le monde ; il n'y a point de milieu. Cette conviction de celui qu'on accuse n'est pas seulement l'épreuve indispensable de la vérité qu'on se croit obligé de déclarer ; elle est encore un devoir du dénonciateur envers lui-même, dont rien ne peut le dispenser, sur-tout dans le cas que vous posez. Car il n'y a point de contradiction dans la vertu, & jamais pour punir un fourbe elle ne permettra de l'imiter.

LE FRANÇOIS.

Vous ne pensez pas là-dessus comme J. J.

C'EST en le trahiſſant qu'il faut punir un traître.

VOILA une de ſes maximes ; qu'y répondez-vous ?

ROUSSEAU.

CE que votre cœur y répond lui-même. Il n'eſt pas étonnant qu'un homme qui ne ſe fait ſcrupule de rien, ne s'en faſſe aucun de la trahiſon : mais il le ſeroit fort que d'honnêtes gens ſe cruſſent autoriſés par ſon exemple à l'imiter.

LE FRANÇOIS.

L'IMITER ! non pas généralement; mais quel tort lui fait-on en ſuivant avec lui ſes propres maximes, pour l'empêcher d'en abuſer?

ROUSSEAU.

SUIVRE avec lui ſes propres maximes ! Y penſez-vous ? Quels principes ! quelle morale ! ſi l'on peut, ſi l'on doit ſuivre avec les gens leurs propres maximes ; il faudra donc mentir aux menteurs, voler les fripons, empoiſonner les empoiſonneurs, aſſaſſiner les aſſaſſins, être ſcélérat à l'envi avec ceux qui le ſont, & ſi l'on n'eſt plus obligé d'être honnête homme qu'avec les honnêtes gens, ce devoir ne mettra perſonne en grands frais de vertu dans le ſiecle où nous ſommes. Il eſt digne du ſcélérat que vous m'avez peint de donner des leçons de fourberie & de trahiſon ; mais je ſuis fâché pour vos Meſſieurs que parmi tant de meilleures leçons qu'il a données & qu'il eût mieux valu ſuivre, ils n'aient profité que de celle-là.

AU reſte, je ne me ſouviens pas d'avoir rien trouvé de pareil dans les livres de J. J. Où donc a-t-il établi ce nouveau précepte ſi contraire à tous les autres.

LE FRANÇOIS.

DANS un vers d'une comédie.

ROUSSEAU.

QUAND eſt-ce qu'il a fait jouer cette comédie?

LE FRANÇOIS.

JAMAIS.

ROUSSEAU.

OÙ eſt-ce qu'il l'a fait imprimer ?

LE FRANÇOIS.

NULLE part.

ROUSSEAU.

MA foi, je ne vous entends point.

LE FRANÇOIS.

C'EST une eſpece de farce qu'il écrivit jadis à la hâte, & preſque impromptu, à la campagne, dans un moment de gaîté, qu'il n'a pas même daigné corriger, & que nos Meſſieurs lui ont volée comme beaucoup d'autres choſes, qu'ils ajuſtent enſuite à leur façon pour l'édification publique.

ROUSSEAU.

MAIS comment ce vers eſt-il employé dans cette piece? Eſt-ce lui-même qui le prononce?

LE FRANÇOIS.

NON; c'eſt une jeune fille qui, ſe croyant trahie par ſon amant, le dit dans un moment de dépit pour s'encourager à intercepter, ouvrir & garder une lettre écrite par cet amant à ſa rivale.

ROUSSEAU.

QUOI, Monſieur, un mot dit par une jeune fille amoureuſe & piquée, dans l'intrigue galante d'une farce écrite autrefois à la hâte, & qui n'a été ni corrigée, ni imprimée, ni repréſentée, ce mot en l'air dont elle appuie dans ſa colere un acte qui de ſa part n'eſt pas même une trahiſon, ce mot dont il vous plaît de faire une maxime de J. J. eſt l'unique autorité ſur laquelle vos Meſſieurs ont ourdi l'affreux tiſſu de trahiſons dont il eſt enveloppé? Voudriez-vous que je répondiſſe à cela ſérieuſement? Me l'avez-vous dit ſérieuſement vous-même? Non, votre air ſeul en le prononçant me diſpenſoit d'y répondre. Eh qu'on lui doive ou non de ne pas le trahir, tout homme d'honneur ne ſe doit-il pas à lui-même de n'être un traître envers perſonne? Nos devoirs envers les autres auroient beau varier ſelon le tems, les gens, les occaſions, ceux envers nous-mêmes ne varient point; & je ne puis penſer que celui qui ne ſe croit pas obligé d'être honnête homme avec tout le monde, le ſoit jamais avec qui que ce ſoit.

MAIS ſans inſiſter ſur ce point davantage, allons plus loin. Paſ-

ſons au dénonciateur d'être un lâche & un traître, ſans néanmoins être un impoſteur; & aux Juges d'être menteurs & diſſimulés, ſans néanmoins être iniques. Quand cette maniere de procéder ſeroit auſſi juſte & permiſe qu'elle eſt inſidieuſe & perfide, quelle en ſeroit l'utilité dans cette occaſion pour la fin que vous alléguez? Où donc eſt la néceſſité, pour faire grace à un criminel, de ne pas l'entendre? Pourquoi lui cacher à lui ſeul, avec tant de machines & d'artifices, ſes crimes, qu'il doit ſavoir mieux que perſonne, s'il eſt vrai qu'il les ait commis? Pourquoi fuir, pourquoi rejetter avec tant d'effroi la maniere la plus ſûre, la plus juſte, la plus raiſonnable & la plus naturelle de s'aſſurer de lui, ſans lui infliger d'autre peine que celle d'un hypocrite qui ſe voit confondu? C'eſt la punition qui naît le mieux de la choſe, qui s'accorde le mieux avec la grace qu'on veut lui faire, avec les ſûretés qu'on doit prendre pour l'avenir, & qui ſeule prévient deux grands ſcandales, ſavoir celui de la publication des crimes & celui de leur impunité. Vos Meſſieurs alleguent néanmoins pour raiſon de leurs procédés frauduleux le ſoin d'éviter le ſcandale. Mais ſi le ſcandale conſiſte eſſentiellement dans la publicité, je ne vois point celui qu'on évite en cachant le crime au coupable qui ne peut l'ignorer, & en le divulgant parmi tout le reſte des hommes qui n'en ſavoient rien. L'air de myſtere & de réſerve qu'on met à cette publication, ne ſert qu'à l'accélérer. Sans doute le public eſt toujours fidele aux ſecrets qu'on lui confie; ils ne ſortent jamais de ſon ſein. Mais il eſt riſible qu'en diſant ce ſecret à l'oreille à tout le monde, & le cachant très-ſoigneuſement au ſeul qui, s'il eſt coupable, le ſait néceſſairement avant tout autre, on veuille éviter par-là le ſcandale, & faire de ce badin myſtere un acte de bienfaiſance & de généroſité. Pour moi, avec une ſi tendre bienveillance pour le coupable, j'aurois choiſi de le confondre ſans le diffamer, plutôt que de le diffamer ſans le confondre, & il faut certainement, pour avoir pris le parti contraire, avoir eu d'autres raiſons que vous ne m'avez pas dites & que cette bienveillance ne comporte pas.

SUPPOSONS qu'au lieu d'aller creuſant ſous ſes pas tous ces tortueux ſouterrains, au lieu de triples murs de ténebres qu'on éleve

avec tant d'efforts autour de lui, au lieu de rendre le public & l'Europe entiere complice & témoin du ſcandale qu'on feint de vouloir éviter, au lieu de lui laiſſer tranquilement continuer & conſommer ſes crimes en ſe contentant de les voir & de les compter ſans en empêcher aucun; ſuppoſons, dis-je, qu'au lieu de tout ce tortillage, on ſe fût ouvertement & directement adreſſé à lui-même & à lui ſeul, qu'en lui préſentant en face ſon accuſateur armé de toutes ſes preuves, on lui eut dit: « Miſérable qui fais l'honnête » homme & qui n'es qu'un ſcélérat, te voilà démaſqué, te voilà » connu; voilà tes faits, en voilà les preuves, qu'as-tu à répondre? » Il eût nié, direz-vous; & qu'importe? Que font les négations contre les démonſtrations? Il fût reſté convaincu & confondu. Alors on eût ajouté en montrant ſon dénonciateur: « Remercie cet homme » généreux que ſa conſcience a forcé de t'accuſer & que ſa bonté » porte à te protéger. Par ſon interceſſion on veut bien te laiſſer » vivre & te laiſſer libre; tu ne ſeras même démaſqué aux yeux du » public qu'autant que ta conduite rendra ce ſoin néceſſaire pour » prévenir la continuation de tes forfaits. Songe que des yeux per- » çans ſont ſans ceſſe ouverts ſur toi, que le glaive puniſſeur pend » ſur ta tête, & qu'à ton premier crime tu ne lui peux échapper ». Y avoit-il, à votre avis, une conduite plus ſimple, plus ſûre & plus droite pour allier à ſon égard la juſtice, la prudence & la charité? Pour moi, je trouve qu'en s'y prenant ainſi l'on ſe fût aſſuré de lui par la crainte beaucoup mieux qu'on n'a fait par cet immenſe appareil de machines qui ne l'empêche pas d'aller toujours ſon train. On n'eût point eu beſoin de le traîner ſi barbarement, ou ſelon vous ſi bénignement dans le bourbier; on n'eût point habillé la juſtice & la vertu des honteuſes livrées de la perfidie & du menſonge; ſes délateurs & ſes juges n'euſſent point été réduits à ſe tenir ſans ceſſe enfoncés devant lui dans leurs tanieres, comme fuyant en coupables les regards de leur victime, & redoutant la lumiere du jour: enfin, l'on eût prévenu, avec le double ſcandale des crimes & de leur impunité, celui d'une maxime auſſi funeſte qu'inſenſée que vos Meſſieurs ſemblent vouloir établir par ſon exemple, ſavoir, que pourvu qu'on ait de l'eſprit & qu'on faſſe de beaux livres, on peut ſe livrer à toutes ſortes de crimes impunément.

VOILA

Voila le ſeul vrai parti qu'on avoit à prendre ſi l'on vouloit abſolument ménager un pareil miſérable. Mais pour moi, je vous déclare que je ſuis auſſi loin d'approuver que de comprendre cette prétendue clémence de laiſſer libre nonobſtant le péril; je ne dis pas un monſtre affreux tel qu'on nous le repréſente, mais un malfaiteur tel qu'il ſoit. Je ne trouve dans cette eſpece de grace ni raiſon, ni humanité, ni ſûreté, & j'y trouve beaucoup moins cette douceur & cette bienveillance dont ſe vantent vos Meſſieurs avec tant de bruit. Rendre un homme le jouet du public & de la canaille, le faire chaſſer ſucceſſivement de tous les aſyles les plus reculés, les plus ſolitaires où il s'étoit de lui-même empriſonné, & d'où certainement il n'étoit à portée de faire aucun mal, le faire lapider par la populace, le promener par dériſion de lieu en lieu toujours chargé de nouveaux outrages, lui ôter même les reſſources les plus indiſpenſables de la ſociété, lui voler ſa ſubſiſtance pour lui faire l'aumône, le dépayſer ſur toute la face de la terre, faire de tout ce qu'il lui importe le plus de ſavoir autant pour lui de myſteres impénétrables, le rendre tellement étranger, odieux, mepriſable aux hommes, qu'au lieu des lumieres, de l'aſſiſtance & des conſeils que chacun doit trouver au beſoin parmi ſes freres, il ne trouve partout qu'embûches, menſonges, trahiſons, inſultes, le livrer en un mot ſans appui, ſans protection, ſans défenſe à l'adroite animoſité de ſes ennemis, c'eſt le traiter beaucoup plus cruellement que ſi l'on ſe fût une bonne fois aſſuré de ſa perſonne par une détention dans laquelle, avec la ſûreté de tout le monde, on lui eût fait trouver la ſienne, ou du moins la tranquillité. Vous m'avez appris qu'il déſira, qu'il demanda lui-même cette détention, & que loin de la lui accorder, on lui fit de cette demande un nouveau crime & un nouveau ridicule. Je crois voir à la fois la raiſon de la demande & celle du refus. Ne pouvant trouver de refuge dans les plus ſolitaires retraites, chaſſé ſucceſſivement du ſein des montagnes & du milieu des lacs, forcé de fuir de lieu en lieu & d'errer ſans ceſſe avec des peines & des dépenſes exceſſives au milieu des dangers & des outrages, réduit à l'entrée de l'hiver à courir l'Europe pour y chercher un aſyle ſans plus ſavoir où, & ſûr d'avance de n'être laiſſé tranquille nulle part, il étoit naturel que, battu, fatigué de tant

d'orages, il desirât de finir ses malheureux jours dans une paisible captivité, plutôt que de se voir dans sa vieillesse poursuivi, chassé, balloté sans relâche de tous côtés, privé d'une pierre pour y poser sa tête & d'un asyle où il pût respirer, jusqu'à ce qu'à force de courses & de dépenses, on l'eût réduit à périr de misere, ou à vivre, toujours errant, des dures aumônes de ses persécuteurs ardens à en venir là pour le rassasier enfin d'ignominie à leur aise. Pourquoi n'a-t-on pas consenti à cet expédient si sûr, si court, si facile, qu'il proposoit lui-même & qu'il demandoit comme une faveur? N'est-ce point qu'on ne vouloit pas le traiter avec tant de douceur, ni lui laisser jamais trouver cette tranquillité si desirée? N'est-ce point qu'on ne vouloit lui laisser aucun relâche, ni le mettre dans un état où l'on n'eût pu lui attribuer chaque jour de nouveaux crimes & de nouveaux livres, & où peut-être, à force de douceur & de patience, eût-il fait perdre aux gens chargés de sa garde les fausses idées qu'on vouloit donner de lui? N'est-ce point enfin que dans le projet si chéri, si suivi, si bien concerté de l'envoyer en Angleterre, il entroit des vues dont son séjour dans ce pays-là, & les effets qu'il y a produits semblent développer assez l'objet? Si l'on peut donner à ce refus d'autres motifs, qu'on me le dise, & je promets d'en montrer la fausseté.

Monsieur, tout ce que vous m'avez appris, tout ce que vous m'avez prouvé est à mes yeux plein de choses inconcevables, contradictoires, absurdes, qui, pour être admises, demanderoient encore d'autres genres de preuves que celles qui suffisent pour les plus completes démonstrations, & c'est précisément ces mêmes choses absurdes que vous dépouillez de la preuve la plus nécessaire, & qui met le sceau à toutes les autres. Vous m'avez fabriqué tout à votre aise un être tel qu'il n'en exista jamais, un monstre hors de la nature, hors de la vraisemblance, hors de la possibilité, & formé de parties inalliables, incompatibles qui s'excluent mutuellement. Vous avez donné pour principe à tous ses crimes, le plus furieux, le plus intolérant, le plus extravagant amour-propre qu'il n'a pas laissé de déguiser si bien depuis sa naissance jusqu'au déclin de ses ans, qu'il n'en a paru nulle trace pendant tant d'années, & qu'encore aujourd'hui depuis ses malheurs il étouffe ou contient si bien qu'on n'en voit pas le moindre signe. Malgré tout cet in-

domptable orgueil, vous m'avez fait voir dans le même être un petit menteur, un petit fripon, un petit coureur de cabarets & de mauvais lieux, un vil & crapuleux débauché, pourri de vérole, & qui passoit sa vie à aller escroquant dans les tavernes quelques écus à droite & à gauche aux manans qui les fréquentent. Vous avez prétendu que ce même personnage étoit le même homme qui pendant quarante ans a vécu estimé, bien voulu de tout le monde, l'Auteur des seuls écrits dans ce siecle qui portent dans l'ame des lecteurs la persuasion qui les a dictés, & dont on sent en les lisant, que l'amour de la vertu & le zele de la vérité font l'inimitable éloquence. Vous dites que ces livres qui m'émeuvent ainsi le cœur, sont les jeux d'un scélérat qui ne sentoit rien de ce qu'il disoit avec tant d'ardeur & de véhémence, & qui cachoit sous un air de probité le venin dont il vouloit infecter ses lecteurs. Vous me forcez même de croire que ces écrits à la fois si fiers, si touchans, si modestes ont été composés parmi les pots & les pintes, & chez les filles de joie où l'Auteur passoit sa vie, & vous me transformez enfin cet orgueil irascible & diabolique en l'abjection d'un cœur insensible & vil qui se rassasie sans peine de l'ignominie dont l'abreuve à plaisir la charité du public.

Vous m'avez figuré vos Messieurs qui disposent à leur gré de sa réputation, de sa personne & de toute sa destinée comme des modeles de vertu, des prodiges de générosité, des anges pour lui de douceur & de bienfaisance, & vous m'avez appris en même tems que l'objet de tous leurs tendres soins avoit été de le rendre l'horreur de l'univers, le plus déprisé des êtres, de le traîner d'opprobre en opprobre & de misere en misere, & de lui faire sentir à loisir dans les calamités de la plus malheureuse vie tous les déchiremens que peut éprouver une ame fiere en se voyant le jouet & le rebut du genre-humain. Vous m'avez appris que par pitié, par grace, tous ces hommes vertueux avoient bien voulu lui ôter tout moyen d'être instruit des raisons de tant d'outrages, s'abaisser en sa faveur au rôle de cajoleurs & de traitres, faire adroitement le plongeon à chaque éclaircissement qu'il cherchoit, l'environner de souterrains & de piéges tellement tendus que chacun de ses pas fût nécessairement une chûte, enfin le circonvenir avec tant d'adresse, qu'en butte aux insultes de tout le monde il ne pût jamais sa-

voir la raiſon de rien, apprendre un ſeul mot de vérité, repouſſer aucun outrage, obtenir aucune explication, trouver, ſaiſir aucun agreſſeur, & qu'à chaque inſtant atteint des plus cruelles morſures, il ſentît dans ceux qui l'entourent la flexibilité des ſerpens auſſi bien que leur venin.

Vous avez fondé le ſyſtême qu'on ſuit à ſon égard ſur des devoirs dont je n'ai nulle idée, ſur des vertus qui me ſont horreur, ſur des principes qui renverſent dans mon eſprit tous ceux de la juſtice & de la morale. Figurez-vous des gens qui commencent par ſe mettre chacun un bon maſque bien attaché, qui s'arment de fer juſqu'aux dents, qui ſurprennent enſuite leur ennemi, le ſaiſiſſent par derriere, le mettent nud, lui lient le corps, les bras, les mains, les pieds, la tête, de façon qu'il ne puiſſe remuer, lui mettent un bâillon dans la bouche, lui crevent les yeux, l'étendent à terre, & paſſent enfin leur noble vie à le maſſacrer doucement, de peur que mourant de ſes bleſſures il ne ceſſe trop tôt de les ſentir. Voilà les gens que vous voulez que j'admire. Rappellez, Monſieur, votre équité, votre droiture, & ſentez en votre conſcience quelle ſorte d'admiration je puis avoir pour eux. Vous m'avez prouvé, j'en conviens, autant que cela ſe pouvoit par la méthode que vous avez ſuivie, que l'homme ainſi terraſſé eſt un monſtre abominable; mais quand cela ſeroit auſſi vrai que difficile à croire, l'auteur & les directeurs du projet qui s'exécute à ſon égard, ſeroient à mes yeux, je le déclare, encore plus abominables que lui.

Certainement vos preuves ſont d'une grande force; mais il eſt faux que cette force aille pour moi juſqu'à l'évidence, puiſqu'en fait de délits & de crimes, cette évidence dépend eſſentiellement d'une preuve qu'on écarte ici avec trop de ſoin pour qu'il n'y ait pas à cette omiſſion quelque puiſſant motif qu'on nous cache & qu'il importeroit de ſavoir. J'avoue pourtant, & je ne puis trop le répéter, que ces preuves m'étonnent, & m'ébranleroient peut-être encore, ſi je ne leur trouvois d'autres défauts non moins dirimans ſelon moi.

Le premier eſt dans leur force même & dans leur grand nombre de la part dont elles viennent. Tout cela me paroîtroit fort bien dans des procédures juridiques faites par le miniſtere public; mais pour que des

particuliers, & qui pis eſt des amis, aient pris tant de peine, aient fait tant de dépenſes, aient mis tant de tems à faire tant d'informations, à raſſembler tant de preuves, à leur donner tant de force ſans y être obligés par aucun devoir, il faut qu'ils aient été animés pour cela par quelque paſſion bien vive, qui, tant qu'ils s'obſtineront à la cacher, me rendra ſuſpect tout ce qu'elle aura produit.

Un autre défaut que je trouve à ces invincibles preuves, c'eſt qu'elles prouvent trop, c'eſt qu'elles prouvent des choſes qui naturellement ne ſauroient exiſter. Autant vaudroit me prouver des miracles, & vous ſavez que je n'y crois pas. Il y a dans tout cela des multitudes d'abſurdités, auxquelles avec toutes leurs preuves il ne dépend pas de mon eſprit d'acquieſcer. Les explications qu'on leur donne, & que tout le monde, à ce que vous m'aſſurez, trouve ſi claires, ne ſont à mes yeux gueres moins abſurdes, & ont le ridicule de plus. Vos Meſſieurs ſemblent avoir chargé J. J. de crimes, comme vos Théologiens ont chargé leur doctrine d'articles de foi; l'avantage de perſuader en affirmant, la facilité de faire tout croire, les ont ſéduits. Aveuglés par leur paſſion, ils ont entaſſé faits ſur faits, crimes ſur crimes, ſans précaution, ſans meſure. Et quand enfin ils ont apperçu l'incompatibilité de tout cela, ils n'ont plus été à tems d'y remédier; le grand ſoin qu'ils avoient pris de tout prouver également, les forçant de tout admettre, ſous peine de tout rejetter. Il a donc fallu chercher mille ſubtilités pour tâcher d'accorder tant de contradictions, & tout ce travail a produit ſous le nom de J. J. l'être le plus chimérique & le plus extravagant que le délire de la fievre puiſſe faire imaginer.

Un troiſieme défaut de ces invincibles preuves eſt dans la maniere de les adminiſtrer avec tant de myſtere & de précautions. Pourquoi tout cela? La vérité ne cherche pas ainſi les ténebres, & ne marche pas ſi timidement. C'eſt une maxime en juriſprudence (1), qu'on préſume le dol dans celui qui ſuit, au lieu de la droite route, des voies obliques & clandeſtines. C'en eſt une autre (2) que celui qui

(1) Dolus præſumitur in eo qui rectâ viâ non incedit, ſed per anfractus & diverticula. *Menoch. in Præſump.*

(2) Judicium ſubterfugiens & probationes occultans malam cauſam fovere præſumitur. *Ibid.*

décline un jugement régulier, & cache ses preuves, est présumé soutenir une mauvaise cause. Ces deux maximes conviennent si bien au systême de vos Messieurs, qu'on les croiroit faites exprès pour lui, si je ne citois pas mon Auteur. Si ce qu'on prouve d'un accusé, en son absence, n'est jamais réguliérement prouvé, ce qu'on en prouve en se cachant si soigneusement de lui, prouve plus contre l'accusateur que contre l'accusé; & par cela seul l'accusation, revêtue de toutes ses preuves clandestines, doit être présumée une imposture.

Enfin le grand vice de tout ce systême est que, fondé sur le mensonge ou sur la vérité, le succès n'en seroit pas moins assuré d'une façon que de l'autre. Supposez, au lieu de votre J. J. un véritablement honnête homme, isolé, trompé, trahi, seul sur la terre, entouré d'ennemis puissans, rusés, masqués, implacables, qui sans obstacle de la part de personne, dressent à loisir leurs machines autour de lui; & vous verrez que tout ce qui lui arrive méchant & coupable, ne lui arriveroit pas moins innocent & vertueux. Tant par le fond que par la forme des preuves tout cela ne prouve donc rien, précisément parce qu'il prouve trop.

Monsieur, quand les Géometres, marchant de démonstration en démonstration, parviennent à quelque absurdité, au lieu de l'admettre quoique démontrée, ils reviennent sur leurs pas; &, sûrs qu'il s'est glissé dans leurs principes ou dans leurs raisonnemens quelque paralogisme qu'ils n'ont pas apperçu, ils ne s'arrêtent pas qu'ils ne le trouvent; & s'ils ne peuvent le découvrir, laissant là leur démonstration prétendue, ils prennent une autre route pour trouver la vérité qu'ils cherchent, sûrs qu'elle n'admet point d'absurdité.

LE FRANÇOIS.

N'appercevez-vous point que pour éviter de prétendues absurdités, vous tombez dans une autre, sinon plus forte, au moins plus choquante? Vous justifiez un seul homme dont la condamnation vous déplaît, aux dépens de toute une nation, que dis-je, de toute une génération dont vous faites une génération de fourbes: car enfin tout est d'accord, tout le public, tout le monde sans exception a donné son assentiment au plan qui vous paroît si répréhensible; tout se prête avec zele à son exécution: personne ne l'a désapprouvé, personne

n'a commis la moindre indiſcrétion qui pût le faire échouer, perſonne n'a donné le moindre indice, la moindre lumiere à l'accuſé qui pût le mettre en état de ſe défendre; il n'a pu tirer d'aucune bouche un ſeul mot d'éclairciſſement ſur les charges atroces dont on l'accable à l'envi; tout s'empreſſe à renforcer les ténebres dont on l'environne, & l'on ne ſait à quoi chacun ſe livre avec plus d'ardeur de le diffamer abſent ou de le perſifler préſent. Il faudroit donc conclure de vos raiſonnemens qu'il ne ſe trouve pas dans toute la génération préſente un ſeul honnête homme, pas un ſeul ami de la vérité. Admettez-vous cette conſéquence?

ROUSSEAU.

A Dieu ne plaiſe! Si j'étois tenté de l'admettre, ce ne ſeroit pas auprès de vous dont je connois la droiture invariable & la ſincere équité. Mais je connois auſſi ce que peuvent ſur les meilleurs cœurs les préjugés & les paſſions, & combien leurs illuſions ſont quelquefois inévitables. Votre objection me paroît ſolide & forte. Elle s'eſt préſentée à mon eſprit long-tems avant que vous me la fiſſiez; elle me paroît plus facile à rétorquer qu'à réſoudre, & vous doit embarraſſer du moins autant que moi: car enfin ſi le public n'eſt pas tout compoſé de méchans & de fourbes, tous d'accord pour trahir un ſeul homme, il eſt encore moins compoſé ſans exception d'hommes bienfaiſans, généreux, francs de jalouſie, d'envie, de haine, de malignité. Ces vices ſont-ils donc tellement éteints ſur la terre, qu'il n'en reſte pas le moindre germe dans le cœur d'aucun individu? C'eſt pourtant ce qu'il faudroit admettre, ſi ce ſyſtême de ſecret & de ténebres, qu'on ſuit ſi fidélement envers J. J. n'étoit qu'une œuvre de bienfaiſance & de charité. Laiſſons à part vos Meſſieurs, qui ſont des ames divines, & dont vous admirez la tendre bienveillance pour lui. Il a dans tous les états, vous me l'avez dit vous-même, un grand nombre d'ennemis très-ardens, qui ne cherchent aſſurément pas à lui rendre la vie agréable & douce. Concevez-vous que dans cette multitude de gens, tous d'accord pour épargner de l'inquiétude à un ſcélérat qu'ils abhorrent, & de la honte à un hypocrite qu'ils déteſtent, il ne s'en trouve pas un ſeul qui, pour jouir au moins de ſa confuſion, ſoit tenté de lui dire tout ce qu'on ſait de lui? Tout s'accorde avec

une patience plus qu'angélique, à l'entendre provoquer au milieu de Paris ses persécuteurs, donner des noms assez durs à ceux qui l'obsèdent, leur dire insolemment : *Parlez haut, traîtres que vous êtes; me voilà. Qu'avez-vous à dire?* A ces stimulantes apostrophes la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude. Tous insensibles à ses reproches les endurent uniquement pour son bien, & de peur de lui faire la moindre peine, ils se laissent traiter par lui avec un mépris que leur silence autorise de plus en plus. Qu'une douceur si grande, qu'une si sublime vertu anime généralement tous ses ennemis, sans qu'un seul démente un moment cette universelle mansuétude, convenez que dans une génération qui naturellement n'est pas trop aimante, ce concours de patience & de générosité est du moins aussi étonnant que celui de malignité, dont vous rejettez la supposition.

La solution de ces difficultés doit se chercher, selon moi, dans quelque intermédiaire qui ne suppose dans toute une génération ni des vertus angéliques, ni la noirceur des démons, mais quelque disposition naturelle au cœur humain qui produit un effet uniforme par des moyens adroitement disposés à cette fin. Mais en attendant que mes propres observations me fournissent là-dessus quelque explication raisonnable, permettez-moi de vous faire une question qui s'y rapporte. Supposant un moment qu'après d'attentives & impartiales recherches, J. J. au lieu d'être l'ame infernale & le monstre que vous voyez en lui, se trouvât au contraire un homme simple, sensible & bon, que son innocence universellement reconnue par ceux mêmes qui l'ont traité avec tant d'indignité, vous forçât de lui rendre votre estime, & de vous reprocher les durs jugemens que vous avez portés de lui : rentrez au fond de votre ame, & dites-moi comment vous seriez affecté de ce changement?

LE FRANÇOIS.

Cruellement, soyez-en sûr. Je sens qu'en l'estimant & lui rendant justice, je le haïrois alors plus peut-être encore pour mes torts que je ne le hais maintenant pour ses crimes : je ne lui pardonnerois jamais mon injustice envers lui. Je me reproche cette disposition, j'en rougis; mais je la sens dans mon cœur malgré moi.

ROUSSEAU.

ROUSSEAU.

HOMME véridique & franc, je n'en veux pas davantage, & je prends acte de cet aveu pour vous le rappeller en tems & lieu ; il me suffit pour le moment de vous y laisser réfléchir. Au reste, consolez-vous de cette disposition, qui n'est qu'un développement des plus naturels de l'amour-propre. Elle vous est commune avec tous les juges de J. J., avec cette différence que vous serez le seul peut-être qui ait le courage & la franchise de l'avouer.

QUANT à moi, pour lever tant de difficultés & déterminer mon propre jugement, j'ai besoin d'éclaircissemens & d'observations faites par moi-même. Alors seulement je pourrai vous proposer ma pensée avec confiance. Il faut avant tout commencer par voir J. J. & c'est à quoi je suis tout déterminé.

LE FRANÇOIS.

HA, ha ! vous voilà donc enfin revenu à ma proposition que vous avez si dédaigneusement rejettée ? Vous voilà donc disposé à vous rapprocher de cet homme entre lequel & vous le diametre de la terre étoit encore une distance trop courte à votre gré ?

ROUSSEAU.

M'EN rapprocher ? Non, jamais du scélérat que vous m'avez peint, mais bien de l'homme défiguré que j'imagine à sa place. Que j'aille chercher un scélérat détestable pour le hanter, l'épier & le tromper, c'est une indignité qui jamais n'approchera de mon cœur ; mais que dans le doute si ce prétendu scélérat n'est point peut-être un honnête homme infortuné, victime du plus noir complot, j'aille examiner par moi-même ce qu'il faut que j'en pense, c'est un des plus beaux devoirs que se puisse imposer un cœur juste, & je me livre à cette noble recherche avec autant d'estime & de contentement de moi-même, que j'aurois de regret & de honte à m'y livrer avec un motif opposé.

LE FRANÇOIS.

FORT bien ; mais avec le doute qu'il vous plait de conserver au milieu de tant de preuves, comment vous y prendrez-vous pour apprivoiser cet ours presque inabordable ? Il faudra bien que vous com-

menciez par ces cajoleries que vous avez en si grande aversion. Encore sera-ce un bonheur si elles vous réussissent mieux qu'à beaucoup de gens qui les lui prodiguent sans mesure & sans scrupule, & à qui elles n'attirent de sa part que des brusqueries & des mépris.

ROUSSEAU.

Est-ce à tort ? Parlons franchement. Si cet homme étoit facile à prendre de cette maniere, il seroit par cela seul à demi jugé. Après tout ce que vous m'avez appris du systême qu'on suit avec lui, je suis peu surpris qu'il repousse avec dédain la plupart de ceux qui l'abordent & qui pour cela l'accusent bien à tort d'être défiant ; car la défiance suppose du doute, & il n'en sauroit avoir à leur égard : & que peut-il penser de ces patelins flagorneurs dont, vu l'œil dont il est regardé dans le monde, & qui ne peut échapper au sien, il doit pénétrer aisément les motifs dans l'empressement qu'ils lui marquent ? Il doit voir clairement que leur dessein n'est ni de se lier avec lui de bonne foi, ni même de l'étudier & de le connoître, mais seulement de le circonvenir. Pour moi, qui n'ai ni besoin ni dessein de le tromper, je ne veux point prendre les allures cauteleuses de ceux qui l'approchent dans cette intention. Je ne lui cacherai point la mienne : s'il en étoit alarmé, ma recherche seroit finie, & je n'aurois plus rien à faire auprès de lui.

LE FRANÇOIS.

Il vous sera moins aisé, peut-être, que vous ne pensez, de vous faire distinguer de ceux qui l'abordent à mauvaise intention. Vous n'avez point la ressource de lui parler à cœur ouvert, & de lui déclarer vos vrais motifs. Si vous me gardez la foi que vous m'avez donnée, il doit ignorer à jamais ce que vous savez de ses œuvres criminelles & de son caractere atroce. C'est un secret inviolable qui près de lui doit rester à jamais caché dans votre cœur. Il appercevra votre réserve, il l'imitera, & par cela seul, se tenant en garde contre vous, il ne se laissera voir que comme il veut qu'on le voie, & non comme il est en effet.

ROUSSEAU.

Et pourquoi voulez-vous me supposer seul aveugle parmi tous ceux qui l'abordent journellement & qui, sans lui inspirer plus de confiance, l'ont vu tous, & si clairement à ce qu'ils vous disent, exacte-

ment tel que vous me l'avez peint? S'il est si facile à connoître & à pénétrer quand on y regarde, malgré sa défiance & son hypocrisie, malgré ses efforts pour se cacher, pourquoi, plein du desir de l'apprécier, serai-je le seul à n'y pouvoir parvenir, sur-tout avec une disposition si favorable à la vérité, & n'ayant d'autre intérêt que de la connoître? Est-il étonnant que l'ayant si décidément jugé d'avance, & n'apportant aucun doute à cet examen, ils l'aient vu tel qu'ils le vouloient voir? Mes doutes ne me rendront pas moins attentif & me rendront plus circonspect. Je ne cherche point à le voir tel que je me le figure, je cherche à le voir tel qu'il est.

LE FRANÇOIS.

BON! n'avez-vous pas aussi vos idées? Vous le desirez innocent; j'en suis très-sûr. Vous ferez comme eux dans le sens contraire: vous verrez en lui ce que vous y cherchez.

ROUSSEAU.

LE cas est fort différent. Oui, je le desire innocent, & de tout mon cœur; sans doute je serois heureux de trouver en lui ce que j'y cherche: mais ce seroit pour moi le plus grand des malheurs d'y trouver ce qui n'y seroit pas, de le croire honnête homme & de me tromper. Vos Messieurs ne sont pas dans des dispositions si favorables à la vérité. Je vois que leur projet est une ancienne & grande entreprise qu'ils ne veulent pas abandonner, & qu'ils n'abandonneroient pas impunément. L'ignominie dont ils l'ont couvert rejailliroit sur eux toute entiere, & ils ne seroient pas même à l'abri de la vindicte publique. Ainsi soit pour la sûreté de leurs personnes, soit pour le repos de leurs consciences, il leur importe trop de ne voir en lui qu'un scélérat pour qu'eux & les leurs y voient jamais autre chose.

LE FRANÇOIS.

Mais enfin, pouvez-vous concevoir, imaginer quelque solide réponse aux preuves dont vous avez été si frappé? Tout ce que vous verrez ou croirez voir pourra-t-il jamais les détruire? Supposons que vous trouviez un honnête homme où la raison, le bon sens, & tout le monde vous montrent un scélérat, que s'ensuivra-t-il? Que vos

yeux vous trompent, ou que le genre humain tout entier, excepté vous ſeul, eſt dépourvu de ſens ? Laquelle de ces deux ſuppoſitions vous paroît la plus naturelle, & à laquelle enfin vous en tiendrez-vous ?

ROUSSEAU.

A aucune des deux, & cette alternative ne me paroît pas ſi néceſſaire qu'à vous. Il eſt une autre explication plus naturelle, qui leve bien des difficultés. C'eſt de ſuppoſer une ligue dont l'objet eſt la diffamation de J. J. qu'elle a pris ſoin d'iſoler pour cet effet. Et que dis-je, ſuppoſer ? Par quelque motif que cette ligue ſe ſoit formée, elle exiſte. Sur votre propre rapport elle ſembleroit univerſelle. Elle eſt du moins grande, puiſſante, nombreuſe ; elle agit de concert & dans le plus profond ſecret pour tout ce qui n'y entre pas, & ſur-tout pour l'infortuné qui en eſt l'objet. Pour s'en défendre, il n'a ni ſecours, ni ami, ni appui, ni conſeil, ni lumieres ; tout n'eſt autour de lui que piéges, menſonges, trahiſons, ténebres. Il eſt abſolument ſeul & n'a que lui ſeul pour reſſource, il ne doit attendre ni aide ni aſſiſtance de qui que ce ſoit ſur la terre. Une poſition ſi ſinguliere eſt unique depuis l'exiſtence du genre humain. Pour juger ſainement de celui qui s'y trouve & de tout ce qui ſe rapporte à lui, les formes ordinaires ſur leſquelles s'établiſſent les jugemens humains ne peuvent plus ſuffire. Il me faudroit, quand même l'accuſé pourroit parler & ſe défendre, des ſûretés extraordinaires pour croire qu'en lui rendant cette liberté on lui donne en même tems les connoiſſances, les inſtrumens & les moyens néceſſaires pour pouvoir ſe juſtifier s'il eſt innocent. Car enfin, ſi, quoique fauſſement accuſé, il ignore toutes les trames dont il eſt enlacé, tous les piéges dont on l'entoure, ſi les ſeuls défenſeurs qu'il pourra trouver & qui feindront pour lui du zele ſont choiſis pour le trahir, ſi les témoins qui pourroient dépoſer pour lui ſe taiſent, ſi ceux qui parlent ſont gagnés pour le charger, ſi l'on fabrique de fauſſes pieces pour le noircir, ſi l'on cache ou détruit celles qui le juſtifient, il aura beau dire, *non*, contre cent faux témoignages à qui l'on fera dire, *oui* ; ſa négation ſera ſans effet contre tant d'affirmations unanimes, & il n'en ſera pas moins convaincu aux yeux des hommes de délits qu'il n'aura pas commis. Dans l'ordre ordinaire des

choses, cette objection n'a point la même force, parce qu'on laisse à l'accusé tous les moyens possibles de se défendre, de confondre les faux témoins, de manifester l'imposture, & qu'on ne présume pas cette odieuse ligue de plusieurs hommes pour en perdre un. Mais ici cette ligue existe, rien n'est plus constant, vous me l'avez appris vous même, & par cela seul, non-seulement tous les avantages qu'ont les accusés pour leur défense, sont ôtés à celui-ci : mais les accusateurs en les lui ôtant peuvent les tourner tous contre lui-même, il est pleinement à leur discrétion; maîtres absolus d'établir les faits comme il leur plaît, sans avoir aucune contradiction à craindre, ils sont seuls juges de la validité de leurs propres pieces; leurs témoins, certains de n'être ni confrontés, ni confondus, ni punis, ne craignent rien de leurs mensonges; ils sont sûrs en le chargeant, de la protection des Grands, de l'appui des Médecins, de l'approbation des gens de lettres & de la faveur publique; ils sont sûrs en le défendant d'être perdus. Voilà, Monsieur, pourquoi tous les témoignages portés contre lui sous les chefs de la ligue, c'est-à-dire, depuis qu'elle s'est formée, n'ont aucune autorité pour moi, & s'il en est d'antérieurs, de quoi je doute, je ne les admettrai qu'après avoir bien examiné s'il n'y a ni fraude ni antidate, & sur-tout après avoir entendu les réponses de l'accusé.

Par exemple, pour juger de sa conduite à Venise, je n'irai pas consulter sottement ce qu'on en dit, & si vous voulez ce qu'on en prouve aujourd'hui, & puis m'en tenir là, mais bien ce qui a été prouvé & reconnu à Venise, à la cour, chez les Ministres du Roi & parmi tous ceux qui ont eu connoissance de cette affaire avant le ministere du Duc de C***, avant l'ambassade de l'Abbé de B*** à Venise & avant le voyage du Consul Le B*** à Paris. Plus ce qu'on en a pensé depuis est différent de ce qu'on en pensoit alors, & mieux je rechercherai les causes d'un changement si tardif & si extraordinaire. De même pour me décider sur ses pillages en musique, ce ne sera ni à M. d'A***, ni à ses suppôts, ni à tous vos Messieurs que je m'adresserai; mais je ferai rechercher sur les lieux par des personnes non suspectes, c'est-à-dire, qui ne soient pas de leur connoissance, s'il y a des preuves authentiques que ces ouvrages ont existé avant que J. J. les ait donnés pour être de lui.

Voila la marche que le bon sens m'oblige de suivre pour vérifier les délits, les pillages & les imputations de toute espece, dont on n'a cessé de le charger depuis la formation du complot, & dont je n'apperçois pas auparavant le moindre vestige. Tant que cette vérification ne me sera pas possible, rien ne sera si aisé que de me fournir tant de preuves qu'on voudra, auxquelles je n'aurai rien à répondre, mais qui n'opéreront sur mon esprit aucune persuasion.

Pour savoir exactement quelle foi je puis donner à votre prétendue évidence, il faudroit que je connusse bien tout ce qu'une génération entiere, liguée contre un seul homme totalement isolé, peut faire pour se prouver à elle-même de cet homme-là tout ce qu'il lui plaît, & par surcroît de précaution en se cachant de lui très-soigneusement. A force de tems, d'intrigue & d'argent, de quoi la puissance & la ruse ne viennent-elles point à bout, quand personne ne s'oppose à leurs manœuvres, quand rien n'arrête & ne contremine leurs sourdes opérations ? A quel point ne pourroit-on point tromper le public, si tous ceux qui le dirigent, soit par la force, soit par l'autorite, soit par l'opinion, s'accordoient pour l'abuser par de sourdes menées dont il seroit hors d'état de pénétrer le secret ? Qui est-ce qui a déterminé jusqu'où des conjurés puissans, nombreux & bien unis, comme ils le sont toujours pour le crime, peuvent fasciner les yeux, quand des gens qu'on ne croit pas se connoître se concerteront bien entr'eux; quand aux deux bouts de l'Europe des imposteurs d'intelligence, & dirigés par quelque adroit & puissant intrigant, se conduiront sur le même plan, tiendront le même langage, présenteront sous le même aspect un homme à qui l'on a ôté la voix, les yeux, les mains, & qu'on livre, pieds & poings liés, à la merci de ses ennemis. Que vos Messieurs, au lieu d'être tels, soient ses amis, comme ils le crient à tout le monde, qu'étouffant leur protégé dans la fange, ils n'agissent ainsi que par bonté, par générosité, par compassion pour lui, soit; je n'entends point leur disputer ici ces nouvelles vertus : mais il résulte toujours de vos propres récits qu'il y a une ligue, & de mon raisonnement que sitôt qu'une ligue existe, on ne doit pas, pour juger des preuves qu'elle apporte, s'en tenir aux regles ordinaires, mais en établir de plus rigoureuses pour s'assurer que cette ligue n'abuse pas de l'avantage immense de se concerter,

& par-là d'en impoſer, comme elle peut certainement le faire. Ici je vois, au contraire, que tout ſe paſſe entre gens qui ſe prouvent entre eux, ſans réſiſtance & ſans contradiction, ce qu'ils ſont bien-aiſes de croire, que donnant enſuite leur unanimité pour nouvelle preuve à ceux qu'ils deſirent amener à leur ſentiment, loin d'admettre au moins les preuves indiſpenſables des réponſes de l'accuſé, on lui dérobe avec le plus grand ſoin la connoiſſance de l'accuſation, de l'accuſateur, des preuves, & même de la ligue. C'eſt faire cent fois pis qu'à l'Inquiſition : car ſi l'on y force le prévenu de s'accuſer lui-même, du moins on ne refuſe pas de l'entendre, on ne l'empêche pas de parler, on ne lui cache pas qu'il eſt accuſé, & on ne le juge qu'après l'avoir entendu. L'Inquiſition veut bien que l'accuſé ſe défende s'il peut, mais ici l'on ne veut pas qu'il le puiſſe.

Cette explication, qui dérive des faits que vous m'avez expoſés vous-même, doit vous faire ſentir comment le public, ſans être dépourvu de bon ſens, mais ſéduit par mille preſtiges, peut tomber dans une erreur involontaire & preſque excuſable, à l'égard d'un homme auquel il prend dans le fond très-peu d'intérêt, dont la ſingularité révolte ſon amour-propre, & qu'il deſire généralement de trouver coupable plutôt qu'innocent ; & comment auſſi avec un intérêt plus ſincere à ce même homme, & plus de ſoin à l'étudier ſoi-même, on pourroit le voir autrement que ne fait tout le monde, ſans être obligé d'en conclure que le public eſt dans le délire, ou qu'on eſt trompé par ſes propres yeux. Quand le pauvre Lazarille de Tormes, attaché dans le fond d'une cuve, la tête ſeule hors de l'eau, couronnée de roſeaux & d'algue, étoit promené de ville en ville comme un monſtre marin, les ſpectateurs extravaguoient-ils de le prendre pour tel, ignorant qu'on l'empêchoit de parler, & que s'il vouloit crier qu'il n'étoit pas un monſtre marin, une corde tirée en cachette, le forçoit de faire à l'inſtant le plongeon ? Suppoſons qu'un d'entre eux plus attentif, appercevant cette manœuvre, & par là devinant le reſte, leur eût crié, *l'on vous trompe, ce prétendu monſtre eſt un homme*, n'y eût-il pas eu plus que de l'humeur à s'offenſer de cette exclamation, comme d'un reproche, qu'ils étoient tous des inſenſés ? Le public, qui ne voit des choſes que l'apparence, trompé par elle, eſt excuſa-

ble ; mais ceux qui se disent plus sages que lui en adoptant son erreur, ne le sont pas.

Quoi qu'il en soit des raisons que je vous expose, je me sens digne, même indépendamment d'elles, de douter de ce qui n'a paru douteux à personne. J'ai dans le cœur des témoignages plus forts que toutes vos preuves, que l'homme que vous avez peint n'existe point, ou n'est pas du moins où vous le voyez. La seule patrie de J. J. qui est la mienne, suffiroit pour m'assurer qu'il n'est point cet homme-là. Jamais elle n'a produit des êtres de cette espece ; ce n'est ni chez les Protestans ni dans les Républiques qu'ils sont connus. Les crimes dont il est accusé sont des crimes d'esclaves, qui n'approcherent jamais des ames libres ; dans nos contrées on n'en connoît point de pareils ; & il me faudroit plus de preuves encore que celles que vous m'avez fournies, pour me persuader seulement que Geneve a pu produire un empoisonneur.

Après vous avoir dit pourquoi vos preuves, tout évidentes qu'elles vous paroissent, ne sauroient être convaincantes pour moi, qui n'ai ni ne puis avoir les instructions nécessaires pour juger à quel point ces preuves peuvent être illusoires & m'en imposer par une fausse apparence de vérité, je vous avoue pourtant de rechef que sans me convaincre, elles m'inquiétent, m'ébranlent, & que j'ai quelquefois peine à leur résister. Je desirerois sans doute, & de tout mon cœur, qu'elles fussent fausses, & que l'homme dont elles me font un monstre n'en fût pas un : mais je desire beaucoup davantage encore de ne pas m'égarer dans cette recherche, & de ne pas me laisser séduire par mon penchant. Que puis-je faire dans une pareille situation (1) pour parvenir, s'il est possible, à démêler la vérité ? C'est de rejetter dans cette affaire toute autorité humaine, toute preuve qui dépend du témoignage d'autrui, & de me déterminer uniquement sur ce que je

(1) Pour excuser le public autant qu'il se peut, je suppose par-tout son erreur presque invincible ; mais moi qui sais dans ma conscience qu'aucun crime jamais n'approcha de mon cœur, je suis sûr que tout homme vraiment attentif, vraiment juste, découvriroit l'imposture à travers tout l'art du complot, parce qu'enfin je ne crois pas possible que jamais le mensonge usurpe & s'approprie tous les caracteres de la vérité.

puis

puis voir de mes yeux & connoître par moi-même. Si J. J. eſt tel que l'ont peint vos Meſſieurs, & s'il a été ſi aiſément reconnu tel par tous ceux qui l'ont approché, je ne ſerai pas plus malheureux qu'eux, car je ne porterai pas à cet examen moins d'attention, de zele & de bonne foi, & un être auſſi méchant, auſſi difforme, auſſi dépravé, doit en effet être très-facile à pénétrer pour peu qu'on y regarde. Je m'en tiens donc à la réſolution de l'examiner par moi-même, & de le juger en tout ce que je verrai de lui, non par les ſecrets deſirs de mon cœur, encore moins par les interprétations d'autrui, mais par la meſure de bon ſens & de jugement que je puis avoir reçue, ſans me rapporter ſur ce point à l'autorité de perſonne. Je pourrai me tromper ſans doute, parce que je ſuis homme; mais après avoir fait tous mes efforts pour éviter ce malheur, je me rendrai, ſi néanmoins il m'arrive, le conſolant témoignage que mes paſſions, ni ma volonté ne ſont point complices de mon erreur, & qu'il n'a pas dépendu de moi de m'en garantir. Voilà ma réſolution. Donnez-moi maintenant les moyens de l'accomplir & d'arriver à notre homme; car, à ce que vous m'avez fait entendre, ſon accès n'eſt pas aiſé.

LE FRANÇOIS.

SUR-TOUT pour vous qui dédaignez les ſeuls qui pourroient vous l'ouvrir. Ces moyens ſont, je le répete, de s'inſinuer à force d'adreſſe, de patelinage, d'opiniâtre importunité, de le cajoler ſans ceſſe, de lui parler avec tranſport de ſes talens, de ſes livres, & même de ſes vertus, car ici le menſonge & la fauſſeté ſont des œuvres pies. Le mot d'*admiration* ſur-tout, d'un effet admirable auprès de lui, exprime aſſez bien dans un autre ſens l'idée des ſentimens qu'un pareil monſtre inſpire, & ces doubles ententes jéſuitiques, ſi recherchées de nos Meſſieurs, leur rendent l'uſage de ce mot très-familier avec J. J. & très-commode en lui parlant (1). Si tout cela

(1) EN m'écrivant c'eſt la même franchiſe. *J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens qui vous ſont dus, avec les ſentimens les plus diſtingués, avec une conſidération très-particuliere, avec autant d'eſtime que de reſpect*, &c. Ces Meſſieurs ſont-ils donc avec ces tournures amphibologiques moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement? Non. Ils ſont ſeulement plus faux & plus doubles, ils mentent ſeulement plus traitreuſement.

ne réussit pas, on ne se rebute point de son froid accueil, on compte pour rien ses rebuffades; passant tout de suite à l'autre extrémité, on le tance, on le gourmande; & prenant le ton le plus arrogant qu'il est possible, on tâche de le subjuger de haute lutte. S'il vous fait des grossiéretés, on les endure comme venant d'un misérable dont on s'embarasse fort peu d'être méprisé. S'il vous chasse de chez lui, on y revient; s'il vous ferme la porte, on y reste jusqu'à ce qu'elle se rouvre, on tâche de s'y fourrer. Une fois entré dans son repaire, on s'y établit, on s'y maintient bon gré, malgré. S'il osoit vous en chasser de force, tant mieux : on feroit beau bruit, & l'on iroit crier par toute la terre qu'il assassine les gens qui lui font l'honneur de l'aller voir. Il n'y a point, à ce qu'on m'assure, d'autre voie pour s'insinuer auprès de lui. Etes-vous homme à prendre celle-là ?

ROUSSEAU.

MAIS vous-même, pourquoi ne l'avez-vous jamais voulu prendre ?

LE FRANÇOIS.

OH moi, je n'avois pas besoin de le voir pour le connoître. Je le connois par ses œuvres; c'en est assez & même trop.

ROUSSEAU.

QUE pensez-vous de ceux qui, tout aussi décidés que vous sur son compte, ne laissent pas de le fréquenter, de l'obséder, & de vouloir s'introduire à toute force dans sa plus intime familiarité ?

LE FRANÇOIS.

JE vois que vous n'êtes pas content de la réponse que j'ai déja faite à cette question.

ROUSSEAU.

NI vous non plus, je le vois aussi. J'ai donc mes raisons pour y revenir. Presque tout ce que vous m'avez dit dans cet entretien me prouve que vous n'y parliez pas de vous-même. Après avoir appris de vous les sentimens d'autrui, n'apprendrai-je jamais les vôtres ? Je le vois, vous feignez d'établir des maximes que vous seriez au désespoir d'adopter. Parlez-moi donc enfin plus franchement.

LE FRANÇOIS.

ÉCOUTEZ : je n'aime pas J. J. mais je hais encore plus l'injuſtice, encore plus la trahiſon. Vous m'avez dit des choſes qui me frappent & auxquelles je veux réfléchir. Vous refuſiez de voir cet infortuné ; vous vous y déterminez maintenant. J'ai refuſé de lire ſes livres ; je me raviſe ainſi que vous, & pour cauſe. Voyez l'homme, je lirai les livres ; après quoi, nous nous reverrons.

Fin du premier Dialogue.

ROUSSEAU
JUGE
DE JEAN-JACQUES.

DEUXIEME DIALOGUE.

LE FRANÇOIS.

HÉ bien, Monſieur, vous l'avez vu ?

ROUSSEAU.

HÉ bien, Monſieur, vous l'avez lu ?

LE FRANÇOIS.

ALLONS par ordre, je vous prie, & permettez que nous commencions par vous, qui fûtes le plus preſſé. Je vous ai laiſſé tout le tems de bien étudier notre homme. Je ſais que vous l'avez vu par vous-même, & tout à votre aiſe. Ainſi vous êtes maintenant en état de le juger ou vous n'y ſerez jamais. Dites-moi donc enfin ce qu'il faut penſer de cet étrange perſonnage ?

ROUSSEAU.

NON ; dire ce qu'il en faut penſer n'eſt pas de ma compétence ; mais vous dire, quant à moi, ce que j'en penſe, c'eſt ce que je ferai volontiers, ſi cela vous ſuffit.

LE FRANÇOIS.

JE ne vous en demande pas davantage. Voyons donc.

ROUSSEAU.

POUR vous parler ſelon ma croyance, je vous dirai donc tout franchement que, ſelon moi, ce n'eſt pas un homme vertueux.

Le François.

Ah ! vous voilà donc enfin penſant comme tout le monde.

Rousseau.

Pas tout-à-fait, peut-être : car, toujours ſelon moi, c'eſt beaucoup moins encore un déteſtable ſcélérat.

Le François.

Mais enfin qu'eſt-ce donc ? Car vous êtes déſolant avec vos éternelles énigmes.

Rousseau.

Il n'y a point-là d'énigme que celle que vous y mettez vous-même. C'eſt un homme ſans malice plutôt que bon, une ame ſaine, mais foible, qui adore la vertu ſans la pratiquer, qui aime ardemment le bien & qui n'en fait guere. Pour le crime, je ſuis perſuadé, comme de mon exiſtence, qu'il n'approcha jamais de ſon cœur, non plus que la haine. Voilà le ſommaire de mes obſervations ſur ſon caractere moral. Le reſte ne peut ſe dire en abrégé ; car cet homme ne reſſemble à nul autre que je connoiſſe ; il demande une analyſe à part & faite uniquement pour lui.

Le François.

Oh ! faites-la moi donc, cette unique analyſe, & montrez-nous comment vous vous y êtes pris pour trouver cet homme ſans malice, cet être ſi nouveau pour tout le reſte du monde, & que perſonne avant vous n'a ſu voir en lui.

Rousseau.

Vous vous trompez ; c'eſt au contraire votre J. J. qui eſt cet homme nouveau. Le mien eſt l'ancien, celui que je m'étois figuré avant que vous m'euſſiez parlé de lui, celui que tout le monde voyoit en lui avant qu'il eût fait des livres, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de quarante ans. Juſques-là tous ceux qui l'ont connu, ſans en excepter vos Meſſieurs eux-mêmes, l'ont vu tel que je le vois maintenant. C'eſt, ſi vous voulez, un homme que je reſſuſcite, mais que je ne crée aſſurément pas.

Le François.

Craignez de vous abuſer encore en cela, & de reſſuſciter ſeule-

ment une erreur trop tard détruite. Cet homme a pu, comme je vous l'ai déja dit, tromper long-tems ceux qui l'ont jugé sur les apparences ; & la preuve qu'il les trompoit, est qu'eux-mêmes, quand on le leur a fait mieux connoître, ont abjuré leur ancienne erreur. En revenant sur ce qu'ils avoient vu jadis, ils en ont jugé tout différemment.

ROUSSEAU.

Ce changement d'opinion me paroît très-naturel sans fournir la preuve que vous en tirez. Ils le voyoient alors par leurs propres yeux, ils l'ont vu depuis par ceux des autres. Vous pensez qu'ils se trompoient autrefois ; moi je crois que c'est aujourd'hui qu'ils se trompent. Je ne vois point à votre opinion de raison solide, & j'en vois à la mienne une d'un très-grand poids ; c'est qu'alors il n'y avoit point de ligue, & qu'il en existe une aujourd'hui ; c'est qu'alors personne n'avoit intérêt à déguiser la vérité, & à voir ce qui n'étoit pas, qu'aujourd'hui, quiconque oseroit dire hautement de J. J. le bien qu'il en pourroit savoir, seroit un homme perdu, que pour faire sa cour & parvenir, il n'y a point de moyen plus sûr & plus prompt que de renchérir sur les charges dont on l'accable à l'envi, & qu'enfin tous ceux qui l'ont vu dans sa jeunesse, sont sûrs de s'avancer eux & les leurs, en tenant sur son compte le langage qui convient à vos Messieurs. D'où je conclus que qui cherche en sincérité de cœur la vérité, doit remonter, pour la connoître, aux tems où personne n'avoit intérêt à la déguiser. Voilà pourquoi les jugemens qu'on portoit jadis sur cet homme, sont autorité pour moi, & pourquoi ceux que les mêmes gens en peuvent porter aujourd'hui, n'en sont plus. Si vous avez à cela quelque bonne réponse, vous m'obligerez de m'en faire part ; car je n'entreprends point de soutenir ici mon sentiment, ni de vous le faire adopter, & je serai toujours prêt à l'abandonner, quoiqu'à regret, quand je croirai voir la vérité dans le sentiment contraire. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point ici de ce que d'autres ont vu, mais de ce que j'ai vu moi-même ou cru voir. C'est ce que vous demandez, & c'est tout ce que j'ai à vous dire. Sauf à vous d'admettre ou rejetter mon opinion, quand vous saurez sur quoi je la fonde.

Commençons par le premier abord. Je crus, sur les difficultés

auxquelles vous m'aviez préparé, devoir premiérement lui écrire. Voici ma lettre, & voici sa réponse.

Le François.

Comment! Il vous a répondu?

Rousseau.

Dans l'instant même.

Le François.

Voila qui est particulier! Voyons donc cette lettre qui lui a fait faire un si grand effort.

Rousseau.

Elle n'est pas bien recherchée, comme vous allez voir.

Il lit.

« J'ai besoin de vous voir, de vous connoître, & ce besoin est » fondé sur l'amour de la justice & de la vérité. On dit que vous » rebutez les nouveaux visages. Je ne dirai pas si vous avez tort ou » raison: mais si vous êtes l'homme de vos livres, ouvrez-moi votre » porte avec confiance; je vous en conjure pour moi; je vous le » conseille pour vous. Si vous ne l'êtes pas, vous pouvez encore » m'admettre sans crainte; je ne vous importunerai pas long-tems. »

Réponse.

« Vous êtes le premier que le motif qui vous amene ait conduit » ici: car de tant de gens qui ont la curiosité de me voir, pas un n'a » celle de me connoître; tous croient me connoître assez. Venez donc » pour la rareté du fait. Mais que me voulez-vous, & pourquoi me » parler de mes livres? Si les ayant lus, ils ont pu vous laisser en » doute sur les sentimens de l'Auteur, ne venez pas: en ce cas » je ne suis pas votre homme, car vous ne sauriez être le mien ».

La conformité de cette réponse avec mes idées ne ralentit pas mon zele. Je vole à lui, je le vois...... Je vous l'avoue; avant même que je l'abordasse, en le voyant j'augurai bien de mon projet.

Sur ces portraits de lui si vantés qu'on étale de toutes parts, & qu'on prônoit comme des chefs-d'œuvre de ressemblance avant qu'il

revînt à Paris, je m'attendois à voir la figure d'un cyclope affreux comme celui d'Angleterre ou d'un petit Crispin grimacier comme celui de Fiquet, & croyant trouver sur son visage les traits du caractere que tout le monde lui donne, je m'avertissois de me tenir en garde contre une premiere impression si puissante toujours sur moi, & de suspendre, malgré ma répugnance, le préjugé qu'elle alloit m'inspirer.

Je n'ai pas eu cette peine. Au lieu du féroce ou doucereux aspect auquel je m'étois attendu, je n'ai vu qu'une physionomie ouverte & simple qui promettoit & inspiroit de la confiance & de la sensibilité.

LE FRANÇOIS.

Il faut donc qu'il n'ait cette physionomie que pour vous : car généralement tous ceux qui l'abordent se plaignent de son air froid & de son accueil repoussant, dont heureusement ils ne s'embarrassent guere.

ROUSSEAU.

Il est vrai que personne au monde ne cache moins que lui l'éloignement & le dédain pour ceux qui lui en inspirent. Mais ce n'est point là son abord naturel, quoiqu'aujourd'hui très-fréquent; & cet accueil dédaigneux que vous lui reprochez, est pour moi la preuve qu'il ne se contrefait pas comme ceux qui l'abordent, & qu'il n'y a point de fausseté sur son visage non plus que dans son cœur.

J. J. n'est assurément pas un bel homme. Il est petit & s'apetisse encore en baissant la tête. Il a la vue courte, de petits yeux enfoncés, des dents horribles; ses traits, altérés par l'âge, n'ont rien de fort régulier : mais tout dément en lui l'idée que vous m'en aviez donnée; ni le regard, ni le son de la voix, ni l'accent, ni le maintien, ne sont du monstre que vous m'avez peint.

LE FRANÇOIS.

Bon! n'allez-vous pas le dépouiller de ses traits comme de ses livres?

ROUSSEAU.

Mais, tout cela va très-bien ensemble & me paroîtroit assez appartenir au même homme. Je lui trouve aujourd'hui les traits du Mentor

d'Emile.

d'Emile. Peut-être dans sa jeunesse lui aurois-je trouvé ceux de Saint-Preux. Enfin, je pense que si sous sa physionomie la nature a caché l'ame d'un scélérat, elle ne pouvoit en effet mieux la cacher.

LE FRANÇOIS.

J'entends; vous voilà livré en sa faveur au même préjugé contre lequel vous vous étiez si bien armé s'il lui eût été contraire.

ROUSSEAU.

Non : le seul préjugé auquel je me livre ici, parce qu'il me paroît raisonnable, est bien moins pour lui que contre ses bruyans protecteurs. Ils ont eux-mêmes fait faire ces portraits avec beaucoup de dépense & de soin ; ils les ont annoncés avec pompe dans les journeaux, dans les gazettes, ils les ont prônés par-tout. Mais s'ils n'en peignent pas mieux l'original au moral qu'au physique, on le connoitra sûrement fort mal d'après eux. Voici un quatrain que J. J. mit au-dessous d'un de ces portraits :

Hommes savans dans l'art de feindre,
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous aurez beau vouloir me peindre,
Vous ne peindrez jamais que vous.

LE FRANÇOIS.

Il faut que ce quatrain soit tout nouveau; car il est assez joli, & je n'en avois point entendu parler.

ROUSSEAU.

Il y a plus de six ans qu'il est fait, l'Auteur l'a donné ou récité à plus de cinquante personnes, qui toutes lui en ont très-fidélement gardé le secret qu'il ne leur demandoit pas, & je ne crois pas que vous vous attendiez à trouver ce quatrain dans le Mercure. J'ai cru voir dans toute cette histoire de portraits des singularités qui m'ont porté à la suivre, & j'y ai trouvé, sur-tout pour celui d'Angleterre, des circonstances bien extraordinaires. David Hume, étroitement lié à Paris avec vos Messieurs, sans oublier les Dames, devient, on ne sait comment, le patron, le zélé protecteur, le bienfaiteur à toute outrance de J. J. & fait tant, de concert avec eux, qu'il parvient enfin, malgré

toute la répugnance de celui-ci, à l'emmener en Angleterre. Là, le premier & le plus important de ses soins est de faire faire par Ramsay, son ami particulier, le portrait de son ami public J. J. Il desiroit ce portrait aussi ardemment qu'un amant bien épris desire celui de sa maîtresse. A force d'importunités, il arrache le consentement de J. J. On lui fait mettre un bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu bien sombre, & là, pour le peindre assis on le fait tenir debout, courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans une attitude où ses muscles fortement tendus alterent les traits de son visage. De toutes ces précautions devoit résulter un portrait peu flatté quand il eût été fidele. Vous avez vu ce terrible portrait; vous jugerez de la ressemblance si jamais vous voyez l'original. Pendant le séjour de J. J. en Angleterre, ce portrait y a été gravé, publié, vendu par-tout, sans qu'il lui ait été possible de voir cette gravure. Il revient en France, & il apprend que son portrait d'Angleterre est annoncé, célébré, vanté comme un chef-d'œuvre de peinture, de gravure, & sur-tout de ressemblance. Il parvient enfin, non sans peine, à le voir : il frémit, & dit ce qu'il en pense. Tout le monde se moque de lui : tout le détail qu'il fait paroît la chose la plus naturelle, & loin d'y voir rien qui puisse faire suspecter la droiture du généreux David Hume, on n'apperçoit que les soins de l'amitié la plus tendre dans ceux qu'il a pris pour donner à son ami J. J. la figure d'un Cyclope affreux. Pensez-vous comme le public à cet égard?

LE FRANÇOIS.

LE moyen, sur un pareil exposé! J'avoue au contraire que ce fait seul bien avéré me paroîtroit déceler bien des choses; mais qui m'assurera qu'il est vrai?

ROUSSEAU.

LA figure du portrait. Sur la question présente cette figure ne mentira pas.

LE FRANÇOIS.

MAIS ne donnez-vous point aussi trop d'importance à des bagatelles? Qu'un portrait soit difforme ou peu ressemblant, c'est la chose du monde la moins extraordinaire. Tous les jours on grave, on con-

trefait, on défigure des hommes célebres, fans que de ces groffieres gravures on tire aucune conféquence pareille à la vôtre.

ROUSSEAU.

J'EN conviens : mais ces copies défigurées font l'ouvrage de mauvais ouvriers avides, & non les productions d'Artiftes diftingués, ni les fruits du zele & de l'amitié. On ne les prône pas avec bruit dans toute l'Europe, on ne les annonce pas dans les papiers publics, on ne les étale pas dans les appartemens, ornés de glaces & de cadres; on les laiffe pourrir fur les quais, ou parer les chambres des cabarets & les boutiques des barbiers.

JE ne prétends pas vous donner pour des réalités toutes les idées inquiétantes que fournit à J. J. l'obfcurité profonde dont on s'applique à l'entourer. Les myfteres qu'on lui fait de tout ont un afpect fi noir, qu'il n'eft pas furprenant qu'ils affectent de la même teinte fon imagination effarouchée. Mais parmi les idées outrées & fantaftiques que cela peut lui donner, il en eft qui, vu la maniere extraordinaire dont on procede avec lui, méritent un examen férieux avant d'être rejettées. Il croit, par exemple, que tous les défaftres de fa deftinée depuis fa funefte célébrité, font les fruits d'un complot formé de longue main dans un grand fecret entre peu de perfonnes, qui ont trouvé le moyen d'y faire entrer fucceffivement toutes celles dont ils avoient befoin pour fon exécution : les Grands, les Auteurs, les Médecins, (cela n'étoit pas difficile,) tous les hommes puiffans, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui difpofent de l'adminiftration, tous ceux qui gouvernent les opinions publiques. Il prétend que tous les événemens relatifs à lui qui paroiffent accidentels & fortuits ne font que de fucceffifs développemens concertés d'avance & tellement ordonnés, que tout ce qui lui doit arriver dans la fuite a déja fa place dans le tableau, & ne doit avoir fon effet qu'au moment marqué. Tout cela fe rapporte affez à ce que vous m'avez dit vous-même & à ce que j'ai cru voir fous des noms différens. Selon vous, c'eft un fyftême de bienfaifance envers un fcélérat; felon lui, c'eft un complot d'impofture contre un innocent; felon moi, c'eft une ligue dont je ne détermine pas l'ob-

jet, mais dont vous ne pouvez nier l'existence puisque vous-même y êtes entré.

Il pense que du moment qu'on entreprit l'œuvre complete de sa diffamation, pour faciliter le succès de cette entreprise alors difficile, on résolut de la graduer, de commencer par le rendre odieux & noir, & de finir par le rendre abject, ridicule & méprisable. Vos Messieurs, qui n'oublient rien, n'oublierent pas sa figure, & après l'avoir éloigné de Paris, travaillerent à lui en donner une aux yeux du public, conforme au caractere dont ils vouloient le gratifier. Il fallut d'abord faire disparoître la gravure qui avoit été faite sur le portrait fait par La Tour. Cela fut bientôt fait. Après son départ pour l'Angleterre, sur un modele qu'on avoit fait faire par Le Moine, on fit faire une gravure telle qu'on la desiroit; mais la figure en étoit hideuse à tel point, que pour ne pas se découvrir trop ou trop tôt, on fut contraint de supprimer la gravure. On fit faire à Londres, par les bons offices de l'ami Hume, le portrait dont je viens de parler, & n'épargnant aucun soin de l'art pour en faire valoir la gravure, on la rendit moins difforme que la précédente, mais plus terrible & plus noire mille fois. Ce portrait a fait long-tems, à l'aide de vos Messieurs, l'admiration de Paris & de Londres, jusqu'à ce qu'ayant gagné pleinement le premier point & rendu aux yeux du public l'original aussi noir que la gravure, on en vint au second article, & dégradant habilement cet affreux coloris, de l'homme terrible & vigoureux qu'on avoit d'abord peint, on fit peu-à peu un petit fourbe, un petit menteur, un petit escroc, un coureur de tavernes & de mauvais lieux. C'est alors que parut le portrait grimacier de Fiquet, qu'on avoit tenu long-tems en réserve jusqu'à ce que le moment de le publier fût venu, afin que la mine basse & risible de la figure répondît à l'idée qu'on vouloit donner de l'original. C'est encore alors que parut un petit médaillon en plâtre sur le costume de la gravure Anglaise, mais dont on avoit eu soin de changer l'air terrible & fier en un souris traître & sardonique comme celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut, ou comme celui des gens qui rencontrent J. J. dans les rues; & il est certain que depuis lors vos Messieurs se sont moins attachés à faire de lui un objet d'horreur qu'un objet de dérision; ce qui toutefois ne paroît pas aller

à la fin qu'ils disent avoir de mettre tout le monde en garde contre lui ; car on se tient en garde contre les gens qu'on redoute, mais non pas contre ceux qu'on méprise.

Voila l'idée que l'histoire de ces différens portraits a fait naître à J. J. : mais toutes ces graduations préparées de si loin, ont bien l'air d'être des conjectures chimériques, fruits assez naturels d'une imagination frappée par tant de mysteres & de malheurs. Sans donc adopter ni rejetter à présent ces idées, laissons tous ces étranges portraits, & revenons à l'original.

J'avois percé jusqu'à lui, mais que de difficultés me restoient à vaincre dans la maniere dont je me proposois de l'examiner ! Après avoir étudié l'homme toute ma vie, j'avois cru connoître les hommes ; je m'étois trompé ; je ne parvins jamais à en connoître un seul ; non qu'en effet ils soient difficiles à connoître, mais je m'y prenois mal, & toujours interprétant d'après mon cœur ce que je voyois faire aux autres, je leur prêtois les motifs qui m'auroient fait agir à leur place, & je m'abusois toujours. Donnant trop d'attention à leurs discours & pas assez à leurs œuvres, je les écoutois parler plutôt que je ne les regardois agir ; ce qui, dans ce siecle de philosophie & de beaux discours, me les faisoit prendre pour autant de sages & juger de leurs vertus par leurs sentences. Que si quelquefois leurs actions attiroient mes regards, c'étoient celles qu'ils destinoient à cette fin, lorsqu'ils montoient sur le théatre pour y faire une œuvre d'éclat qui s'y fit admirer ; sans songer dans ma bêtise que souvent ils mettoient en avant cette œuvre brillante pour masquer dans le cours de leur vie un tissu de bassesses & d'iniquités. Je voyois presque tous ceux qui se piquent de finesse & de pénétration s'abuser en sens contraire par le même principe de juger du cœur d'autrui par le sien. Je les voyois saisir avidement en l'air un trait, un geste, un mot inconsidéré, &, l'interprétant à leur mode, s'applaudir de leur sagacité en prêtant à chaque mouvement fortuit d'un homme un sens subtil qui n'existoit souvent que dans leur esprit. Eh quel est l'homme d'esprit qui ne dit jamais de sottise ? Quel est l'honnête homme auquel il n'échape jamais un propos répréhensible que son cœur n'a point dicté ? Si l'on tenoit un registre exact de toutes les fautes que l'homme le plus parfait a commises, &

qu'on ſupprimât ſoigneuſement tout le reſte, quelle opinion donneroit-on de cet homme-là ? Que dis-je, les fautes ! Non, les actions les plus innocentes, les geſtes les plus indifférens, les diſcours les plus ſenſés, tout dans un obſervateur qui ſe paſſionne, augmente & nourrit le préjugé dans lequel il ſe complaît, quand il détache chaque mot ou chaque fait de ſa place, pour le mettre dans le jour qui lui convient.

Je voulois m'y prendre autrement pour étudier à-part-moi un homme ſi cruellement, ſi légérement, ſi univerſellement jugé. Sans m'arrêter à de vains diſcours qui peuvent tromper, ou à des ſignes paſſagers plus incertains encore, mais ſi commodes à la légéreté & à la malignité, je réſolus de l'étudier par ſes inclinations, ſes mœurs, ſes goûts, ſes penchans, ſes habitudes, de ſuivre les détails de ſa vie, le cours de ſon humeur, la pente de ſes affections, de le voir agir en l'entendant parler, de le pénétrer s'il étoit poſſible en dedans de lui-même, en un mot, de l'obſerver moins par des ſignes équivoques & rapides que par ſa conſtante maniere d'être ; ſeule regle infaillible de bien juger du vrai caractere d'un homme & des paſſions qu'il peut cacher au fond de ſon cœur. Mon embarras étoit d'écarter les obſtacles que, prévenu par vous, je prévoyois dans l'exécution de ce projet.

Je ſavois qu'irrité des perfides empreſſemens de ceux qui l'abordent, il ne cherchoit qu'à repouſſer tous les nouveaux venus ; je ſavois qu'il jugeoit, & ce me ſemble avec aſſez de raiſon, de l'intention des gens par l'air ouvert ou réſervé qu'ils prenoient avec lui, & mes engagemens m'ôtant le pouvoir de lui rien dire, je devois m'attendre que ces myſteres ne le diſpoſeroient pas à la familiarité dont j'avois beſoin pour mon deſſein. Je ne vis de remede à cela que de lui laiſſer voir mon projet autant que cela pouvoit s'accorder avec le ſilence qui m'étoit impoſé, & cela même pouvoit me fournir un premier préjugé pour ou contre lui : car ſi bien convaincu par ma conduite & par mon langage de la droiture de mes intentions, il s'alarmoit néanmoins de mon deſſein, s'inquiétoit de mes regards, cherchoit à donner le change à ma curioſité, & commençoit par ſe mettre en garde, c'étoit dans mon eſprit un homme à demi jugé. Loin

de rien voir de ſemblable, je fus auſſi touché que ſurpris, non de l'accueil que cette idée m'attira de ſa part, car il n'y mit aucun empreſſement oſtenſible, mais de la joie qu'elle me parut exciter dans ſon cœur. Ses regards attendris m'en dirent plus que n'auroient fait des careſſes. Je le vis à ſon aiſe avec moi, c'étoit le meilleur moyen de m'y mettre avec lui. A la maniere dont il me diſtingua dès le premier abord, de tous ceux qui l'obſédoient, je compris qu'il n'avoit pas un inſtant pris le change ſur mes motifs. Car quoique cherchant tous également à l'obſerver, ce deſſein commun dût donner à tous une allure aſſez ſemblable, nos recherches étoient trop différentes par leur objet, pour que la diſtinction n'en fût pas facile à faire. Il vit que tous les autres ne cherchoient, ne vouloient voir que le mal, que j'étois le ſeul qui cherchant le bien ne voulût voir que la vérité, & ce motif qu'il démêla ſans peine, m'attira ſa confiance.

ENTRE tous les exemples qu'il m'a donnés de l'intention de ceux qui l'approchent, je ne vous en citerai qu'un. L'un d'eux s'étoit tellement diſtingué des autres par de plus affectueuſes démonſtrations & par un attendriſſement pouſſé juſqu'aux larmes, qu'il crut pouvoir s'ouvrir à lui ſans réſerve & lui lire ſes confeſſions. Il lui permit même de l'arrêter dans ſa lecture, pour prendre note de tout ce qu'il voudroit retenir par préférence, il remarqua durant cette longue lecture que, n'écrivant preſque jamais dans les endroits favorables & honorables, il ne manqua point d'écrire avec ſoin dans tous ceux où la vérité le forçoit à s'accuſer & ſe charger lui-même. Voilà comment ſe font les remarques de ces Meſſieurs. Et moi auſſi j'ai fait celle-là, mais je n'ai pas comme eux omis les autres, & le tout m'a donné des réſultats bien différens des leurs.

PAR l'heureux effet de ma franchiſe j'avois l'occaſion la plus rare & la plus ſûre de bien connoître un homme, qui eſt de l'étudier à loiſir dans ſa vie privée, & vivant pour ainſi dire avec lui-même: car il ſe livra ſans réſerve, & me rendit auſſi maître chez lui que chez moi.

UNE fois admis dans ſa retraite, mon premier ſoin fut de m'informer des raiſons qui l'y tenoient confiné. Je ſavois qu'il avoit tou-

jours fui le grand monde & aimé la solitude : mais je savois aussi que dans des sociétés peu nombreuses, il avoit jadis joui des douceurs de l'intimité en homme dont le cœur étoit fait pour elle. Je voulus apprendre pourquoi maintenant détaché de tout, il s'étoit tellement concentré dans sa retraite que ce n'étoit plus que par force qu'on parvenoit à l'aborder.

LE FRANÇOIS.

CELA n'étoit-il pas tout clair ? Il se gênoit autrefois parce qu'on ne le connoissoit pas encore. Aujourd'hui que bien connu de tous il ne gagneroit plus rien à se contraindre, il se livre tout-à-fait à son horrible misanthropie. Il fuit les hommes parce qu'il les déteste; il vit en loup-garou, parce qu'il n'y a rien d'humain dans son cœur.

ROUSSEAU.

NON, cela ne me paroît pas aussi clair qu'à vous, & ce discours que j'entends tenir à tout le monde me prouve bien que les hommes le haïssent, mais non pas que c'est lui qui les hait.

LE FRANÇOIS.

QUOI ! ne l'avez-vous pas vu, ne le voyez-vous pas tous les jours, recherché de beaucoup de gens, se refuser durement à leurs avances ? Comment donc expliquez-vous cela ?

ROUSSEAU.

BEAUCOUP plus naturellement que vous : car la fuite est un effet bien plus naturel de la crainte que de la haine. Il ne fuit point les hommes parce qu'il les hait, mais parce qu'il en a peur. Il ne les fuit pas pour leur faire du mal, mais pour tâcher d'échaper à celui qu'ils lui veulent. Eux, au contraire, ne le recherchent pas par amitié, mais par haine. Ils le cherchent & il les fuit comme dans les sables d'Afrique où sont peu d'hommes & beaucoup de tigres, les hommes fuient les tigres & les tigres cherchent les hommes ; s'ensuit-il delà que les hommes sont méchans, farouches, & que les tigres sont sociables & humains ? Même, quelque opinion que doive avoir J. J. de ceux qui, malgré celle qu'on a de lui, ne laissent pas de le rechercher, il ne ferme point sa porte à tout le monde ; il reçoit honnêtement

honnêtement ſes anciennes connoiſſances, quelquefois même les nouveaux-venus, quand ils ne montrent ni patelinage ni arrogance. Je ne l'ai jamais vu ſe refuſer durement qu'à des avances tyranniques, inſolentes & malhonnêtes, qui décéloient clairement l'intention de ceux qui les faiſoient. Cette maniere ouverte & généreuſe de repouſſer la perfidie & la trahiſon ne fut jamais l'allure des méchans. S'il reſſembloit à ceux qui le recherchent, au lieu de ſe dérober à leurs avances il y répondroit pour tâcher de les payer en même monnoie, &, leur rendant fourberie pour fourberie, trahiſon pour trahiſon, il ſe ſerviroit de leurs propres armes pour ſe défendre & ſe venger d'eux; mais loin qu'on l'ait jamais accuſé d'avoir tracaſſé dans les ſociétés où il a vécu, ni brouillé ſes amis entr'eux, ni deſſervi perſonne avec qui il fût en liaiſon, le ſeul reproche qu'aient pu lui faire ſes ſoi-diſans amis, a été de les avoir quittés ouvertement, comme il a dû faire, ſitôt que les trouvant faux & perfides il a ceſſé de les eſtimer.

Non, Monſieur, le vrai miſanthrope, ſi un être auſſi contradictoire pouvoit exiſter (1), ne fuiroit point dans la ſolitude; quel mal peut & veut faire aux hommes celui qui vit ſeul? Celui qui les hait veut leur nuire, & pour leur nuire il ne faut pas les fuir. Les méchans ne ſont point dans les déſerts, ils ſont dans le monde. C'eſt là qu'ils intriguent & travaillent pour ſatisfaire leurs paſſions & tourmenter les objets de leur haine. De quelque motif que ſoit animé celui qui veut s'engager dans la foule & s'y faire jour, il doit s'armer de vigueur pour repouſſer ceux qui le pouſſent, pour écarter ceux qui ſont devant lui, pour fendre la preſſe & faire ſon chemin. L'homme débonnaire & doux, l'homme timide & foible qui n'a point ce courage, & qui tâche de ſe tirer à l'écart de peur d'être abattu & foulé aux pieds eſt donc un méchant à votre compte; les autres plus forts, plus durs, plus ardens à percer ſont les bons? J'ai vu pour la premiere fois cette nouvelle doctrine dans un diſcours publié par le Philoſophe D***, précisément dans le

(1) TIMON n'étoit point naturellement miſanthrope, & même ne méritoit pas ce nom. Il y avoit dans ſon fait plus de dépit & d'enfantillage que de véritable méchanceté : c'étoit un fou mécontent qui boudoit contre le genre-humain.

tems que son ami J. J. s'étoit retiré dans la solitude. *Il n'y a que le méchant*, dit-il, *qui soit seul.* Jusqu'alors on avoit regardé l'amour de la retraite comme un des signes les moins équivoques d'une ame paisible & saine, exempte d'ambition, d'envie, & de toutes les ardentes passions filles de l'amour-propre, qui naissent & fermentent dans la société. Au lieu de cela, voici par un coup de plume inattendu, ce goût paisible & doux, jadis si universellement admiré, transformé tout-d'un-coup en une rage infernale, voilà tant de Sages respectés & Descartes lui-même, changé dans un instant en autant de misanthropes affreux & de scélérats. Le Philosophe D * * * étoit seul peut-être, en écrivant cette sentence, mais je doute qu'il eût été seul à la méditer, & il prit grand soin de la faire circuler dans le monde. Eh! plût à Dieu que le méchant fût toujours seul! il ne se feroit gueres de mal.

Je crois bien que des solitaires, qui le sont par force, peuvent, rongés de dépit & de regrets dans la retraite où ils sont détenus, devenir inhumains, féroces, & prendre en haine avec leur chaîne tout ce qui n'en est pas chargé comme eux. Mais les solitaires par goût & par choix sont naturellement humains, hospitaliers, caressans. Ce n'est pas parce qu'ils haïssent les hommes, mais parce qu'ils aiment le repos & la paix, qu'ils fuient le tumulte & le bruit. La longue privation de la société la leur rend même agréable & douce, quand elle s'offre à eux sans contrainte. Ils en jouissent alors délicieusement, & cela se voit. Elle est pour eux ce qu'est le commerce des femmes pour ceux qui ne passent pas leur vie avec elles, mais qui, dans les courts momens qu'ils y passent, y trouvent des charmes ignorés des galans de profession.

Je ne comprends pas comment un homme de bon sens peut adopter un seul moment la sentence du Philosophe D * * *; elle a beau être hautaine & tranchante, elle n'en est pas moins absurde & fausse. Eh qui ne voit au contraire qu'il n'est pas possible que le méchant aime à vivre seul & vis-à-vis de lui-même? Il s'y sentiroit en trop mauvaise compagnie, il y seroit trop mal à son aise, il ne s'y supporteroit pas long-tems, ou bien, sa passion dominante y restant toujours oisive, il faudroit qu'elle s'éteignît & qu'il y redevînt bon. L'amour-propre, principe de toute méchanceté, s'avive & s'exalte

dans la société qui l'a fait naître & où l'on est à chaque instant forcé de se comparer ; il languit & meurt faute d'aliment dans la solitude. *Quiconque se suffit à lui-même ne veut nuire à qui que ce soit.* Cette maxime est moins éclatante & moins arrogante, mais plus sensée & plus juste que celle du Philosophe D***, & préférable au moins en ce qu'elle ne tend à outrager personne. Ne nous laissons pas éblouir par l'éclat sentencieux dont souvent l'erreur & le mensonge se couvrent : ce n'est pas la foule qui fait la société, & c'est en vain que les corps se rapprochent lorsque les cœurs se repoussent. L'homme vraiment sociable est plus difficile en liaisons qu'un autre, celles qui ne consistent qu'en fausses apparences ne sauroient lui convenir. Il aime mieux vivre loin des méchans sans penser à eux, que de les voir & les haïr ; il aime mieux fuir son ennemi que de le rechercher pour lui nuire. Celui qui ne connoît d'autre société que celle des cœurs n'ira pas chercher la sienne dans vos cercles. Voilà comment J. J. a dû penser & se conduire avant la ligue dont il est l'objet ; jugez si maintenant qu'elle existe & qu'elle tend de toutes parts ses piéges autour de lui, il doit trouver du plaisir à vivre avec ses persécuteurs, à se voir l'objet de leur dérision, le jouet de leur haine, la dupe de leurs perfides caresses, à travers lesquelles ils font malignement percer l'air insultant & moqueur qui doit les lui rendre odieuses. Le mépris, l'indignation, la colere ne sauroient le quitter au milieu de tous ces gens-là. Il les fuit pour s'épargner des sentimens si pénibles ; il les fuit parce qu'ils méritent sa haine, & qu'il étoit fait pour les aimer.

Le François.

Je ne puis apprécier vos préjugés en sa faveur avant d'avoir appris sur quoi vous les fondez. Quant à ce que vous dites à l'avantage des solitaires, cela peut être vrai de quelques hommes singuliers qui s'étoient fait de fausses idées de la sagesse : mais au moins ils donnoient des signes non équivoques du louable emploi de leur tems. Les méditations profondes & les immortels ouvrages dont les Philosophes que vous citez ont illustré leur solitude, prouvent assez qu'ils s'y occupoient d'une maniere utile & glorieuse, & qu'ils n'y passoient pas uniquement leurs tems comme votre homme à tramer des crimes & des noirceurs.

ROUSSEAU.

C'EST à quoi, ce me semble, il n'y passa pas non plus uniquement le sien. La lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles, l'Héloïse, Emile, le Contrat Social, les Essais sur la Paix perpétuelle & sur l'Imitation théatrale, & d'autres Ecrits non moins estimables qui n'ont point paru, sont des fruits de la retraite de J. J. Je doute qu'aucun philosophe ait médité plus profondément, plus utilement peut-être, & plus écrit en si peu de tems. Appellez-vous tout cela des noirceurs & des crimes?

LE FRANÇOIS.

JE connois des gens aux yeux de qui c'en pourroient bien être: vous savez ce que pensent ou ce que disent nos Messieurs de ces livres; mais avez-vous oublié qu'ils ne sont pas de lui, & que c'est vous-même qui me l'avez persuadé?

ROUSSEAU.

JE vous ai dit ce que j'imaginois pour expliquer des contradictions que je voyois alors & que je ne vois plus. Mais si nous continuons à passer ainsi d'un sujet à l'autre, nous perdrons notre objet de vue & nous ne l'atteindrons jamais. Reprenons avec un peu plus de suite le fil de mes observations, avant de passer aux conclusions que j'en ai tirées.

MA premiere attention, après m'être introduit dans la familiarité de J. J., fut d'examiner si nos liaisons ne lui faisoient rien changer dans sa maniere de vivre; & j'eus bientôt toute la certitude possible que non-seulement il n'y changeoit rien pour moi, mais que de tout tems elle avoit toujours été la même & parfaitement uniforme, quand, maître de la choisir, il avoit pu suivre en liberté son penchant. Il y avoit cinq ans que, de retour à Paris, il avoit recommencé d'y vivre. D'abord, ne voulant se cacher en aucune maniere, il avoit fréquenté quelques maisons dans l'intention d'y reprendre ses plus anciennes liaisons & même d'en former de nouvelles. Mais au bout d'un an il cessa de faire des visites, & reprenant dans la Capitale la vie solitaire qu'il menoit depuis tant d'années à la campagne, il partagea son tems entre l'occupation journaliere dont il s'étoit fait

une reſſource, & les promenades champêtres dont il faiſoit ſon unique amuſement. Je lui demandai la raiſon de cette conduite. Il me dit qu'ayant vu toute la génération préſente concourir à l'œuvre de ténebres dont il étoit l'objet, il avoit d'abord mis tous ſes ſoins à chercher quelqu'un qui ne partageât pas l'iniquité publique; qu'après de vaines recherches dans les provinces, il étoit venu les continuer à Paris, eſpérant qu'au moins parmi ſes anciennes connoiſſances il ſe trouveroit quelqu'un moins diſſimulé, moins faux, qui lui donneroit les lumieres dont il avoit beſoin pour percer cette obſcurité: qu'après bien des ſoins inutiles il n'avoit trouvé, même parmi les plus honnêtes gens, que trahiſons, duplicité, menſonge, & que tous en s'empreſſant à le recevoir, à le prévenir, à l'attirer, paroiſſoient ſi contens de ſa diffamation, y contribuoient de ſi bon cœur, lui faiſoient des careſſes ſi fardées, le louoient d'un ton ſi peu ſenſible à ſon cœur, lui prodiguoient l'admiration la plus outrée avec ſi peu d'eſtime & de conſidération, qu'ennuyé de ces démonſtrations moqueuſes & menſongeres, & indigné d'être ainſi le jouet de ſes prétendus amis, il ceſſa de les voir, ſe retira ſans leur cacher ſon dédain, & après avoir cherché long-tems ſans ſuccès un homme, éteignit ſa lanterne & ſe renferma tout-à-fait au-dedans de lui.

C'EST dans cet état de retraite abſolue que je le trouvai, & que j'entrepris de le connoître. Attentif à tout ce qui pouvoit manifeſter à mes yeux ſon intérieur, en garde contre tout jugement précipité, réſolu de le juger non ſur quelques mots épars, ni ſur quelques circonſtances particulieres, mais ſur le concours de ſes diſcours, de ſes actions, de ſes habitudes, & ſur cette conſtante maniere d'être, qui ſeule décele infailliblement un caractere, mais qui demande, pour être apperçue, plus de ſuite, plus de perſévérance & moins de confiance au premier coup-d'œil, que le tiede amour de la juſtice, dépouillé de tout autre intérêt, & combattu par les tranchantes déciſions de l'amour-propre, n'en inſpire au commun des hommes. Il fallut par conſéquent commencer par tout voir, par tout entendre, par tenir note de tout, avant de prononcer ſur rien, juſqu'à ce que j'euſſe aſſemblé des matériaux ſuffiſans pour fonder un jugement ſolide, qui ne fût l'ouvrage ni de la paſſion ni du préjugé.

Je ne fus pas ſurpris de le voir tranquille : vous m'aviez prévenu qu'il l'étoit ; mais vous attribuiez cette tranquillité à baſſeſſe d'ame ; elle pouvoit venir d'une cauſe toute contraire ; j'avois à déterminer la véritable. Cela n'étoit pas difficile ; car, à moins que cette tranquillité ne fût toujours inaltérable, il ne falloit pour en découvrir la cauſe, que remarquer ce qui pouvoit la troubler. Si c'étoit la crainte, vous aviez raiſon ; ſi c'étoit l'indignation, vous aviez tort. Cette vérification ne fut pas longue, & je ſus bientôt à quoi m'en tenir.

Je le trouvai s'occupant à copier de la muſique à tant la page. Cette occupation m'avoit paru, comme à vous, ridicule & affectée. Je m'appliquai d'abord à connoître s'il s'y livroit ſérieuſement ou par jeu, & puis à ſavoir au juſte quel motif la lui avoit fait reprendre, & ceci demandoit plus de recherche & de ſoin. Il falloit connoître exactement ſes reſſources & l'état de ſa fortune, vérifier ce que vous m'aviez dit de ſon aiſance, examiner ſa maniere de vivre, entrer dans le détail de ſon petit ménage, comparer ſa dépenſe & ſon revenu, en un mot connoître ſa ſituation préſente autrement que par ſon dire & le dire contradictoire de vos Meſſieurs. C'eſt à quoi je donnai la plus grande attention. Je crus m'appercevoir que cette occupation lui plaiſoit, quoiqu'il n'y réuſsît pas trop bien. Je cher-chai la cauſe de ce bizarre plaiſir, & je trouvai qu'elle tenoit au fond de ſon naturel & de ſon humeur, dont je n'avois encore aucune idée, & qu'à cette occaſion je commençai à pénétrer. Il aſſocioit ce travail à un amuſement dans lequel je le ſuivis avec une égale attention. Ses longs ſéjours à la campagne lui avoient donné du goût pour l'étude des plantes : il continuoit de ſe livrer à cette étude avec plus d'ardeur que de ſuccès ; ſoit que ſa mémoire défaillante commençât à lui refuſer tout ſervice ; ſoit, comme je crus le remarquer, qu'il ſe fît de cette occupation plutôt un jeu d'enfant qu'une étude véritable. Il s'attachoit plus à faire de jolis herbiers qu'à claſſer & caractériſer les genres & les eſpeces. Il employoit un tems & des ſoins incroyables à deſſécher & applatir des rameaux, à étendre & déployer de petits feuillages, à conſerver aux fleurs leurs couleurs naturelles : de ſorte que, collant avec ſoin ces fragmens ſur des papiers qu'il ornoit de petits cadres, à toute la vérité de la nature il joignoit l'éclat de la miniature, & le charme de l'imitation.

Je l'ai vu s'attiédir enfin fur cet amufement, devenu trop fatigant pour fon âge, trop coûteux pour fa bourfe, & qui lui prenoit un tems néceffaire dont il ne le dédommageoit pas. Peut-être nos liaifons ont-elles contribué à l'en détacher. On voit que la contemplation de la nature eut toujours un grand attrait pour fon cœur : il y trouvoit un fupplément aux attachemens dont il avoit befoin ; mais il eût laiffé le fupplément pour la chofe, s'il en avoit eu le choix, & il ne fe réduifit à converfer avec les plantes, qu'après de vains efforts pour converfer avec des humains. Je quitterai volontiers, m'a-t-il dit, la fociété des végétaux pour celle des hommes, au premier efpoir d'en retrouver.

Mes premieres recherches m'ayant jetté dans les détails de fa vie domeftique, je m'y fuis particuliérement attaché, perfuadé que j'en tirerois pour mon objet des lumieres plus fûres que de tout ce qu'il pouvoit avoir dit ou fait en public, & que d'ailleurs je n'avois pas vu moi-même. C'eft dans la familiarité d'un commerce intime, dans la continuité de la vie privée qu'un homme à la longue fe laiffe voir tel qu'il eft; quand le reffort de l'attention fur foi fe relâche, & qu'oubliant le refte du monde on fe livre à l'impulfion du moment. Cette méthode eft fûre, mais longue & pénible : elle demande une patience & une affiduité que peut foutenir le feul vrai zele de la juftice & de la vérité, & dont on fe difpenfe aifément en fubftituant quelque remarque fortuite & rapide aux obfervations lentès mais folides que donne un examen égal & fuivi.

J'ai donc regardé s'il régnoit chez lui du défordre ou de la regle, de la gêne ou de la liberté ; s'il étoit fobre ou diffolu, fenfuel ou groffier, fi fes goûts étoient dépravés ou fains, s'il étoit fombre ou gai dans fes repas, dominé par l'habitude, ou fujet aux fantaifies, chiche ou prodigue dans fon ménage, entier, impérieux, tyran dans fa petite fphere d'autorité, ou trop doux peut-être au contraire & trop mou, craignant les diffenfions encore plus qu'il n'aime l'ordre, & fouffrant pour la paix les chofes les plus contraires à fon goût & à fa volonté : comment il fupporte l'adverfité, le mépris, la haine publique : quelles fortes d'affections lui font habituelles : quels genres de peine ou de plaifir alterent le plus fon humeur. Je l'ai fuivi dans

ſa plus conſtante maniere d'être, dans ces petites inégalités, non moins inévitables, non moins utiles peut-être dans le calme de la vie privée, que de légeres variations de l'air & du vent dans celui des beaux jours. J'ai voulu voir comment il ſe fâche, & comment il s'appaiſe, s'il exhale ou contient ſa colere, s'il eſt rancunier ou emporté, facile ou difficile à appaiſer; s'il aggrave ou répare ſes torts; s'il ſait endurer & pardonner ceux des autres; s'il eſt doux & facile à vivre, ou dur & fâcheux dans le commerce familier; s'il aime à s'épancher au-dehors, ou à ſe concentrer en lui-même, ſi ſon cœur s'ouvre aiſément ou ſe ferme aux careſſes, s'il eſt toujours prudent, circonſpect, maître de lui-même, ou ſi, ſe laiſſant dominer par ſes mouvemens, il montre indiſcrétement chaque ſentiment dont il eſt ému. Je l'ai pris dans les ſituations d'eſprit les plus diverſes, les plus contraires qu'il m'a été poſſible de ſaiſir; tantôt calme & tantôt agité; dans un tranſport de colere & dans une effuſion d'attendriſſement; dans la triſteſſe & l'abattement de cœur; dans ces courts mais doux momens de joie que la nature lui fournit encore, & que les hommes n'ont pu lui ôter; dans la gaîté d'un repas un peu prolongé; dans ces circonſtances imprévues où un homme ardent n'a pas le tems de ſe déguiſer, & où le premier mouvement de la nature prévient toute réflexion. En ſuivant tous les détails de ſa vie, je n'ai point négligé ſes diſcours, ſes maximes, ſes opinions; je n'ai rien omis pour bien connoître ſes vrais ſentimens ſur les matieres qu'il traite dans ſes écrits. Je l'ai ſondé ſur la nature de l'ame, ſur l'exiſtence de Dieu, ſur la moralité de la vie humaine, ſur le vrai bonheur, ſur ce qu'il penſe de la doctrine à la mode & de ſes auteurs, enfin ſur tout ce qui peut faire connoître avec les vrais ſentimens d'un homme ſur l'uſage de cette vie & ſur ſa deſtination, ſes vrais principes de conduite. J'ai ſoigneuſement comparé tout ce qu'il m'a dit avec ce que j'ai vu de lui dans la pratique, n'admettant jamais pour vrai que ce que cette épreuve a confirmé.

Je l'ai particuliérement étudié par les côtés qui tiennent à l'amour-propre, bien ſûr qu'un orgueil iraſcible au point d'en avoir fait un monſtre, doit avoir de fortes & fréquentes exploſions difficiles à contenir & impoſſibles à déguiſer aux yeux d'un homme attentif à

l'examiner

l'examiner par ce côté-là, ſur-tout dans la poſition cruelle où je le trouvois.

Par les idées dont un homme pétri d'amour-propre s'occupe le plus ſouvent, par les ſujets favoris de ſes entretiens, par l'effet inopiné des nouvelles imprévues, par la maniere de s'affecter des propos qu'on lui tient, par les impreſſions qu'il reçoit de la contenance & du ton des gens qui l'approchent, par l'air dont il entend louer ou décrier ſes ennemis ou ſes rivaux, par la façon dont il en parle lui-même, par le degrés de joie ou de triſteſſe dont l'affectent leurs proſpérités ou leurs revers, on peut à la longue le pénétrer & lire dans ſon ame, ſur-tout lorſqu'un tempérament ardent lui ôte le pouvoir de réprimer ſes premiers mouvemens, (ſi tant eſt néanmoins qu'un tempérament ardent & un violent amour-propre puiſſent compatir enſemble dans un même cœur). Mais c'eſt ſur-tout en parlant des talens & des livres que les Auteurs ſe contiennent le moins & ſe décelent le mieux : c'eſt auſſi par-là que je n'ai pas manqué d'examiner celui-ci. Je l'ai mis ſouvent & vu mettre par d'autres ſur ce chapitre en divers tems & à diverſes occaſions : j'ai ſondé ce qu'il penſoit de la gloire littéraire, quel prix il donnoit à ſa jouiſſance, & ce qu'il eſtimoit le plus en fait de réputation, de celle qui brille par les talens ou de celle moins éclatante que donne un caractere eſtimable. J'ai voulu voir s'il étoit curieux de l'hiſtoire des réputations naiſſantes ou déclinantes, s'il éplucheit malignement celles qui faiſoient le plus de bruit, comment il s'affectoit des ſuccès ou des chûtes des livres & des auteurs, & comment il ſupportoit pour ſa part les dures cenſures des critiques, les malignes louanges des rivaux, & le mépris affecté des brillans écrivains de ce ſiecle. Enfin je l'ai examiné par tous les ſens où mes regards ont pu pénétrer, & ſans chercher à rien interpréter ſelon mon deſir, mais éclairant mes obſervations les unes par les autres pour découvrir la vérité, je n'ai pas un inſtant oublié dans mes recherches qu'il y alloit du deſtin de ma vie à ne pas me tromper dans ma concluſion.

Le François.

Je vois que vous avez regardé à beaucoup de choſes ; apprendrai-je enfin ce que vous avez vu ?

ROUSSEAU.

CE que j'ai vu eſt meilleur à voir qu'à dire. Ce que j'ai vu me ſuffit, à moi qui l'ai vu, pour déterminer mon jugement, mais non pas à vous pour déterminer le vôtre ſur mon rapport; car il a beſoin d'être vu pour être cru, & après la façon dont vous m'aviez prévenu, je ne l'aurois pas cru moi-même ſur le rapport d'autrui. Ce que j'ai vu ne ſont que des choſes bien communes en apparence, mais très-rares en effet. Ce ſont des récits qui d'ailleurs convien-droient mal dans ma bouche, & pour les faire avec bienſéance, il faudroit être un autre que moi.

LE FRANÇOIS.

COMMENT, Monſieur! eſpérez-vous me donner ainſi le change? Rempliſſez-vous ainſi vos engagemens, & ne tirerai-je aucun fruit du conſeil que je vous ai donné? Les lumieres qu'il vous a procurées ne doivent-elles pas nous être communes; & après avoir ébranlé la perſuaſion où j'étois, vous croyez-vous permis de me laiſſer les doutes que vous avez fait naître, ſi vous avez de quoi m'en tirer?

ROUSSEAU.

IL vous eſt aiſé d'en ſortir à mon exemple, en prenant pour vous-même ce conſeil que vous dites m'avoir donné. Il eſt malheureux pour J. J. que Rouſſeau ne puiſſe dire tout ce qu'il ſait de lui. Ces déclarations ſont déſormais impoſſibles, parce qu'elles ſeroient inutiles, & que le courage de les faire ne m'attireroit que l'humiliation de n'être pas cru.

VOULEZ-VOUS, par exemple, avoir une idée ſommaire de mes obſervations? prenez directement & en tout, tant en bien qu'en mal, le contre-pied du J. J. de vos Meſſieurs, vous aurez très-exactement celui que j'ai trouvé. Le leur eſt cruel, féroce & dur juſqu'à la dépravation; le mien eſt doux & compatiſſant juſqu'à la foibleſſe. Le leur eſt intraitable, inflexible & toujours repouſſant; le mien eſt facile & mou, ne pouvant réſiſter aux careſſes qu'il croit ſinceres, & ſe laiſſant ſubjuguer, quand on ſait s'y prendre, par les gens mêmes qu'il n'eſtime pas. Le leur miſanthrope, farouche, déteſte les hommes; le mien humain juſqu'à l'excès & trop ſenſible à leurs peines,

s'affecte autant des maux qu'ils se font entr'eux que de ceux qu'ils lui font à lui-même. Le leur ne songe qu'à faire du bruit dans le monde aux dépens du repos d'autrui & du sien ; le mien préfere le repos à tout, & voudroit être ignoré de toute la terre pourvu qu'on le laissât en paix dans son coin. Le leur dévoré d'orgueil & du plus intolérant amour-propre, est tourmenté de l'existence de ses semblables, & voudroit voir tout le genre humain s'anéantir devant lui ; le mien s'aimant sans se comparer n'est pas plus susceptible de vanité que de modestie, content de sentir ce qu'il est, il ne cherche point quelle est sa place parmi les hommes, & je suis sûr que de sa vie il ne lui entra dans l'esprit de se mesurer avec un autre pour savoir lequel étoit le plus grand ou le plus petit. Le leur plein de ruse & d'art pour en imposer, voile ses vices avec la plus grande adresse, & cache sa méchanceté sous une candeur apparente ; le mien emporté, violent même dans ses premiers momens plus rapides que l'éclair, passe sa vie à faire de grandes & courtes fautes, & à les expier par de vifs & longs repentirs ; au surplus sans prudence, sans présence d'esprit, & d'une balourdise incroyable, il offense quand il veut plaire, & dans sa naïveté plutôt étourdie que franche, dit également ce qui lui sert & qui lui nuit sans même en sentir la différence. Enfin, le leur est un esprit diabolique, aigu, pénétrant ; le mien ne pensant qu'avec beaucoup de lenteur & d'efforts en craint la fatigue, & souvent n'entendant les choses les plus communes qu'en y rêvant à son aise & seul, peut à peine passer pour un homme d'esprit.

N'EST-IL pas vrai que si je multipliois ces oppositions, comme je le pourrois faire, vous les prendriez pour des jeux d'imagination qui n'auroient aucune réalité ? Et cependant je ne vous dirois rien qui ne fût, non comme à vous affirmé par d'autres, mais attesté par ma propre conscience. Cette maniere simple, mais peu croyable de démentir les assertions bruyantes des gens passionnés, par les observations paisibles mais sûres d'un homme impartial, seroit donc inutile & ne produiroit aucun effet. D'ailleurs la situation de J. J. à certains égards est même trop incroyable pour pouvoir être bien dévoilée. Cependant pour le bien connoître, il faudroit la connoître

à fond ; il faudroit connoître & ce qu'il endure & ce qui le lui fait supporter. Or tout cela ne peut bien se dire; pour le croire il faut l'avoir vu.

Mais essayons s'il n'y auroit point quelqu'autre route aussi droite & moins traversée pour arriver au même but. S'il n'y auroit point quelque moyen de vous faire sentir tout-d'un-coup par une impression simple & immédiate, ce que dans les opinions où vous êtes, je ne saurois vous persuader en procédant graduellement, sans attaquer sans cesse par des négations dures les tranchantes assertions de vos Messieurs. Je voudrois tâcher pour cela de vous esquisser ici le portrait de mon J. J. tel qu'après un long examen de l'original l'idée s'en est empreinte dans mon esprit. D'abord vous pourrez comparer ce portrait à celui qu'ils en ont tracé, juger lequel des deux est le plus lié dans ses parties & paroît former le mieux un seul tout, lequel explique le plus naturellement & le plus clairement la conduite de celui qu'il représente, ses goûts, ses habitudes & tout ce qu'on connoît de lui, non-seulement depuis qu'il a fait des livres, mais dès son enfance & de tous les tems ; après quoi, il ne tiendra qu'à vous de vérifier par vous-même si j'ai bien ou mal vu.

LE FRANÇOIS.

Rien de mieux que tout cela. Parlez donc, je vous écoute.

ROUSSEAU.

De tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractere dérive le plus pleinement de son seul tempérament est J. J. Il est ce que l'a fait la nature : l'éducation ne l'a que bien peu modifié. Si dès sa naissance ses facultés & ses forces s'étoient tout-à-coup développées, dès-lors on l'eût trouvé tel à-peu-près qu'il fut dans son âge mûr, & maintenant après soixante ans de peines & de miseres, le tems, l'adversité, les hommes l'ont encore très-peu changé. Tandis que son corps vieillit & se casse, son cœur reste jeune toujours ; il garde encore les mêmes goûts, les mêmes passions de son jeune âge, & jusqu'à la fin de sa vie il ne cessera d'être un vieux enfant.

Mais ce tempérament qui lui a donné sa forme morale a des

ſingularités, qui pour être démêlées, demandent une attention plus ſuivie que le coup-d'œil ſuffiſant qu'on jette ſur un homme qu'on croit connoitre & qu'on a déja jugé. Je puis même dire que c'eſt par ſon extérieur vulgaire & par ce qu'il a de plus commun qu'en y regardant mieux je l'ai trouvé le plus ſingulier. Ce paradoxe s'éclaircira de lui-même à meſure que vous m'écouterez.

Si, comme je vous l'ai dit, je fus ſurpris au premier abord de le trouver ſi différent de ce que je me l'étois figuré ſur vos récits, je le fus bien plus du peu d'éclat, pour ne pas dire de la bêtiſe de ſes entretiens : moi qui ayant eu à vivre avec des gens de lettres les ai toujours trouvés brillans, élancés, ſentencieux comme des oracles, ſubjugant tout par leur docte faconde & par la hauteur de leurs déciſions. Celui-ci ne diſant gueres que des choſes communes, & les diſant ſans préciſion, ſans fineſſe & ſans force, paroît toujours fatigué de parler, même en parlant peu, ſoit de la peine d'entendre ; ſouvent même n'entendant point, ſi-tôt qu'on dit des choſes un peu ſines, & n'y répondant jamais à propos. Que s'il lui vient par haſard quelque mot heureuſement trouvé, il en eſt ſi aiſe, que pour avoir quelque choſe à dire il le répete éternellement. On le prendroit dans la converſation, non pour un penſeur plein d'idées vives & neuves, penſant avec force & s'exprimant avec juſteſſe, mais pour un écolier embarraſſé du choix de ſes termes, & ſubjugué par la ſuffiſance des gens qui en ſavent plus que lui. Je n'avois jamais vu ce maintien timide & gêné dans nos moindres barbouilleurs de brochures, comment le concevoir dans un auteur qui foulant aux pieds les opinions de ſon ſiecle, ſembloit en toute choſe moins diſpoſé à recevoir la loi qu'à la faire ? S'il n'eût fait que dire des choſes triviales & plates, j'aurois pu croire qu'il faiſoit l'imbécille pour dépayſer les eſpions dont il ſe ſent entouré ; mais quels que ſoient les gens qui l'écoutent, loin d'uſer avec eux de la moindre précaution, il lache étourdiment cent propos inconſidérés qui donnent ſur lui de grandes priſes, non qu'au fond ces propos ſoient répréhenſibles, mais parce qu'il eſt poſſible de leur donner un mauvais ſens, qui, ſans lui être venu dans l'eſprit, ne manque pas de ſe préſenter par préférence à celui des gens qui l'écoutent, & qui ne cherchent que cela. En un mot, je l'ai preſ-

que toujours trouvé pesant à penser, mal-adroit à dire, se fatiguant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui venoit jamais, & embrouillant des idées déja peu claires par une mauvaise maniere de les exprimer. J'ajoute en passant que si dans nos premiers entretiens j'avois pu deviner cet extrême embarras de parler, j'en aurois tiré sur vos propres argumens une preuve nouvelle qu'il n'avoit pas fait ses livres. Car si, selon vous, déchiffrant si mal la musique, il n'en avoit pu composer, à plus forte raison sachant si mal parler, il n'avoit pu si bien écrire.

UNE pareille ineptie étoit déja fort étonnante dans un homme assez adroit, pour avoir trompé quarante ans par de fausses apparences tous ceux qui l'ont approché; mais ce n'est pas tout. Ce même homme dont l'œil terne & la physionomie effacée semble dans les entretiens indifférens n'annoncer que de la stupidité, change tout-à-coup d'air & de maintien, si-tôt qu'une matiere intéressante pour lui le tire de sa léthargie. On voit sa physionomie éteinte s'animer, se vivifier, devenir parlante, expressive, & promettre de l'esprit. A juger par l'éclat qu'ont encore alors ses yeux à son âge, dans sa jeunesse ils ont dû lancer des éclairs. A son geste impétueux, à sa contenance agitée on voit que son sang bouillonne, on croiroit que des traits de feu vont partir de sa bouche, & point du tout; toute cette effervescence ne produit que des propos communs, confus, mal ordonnés, qui, sans être plus expressifs qu'à l'ordinaire, sont seulement plus inconsidérés. Il éleve beaucoup la voix, mais ce qu'il dit devient plus bruyant sans être plus vigoureux. Quelquefois, cependant, je lui ai trouvé de l'énergie dans l'expression; mais ce n'étoit jamais au moment d'une explosion subite : c'étoit seulement lorsque cette explosion ayant précédé, avoit déja produit son premier effet. Alors cette émotion prolongée agissant avec plus de regle, sembloit agir avec plus de force & lui suggéroit des expressions vigoureuses, pleines du sentiment dont il étoit encore agité. J'ai compris par-là comment cet homme pouvoit, quand son sujet échauffoit son cœur, écrire avec force, quoiqu'il parlât foiblement, & comment sa plume devoit mieux que sa langue parler le langage des passions.

LE FRANÇOIS.

TOUT cela n'est pas si contraire que vous pensez aux idées qu'on

m'a données de son caractere. Cet embarras d'abord & cette timidité que vous lui attribuez sont reconnus maintenant dans le monde pour être les plus sûres enseignes de l'amour-propre & de l'orgueil.

ROUSSEAU.

D'ou il suit que nos petits pâtres & nos pauvres villageoises regorgent d'amour-propre, & que nos brillans Académiciens, nos jeunes Abbés & nos Dames du grand air sont des prodiges de modestie & d'humilité ? Oh malheureuse nation où toutes les idées de l'aimable & du bon sont renversées, & où l'arrogant amour-propre des gens du monde transforme en orgueil & en vices les vertus qu'ils foulent aux pieds !

LE FRANÇOIS.

NE vous échauffez pas. Laissons ce nouveau paradoxe sur lequel on peut disputer, & revenons à la sensibilité de notre homme, dont vous convenez vous-même, & qui se déduit de vos observations. D'une profonde indifférence sur tout ce qui ne touche pas son petit individu, il ne s'anime jamais que pour son propre intérêt. Mais toutes les fois qu'il s'agit de lui, la violente intensité de son amour-propre doit en effet l'agiter jusqu'au transport, & ce n'est que quand cette agitation se modere qu'il commence d'exhaler sa bile & sa rage, qui dans les premiers momens se concentre avec force autour de son cœur.

ROUSSEAU.

MES observations, dont vous tirez ce résultat, m'en fournissent un tout contraire. Il est certain qu'il ne s'affecte pas généralement comme tous nos auteurs de toutes les questions un peu fines qui se présentent, & qu'il ne suffit pas, pour qu'une discussion l'intéresse, que l'esprit puisse y briller. J'ai toujours vu, j'en conviens, que pour vaincre sa paresse à parler & l'émouvoir dans la conversation, il falloit un autre intérêt que celui de la vanité du babil, mais je n'ai gueres vu que cet intérêt capable de l'animer fût son intérêt propre, celui de son individu. Au contraire, quand il s'agit de lui, soit qu'on le cajole par des flateries, soit qu'on cherche à l'outrager à mots couverts, je lui ai toujours trouvé un air nonchalant & dédaigneux, qui ne montroit pas qu'il fît un grand cas de tous ces dis-

cours, ni de ceux qui les lui tenoient, ni de leurs opinions ſur ſon compte : mais l'intérêt plus grand, plus noble qui l'anime & le paſſionne eſt celui de la juſtice & de la vérité, & je ne l'ai jamais vu écouter de ſang-froid toute doctrine qu'il crut nuiſible au bien public. Son embarras de parler peut ſouvent l'empêcher de ſe commettre, lui & la bonne cauſe, vis-à-vis ces brillans péroreurs qui ſavent habiller en termes ſéduiſans & magnifiques leur cruelle philoſophie : mais il eſt aiſé de voir alors l'effort qu'il fait pour ſe taire, & combien ſon cœur ſouffre à laiſſer propager des erreurs qu'il croit funeſtes au genre-humain. Défenſeur indiſcret du foible & de l'opprimé qu'il ne connoît même pas, je l'ai vu ſouvent rompre impétueuſement en viſiere au puiſſant oppreſſeur qui, ſans paroître offenſé de ſon audace, s'apprêtoit ſous l'air de la modération à lui faire payer cher un jour cette incartade : de ſorte que tandis qu'au zele emporté de l'un on le prend pour un furieux ; l'autre, en méditant en ſecret des noirceurs, paroît un ſage qui ſe poſſede ; & voilà comment, jugeant toujours ſur les apparences, les hommes le plus ſouvent prennent le contre-pied de la vérité.

JE l'ai vu ſe paſſionner de même, & ſouvent juſqu'aux larmes pour les choſes bonnes & belles dont il étoit frappé dans les merveilles de la nature, dans les œuvres des hommes, dans les vertus, dans les talens, dans les beaux-arts, & généralement dans tout ce qui porte un caractere de force, de grace ou de vérité, digne d'émouvoir une ame ſenſible. Mais, ſur-tout, ce que je n'ai vu qu'en lui ſeul au monde, c'eſt un égal attachement pour les productions de ſes plus cruels ennemis, & même pour celles qui dépoſoient contre ſes propres idées, lorſqu'il y trouvoit les beautés faites pour toucher ſon cœur, les goûtant avec le même plaiſir, les louant avec le même zele que ſi ſon amour-propre n'en eût point reçu d'atteinte, que ſi l'Auteur eût été ſon meilleur ami, & s'indignant avec le même feu des cabales faites pour leur ôter, avec les ſuffrages du public, le prix qui leur étoit dû. Son grand malheur eſt que tout cela n'eſt jamais réglé par la prudence, & qu'il ſe livre impétueuſement au mouvement dont il eſt agité ſans en prévoir l'effet & les ſuites, ou ſans s'en ſoucier. S'animer modérément

ment n'eſt pas une choſe en ſa puiſſance : il faut qu'il ſoit de flamme ou de glace ; quand il eſt tiede il eſt nul.

Enfin, j'ai remarqué que l'activité de ſon ame duroit peu, qu'elle étoit courte à proportion qu'elle étoit vive, que l'ardeur de ſes paſſions les conſumoit, les dévoroit elles-mêmes ; & qu'après de fortes & rapides exploſions elles s'anéantiſſoient auſſi-tôt, & le laiſſoient retomber dans ce premier engourdiſſement qui le livre au ſeul empire de l'habitude & me paroît être ſon état permanent & naturel.

Voilà le précis des obſervations d'où j'ai tiré la connoiſſance de ſa conſtitution phyſique, & par des conſéquences néceſſaires, confirmées par ſa conduite en toute choſe, celle de ſon vrai caractere. Ces obſervations & les autres qui s'y rapportent, offrent pour réſultat un tempérament mixte formé d'élémens qui paroiſſent contraires : un cœur ſenſible, ardent ou très-inflammable ; un cerveau compacte & lourd, dont les parties ſolides & maſſives ne peuvent être ébranlées que par une agitation du ſang vive & prolongée. Je ne cherche point à lever en phyſicien ces apparentes contradictions, & que m'importe ? Ce qui m'importoit, étoit de m'aſſurer de leur réalité, & c'eſt auſſi tout ce que j'ai fait. Mais ce réſultat, pour paroître à vos yeux dans tout ſon jour a beſoin des explications que je vais tâcher d'y joindre.

J'ai ſouvent ouï reprocher à J. J., comme vous venez de faire, un excès de ſenſibilité, & tirer de-là l'évidente conſéquence qu'il étoit un monſtre. C'eſt ſur-tout le but d'un nouveau livre Anglois intitulé *Recherches ſur l'Ame*, où, à la faveur de je ne ſais combien de beaux détails anatomiques, & tout-à-fait concluans, on prouve qu'il n'y a point d'ame, puiſque l'auteur n'en a point vu à l'origine des nerfs, & l'on établit en principe que la ſenſibilité dans l'homme eſt la ſeule cauſe de ſes vices & de ſes crimes, & qu'il eſt méchant en raiſon de cette ſenſibilité, quoique, par une exception à la regle, l'auteur accorde que cette même ſenſibilité peut quelquefois engendrer des vertus. Sans diſputer ſur la doctrine impartiale du Philoſophe-chirurgien, tâchons de commencer par bien entendre ce mot de *ſenſibilité*, auquel, faute de notions exactes, on applique à chaque inſtant des idées ſi vagues & ſouvent contradictoires.

La sensibilité est le principe de toute action. Un être, quoiqu'animé, qui ne sentiroit rien, n'agiroit point : car où seroit pour lui le motif d'agir ? Dieu lui-même est sensible puisqu'il agit. Tous les hommes sont donc sensibles, & peut-être au même degré, mais non pas de la même maniere. Il y a une sensibilité physique & organique, qui, purement passive, paroît n'avoir pour fin que la conservation de notre corps & celle de notre espece par les directions du plaisir & de la douleur. Il y a une autre sensibilité que j'appelle active & morale, qui n'est autre chose que la faculté d'attacher nos affections à des êtres qui nous sont étrangers. Celle-ci, dont l'étude des nerfs ne donne pas la connoissance, semble offrir dans les ames une analogie assez claire avec la faculté attractive des corps. Sa force est en raison des rapports que nous sentons entre nous & les autres êtres, &, selon la nature de ses rapports, elle agit tantôt positivement par attraction, tantôt négativement par répulsion, comme un aimant par ses pôles. L'action positive ou attirante est l'œuvre simple de la nature qui cherche à étendre & renforcer le sentiment de notre être ; la négative ou repoussante qui comprime & rétrécit celui d'autrui est une combinaison que la réflexion produit. De la premiere naissent toutes le passions aimantes & douces ; de la seconde, toutes les passions haineuses & cruelles. Veuillez, Monsieur, vous rappeller ici, avec les distinctions faites dans nos premiers entretiens entre l'amour de soi-même & l'amour-propre, la maniere dont l'un & l'autre agissent sur le cœur humain. La sensibilité positive dérive immédiatement de l'amour de soi. Il est très-naturel que celui qui s'aime cherche à étendre son être & ses jouissances, & à s'approprier par l'attachement ce qu'il sent devoir être un bien pour lui : ceci est une pure affaire de sentiment où la réflexion n'entre pour rien. Mais si-tôt que cet amour absolu dégénere en amour-propre & comparatif, il produit la sensibilité négative ; parce qu'aussitôt qu'on prend l'habitude de se mesurer avec d'autres, & de se transporter hors de soi pour s'assigner la premiere & meilleure place, il est impossible de ne pas prendre en aversion tout ce qui nous surpasse, tout ce qui nous rabaisse, tout ce qui nous comprime, tout ce qui étant quelque chose nous empêche d'être tout. L'amour-propre est toujours irrité ou mécontent, parce qu'il voudroit que chacun nous préférât à tout & à lui-même, ce qui ne se peut : il s'irrite des préfé-

rences qu'il ſent que d'autres méritent, quand même ils ne les obtiendroient pas : il s'irrite des avantages qu'un autre a ſur nous, ſans s'appaiſer par ceux dont il ſe ſent dédommagé. Le ſentiment de l'infériorité à un ſeul égard empoiſonne alors celui de la ſupériorité à mille autres, & l'on oublie ce qu'on a de plus pour s'occuper uniquement de ce qu'on a de moins. Vous ſentez qu'il n'y a pas à tout cela de quoi diſpoſer l'ame à la bienveillance.

Si vous me demandez d'où naît cette diſpoſition à ſe comparer, qui change une paſſion naturelle & bonne en une autre paſſion factice & mauvaiſe, je vous répondrai qu'elle vient des relations ſociales, du progrès des idées, & de la culture de l'eſprit. Tant qu'occupé des ſeuls beſoins abſolus on ſe borne à rechercher ce qui nous eſt vraiment utile, on ne jette gueres ſur d'autres un regard oiſeux. Mais à meſure que la ſociété ſe reſſerre par le lien des beſoins mutuels, à meſure que l'eſprit s'étend, s'exerce & s'éclaire, il prend plus d'activité, il embraſſe plus d'objets, ſaiſit plus de rapports, examine, compare ; dans ces fréquentes comparaiſons, il n'oublie ni lui-même ni ſes ſemblables, ni la place à laquelle il prétend parmi eux. Dès qu'on a commencé de ſe meſurer ainſi, l'on ne ceſſe plus, & le cœur ne ſait plus s'occuper déſormais qu'à mettre tout le monde au-deſſous de nous. Auſſi remarque-t-on généralement en confirmation de cette théorie, que les gens d'eſprit & ſur-tout les gens de lettres ſont de tous les hommes ceux qui ont une plus grande intenſité d'amour-propre, les moins portés à aimer, les plus portés à haïr.

Vous me direz peut-être que rien n'eſt plus commun que des ſots pétris d'amour-propre. Cela n'eſt vrai qu'en diſtinguant. Fort ſouvent les ſots ſont vains, mais rarement ils ſont jaloux, parce que ſe croyant bonnement à la premiere place, ils ſont toujours très-contens de leur lot. Un homme d'eſprit n'a gueres le même bonheur ; il ſent parfaitement, & ce qui lui manque, & l'avantage qu'en fait de mérite ou de talens un autre peut avoir ſur lui. Il n'avoue cela qu'à lui-même, mais il le ſent en dépit de lui ; & voilà ce que l'amour-propre ne pardonne point.

Ces éclairciſſemens m'ont paru néceſſaires pour jetter du jour ſur

ces imputations de senſibilité, tournées par les uns en éloges & par les autres en reproches, ſans que les uns ni les autres ſachent trop ce qu'ils veulent dire par-là, faute d'avoir conçu qu'il eſt des genres de ſenſibilité de natures différentes & même contraires, qui ne ſauroient s'allier enſemble dans un même individu. Paſſons maintenant à l'application.

JEAN-JACQUES m'a paru doué de la ſenſibilité phyſique à un aſſez haut degré. Il dépend beaucoup de ſes ſens, & il en dépendroit bien davantage ſi la ſenſibilité morale n'y faiſoit ſouvent diverſion; & c'eſt même encore ſouvent par celle-ci, que l'autre l'affecte ſi vivement. De beaux ſons, un beau ciel, un beau payſage, un beau lac, des fleurs, des parfums, de beaux yeux, un doux regard; tout cela ne réagit ſi fort ſur ſes ſens, qu'après avoir percé par quelque côté juſqu'à ſon cœur. Je l'ai vu faire deux lieues par jour durant preſque tout un printems pour aller écouter à Berci le roſſignol à ſon aiſe; il falloit l'eau, la verdure, la ſolitude & les bois pour rendre le chant de cet oiſeau touchant à ſon oreille, & la campagne elle-même auroit moins de charme à ſes yeux, s'il n'y voyoit les ſoins de la mere commune qui ſe plaît à parer le ſéjour de ſes enfans. Ce qu'il y a de mixte dans la plupart de ſes ſenſations les tempere, & ôtant à celles qui ſont purement matérielles l'attrait ſéducteur des autres, fait que toutes agiſſent ſur lui plus modérément. Ainſi ſa ſenſualité, quoique vive, n'eſt jamais fougueuſe, & ſentant moins les privations que les jouiſſances, il pourroit ſe dire en un ſens plutôt tempérant que ſobre. Cependant l'abſtinence totale peut lui coûter quand l'imagination le tourmente, au lieu que la modération ne lui coûte plus rien dans ce qu'il poſſede, parce qu'alors l'imagination n'agit plus. S'il aime à jouir c'eſt ſeulement après avoir deſiré, & il n'attend pas pour ceſſer que le deſir ceſſe, il ſuffit qu'il ſoit attiédi. Ses goûts ſont ſains, délicats même, mais non pas rafinés. Le bon vin, les bons mets lui plaiſent fort, mais il aime par préférence ceux qui ſont ſimples, communs ſans apprêt, mais choiſis dans leur eſpece, & ne fait aucun cas en aucune choſe du prix que donne uniquement la rareté. Il hait les mets fins & la chere trop recherchée. Il entre bien rarement chez lui du gibier, & il n'y en entreroit jamais s'il y étoit mieux le maître.

Ses repas, ses festins, sont d'un plat unique & toujours le même, jusqu'à ce qu'il soit achevé. En un mot, il est sensuel plus qu'il ne faudroit peut-être, mais pas assez pour n'être que cela. On dit du mal de ceux qui le sont. Cependant ils suivent dans toute sa simplicité l'instinct de la nature, qui nous porte à rechercher ce qui nous flatte, & à fuir ce qui nous répugne : je ne vois pas quel mal produit un pareil penchant. L'homme sensuel est l'homme de la nature ; l'homme réfléchi est celui de l'opinion ; c'est celui-ci qui est dangereux. L'autre ne peut jamais l'être, quand même il tomberoit dans l'excès. Il est vrai qu'il faut borner ce mot de sensualité à l'acception que je lui donne, & ne pas l'étendre à ces voluptueux de parade qui se font une vanité de l'être, ou qui, pour vouloir passer les limites du plaisir, tombent dans la dépravation, ou qui, dans les rafinemens du luxe cherchant moins les charmes de la jouissance que ceux de l'exclusion, dédaignent les plaisirs dont tout homme a le choix, & se bornent à ceux qui font envie au peuple.

J. J. esclave de ses sens ne s'affecte pas néanmoins de toutes les sensations, & pour qu'un objet lui fasse impression, il faut qu'à la simple sensation se joigne un sentiment distinct de plaisir ou de peine, qui l'attire ou qui le repousse. Il en est de même des idées qui peuvent frapper son cerveau ; si l'impression n'en pénetre jusqu'à son cœur, elle est nulle. Rien d'indifférent pour lui ne peut rester dans sa mémoire, & à peine peut-on dire qu'il apperçoive ce qu'il ne fait qu'appercevoir. Tout cela fait qu'il n'y eut jamais sur la terre d'homme moins curieux des affaires d'autrui, & de ce qui ne le touche en aucune sorte, ni de plus mauvais observateur, quoiqu'il ait cru longtems en être un très-bon, parce qu'il croyoit toujours bien voir quand il ne faisoit que sentir vivement. Mais celui qui ne sait voir que les objets qui le touchent en détermine mal les rapports, & quelque délicat que soit le toucher d'un aveugle, il ne lui tiendra jamais lieu de deux bons yeux. En un mot, tout ce qui n'est que de pure curiosité, soit dans les arts, soit dans le monde, soit dans la nature, ne tente, ni ne flatte J. J. en aucune sorte, & jamais on ne le verra s'en occuper volontairement un seul moment. Tout cela tient encore à cette paresse de penser, qui déja trop contrariée pour son propre

compte, l'empêche d'être affecté des objets indifférens. C'est aussi par-là qu'il faut expliquer ces distractions continuelles, qui dans les conversations ordinaires l'empêchent d'entendre presque rien de ce qui se dit, & vont quelquefois jusqu'à la stupidité. Ces distractions ne viennent pas de ce qu'il pense à autre chose, mais de ce qu'il ne pense à rien, & qu'il ne peut supporter la fatigue d'écouter ce qu'il lui importe peu de savoir : il paroît distrait sans l'être & n'est exactement qu'engourdi.

De-là les imprudences & les balourdises qui lui échappent à tout moment, & qui lui ont fait plus de mal que ne lui en auroient fait les vices les plus odieux : car ces vices l'auroient forcé d'être attentif sur lui-même pour les déguiser aux yeux d'autrui. Les gens adroits, faux, malfaisans, sont toujours en garde & ne donnent aucune prise sur eux par leurs discours. On est bien moins soigneux de cacher le mal quand on sent le bien qui le rachete, & qu'on ne risque rien à se montrer tel qu'on est. Quel est l'honnête homme qui n'ait ni vice, ni défaut, & qui, se mettant toujours à découvert, ne dise & ne fasse jamais de choses repréhensibles ? L'homme rusé qui ne se montre que tel qu'il veut qu'on le voie, n'en paroît point faire & n'en dit jamais, du moins en public ; mais défions-nous des gens parfaits. Même indépendamment des imposteurs qui le défigurent, J. J. eût toujours difficilement paru ce qu'il vaut, parce qu'il ne sait pas mettre son prix en montre, & que sa mal-adresse y met incessamment ses défauts. Tels sont en lui les effets bons & mauvais de la sensibilité physique.

Quant à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué, mais c'est ici qu'il faut s'entendre : car je n'ai trouvé en lui que celle qui agit positivement, qui vient de la nature, & que j'ai ci-devant décrite. Le besoin d'attacher son cœur, satisfait avec plus d'empressement que de choix, a causé tous les malheurs de sa vie ; mais quoiqu'il s'anime assez fréquemment & souvent très-vivement, je ne lui ai jamais vu de ces démonstrations affectées & convulsives, de ces singeries à la mode dont on nous fait des maladies de nerfs. Ses émotions s'apperçoivent, quoiqu'il ne s'agite pas : elles sont naturelles & simples comme son caractere ; il

eſt parmi tous ces énergumenes de ſenſibilité, comme une belle femme ſans rouge, qui n'ayant que les couleurs de la nature paroît pâle au milieu des viſages fardés. Pour la ſenſibilité répulſive qui s'exalte dans la ſociété, (& dont je diſtingue l'impreſſion vive & rapide du premier moment qui produit la colere & non pas la haine), je ne lui en ai trouvé des veſtiges que par le côté qui tient à l'inſtinct moral; c'eſt-à-dire, que la haine de l'injuſtice & de la méchanceté peut bien lui rendre odieux l'homme injuſte & le méchant, mais ſans qu'il ſe mêle à cette averſion rien de perſonnel qui tienne à l'amour-propre. Rien de celui d'auteur & d'homme de lettres ne ſe fait ſentir en lui. Jamais ſentiment de haine & de jalouſie contre aucun homme ne prit racine au fond de ſon cœur. Jamais on ne l'ouït dépriſer ni rabaiſſer les hommes célebres pour nuire à leur réputation. De ſa vie il n'a tenté, même dans ſes courts ſuccès, de ſe faire ni parti, ni proſélytes, ni de primer nulle part. Dans toutes les ſociétés où il a vécu il a toujours laiſſé donner le ton par d'autres, s'attachant lui-même des premiers à leur char, parce qu'il leur trouvoit du mérite & que leur eſprit épargnoit de la peine au ſien; tellement que dans aucune de ces ſociétés on ne s'eſt jamais douté des talens prodigieux dont le public le gratifie aujourd'hui pour en faire les inſtrumens de ſes crimes; & maintenant encore s'il vivoit parmi des gens non prévenus, qui ne ſuſſent point qu'il a fait des livres, je ſuis ſûr que loin de l'en croire capable, tous s'accorderoient à ne lui trouver ni goût, ni vocation pour ce métier.

Ce même naturel ardent & doux ſe fait conſtamment ſentir dans tous ſes écrits comme dans ſes diſcours. Il ne cherche ni n'évite de parler de ſes ennemis. Quand il en parle, c'eſt avec une fierté ſans dédain, avec une plaiſanterie ſans fiel, avec des reproches ſans amertume, avec une franchiſe ſans malignité. Et de même, il ne parle de ſes rivaux de gloire, qu'avec des éloges mérités, ſous leſquels aucun venin ne ſe cache, ce qu'on ne dira ſûrement pas de ceux qu'ils font quelquefois de lui. Mais ce que j'ai trouvé en lui de plus rare pour un auteur & même pour tout homme ſenſible, c'eſt la tolérance la plus parfaite en fait de ſentimens & d'opinions, & l'éloignement de tout eſprit de parti, même en ſa faveur; voulant

dire en liberté ſon avis & ſes raiſons quand la choſe le demande, & même quand ſon cœur s'échauffe y mettant de la paſſion ; mais ne blâmant pas plus qu'on n'adopte pas ſon ſentiment, qu'il ne ſouffre qu'on le lui veuille ôter, & laiſſant à chacun la même liberté de penſer qu'il réclame pour lui-même. J'entends tout le monde parler de tolérance, mais je n'ai connu de vrai tolérant que lui ſeul.

ENFIN, l'eſpece de ſenſibilité que j'ai trouvée en lui peut rendre peu ſages & très-malheureux ceux qu'elle gouverne ; mais elle n'en fait ni des cerveaux brûlés, ni des monſtres ; elle en fait ſeulement des hommes inconſéquens, & ſouvent en contradiction avec eux-mêmes, quand, uniſſant comme celui-ci un cœur vif & un eſprit lent, ils commencent par ne ſuivre que leurs penchans & finiſſent par vouloir rétrograder, mais trop tard, quand leur raiſon plus tardive les avertit enfin qu'ils s'égarent.

CETTE oppoſition entre les premiers élémens de ſa conſtitution ſe fait ſentir dans la plûpart des qualités qui en dérivent, & dans toute ſa conduite. Il y a peu de ſuite dans ſes actions, parce que ſes mouvemens naturels & ſes projets réfléchis ne le menant jamais ſur la même ligne, les premiers le détournent à chaque inſtant de la route qu'il s'eſt tracée, & qu'en agiſſant beaucoup il n'avance point. Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux, dont par élans il ne ſoit capable ; mais il ſe laſſe bien vîte, & retombe auſſi-tôt dans ſon inertie : c'eſt en vain que les actions nobles & belles ſont quelques inſtans dans ſon courage, la pareſſe & la timidité qui ſuccedent bientôt le retiennent, l'anéantiſſent ; & voilà comment, avec des ſentimens quelquefois élevés & grands, il fut toujours petit & nul par ſa conduite.

VOULEZ-VOUS donc connoître à fond ſa conduite & ſes mœurs? Etudiez bien ſes inclinations & ſes goûts : cette connoiſſance vous donnera l'autre parfaitement, car jamais homme ne ſe conduiſit moins ſur des principes & des regles, & ne ſuivit plus aveuglément ſes penchans. Prudence, raiſon, précaution, prévoyance ; tout cela ne ſont pour lui que des mots ſans effet. Quand il eſt tenté, il ſuccombe ; quand il ne l'eſt pas, il reſte dans ſa langueur. Par-là vous voyez que ſa conduite doit être inégale & ſautillante, quelques inſtans impétueuſe,

pétueuse, & presque toujours molle ou nulle. Il ne marche pas ; il fait des bonds & retombe à la même place, son activité même ne tend qu'à le ramener à celle dont la force des choses le tire, & s'il n'étoit poussé que par son plus constant desir, il resteroit toujours immobile. Enfin jamais il n'exista d'être plus sensible à l'émotion & moins formé pour l'action.

J. J. n'a pas toujours fui les hommes, mais il a toujours aimé la solitude. Il se plaisoit avec les amis qu'il croyoit avoir, mais il se plaisoit encore plus avec lui-même. Il chérissoit leur société ; mais il avoit quelquefois besoin de se recueillir, & peut-être eût-il encore mieux aimé vivre toujours seul que toujours avec eux. Son affection pour le roman de Robinson, m'a fait juger qu'il ne se fût pas cru si malheureux que lui, confiné dans son Isle déserte. Pour un homme sensible, sans ambition & sans vanité, il est moins cruel & moins difficile de vivre seul dans un désert que seul parmi ses semblables. Du reste, quoique cette inclination pour la vie retirée & solitaire n'ait certainement rien de méchant & de misanthrope, elle est néanmoins si singuliere, que je ne l'ai jamais trouvée à ce point qu'en lui seul, & qu'il en falloit absolument déméler la cause précise, ou renoncer à bien connoître l'homme dans lequel je la remarquois.

J'ai bien vu d'abord que la mesure des sociétés ordinaires où regne une familiarité apparente & une réserve réelle, ne pouvoit lui convenir. L'impossibilité de flatter son langage & de cacher les mouvemens de son cœur mettoit de son côté un désavantage énorme vis-à-vis du reste des hommes, qui, sachant cacher ce qu'ils sentent & ce qu'ils sont, se montrent uniquement comme il leur convient qu'on les voie. Il n'y avoit qu'une intimité parfaite qui pût entr'eux & lui rétablir l'égalité. Mais quand il l'y a mise, ils n'en ont mis eux que l'apparence ; elle étoit de sa part une imprudence, & de la leur une embûche, & cette tromperie, dont il fut la victime, une fois sentie a dû pour jamais le tenir éloigné d'eux.

Mais enfin perdant les douceurs de la société humaine, qu'a-t-il substitué qui pût l'en dédommager & lui faire préférer ce nouvel

état à l'autre, malgré ses inconvéniens ? Je sais que le bruit du monde effarouche les cœurs aimans & tendres, qu'ils se resserrent & se compriment dans la foule, qu'ils se dilatent & s'épanchent entr'eux, qu'il n'y a de véritable effusion que dans le tête-à-tête ; qu'enfin cette intimité délicieuse qui fait la véritable jouissance de l'amitié, ne peut guere se former & se nourrir que dans la retraite : mais je sais aussi qu'une solitude absolue est un état triste & contraire à la nature : les sentimens affectueux nourrissent l'ame, la communication des idées avive l'esprit. Notre plus douce existence est relative & collective, & notre vrai *moi* n'est pas tout entier en nous. Enfin telle est la constitution de l'homme en cette vie, qu'on n'y parvient jamais à bien jouir de soi sans le concours d'autrui. Le solitaire J. J. devroit donc être sombre, taciturne, & vivre toujours mécontent. C'est en effet ainsi qu'il paroît dans tous ses portraits, & c'est ainsi qu'on me l'a toujours dépeint depuis ses malheurs ; même on lui fait dire dans une lettre imprimée, qu'il n'a ri dans toute sa vie que deux fois qu'il cite, & toutes deux d'un rire de méchanceté. Mais on me parloit jadis de lui tout autrement, & je l'ai vu tout autre lui-même si-tôt qu'il s'est mis à son aise avec moi. J'ai surtout été frappé de ne lui trouver jamais l'esprit si gai, si serein, que quand on l'avoit laissé seul & tranquille, ou au retour de sa promenade solitaire, pourvu que ce ne fût pas un flagorneur qui l'accostât. Sa conversation étoit alors encore plus ouverte & douce qu'à l'ordinaire, comme seroit celle d'un homme qui sort d'avoir du plaisir. De quoi s'occupoit-il donc ainsi seul, lui qui, devenu la risée & l'horreur de ses contemporains, ne voit dans sa triste destinée que des sujets de larmes & de désespoir ?

O providence ! ô nature ! trésor du pauvre, ressource de l'infortuné ; celui qui sent, qui connoît vos saintes loix & s'y confie, celui dont le cœur est en paix & dont le corps ne souffre pas, graces à vous, n'est point tout entier en proie à l'adversité. Malgré tous les complots des hommes, tous les succès des méchans, il ne peut être absolument misérable. Dépouillé par des mains cruelles de tous les biens de cette vie, l'espérance l'en dédommage dans l'avenir, l'imagination les lui rend dans l'instant même ; d'heureuses fictions lui

tiennent lieu d'un bonheur réel ; & que dis-je ? lui seul est solidement heureux, puisque les biens terrestres peuvent à chaque instant échaper en mille manieres à celui qui croit les tenir : mais rien ne peut ôter ceux de l'imagination à quiconque sait en jouir. Il les possede sans risque & sans crainte ; la fortune & les hommes ne sauroient l'en dépouiller.

FOIBLE ressource, allez-vous dire, que des visions contre une grande adversité ! Eh Monsieur, ces visions ont plus de réalité peut-être que tous les biens apparens dont les hommes font tant de cas, puisqu'ils ne portent jamais dans l'ame un vrai sentiment de bonheur, & que ceux qui les possedent sont également forcés de se jetter dans l'avenir faute de trouver dans le présent des jouissances qui les satisfassent.

SI l'on vous disoit qu'un mortel, d'ailleurs très-infortuné, passe réguliérement cinq ou six heures par jour dans des sociétés délicieuses, composées d'hommes justes, vrais, gais, aimables, simples avec de grandes lumieres, doux avec de grandes vertus ; de femmes charmantes & sages, pleines de sentimens & de graces, modestes sans grimace, badines sans étourderie, n'usant de l'ascendant de leur sexe & de l'empire de leurs charmes que pour nourrir entre les hommes l'émulation des grandes choses & le zele de la vertu : que ce mortel connu, estimé, chéri dans ces sociétés d'élite, y vit avec tout ce qui les compose dans un commerce de confiance, d'attachement, de familiarité ; qu'il y trouve à son choix des amis sûrs, des maîtresses fidelles, de tendres & solides amies, qui valent peut-être encore mieux. Pensez-vous que la moitié de chaque jour ainsi passée ne racheteroit pas bien les peines de l'autre moitié ? Le souvenir toujours présent d'une si douce vie & l'espoir assuré de son prochain retour n'adouciroit-il pas bien encore l'amertume du reste du tems, & croyez-vous qu'à tout prendre l'homme le plus heureux de la terre compte dans le même espace plus de momens aussi doux ? Pour moi, je pense & vous penserez, je m'assure, que cet homme pourroit se flatter, malgré ses peines, de passer de cette maniere une vie aussi pleine de bonheur & de jouissance que tel autre mortel que ce soit. Hé bien, Monsieur, tel est l'état de J. J. au milieu de

ſes afflictions & de ſes fictions, de ce J. J. ſi cruellement, ſi obſtinément, ſi indignement noirci, flétri, diffamé, & qu'avec des ſoucis, des ſoins, des frais énormes, ſes adroits, ſes puiſſans perſécuteurs travaillent depuis ſi long-tems ſans relâche à rendre le plus malheureux des êtres. Au milieu de tous leurs ſuccès il leur échape, & ſe réfugiant dans les régions éthérées, il y vit heureux en dépit d'eux: jamais avec toutes leurs machines ils ne le pourſuivront juſques-là.

Les hommes, livrés à l'amour-propre & à ſon triſte cortege, ne connoiſſent plus le charme & l'effet de l'imagination. Ils pervertiſſent l'uſage de cette faculté conſolatrice, au lieu de s'en ſervir pour adoucir le ſentiment de leurs maux, ils ne s'en ſervent que pour l'irriter. Plus occupés des objets qui les bleſſent que de ceux qui les flattent, ils voient par-tout quelque ſujet de peine, ils gardent toujours quelque ſouvenir attriſtant; & quand enſuite ils méditent dans la ſolitude ſur ce qui les a le plus affectés, leurs cœurs ulcérés rempliſſent leur imagination de mille objets funeſtes. Les concurrences, les préférences, les jalouſies, les rivalités, les offenſes, les vengeances, les mécontentemens de toute eſpece, l'ambition, les deſirs, les projets, les moyens, les obſtacles rempliſſent des penſées inquiétantes les heures de leurs courts loiſirs; & ſi quelque image agréable oſe y paroître avec l'eſpérance, elle en eſt effacée ou obſcurcie par cent images pénibles que le doute du ſuccès vient bientôt y ſubſtituer.

Mais celui qui, franchiſſant l'étroite priſon de l'intérêt perſonnel & des petites paſſions terreſtres, s'éleve ſur les aîles de l'imagination au-deſſus des vapeurs de notre atmoſphere, celui qui ſans épuiſer ſa force & ſes facultés à lutter contre la fortune & la deſtinée, ſait s'élancer dans les régions éthérées, y planer & s'y ſoutenir par de ſublimes contemplations, peut de-là braver les coups du ſort & des inſenſés jugemens des hommes. Il eſt au-deſſus de leurs atteintes; il n'a pas beſoin de leur ſuffrage pour être ſage, ni de leur faveur pour être heureux. Enfin, tel eſt en nous l'empire de l'imagination, & telle en eſt l'influence, que d'elle naiſſent, non-ſeulement les vertus & les vices, mais les biens & les maux de la vie humaine, & que c'eſt principalement la maniere dont on s'y livre qui rend les hommes bons ou méchans, heureux ou malheureux ici-bas.

Un cœur actif & un naturel pareſſeux doivent inſpirer le goût de la rêverie. Ce goût perce & devient une paſſion très-vive, pour peu qu'il ſoit ſecondé par l'imagination. C'eſt ce qui arrive très-fréquemment aux Orientaux; c'eſt ce qui eſt arrivé à J. J. qui leur reſſemble à bien des égards. Trop ſoumis à ſes ſens pour pouvoir dans les jeux de la ſienne en ſecouer le joug, il ne s'éleveroit pas ſans peine à des méditations purement abſtraites, & ne s'y ſoutiendroit pas long-tems. Mais cette foibleſſe d'entendement lui eſt peut-être plus avantageuſe que ne ſeroit une tête plus philoſophique. Le concours des objets ſenſibles rend ſes méditations moins ſéches, plus douces, plus illuſoires, plus appropriées à lui tout entier. La nature s'habille pour lui des formes les plus charmantes, ſe peint à ſes yeux des couleurs les plus vives, ſe peuple pour ſon uſage d'êtres ſelon ſon cœur; & lequel eſt le plus conſolant dans l'infortune de profondes conceptions qui fatiguent, ou de riantes fictions qui raviſſent, & tranſportent celui qui s'y livre au ſein de la félicité? Il raiſonne moins, il eſt vrai, mais il jouit davantage: il ne perd pas un moment pour la jouiſſance, & ſi-tôt qu'il eſt ſeul il eſt heureux.

La rêverie, quelque douce qu'elle ſoit, épuiſe & fatigue à la longue, elle a beſoin de délaſſement. On le trouve en laiſſant repoſer ſa tête & livrant uniquement ſes ſens à l'impreſſion des objets extérieurs Le plus indifférent ſpectacle a ſa douceur par le relâche qu'il nous procure, & pour peu que l'impreſſion ne ſoit pas tout-à-fait nulle, le mouvement léger dont elle nous agite, ſuffit pour nous préſerver d'un engourdiſſement léthargique & nourrir en nous le plaiſir d'exiſter ſans donner de l'exercice à nos facultés. Le contemplatif J. J. en tout autre tems ſi peu attentif aux objets qui l'entourent, a ſouvent grand beſoin de ce repos, & le goûte alors avec une ſenſualité d'enfant dont nos ſages ne ſe doutent gueres. Il n'apperçoit rien ſinon quelque mouvement à ſon oreille ou devant ſes yeux, mais c'en eſt aſſez pour lui. Non-ſeulement une parade de foire, une revue, un exercice, une proceſſion l'amuſe; mais la grue, le cabeſtan, le mouton, le jeu d'une machine quelconque, un bateau qui paſſe, un moulin qui tourne, un bouvier qui laboure, des joueurs de boule ou de battoir, la riviere qui court, l'oiſeau qui vole, atta-

chent ſes regards. Il s'arrête même à des ſpectacles ſans mouvement, pour peu que la variété y ſupplée. Des colifichets en étalage, des bouquins ouverts ſur les quais & dont il ne lit que les titres, des images contre les murs qu'il parcourt d'un œil ſtupide, tout cela l'arrête & l'amuſe quand ſon imagination fatiguée a beſoin de repos. Mais nos modernes ſages qui le ſuivent & l'épient dans tout ce badaudage, en tirent des conſéquences à leur mode ſur les motifs de ſon attention, & toujours dans l'aimable caractere dont ils l'ont obligeamment gratifié. Je le vis un jour aſſez long-tems arrêté devant une gravure. De jeunes gens inquiets de ſavoir ce qui l'occupoit ſi fort, mais aſſez polis contre l'ordinaire, pour ne pas s'aller interpoſer entre l'objet & lui, attendirent avec une riſible impatience. Si-tôt qu'il partit, ils coururent à la gravure & trouverent que c'étoit le plan des attaques du fort de Kehl. Je les vis enſuite long-tems & vivement occupés d'un entretien fort animé, dans lequel je compris qu'ils fatiguoient leur minerve à chercher quel crime on pouvoit méditer en regardant le plan des attaques du fort de Kehl.

VOILA, Monſieur, une grande découverte & dont je me ſuis beaucoup félicité, car je la regarde comme la clef des autres ſingularités de cet homme. De cette pente aux douces rêveries, j'ai vu dériver tous les goûts, tous les penchans, toutes les habitudes de J. J., ſes vices mêmes, & les vertus qu'il peut avoir. Il n'a gueres aſſez de ſuite dans ſes idées pour former de vrais projets; mais enflammé par la longue contemplation d'un objet, il fait par fois dans ſa chambre de fortes & promptes réſolutions qu'il oublie ou qu'il abandonne avant d'être arrivé dans la rue. Toute la vigueur de ſa volonté s'épuiſe à réſoudre; il n'en a plus pour exécuter. Tout ſuit en lui d'une premiere inconſéquence. La même oppoſition qu'offrent les élémens de ſa conſtitution ſe retrouve dans ſes inclinations, dans ſes mœurs & dans ſa conduite. Il eſt actif, ardent, laborieux, infatigable; il eſt indolent, pareſſeux, ſans vigueur; il eſt fier, audacieux, téméraire; il eſt craintif, timide, embarraſſé; il eſt froid, dédaigneux, rebutant juſqu'à la dureté; il eſt doux, careſſant, facile juſqu'à la foibleſſe, & ne ſait pas ſe défendre de faire ou ſouffrir ce qui lui plaît le moins. En un mot, il paſſe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable

rapidité, sans même remarquer ce passage ni se souvenir de ce qu'il étoit l'instant auparavant, & pour rapporter ces effets divers à leurs causes primitives, il est lâche & mou tant que la seule raison l'excite, il devient tout de feu si-tôt qu'il est animé par quelque passion. Vous me direz que c'est comme cela que sont tous les hommes. Je pense tout le contraire, & vous ne penseriez pas ainsi vous-même si j'avois mis le mot *intérêt* à la place du mot *raison*, qui dans le fond signifie ici la même chose : car, qu'est-ce que la raison pratique, si ce n'est le sacrifice d'un bien présent & passager aux moyens de s'en procurer un jour de plus grands ou de plus solides; & qu'est-ce que l'intérêt, si ce n'est l'augmentation & l'extension continuelle de ces mêmes moyens? L'homme intéressé songe moins à jouir qu'à multiplier pour lui l'instrument des jouissances. Il n'a point proprement de passions non plus que l'avare, ou il les surmonte, & travaille uniquement par un excès de prévoyance à se mettre en état de satisfaire à son aise celles qui pourront lui venir un jour. Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage; l'intérêt les élime, les atténue, les engloutit toutes, & la vanité, qui n'est qu'une bêtise de l'amour-propre aide encore à les étouffer. La devise du Baron de Feneste se lit en gros caracteres sur toutes les actions des hommes de nos jours, *c'est pour paroistre.* Ces dispositions habituelles ne sont guere propres à laisser agir les vrais mouvemens du cœur.

Pour J. J., incapable d'une prévoyance un peu suivie, & tout entier à chaque sentiment qui l'agite, il ne connoit pas même pendant sa durée qu'il puisse jamais cesser d'en être affecté. Il ne pense à son intérêt, c'est-à-dire, à l'avenir que dans un calme absolu; mais il tombe alors dans un tel engourdissement qu'autant vaudroit qu'il n'y pensât point du tout. Il peut bien dire, au contraire, de ces gens de l'Evangile & de ceux de nos jours, qu'où est le cœur là est aussi son trésor. En un mot, son ame est forte ou foible à l'excès, selon les rapports sous lesquels on l'envisage. Sa force n'est pas dans l'action, mais dans la résistance; toutes les puissances de l'univers ne feroient pas fléchir un instant les directions de sa volonté. L'amitié seule eût eu le pouvoir de l'égarer, il est à l'épreuve de tout le

reſte. Sa foibleſſe ne conſiſte pas à ſe laiſſer détourner de ſon but, mais à manquer de vigueur pour l'atteindre & à ſe laiſſer arrêter tout court par le premier obſtacle qu'elle rencontre, quoique facile à ſurmonter. Jugez ſi ces diſpoſitions le rendroient propre à faire ſon chemin dans le monde où l'on ne marche que par zigzag ?

Tout a concouru dès ſes premieres années à détacher ſon ame des lieux qu'habitoit ſon corps pour l'élever & la fixer dans ces régions éthérées dont je vous parlois ci-devant. Les hommes illuſtres de Plutarque furent ſa premiere lecture dans un âge où rarement les enfans ſavent lire. Les traces de ces hommes antiques firent en lui des impreſſions qui jamais n'ont pu s'effacer. A ces lectures ſuccéda celle de Caſſandre & des vieux Romans, qui, tempérant ſa fierté romaine, ouvrirent ce cœur naiſſant à tous les ſentimens expenſifs & tendres auxquels il n'étoit déja que trop diſpoſé. Dès-lors il ſe fit des hommes & de la ſociété, des idées romaneſques & fauſſes dont tant d'expériences funeſtes n'ont jamais bien pu le guérir. Ne trouvant rien autour de lui qui réalisât ſes idées, il quitta ſa patrie encore jeune, adoleſcent, & ſe lança dans le monde avec confiance, y cherchant les Ariſtides, les Lycurgues & les Aſtrées dont il le croyoit rempli. Il paſſa ſa vie à jetter ſon cœur dans ceux qu'il crut s'ouvrir pour le recevoir, à croire avoir trouvé ce qu'il cherchoit, & à ſe déſabuſer. Durant ſa jeuneſſe il trouva des ames bonnes & ſimples, mais ſans chaleur & ſans énergie. Dans ſon âge mûr il trouva des eſprits vifs, éclairés & fins, mais faux, doubles & méchans, qui parurent l'aimer tant qu'ils eurent la premiere place, mais qui, dès qu'ils s'en crurent offuſqués, n'uſerent de ſa confiance que pour l'accabler d'opprobres & de malheurs. Enfin, ſe voyant devenu la riſée & le jouet de ſon ſiecle, ſans ſavoir comment ni pourquoi, il comprit que vieilliſſant dans la haine publique il n'avoit plus rien à eſpérer des hommes, & ſe détrompant trop tard des illuſions qui l'avoient abuſé ſi long-tems, il ſe livra tout entier à celles qu'il pouvoit réaliſer tous les jours, & finit par nourrir de ſes ſeules chimeres ſon cœur, que le beſoin d'aimer avoit toujours dévoré. Tous ſes goûts, toutes ſes paſſions ont ainſi leurs objets dans une autre ſphere. Cet homme tient moins à celle-ci qu'aucun autre mortel qui me ſoit connu. Ce n'eſt pas de quoi ſe

faire

faire aimer de ceux qui l'habitent, & qui se sentant dépendre de tout le monde, veulent aussi que tout le monde dépende d'eux.

Ces causes, tirées des événemens de sa vie, auroient pu seules lui faire fuir la foule & rechercher la solitude. Les causes naturelles tirées de sa constitution, auroient dû seules produire aussi le même effet. Jugez s'il pouvoit échapper au concours de ces différentes causes pour le rendre ce qu'il est aujourd'hui. Pour mieux sentir cette nécessité, écartons un moment tous les faits, ne supposons connu que le tempérament que je vous ai décrit, & voyons ce qui devroit naturellement en résulter dans un être fictif dont nous n'aurions aucune autre idée.

Doué d'un cœur très-sensible & d'une imagination très-vive, mais lent à penser, arrangeant difficilement ses pensées, & plus difficilement ses paroles, il fuira les situations qui lui sont pénibles, & recherchera celles qui lui sont commodes, il se complaira dans le sentiment de ses avantages, il en jouira tout à son aise dans des rêveries délicieuses; mais il aura la plus forte répugnance à étaler sa gaucherie dans les assemblées, & l'inutile effort d'être toujours attentif à ce qui se dit & d'avoir toujours l'esprit présent & tendu pour y répondre, lui rendra les sociétés indifférentes aussi fatigantes que déplaisantes. La mémoire & la réflexion renforceront encore cette répugnance, en lui faisant entendre après-coup des multitudes de choses qu'il n'a pu d'abord entendre, & auxquelles, forcé de répondre à l'instant, il a répondu de travers faute d'avoir le temps d'y penser. Mais né pour de vrais attachemens, la société des cœurs & l'intimité lui seront très-précieuses, il se sentira d'autant plus à son aise avec ses amis, que, bien connu d'eux ou croyant l'être, il n'aura pas peur qu'ils le jugent sur les sottises qui peuvent lui échapper dans le rapide bavardage de la conversation. Aussi le plaisir de vivre avec eux exclusivement se marquera-t-il sensiblement dans ses yeux & dans ses manieres; mais l'arrivée d'un survenant fera disparoître à l'instant sa confiance & sa gaité.

Sentant ce qu'il vaut en-dedans, le sentiment de son invincible ineptie au-dehors pourra lui donner souvent du dépit contre lui-même & quelquefois contre ceux qui le forceront de la montrer. Il devra prendre en aversion tout ce flux de complimens qui ne sont

qu'un art de s'en attirer à ſoi-même & de provoquer une eſcrime en paroles. Art ſur-tout employé par les femmes & chéri d'elles, ſûres de l'avantage qui doit leur en revenir. Par conſéquent quelque penchant qu'ait notre homme à la tendreſſe, quelque goût qu'il ait naturellement pour les femmes, il n'en pourra ſouffrir le commerce ordinaire où il faut fournir un perpétuel tribut de gentilleſſes qu'il ſe ſent hors d'état de payer. Il parlera peut-être auſſi bien qu'un autre le langage de l'amour dans le tête-à-tête, mais plus mal que qui que ce ſoit celui de la galanterie dans un cercle.

Les hommes qui ne peuvent juger d'autrui que par ce qu'ils en apperçoivent, ne trouvant rien en lui que de médiocre & de commun tout au plus, l'eſtimeront au-deſſous de ſon prix. Ses yeux animés par intervalles promettroient en vain ce qu'il ſeroit hors d'état de tenir. Ils brilleroient en vain quelquefois d'un feu bien différent de celui de l'eſprit : ceux qui ne connoiſſent que celui-ci ne le trouvant point en lui n'iroient pas plus loin ; & jugeant de lui ſur cette apparence, ils diroient : C'eſt un homme d'eſprit en peinture, c'eſt un ſot en original. Ses amis mêmes pourroient ſe tromper comme les autres ſur ſa meſure, & ſi quelque événement imprévu les forçoit enfin de reconnoître en lui plus de talent & d'eſprit qu'ils ne lui en avoient d'abord accordé, leur amour-propre ne lui pardonneroit point leur premiere erreur ſur ſon compte, & ils pourroient le haïr toute leur vie, uniquement pour n'avoir pas ſu d'abord l'apprécier.

Cet homme, enivré par ſes contemplations des charmes de la nature, l'imagination pleine de types, de vertus, de beautés, de perfections de toute eſpece, chercheroit long-tems dans le monde des ſujets où il trouvât tout cela. A force de deſirer, il croiroit ſouvent trouver ce qu'il cherche ; les moindres apparences lui paroîtroient des qualités réelles, les moindres proteſtations lui tiendroient lieu de preuves, dans tous ſes attachemens il croiroit toujours trouver le ſentiment qu'il y porteroit lui-même, toujours trompé dans ſon attente & toujours careſſant ſon erreur, il paſſeroit ſa jeuneſſe à croire avoir réaliſé ſes fictions ; à peine l'âge mûr & l'expérience les lui montreroient enfin pour ce qu'elles ſont, & malgré les erreurs, les fautes & les expiations d'une longue vie, il n'y auroit

peut-être que le concours des plus cruels malheurs qui pût détruire ſon illuſion chérie & lui faire ſentir que ce qu'il cherche ne ſe trouve point ſur la terre, ou ne s'y trouve que dans un ordre de choſes bien différent de celui où il l'a cherché.

La vie contemplative dégoûte de l'action. Il n'y a point d'attrait plus ſéducteur que celui des fictions d'un cœur aimant & tendre qui dans l'univers qu'il ſe crée à ſon gré, ſe dilate, s'étend à ſon aiſe délivré des dures entraves qui le compriment dans celui-ci. La réflexion, la prévoyance, mere des ſoucis & des peines, n'approchent guere d'une ame enivrée des charmes de la contemplation. Tous les ſoins fatiguans de la vie active lui deviennent inſupportables & lui ſemblent ſuperflus ; & pourquoi ſe donner tant de peines dans l'eſpoir éloigné d'un ſuccès ſi pauvre, ſi incertain, tandis qu'on peut, dès l'inſtant même, dans une délicieuſe rêverie, jouir à ſon aiſe de toute la félicité dont on ſent en ſoi la puiſſance & le beſoin ? Il deviendroit donc indolent, pareſſeux par goût, par raiſon même, quand il ne le ſeroit pas par tempérament. Que ſi par intervalle quelque projet de gloire ou d'ambition pouvoit l'émouvoir, il le ſuivroit d'abord avec ardeur, avec impétuoſité ; mais la moindre difficulté, le moindre obſtacle l'arrêteroit, le rebuteroit, le rejetteroit dans l'inaction. La ſeule incertitude du ſuccès le détacheroit de toute entrepriſe douteuſe. Sa nonchalance lui montreroit de la folie à compter ſur quelque choſe ici-bas, à ſe tourmenter pour un avenir ſi précaire, & de la ſageſſe à renoncer à la prévoyance, pour s'attacher uniquement au préſent, qui ſeul eſt en notre pouvoir.

Ainsi livré par ſyſtême à ſa douce oiſiveté, il rempliroit ſes loiſirs de jouiſſances à ſa mode, & négligeant ces foules de prétendus devoirs que la ſageſſe humaine preſcrit comme indiſpenſables, il paſſeroit pour fouler aux pieds les bienſéances, parce qu'il dédaigneroit les ſimagrées. Enfin, loin de cultiver ſa raiſon pour apprendre à ſe conduire prudemment parmi les hommes, il n'y chercheroit en effet que de nouveaux motifs de vivre éloigné d'eux & de ſe livrer tout entier à ſes fictions.

Cette humeur indolente & voluptueuſe ſe fixant toujours ſur des

objets rians, le détourneroit par conséquent des idées pénibles & déplaisantes. Les souvenirs douloureux s'effaceroient très-promptement de son esprit : les auteurs de ses maux n'y tiendroient pas plus de place que ces maux mêmes, & tout cela, parfaitement oublié dans très-peu de tems, seroit bientôt pour lui comme nul, à moins que le mal ou l'ennemi qu'il auroit encore à craindre ne lui rappellât ce qu'il en auroit déja souffert. Alors il pourroit être extrêmement effarouché des maux à venir, moins précisément à cause de ces maux, que par le trouble du repos, la privation du loisir, la nécessité d'agir de maniere ou d'autre, qui s'ensuivroient inévitablement & qui alarmeroient plus sa paresse que la crainte du mal n'épouvanteroit son courage. Mais tout cet effroi subit & momentané seroit sans suite & stérile en effet. Il craindroit moins la souffrance que l'action. Il aimeroit mieux voir augmenter ses maux & rester tranquille que de se tourmenter pour les adoucir ; disposition qui donneroit beau jeu aux ennemis qu'il pourroit avoir.

J'ai dit que J. J. n'étoit pas vertueux : notre homme ne le seroit pas non plus ; & comment, foible & subjugué par ses penchans pourroit-il l'être, n'ayant toujours pour guide que son propre cœur, jamais son devoir ni sa raison ? Comment la vertu qui n'est que travail & combat régneroit-elle au sein de la molesse & des doux loisirs ? Il seroit bon, parce que la nature l'auroit fait tel ; il feroit du bien, parce qu'il lui seroit doux d'en faire : mais s'il s'agissoit de combattre ses plus chers desirs & de déchirer son cœur pour remplir son devoir, le feroit-il aussi ? J'en doute. La loi de la nature, sa voix du moins ne s'étend pas jusques-là. Il en faut une autre alors qui commande, & que la nature se taise.

Mais se mettroit-il aussi dans ces situations violentes d'où naissent des devoirs si cruels ? J'en doute encore plus. Du tumulte des sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux & souvent opposés, qui tiraillent en sens contraires ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale. A peine ont-ils alors d'autre bonne regle de justice que de résister à tous leurs penchans & de faire toujours le contraire de ce qu'ils desirent, par cela seul qu'ils le desirent. Mais celui qui se tient à l'écart & fuit ces dangereux combats, n'a pas besoin d'adopter

cette morale cruelle, n'étant point entraîné par le torrent, ni forcé de céder à sa fougue impétueuse ou de se roidir pour y résister, il se trouve naturellement soumis à ce grand précepte de morale, mais destructif de tout l'ordre social, de ne se mettre jamais en situation à pouvoir trouver son avantage dans le mal d'autrui. Celui qui veut suivre ce précepte à la rigueur, n'a point d'autre moyen pour cela que de se retirer tout-à-fait de la société, & celui qui en vit séparé suit par cela seul ce précepte sans avoir besoin d'y songer.

NOTRE homme ne sera donc pas vertueux, parce qu'il n'aura pas besoin de l'être, & par la même raison il ne sera ni vicieux ni méchant. Car l'indolence & l'oisiveté, qui dans la société sont un si grand vice, n'en sont plus un dans quiconque a su renoncer à ses avantages pour n'en pas supporter les travaux. Le méchant n'est méchant qu'à cause du besoin qu'il a des autres, que ceux-ci ne le favorisent pas assez, que ceux-là lui sont obstacle, & qu'il ne peut ni les employer, ni les écarter à son gré. Le solitaire n'a besoin que de sa subsistance, qu'il aime mieux se procurer par son travail dans la retraite que par ses intrigues dans le monde, qui seroient un bien plus grand travail pour lui. Du reste, il n'a besoin d'autrui que parce que son cœur a besoin d'attachement, il se donne des amis imaginaires pour n'en avoir pu trouver de réels; il ne fuit les hommes qu'après avoir vainement cherché parmi eux ce qu'il doit aimer.

NOTRE homme ne sera pas vertueux, parce qu'il sera foible & que la vertu n'appartient qu'aux ames fortes. Mais cette vertu à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admirera, la chérira, l'adorera plus que lui? Qui est-ce qui avec une imagination plus vive s'en peindra mieux le divin simulacre? Qui est-ce qui avec un cœur plus tendre s'enivrera plus d'amour pour elle? Ordre, harmonie, beauté, perfection, sont les objets de ses plus douces méditations. Idolâtre du beau dans tous les genres, resteroit-il froid uniquement pour la suprême beauté? Non, elle ornera de ses charmes immortels toutes ces images chéries qui remplissent son ame, qui repaissent son cœur. Tous ses premiers mouvemens seront vifs & purs; les seconds auront sur lui peu d'empire. Il voudra toujours ce qui est bien, il le fera quelquefois, & si souvent il laisse éteindre sa volonté par sa foiblesse,

ce fera pour retomber dans fa langueur. Il ceffera de bien faire, il ne commencera pas même lorfque la grandeur de l'effort épouvantera fa pareffe : mais jamais il ne fera volontairement ce qui eft mal. En un mot, s'il agit rarement comme il doit, plus rarement encore il agira comme il ne doit pas, & toutes fes fautes, même les plus graves, ne feront que des péchés d'omiffion : mais c'eft par-là précifément qu'il fera le plus en fcandale aux hommes, qui, ayant mis toute la morale en petites formules, comptent pour rien le mal dont on s'abftient, pour toute l'étiquette des petits procédés, & font bien plus attentifs à remarquer les devoirs auxquels on manque qu'à tenir compte de ceux qu'on remplit.

TEL fera l'homme doué du tempérament dont j'ai parlé, tel j'ai trouvé celui que je viens d'étudier. Son ame, forte en ce qu'elle ne fe laiffe point détourner de fon objet, mais foible pour furmonter les obftacles, ne prend guere de mauvaifes directions, mais fuit lâchement la bonne. Quand il eft quelque chofe, il eft bon, mais plus fouvent il eft nul, & c'eft pour cela même que fans être perfévérant il eft ferme, que les traits de l'adverfité ont moins de prife fur lui qu'ils n'auroient fur tout autre homme, & que malgré tous fes malheurs, fes fentimens font encore plus affectueux que douloureux. Son cœur avide de bonheur & de joie, ne peut garder nulle impreffion pénible. La douleur peut le déchirer un moment fans pouvoir y prendre racine. Jamais idée affligeante n'a pu long-tems l'occuper. Je l'ai vu dans les plus grandes calamités de fa malheureufe vie paffer rapidement de la plus profonde affliction à la plus pure joie, & cela fans qu'il reftât pour le moment dans fon ame aucune trace des douleurs qui venoient de la déchirer, qui l'alloient déchirer encore, & qui conftituoient pour lors fon état habituel.

LES affections auxquelles il a le plus de pente fe diftinguent même par des fignes phyfiques. Pour peu qu'il foit ému fes yeux fe mouillent à l'inftant. Cependant jamais la feule douleur ne lui fit verfer une larme ; mais tout fentiment tendre & doux, ou grand & noble dont la vérité paffe à fon cœur, lui en arrache infailliblement. Il ne fauroit pleurer que d'attendriffement ou d'admiration : la tendreffe & la générofité font les deux feules cordes fenfibles par lefquelles on

peut vraiment l'affecter. Il peut voir ses malheurs d'un œil sec, mais il pleure en pensant à son innocence, & au prix qu'avoit mérité son cœur.

Il est des malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnéte homme d'être préparé. Tels sont ceux qu'on lui destinoit. En le prenant au dépourvu, ils ont commencé par l'abattre; cela devoit être, mais ils n'ont pu le changer. Il a pu quelques instants se laisser dégrader jusqu'à la bassesse, jusqu'à la lâcheté, jamais jusqu'à l'injustice, jusqu'à la fausseté, jusqu'à la trahison. Revenu de cette premiere surprise, il s'est relevé, & vraisemblablement ne se laissera plus abattre, parce que son naturel a repris le dessus; que connoissant enfin les gens auxquels il a à faire, il est préparé à tout; & qu'après avoir épuisé sur lui tous les traits de leur rage, ils se sont mis hors d'état de lui faire pis.

Je l'ai vu dans une position unique & presque incroyable, plus seul au milieu de Paris que Robinson dans son isle, & séquestré du commerce des hommes par la foule même empressée à l'entourer pour empêcher qu'il ne se lie avec personne. Je l'ai vu concourir volontairement avec ses persécuteurs à se rendre sans cesse plus isolé, & tandis qu'ils travailloient sans relâche à le tenir séparé des autres hommes, s'éloigner des autres & d'eux-mêmes de plus en plus. Ils veulent rester pour lui servir de barriere, pour veiller à tous ceux qui pourroient l'approcher, pour les tromper, les gagner ou les écarter, pour observer ses discours, sa contenance, pour jouir à longs traits du doux aspect de sa misere, pour chercher d'un œil curieux s'il reste quelque place en son cœur déchiré où ils puissent porter encore quelque atteinte. De son côté il voudroit les éloigner, ou plutôt s'en éloigner, parce que leur malignité, leur duplicité, leurs vues cruelles blessent ses yeux de toutes parts, & que le spectacle de la haine l'afflige & le déchire encore plus que ses effets. Ses sens le subjuguent alors, & si-tôt qu'ils sont frappés d'un objet de peine, il n'est plus maître de lui. La présence d'un malveillant le trouble au point de ne pouvoir déguiser son angoisse. S'il voit un traitre le cajoler pour le surprendre, l'indignation le saisit, perce de toutes parts dans son accent, dans son regard, dans son geste. Que le traitre disparoisse, à l'instant il est oublié; & l'idée des noirceurs que l'un

va braſſer ne ſauroit occuper l'autre une minute à chercher les moyens de s'en défendre. C'eſt pour écarter de lui cet objet de peine dont l'aſpect le tourmente, qu'il voudroit être ſeul. Il voudroit être ſeul pour vivre à ſon aiſe avec les amis qu'il s'eſt créés. Mais tout cela n'eſt qu'une raiſon de plus à ceux qui en prennent le maſque pour l'obſéder plus étroitement. Il ne voudroient pas même, s'il leur étoit poſſible, lui laiſſer dans cette vie la reſſource des fictions.

Je l'ai vu, ſerré dans leurs lacs, ſe débattre très-peu pour en ſortir ; entouré de menſonges & de ténebres, attendre ſans murmure la lumiere & la vérité, enfermé vif dans un cercueil, s'y tenir aſſez tranquille ſans même invoquer la mort. Je l'ai vu pauvre, paſſant pour riche ; vieux, paſſant pour jeune ; doux, paſſant pour féroce ; complaiſant & foible, paſſant pour inflexible & dur ; gai, paſſant pour ſombre, ſimple enfin juſqu'à la bêtiſe, paſſant pour ruſé juſqu'à la noirceur. Je l'ai vu livré par vos Meſſieurs à la dériſion publique, flagorné, perſiflé, moqué des honnêtes gens, ſervir de jouet à la canaille, le voir, le ſentir, en gémir, déplorer la miſere humaine & ſupporter patiemment ſon état.

Dans cet état, devoit-il ſe manquer à lui-même, au point d'aller chercher dans la ſocitété des indignités peu déguiſées dont on ſe plaiſoit à l'y charger ? Devoit-il s'aller donner en ſpectacle à ces barbares, qui, ſe faiſant de ſes peines un objet d'amuſement, ne cherchoient qu'à lui ſerrer le cœur par toutes les étreintes de la détreſſe & de la douleur qui pouvoient lui être les plus ſenſibles ? Voilà ce qui lui rendit indiſpenſable la maniere de vivre à laquelle il s'eſt réduit, ou pour mieux dire, à laquelle on l'a réduit ; car c'eſt à quoi l'on en vouloit venir, & l'on s'eſt attaché à lui rendre ſi cruelle & ſi déchirante la fréquentation des hommes, qu'il fut forcé d'y renoncer enfin tout-à-fait. *Vous me demandez*, diſoit-il, *pourquoi je fuis les hommes ? demandez-le à eux-mêmes, ils le ſavent encore mieux que moi.* Mais une ame expanſive change-t-elle ainſi de nature, & ſe détache-t-elle ainſi de tout ? Tous ſes malheurs ne viennent que de ce beſoin d'aimer qui dévora ſon cœur dès ſon enfance, & qui l'inquiéte & le trouble encore au point que, reſté ſeul ſur la terre, il attend le moment d'en ſortir pour voir réaliſer enfin ſes viſions favorites,

rites, & retrouver dans un meilleur ordre de choſes une patrie & des amis.

Il atteignit & paſſa l'âge mûr ſans ſonger à faire des livres, & ſans ſentir un inſtant le beſoin de cette célébrité fatale qui n'étoit pas faite pour lui, dont il n'a goûté que les amertumes, & qu'on lui a fait payer ſi cher. Ses viſions chéries lui tenoient lieu de tout, & dans le feu de la jeuneſſe ſa vive imagination ſurchargée, accablée d'objets charmans qui venoient inceſſamment la remplir, tenoit ſon cœur dans une ivreſſe continuelle qui ne lui laiſſoit ni le pouvoir d'arranger ſes idées, ni celui de les fixer, ni le tems de les écrire, ni le deſir de les communiquer. Ce ne fut que quand ces grands mouvemens commencerent à s'appaiſer, quand ſes idées prenant une marche plus réglée & plus lente, il en put ſuivre aſſez la trace pour la marquer ; ce fut dis-je alors ſeulement, que l'uſage de la plume lui devint poſſible, & qu'à l'exemple & à l'inſtigation des gens de lettres avec leſquels il vivoit alors, il lui vint en fantaiſie de communiquer au public ces mêmes idées dont il s'étoit long-tems nourri lui-même, & qu'il crut être utile au genre humain. Ce fut même en quelque façon par ſurpriſe & ſans en avoir formé le projet, qu'il ſe trouva jetté dans cette funeſte carriere où dès-lors peut-être on creuſoit déja ſous ſes pas ces gouffres de malheurs dans leſquels on l'a précipité.

Dès ſa jeuneſſe il s'étoit ſouvent demandé pourquoi il ne trouvoit pas tous les hommes bons, ſages, heureux comme ils lui ſembloient faits pour l'être ; il cherchoit dans ſon cœur l'obſtacle qui les en empêchoit & ne le trouvoit pas. Si tous les hommes, ſe diſoit-il, me reſſembloient, il régneroit ſans doute une extrême langueur dans leur induſtrie ; ils auroient peu d'activité, & n'en auroient que par bruſques & rares ſecouſſes ; mais ils vivroient entr'eux dans une très-douce ſociété. Pourquoi n'y vivent-ils pas ainſi ? Pourquoi toujours accuſant le Ciel de leurs miſeres, travaillent-ils ſans ceſſe à les augmenter ? En admirant les progrès de l'eſprit humain, il s'étonnoit de voir croitre en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyoit une ſecrete oppoſition entre la conſtitution

de l'homme & celle de nos sociétés ; mais c'étoit plutôt un sentiment sourd, une notion confuse qu'un jugement clair & développé. L'opinion publique l'avoit trop subjugué lui-même pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions.

Une malheureuse question d'académie qu'il lut dans un mercure vint tout-à-coup déciller ses yeux, débrouiller ce cahos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or, des sociétés d'hommes simples, sages, heureux, & réaliser en espérance toutes ses visions, par la destruction des préjugés qui l'avoient subjugué lui-même ; mais dont il crut en ce moment voir découler les vices & les miseres du genre-humain. De la vive effervescence qui se fit alors dans son ame sortirent des étincelles de génie qu'on a vu briller dans ses écrits durant dix âns de délire & de fievre ; mais dont aucun vestige n'avoit paru jusqu'alors, & qui vraisemblablement n'auroient plus brillé dans la suite, si cet accès passé il eût voulu continuer d'écrire. Enflammé par la contemplation de ces grands objets, il les avoit toujours présens à sa pensée, & les comparant à l'état réel des choses, il les voyoit chaque jour sous des rapports tout nouveaux pour lui. Bercé du ridicule espoir de faire enfin triompher des préjugés & du mensonge la raison, la vérité, & de rendre les hommes sages en leur montrant leur véritable intérêt, son cœur, échauffé par l'idée du bonheur futur du genre-humain & par l'honneur d'y contribuer, lui dictoit un langage digne d'une si grande entreprise. Contraint par-là de s'occuper fortement & long-tems du même sujet, il assujettit sa tête à la fatigue de la réflexion, il apprit à méditer profondément, & pour un moment il étonna l'Europe, par des productions dans lesquelles les ames vulgaires ne virent que de l'éloquence & de l'esprit, mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie une des leurs.

LE FRANÇOIS.

Je vous ai laissé parler sans vous interrompre ; mais permettez qu'ici je vous arrête un moment.....

ROUSSEAU.

Je devine.... une contradiction, n'est-ce pas ?

LE FRANÇOIS.

NON, j'en ai vu l'apparence. On dit que cette apparence est un piége que J. J. s'amuse à tendre aux lecteurs étourdis.

ROUSSEAU.

Si cela est, il en est bien puni par les lecteurs de mauvaise foi qui font semblant de s'y prendre pour l'accuser de ne savoir ce qu'il dit.

LE FRANÇOIS.

JE ne suis point de cette derniere classe, & je tâche de ne pas être de l'autre. Ce n'est donc point une contradiction qu'ici je vous reproche, mais c'est un éclaircissement que je vous demande. Vous étiez ci-devant persuadé que les livres qui portent le nom de J. J. n'étoient pas plus de lui que cette traduction du Tasse si fidelle & si coulante qu'on répand avec tant d'affectation sous son nom. Maintenant vous paroissez croire le contraire. Si vous avez en effet changé d'opinion, veuillez m'apprendre sur quoi ce changement est fondé.

ROUSSEAU.

CETTE recherche fut le premier objet de mes soins. Certain que l'auteur de ces livres & le monstre que vous m'avez peint ne pouvoient être le même homme, je me bornois pour lever mes doutes à résoudre cette question. Cependant je suis, sans y songer, parvenu à la résoudre par la méthode contraire. Je voulois premiérement connoître l'auteur pour me décider sur l'homme, & c'est par la connoissance de l'homme que je me suis décidé sur l'auteur.

POUR vous faire sentir comment une de ces deux recherches m'a dispensé de l'autre, il faut reprendre les détails dans lesquels je suis entré pour cet effet; vous déduirez de vous-même & très-aisément les conséquences que j'en ai tirées.

JE vous ai dit que je l'avois trouvé copiant de la musique à dix sols la page; occupation peu sortable à la dignité d'auteur, & qui ne ressembloit gueres à celles qui lui ont acquis tant de réputation tant en bien qu'en mal. Ce premier article m'offroit déja deux recherches à faire : l'une, s'il se livroit à ce travail tout de bon ou

ſeulement pour donner le change au public ſur ſes véritables occupations : l'autre, s'il avoit réellement beſoin de ce métier pour vivre, ou ſi c'étoit une affectation de ſimplicité ou de pauvreté pour faire l'Epictete & le Diogene, comme l'aſſurent vos Meſſieurs.

J'ai commencé par examiner ſon ouvrage, bien ſûr que s'il n'y vaquoit que par maniere d'acquit, j'y verrois des traces de l'ennui qu'il doit lui donner depuis ſi long-tems. Sa note mal formée m'a paru faite peſamment, lentement, ſans facilité, ſans grace, mais avec exactitude. On voit qu'il tâche de ſuppléer aux diſpoſitions qui lui manquent, à force de travail & de ſoins. Mais ceux qu'il y met ne s'appercevant que par l'examen, & n'ayant leur effet que dans l'exécution, ſur quoi les muſiciens, qui ne l'aiment pas, ne ſont pas toujours ſinceres, ne compenſent pas aux yeux du public les défauts, qui d'abord ſautent à la vue.

N'AYANT l'eſprit préſent à rien, il ne l'a pas non plus à ſon travail, ſur-tout forcé par l'affluence des ſurvenans de l'aſſocier avec le babil. Il fait beaucoup de fautes, & il les corrige enſuite en grattant ſon papier avec une perte de tems & des peines incroyables. J'ai vu des pages preſque entieres qu'il avoit mieux aimé gratter ainſi que de recommencer la feuille, ce qui auroit été bien plutôt fait; mais il entre dans ſon tour d'eſprit laborieuſement pareſſeux, de ne pouvoir ſe réſoudre à refaire à neuf ce qu'il a fait une fois quoique mal. Il met à le corriger une opiniâtreté qu'il ne peut ſatisfaire qu'à force de peine & de tems. Du reſte, le plus long, le plus ennuyeux travail ne ſauroit laſſer ſa patience, & ſouvent faiſant faute ſur faute, je l'ai vu gratter & regratter juſqu'à percer le papier, ſur lequel enſuite il colloit des pieces. Rien ne m'a fait juger que ce travail l'ennuyât, & il paroît au bout de ſix ans s'y livrer avec le même goût & le même zele que s'il ne faiſoit que de commencer.

J'AI ſu qu'il tenoit regiſtre de ſon travail, j'ai déſiré de voir ce regiſtre; il me l'a communiqué. J'y ai vu que dans ces ſix ans il avoit écrit en ſimple copie plus de ſix mille pages de muſique, dont une partie muſique de harpe & de clavecin, ou ſolo & concerto de violon très-chargés & en plus grand papier, demande une grande

attention & prend un tems confidérable. Il a inventé, outre fa note par chiffres, une nouvelle maniere de copier la mufique ordinaire, qui la rend plus commode à lire, & pour prévenir & réfoudre toutes les difficultés, il a écrit de cette maniere une grande quantité de pieces de toute efpece, tant en partition qu'en parties féparées.

OUTRE ce travail & fon Opéra de Daphnis & Cloé, dont un acte entier eft fait & une bonne partie du refte bien avancée, & le Devin du Village fur lequel il a refait à neuf une feconde mufique prefque en entier; il a dans le même intervalle compofé plus de cent morceaux de mufique en divers genres, la plupart vocale avec des accompagnemens, tant pour obliger des perfonnes qui lui ont fourni les paroles que pour fon propre amufement. Il a fait & diftribué des copies de cette mufique, tant en partition qu'en parties féparées, tranfcrite fur les originaux qu'il a gardés. Qu'il ait compofé ou pillé toute cette mufique, ce n'eft pas de quoi il s'agit ici. S'il ne l'a pas compofée, toujours eft-il certain qu'il l'a écrite & notée plufieurs fois de fa main. S'il ne l'a pas compofée, que de tems ne lui a-t-il pas fallu pour chercher, pour choifir dans les mufiques déja toutes faites celle qui convenoit aux paroles qu'on lui fourniffoit, ou pour l'y ajufter fi bien qu'elle y fût parfaitement appropriée, mérite qu'a particuliérement la mufique qu'il donne pour fienne. Dans un pareil pillage il y a moins d'invention fans doute; mais il y a plus d'art, de travail, fur-tout de confommation de tems, & c'étoit là pour lors l'unique objet de ma recherche.

TOUT ce travail qu'il a mis fous mes yeux, foit en nature, foit par articles exactement détaillés, fait enfemble plus de huit mille pages de mufique (2), toute écrite de fa main depuis fon retour à Paris.

Ces occupations ne l'ont pas empêché de fe livrer à l'amufement de la botanique, à laquelle il a donné pendant plufieurs années la meilleure partie de fon tems. Dans de grandes & fréquentes herbo-

(2) VOYEZ la note 12.

rifations il a fait une immenfe collection de plantes; il les a defféchées avec des foins infinis ; il les a collées avec une grande propreté fur des papiers qu'il ornoit de cadres rouges. Il s'eft appliqué à conferver la figure & la couleur des fleurs & des feuilles, au point de faire de ces herbiers ainfi préparés des recueils de miniatures. Il en a donné, envoyé à diverfes perfonnes, & ce qui lui refte (3) fuffiroit pour perfuader à ceux qui favent combien ce travail exige de tems & de patience, qu'il en fait fon unique occupation.

LE FRANÇOIS.

AJOUTEZ le tems qu'il lui a fallu pour étudier à fond les propriétés de toutes ces plantes ; pour les piler, les extraire, les diftiller, les préparer de maniere à en tirer les ufages auxquels il les deftine ; car enfin, quelque prévenu pour lui que vous puiffiez être, vous comprenez bien, je penfe, qu'on n'étudie pas la botanique pour rien.

ROUSSEAU.

SANS doute. Je comprends que le charme de l'étude de la nature eft quelque chofe pour toute ame fenfible, & beaucoup pour un folitaire. Quant aux préparations dont vous parlez & qui n'ont nul rapport à la botanique, je n'en ai pas vu chez lui le moindre veftige ; je ne me fuis point apperçu qu'il eût fait aucune étude des propriétés des plantes, ni même qu'il y crût beaucoup. « Je connois, m'a-t-il dit, » l'organifation végétale & la ftructure des plantes fur le rapport de » mes yeux, fur la foi de la nature qui me la montre & qui ne ment » point ; mais je ne connois leurs vertus que fur la foi des hommes, » qui font ignorans & menteurs ; leur autorité a généralement fur » moi trop peu d'empire pour que je lui en donne beaucoup en cela. » D'ailleurs cette étude, vraie ou fauffe, ne fe fait pas en plein » champ comme celle de la botanique, mais dans des laboratoires » & chez les malades ; elle demande une vie appliquée & fédentaire » qui ne me plaît ni ne me convient ». En effet, je n'ai rien vu chez lui qui montrât ce goût de pharmacie. J'y ai vu feulement des car-

(3) CE refte a été donné prefque en entier à M. Malthus qui a acheté mes livres de botanique.

tons remplis des rameaux de plantes dont je viens de vous parler, & des graines diſtribuées dans de petites boîtes claſſées, comme les plantes qui les fourniſſent, ſelon le ſyſtême de Linnæus.

LE FRANÇOIS.

AH, de petites boîtes! Eh bien, Monſieur, ces petites boîtes, à quoi ſervent-elles? Qu'en dites-vous?

ROUSSEAU.

Belle demande! A empoiſonner les gens à qui il fait avaler en bol toutes ces graines. Par exemple, vous avalerez par mégarde une once ou deux de graine de pavots, qui vous endormira pour toujours, & du reſte comme cela. C'eſt encore la même choſe à-peu-près dans les plantes; il vous les fait brouter comme du fourage, ou bien il vous en fait boire le jus dans des ſauces.

LE FRANÇOIS.

Eh non, Monſieur, on ſait bien que ce n'eſt pas de la ſorte que la choſe peut ſe faire; & nos Médecins, qui l'ont voulu décider ainſi, ſe ſont fait tort chez les gens inſtruits. Une écuellée de jus de ciguë ne ſuffit pas à Socrate; il en fallut une ſeconde; il faudroit donc que J. J. fît boire à ſon monde des baſſins de jus d'herbes ou manger des litrons de graines. Oh que ce n'eſt pas ainſi qu'il s'y prend! Il fait, à force d'opérations, de manipulations, concentrer tellement les poiſons des plantes qu'ils agiſſent plus fortement que ceux mêmes des minéraux. Il les eſcamote, & vous les fait avaler ſans qu'on s'en apperçoive; il les fait même agir de loin comme la poudre de ſympathie, & comme le baſilic il ſait empoiſonner les gens en les regardant. Il a ſuivi jadis un cours de chymie, rien n'eſt plus certain. Or vous comprenez bien ce que c'eſt, ce que ce peut-être qu'un homme qui n'eſt ni Médecin, ni Apothicaire, & qui néanmoins ſuit des cours de chymie & cultive la botanique! Vous dites, cependant, n'avoir vu chez lui nuls veſtiges de préparations chymiques. Quoi! point d'alambics, de fourneaux, de chapiteaux, de cornues? Rien qui ait rapport à un laboratoire?

ROUSSEAU.

PARDONNEZ-MOI, vraiment! J'ai vu dans ſa petite cuiſine un

réchaud, des cafetieres de fer-blanc, des plats, des pots, des écuelles de terre.

LE FRANÇOIS.

DES plats, des pots, des écuelles ! Eh mais vraiment ! voilà l'affaire. Il n'en faut pas davantage pour empoisonner tout le genre-humain.

ROUSSEAU.

TÉMOIN Mignot & ses successeurs.

LE FRANÇOIS.

VOUS me direz que les poisons qu'on prépare dans les écuelles doivent se manger à la cuiller, & que les potages ne s'escamotent pas......

ROUSSEAU.

OH non ! je ne vous dirai point tout cela, je vous jure, ni rien de semblable : je me contenterai d'admirer. O la savante, la méthodique marche que d'apprendre la botanique pour se faire empoisonneur ! C'est comme si l'on apprenoit la géométrie pour se faire assassin.

LE FRANÇOIS.

JE vous vois sourire bien dédaigneusement. Vous passionnerez-vous toujours pour cet homme-là ?

ROUSSEAU.

ME passionner ! moi ! Rendez-moi plus de justice, & soyez même assuré que jamais Rousseau ne défendra J. J. accusé d'être un empoisonneur.

LE FRANÇOIS.

LAISSONS donc tous ces persiflages, & reprenez vos récits. J'y prête une oreille attentive. Ils m'intéressent de plus en plus.

ROUSSEAU.

ILS vous intéresseroient davantage encore, j'en suis très-sûr, s'il m'étoit possible ou permis ici de tout dire. Ce seroit abuser de votre attention que de l'occuper à tous les soins que j'ai pris pour m'assurer du véritable emploi de son tems, de la nature de ses occupations, & de l'esprit dans lequel il s'y livre. Il vaut mieux me borner

borner à des résultats, & vous laisser le soin de tout vérifier par vous-même, si ces recherches vous intéressent assez pour cela.

Je dois pourtant ajouter aux détails dans lesquels je viens d'entrer, que J. J., au milieu de tout ce travail manuel, a encore employé six mois dans le même intervalle, tant à l'examen de la constitution d'une nation malheureuse, qu'à proposer ses idées sur les corrections à faire à cette constitution, & cela sur les instances réitérées jusqu'à l'opiniâtreté d'un des premiers patriotes de cette nation, qui lui faisoit un devoir d'humanité des soins qu'il lui imposoit.

Enfin, malgré la résolution qu'il avoit prise en arrivant à Paris, de ne plus s'occuper de ses malheurs, ni de reprendre la plume à ce sujet, les indignités continuelles qu'il y a souffertes, les harcellemens sans relâche que la crainte qu'il n'écrivît lui a fait essuyer, l'impudence avec laquelle on lui attribuoit incessamment de nouveaux livres, & la stupide ou maligne crédulité du public à cet égard ayant lassé sa patience, & lui faisant sentir qu'il ne gagneroit rien pour son repos à se taire, il a fait encore un effort; & s'occupant derechef malgré lui de sa destinée & de ses persécuteurs, il a écrit en forme de dialogue une espece de jugement d'eux & de lui assez semblable à celui qui pourra résulter de nos entretiens. Il m'a souvent protesté que cet écrit étoit de tous ceux qu'il a fait en sa vie, celui qu'il avoit entrepris avec le plus de répugnance, & exécuté avec le plus d'ennui. Il l'eût cent fois abandonné, si les outrages augmentant sans cesse, & poussés enfin aux derniers excès, ne l'avoient forcé malgré lui de le poursuivre. Mais loin qu'il ait jamais pu s'en occuper long-temps de suite, il n'en eût pas même enduré l'angoisse, si son travail journalier ne fût venu l'interrompre & la lui faire oublier : de sorte qu'il y a rarement donné plus d'un quart-d'heure par jour; & cette maniere d'écrire coupée & interrompue, est une des causes du peu de suite & des répétitions continuelles qui regnent dans cet écrit.

Après m'être assuré que cette copie de musique n'étoit point un jeu, il me restoit à savoir si en effet elle étoit nécessaire à sa subsistance, & pourquoi, ayant d'autres talens qu'il pouvoit employer plus utilement pour lui même & pour le public, il s'étoit attaché de préférence

à celui-là ? Pour abréger ces recherches, ſans manquer à mes engagemens envers vous, je lui marquai naturellement ma curioſité ; & ſans lui dire tout ce que vous m'aviez appris de ſon opulence, je me contentai de lui répéter ce que j'avois ouï dire mille fois, que du ſeul produit de ſes livres, & ſans avoir rançonné ſes Libraires, il devoit être aſſez riche pour vivre à ſon aiſe de ſes revenus.

Vous avez raiſon, me dit-il, *ſi vous ne voulez dire en cela que ce qui pouvoit être ; mais ſi vous prétendez en conclure que la choſe eſt réellement ainſi, & que je ſuis riche en effet, vous avez tort tout au moins ; car un ſophiſme bien cruel pourroit ſe cacher ſous cette erreur.*

Alors il entra dans le détail articulé de ce qu'il avoit reçu de ſes Libraires pour chacun de ſes livres, de toutes les reſſources qu'il avoit pu avoir d'ailleurs, des dépenſes auxquelles il avoit été forcé, pendant huit ans qu'on s'eſt amuſé à le faire voyager à grands frais, lui & ſa compagne, aujourd'hui ſa femme ; & de tout cela bien calculé & bien prouvé, il réſulta qu'avec quelqu'argent comptant, provenant, tant de ſon accord avec l'Opéra, que de la vente de ſes livres de botanique, & du reſte d'un fonds de mille écus qu'il avoit à Lyon, & qu'il retira pour s'établir à Paris, toute ſa fortune préſente conſiſte en huit cents francs de rente viagere incertaine, & dont il n'a aucun titre, & trois cents francs de rente auſſi viagere, mais aſſurée, du moins autant que la perſonne qui doit la payer ſera ſolvable. « Voilà très-fidé» lement, me dit-il, à quoi ſe borne toute mon opulence. Si quelqu'un » dit me ſavoir aucun autre fonds ou revenu de quelqu'eſpece que ce » puiſſe être, je dis qu'il ment & je le montre, & ſi quelqu'un dit en » avoir à moi, qu'il m'en donne le quart, & je lui fais quittance du » tout.

» Vous pourriez, continua-t-il, dire comme tant d'autres, que » pour un Philoſophe auſtere, onze cents francs de rente devroient, au » moins tandis que je les ai, ſuffire à ma ſubſiſtance, ſans avoir be» ſoin d'y joindre un travail auquel je ſuis peu propre, & que je fais » avec plus d'oſtentation que de néceſſité. A cela je réponds ; premié» rement, que je ne ſuis ni Philoſophe ni auſtere, & que cette vie » dure dont il plaît à vos Meſſieurs de me faire un devoir, n'a jamais » été ni de mon goût, ni dans mes principes, tant que par des moyens

» justes & honnêtes, j'ai pu éviter de m'y réduire. En me faisant copiste de musique, je n'ai point prétendu prendre un état austere & de mortification, mais choisir au contraire une occupation de mon goût, qui ne fatigât pas mon esprit paresseux, & qui pût me fournir les commodités de la vie, que mon mince revenu ne pouvoit me procurer sans ce supplément. En renonçant & de grand cœur à tout ce qui est de luxe & de vanité, je n'ai point renoncé aux plaisirs réels, & c'est même pour les goûter dans toute leur pureté que j'en ai détaché tout ce qui ne tient qu'à l'opinion. Les dissolutions ni les excès n'ont jamais été de mon goût; mais sans avoir jamais été riche, j'ai toujours vécu commodément; & il m'est de toute impossibilité de vivre commodément dans mon petit ménage avec onze cents francs de rente, quand même ils seroient assurés, bien moins encore avec trois cents auxquels d'un jour à l'autre je puis être réduit. Mais écartons cette prévoyance. Pourquoi voulez-vous que sur mes vieux jours je fasse sans nécessité le dur apprentissage d'une vie plus que frugale à laquelle mon corps n'est point accoutumé; tandis qu'un travail qui n'est pour moi qu'un plaisir, me procure la continuation de ces mêmes commodités dont l'habitude m'a fait un besoin, & qui de toute autre maniere seroient moins à ma portée ou me coûteroient beaucoup plus cher? Vos Messieurs, qui n'ont pas pris pour eux cette austérité qu'ils me prescrivent, font bien d'intriguer ou emprunter, plutôt que de s'assujettir à un travail manuel qui leur paroît ignoble, usurier, insupportable, & ne procure pas tout-d'un-coup des rafles de cinquante mille francs. Mais moi qui ne pense pas comme eux sur la véritable dignité; moi qui trouve une jouissance très-douce dans le passage alternatif du travail à la récréation; par une occupation de mon goût que je mesure à ma volonté, j'ajoute ce qui manque à ma petite fortune pour me procurer une subsistance aisée, & je jouis des douceurs d'une vie égale & simple autant qu'il dépend de moi. Un désœuvrement absolu m'assujettiroit à l'ennui, me forceroit peut-être à chercher des amusemens toujours coûteux, souvent pénibles, rarement innocens, au lieu qu'après le travail le simple repos a son charme, & suffit avec la promenade pour l'amusement dont j'ai besoin. Enfin c'est peut-être un soin que je me dois dans

» une ſituation auſſi triſte, d'y jetter du moins tous les agrémens » qui reſtent à ma portée pour tâcher d'en adoucir l'amertume, de » peur que le ſentiment de mes peines, aigri par une vie auſtere, » ne fermentât dans mon ame & n'y produisît des diſpoſitions hai- » neuſes & vindicatives, propres à me rendre méchant & plus mal- » heureux. Je me ſuis toujours bien trouvé d'armer mon cœur contre » la haine par toutes les jouiſſances que j'ai pu me procurer. Le ſuccès » de cette méthode me la rendra toujours chere, & plus ma deſ- » tinée eſt déplorable, plus je m'efforce à la parſemer de douceurs, » pour me maintenir toujours bon.

» Mais, diſent-ils, parmi tant d'occupations dont il a le choix, » pourquoi choiſir par préférence celle à laquelle il paroît le moins » propre, & qui doit lui rendre le moins ? Pourquoi copier de la » muſique au lieu de faire des livres ? Il y gagneroit davantage & ne » ſe dégraderoit pas. Je répondrois volontiers à cette queſtion en la » renverſant. Pourquoi faire des livres au lieu de copier de la mu- » ſique, puiſque ce travail me plaît & me convient plus que tout » autre, & que ſon produit eſt un gain juſte, honnête & qui me » ſuffit ? Penſer eſt un travail pour moi très-pénible, qui me fatigue, » me tourmente & me déplaît ; travailler de la main & laiſſer ma » tête en repos me récrée & m'amuſe. Si j'aime quelquefois à penſer, » c'eſt librement & ſans gêne, en laiſſant aller à leur gré mes idées » ſans les aſſujettir à rien. Mais penſer à ceci ou à cela par devoir, » par métier, mettre à mes productions de la correction, de la mé- » thode, eſt pour moi le travail d'un galérien, & penſer pour vivre » me paroît la plus pénible ainſi que la plus ridicule de toutes les » occupations. Que d'autres uſent de leurs talens comme il leur plaît, » je ne les en blâme pas ; mais pour moi je n'ai jamais voulu proſ- » tituer les miens tels quels en les mettant à prix, ſûr que cette vé- » nalité même les auroit anéantis. Je vends le travail de mes mains, » mais les productions de mon ame ne ſont point à vendre ; c'eſt » leur déſintéreſſement qui peut ſeul leur donner de la force & de » l'élévation. Celles que je ferois pour de l'argent n'en vaudroient » guere & m'en rendroient encore moins.

» POURQUOI vouloir que je faſſe encore des livres quand j'ai dit

» tout ce que j'avois à dire, & qu'il ne me resteroit que la ressource » trop chétive à mes yeux de retourner & répéter les mémes idées? » A quoi bon redire une seconde fois & mal, ce que j'ai dit une » fois de mon mieux? Ceux qui ont la démangeaison de parler tou-» jours, trouvent toujours quelque chose à dire; cela est aisé pour » qui ne veut qu'agencer des mots; mais je n'ai jamais été tenté de » prendre la plume que pour dire des choses grandes, neuves & » nécessaires, & non pas pour rabâcher. J'ai fait des livres, il est » vrai, mais jamais je ne fus un livrier. Pourquoi faire semblant » de vouloir que je fasse encore des livres, quand en effet on craint » tant que je n'en fasse & qu'on met tant de vigilance à m'en ôter » tous les moyens. On me ferme l'abord de toutes les maisons, hors » celles des fauteurs de la ligue. On me cache avec le plus grand » soin la demeure & l'adresse de tout le monde. Les Suisses & les » Portiers ont tous pour moi des ordres secrets autres que ceux de » leurs maîtres; on ne me laisse plus de communication avec les » humains, même pour parler, me permettroit-on d'écrire? On » me laisseroit peut-être exprimer ma pensée afin de la savoir, » mais très-certainement on m'empêcheroit bien de la dire au » public.

» DANS la position où je suis, si j'avois à faire des livres, je n'en » devrois & n'en voudrois faire que pour la défense de mon hon-» neur, pour confondre & démasquer les imposteurs qui le diffament: » il ne m'est plus permis, sans me manquer à moi-même, de traiter » aucun autre sujet. Quand j'aurois les lumieres nécessaires pour » percer cet abyme de ténebres où l'on m'a plongé & pour éclairer » toutes ces trames souterraines, y a-t-il du bon sens à supposer » qu'on me laisseroit faire, & que les gens qui disposent de moi souf-» friroient que j'instruisisse le public de leurs manœuvres & de mon » sort? A qui m'adresserois-je pour me faire imprimer qui ne fût » un de leurs émissaires ou qui ne le devint aussi-tôt? M'ont-ils laissé » quelqu'un à qui je puisse me confier? Ne sait-on pas tous les jours, » à toutes les heures à qui j'ai parlé, ce que j'ai dit: & doutez-vous » que depuis nos entrevues vous-même ne soyez aussi surveillé » que moi? Quelqu'un peut-il ne pas voir, qu'investi de toutes » parts, gardé à vue comme je le suis, il m'est impossible de faire

» entendre nulle part la voie de la justice & de la vérité? Si l'on pa-
» roissoit m'en laisser le moyen, ce seroit un piége. Quand j'aurois
» dit *blanc* on me feroit dire *noir* sans même que j'en susse rien (4),
» & puisqu'on falsifie tout ouvertement mes anciens écrits qui sont
» dans les mains de tout le monde, manqueroit-on de falsifier ceux
» qui n'auroient point encore paru, & dont rien ne pourroit constater
» la falsification, puisque mes protestations sont comptées pour rien?
» Eh Monsieur, pouvez-vous ne pas voir que le grand, le seul crime
» qu'ils redoutent de moi, crime affreux dont l'effroi les tient dans
» des transes continuelles, est ma justification?

» FAIRE des livres pour subsister eût été me mettre dans la dé-
» pendance du public. Il eût été dès-lors question, non d'instruire &
» de corriger, mais de plaire & de réussir. Cela ne pouvoit plus se
» faire en suivant la route que j'avois prise; les tems étoient trop
» changés & le public avoit trop changé pour moi. Quand je publiai
» mes premiers écrits, encore livré à lui-même, il n'avoit point en
» total adopté de secte & pouvoit écouter la voix de la vérité & de
» la raison. Mais aujourd'hui subjugué tout entier, il ne pense plus,
» il ne raisonne plus, il n'est plus rien par lui-même, & ne suit plus
» que les impressions que lui donnent ses guides. L'unique doctrine
» qu'il peut goûter désormais est celle qui met ses passions à leur
» aise, & couvre d'un vernis de sagesse le déréglement de ses mœurs.
» Il ne reste plus qu'une route pour quiconque aspire à lui plaire.
» C'est de suivre à la piste les brillans auteurs de ce siecle, & de
» prêcher comme eux dans une morale hypocrite, l'amour des vertus
» & la haine du vice; mais après avoir commencé par prononcer
» comme eux que tout cela sont des mots vides de sens, faits pour
» amuser le peuple, qu'il n'y a ni vice ni vertu dans le cœur de
» l'homme, puisqu'il n'y a ni liberté dans sa volonté ni moralité
» dans ses actions, que tout jusqu'à cette volonté même est l'ouvrage
» d'une aveugle nécessité, qu'enfin la conscience & les remords ne
» sont que préjugés & chimeres, puisqu'on ne peut, ni s'applaudir

(4) COMME on fera certainement du contenu de cet écrit, si son existence est connue du public & qu'il tombe entre les mains de ces Messieurs, ce qui paroît naturellement inévitable.

» d'une bonne action qu'on a été forcé de faire, ni ſe reprocher un » crime dont on n'a pas eu le pouvoir de s'abſtenir (5). Et quelle » chaleur, quelle véhémence, quel ton de perſuaſion & de vérité » pourrois-je mettre, quand je le voudrois, dans ces cruelles doctrines » qui, flattant les heureux & les riches, accablent les infortunés & » les pauvres, en ôtant aux uns tout frein, toute crainte, toute re- » tenue; aux autres, toute eſpérance, toute conſolation : & comment » enfin les accorderois-je avec mes propres écrits, pleins de la réfu- » tation de tous ces ſophiſmes? Non, j'ai dit ce que je ſavois, ce que » je croyois du moins être vrai, bon, conſolant, utile. J'en ai dit » aſſez pour qui voudra m'écouter en ſincérité de cœur, & beaucoup » trop pour le ſiecle où j'ai eu le malheur de vivre. Ce que je dirois » de plus ne feroit aucun effet, & je le dirois mal, n'étant animé ni » par l'eſpoir du ſuccès comme les auteurs à la mode, ni comme au- » trefois par cette hauteur de courage qui met au-deſſus, & qu'inſ- » pire le ſeul amour de la vérité ſans mélange d'aucun intérêt per- » ſonnel ».

VOYANT l'indignation dont il s'enflammoit à ces idées, je me gardai de lui parler de tous ces fatras de livres & de brochures qu'on lui fait barbouiller & publier tous les jours avec autant de ſecret que de bon ſens. Par quelle inconcevable bêtiſe pourroit-il eſpérer, ſurveillé comme il eſt, de pouvoir garder un ſeul moment l'anonyme, & lui à qui l'on reproche tant de ſe défier à tort de tout le monde, comment auroit-il une confiance auſſi ſtupide en ceux qu'il chargeroit de la publication de ſes manuſcrits, & s'il avoit en quelqu'un cette inepte confiance, eſt-il croyable qu'il ne s'en ſerviroit, dans la poſition terrible où il eſt, que pour publier d'arides traductions & de frivoles brochures (6)? Enfin, peut-on penſer que ſe voyant ainſi journellement découvert, il ne laiſſât pas d'aller toujours ſon train avec

(5) VOILA ce qu'ils ont ouvertement enſeigné & publié juſqu'ici, ſans qu'on ait ſongé à les décréter pour cette doctrine. Cette peine étoit réſervée au *Syſtême impie de la Religion naturelle*. A préſent c'eſt à J. J. qu'ils font dire tout cela ; eux ſe taiſent, ou crient à l'impie, & le public avec eux. *Riſum teneatis, amici!*

(6) AUJOURD'HUI ce ſont des livres en forme ; mais il y a dans l'œuvre qui me regarde un progrès qu'il n'étoit pas aiſé de prévoir.

le même myſtere, avec le même ſecret ſi bien gardé, ſoit en continuant de ſe confier aux mêmes traîtres, ſoit en choiſiſſant de nouveaux confidens tout auſſi fidelles ?

J'ENTENDS inſiſter. Pourquoi, ſans reprendre ce métier d'Auteur qui lui déplaît tant, ne pas choiſir au moins pour reſſource quelque talent plus honorable ou plus lucratif? Au lieu de copier de la muſique, s'il étoit vrai qu'il la sût, que n'en faiſoit-il, ou que ne l'enſeignoit-il? S'il ne la ſavoit pas, il avoit, ou il paſſoit pour avoir d'autres connoiſſances dont il pouvoit donner leçon. L'italien, la géographie, l'arithmétique, que ſais-je, moi ! Tout, puiſqu'on a tant de facilités à Paris pour enſeigner ce qu'on ne ſait pas ſoi-même : les plus médiocres talens valoient mieux à cultiver pour s'aider à vivre, que le moindre de tous qu'il poſſédoit mal, & dont il tiroit ſi peu de profit, même en taxant ſi haut ſon ouvrage. Il ne ſe fût point mis, comme il a fait, dans la dépendance de quiconque vient armé d'un chiffon de muſique, lui débiter ſon amphigouri, ni des valets inſolens, qui viennent dans leur arrogant maintien lui décéler les ſentimens cachés des maîtres : il n'eût point perdu ſi ſouvent le ſalaire de ſon travail ; ne ſe fût point fait mépriſer du peuple, & traiter de juif par le Philoſophe D*** pour ce travail même. Tous ces profits meſquins ſont mépriſés des grandes ames. L'illuſtre D***, qui ne ſouille point ſes mains d'un travail mercenaire, & dédaigne les petits gains uſuriers, eſt aux yeux de l'Europe entiere un ſage auſſi vertueux que déſintéreſſé ; & le copiſte J. J., prenant dix ſols par page de ſon travail pour s'aider à vivre, eſt un juif que ſon avidité fait univerſellement mépriſer. Mais en dépit de ſon âpreté, la fortune paroît avoir ici tout remis dans l'ordre, & je ne vois point que les uſures du juif J. J. l'aient rendu fort riche, ni que le déſintéreſſement du Philoſophe D*** l'ait appauvri. Eh ! comment peut-on ne pas ſentir que ſi J. J. eût pris cette occupation de copier de la muſique uniquement pour donner l'échange au Public ou par affectation, il n'eût pas manqué, pour ôter cette arme à ſes ennemis, & ſe faire un mérite de ſon métier, de le faire au prix des autres, ou même au-deſſous ?

LE FRANÇOIS.

L'AVIDITÉ ne raiſonne pas toujours bien.

ROUSSEAU.

ROUSSEAU.

L'ANIMOSITÉ raisonne souvent plus mal encore : cela se sent à merveilles quand on examine les allures de vos Messieurs, & leurs singuliers raisonnemens qui les décéleroient bien vîte aux yeux de quiconque y voudroit regarder & ne partageroit pas leur passion.

TOUTES ces objections m'étoient présentes quand j'ai commencé d'observer notre homme. Mais en le voyant familiérement j'ai senti bientôt, & je sens mieux chaque jour que les vrais motifs qui le déterminent dans toute sa conduite, se trouvent rarement dans son plus grand intérêt, & jamais dans les opinions de la multitude. Il les faut chercher plus près de lui, si l'on ne veut s'abuser sans cesse.

D'ABORD, comment ne sent-on pas que pour tirer parti de tous ces petits talens dont on parle, il en faudroit un qui lui manque, savoir celui de les faire valoir. Il faudroit intriguer, courir, à son âge, de maison en maison; faire sa cour aux grands, aux riches, aux femmes, aux artistes, à tous ceux dont on le laisseroit approcher : car on mettroit le même choix aux gens dont on lui permettroit l'accès, qu'on met à ceux à qui l'on permet le sien, & parmi lesquels je ne serois pas sans vous.

IL a fait assez d'expériences de la façon dont le traiteroient les Musiciens, s'il se mettoit à leur merci pour l'exécution de ses ouvrages, comme il y seroit forcé pour en pouvoir tirer parti. J'ajoute que quand même à force de manege, il pourroit réussir, il devroit toujours trouver trop chers des succès achetés à ce prix. Pour moi du moins pensant autrement que le Public sur le véritable honneur, j'en trouve beaucoup plus à copier chez soi de la musique à tant la page, qu'à courir de porte en porte pour y souffrir les rebuffades des valets, les caprices des maîtres, & faire par-tout le métier de cajoleur & de complaisant. Voilà ce que tout esprit judicieux devroit sentir lui-même ; mais l'étude particuliere de l'homme ajoute un nouveau poids à tout cela.

J. J. est indolent, paresseux comme tous les contemplatifs : mais cette paresse n'est que dans sa tête. Il ne pense qu'avec effort, il se fatigue à penser, il s'effraie de tout ce qui l'y force, à quelque foible

degré que ce ſoit ; & s'il faut qu'il réponde à un bonjour dit avec quelque tournure, il en ſera tourmenté. Cependant il eſt vif, laborieux à ſa maniere ; il ne peut ſouffrir une oiſiveté abſolue : il faut que ſes mains, que ſes pieds, que ſes doigts agiſſent, que ſon corps ſoit en exercice, & que ſa tête reſte en repos. Voilà d'où vient ſa paſſion pour la promenade ; il y eſt en mouvement ſans être obligé de penſer : dans la rêverie on n'eſt point actif; les images ſe tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le ſommeil ſans le concours de la volonté : on laiſſe à tout cela ſuivre ſa marche, & l'on jouit ſans agir. Mais quand on veut arrêter, fixer les objets, les ordonner, les arranger, c'eſt autre choſe ; on y met du ſien. Si-tôt que le raiſonnement & la réflexion s'en mêlent, la méditation n'eſt plus un repos ; elle eſt une action très-pénible, & voilà la peine qui fait l'effroi de J. J., & dont la ſeule idée l'accable & le rend pareſſeux. Je ne l'ai jamais trouvé tel que dans toute œuvre où il faut que l'eſprit agiſſe, quelque peu que ce puiſſe être : il n'eſt avare ni de ſon temps ni de ſa peine ; il ne peut reſter oiſif ſans ſouffrir ; il paſſeroit volontiers ſa vie à bêcher dans un jardin pour y rêver à ſon aiſe : mais ce ſeroit pour lui le plus cruel ſupplice de la paſſer dans un fauteuil, en fatiguant ſa cervelle à chercher des riens pour amuſer les femmes.

De plus il déteſte la gêne autant qu'il aime l'occupation ; le travail ne lui coûte rien, pourvu qu'il le faſſe à ſon heure, & non pas à celle d'autrui ; il porte ſans peine le joug de la néceſſité des choſes, mais non celui de la volonté des hommes ; il aimera mieux faire une tâche double en prenant ſon temps, qu'une ſimple au moment preſcrit.

A-t-il une affaire, une viſite, un voyage à faire, il ira ſur-le-champ ſi rien ne le preſſe; s'il faut aller à l'inſtant, il regimbera. Le moment où renonçant à tout projet de fortune pour vivre au jour la journée, il ſe défit de ſa montre, fut un des plus doux de ſa vie. Graces au Ciel, s'écria-t-il dans un tranſport de joie, je n'aurai plus beſoin de ſavoir l'heure qu'il eſt !

S'il ſe plie avec peine aux fantaiſies des autres, ce n'eſt pas qu'il en ait beaucoup de ſon chef. Jamais homme ne fut moins imitateur, & cependant moins capricieux. Ce n'eſt pas ſa raiſon qui l'empêche de l'être, c'eſt ſa pareſſe ; car les caprices ſont des ſecouſſes de la vo-

lonté dont il craindroit la fatigue. Rebelle à toute autre volonté, il ne fait pas même obéir à la sienne, ou plutôt il trouve si fatigant même de vouloir, qu'il aime mieux dans le courant de la vie suivre une impression purement machinale qui l'entraîne, sans qu'il ait la peine de la diriger. Jamais homme ne porta plus pleinement & dès sa jeunesse le joug propre des ames foibles & des vieillards, savoir, celui de l'habitude. C'est par elle qu'il aime à faire encore aujourd'hui ce qu'il fit hier, sans autre motif, si ce n'est qu'il le fit hier. La route étant déja frayée, il a moins de peine à la suivre qu'à l'effort d'une nouvelle direction. Il est incroyable à quel point cette paresse de vouloir le subjugue : cela se voit jusques dans ses promenades. Il répétera toujours la même, jusqu'à ce que quelque motif le force absolument d'en changer ; ses pieds le reportent d'eux-mêmes où ils l'ont déja porté : il aime à marcher toujours devant lui, parce que cela se fait sans avoir besoin d'y penser. Il iroit de cette façon toujours rêvant jusqu'à la Chine sans s'en appercevoir ou sans s'ennuyer. Voilà pourquoi les longues promenades lui plaisent ; mais il n'aime pas les jardins où à chaque bout d'allée une petite direction est nécessaire pour tourner & revenir sur ses pas ; & en compagnie, il se met sans y penser à la suite des autres pour n'avoir pas besoin de penser à son chemin : aussi n'en a-t-il jamais retenu aucun qu'il ne l'eût fait seul.

TOUS les hommes sont naturellement paresseux ; leur intérêt même ne les anime pas ; & les plus pressans besoins ne les font agir que par secousses : mais à mesure que l'amour-propre s'éveille, il les excite, les pousse, les tient sans cesse en haleine, parce qu'il est la seule passion qui leur parle toujours : c'est ainsi qu'on les voit tous dans le monde. L'homme en qui l'amour-propre ne domine pas, & qui ne va point chercher son bonheur loin de lui, est le seul qui connoisse l'incurie & les doux loisirs, & J. J. est cet homme-là autant que je puis m'y connoître. Rien n'est plus uniforme que sa maniere de vivre ; il se leve, se couche, mange, travaille, sort & rentre aux mêmes heures, sans le vouloir & sans le savoir. Tous les jours sont jettés au même moule ; c'est le même jour toujours répété ; sa routine lui tient lieu de toute autre regle ; il la suit très-exactement sans y manquer & sans y songer. Cette molle inertie n'influe pas seulement sur ses

actions indifférentes ; mais ſur toute ſa conduite, ſur les affections mêmes de ſon cœur ; & lorſqu'il cherchoit ſi paſſionnément des liaiſons qui lui convinſſent, il n'en forma réellement jamais d'autres que celles que le haſard lui préſenta. L'indolence & le beſoin d'aimer ont donné ſur lui un aſcendant aveugle à tout ce qui l'approchoit : une rencontre fortuite, l'occaſion, le beſoin du moment, l'habitude trop rapidement priſe, ont déterminé tous ſes attachemens, & par eux toute ſa deſtinée. En vain ſon cœur lui demandoit un choix ; ſon humeur trop facile ne lui en laiſſa point faire. Il eſt peut-être le ſeul homme au monde des liaiſons duquel on ne peut rien conclure, parce que ſon propre goût n'en forma jamais aucune, & qu'il ſe trouva toujours ſubjugué avant d'avoir eu le tems de choiſir. Du reſte l'habitude ne finit point en lui par l'ennui : il vivroit éternellement du même mets, répéteroit ſans ceſſe le même air, reliroit toujours le même livre, ne verroit toujours que la même perſonne : enfin je ne l'ai jamais vu ſe dégoûter d'aucune choſe qui une fois lui eût fait plaiſir.

C'EST par ces obſervations & d'autres qui s'y rapportent, c'eſt par l'étude attentive du naturel & des goûts de l'individu, qu'on apprend à expliquer les ſingularités de ſa conduite, & non par des fureurs d'amour-propre qui rongent les cœurs de ceux qui le jugent ſans avoir jamais approché du ſien. C'eſt par pareſſe, par nonchalance, par averſion de la dépendance & de la gêne que J. J. copie de la muſique. Il fait ſa tâche quand & comment il lui plaît, il ne doit compte de ſa journée, de ſon tems, de ſon travail, de ſon loiſir à perſonne. Il n'a beſoin de rien arranger, de rien prévoir, de prendre aucun ſouci de rien, il n'a nulle dépenſe d'eſprit à faire, il eſt lui & à lui tous les jours, tout le jour ; & le ſoir quand il ſe délaſſe & ſe promene, ſon ame ne ſort du calme que pour ſe livrer à des émotions délicieuſes ſans qu'il ait à payer de ſa perſonne, & à ſoutenir le faix de la célébrité par de brillantes ou ſavantes converſations qui feroient le tourment de ſa vie ſans flatter ſa vanité.

IL travaille lentement, peſamment, fait beaucoup de fautes, efface ou recommence ſans ceſſe, cela l'a forcé de taxer haut ſon ouvrage, quoiqu'il en ſente mieux que perſonne l'imperfection. Il n'épargne cependant ni frais ni ſoins pour lui faire valoir ſon prix, & il y met

des attentions qui ne ſont pas ſans effet & qu'on attendroit en vain des autres copiſtes. Ce prix même quelque fort qu'il ſoit ſeroit peut-être au-deſſous du leur, ſi l'on en déduiſoit ce qu'on s'amuſe à lui faire perdre, ſoit en ne retirant ou en ne payant pas l'ouvrage qu'on lui fait faire, ſoit en le détournant de ſon travail en mille manieres dont les autres copiſtes ſont exempts. S'il abuſe en cela de ſa célébrité, il le ſent & s'en afflige; mais c'eſt un bien petit avantage contre tant de maux qu'elle lui attire, & il ne ſauroit faire autrement ſans s'expoſer à des inconvéniens qu'il n'a pas le courage de ſupporter. Au lieu qu'avec ce modique ſupplément acheté par ſon travail, ſa ſituation préſente eſt du côté de l'aiſance telle préciſément qu'il la faut à ſon humeur. Libre des chaînes de la fortune, il jouit avec modération de tous les biens réels qu'elle donne; il a retranché ceux de l'opinion, qui ne ſont qu'apparens & qui ſont les plus coûteux. Plus pauvre, il ſentiroit des privations, des ſouffrances; plus riche, il auroit l'embarras des richeſſes, des ſoucis, des affaires, il faudroit renoncer à l'incurie, pour lui la plus douce des voluptés: en poſſédant davantage, il jouiroit beaucoup moins.

Il eſt vrai qu'avancé déja dans la vieilleſſe, il ne peut eſpérer de vaquer long-tems encore à ſon travail; ſa main déja tremblotante lui refuſe un ſervice aiſé, ſa note ſe déforme, ſon activité diminue, il fait moins d'ouvrage & moins bien dans plus de tems, un moment viendra (7) s'il vieillit beaucoup qui, lui ôtant les reſſources qu'il s'eſt ménagées, le forcera de faire un tardif & dur apprentiſſage d'une frugalité bien auſtere. Il ne doute pas même que vos Meſſieurs n'aient déja, pour ce tems qui approche & qu'ils ſauront peut-être accélérer, un nouveau plan de bénéficence, c'eſt-à-dire de nouveaux moyens de lui faire manger le pain d'amertume & boire la coupe d'humiliation. Il ſent & prévoit très-bien tout cela, mais ſi près du terme de la vie il n'y voit plus un ſort grand inconvénient. D'ailleurs,

---

(7) Un autre inconvénient très grave me forcera d'abandonner enfin ce travail, que d'ailleurs la mauvaiſe volonté du public me rend plus onéreux qu'utile. C'eſt l'abord fréquent de Quidams étrangers ou inconnus qui s'introduiſent chez moi ſous ce prétexte, & qui ſavent enſuite s'y cramponner malgré moi ſans que je puiſſe pénétrer leur deſſein.

comme cet inconvénient eſt inévitable, c'eſt folie de s'en tourmenter, & ce feroit s'y précipiter d'avance que de chercher à le prévenir. Il pourvoit au préſent en ce qui dépend de lui, & laiſſe le ſoin de l'avenir à la providence.

J'AI donc vu J. J. livré tout entier aux occupations que je viens de vous décrire, ſe promenant toujours ſeul, penſant peu, rêvant beaucoup; travaillant preſque machinalement, ſans ceſſe occupé des mêmes choſes ſans s'en rebuter jamais; enfin plus gai, plus content, ſe portant mieux en menant cette vie preſque automate, qu'il ne fit tout le tems qu'il conſacra ſi cruellement pour lui & ſi peu utilement pour les autres, au triſte métier d'Auteur.

MAIS n'apprécions pas cette conduite au-deſſus de ſa valeur. Dès que cette vie ſimple & laborieuſe n'eſt pas jouée, elle feroit ſublime dans un célebre écrivain qui pourroit s'y réduire. Dans J. J. elle n'eſt que naturelle, parce qu'elle n'eſt l'ouvrage d'aucun effort, ni celui de la raiſon, mais une ſimple impulſion du tempérament déterminé par la néceſſité. Le ſeul mérite de celui qui s'y livre eſt d'avoir cédé ſans réſiſtance au penchant de la nature, & de ne s'être pas laiſſé détourner par une mauvaiſe honte, ni par une ſotte vanité. Plus j'examine cet homme dans le détail de l'emploi de ſes journées, dans l'uniformité de cette vie machinale, dans le goût qu'il paroît y prendre, dans le contentement qu'il y trouve, dans l'avantage qu'il en tire pour ſon humeur & pour ſa ſanté; plus je vois que cette maniere de vivre étoit celle pour laquelle il étoit né. Les hommes, le figurant toujours à leur mode, en ont fait tantôt un profond génie, tantôt un petit charlatan, d'abord un prodige de vertu, puis un monſtre de ſcélérateſſe, toujours l'être du monde le plus étrange & le plus bizarre. La nature n'en a fait qu'un bon artiſan, ſenſible, il eſt vrai, juſqu'au tranſport, idolâtre du beau, paſſionné pour la juſtice, dans de courts momens d'effervefcence capable de vigueur & d'élévation, mais dont l'état habituel fut & ſera toujours l'inertie d'eſprit & l'activité machinale, & pour tout dire en un mot, qui n'eſt rare que parce qu'il eſt ſimple. Une des choſes dont il ſe félicite eſt de ſe retrouver dans ſa vieilleſſe à-peu-près au même rang où il eſt né, ſans avoir jamais beaucoup ni monté ni deſcendu dans le

cours de sa vie. Le sort l'a remis où l'avoit placé la nature ; il s'applaudit chaque jour de ce concours.

Ces solutions si simples & pour moi si claires de mes premiers doutes m'ont fait sentir de plus en plus que j'avois pris la seule bonne route, pour aller à la source des singularités de cet homme tant jugé & si peu connu. Le grand tort de ceux qui le jugent n'est pas de n'avoir point deviné les vrais motifs de sa conduite ; des gens si fins ne s'en douteront jamais (8), mais c'est de n'avoir pas voulu les apprendre, d'avoir concouru de tout leur cœur aux moyens pris pour empêcher, lui de les dire & eux de les savoir. Les gens même les plus équitables sont portés à chercher des causes bizarres à une conduite extraordinaire, & au contraire, c'est à force d'être naturelle que celle de J. J. est peu commune : mais c'est ce qu'on ne peut sentir qu'après avoir fait une étude attentive de son tempérament, de son humeur, de ses goûts, de toute sa constitution. Les hommes n'y font pas tant de façon pour se juger entr'eux. Ils s'attribuent réciproquement les motifs qui pourroient faire agir le jugeant comme fait le jugé s'il étoit à sa place, & souvent ils rencontrent juste parce qu'ils sont tous conduits par l'opinion, par les préjugés, par l'amour-propre, par toutes les passions factices qui en sont le cortege, & surtout par ce vif intérêt prévoyant & pourvoyant, qui les jette toujours loin du présent & qui n'est rien pour l'homme de la nature.

Mais ils sont si loin de remonter aux pures impulsions de cette nature & de les connoître, que s'ils parvenoient à comprendre enfin que ce n'est point par ostentation que J. J. se conduit si différemment qu'ils ne font, le plus grand nombre en concluroit aussi-tôt que c'est donc par bassesse d'ame, quelques-uns peut-être que c'est par une

---

(8) Les gens si fins, totalement transformés par l'amour propre, n'ont plus la moindre idée des vrais mouvemens de la nature, & ne connoitront jamais rien aux ames honnêtes, parce qu'ils ne voient par-tout que le mal excepté dans ceux qu'ils ont intérêt de flatter. Aussi les observations des gens fins ne s'accordant avec la vérité que par hasard, ne font point autorité chez les sages.

Je ne connois pas deux François qui pussent parvenir à me connoitre, quand même ils le desireroient de tout leur cœur ; la nature primitive de l'homme est trop loin de toutes leurs idées. Je ne dis pas néanmoins qu'il n'y en a point ; je dis seulement que je n'en connois pas deux.

héroïque vertu; & tous se tromperoient également. Il y a de la bassesse à choisir volontairement un emploi digne de mépris; ou à recevoir par aumône ce qu'on peut gagner par son travail; mais il n'y en a point à vivre d'un travail honnête plutôt que d'aumônes, ou plutôt que d'intriguer pour parvenir. Il y a de la vertu à vaincre ses penchans pour faire son devoir, mais il n'y en a point à les suivre pour se livrer à des occupations de son goût, quoiqu'ignobles aux yeux des hommes.

La cause des faux jugemens portés sur J. J. est qu'on suppose toujours qu'il lui a fallu de grands efforts pour être autrement que les autres hommes, au lieu que, constitué comme il est, il lui en eût fallu de très-grands pour être comme eux. Une de mes observations les plus certaines & dont le public se doute le moins est qu'impatient, emporté, sujet aux plus vives coleres, il ne connoît pas néanmoins la haine, & que jamais desir de vengeance n'entra dans son cœur. Si quelqu'un pouvoit admettre un fait si contraire aux idées qu'on a de l'homme, on lui donneroit aussi-tôt pour cause un effort sublime, la pénible victoire sur l'amour-propre, la grande mais difficile vertu du pardon des ennemis, & c'est simplement un effet naturel du tempérament que je vous ai décrit. Toujours occupé de lui-même ou pour lui-même, & trop avide de son propre bien pour avoir le tems de songer au mal d'un autre, il ne s'avise point de ces jalouses comparaisons d'amour-propre, d'où naissent les passions haineuses dont j'ai parlé. J'ose même dire qu'il n'y a point de constitution plus éloignée que la sienne de la méchanceté; car son vice dominant est de s'occuper de lui plus que des autres, & celui des méchans, au contraire, est de s'occuper plus des autres que d'eux; & c'est précisément pour cela qu'à prendre le mot d'*égoïsme* dans son vrai sens, ils sont tous égoïstes & qu'il ne l'est point, parce qu'il ne se met ni à côté, ni au-dessus, ni au-dessous de personne, & que le déplacement de personne n'est nécessaire à son bonheur. Toutes ses méditations sont douces parce qu'il aime à jouir. Dans les situations pénibles il n'y pense que quand elles l'y forcent; tous les momens qu'il peut leur dérober sont donnés à ses rêveries; il sait se soustraire aux idées déplaisantes & se transporter ailleurs qu'où il

est

est mal. Occupé si peu de ses peines, comment le seroit-il beaucoup de ceux qui les lui font souffrir ? Il s'en venge en n'y pensant point, non par esprit de vengeance, mais pour se délivrer d'un tourment. Paresseux & voluptueux, comment seroit-il haineux & vindicatif? Voudroit-il changer en supplices ses consolations, ses jouissances & les seuls plaisirs qu'on lui laisse ici-bas ? Les hommes bilieux & méchans ne cherchent la retraite que quand ils sont tristes, & la retraite les attriste encore plus. Le levain de la vengeance fermente dans la solitude par le plaisir qu'on prend à s'y livrer ; mais ce triste & cruel plaisir dévore & consume celui qui s'y livre ; il le rend inquiet, actif, intrigant : la solitude qu'il cherchoit fait bientôt le supplice de son cœur haineux & tourmenté, il n'y goûte point cette aimable incurie, cette douce nonchalance qui fait le charme des vrais solitaires, sa passion animée par ses chagrines réflexions cherche à se satisfaire, & bientôt quittant sa sombre retraite, il court attiser dans le monde le feu dont il veut consumer son ennemi. S'il sort des écrits de la main d'un tel solitaire, ils ne ressembleront sûrement ni à l'Emile, ni à l'Héloïse, ils porteront, quelque art qu'emploie l'auteur à se déguiser, la teinte de la bile amere qui les dicta. Pour J. J. les fruits de sa solitude attestent les sentimens dont il s'y nourrit ; il eut de l'humeur tant qu'il vécut dans le monde, il n'en eut plus aussi-tôt qu'il vécut seul.

CETTE répugnance à se nourrir d'idées noires & déplaisantes se fait sentir dans ses écrits comme dans sa conversation, & sur-tout dans ceux de longue haleine où l'auteur avoit plus le tems d'être lui, & où son cœur s'est mis, pour ainsi dire, plus à son aise. Dans ses premiers ouvrages entraîné par son sujet, indigné par le spectacle des mœurs publiques, excité par les gens qui vivoient avec lui & qui dès-lors, peut-être, avoient déja leurs vues, il s'est permis quelquefois de peindre les méchans & les vices en traits vifs & poignans, mais toujours prompts & rapides, & l'on voit qu'il ne se complaisoit que dans les images riantes dont il aima de tout tems à s'occuper. Il se félicite à la fin de l'Héloïse d'en avoir soutenu l'intérêt durant six volumes, sans le concours d'aucun personnage

méchant ni d'aucune mauvaise action. C'est-là, ce me semble, le témoignage le moins équivoque des véritables goûts d'un auteur.

LE FRANÇOIS.

EH comme vous vous abusez ! Les bons peignent les méchans sans crainte ; ils n'ont pas peur d'être reconnus dans leurs portraits : mais un méchant n'ose peindre son semblable ; il redoute l'application.

ROUSSEAU.

MONSIEUR, cette interprétation si naturelle est-elle de votre façon ?

LE FRANÇOIS.

NON, elle est de nos Messieurs. Oh moi, je n'aurois jamais eu l'esprit de la trouver !

ROUSSEAU.

DU moins, l'admettez-vous sérieusement pour bonne ?

LE FRANÇOIS.

MAIS, je vous avoue que je n'aime point à vivre avec les méchans, & je ne crois pas qu'il s'ensuive de-là que je sois un méchant moi-même.

ROUSSEAU.

IL s'ensuit tout le contraire, & non-seulement les méchans aiment à vivre entr'eux, mais leurs écrits comme leurs discours sont remplis de peintures effroyables de toutes sortes de méchancetés. Quelquefois les bons s'attachent de même à les peindre, mais seulement pour les rendre odieuses : au lieu que les méchans ne se servent des mêmes peintures que pour rendre odieux moins les vices que les personnages qu'ils ont en vue. Ces différences se font bien sentir à la lecture, & les censures vives, mais générales des uns, s'y distinguent facilement des satyres personnelles des autres. Rien n'est plus naturel à un auteur que de s'occuper par préférence des matieres qui sont le plus de son goût. Celui de J. J. en l'attachant à la solitude atteste par les productions dont il s'y est occupé, quelle espece de charme a pu l'y attirer & l'y retenir. Dans sa jeunesse & durant ses courtes prospérités n'ayant encore à se plaindre de personne, il

n'aima pas moins la retraite qu'il l'aime dans sa misere. Il se partageoit alors avec délices entre les amis qu'il croyoit avoir & la douceur du recueillement. Maintenant si cruellement désabusé, il se livre à son goût dominant sans partage. Ce goût ne le tourmente, ni ne le ronge; il ne le rend ni triste, ni sombre; jamais il ne fut plus satisfait de lui-même, moins soucieux des affaires d'autrui, moins occupé de ses persécuteurs, plus content, ni plus heureux, autant qu'on peut l'être de son propre fait vivant dans l'adversité. S'il étoit tel qu'on nous le représente, la prospérité de ses ennemis, l'opprobre dont ils l'accablent, l'impuissance de s'en venger l'auroient déja fait périr de rage. Il n'eût trouvé dans la solitude qu'il cherche que le désespoir & la mort. Il y trouve le repos d'esprit, la douceur d'ame, la santé, la vie. Tous les mystérieux argumens de vos Messieurs n'ébranleront jamais la certitude qu'opere celui-là dans mon esprit.

Mais y a-t-il quelque vertu dans cette douceur? aucune. Il n'y a que la pente d'un naturel aimant & tendre qui, nourri de visions délicieuses, ne peut s'en détacher pour s'occuper d'idées funestes & de sentimens déchirans. Pourquoi s'affliger quand on peut jouir? Pourquoi noyer son cœur de fiel & de bile, quand on peut l'abreuver de bienveillance & d'amour? Ce choix si raisonnable n'est pourtant fait, ni par la raison, ni par la volonté; il est l'ouvrage d'un pur instinct. Il n'a pas le mérite de la vertu, sans doute, mais il n'en a pas non plus l'instabilité. Celui qui durant soixante ans s'est livré aux seules impressions de la nature, est bien sûr de n'y résister jamais.

Si ces impulsions ne le menent pas toujours dans la bonne route, rarement elles le menent dans la mauvaise. Le peu de vertus qu'il a n'ont jamais fait de grands biens aux autres; mais ses vices bien plus nombreux ne font de mal qu'à lui seul. Sa morale est moins une morale d'action que d'abstinence: sa paresse la lui a donnée, & sa raison l'y a souvent confirmé: ne jamais faire de mal lui paroît une maxime plus utile, plus sublime & beaucoup plus difficile que celle même de faire du bien: car souvent le bien qu'on fait sous un rapport, devient un mal sous mille autres: mais dans l'ordre de la nature, il n'y a de vrai mal que le mal positif. Souvent il n'y a d'autre moyen de s'abstenir de nuire que de s'abstenir tout-à-fait d'agir,

& ſelon lui, le meilleur régime, tant moral que phyſique, eſt un régime purement négatif. Mais ce n'eſt pas celui qui convient à une philoſophie oſtentatrice, qui ne veut que des œuvres d'éclat & n'apprend rien tant à ſes ſectateurs qu'à beaucoup ſe montrer. Cette maxime de ne point faire de mal tient de près à une autre qu'il doit encore à ſa pareſſe, mais qui ſe change en vertu pour quiconque s'en fait un devoir. C'eſt de ne ſe mettre jamais dans une ſituation qui lui faſſe trouver ſon avantage dans le préjudice d'autrui. Nul homme ne redoute une ſituation pareille. Ils ſont tous trop forts, trop vertueux, pour craindre jamais que leur intérêt ne les tente contre leur devoir, & dans leur fiere confiance ils provoquent ſans crainte les tentations auxquelles ils ſe ſentent ſi ſupérieurs. Félicitons-les de leurs forces, mais ne blâmons pas le foible J. J. de n'oſer ſe fier à la ſienne, & d'aimer mieux fuir les tentations que d'avoir à les vaincre, trop peu ſûr du ſuccès d'un pareil combat.

Cette ſeule indolence l'eût perdu dans la ſociété quand il n'y eût pas apporté d'autres vices. Les petits devoirs à remplir la lui ont rendue inſupportable, & ces petits devoirs négligés lui ont fait cent fois plus de tort que des actions injuſtes ne lui en auroient pu faire. La morale du monde a été miſe comme celle des dévots en menues pratiques, en petites formules, en étiquettes de procédés qui diſpenſent du reſte. Quiconque s'attache avec ſcrupule à tous ces petits détails, peut au ſurplus être noir, faux, fourbe, traître & méchant, peu importe; pourvu qu'il ſoit exact aux regles des procédés, il eſt toujours aſſez honnête homme. L'amour-propre de ceux qu'on néglige en pareil cas leur peint cette omiſſion comme un cruel outrage, ou comme une monſtreuſe ingratitude, & tel qui donneroit pour un autre ſa bourſe & ſon ſang, n'en ſera jamais pardonné pour avoir omis dans quelque rencontre une attention de civilité. J. J. en dédaignant tout ce qui eſt de pure formule & que font également bons & mauvais, amis & indifférens, pour ne s'attacher qu'aux ſolides devoirs qui n'ont rien de l'uſage ordinaire & font peu de ſenſation, a fourni les prétextes que vos Meſſieurs ont ſi habilement employés. Il eût pu remplir ſans bruit de grands devoirs dont jamais perſonne n'auroit rien dit: mais la négligence des petits ſoins inutiles a cauſé ſa perte. Ces petits ſoins ſont auſſi quelquefois des devoirs qu'il

n'eſt pas permis d'enfeindre, & je ne prétends pas en cela l'excuſer. Je dis ſeulement que ce mal même, qui n'en eſt pas un dans ſa ſource & qui n'eſt tombé que ſur lui, vient encore de cette indolence de caractere qui le domine & ne lui fait pas moins négliger ſes intérêts que ſes devoirs.

J. J. paroît n'avoir jamais convoité fort ardemment les biens de la fortune, non par une modération dont on puiſſe lui faire honneur, mais parce que ces biens, loin de procurer ceux dont il eſt avide en ôtent la jouiſſance & le goût. Les pertes réelles, ni les eſpérances fruſtrées ne l'ont jamais fort affecté. Il a trop deſiré le bonheur pour deſirer beaucoup la richeſſe; & s'il eut quelques momens d'ambition, ſes deſirs comme ſes efforts ont été vifs & courts. Au premier obſtacle qu'il n'a pu vaincre du premier choc, il s'eſt rebuté, & retombant auſſi-tôt dans ſa langueur, il a oublié ce qu'il ne pouvoit attendre. Il fut toujours ſi peu agiſſant, ſi peu propre au manege néceſſaire pour réuſſir en toute entrepriſe, que les choſes les plus faciles pour d'autres devenant toujours difficiles pour lui, ſa pareſſe les lui rendoit impoſſibles pour lui épargner les efforts indiſpenſables pour les obtenir. Un autre oreiller de pareſſe dans toute affaire un peu longue quoiqu'aiſée, étoit pour lui l'incertitude que le tems jette ſur les ſuccès qui dans l'avenir ſemblent les plus aſſurés: mille empêchemens imprévus pouvant à chaque inſtant faire avorter les deſſeins les mieux concertés. La ſeule inſtabilité de la vie réduit pour nous tous les événemens futurs à de ſimples probabilités. La peine qu'il faut prendre eſt certaine, le prix en eſt toujours douteux, & les projets éloignés ne peuvent paroître que des leurres de dupes à quiconque a plus d'indolence que d'ambition. Tel eſt & fut toujours J. J.; ardent & vif par tempérament, il n'a pu dans ſa jeuneſſe être exempt de toute eſpece de convoitiſe, & c'eſt beaucoup s'il l'eſt toujours, même aujourd'hui. Mais quelque deſir qu'il ait pu former, & quel qu'en ait pu être l'objet, ſi du premier effort il n'a pu l'atteindre, il fut toujours incapable d'une longue perſévérance à y aſpirer.

MAINTENANT il paroît ne plus rien deſirer. Indifférent ſur le reſte de ſa carriere, il en voit avec plaiſir approcher le terme, mais

ſans l'accélérer même par ſes ſouhaits. Je doute que jamais mortel ait mieux & plus ſincérement dit à Dieu : *Que ta volonté ſoit faite ;* & ce n'eſt pas ſans doute une réſignation fort méritoire à qui ne voit plus rien ſur la terre qui puiſſe flatter ſon cœur. Mais dans ſa jeuneſſe où le feu du tempérament & l'âge dut ſouvent enflammer ſes deſirs, il en put former d'aſſez vifs, mais rarement d'aſſez durables pour vaincre les obſtacles quelquefois très-ſurmontables qui l'arrêtoient. En deſirant beaucoup il dut obtenir fort peu, parce que ce ne ſont pas les ſeuls élans du cœur qui font atteindre à l'objet, & qu'il y faut d'autres moyens qu'il n'a jamais ſu mettre en œuvre. La plus incroyable timidité, la plus exceſſive indolence, auroient cédé quelquefois peut-être à la force du deſir, s'il n'eût trouvé dans cette force même l'art d'éluder les ſoins qu'elle ſembloit exiger, & c'eſt encore ici des clefs de ſon caractere celle qui en découvre le mieux les reſſorts. A force de s'occuper de l'objet qu'il convoite, à force d'y tendre par ſes deſirs, ſa bienfaiſante imagination arrive au terme en ſautant par-deſſus les obſtacles qui l'arrêtent ou l'effarouchent. Elle fait plus; écartant de l'objet tout ce qu'il a d'étranger à ſa convoitiſe, elle ne le lui préſente qu'approprié de tout point à ſon deſir. Par-là ſes fictions lui deviennent plus douces que des réalités mêmes ; elles en écartent les défauts avec les difficultés, elles les lui livrent préparés tout exprès pour lui, & font que deſirer & jouir ne ſont pour lui qu'une même choſe. Eſt-il étonnant qu'un homme ainſi conſtitué ſoit ſans goût pour la vie active ? Pour lui pourchaſſer au loin quelques jouiſſances imparfaites & douteuſes, elle lui ôteroit celles qui valent cent fois mieux & ſont toujours en ſon pouvoir. Il eſt plus heureux & plus riche par la poſſeſſion des biens imaginaires qu'il crée, qu'il ne le ſeroit par celle des biens plus réels ſi l'on veut, mais moins deſirables qui exiſtent réellement.

Mais cette même imagination ſi riche en tableaux rians & remplis de charmes, rejette obſtinément les objets de douleur & de peine, ou du moins elle ne les lui peint jamais ſi vivement que ſa volonté ne les puiſſe effacer. L'incertitude de l'avenir & l'expérience de tant de malheurs peuvent l'effaroucher à l'excès des maux qui le menacent, en occupant ſon eſprit des moyens de les éviter. Mais ces

maux ſont-ils arrivés ? Il les ſent vivement un moment & puis les oublie. En mettant tout au pis dans l'avenir, il ſe ſoulage & ſe tranquiliſe. Quand une fois le malheur eſt arrivé, il faut le ſouffrir ſans doute, mais on n'eſt plus forcé d'y penſer pour s'en garantir; c'eſt un grand tourment de moins dans ſon ame. En comptant d'avance ſur le mal qu'il craint, il en ôte la plus grande amertume; ce mal arrivant le trouve tout prêt à le ſupporter, & s'il n'arrive pas, c'eſt un bien qu'il goûte avec d'autant plus de joie qu'il n'y comptoit point du tout. Comme il aime mieux jouir que ſouffrir, il ſe refuſe aux ſouvenirs triſtes & déplaiſans qui ſont inutiles, pour livrer ſon cœur tout entier à ceux qui le flattent; quand ſa deſtinée s'eſt trouvée telle qu'il n'y voyoit plus rien d'agréable à ſe rappeller, il en a perdu toute la mémoire, & rétrogradant vers les tems heureux de ſon enfance & de ſa jeuneſſe, il les a ſouvent recommencés dans ſes ſouvenirs. Quelquefois s'élançant dans l'avenir qu'il eſpere & qu'il ſent lui être dû, il tâche de s'en figurer les douceurs en les proportionnant aux maux qu'on lui fait ſouffrir injuſtement en ce monde. Plus ſouvent, laiſſant concourir ſes ſens à ſes fictions, il ſe forme des êtres ſelon ſon cœur, & vivant avec eux dans une ſociété dont il ſe ſent digne, il plane dans l'empirée au milieu des objets charmans & preſque angéliques dont il s'eſt entouré. Concevez-vous que dans une ame tendre ainſi diſpoſée les levains haineux fermentent facilement? Non, non, Monſieur, comptez que celui qui put ſentir un moment les délices habituelles de J. J. ne méditera jamais de noirceurs.

La plus ſublime des vertus, celle qui demande le plus de grandeur, de courage & de force d'ame, eſt le pardon des injures & l'amour de ſes ennemis. Le foible J. J., qui n'atteint pas même aux vertus médiocres, iroit-il juſqu'à celle-là? Je ſuis auſſi loin de le croire que de l'affirmer. Mais qu'importe, ſi ſon naturel aimant & paiſible le mene où l'auroit mené la vertu? Qu'eût pu faire en lui la haine, s'il l'avoit connue? Je l'ignore; il l'ignore lui-même. Comment ſauroit-il où l'eût conduit un ſentiment qui jamais n'approcha de ſon cœur? Il n'a point eu là-deſſus de combat à rendre, parce qu'il n'a point eu de tentation: celle d'ôter ſes facultés à ſes jouiſſances, pour les li-

vrer aux paſſions iraſcibles & déchirantes, n'en eſt pas même une pour lui. C'eſt le tourment des cœurs dévorés d'amour-propre, & qui ne connoiſſent point d'autre amour ; ils n'ont pas cette paſſion par choix ; elle les tyranniſe, & n'en laiſſe point d'autre en leur pouvoir.

Lorsqu'il entreprit ſes confeſſions, cette œuvre unique parmi les hommes, dont il a profané la lecture en la prodigant aux oreilles les moins faites pour l'entendre, il avoit déja paſſé la maturité de l'âge, & ignoroit encore l'adverſité. Il a dignement exécuté ce projet juſqu'au temps des malheurs de ſa vie; dès-lors il s'eſt vu forcé d'y renoncer. Accoutumé à ſes douces rêveries, il ne trouva ni courage, ni force pour ſoutenir la méditation de tant d'horreurs; il n'auroit même pu s'en rappeller l'effroyable tiſſu, quand il s'y feroit obſtiné : ſa mémoire a refuſé de ſe ſouiller de ces affreux ſouvenirs ; il ne peut ſe rappeller l'image que des temps qu'il verroit renaître avec plaiſir : ceux où il fut la proie des méchans en feroient pour jamais effacés avec les cruels qui les ont rendus ſi funeſtes, ſi les maux qu'ils continuent à lui faire ne réveilloient quelquefois malgré lui l'idée de ceux qu'ils lui ont déja fait ſouffrir. En un mot, un naturel aimant & tendre, une langueur d'ame qui le porte aux plus douces voluptés, lui faiſant rejetter tout ſentiment douloureux, écarte de ſon ſouvenir tout objet déſagréable : il n'a pas le mérite de pardonner les offenſes, parce qu'il les oublie; il n'aime pas ſes ennemis, mais il ne penſe point à eux. Cela met tout l'avantage de leur côté, en ce que ne le perdant jamais de vue, ſans ceſſe occupés de lui pour l'enlacer de plus en plus dans leurs piéges; & ne le trouvant ni aſſez attentif pour les voir, ni aſſez actif pour s'en défendre, ils ſont toujours sûrs de le prendre au dépourvu, quand & comme il leur plaît, ſans crainte de repréſailles : tandis qu'il s'occupe avec lui-même, eux s'occupent auſſi de lui. Il s'aime, & ils le haïſſent : voilà l'occupation des uns & des autres ; il eſt tout pour lui-même, il eſt auſſi tout pour eux : car quant à eux, ils ne ſont rien ni pour lui ni pour eux-mêmes, & pourvu que J. J. ſoit miſérable, ils n'ont pas beſoin d'autre bonheur. Ainſi ils ont, eux & lui, chacun de leur côté, deux grandes expériences à faire ; eux, de toutes les peines qu'il eſt poſſible aux hommes d'accumuler dans l'ame d'un innocent, & lui, de toutes les reſſources que l'innocence peut

tirer

tirer d'elle-ſeule pour les ſupporter. Ce qu'il y a d'impayable dans tout cela, eſt d'entendre vos benins Meſſieurs ſe lamenter au milieu de leurs horribles trames, du mal que fait la haine à celui qui s'y livre, & plaindre tendrement leur ami J. J. d'être la proie d'un ſentiment auſſi tourmentant.

Il faudroit qu'il fût inſenſible ou ſtupide pour ne pas voir & ſentir ſon état; mais il s'occupe trop peu de ſes peines pour s'en affecter beaucoup : il ſe conſole avec lui-même des injuſtices des hommes ; en rentrant dans ſon cœur, il y trouve des dédommagemens bien doux. Tant qu'il eſt ſeul il eſt heureux ; & quand le ſpectacle de la haine le navre, ou quand le mépris & la dériſion l'indignent, c'eſt un mouvement paſſager qui ceſſe auſſi-tôt que l'objet qui l'excite a diſparu : ſes émotions ſont promptes & vives ; mais rapides & peu durables, cela ſe voit ; ſon cœur tranſparent comme le criſtal ne peut rien cacher de ce qui s'y paſſe ; chaque mouvement qu'il éprouve ſe tranſmet à ſes yeux & ſur ſon viſage ; on voit quand & comment il s'agite ou ſe calme, quand & comment il s'irrite ou s'attendrit ; & ſi-tôt que ce qu'il voit ou ce qu'il entend l'affecte, il lui eſt impoſſible d'en retenir ou diſſimuler un moment l'impreſſion. J'ignore comment il put s'y prendre pour tromper quarante ans tout le monde ſur ſon caractere ; mais pour peu qu'on le tire de ſa chere inertie, ce qui par malheur n'eſt que trop aiſé, je le défie de cacher à perſonne ce qui ſe paſſe au fond de ſon cœur ; & c'eſt néanmoins de ce même naturel auſſi ardent qu'indiſcret qu'on a tiré, par un preſtige admirable, le plus habile hypocrite & le plus ruſé fourbe qui puiſſe exiſter.

Cette remarque étoit importante, & j'y ai porté la plus grande attention. Le premier art de tous les méchans eſt la prudence, c'eſt-à-dire la diſſimulation. Ayant tant de deſſeins & de ſentimens à cacher, ils ſavent compoſer leur extérieur, gouverner leurs regards, leur air, leur maintien, ſe rendre maîtres des apparences : ils ſavent prendre leurs avantages, & couvrir d'un vernis de ſageſſe les noires paſſions dont ils ſont rongés. Les cœurs vifs ſont bouillans, emportés, mais tout s'évapore au-dehors : les méchans ſont froids, poſés ; le venin ſe dépoſe & ſe cache au fond de leurs cœurs, pour n'agir

qu'en temps & lieu : jufqu'alors rien ne s'exhale ; & pour rendre l'effet plus grand ou plus sûr, ils le retardent à leur volonté. Ces différences ne viennent pas feulement des tempéramens, mais auffi de la nature des paffions : celles des cœurs ardens & fenfibles étant l'ouvrage de la nature, fe montrent en dépit de celui qui les a ; leur premiere explofion purement machinale eft indépendante de fa volonté. Tout ce qu'il peut faire à force de réfiftance eft d'en arrêter le cours avant qu'elle ait produit fon effet, mais non pas avant qu'elle fe foit manifeftée ou dans fes yeux, ou par fa rougeur, ou par fa voix, ou par fon maintien, ou par quelqu'autre figne fenfible.

Mais l'amour-propre & les mouvemens qui en dérivent, n'étant que des paffions fecondaires produites par la réflexion, n'agiffent pas fi fenfiblement fur la machine : voilà pourquoi ceux que ces fortes de paffions gouvernent font plus maîtres des apparences, que ceux qui fe livrent aux impulfions directes de la nature. En général, fi les naturels ardens & vifs font plus aimans, ils font auffi plus emportés, moins endurans, plus coleres ; mais ces emportemens bruyans font fans conféquence : & fi-tôt que le figne de la colere s'efface fur le vifage, elle eft éteinte auffi dans le cœur. Au contraire les gens flegmatiques & froids, fi doux, fi patiens, fi modérés à l'extérieur, en-dedans font haineux, vindicatifs, implacables ; ils favent conferver, déguifer, nourrir leur rancune, jufqu'à ce que le moment de l'affouvir fe préfente. En général, les premiers aiment plus qu'ils ne haïffent ; les feconds haïffent beaucoup plus qu'ils n'aiment, fi tant eft qu'ils fachent aimer. Les ames d'une haute trempe font néanmoins très-fouvent de celles-ci, comme fupérieures aux paffions : les vrais fages font des hommes froids, je n'en doute pas ; mais dans la claffe des hommes vulgaires, fans le contrepoids de la fenfibilité, l'amour-propre emportera toujours la balance ; & s'ils ne reftent nuls, il les rendra méchans.

Vous me direz qu'il y a des hommes vifs & fenfibles qui ne laiffent pas d'être méchans, haineux & rancuniers ; je n'en crois rien, mais il faut s'entendre : il y a deux fortes de vivacité ; celle des fentimens & celle des idées. Les ames fenfibles s'affectent fortement & rapidement. Le fang enflammé par une agitation fubite porte à l'œil, à la voix, au vifage ces mouvemens impétueux qui marquent la paffion.

Il eſt au contraire des eſprits vifs qui s'aſſocient avec des cœurs glacés, & qui ne tirent que du cerveau l'agitation qui paroît auſſi dans les yeux, dans le geſte & accompagne la parole; mais par des ſignes tout différens, pantomimes & comédiens, plutôt qu'animés & paſſionnés. Ceux-ci, riches d'idées, les produiſent avec une facilité extrême: ils ont la parole à commandement; leur eſprit toujours préſent & pénétrant leur fournit ſans ceſſe des penſées neuves, des ſaillies, des réponſes heureuſes; quelque force & quelque fineſſe qu'on mette à ce qu'on peut leur dire, ils étonnent par la promptitude & le ſel de leurs reparties, & ne reſtent jamais court. Dans les choſes même de ſentiment, ils ont un petit babil ſi bien agencé, qu'on les croiroit émus juſqu'au fond du cœur, ſi cette juſteſſe même d'expreſſion n'atteſtoit que c'eſt leur eſprit ſeul qui travaille: les autres, tout occupés de ce qu'ils ſentent, ſoignent trop peu leurs paroles pour les arranger avec tant d'art; la peſante ſucceſſion du diſcours leur eſt inſupportable; ils ſe dépitent contre la lenteur de ſa marche; il leur ſemble, dans la rapidité des mouvemens qu'ils éprouvent, que ce qu'ils ſentent devroit ſe faire jour & pénétrer d'un cœur à l'autre, ſans le froid miniſtere de la parole. Les idées ſe préſentent d'ordinaire aux gens d'eſprit en phraſes tout arrangées: il n'en eſt pas ainſi des ſentimens; il faut chercher, combiner, choiſir un langage propre à rendre ceux qu'on éprouve; & quel eſt l'homme ſenſible qui aura la patience de ſuſpendre le cours des affections qui l'agitent, pour s'occuper à chaque inſtant de ce triage? Une violente émotion peut ſuggérer quelquefois des expreſſions énergiques & vigoureuſes; mais ce ſont d'heureux haſards que les mêmes ſituations ne fourniſſent pas toujours. D'ailleurs un homme vivement ému eſt-il en état de prêter une attention minutieuſe à tout ce qu'on peut lui dire, à tout ce qui ſe paſſe autour de lui, pour y approprier ſa réponſe ou ſon propos? Je ne dis pas que tous ſeront auſſi diſtraits, auſſi étourdis, auſſi ſtupides que J. J.; mais je doute que quiconque a reçu du Ciel un naturel vraiment ardent, vif, ſenſible & tendre, ſoit jamais un homme bien preſte à la riposte.

N'ALLONS donc pas prendre, comme on fait dans le monde, pour des cœurs ſenſibles des cerveaux brûlés, dont le ſeul deſir de briller anime les diſcours, les actions, les écrits, & qui pour être applau-

dis des jeunes gens & des femmes, jouent de leur mieux la ſenſibilité qu'ils n'ont point. Tout entiers à leur unique objet, c'eſt-à-dire, à la célébrité, ils ne s'échauffent ſur rien au monde, ne prennent un véritable intérêt à rien ; leurs têtes agitées d'idées rapides laiſſent leurs cœurs vides de tout ſentiment, excepté celui de l'amour-propre qui, leur étant habituel, ne leur donne aucun mouvement ſenſible & remarquable au-dehors. Ainſi tranquilles & de ſang-froid ſur toutes choſes, ils ne ſongent qu'aux avantages relatifs à leur petit individu, & ne laiſſant jamais échapper aucune occaſion, s'occupent ſans ceſſe avec un ſuccès qui n'a rien d'étonnant, à rabaiſſer leurs rivaux, à écarter leurs concurrens, à briller dans le monde, à primer dans les lettres, & à déprimer tout ce qui n'eſt pas attaché à leur char. Que de tels hommes ſoient méchans ou malfaiſans, ce n'eſt pas une merveille, mais qu'ils éprouvent d'autre paſſion que l'égoïſme qui les domine, qu'ils aient une véritable ſenſibilité, qu'ils ſoient capables d'attachement, d'amitié, même d'amour, c'eſt ce que je nie. Ils ne ſavent pas ſeulement s'aimer eux-mêmes ; ils ne ſavent que haïr ce qui n'eſt pas eux.

Celui qui ſait régner ſur ſon propre cœur, tenir toutes ſes paſſions ſous le joug, ſur qui l'intérêt perſonnel & les deſirs ſenſuels n'ont aucune puiſſance, & qui, ſoit en public, ſoit tout ſeul & ſans témoin, ne fait en toute occaſion que ce qui eſt juſte & honnête, ſans égard aux vœux ſecrets de ſon cœur : celui-là ſeul eſt homme vertueux. S'il exiſte, je m'en rejouis pour l'honneur de l'eſpece humaine. Je ſais que des foules d'hommes vertueux ont jadis exiſté ſur la terre ; je ſais que Fénélon, Catinat, d'autres moins connus, ont honoré les ſiecles modernes, & parmi nous j'ai vu Georges Keith ſuivre encore leurs ſublimes veſtiges. A cela près, je n'ai vu dans les apparentes vertus des hommes, que forfanterie, hypocriſie & vanité. Mais ce qui ſe rapproche un peu plus de nous, ce qui eſt du moins beaucoup plus dans l'ordre de la nature, c'eſt un mortel bien né qui n'a reçu du Ciel que des paſſions expanſives & douces, que des penchans aimans & aimables, qu'un cœur ardent à deſirer, mais ſenſible, affectueux dans ſes deſirs, qui n'a que faire de gloire ni de tréſors, mais de jouiſſances réelles, de véritables attachemens, & qui comptant pour rien l'apparence des choſes, & pour peu l'opinion

des hommes, cherche son bonheur en dedans sans égard aux usages suivis & aux préjugés reçus. Cet homme ne sera pas vertueux, puisqu'il ne vaincra pas ses penchans, mais en les suivant il ne fera rien de contraire à ce que feroit, en surmontant les siens, celui qui n'écoute que la vertu. La bonté, la commisération, la générosité, ces premieres inclinations de la nature, qui ne sont que des émanations de l'amour de soi, ne s'érigeront point dans sa tête en d'austeres devoirs; mais elles seront des besoins de son cœur qu'il satisfera plus pour son propre bonheur que par un principe d'humanité qu'il ne songera guere à réduire en regles. L'instinct de la nature est moins pur peut-être, mais certainement plus sûr que la loi de la vertu : car on se met souvent en contradiction avec son devoir, jamais avec son penchant pour mal faire.

L'HOMME de la nature éclairé par la raison a des appétits plus délicats, mais non moins simples que dans sa premiere grossiéreté. Les fantaisies d'autorité, de célébrité, de prééminence ne sont rien pour lui; il ne veut être connu que pour être aimé, il ne veut être loué que de ce qui est vraiment louable & qu'il possede en effet. L'esprit, les talens ne sont pour lui que des ornemens du mérite & ne le constituent pas. Ils sont des développemens nécessaires dans le progrès des choses & qui ont leurs avantages pour les agrémens de la vie, mais subordonnés aux facultés plus précieuses qui rendent l'homme vraiment sociable & bon, & qui lui font priser l'ordre, la justice, la droiture & l'innocence au-dessus de tous les autres biens. L'homme de la nature apprend à porter en toute chose le joug de la nécessité & à s'y soumettre, à ne murmurer jamais contre la providence qui commença par le combler de dons précieux, qui promet à son cœur des biens plus précieux encore, mais qui pour réparer les injustices de la fortune & des hommes, choisit son heure & non pas la nôtre, & dont les vues sont trop au-dessus de nous pour qu'elle nous doive compte de ses moyens. L'homme de la nature est assujetti par elle & pour sa propre conservation à des transports irascibles & momentanés, à la colere, à l'emportement, à l'indignation : jamais à des sentimens haineux & durables, nuisibles à celui qui en est la proie, & à celui qui en est l'objet, & qui ne menent qu'au mal &

à la destruction sans servir au bien ni à la conservation de personne; enfin l'homme de la nature, sans épuiser ses débiles forces à se construire ici-bas des tabernacles, des machines énormes de bonheur ou de plaisir, jouit de lui-même & de son existence, sans grand souci de ce qu'en pensent les hommes, & sans grand soin de l'avenir.

TEL j'ai vu l'indolent J. J. sans affectation, sans apprêt, livré par goût à ses douces rêveries, pensant profondément quelquefois, mais toujours avec plus de fatigue que de plaisir, & aimant mieux se laisser gouverner par une imagination riante, que de gouverner avec effort sa tête par la raison. Je l'ai vu mener par goût une vie égale, simple & routiniere, sans s'en rebuter jamais. L'uniformité de cette vie & la douceur qu'il y trouve, montrent que son ame est en paix. S'il étoit mal avec lui-même, il se lasseroit enfin d'y vivre; il lui faudroit des diversions que je ne lui vois point chercher, & si par un tour d'esprit difficile à concevoir, il s'obstinoit à s'imposer ce genre de supplice, on verroit à la longue l'effet de cette contrainte sur son humeur, sur son teint, sur sa santé. Il jauniroit, il languiroit, il deviendroit triste & sombre, il dépériroit. Au contraire (9) il se porte mieux qu'il ne fit jamais. Il n'a plus ces souffrances habituelles, cette maigreur, ce teint pâle, cet air mourant qu'il eut constamment dix ans de sa vie, c'est-à-dire, pendant tout le tems qu'il se mêla d'écrire, métier aussi funeste à sa constitution que contraire à son goût, & qui l'eût enfin mis au tombeau s'il l'eût continué plus long-tems. Depuis qu'il a repris les doux loisirs de sa jeunesse, il en a repris la sérénité; il occupe son corps & repose sa tête; il s'en trouve bien à tous égards. En un mot, comme j'ai trouvé dans ses livres l'homme de la nature, j'ai trouvé dans lui l'homme de ses livres, sans avoir eu besoin de chercher expressément s'il étoit vrai qu'il en fût l'auteur.

JE n'ai eu qu'une seule curiosité que j'ai voulu satisfaire; c'est au sujet du Devin du Village. Ce que vous m'aviez dit là-dessus m'avoit

(9) TOUT a son terme ici bas. Si ma santé décline & succombe enfin sous tant d'afflictions sans relâche, il restera toujours étonnant qu'elle ait résisté si long-tems.

tellement frappé, que je n'aurois pas été tranquille si je ne m'en fusse particuliérement éclairci. On ne conçoit guere comment un homme doué de quelque génie & de talens, par lesquels il pourroit aspirer à une gloire méritée, pour se parer effrontément d'un talent qu'il n'auroit pas, iroit se fourrer sans nécessité dans toutes les occasions de montrer là-dessus son ineptie. Mais qu'au milieu de Paris & des artistes les moins disposés pour lui à l'indulgence, un tel homme se donne sans façon pour l'auteur d'un ouvrage qu'il est incapable de faire; qu'un homme aussi timide, aussi peu suffisant s'érige parmi les maitres en précepteur d'un art auquel il n'entend rien, & qu'il les accuse de ne pas entendre, c'est assurément une chose des plus incroyables que l'on puisse avancer. D'ailleurs il y a tant de bassesse à se parer ainsi des dépouilles d'autrui, cette manœuvre suppose tant de pauvreté d'esprit, une vanité si puérile, un jugement si borné, que quiconque peut s'y résoudre, ne fera jamais rien de grand, d'élevé, de beau dans aucun genre; & que malgré toutes mes observations, il seroit toujours resté impossible à mes yeux que J. J., se donnant faussement pour l'auteur du Devin du Village, eût fait aucun des autres écrits qu'il s'attribue, & qui certainement ont trop de force & d'élévation pour avoir pu sortir de la petite tête d'un petit pillard impudent. Tout cela me sembloit tellement incompatible, que j'en revenois toujours à ma premiere conséquence de *tout ou rien*.

UNE chose encore animoit le zele de mes recherches. L'auteur du Devin du Village n'est pas, quel qu'il soit, un auteur ordinaire, non plus que celui des autres ouvrages qui portent le même nom. Il y a dans cette piece une douceur, un charme, une simplicité sur-tout qui la distinguent sensiblement de toute autre production du même genre: il n'y a dans les paroles ni situations vives, ni belles sentences, ni pompeuse morale; il n'y a dans la musique ni traits savans, ni morceaux de travail, ni chants tournés, ni harmonie pathétique; le sujet en est plus comique qu'attendrissant; & cependant la piece touche, remue, attendrit jusqu'aux larmes; on se sent ému sans savoir pourquoi. D'où ce charme secret, qui coule ainsi dans les cœurs, tire-t-il sa source? Cette source unique, où nul autre n'a puisé, n'est pas celle de l'Hypocrene; elle vient d'ailleurs. L'auteur doit être aussi singulier

que la piece eſt originale. Si, connoiſſant déja J. J., j'avois vu pour la premiere fois le Devin du Village, ſans qu'on m'en nommât l'auteur, j'aurois dit ſans balancer, c'eſt celui de la nouvelle Héloïſe, c'eſt J. J., & ce ne peut être que lui. Colette intéreſſe & touche comme Julie, ſans magie de ſituations, ſans apprêts d'événemens romaneſques; même naturel, même douceur, même accent; elles ſont ſœurs ou je ſerois bien trompé: voilà ce que j'aurois dit ou penſé. Maintenant on m'aſſure au contraire que J. J. ſe donne fauſſement pour l'auteur de cette piece, & qu'elle eſt d'un autre: qu'on me le montre donc cet autre-là, que je voie comment il eſt fait. Si ce n'eſt pas J. J., il doit du moins lui reſſembler beaucoup, puiſque leurs productions ſi originales, ſi caractériſées ſe reſſemblent ſi fort. Il eſt vrai que je ne puis avoir vu des productions de J. J. en muſique, puiſqu'il n'en ſait pas faire; mais je ſuis sûr que s'il en ſavoit faire, elles auroient un caractere très-approchant de celui-là. A m'en rapporter à mon propre jugement, cette muſique eſt de lui; par les preuves que l'on me donne, elle n'en eſt pas: que dois-je croire? Je réſolus de m'éclaircir ſi bien par moi-même ſur cet article, qu'il ne me pût reſter là-deſſus aucun doute, & je m'y ſuis pris de la façon la plus courte, la plus sûre pour y parvenir.

LE FRANÇOIS.

RIEN n'eſt plus ſimple. Vous avez fait comme tout le monde; vous lui avez préſenté de la muſique à lire; & voyant qu'il ne faiſoit que barbouiller, vous avez tiré la conſéquence, & vous vous en êtes tenu là.

ROUSSEAU.

CE n'eſt point là ce que j'ai fait, & ce n'étoit point de cela non plus qu'il s'agiſſoit; car il ne s'eſt pas donné, que je ſache, pour un croqueſol, ni pour un chantre de Cathédrale. Mais en donnant de la muſique pour être de lui, il s'eſt donné pour en ſavoir faire: voilà ce que j'avois à vérifier. Je lui ai donc propoſé de la muſique, non à lire, mais à faire: c'étoit aller, ce me ſemble, auſſi directement qu'il étoit poſſible au vrai point de la queſtion. Je l'ai prié de compoſer cette muſique en ma préſence ſur des paroles qui lui étoient inconnues, & que je lui ai fournies ſur-le-champ

LE

LE FRANÇOIS.

Vous aviez bien de la bonté; car enfin, vous assurer qu'il ne savoit pas lire la musique, n'étoit-ce pas vous assurer de reste qu'il n'en savoit pas composer?

ROUSSEAU.

Je n'en sais rien; je ne vois nulle impossibilité qu'un homme trop plein de ses idées ne sache ni saisir, ni rendre celles des autres: & puisque ce n'est pas faute d'esprit qu'il sait si mal parler, ce peut aussi n'être pas par ignorance qu'il lit si mal la musique. Mais ce que je sais bien, c'est que si de l'acte au possible la conséquence est valable, lui voir sous mes yeux composer de la musique, étoit m'assurer qu'il en savoit composer.

LE FRANÇOIS.

D'honneur, voici qui est curieux! Hé bien! Monsieur, de quelle défaite vous paya-t-il? Il fit le fier sans doute, & rejetta la proposition avec hauteur?

ROUSSEAU.

Non, il voyoit trop bien mon motif pour pouvoir s'en offenser, & me parut même plus reconnoissant qu'humilié de ma proposition. Mais il me pria de comparer les situations & les âges. « Considérez, me » dit-il, quelle différence vingt-cinq ans d'intervalle, de longs serre- » mens de cœur, les ennuis, le découragement, la vieillesse doivent » mettre dans les productions du même homme: ajoutez à cela la » contrainte que vous m'imposez, & qui me plait parce que j'en » vois la raison; mais qui n'en met pas moins des entraves aux idées » d'un homme qui n'a jamais su les assujettir, ni rien produire qu'à » son heure, à son aise & à sa volonté ».

LE FRANÇOIS.

Somme toute, avec de belles paroles, il refusa l'épreuve proposée?

ROUSSEAU.

Au contraire, après ce petit préambule, il s'y soumit de tout son cœur, & s'en tira mieux qu'il n'avoit espéré lui-même. Il me fit, avec un peu de lenteur, mais moi toujours présent, de la musique aussi fraiche, aussi chantante, aussi bien traitée que celle du Devin,

& dont le ſtyle aſſez ſemblable à celui de cette piece, mais moins nouveau qu'il n'étoit alors, eſt tout auſſi naturel, tout auſſi expreſſif & tout auſſi agréable. Il fut ſurpris lui-même de ſon ſuccès. « Le deſir, » me dit-il, que je vous ai vu de me voir réuſſir m'a fait réuſſir davantage. La défiance m'étourdit, m'appeſantit & me reſſerre le » cerveau comme le cœur; la confiance m'anime, m'épanouit & me » fait planer ſur des aîles. Le Ciel m'avoit fait pour l'amitié; elle eût » donné un nouveau reſſort à mes facultés, & j'aurois doublé de prix » par elle ».

VOILA, Monſieur, ce que j'ai voulu vérifier par moi-même. Si cette expérience ne ſuffit pas pour prouver qu'il a fait le Devin du Village, elle ſuffit au moins pour détruire celle des preuves qu'il ne l'a pas fait, à laquelle vous vous en êtes tenu. Vous ſavez pourquoi toutes les autres ne font point autorité pour moi : mais voici une autre obſervation qui acheve de détruire mes doutes, & me confirme ou me ramene dans mon ancienne perſuaſion.

APRÈS cette épeuve, j'ai examiné toute la muſique qu'il a compoſée depuis ſon retour à Paris, & qui ne laiſſe pas de faire un recueil conſidérable, & j'y ai trouvé une conformité de ſtyle & de faire qui tomberoit quelquefois dans la monotonie, ſi elle n'étoit autoriſée ou excuſée par le grand rapport des paroles dont il a fait choix le plus ſouvent. J. J. avec un cœur trop porté à la tendreſſe, eut toujours un goût vif pour la vie champêtre. Toute ſa muſique, quoique variée ſelon les ſujets, porte une empreinte de ce goût. On croit entendre l'accent paſtoral des pipeaux, & cet accent ſe fait partout ſentir le même que dans le Devin du Village. Un connoiſſeur ne peut pas plus s'y tromper qu'on ne ſe trompe au faire des Peintres. Toute cette muſique a d'ailleurs une ſimplicité, j'oſerois dire une vérité, que n'a parmi nous nulle autre muſique moderne. Non-ſeulement elle n'a beſoin ni de trilles, ni de petites notes, ni d'agrémens ou de fleurtis d'aucune eſpece, mais elle ne peut même rien ſupporter de tout cela. Toute ſon expreſſion eſt dans les ſeules nuances du fort & du doux, vrai caractere d'une bonne mélodie; cette mélodie y eſt toujours une & bien marquée, les accompagnemens l'animent ſans l'offuſquer. On n'a pas beſoin de crier ſans ceſſe aux ac-

compagnateurs ; *doux*, *plus doux*. Tout cela ne convient encore qu'au seul Devin du Village. S'il n'a pas fait cette piece, il faut donc qu'il en ait l'auteur toujours à ses ordres pour lui composer de nouvelle musique, toutes les fois qu'il lui plaît d'en produire sous son nom, car il n'y a que lui seul qui en fasse comme celle-là. Je ne dis pas qu'en épluchant bien toute cette musique, on n'y trouvera ni ressemblances, ni réminiscences, ni traits pris ou imités d'autres auteurs; cela n'est vrai d'aucune musique que je connoisse. Mais, soit que ces imitations soient des rencontres fortuites ou de vrais pillages, je dis que de la maniere dont l'auteur les emploie les lui approprie ; je dis que l'abondance des idées dont il est plein & qu'il associe à celles là, ne peut laisser supposer que ce soit par stérilité de son propre fonds qu'il se les attribue; c'est paresse ou précipitation, mais ce n'est pas pauvreté : il lui est trop aisé de produire pour avoir jamais besoin de piller (10).

Je lui ai conseillé de rassembler toute cette musique, & de chercher à s'en défaire pour s'aider à vivre quand il ne pourra plus continuer son travail, mais de tâcher sur toute chose que ce recueil ne

(10) Il y a trois seuls morceaux dans le Devin du Village qui ne sont pas uniquement de moi; comme dès le commencement je l'ai dit sans cesse à tout le monde ; tous trois dans le divertissement. 1°. Les paroles de la chanson qui sont, en partie, & du moins l'idée & le refrain de M. Collé. 2°. Les paroles de l'Ariette qui sont de M. Cahusac, lequel m'engagea à faire apres coup cette Ariette pour complaire a Mlle. Fel qui se plaignoit qu'il n'y avoit rien de brillant pour sa voix dans son rôle ; 3°. & l'entrée des Bergeres que, sur les vives instances de M. d'Holbach, j'arrangeai sur une piece de Clavecin d'un recueil qu'il me présenta. Je ne dirai pas quelle étoit l'intention de M. d'Holbach, mais il me pressa si fort d'employer quelque chose de ce recueil que je ne pus, dans cette bagatelle, résister obstinément à son desir. Pour la romance, qu'on m'a fait tirer tantôt de Suisse, tantôt de Languedoc, tantôt de nos Pseaumes & tantôt je ne sais où, je ne l'ai tirée que de ma tête ainsi que toute la piece. Je la composai revenu depuis peu d'Italie, passionné pour la musique que j'y avois entendue, & dont on n'avoit encore aucune connoissance a Paris. Quand cette connoissance commença de s'y répandre, on auroit bientôt découvert mes pillages si j'avois fait comme font les Compositeurs François, parce qu'ils sont pauvres d'idées, qu'ils ne connoissent pas même le vrai chant & que leurs accompagnemens ne sont que du barbouillage. On a eu l'impudence de mettre en grande pompe dans le recueil de mes écrits la romance de M. Vernes pour faire croire au public que je me l'attribuois. Toute ma réponse a été de faire a cette romance deux autres airs meilleurs que celui-là. Mon argument est simple. Celui qui a fait les deux meilleurs airs n'avoit pas besoin de s'attribuer faussement le moindre.

tombe qu'en des mains fidelles & ſûres qui ne le laiſſent ni détruire ni diviſer : car quand la paſſion ceſſera de dicter les jugemens qui le regardent, ce recueil fournira, ce me ſemble, une forte preuve que toute la muſique qui le compoſe eſt d'un ſeul & même auteur (11).

TOUT ce qui eſt ſorti de la plume de J. J. durant ſon efferveſcence porte une empreinte impoſſible à méconnoître & plus impoſſible à imiter. Sa muſique, ſa proſe, ſes vers, tout dans ces dix ans eſt d'un coloris, d'une teinte qu'un autre ne trouvera jamais. Oui, je le répete, ſi j'ignorois quel eſt l'auteur du Devin du Village, je le ſentirois à cette conformité. Mon doute levé ſur cette piece acheve de lever ceux qui pouvoient me reſter ſur ſon auteur. La force des preuves qu'on a qu'elle n'eſt pas de lui, ne ſert plus qu'à détruire dans mon eſprit celle des crimes dont on l'accuſe, & tout cela ne me laiſſe plus qu'une ſurpriſe ; c'eſt comment tant de menſonges peuvent être ſi bien prouvés.

J. J. étoit né pour la muſique ; non pour y payer de ſa perſonne dans l'exécution, mais pour en hâter les progrès & y faire des découvertes. Ses idées dans l'art & ſur l'art ſont fécondes, intariſſables. Il a trouvé des méthodes plus claires, plus commodes, plus ſimples qui facilitent, les unes la compoſition, les autres l'exécution, & auxquelles il ne manque pour être admiſes que d'être propoſées par un autre que lui. Il a fait dans l'harmonie une (*) découverte qu'il ne

---

(11) J'AI mis fidélement dans ce recueil toute la muſique de toute eſpece que j'ai compoſée depuis mon retour à Paris, & dont j'aurois beaucoup retranché ſi je n'y avois laiſſé que ce qui me paroît bon. Mais j'ai voulu ne rien omettre de ce que j'ai réellement fait, afin qu'on en pût diſcerner tout ce qu'on m'attribue auſſi fauſſement qu'impudemment, même en ce genre, dans le public, dans les journaux & juſques dans les recueils de mes propres écrits. Pourvu que les paroles ſoient groſſieres & malhonnêtes, pourvu que les airs ſoient mauſſades & plats, on m'accordera volontiers le talent de compoſer de cette muſique-là. On affectera même de m'attribuer des airs d'un bon chant faits par d'autres, pour faire croire que je me les attribue moi-même, & que je m'approprie les ouvrages d'autrui. M'ôter mes productions & m'attribuer les leurs, a été depuis vingt ans la manœuvre la plus conſtante de ces Meſſieurs & la plus ſure pour me décrier.

(*) LES Éditeurs ſont perſuadés que l'Auteur a laiſſé quelques écrits ſur la découverte intéreſſante dont il parle, mais il ne leur a pas été poſſible de les recouvrer.

daigne pas même annoncer, sûr d'avance qu'elle seroit rebutée, ou ne lui attireroit, comme le Devin du Village, que l'imputation de s'emparer du bien d'autrui. Il fera dix airs sur les mêmes paroles, sans que cette abondance lui coûte ou l'épuise. Je l'ai vu lire aussi fort bien la musique, mieux que plusieurs de ceux qui la professent. Il aura même en cet art l'*impromptu* de l'exécution, qui lui manque en toute autre chose, quand rien ne l'intimidera, quand rien ne troublera cette présence d'esprit qu'il a si rarement, qu'il perd si aisément, & qu'il ne peut plus rappeller dès qu'il l'a perdue. Il y a trente ans qu'on l'a vu dans Paris chanter tout à livre ouvert. Pourquoi ne le peut-il plus aujourd'hui? C'est qu'alors personne ne doutoit du talent qu'aujourd'hui tout le monde lui refuse, & qu'un seul spectateur malveillant suffit pour troubler sa tête & ses yeux. Qu'un homme auquel il aura confiance lui présente de la musique qu'il ne connoisse point. Je parie, à moins qu'elle ne soit baroque ou qu'elle ne dise rien, qu'il la déchiffre encore à la premiere vue & la chante passablement. Mais si, lisant dans le cœur de cet homme il le voit mal intentionné, il n'en dira pas une note; & voilà parmi les spectateurs la conclusion tirée sans autre examen. J. J. est sur la musique & sur les choses qu'il fait le mieux, comme il étoit jadis aux échecs. Jouoit-il avec un plus fort que lui qu'il croyoit plus foible, il le battoit le plus souvent; avec un plus foible qu'il croyoit plus fort, il étoit battu; la suffisance des autres l'intimide & le démonte infailliblement. En ceci l'opinion l'a toujours subjugué, ou plutôt, en toute chose, comme il le dit lui-même, c'est au degré de sa confiance que se monte celui de ses facultés. Le plus grand mal est ici que sentant en lui sa capacité, pour désabuser ceux qui en doutent, il se livre sans crainte aux occasions de la montrer, comptant toujours pour cette fois rester maitre de lui-même, & toujours intimidé quoiqu'il fasse, il ne montre que son ineptie. L'expérience là-dessus à beau l'instruire, elle ne l'a jamais corrigé.

Les dispositions d'ordinaire annoncent l'inclination & réciproquement. Cela est encore vrai chez J. J. Je n'ai vu nul homme aussi passionné que lui pour la musique, mais seulement pour celle qui parle à son cœur; c'est pourquoi il aime mieux en faire qu'en en-

tendre, ſur-tout à Paris, parce qu'il n'y en a point d'auſſi bien appropriée à lui que la ſienne. Il la chante avec une voix foible & caſſée, mais encore animée & douce; il l'accompagne non ſans peine, avec des doigts tremblans, moins par l'effet des ans que d'une invincible timidité. Il ſe livre à cet amuſement depuis quelques années avec plus d'ardeur que jamais, & il eſt aiſé de voir qu'il s'en fait une aimable diverſion à ſes peines. Quand des ſentimens douloureux affligent ſon cœur, il cherche ſur ſon clavier les conſolations que les hommes lui refuſent. Sa douleur perd ainſi ſa ſéchereſſe & lui fournit à la fois des chants & des larmes. Dans les rues il ſe diſtrait des regards inſultans des paſſans en cherchant des airs dans ſa tête, pluſieurs romances de ſa façon d'un chant triſte & languiſſant, mais tendre & doux n'ont point eu d'autre origine. Tout ce qui porte le même caractere lui plaît & le charme. Il eſt paſſionné pour le chant du roſſignol, il aime les gémiſſemens de la tourterelle & les a parfaitement imités dans l'accompagnement d'un de ſes airs: les regrets qui tiennent à l'attachement l'intéreſſent. Sa paſſion la plus vive & la plus vaine étoit d'être aimé; il croyoit ſe ſentir fait pour l'être: il ſatisfait du moins cette fantaiſie avec les animaux. Toujours il prodiga ſon tems & ſes ſoins à les attirer, à les careſſer, il étoit l'ami, preſque l'eſclave de ſon chien, de ſa chatte, de ſes ſereins: il avoit des pigeons qui le ſuivoient par-tout, qui lui voloient ſur les bras, ſur la tête juſqu'à l'importunité: il apprivoiſoit les oiſeaux, les poiſſons avec une patience incroyable, & il eſt parvenu à Monquin à faire nicher des hirondelles dans ſa chambre avec tant de confiance, qu'elles s'y laiſſoient même enfermer ſans s'effaroucher. En un mot, ſes amuſemens, ſes plaiſirs ſont innocens & doux comme ſes travaux, comme ſes penchans; il n'y a pas dans ſon ame un goût qui ſoit hors de la nature, ni coûteux ou criminel à ſatisfaire, & pour être heureux autant qu'il eſt poſſible ici-bas, la fortune lui eût été inutile, encore plus la célébrité; il ne lui falloit que la ſanté, le néceſſaire, le repos & l'amitié.

Je vous ai décrit les principaux traits de l'homme que j'ai vu, & je me ſuis borné dans mes deſcriptions, non-ſeulement à ce qui peut de même être vu de tout autre, s'il porte à cet examen un œil atten-

tif & non prévenu ; mais à ce qui n'étant ni bien ni mal en ſoi, ne peut être affecté long-tems par hypocriſie. Quant à ce qui, quoique vrai n'eſt pas vraiſemblable, tout ce qui n'eſt connu que du Ciel & de moi, mais eût pu mériter de l'être des hommes, ou ce qui, même connu d'autrui, ne peut être dit de ſoi-même avec bienſéance, n'eſpérez pas que je vous en parle, non plus que ceux dont il eſt connu : ſi tout ſon prix eſt dans les ſuffrages des hommes, c'eſt à jamais autant de perdu. Je ne vous parlerai pas non plus de ſes vices, non qu'il n'en ait de très-grands ; mais parce qu'ils n'ont jamais fait de mal qu'à lui, & qu'il n'en doit aucun compte aux autres : le mal qui ne nuit point à autrui peut ſe taire, quand on tait le bien qui le rachete. Il n'a pas été ſi diſcret dans ſes confeſſions, & peut-être n'en a-t-il pas mieux fait. A cela près, tous les détails que je pourrois ajouter aux précédens n'en ſont que des conſéquences, qu'en raiſonnant bien, chacun peut aiſément ſuppléer. Ils ſuffiſent pour connoître à fond le naturel de l'homme & ſon caractere. Je ne ſaurois aller plus loin ſans manquer aux engagemens par leſquels vous m'avez lié : tant qu'ils dureront, tout ce que je puis exiger & attendre de J. J. eſt qu'il me donne, comme il a fait, une explication naturelle & raiſonnée de ſa conduite en toute occaſion ; car il ſeroit injuſte & abſurde d'exiger qu'il répondît aux charges qu'il ignore, & qu'on ne permet pas de lui déclarer ; & tout ce que je puis ajouter du mien à cela eſt de m'aſſurer que cette explication qu'il me donne s'accorde avec tout ce que j'ai vu de lui par moi-même, en y donnant toute mon attention. Voilà ce que j'ai fait ; ainſi je m'arrête. Ou faites-moi ſentir en quoi je m'abuſe, ou montrez-moi comment mon J. J. peut s'accorder avec celui de vos Meſſieurs, ou convenez enfin que deux êtres ſi différens ne furent jamais le même homme.

LE FRANÇOIS.

JE vous ai écouté avec une attention dont vous devez être content. Au lieu de vous croiſer par mes idées, je vous ai ſuivi dans les vôtres, & ſi quelquefois je vous ai machinalement interrompu, c'étoit lorſqu'étant moi-même de votre avis, je voulois avoir votre réponſe à des objections ſouvent rebattues, que je craignois d'oublier. Maintenant je vous demande en retour un peu de l'attention que je vous ai donnée : j'éviterai d'être diffus ; évitez, ſi vous pouvez, d'être impatient.

Je commence par vous accorder pleinement votre conſéquence, & je conviens franchement que votre J. J. & celui de nos Meſſieurs ne ſauroient être le même homme. L'un, j'en conviens encore, ſemble avoir été fait à plaiſir pour le mettre en oppoſition avec l'autre ; je vois même entr'eux des incompatibilités qui ne frapperoient peut-être nul autre que moi. L'empire de l'habitude & le goût du travail manuel ſont par exemple à mes yeux des choſes inalliables avec les noires & fougueuſes paſſions des méchans ; & je réponds que jamais un déterminé ſcélérat ne fera de jolis herbiers en miniature, & n'écrira en ſix ans huit mille pages de muſique (12). Ainſi dès la premiere eſquiſſe, nos Meſſieurs & vous ne pouvez vous accorder. Il y a certainement erreur ou menſonge d'une des deux parts ; le menſonge n'eſt pas de la vôtre, j'en ſuis très-sûr ; mais l'erreur y peut être. Qui m'aſſurera qu'elle n'y eſt pas en effet? Vous accuſez nos Meſſieurs d'être prévenus quand ils le décrient ; n'eſt-ce point vous qui l'êtes quand vous l'honorez ? Votre penchant pour lui rend ce doute très-raiſonnable. Il faudroit pour démêler sûrement la vérité, des obſervations impartiales ; & quelques précautions que vous ayiez priſes, les vôtres ne le ſont pas plus que les leurs. Tout le monde, quoique vous en puiſſiez dire, n'eſt pas entré dans le complot. Je connois d'honnêtes gens qui ne haïſſent pas J. J., c'eſt-à-dire qui ne profeſſent point pour lui cette bienveillance traîtreſſe qui, ſelon vous, n'eſt qu'une haine plus meurtriere. Ils eſtiment ſes talens ſans aimer ni haïr ſa perſonne, & n'ont pas une grande confiance en toute cette généroſité ſi bruyante qu'on admire dans nos Meſſieurs. Cependant ſur bien des points, ces perſonnes équitables s'accordent à penſer comme le public à ſon égard. Ce qu'elles ont vu par elles-mêmes, ce qu'elles ont appris les unes des autres, donne une idée peu favorable de ſes mœurs, de ſa droiture, de ſa douceur, de ſon humanité, de ſon déſintéreſſement, de toutes les vertus qu'il étaloit avec tant de faſte. Il faut lui paſſer des défauts, même des vices, puiſqu'il eſt homme ; mais il en eſt de trop

(12) Ayant fait une partie de ce calcul d'avance & ſeulement par comparaiſon, j'ai mis tout trop au rabais, & c'eſt ce que je découvre bien ſenſiblement à meſure que j'avance dans mon regiſtre, puiſqu'au bout de cinq ans & demi ſeulement j'ai déja plus de neuf mille pages bien articulées, & ſur leſquelles on ne peut conteſter.

bas

bas pour pouvoir germer dans un cœur honnête. Je ne cherche point un homme parfait; mais je méprise un homme abject, & ne croirai jamais que les heureux penchans que vous trouvez dans J. J. puissent compatir avec des vices tels que ceux dont il est chargé. Vous voyez que je n'insiste pas sur des faits aussi prouvés qu'il y en ait au monde; mais dont l'omission affectée d'une seule formalité, énerve selon vous toutes les preuves. Je ne dis rien des créatures qu'il s'amuse à violer, quoique rien ne soit moins nécessaire: des écus qu'il escroque aux passans dans les tavernes, & qu'il nie ensuite d'avoir empruntés; des copies qu'il fait payer deux fois, de celles où il fait de faux comptes, de l'argent qu'il escamote dans les paiemens qu'on lui fait, de mille autres imputations pareilles. Je veux que tous ces faits, quoique prouvés, soient sujets à chicane comme les autres; mais ce qui est généralement vu par tout le monde ne sauroit l'être. Cet homme, en qui vous trouvez une modestie, une timidité de vierge, est si bien connu pour un satyre plein d'impudence, que dans les maisons mêmes où l'on tâchoit de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisoit, dès qu'il paroissoit, retirer la fille de la maison, pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos & de ses manieres. Cet homme, qui vous paroît si doux, si sociable, fuit tout le monde sans distinction, dédaigne toutes les caresses, rebute toutes les avances, & vit seul comme un loup-garou. Il se nourrit de visions, selon vous, & s'extasie avec des chimeres; mais s'il méprise & repousse les humains, si son cœur se ferme à leur société, que leur importe celle que vous lui prêtez avec des êtres imaginaires? Depuis qu'on s'est avisé de l'éplucher avec plus de soin, on l'a trouvé non-seulement différent de ce qu'on le croyoit, mais contraire à tout ce qu'il prétendoit être. Il se disoit honnête, modeste, on l'a trouvé cynique & débauché; il se vantoit de bonnes mœurs, & il est pourri de vérole; il se disoit désintéressé, & il est de la plus basse avidité; il se disoit humain, compatissant, il repousse durement tout ce qui lui demande assistance; il se disoit pitoyable & doux, il est cruel & sanguinaire; il se disoit charitable, & il ne donne rien à personne; il se disoit liant, facile à subjuguer, & il rejette arrogamment toutes les honnêtetés dont on le comble. Plus on le recherche, plus on est dédaigné: on a beau prendre en l'accostant, un air béat, un ton patelin, dolent, lamentable, lui écrire des lettres à faire pleurer,

lui ſignifier net qu'on va ſe tuer à l'inſtant, ſi l'on n'eſt admis, il n'eſt ému de rien; il ſeroit homme à laiſſer faire ceux qui ſeroient aſſez ſots pour cela, & les plaignans qui affluent à ſa porte s'en retournent tous ſans conſolation. Dans une ſituation pareille à la ſienne, ſe voyant obſervé de ſi près, ne devroit-il pas s'attacher à rendre contens de lui tous ceux qui l'abordent, à leur faire perdre à force de douceur & de bonnes manieres, les noires impreſſions qu'ils ont ſur ſon compte, à ſubſtituer dans leurs ames la bienveillance à l'eſtime qu'il a perdue, & à les forcer au moins à le plaindre, ne pouvant plus l'honorer. Au lieu de cela il concourt par ſon humeur ſauvage & par ſes rudes manieres à nourrir, comme à plaiſir, la mauvaiſe opinion qu'ils ont de lui. En le trouvant ſi dur, ſi repouſſant, ſi peu traitable, ils reconnoiſſent aiſément l'homme féroce qu'on leur a peint, & ils s'en retournent convaincus par eux-mêmes, qu'on n'a point exagéré ſon caractere & qu'il eſt auſſi noir que ſon portrait.

Vous me répéterez ſans doute que ce n'eſt point là l'homme que vous avez vu: mais c'eſt l'homme qu'a vu tout le monde excepté vous ſeul. Vous ne parlez, dites-vous, que d'après vos propres obſervations. La plupart de ceux que vous démentez, ne parlent non plus que d'après les leurs. Ils ont vu noir où vous voyez blanc; mais ils ſont tous d'accord ſur cette couleur noire, la blanche ne frappe nuls autres yeux que les vôtres; vous êtes ſeuls contre tous; la vraiſemblance eſt-elle pour vous? La raiſon permet-elle de donner plus de force à votre unique ſuffrage qu'aux ſuffrages unanimes de tout le public? Tout eſt d'accord ſur le compte de cet homme que vous vous obſtinez ſeul à croire innocent, malgré tant de preuves auxquelles vous-mêmes ne trouvez rien à répondre? Si ces preuves ſont autant d'impoſtures & de ſophiſmes, que faut-il donc penſer du genre humain? Quoi, toute une génération s'accorde à calomnier un innocent, à le couvrir de fange, à le ſuffoquer pour ainſi dire dans le bourbier de la diffamation? Tandis qu'il ne faut, ſelon vous, qu'ouvrir les yeux ſur lui pour ſe convaincre de ſon innocence & de la noirceur de ſes ennemis? Prenez garde, Monſieur Rouſſeau; c'eſt-vous-même qui prouvez trop. Si J. J. étoit tel que vous l'avez vu, ſeroit-il poſſible que vous fuſſiez le premier & le ſeul à l'avoir vu ſous cet aſpect? Ne reſte-t-il donc que vous ſeul d'homme juſte & ſenſé ſur la terre? S'il

en reste un autre qui ne pense pas ici comme vous, toutes vos observations sont anéanties, & vous restez seul chargé de l'accusation que vous intentez à tout le monde, d'avoir vu ce que vous desiriez de voir, & non ce qui étoit en effet. Répondez à cette seule objection, mais répondez juste, & je me rends sur tout le reste.

ROUSSEAU.

Pour vous rendre ici franchise pour franchise, je commence par vous déclarer que cette seule objection, à laquelle vous me sommez de répondre, est à mes yeux un abyme de ténebres où mon entendement se perd. J. J. lui-même n'y comprend rien non plus que moi. Il s'avoue incapable d'expliquer, d'entendre la conduite publique à son égard. Ce concert avec lequel toute une génération s'empresse d'adopter un plan si exécrable, la lui rend incompréhensible. Il n'y voit ni des bons, ni des méchans, ni des hommes; il y voit des êtres dont il n'a nulle idée. Il ne les honore, ni ne les méprise, ni ne les conçoit; il ne sait pas ce que c'est. Son ame incapable de haine aime mieux se reposer dans cette entiere ignorance, que de se livrer par des interprétations cruelles, à des sentimens toujours pénibles à celui qui les éprouve, quand ils ont pour objet des êtres qu'il ne peut estimer. J'approuve cette disposition, & je l'adopte autant que je puis pour m'épargner un sentiment de mépris pour mes contemporains. Mais au fond je me surprends souvent à les juger malgré moi : ma raison fait son office en dépit de ma volonté, & je prends le Ciel à témoin que ce n'est pas ma faute si ce jugement leur est si désavantageux.

Si donc vous faites dépendre votre assentiment au résultat de mes recherches de la solution de votre objection, il y a grande apparence que me laissant dans mon opinion, vous resterez dans le vôtre : car j'avoue que cette solution m'est impossible, sans néanmoins que cette impossibilité puisse détruire en moi la persuasion commencée par la marche clandestine & tortueuse de vos Messieurs, & confirmée ensuite par la connoissance immédiate de l'homme. Toutes vos preuves contraires tirées de plus loin se brisent contre cet axiome qui m'entraîne irrésistiblement, que la même chose ne sauroit être & n'être pas, & tout ce que disent avoir vu vos Messieurs est, de votre propre

aveu, entiérement incompatible avec ce que je ſuis certain d'avoir vu moi-même.

J'EN uſe dans mon jugement ſur cet homme comme dans ma croyance en matiere de foi. Je cede à la conviction directe ſans m'arrêter aux objections que je ne puis réſoudre ; tant parce que ces objections ſont fondées ſur des principes moins clairs, moins ſolides dans mon eſprit, que ceux qui operent ma perſuaſion, que parce qu'en cédant à ces objections je tomberois dans d'autres encore plus invincibles. Je perdrois donc à ce changement la force de l'évidence, ſans éviter l'embarras des difficultés. Vous dites que ma raiſon choiſit le ſentiment que mon cœur préfere, & je ne m'en défends pas. C'eſt ce qui arrive dans toute délibération où le jugement n'a pas aſſez de lumiere pour ſe décider ſans le concours de la volonté. Croyez-vous qu'en prenant avec tant d'ardeur le parti contraire, vos Meſſieurs ſoient déterminés par un motif plus impartial ?

NE cherchant pas à vous ſurprendre, je vous devois d'abord cette déclaration. A préſent jettons un coup-d'œil ſur vos difficultés, ſi ce n'eſt pour les réſoudre, au moins pour y chercher, s'il eſt poſſible, quelque ſorte d'explication.

LA principale, & qui fait la baſe de toutes les autres, eſt celle que vous m'avez ci-devant propoſée ſur le concours unanime de toute la génération préſente à un complot d'impoſtures & d'iniquité, contre lequel il ſeroit, ou trop injurieux au genre humain de ſuppoſer qu'aucun mortel ne réclame s'il en voyoit l'injuſtice, ou, cette injuſtice étant auſſi évidente qu'elle me paroît, trop orgueilleux à moi, trop humiliant pour le ſens commun de croire qu'elle n'eſt apperçue par perſonne autre.

FAISONS pour un moment cette ſuppoſition triviale que tous les hommes ont la jauniſſe & que vous ſeul ne l'avez pas...... Je préviens l'interruption que vous me préparez..... *Quelle plate comparaiſon ! qu'eſt-ce que c'eſt que cette jauniſſe ?.... Comment tous les hommes l'ont-ils gagnée excepté vous ſeul ? C'eſt poſer la même queſtion en d'autres termes, mais ce n'eſt pas la réſoudre, ce n'eſt pas même l'éclaircir.* Vouliez-vous dire autre choſe en m'interrompant ?

LE FRANÇOIS.

NON ; pourſuivez.

ROUSSEAU.

JE réponds donc. Je crois l'éclaircir quoi que vous en puiſſiez dire, lorſque je fais entendre qu'il eſt, pour ainſi dire, des épidémies d'eſprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une eſpece de contagion ; parce que l'eſprit humain naturellement pareſſeux aime à s'épargner de la peine en penſant d'après les autres, ſur-tout en ce qui flatte ſes propres penchans. Cette pente à ſe laiſſer entrainer ainſi s'étend encore aux inclinations, aux goûts, aux paſſions des hommes ; l'engoüement général, maladie ſi commune dans votre nation, n'a point d'autre ſource, & vous ne m'en dédirez pas quand je vous citerai pour exemple à vous-même. Rappellez-vous l'aveu que vous m'avez fait ci-devant dans la ſuppoſition de l'innocence de J. J., que vous ne lui pardonneriez point votre injuſtice envers lui. Ainſi par la peine que vous donneroit ſon ſouvenir, vous aimeriez mieux l'aggraver que la réparer. Ce ſentiment, naturel aux cœurs dévorés d'amour-propre, peut-il l'être au vôtre où regne l'amour de la juſtice & de la raiſon ? Si vous euſſiez réfléchi là-deſſus pour chercher en vous-même la cauſe d'un ſentiment ſi injuſte, & qui vous eſt ſi étranger, vous auriez bientôt trouvé que vous haïſſiez dans J. J. non-ſeulement le ſcélérat qu'on vous avoit peint, mais J. J. lui-même, que cette haine excitée d'abord par ſes vices en étoit devenue indépendante, s'étoit attachée à ſa perſonne, & qu'innocent ou coupable, il étoit devenu, ſans que vous vous en apperçuſſiez vous-même, l'objet de votre averſion. Aujourd'hui que vous me prêtez une attention plus impartiale, ſi je vous rappellois vos raiſonnemens dans nos premiers entretiens, vous ſentiriez qu'ils n'étoient point en vous l'ouvrage du jugement, mais celui d'une paſſion fougueuſe qui vous dominoit à votre inſu. Voilà, Monſieur, cette cauſe étrangere qui ſéduiſoit votre cœur ſi juſte, & faſcinoit votre jugement ſi ſain dans leur état naturel. Vous trouviez une mauvaiſe face à tout ce qui venoit de cet infortuné, & une bonne à tout ce qui tendoit à le diffamer : les perfidies, les trahiſons, les menſonges perdoient à vos yeux toute leur noirceur lorſqu'il en étoit l'objet, & pourvu que vous n'y trempaſſiez pas vous-même, vous vous [illegible]

accoutumé à les voir ſans horreur dans autrui : mais ce qui n'étoit en vous qu'un égarement paſſager, eſt devenu pour le public un délire habituel, un principe conſtant de conduite, une jauniſſe univerſelle, fruit d'une bile âcre & répandue, qui n'altere pas ſeulement le ſens de la vue, mais corrompt toutes les humeurs, & tue enfin tout-à-fait l'homme moral qui ſeroit demeuré bien conſtitué ſans elle. Si J. J. n'eût point exiſté, peut-être la plupart d'entr'eux n'auroient-ils rien à ſe reprocher. Otez ce ſeul objet d'une paſſion qui les tranſporte, à tout autre égard ils ſont honnêtes gens, comme tout le monde.

CETTE animoſité, plus vive, plus agiſſante que la ſimple averſion, me paroît à l'égard de J. J. la diſpoſition générale de toute la génération préſente. L'air ſeul dont il eſt regardé paſſant par les rues, montre évidemment cette diſpoſition qui ſe gêne & ſe contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce & ſe laiſſe appercevoir malgré eux. A l'empreſſement groſſier & badaut de s'arrêter, de ſe retourner, de le fixer, de le ſuivre, au chuchotement ricaneur qui dirige ſur lui le concours de leurs impudens regards, on les prendroit moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monſtre effrayant, que par des tats de bandits tout joyeux de tenir leur proie, & qui ſe font un amuſement digne d'eux d'inſulter à ſon malheur. Voyez-le entrant au ſpectacle, entouré dans l'inſtant d'une étroite enceinte de bras tendus & de cannes, dans laquelle vous pouvez penſer comme il eſt à ſon aiſe ! A quoi ſert cette barriere ? S'il veut la forcer, réſiſtera-t-elle ? Non ſans doute. A quoi ſert-elle donc ? Uniquement à ſe donner l'amuſement de le voir enfermé dans cette cage, & à lui bien faire ſentir que tous ceux qui l'entourent ſe font un plaiſir d'être, à ſon égard, autant d'argouzins & d'archers. Eſt-ce auſſi par bonté qu'on ne manque pas de cracher ſur lui, toutes les fois qu'il paſſe à portée, & qu'on le peut ſans être apperçu de lui ? Envoyer le vin d'honneur au même homme ſur qui l'on crache, c'eſt rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les ſignes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme, ſans y joindre une inſulte ouverte & directe, lui ſont prodigués de toutes parts ; & tout en l'accablant des plus fades complimens, en affectant pour lui les petits ſoins mielleux qu'on rend aux

jolies femmes ; s'il avoit besoin d'une assistance réelle, on le verroit périr avec joie, sans lui donner le moindre secours. Je l'ai vu dans la rue Saint-Honoré, faire presque sous un carrosse, une chûte très-périlleuse : on court à lui ; mais si-tôt qu'on reconnoît J. J. tout se disperse ; les passans reprennent leur chemin, les marchands rentrent dans leurs boutiques ; & il seroit resté seul dans cet état, si un pauvre mercier, rustre & mal instruit, ne l'eût fait asseoir sur son petit banc, & si une servante tout aussi peu philosophe, ne lui eût apporté un verre d'eau. Tel est en réalité l'intérêt si vif & si tendre dont l'heureux J. J. est l'objet.

Une animosité de cette espece ne suit pas, quand elle est forte & durable, la route la plus courte, mais la plus sûre pour s'assouvir. Or cette route étant déja toute tracée dans le plan de vos Messieurs, le Public, qu'ils ont mis avec art dans leur confidence, n'a plus eu qu'à suivre cette route, & tous avec le même secret entr'eux, ont concouru de concert à l'exécution de ce plan. C'est-là ce qui s'est fait : mais comment cela s'est-il pu faire ? Voilà votre difficulté qui revient toujours. Que cette animosité une fois excitée, ait altéré les facultés de ceux qui s'y sont livrés, au point de leur faire voir la bonté, la générosité, la clémence dans toutes les manœuvres de la plus noire perfidie, rien n'est plus facile à concevoir. Chacun sait trop que les passions violentes, commençant toujours par égarer la raison, peuvent rendre l'homme injuste & méchant dans le fait, & pour ainsi dire, à l'insu de lui-même, sans avoir cessé d'être juste & bon dans l'ame, ou du moins d'aimer la justice & la vertu.

Mais cette haine envenimée, comment est-on venu à bout de l'allumer ? Comment a-t-on pu rendre odieux à ce point l'homme du monde le moins fait pour la haine, qui n'eut jamais ni intérêt ni desir de nuire à autrui, qui ne fit, ne voulut, ne rendit jamais de mal à personne ; qui, sans jalousie, sans concurrence, n'aspirant à rien, & marchant toujours seul dans sa route, ne fut en obstacle à nul autre, & qui au lieu des avantages attachés à la célébrité, n'a trouvé dans la sienne qu'outrages, insultes, misere & diffamation. J'entrevois bien dans tout cela la cause secrete qui a mis en fureur les auteurs du complot. La route que J. J. avoit prise étoit trop contraire à la leur pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne vouloient pas suivre,

& d'occaſionner des comparaiſons qu'il ne leur convenoit pas de ſouffrir. Outre ces cauſes générales, & celles qne vous-même avez aſſignées, cette haine primitive & radicale de vos Dames & de vos Meſſieurs, en a d'autres particulieres & relatives à chaque individu qu'il n'eſt ni convenable de dire, ni facile à croire, & dont je m'abſtiendrai de parler, mais que la force de leurs effets rend trop ſenſibles pour qu'on puiſſe douter de leur réalité, & l'on peut juger de la violence de cette même haine par l'art qu'on met à la cacher en l'aſſouviſſant. Mais plus cette haine individuelle ſe décele, moins on comprend comment on eſt parvenu à y faire participer tout le monde, & ceux même ſur qui nul des motifs qui l'ont fait naître ne pouvoit agir. Malgré l'adreſſe des chefs du complot, la paſſion qui les dirigeoit étoit trop viſible pour ne pas mettre à cet égard le public en garde contre tout ce qui venoit de leur part. Comment, écartant des ſoupçons ſi légitimes, l'ont-ils fait entrer ſi aiſément, ſi pleinement dans toutes leurs vues, juſqu'à le rendre auſſi ardent qu'eux-mêmes à les remplir? Voilà ce qui n'eſt pas facile à comprendre & à expliquer.

Leurs marches ſouterraines ſont trop ténébreuſes pour qu'il ſoit poſſible de les y ſuivre. Je crois ſeulement appercevoir, d'eſpace en eſpace, au-deſſus de ces gouffres, quelques ſoupiraux qui peuvent en indiquer les détours. Vous m'avez décrit vous-même dans notre premier entretien pluſieurs de ces manœuvres que vous ſuppoſiez légitimes, comme ayant pour objet de démaſquer un méchant; deſtinées au contraire à faire paroître tel un homme qui n'eſt rien moins, elles auront également leur effet. Il ſera néceſſairement haï, ſoit qu'il mérite ou non de l'être, parce qu'on aura pris des meſures certaines pour parvenir à le rendre odieux. Juſques-là ceci ſe comprend encore; mais ici l'effet va plus loin; il ne s'agit pas ſeulement de haine, il s'agit d'animoſité; il s'agit d'un concours très-actif de tous à l'exécution du projet concerté par un petit nombre, qui ſeul doit y prendre aſſez d'intérêt pour agir auſſi vivement.

L'idée de la méchanceté eſt effrayante par elle-même. L'impreſſion naturelle qu'on reçoit d'un méchant dont on n'a pas perſonnellement à ſe paindre, eſt de le craindre & de le fuir. Content de n'être

n'être pas sa victime, personne ne s'avise de vouloir être son bourreau. Un méchant en place, qui peut & veut faire beaucoup de mal, peut exciter l'animosité par la crainte, & le mal qu'on en redoute peut inspirer des efforts pour le prévenir; mais l'impuissance jointe à la méchanceté ne peut produire que le mépris & l'éloignement; un méchant sans pouvoir peut donner de l'horreur, mais point d'animosité. On frémit à sa vue, loin de le poursuivre on le fuit, & rien n'est plus éloigné de l'effet que produit sa rencontre qu'un souris insultant & moqueur. Laissant au ministere public le soin du châtiment qu'il mérite, un honnête homme ne s'avilit pas jusqu'à vouloir y concourir. Quand il n'y auroit même dans ce châtiment d'autre peine afflictive que l'ignominie & d'être exposé à la risée publique, quel est l'homme d'honneur qui voudroit prêter la main à cette œuvre de justice & attacher le coupable au carcan ? Il est si vrai qu'on n'a point généralement d'animosité contre les malfaiteurs, que si l'on en voit un poursuivi par la justice & près d'être pris, le plus grand nombre, loin de le livrer, le fera sauver s'il peut, son péril faisant oublier qu'il est criminel pour se souvenir qu'il est homme.

Voila tout ce qu'opere la haine que les bons ont pour les méchans; c'est une haine de répugnance & d'éloignement, d'horreur même & d'effroi, mais non pas d'animosité. Elle fuit son objet, en détourne les yeux, dédaigne de s'en occuper : mais la haine contre J. J. est active, ardente, infatigable; loin de fuir son objet, elle le cherche avec empressement pour en faire à son plaisir. Le tissu de ses malheurs, l'œuvre combinée de sa diffamation montre une ligue très-étroite & très-agissante où tout le monde s'empresse d'entrer. Chacun concourt avec la plus vive émulation à le circonvenir, à l'environner de trahisons & de piéges, à empêcher qu'aucun avis utile ne lui parvienne, à lui ôter tout moyen de justification, toute possibilité de repousser les atteintes qu'on lui porte, de défendre son honneur & sa réputation, à lui cacher tous ses ennemis, tous ses accusateurs, tous leurs complices. On tremble qu'il n'écrive pour sa défense, on s'inquiéte de tout ce qu'il dit, de tout ce qu'il fait, de tout ce qu'il peut faire; chacun paroît agité de l'effroi de voir paroître de lui quelque apologie. On l'observe, on l'épie avec le

plus grand ſoin pour tâcher d'éviter ce malheur. On veille exactement à tout ce qui l'entoure, à tout ce qui l'approche, à quiconque lui dit un ſeul mot. Sa ſanté, ſa vie ſont de nouveaux ſujets d'inquiétude pour le public : on craint qu'une vieilleſſe auſſi fraîche ne démente l'idée des maux honteux dont on ſe flattoit de le voir périr ; on craint qu'à la longue les précautions qu'on entaſſe ne ſuffiſent plus pour l'empêcher de parler. Si la voix de l'innocence alloit enfin ſe faire entendre à travers les huées, quel malheur affreux ne ſeroit-ce point pour le Corps des Gens de lettres, pour celui des Médecins, pour les Grands, pour les Magiſtrats, pour tout le monde ? Oui, ſi forçant ſes contemporains à le reconnoître honnête homme, il parvenoit à confondre enfin ſes accuſateurs, ſa pleine juſtification ſeroit la déſolation publique.

Tout cela prouve invinciblement que la haine dont J. J. eſt l'objet, n'eſt point la haine du vice & de la méchanceté, mais celle de l'individu. Méchant ou bon, il n'importe ; conſacré à la haine publique il ne lui peut plus échapper, & pour peu qu'on connoiſſe les routes du cœur humain, l'on voit que ſon innocence reconnue ne ſerviroit qu'à le rendre plus odieux encore, & à transformer en rage l'animoſité dont il eſt l'objet. On ne lui pardonne pas maintenant de ſecouer le peſant joug dont chacun voudroit l'accabler, on lui pardonneroit bien moins les torts qu'on ſe reprocheroit envers lui, & puiſque vous-même avez un moment éprouvé un ſentiment ſi injuſte, ces gens ſi pétris d'amour-propre ſupporteroient-ils ſans aigreur l'idée de leur propre baſſeſſe comparée à ſa patience & à ſa douceur ? Eh ſoyez certain que ſi c'étoit en effet un monſtre on le fuiroit davantage, mais on le haïroit beaucoup moins.

Quant à moi, pour expliquer de pareilles diſpoſitions, je ne puis penſer autre choſe ſinon, qu'on s'eſt ſervi pour exciter dans le public cette violente animoſité, de motifs ſemblables à ceux qui l'avoient fait naitre dans l'ame des auteurs du complot. Ils avoient vu cet homme, adoptant des principes tout contraires aux leurs, ne vouloir, ne ſuivre ni parti, ni ſecte, ne dire que ce qui lui ſembloit vrai, bon, utile aux hommes, ſans conſulter en cela ſon propre avantage ni celui de perſonne en particulier. Cette marche & la ſupé-

riorité qu'elle lui donnoit ſur eux fut la grande ſource de leur haine. Ils ne purent lui pardonner de ne pas plier comme eux ſa morale à ſon profit, de tenir ſi peu à ſon intérêt & au leur, & de montrer tout franchement l'abus des lettres & la forfanterie du métier d'auteur, ſans ſe ſoucier de l'application qu'on ne manqueroit pas de lui faire à lui-même des maximes qu'il établiſſoit, ni de la fureur qu'il alloit inſpirer à ceux qui ſe vantent d'être les arbitres de la renommée, les diſtributeurs de la gloire & de la réputation des actions des hommes, mais qui ne ſe vantent pas, que je ſache, de faire cette diſtribution avec juſtice & déſintéreſſement. Abhorrant la ſatyre autant qu'il aimoit la vérité, on le vit toujours diſtinguer honorablement les particuliers & les combler de ſinceres éloges, lorſqu'il avançoit des vérités générales dont ils auroient pu s'offenſer. Il faiſoit ſentir que le mal tenoit à la nature des choſes & le bien aux vertus des individus. Il faiſoit & pour ſes amis & pour les auteurs qu'il jugeoit eſtimables, les mêmes exceptions qu'il croyoit mériter, & l'on ſent en liſant ſes ouvrages, le plaiſir que prenoit ſon cœur à ces honorables exceptions. Mais ceux qui s'en ſentoient moins dignes qu'il ne les avoit crus, & dont la conſcience repouſſoit en ſecret ces éloges, s'en irritant à meſure qu'ils les méritoient moins, ne lui pardonnerent jamais d'avoir ſi bien démêlé les abus d'un métier qu'ils tâchoient de faire admirer au vulgaire, ni d'avoir par ſa conduite dépriſé tacitement, quoiqu'involontairement, la leur. La haine envenimée que ces réflexions firent naitre dans leurs cœurs, leur ſuggéra le moyen d'en exciter une ſemblable dans les cœurs des autres hommes.

Ils commencerent par dénaturer tous ſes principes, par traveſtir un républicain ſévere en un brouillon ſéditieux, ſon amour pour la liberté légale en une licence effrénée, & ſon reſpect pour les loix en averſion pour les Princes. Ils l'accuſerent de vouloir renverſer en tout l'ordre de la ſociété, parce qu'il s'indignoit, qu'oſant conſacrer ſous ce nom les plus funeſtes déſordres, on inſultât aux miſeres du genre-humain en donnant les plus criminels abus pour les loix dont ils ſont la ruine. Sa colere contre les brigandages publics, ſa haine contre les puiſſans fripons qui les ſoutiennent, ſon intrépide audace

à dire des vérités dures à tous les états, furent autant de moyens employés à les irriter tous contre lui. Pour le rendre odieux à ceux qui les remplissent, on l'accusa de les mépriser personnellement. Les reproches durs, mais généraux, qu'il faisoit à tous, furent tournés en autant de satyres particulieres dont on fit avec art les plus malignes applications.

RIEN n'inspire tant de courage que le témoignage d'un cœur droit, qui tire de la pureté de ses intentions, l'audace de prononcer hautement & sans crainte, des jugemens dictés par le seul amour de la justice & de la vérité : mais rien n'expose en même-tems à tant de dangers & de risques de la part d'ennemis adroits, que cette même audace, qui précipite un homme ardent dans tous les piéges qu'ils lui tendent, & le livrant à une impétuosité sans regle, lui fait faire contre la prudence mille fautes où ne tomba qu'une ame franche & généreuse, mais qu'ils savent transformer en autant de crimes affreux. Les hommes vulgaires, incapables de sentimens élevés & nobles, n'en supposent jamais que d'intéressés dans ceux qui se passionnent, & ne pouvant croire que l'amour de la justice & du bien public puisse exciter un pareil zele, ils leur controuvent toujours des motifs personnels, semblables à ceux qu'ils cachent eux-mêmes sous des noms pompeux, & sans lesquels on ne les verroit jamais s'échauffer sur rien.

LA chose qui se pardonne le moins, est un mépris mérité. Celui que J. J. avoit marqué pour tout cet ordre social prétendu, qui couvre en effet les plus cruels désordres, tomboit bien plus sur la constitution des différens états que sur les différens sujets qui les remplissent, & qui, par cette constitution même, sont nécessités à être ce qu'ils sont. Il avoit toujours fait une distinction très-judicieuse entre les personnes & les conditions, estimant souvent les premieres quoique livrées à l'esprit de leur état, lorsque le naturel reprenoit de tems à autre quelque ascendant sur leur intérêt, comme il arrive assez fréquemment à ceux qui sont bien nés. L'art de vos Messieurs fut de présenter les choses sous un tout autre point de vue, & de montrer en lui comme haine des hommes, celle que pour l'amour d'eux, il porte aux maux qu'ils se font. Il paroît qu'ils ne s'en font pas

tenus à ces imputations générales, mais que, lui prêtant des discours, des écrits, des œuvres conformes à leurs vues, ils n'ont épargné ni fictions, ni mensonges pour irriter contre lui l'amour-propre, & dans tous les états & chez tous les individus.

J. J. a même une opinion qui, si elle est juste, peut aider à expliquer cette animosité générale. Il est persuadé que dans les écrits qu'on fait passer sous son nom, l'on a pris un soin particulier de lui faire insulter brutalement tous les états de la société, & de changer en odieuses personnalités les reproches francs & forts qu'il leur fait quelquefois. Ce soupçon lui est venu (13) sur ce que dans plusieurs lettres, anonymes & autres, on lui rappelle des choses, comme étant de ses écrits, qu'il n'a jamais songé à y mettre. Dans l'une, il a, dit-on, mis *fort plaisamment en question si les marins étoient des hommes?* Dans un autre, un Officier lui avoue modestement que, selon l'expression de lui J. J. lui militaire *radote de bonne foi comme la plupart de ses camarades.* Tous les jours il reçoit ainsi des citations de passages qu'on lui attribue faussement, avec la plus grande confiance, & qui sont toujours outrageans pour quelqu'un. Il apprit, il y a peu de tems, qu'un homme de lettres de sa plus ancienne connoissance, & pour lequel il avoit conservé de l'estime, ayant trop marqué peut-être un reste d'affection pour lui, on l'en guérit en lui persuadant que J. J. travailloit à une critique amere de ses écrits.

Tels sont à peu près les ressorts qu'on a pu mettre en jeu pour allumer & fomenter cette animosité si vive & si générale dont il est l'objet, & qui, s'attachant particuliérement à sa diffamation, couvre d'un faux intérêt pour sa personne, le soin de l'avilir encore par cet air de faveur & de commisération. Pour moi je n'imagine que ce moyen d'expliquer les différens degrés de la haine qu'on lui porte, à proportion que ceux qui s'y livrent sont plus dans le cas de s'appliquer les reproches qu'il fait à son siecle & à ses contemporains. Les fripons publics, les intrigans, les ambitieux dont il dévoile les manœuvres, les passion-

(13) C'est ce qu'il m'est impossible de vérifier, parce que ces Messieurs ne laissent parvenir jusqu'à moi aucun exemplaire des écrits qu'ils fabriquent ou font fabriquer sous mon nom.

nés destructeurs de toute religion, de toute conscience, de toute liberté, de toute morale, atteints plus au vif par ses censures, doivent le haïr, & le haïssent en effet encore plus que ne font les honnêtes gens trompés. En l'entendant seulement nommer, les premiers ont peine à se contenir; & la modération qu'ils tâchent d'affecter se dément bien vîte, s'ils n'ont pas besoin de masque pour assouvir leur passion. Si la haine de l'homme n'étoit que celle du vice, la proportion se renverseroit, la haine des gens de bien seroit plus marquée, les méchans seroient plus indifférens. L'observation contraire est générale, frappante, inconcestable, & pourroit fournir bien des conséquences: contentons-nous ici de la confirmation que j'en tire, de la justesse de mon explication.

CETTE aversion une fois inspirée, s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés, & devient en quelque sorte un sentiment inné, qui s'affermit dans les enfans par l'éducation, & dans les jeunes gens par l'opinion publique. C'est encore une remarque à faire, qu'excepté la confédération secrete de vos Dames & de vos Messieurs, ce qui reste de la génération dans laquelle il a vécu n'a pas pour lui une haine aussi envenimée que celle qui se propage dans la génération qui suit. Toute la jeunesse est nourrie dans ce sentiment par un soin particulier de vos Messieurs, dont les plus adroits se sont chargés de ce département. C'est d'eux que tous les apprentifs philosophes prennent l'attache; c'est de leurs mains que sont placés les gouverneurs des enfans, les secrétaires des peres, les confidens des meres; rien dans l'intérieur des familles ne se fait que par leur direction, sans qu'ils paroissent se mêler de rien; ils ont trouvé l'art de faire circuler leur doctrine & leur animosité dans les séminaires, dans les colléges, & toute la génération naissante leur est dévouée dès le berceau. Grands imitateurs de la marche des Jésuites, ils furent leurs plus ardens ennemis, sans doute par jalousie de métier; & maintenant, gouvernant les esprits avec le même empire, avec la même dextérité que les autres gouvernoient les consciences, plus fins qu'eux en ce qu'ils savent mieux se cacher en agissant, & substituant peu-à-peu l'intolérance philosophique à l'autre, ils deviennent, sans qu'on s'en apperçoive, aussi dangereux que leurs prédécesseurs. C'est par eux que cette génération nouvelle, qui doit certainement à J. J. d'être moins tour-

menté dans fon enfance, plus faine & mieux conftituée dans tous les âges, loin de lui en favoir gré, eft nourrie dans les plus odieux préjugés & dans les plus cruels fentimens à fon égard. Le venin d'animofité qu'elle a fucé prefqu'avec le lait, lui fait chercher à l'avilir & le déprimer avec plus de zele encore que ceux mêmes qui l'ont élevé dans ces difpofitions haineufes. Voyez dans les rues & aux promenades l'infortuné J. J. entouré de gens qui, moins par curiofité que par dérifion, puifque la plupart l'ont déja vu cent fois, fe détournent, s'arrêtent pour le fixer d'un œil qui n'a rien affurément de l'urbanité françoife : vous trouverez toujours que les plus infultans, les plus moqueurs, les plus acharnés font de jeunes gens qui, d'un air ironiquement poli, s'amufent à lui donner tous les fignes d'outrage & de haine qui peuvent l'affliger, fans les compromettre.

Tout cela eût été moins facile à faire dans tout autre fiecle. Mais celui-ci eft particuliérement un fiecle haineux & malveillant par caractere (14). Cet efprit cruel & méchant fe fait fentir dans toutes les fociétés, dans toutes les affaires publiques; il fuffit feul pour mettre à la mode, & faire briller dans le monde ceux qui fe diftinguent par-là. L'orgueilleux defpotifme de la philofophie moderne a porté l'égoïfme de l'amour-propre à fon dernier terme. Le goût qu'a pris toute la jeuneffe pour une doctrine fi commode, la lui a fait adopter avec fureur, & prêcher avec la plus vive intolérance. Ils fe font accoutumés à porter dans la fociété ce même ton de maître fur lequel ils prononcent les oracles de leur fecte, & à traiter avec un mépris apparent, qui n'eft qu'une haine plus infolente, tout ce qui ofe héfiter à fe foumettre à leurs décifions. Ce goût de domination n'a pu manquer d'animer toutes les paffions irafcibles qui tiennent à l'amour-propre. Le même fiel qui coule avec l'encre dans les écrits des maîtres, abreuve les cœurs des difciples. Devenus efclaves pour être tyrans, ils ont fini par prefcrire en leur propre nom les loix que ceux-là leur avoient dicté, & à voir dans toute réfiftance la plus coupable rebellion. Une

(14) Fréron vient de mourir. On demandoit qui feroit fon épitaphe. *Le premier qui crachera fur fa tombe*, répondit à l'inftant M. M***. Quand on ne m'auroit pas nommé l'auteur de ce mot, j'aurois deviné qu'il partoit d'une bouche philofophe, & qu'il étoit de ce fiecle ci.

génération de despotes ne peut être ni fort douce ni fort paisible ; & une doctrine si hautaine, qui d'ailleurs n'admet ni vice ni vertu dans le cœur de l'homme, n'est pas propre à contenir par une morale indulgente pour les autres, & réprimante pour soi, l'orgueil de ses sectateurs. De-là les inclinations haineuses, qui distinguent cette génération. Il n'y a plus ni modération dans les ames, ni vérité dans les attachemens : chacun hait tout ce qui n'est pas lui, plutôt qu'il ne s'aime lui-même. On s'occupe trop d'autrui pour savoir s'occuper de soi ; on ne sait plus que haïr ; & l'on ne tient point à son propre parti par attachement, encore moins par estime, mais uniquement par haine du parti contraire. Voilà les dispositions générales dans lesquelles vos Messieurs ont trouvé ou mis leurs contemporains, & qu'ils n'ont eu qu'à tourner ensuite contre J. J. (15) qui, tout aussi peu propre à recevoir la loi qu'à la faire, ne pouvoit par cela seul manquer dans ce nouveau systême, d'être l'objet de la haine des chefs & du dépit des disciples. La foule empressée à suivre une route qui l'égare, n'y voit pas avec plaisir ceux qui, prenant une route contraire, semblent par-là lui reprocher son erreur (16).

Qui connoîtroit bien toutes les causes concourantes, tous les différens ressorts mis en œuvre pour exciter dans tous les états cet engouement haineux, seroit moins surpris de le voir de proche en proche devenir une contagion générale. Quand une fois le branle est donné, chacun suivant le torrent, en augmente l'impulsion. Comment se défier de son sentiment, quand on le voit être celui de tout le monde ? Comment douter que l'objet d'une haine aussi universelle soit réellement un homme odieux ? Alors plus les choses qu'on lui attribue sont absurdes

---

(15) Dans cette génération nourrie de philosophie & de fiel, rien n'est si facile aux intrigans que de faire tomber sur qui il leur plaît cet appétit général de haïr. Leurs succès prodigieux en ce point prouvent encore moins leurs talens que la disposition du public, dont les apparens témoignages d'estime & d'attachement pour les uns, ne sont en effet que des actes de haine pour d'autres.

(16) J'aurois dû peut-être insister ici sur la ruse favorite de mes persécuteurs, qui est de satisfaire à mes dépens, leurs passions haineuses, de faire le mal par leurs satellites, & de faire en sorte qu'il me soit imputé. C'est ainsi qu'ils m'ont successivement attribué le *systême de la nature, la philosophie de la nature*, la note du roman de Madame d'Ormoy, &c, &c.

& incroyables, plus on eſt prêt à les admettre. Tout fait qui le rend odieux ou ridicule eſt par cela ſeul aſſez prouvé. S'il s'agiſſoit d'une bonne action qu'il eût faite, nul n'en croiroit à ſes propres yeux, ou bientôt une interprétation ſubite la changeroit du blanc au noir. Les méchans ne croient ni à la vertu ni même à la bonté : il faut être déja bon ſoi-même pour croire d'autres hommes meilleurs que ſoi ; & il eſt preſqu'impoſſible qu'un homme réellement bon, demeure ou ſoit reconnu tel dans une génération méchante.

Les cœurs ainſi diſpoſés, tout le reſte devint facile. Dès-lors vos Meſſieurs auroient pu ſans aucun détour perſécuter ouvertement J. J. avec l'approbation publique ; mais ils n'auroient aſſouvi qu'à demi leur vengeance ; & ſe compromettre vis-à-vis de lui, étoit riſquer d'être découverts. Le ſyſtême qu'ils ont adopté remplit mieux toutes leurs vues, & prévient tous les inconvéniens. Le chef-d'œuvre de leur art a été de transformer en ménagemens pour leur victime, les précautions qu'ils ont priſes pour leur sûreté. Un vernis d'humanité couvrant la noirceur du complot, acheva de ſéduire le public, & chacun s'empreſſa de concourir à cette bonne œuvre. Il eſt ſi doux d'aſſouvir ſaintement une paſſion, & de joindre au venin de l'animoſité le mérite de la vertu ! Chacun ſe glorifiant en lui-même de trahir un infortuné, ſe diſoit avec complaiſance : « Ah ! que je ſuis généreux ! c'eſt » pour ſon bien que je le diffame, c'eſt pour le protéger que je l'avilis, » & l'ingrat, loin de ſentir mon bienfait, s'en offenſe ! Mais cela ne » m'empêchera pas d'aller mon train, & de le ſervir de la ſorte en » dépit de lui ». Voilà comment, ſous le prétexte de pourvoir à ſa sûreté, tous en s'admirant eux-mêmes, ſe font contre lui les ſatellites de vos Meſſieurs ; & comme écrivoit J. J. à M***, *ſont ſi fiers d'être des traîtres.* Concevez-vous qu'avec une pareille diſpoſition d'eſprit on puiſſe être équitable, & voir les choſes comme elles ſont ? On verroit Socrate, Ariſtide, on verroit un Ange, on verroit Dieu même avec des yeux ainſi faſcinés, qu'on croiroit toujours voir un monſtre infernal.

Mais quelque facile que ſoit cette pente, il eſt toujours bien étonnant, dites-vous, qu'elle ſoit univerſelle, que tous la ſuivent ſans exception, que pas un ſeul n'y réſiſte & ne proteſte, que la même

paſſion entraîne en aveugle une génération toute entiere, & que le conſentement ſoit unanime dans un tel renverſement du droit de la nature & des gens.

JE conviens que le fait eſt très-extraordinaire ; mais en le ſuppoſant très-certain, je le trouverois bien plus extraordinaire encore, s'il avoit la vertu pour principe : car il faudroit que toute la génération préſente ſe fût élevée par cette unique vertu à une ſublimité qu'elle ne montre aſſurément en nulle autre choſe, & que parmi tant d'ennemis qu'a J. J., il ne s'en trouvât pas un ſeul qui eût la maligne franchiſe de gâter la merveilleuſe œuvre de tous les autres. Dans mon explication, un petit nombre de gens adroits, puiſſans, intrigans, concertés de longue main, abuſant les uns par de fauſſes apparences, & animant les autres par des paſſions auxquelles ils n'ont déja que trop de pente, fait tout concourir contre un innocent qu'on a pris ſoin de charger de crimes, en lui ôtant tout moyen de s'en laver. Dans l'autre explication, il faut que de toutes les générations, la plus haineuſe ſe transforme tout d'un coup toute entiere, & ſans aucune exception, en autant d'Anges céleſtes en faveur du dernier des ſcélérats qu'on s'obſtine à protéger & à laiſſer libre, malgré les attentats & les crimes qu'il continue de commettre tout à ſon aiſe, ſans que perſonne au monde oſe, tant on craint de lui déplaire, ſonger à l'en empêcher, ni même à les lui reprocher. Laquelle de ces deux ſuppoſitions vous paroît la plus raiſonnable & la plus admiſſible ?

AU reſte, cette objection, tirée du concours unanime de tout le monde, à l'exécution d'un complot abominable, a peut-être plus d'apparence que de réalité. Premiérement l'art des moteurs de toute la trame a été de ne la pas dévoiler également à tous les yeux. Ils en ont gardé le principal ſecret entre un petit nombre de conjurés ; ils n'ont laiſſé voir au reſte des hommes que ce qu'il falloit pour les y faire concourir. Chacun n'a vu l'objet que par le côté qui pouvoit l'émouvoir, & n'a été initié dans le complot qu'autant que l'exigeoit la partie de l'exécution qui lui étoit confiée. Il n'y a peut-être pas dix perſonnes qui ſachent à quoi tient le fond de la trame ; & de ces dix, il n'y en a peut-être pas trois qui connoiſſent aſſez leur victime pour être ſûrs qu'ils noirciſſent un innocent. Le ſecret du premier complot

est concentré entre deux hommes qui n'iront pas le révéler: tout le reste des complices, plus ou moins coupables, se fait illusion sur des manœuvres qui, selon eux, tendent moins à persécuter l'innocence, qu'à s'assurer d'un méchant. On a pris chacun par son caractere particulier, par sa passion favorite. S'il étoit possible que cette multitude de coopérateurs se rassemblât & s'éclairât par des confidences réciproques, ils seroient frappés eux-mêmes des contradictions absurdes qu'ils trouveroient dans les faits qu'on a prouvés à chacun d'eux, & des motifs non-seulement différens, mais souvent contraires, par lesquels on les a fait concourir tous à l'œuvre commune, sans qu'aucun d'eux en vît le vrai but. J. J. lui-même sait bien distinguer d'avec la canaille à laquelle il a été livré à Motiers, à Trye, à Monquin, des personnes d'un vrai mérite, qui, trompées plutôt que séduites, & sans être exemptes de blâme, à plaindre dans leur erreur, n'ont pas laissé, malgré l'opinion qu'elles avoient de lui, de le rechercher avec le même empressement que les autres, quoique dans de moins cruelles intentions. Les trois quarts, peut-être, de ceux qu'on a fait entrer dans le complot n'y restent que parce qu'ils n'en ont pas vu toute la noirceur. Il y a même plus de bassesse que de malice dans les indignités dont le grand nombre l'accable; & l'on voit à leur air, à leur ton, dans leurs manieres, qu'ils l'ont bien moins en horreur comme objet de haine, qu'en dérision comme infortuné.

De plus; quoique personne ne combatte ouvertement l'opinion générale, ce qui seroit se compromettre à pure perte, pensez-vous que tout le monde y acquiesce réellement? Combien de particuliers, peut-être, voyant tant de manœuvres & de mines souterraines, s'en indignent, refusent d'y concourir, & gémissent en secret sur l'innocence opprimée! Combien d'autres ne sachant à quoi s'en tenir sur le compte d'un homme enlacé dans tant de piéges, refusent de le juger sans l'avoir entendu, & jugeant seulement ses adroits persécuteurs, pensent que des gens à qui la ruse, la fausseté, la trahison coûtent si peu, pourroient bien n'être pas plus scrupuleux sur l'imposture. Suspendus entre la force des preuves qu'on leur allegue, & celles de la malignité des accusateurs, ils ne peuvent accorder tant de zele pour la vérité avec tant d'aversion pour la justice, ni

tant de générosité pour celui qu'ils accusent, avec tant d'art à gauchir devant lui & se soustraire à ses défenses. On peut s'abstenir de l'iniquité, sans avoir le courage de la combattre. On peut refuser d'être complice d'une trahison, sans oser démasquer les traîtres. Un homme juste, mais foible, se retire alors de la foule, reste dans son coin, & n'osant s'exposer, plaint tout bas l'opprimé, craint l'oppresseur, & se tait. Qui peut savoir combien d'honnêtes gens sont dans ce cas ? ils ne se font ni voir, ni sentir : ils laissent le champ libre à vos Messieurs jusqu'à ce que le moment de parler sans danger arrive. Fondé sur l'opinion que j'eus toujours de la droiture naturelle du cœur humain, je crois que cela doit être. Sur quel fondement raisonnable peut-on soutenir que cela n'est pas ? Voilà, Monsieur, tout ce que je puis répondre à l'unique objection à laquelle vous vous réduisez, & qu'au reste je ne me charge pas de résoudre à votre gré, ni même au mien, quoiqu'elle ne puisse ébranler la persuasion directe qu'ont produit en moi mes recherches.

Je vous ai vu prêt à m'interrompre, & j'ai compris que c'étoit pour me reprocher le soin superflu de vous établir un fait dont vous convenez si bien vous-même, que vous le tournez en objection contre moi, savoir qu'il n'est pas vrai que tout le monde soit entré dans le complot. Mais remarquez qu'en paroissant nous accorder sur ce point, nous sommes néanmoins de sentimens tout contraires, en ce que, selon vous, ceux qui ne sont pas du complot pensent sur J. J. tout comme ceux qui en sont, & que, selon moi, ils doivent penser tout autrement. Ainsi votre exception que je n'admets pas, & la mienne que vous n'admettez pas non plus, tombant sur des personnes différentes, s'excluent mutuellement ou du moins ne s'accordent pas. Je viens de vous dire sur quoi je fonde la mienne ; examinons la vôtre à présent.

D'honnêtes gens, que vous dites ne pas entrer dans le complot & ne pas haïr J. J., voient cependant en lui tout ce que disent y voir ses plus mortels ennemis ; comme s'il en avoit qui convinssent de l'être & ne se vantassent pas de l'aimer ! En me faisant cette objection, vous ne vous êtes pas rappellé celle-ci qui la prévient & la détruit. S'il y a complot, tout par son effet devient facile à prou-

ver à ceux même qui ne ſont pas du complot, & quand ils croient voir par leurs yeux, ils voient, ſans s'en douter, par les yeux d'autrui.

Si ces perſonnes dont vous parlez ne ſont pas de mauvaiſe foi, du moins elles ſont certainement prévenues comme tout le public, & doivent par cela ſeul voir & juger comme lui. Et comment vos Meſſieurs, ayant une fois la facilité de faire tout croire, auroient-ils négligé de porter cet avantage auſſi loin qu'il pouvoit aller? Ceux qui dans cette perſuaſion générale ont écarté la plus ſûre épreuve pour diſtinguer le vrai du faux, ont beau n'être pas à vos yeux du complot, par cela ſeul ils en ſont aux miens; & moi qui ſens dans ma conſcience, qu'où ils croient voir la certitude & la vérité, il n'y a qu'erreur, menſonge, impoſture, puis-je douter qu'il n'y ait de leur faute dans leur perſuaſion, & que s'ils avoient aimé ſincérement la vérité, ils ne l'euſſent bientôt démêlée à travers les artifices des fourbes qui les ont abuſés. Mais ceux qui ont d'avance irrévocablement jugé l'objet de leur haine, & qui n'en veulent pas démordre, ne voyant en lui que ce qu'ils y veulent voir, tordent & détournent tout au gré de leur paſſion, & à force de ſubtilités, donnent aux choſes les plus contraires à leurs idées, l'interprétation qui les y peut ramener. Les perſonnes que vous croyez impartiales ont-elles pris les précautions néceſſaires pour ſurmonter ces illuſions?

LE FRANÇOIS.

Mais, M. Rouſſeau, y penſez-vous, & qu'exigez-vous là du public? Avez-vous pu croire qu'il examineroit la choſe auſſi ſcrupuleuſement que vous?

ROUSSEAU.

Il en eût été diſpenſé, ſans doute, s'il ſe fût abſtenu d'une déciſion ſi cruelle. Mais en prononçant ſouverainement ſur l'honneur & ſur la deſtinée d'un homme, il n'a pu ſans crime négliger aucun des moyens eſſentiels & poſſibles de s'aſſurer qu'il prononçoit juſtement.

Vous mépriſez, dites-vous, un homme abject, & ne croirez jamais que les heureux penchans que j'ai cru voir dans J. J. puiſſent compatir avec des vices auſſi bas que ceux dont il eſt accuſé. Je penſe

exactement comme vous ſur cet article; mais je ſuis auſſi certain que d'aucune vérité qui me ſoit connue, que cette abjection que vous lui reprochez eſt de tous les vices le plus éloigné de ſon naturel. Bien plus près de l'extrémité contraire, il a trop de hauteur dans l'ame pour pouvoir tendre à l'abjection. J. J. eſt foible ſans doute & peu capable de vaincre ſes paſſions! Mais il ne peut avoir que les paſſions relatives à ſon caractere, & des tentations baſſes ne ſauroient approcher de ſon cœur. La ſource de toutes ſes conſolations eſt dans l'eſtime de lui-même. Il ſeroit le plus vertueux des hommes ſi ſa force répondoit à ſa volonté. Mais avec toute ſa foibleſſe, il ne peut être un homme vil, parce qu'il n'y a pas dans ſon ame un penchant ignoble auquel il fût honteux de céder. Le ſeul qui l'eût pu mener au mal eſt la mauvaiſe honte, contre laquelle il a lutté toute ſa vie avec des efforts auſſi grands qu'inutiles, parce qu'elle tient à ſon humeur timide qui préſente un obſtacle invincible aux ardens deſirs de ſon cœur, & le force à leur donner le change en mille façons ſouvent blâmables. Voilà l'unique ſource de tout le mal qu'il a pu faire; mais dont rien ne peut ſortir de ſemblable aux indignités dont vous l'accuſez. Eh! comment ne voyez-vous pas combien vos Meſſieurs eux-mêmes ſont éloignés de ce mépris qu'ils veulent vous inſpirer pour lui? Comment ne voyez-vous pas que ce mépris qu'ils affectent n'eſt point réel, qu'il n'eſt que le voile bien tranſparent d'une eſtime qui les déchire & d'une rage qu'ils cachent très-mal? La preuve en eſt manifeſte. On ne s'inquiéte point ainſi des gens qu'on mépriſe. On en détourne les yeux; on les laiſſe pour ce qu'ils ſont: on fait à leur égard, non pas ce que font vos Meſſieurs à l'égard de J. J., mais ce que lui-même fait au leur. Il n'eſt pas étonnant qu'après l'avoir chargé de pierres, ils le couvrent auſſi de boue: tous ces procédés ſont très-concordans de leur part; mais ceux qu'ils lui imputent ne le ſont gueres de la ſienne, & ces indignités auxquelles vous revenez, ſont-elles mieux prouvées que les crimes ſur leſquels vous n'inſiſtez plus? Non, Monſieur, après nos diſcuſſions précédentes, je ne vois plus de milieu poſſible entre tout admettre & tout rejetter.

Des témoignages que vous ſuppoſez impartiaux, les uns portent ſur des faits abſurdes & faux, mais rendus croyables à force de pré-

vention : tels que le viol, la brutalité, la débauche, la cynique impudence, les basses friponneries : les autres sur des faits vrais, mais faussement interprétés ; tels que sa dureté, son dédain, son humeur colere & repoussante, l'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages, sur-tout aux quidams cajoleurs & pleureux, & aux arrogans mal-appris.

Comme je ne défendrai jamais J. J. accusé d'assassinat & d'empoisonnement, je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles, un monstre de débauche, un petit filou. Si vous pouvez adopter sérieusement de pareilles opinions sur son compte, je ne puis que le plaindre, & vous plaindre aussi, vous qui caressez des idées dont vous rougiriez comme ami de la justice, en y regardant de plus près & faisant ce que j'ai fait. Lui débauché, brutal, impudent, cynique auprès du sexe ! Eh ! j'ai grand peur que ce ne soit l'excès contraire qui l'a perdu, & que s'il eût été ce que vous dites, il ne fût aujourd'hui bien moins malheureux. Il est bien aisé de faire à son arrivée, retirer les filles de la maison ; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon la maligne disposition des parens envers lui.

A-t-on l'exemple de quelque fait qui ait rendu nécessaire une précaution si bizarre & si affectée ? Et qu'en dut-il penser à son arrivée à Paris, lui qui venoit de vivre à Lyon très-familiérement dans une maison très-estimable, où la mere & trois filles charmantes, toutes trois dans la fleur de l'âge & de la beauté, l'accabloient à l'envi d'amitiés & de caresses ? Est-ce en abusant de cette familiarité près de ces jeunes personnes, est-ce par des manieres ou des propos libres avec elles qu'il mérita l'indigne & nouvel accueil qui l'attendoit à Paris en les quittant ; & même encore aujourd'hui, des meres très-sages craignent-elles de mener leurs filles chez ce terrible satyre, devant lequel ces autres-là n'osent laisser un moment les leurs, chez elles & en leur présence ? En vérité, que des farces aussi grossieres puissent abuser un moment les gens sensés, il faut en être témoin pour le croire.

Supposons un moment qu'on eût osé publier tout cela dix ans plutôt & lorsque l'estime des honnêtes gens qu'il eut toujours dès sa jeunesse étoit montée au plus haut degré : ces opinions, quoique sou-

tenues des mêmes preuves, auroient-elles acquis le même crédit chez ceux qui maintenant s'empressent de les adopter? Non, sans doute; ils les auroient rejettées avec indignation. Ils auroient tous dit: « Quand un homme est parvenu jusqu'à cet âge avec l'estime pu-» blique, quand sans patrie, sans fortune & sans asyle, dans une situa-» tion gênée, & forcé pour subsister de recourir sans cesse aux ex-» pédiens, on n'en a jamais employés que d'honorables, & qu'on » s'est fait toujours considérer & bien vouloir dans sa détresse, on ne » commence pas après l'âge mûr, & quand tous les yeux sont ouverts » sur nous, à se dévoyer de la droite route pour s'enfoncer dans les » sentiers bourbeux du vice, on n'associe point la bassesse des plus » vils fripons avec le courage & l'élévation des ames fieres, ni » l'amour de la gloire aux manœuvres des filoux; & si quarante ans » d'honneur permettoient à quelqu'un de se démentir si tard à ce » point, il perdroit bientôt cette vigueur de sentiment, ce ressort, » cette franchise intrépide qu'on n'a point avec des passions basses, » & qui jamais ne survit à l'honneur. Un fripon peut être lâche, » un méchant peut être arrogant; mais la douceur de l'innocence » & la fierté de la vertu, ne peuvent s'unir que dans une belle » ame ».

Voilà ce qu'ils auroient tous dit ou pensé; & ils auroient certainement refusé de le croire atteint de vices aussi bas, à moins qu'il n'en eût été convaincu sous leurs yeux: ils auroient du moins voulu l'étudier eux-mêmes, avant de le juger si décidément & si cruellement. Ils auroient fait ce que j'ai fait; & avec l'impartialité que vous leur supposez, ils auroient tiré de leurs recherches la même conclusion que je tire des miennes. Ils n'ont rien fait de tout cela: les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, & ils ont soigneusement évité tout éclaircissement qui pouvoit leur montrer leur erreur. Donc quoi que vous en puissiez dire, ils sont du complot; car ce que j'appelle en être, n'est pas seulement être dans le secret de vos Messieurs, je présume que peu de gens y sont admis; mais c'est adopter leur inique principe; c'est se faire, comme eux, une loi de dire à tout le monde, & de cacher au seul accusé le mal qu'on pense ou qu'on

feint de penſer de lui, & les raiſons ſur leſquelles on fonde ce jugement, afin de le mettre hors d'état d'y répondre & de faire entendre les ſiennes : car ſi-tôt qu'on s'eſt laiſſé perſuader qu'il faut le juger, non-ſeulement ſans l'entendre, mais ſans en être entendu, tout le reſte eſt forcé, & il n'eſt pas poſſible qu'on réſiſte à tant de témoignages ſi bien arrangés & mis à l'abri de l'inquiétante épreuve des réponſes de l'accuſé. Comme tout le ſuccès de la trame dépendoit de cette importante précaution, ſon auteur aura mis toute la ſagacité de ſon eſprit à donner à cette injuſtice le tour le plus ſpécieux, & à la couvrir même d'un vernis de bénéficence & de généroſité, qui n'eût ébloui nul eſprit impartial, mais qu'on s'eſt empreſſé d'admirer à l'égard d'un homme qu'on n'eſtimoit que par force, & dont les ſingularités n'étoient vues de bon œil par qui que ce fût.

Tout tient à la premiere accuſation qui l'a fait déchoir tout d'un coup du titre d'honnête homme qu'il avoit porté juſqu'alors, pour y ſubſtituer celui du plus affreux ſcélérat. Quiconque a l'ame ſaine & croit vraiment à la probité, ne ſe départ pas aiſément de l'eſtime fondée qu'il a conçue pour un homme de bien. Je verrois commettre un crime, s'il étoit poſſible, ou faire une action baſſe à Milord Maréchal (17) que je n'en croirois pas à mes yeux. Quand j'ai cru de J. J. tout ce que vous m'avez prouvé, c'étoit en le ſuppoſant convaincu. Changer à ce point ſur le compte d'un homme eſtimé durant toute ſa vie, n'eſt pas une choſe facile : mais auſſi ce premier pas fait, tout le reſte va de lui-même. De crime en crime, un homme coupable d'un ſeul devient, comme vous l'avez dit, capable de tous. Rien n'eſt moins ſurprenant que le paſſage de la méchanceté à l'abjection : & ce n'eſt pas la peine de meſurer ſi ſoigneuſement l'intervalle qui peut quelquefois ſéparer un ſcélérat d'un fripon. On peut donc avilir tout à ſon aiſe l'homme qu'on a commencé par noircir. Quand on croit qu'il n'y a dans lui que du mal, on n'y voit plus que cela : ſes actions bonnes ou indifférentes, changent bientôt d'apparence avec beaucoup de préju-

(17) Il eſt vrai que Milord Maréchal eſt d'une illuſtre naiſſance, & J. J. un homme du peuple ; mais il faut penſer que Rouſſeau qui parle ici, n'a pas en général une opinion bien ſublime de la haute vertu des gens de qualité, & que l'hiſtoire de J. J. ne doit pas naturellement agrandir cette opinion.

gés & un peu d'interprétation, & l'on rétracte alors ses jugemens avec autant d'assurance que si ceux qu'on leur substitue étoient mieux fondés. L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on sait ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste aussitôt qu'on y regarde; on a honte de ne l'avoir pas apperçu plutôt : mais c'est qu'on étoit si distrait ou si prévenu, qu'on ne portoit pas son attention de ce côté; c'est qu'on est si bon soi-même qu'on ne peut supposer la méchanceté dans autrui.

QUAND enfin l'engouement devenu général parvient à l'excès, on ne se contente plus de tout croire, chacun, pour prendre part à la fête, cherche à renchérir; & tout le monde s'affectionnant à ce systême, se pique d'y apporter du sien pour l'orner ou pour l'affermir. Les uns ne sont pas plus empressés d'inventer que les autres de croire. Toute imputation passe en preuve invincible; & si l'on apprenoit aujourd'hui qu'il s'est commis un crime dans la lune, il seroit prouvé demain plus clair que le jour, à tout le monde, que c'est J. J. qui en est l'auteur.

LA réputation qu'on lui a donnée une fois bien établie, il est donc très-naturel qu'il en résulte, même chez les gens de bonne foi, les effets que vous m'avez détaillés. S'il fait une erreur de compte, ce sera toujours à dessein; est-elle à son avantage? c'est une friponnerie; est-elle à son préjudice? c'est une ruse. Un homme ainsi vu, quelque sujet qu'il soit aux oublis, aux distractions, aux balourdises, ne peut plus rien avoir de tout cela : tout ce qu'il fait par inadvertance est toujours vu comme fait exprès. Au contraire, les oublis, les omissions, les bévues des autres à son égard, ne trouvent plus créance dans l'esprit de personne; s'il les releve, il ment; s'il les endure, c'est à pure perte. Des femmes étourdies, de jeunes gens évaporés feront des quiproquo dont il restera chargé; & ce sera beaucoup si des laquais, gagnés ou peu fideles, trop instruits des sentimens des maîtres à son égard, ne sont pas quelquefois tentés d'en tirer avantage à ses dépens, bien sûrs que l'affaire ne s'éclaircira pas en sa présence; & que quand cela arriveroit, un peu d'effronterie aidée des préjugés des maîtres, les tireroit d'affaire aisément.

J'AI supposé, comme vous, ceux qui traitent avec lui, tous sinceres & de bonne foi; mais si l'on cherchoit à le tromper pour le prendre

en faute, quelle facilité sa vivacité, son étourderie, ses distractions, sa mauvaise mémoire ne donneroient-elles pas pour cela ?

D'AUTRES causes encore ont pu concourir à ces faux jugemens. Cet homme a donné à vos Messieurs par ses Confessions, qu'ils appellent ses mémoires, une prise sur lui qu'ils n'ont eu garde de négliger : cette lecture qu'il a prodiguée à tant de gens, mais dont si peu d'hommes étoient capables, & dont bien moins encore étoient dignes, a initié le Public dans toutes ses foiblesses, dans toutes ses fautes les plus secretes. L'espoir que ces Confessions ne seroient vues qu'après sa mort, lui avoit donné le courage de tout dire, & de se traiter avec une justice souvent même trop rigoureuse. Quand il se vit défiguré parmi les hommes au point d'y passer pour un monstre, la conscience qui lui faisoit sentir en lui plus de bien que de mal, lui donna le courage que lui seul peut-être eut & aura jamais, de se montrer tel qu'il étoit : il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son ame, & révélant ses confessions, l'explication si franche, si simple, si naturelle de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduite, portant avec elle son propre témoignage, feroit sentir la vérité de ses déclarations, & la fausseté des idées horribles & fantastiques qu'il voyoit répandre de lui, sans en pouvoir découvrir la source. Bien loin de soupçonner alors vos Messieurs, la confiance en eux de cet homme si défiant alla, non-seulement jusqu'à leur lire cette histoire de son ame, mais jusqu'à leur en laisser le dépôt assez long-tems.

L'USAGE qu'ils ont fait de cette imprudence a été d'en tirer parti pour diffamer celui qui l'avoit commise; & le plus sacré dépôt de l'amitié est devenu dans leurs mains l'instrument de la trahison. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, les foiblesses de sa jeunesse en noirceurs de son âge mûr : ils ont dénaturé les effets, quelquefois ridicules, de tout ce que la nature a mis d'aimable & de bon dans son ame ; & ce qui n'est que des singularités d'un tempérament ardent, retenu par un naturel timide, est devenu par leurs soins une horrible dépravation de cœur & de goût. Enfin toutes leurs manieres de procéder à son égard, & des allures dont le vent m'est parvenu, me portent à croire que pour décrier ses confessions après en avoir tiré contre lui tous les avantages possibles, ils ont intrigué, manœuvré

dans tous les lieux où il a vécu & dont il leur a fourni les renseignemens pour défigurer toute sa vie, pour fabriquer avec art des mensonges qui en donnent l'air à ses confessions, & pour lui ôter le mérite de la franchise même dans les aveux qu'il fait contre lui. Eh! puisqu'ils savent empoisonner ses écrits qui sont sous les yeux de tout le monde, comment n'empoisonneroient-ils pas sa vie, que le public ne connoît que sur leur rapport?

L'HÉLOÏSE avoit tourné sur lui les regards des femmes; elles avoient des droits assez naturels sur un homme qui décrivoit ainsi l'amour, mais n'en connoissant gueres que le physique, elles crurent qu'il n'y avoit que des sens très-vifs qui pussent inspirer des sentimens si tendres, & cela put leur donner de celui qui les exprimoit, plus grande opinion qu'il ne la méritoit peut-être. Supposez cette opinion portée chez quelques-uns jusqu'à la curiosité, & que cette curiosité ne fût pas assez tôt devinée ou satisfaite par celui qui en étoit l'objet; vous concevrez aisément dans sa destinée les conséquences de cette balourdise.

QUANT à l'accueil sec & dur qu'il fait aux quidams arrogans ou pleureux qui viennent à lui, j'en ai souvent été le témoin moi-même, & je conviens qu'en pareille situation, cette conduite seroit fort imprudente dans un hypocrite démasqué qui, trop heureux qu'on voulût bien feindre de prendre le change, devroit se prêter, avec une dissimulation pareille à cette feinte, & aux apparens ménagemens qu'on feroit semblant d'avoir pour lui. Mais osez-vous reprocher à un homme d'honneur outragé de ne pas se conduire en coupable, & de n'avoir pas dans ses infortunes la lâcheté d'un vil scélérat? De quel œil voulez-vous qu'il envisage les perfides empressemens des traitres qui l'obsedent, & qui tout en affectant le plus pur zele, n'ont en effet d'autre but que de l'enlacer de plus en plus dans les piéges de ceux qui les emploient? Il faudroit pour les accueillir qu'il fût en effet tel qu'ils le supposent; il faudroit qu'aussi fourbe qu'eux & feignant de ne les pas pénétrer, il leur rendît trahison pour trahison. Tout son crime est d'être aussi franc qu'ils sont faux: mais après tout, que leur importe qu'il les reçoive bien ou mal? Les signes les plus manifestes de son impatience ou de son dédain n'ont rien qui les rebute. Il les

outrageroit ouvertement qu'ils ne s'en iroient pas pour cela. Tous de concert, laissant à sa porte les sentimens d'honneur qu'ils peuvent avoir, ne lui montrent qu'insensibilté, duplicité, lâcheté, perfidie, & sont auprès de lui comme il devroit être auprès d'eux, s'il étoit tel qu'ils le représentent; & comment voulez-vous qu'il leur montre une estime qu'ils ont pris si grand soin de ne lui pas laisser? Je conviens que le mépris d'un homme qu'on méprise soi-même est facile à supporter : mais encore n'est-ce pas chez lui qu'il faut aller en chercher les marques. Malgré tout ce patelinage insidieux, pour peu qu'il croie appercevoir au fond des ames des sentimens naturellement honnêtes & quelques bonnes dispositions, il se laisse encore subjuguer. Je ris de sa simplicité & je l'en fais rire lui-même. Il espere toujours qu'en le voyant tel qu'il est, quelques-uns du moins n'auront pas le courage de le haïr, & croit à force de franchise toucher enfin ces cœurs de bronze. Vous concevez comment cela lui réussit; il le voit lui-même, & après tant de tristes expériences, il doit enfin savoir à quoi s'en tenir.

SI vous eussiez fait une fois les réflexions que la raison suggere, & les perquisitions que la justice exige, avant de juger si sévérement un infortuné, vous auriez senti que dans une situation pareille à la sienne, & victime d'aussi détestables complots, il ne peut plus, il ne doit plus du moins se livrer, pour ce qui l'entoure, à ses penchans naturels, dont vos Messieurs se sont servis si long tems & avec tant de succès pour le prendre dans leurs filets. Il ne peut plus sans s'y précipiter lui-même, agir en rien dans la simplicité de son cœur. Ainsi ce n'est plus sur ses œuvres présentes qu'il faut le juger, même quand on pourroit en avoir le narré fidele. Il faut rétrograder vers les tems où rien ne l'empêchoit d'être lui-même, ou bien le pénétrer plus intimement, *intùs & in cute*, pour y lire immédiatement les véritables dispositions de son ame que tant de malheurs n'ont pu aigrir. En le suivant dans les tems heureux de sa vie, & dans ceux même où déja la proie de vos Messieurs, il ne s'en doutoit pas encore, vous eussiez trouvé l'homme bienfaisant & doux qu'il étoit & passoit pour être, avant qu'on l'eût défiguré. Dans tous les lieux où il a vécu jadis, dans les habitations où on lui a laissé faire assez de sejour pour y

laiſſer des traces de ſon caractere, les regrets des habitans l'ont toujours ſuivi dans ſa retraite, & ſeul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, il a vu le peuple de Vootton pleurer à ſon départ. Mais vos Dames & vos Meſſieurs ont pris un tel ſoin d'effacer toutes ces traces, que c'eſt ſeulement tandis qu'elles étoient encore fraîches, qu'on a pu les diſtinguer. Montmorenci plus près de nous offre un exemple frappant de ces différences. Grace à des perſonnes que je ne veux pas nommer, & aux Oratoriens devenus je ne ſais comment les plus ardens ſatellites de la ligue, vous n'y retrouverez plus aucun veſtige de l'attachement, & j'oſe dire de la vénération qu'on y eut jadis pour J. J. & tant qu'il y vécut, & après qu'il en fut parti : mais les traditions du moins en reſtent encore dans la mémoire des honnêtes gens qui fréquentoient alors ce pays-là.

DANS ces épanchemens auxquels il aime encore à ſe livrer & ſouvent avec plus de plaiſir que de prudence, il m'a quelquefois confié ſes peines, & j'ai vu que la patience avec laquelle il les ſupporte, n'ôtoit rien à l'impreſſion qu'elles font ſur ſon cœur. Celles que le tems adoucit le moins ſe réduiſent à deux principales qu'il compte pour les ſeuls vrais maux que lui aient fait ſes ennemis. La premiere eſt de lui avoir ôté la douceur d'être utile aux hommes & ſecourable aux malheureux, ſoit en lui en ôtant les moyens, ſoit en ne laiſſant plus approcher de lui ſous ce paſſeport, que des fourbes qui ne cherchent à l'intéreſſer pour eux, qu'afin de s'inſinuer dans ſa confiance, l'épier & le trahir. La façon dont ils ſe préſentent, le ton qu'ils prennent en lui parlant, les fades louanges qu'ils lui donnent, le patelinage qu'ils y joignent, le fiel qu'ils ne peuvent s'abſtenir d'y mêler, tout décele en eux de petits hiſtrions grimaciers qui ne ſavent ou ne daignent pas mieux jouer leur rôle. Les lettres qu'il reçoit ne ſont avec des lieux communs de collége & des leçons bien magiſtrales ſur ſes devoirs envers ceux qui les écrivent, que de ſottes déclamations contre les Grands & les riches, par leſquelles on croit bien le leurrer, d'amers ſarcaſmes ſur tous les états, d'aigres reproches à la fortune de priver un grand homme comme l'auteur de la lettre, & par compagnie, l'autre grand homme à qui elle s'adreſſe,

des honneurs & des biens qui leur étoient dus pour les prodiguer aux indignes ; des preuves tirées de-là, qu'il n'exiſte point de providence, de pathétiques déclarations de la prompte aſſiſtance dont on a beſoin, ſuivies de fieres proteſtations de n'en vouloir néanmoins aucune. Le tout finit d'ordinaire par la confidence de la ferme réſolution où l'on eſt de ſe tuer, & par l'avis que cette réſolution ſera miſe en exécution *ſonica*, ſi l'on ne reçoit bien vîte une réponſe ſatisfaiſante à la lettre.

Après avoir été pluſieurs fois très-ſottement la dupe de ces menaçans ſuicides, il a fini par ſe moquer & d'eux & de ſa propre bêtiſe. Mais quand ils n'ont plus trouvé la facilité de s'introduire avec ce pathos, ils ont bientôt repris leur allure naturelle, & ſubſtitué, pour forcer ſa porte, la férocité des tigres à la flexibilité des ſerpens. Il faut avoir vu les aſſauts que ſa femme eſt forcée de ſoutenir ſans ceſſe, les injures & les outrages qu'elle eſſuie journellement de tous ces humbles admirateurs, de tous ces vertueux infortunés à la moindre réſiſtance qu'ils trouvent pour juger du motif qui les amene & des gens qui les envoient. Croyez-vous qu'il ait tort d'éconduire toute cette canaille & de ne vouloir pas s'en laiſſer ſubjuguer ? Il lui faudroit vingt ans d'application pour lire ſeulement tous les manuſcrits qu'on le vient prier de revoir, de corriger, de refondre ; car ſon tems & ſa peine ne coûtent rien à vos Meſſieurs (18) ; il lui faudroit dix mains & dix ſecrétaires pour écrire les requêtes, placets, lettres, mémoires, complimens, vers, bouquets dont on vient à l'envi le charger, vu la grande éloquence de ſa plume & la grande bonté de ſon cœur ; car c'eſt toujours là l'ordinaire refrain de ces perſonnages ſinceres. Au mot d'humanité qu'ont appris à bourdonner autour de lui des eſſaims de guêpes, elles prétendent le cribler de leurs aiguillons bien à leur aiſe, ſans qu'il oſe s'y dérober, & tout ce qui lui peut arriver de plus heureux eſt de s'en délivrer avec de l'argent dont ils le remercient enſuite par des injures.

(18) Je dois pourtant rendre juſtice à ceux qui m'offrent de payer mes peines, & qui ſont en aſſez grand nombre. Au moment même où j'écris ceci, une Dame de province vient de me propoſer douze francs, en attendant mieux, pour lui écrire une belle lettre à un Prince. C'eſt dommage que je ne me ſois pas aviſé de lever boutique ſous les charniers des Innocens. J'y aurois pu faire aſſez bien mes affaires.

APRÈS avoir tant réchauffé de ſerpens dans ſon ſein, il s'eſt enfin déterminé par une réflexion très-ſimple, à ſe conduire comme il fait avec tous ces nouveaux venus. A force de bontés & de ſoins généreux, vos Meſſieurs, parvenus à le rendre exécrable à tout le monde, ne lui ont plus laiſſé l'eſtime de perſonne. Tout homme ayant de la droiture & de l'honneur, ne peut plus qu'abhorrer & fuir un être ainſi défiguré; nul homme ſenſé n'en peut rien eſpérer de bon. Dans cet état, que peut-il donc penſer de ceux qui s'adreſſent à lui par préférence, le recherchent, le comblent d'éloges, lui demandent ou des ſervices ou ſon amitié, qui, dans l'opinion qu'ils ont de lui, deſirent néanmoins d'être liés ou redevables au dernier des ſcélérats? Peuvent-ils même ignorer que loin qu'il ait ni crédit, ni pouvoir, ni faveur auprès de perſonne, l'intérêt qu'il pourroit prendre à eux ne feroit que leur nuire auſſi bien qu'à lui; que tout l'effet de ſa recommandation feroit, ou de les perdre, s'ils avoient eu recours à lui de bonne foi, ou d'en faire de nouveaux traîtres deſtinés à l'enlacer par ſes propres bienfaits. En toute ſuppoſition poſſible, avec les jugemens portés de lui dans le monde, quiconque ne laiſſe pas de recourir à lui, n'eſt-il pas lui-même un homme jugé? & quel honnête homme peut prendre intérêt à de pareils miſérables! S'ils n'étoient pas des fourbes, ne feroient-ils pas toujours des infâmes, & qui peut implorer des bienfaits d'un homme qu'il mépriſe, n'eſt-il pas lui-même encore plus mépriſable que lui?

Si tous ces empreſſés ne venoient que pour voir & chercher ce qui eſt, ſans doute il auroit tort de les éconduire; mais pas un ſeul n'a cet objet; & il faudroit bien peu connoître les hommes & la ſituation de J. J. pour eſpérer de tous ces gens-là ni vérité ni fidélité. Ceux qui ſont payés veulent gagner leur argent; & ils ſavent bien qu'ils n'ont qu'un ſeul moyen pour cela, qui eſt de dire, non ce qui eſt, mais ce qui plaît, & qu'ils feroient mal venus à dire du bien de lui. Ceux qui l'épient de leur propre mouvement, mûs par leur paſſion, ne verront jamais que ce qui la flatte: aucun ne vient pour voir ce qu'il voit, mais pour l'interpréter à ſa mode. Le blanc & le noir, le pour & le contre leur ſervent également. Donne-t-il l'aumône? ah! le caffard! La refuſe-t-il? voilà cet homme ſi charitable! S'il s'enflamme en parlant de

la

la vertu, c'eſt un tartuffe; s'il s'anime en parlant de l'amour, c'eſt un ſatyre; s'il lit la gazette (19), il médite une conſpiration; s'il cueille une roſe, on cherche quel poiſon la roſe contient. Trouvez à un homme ainſi vu quelque propos qui ſoit innocent, quelqu'action qui ne ſoit pas un crime, je vous en défie.

Si l'adminiſtration publique elle-même eût été moins prévenue ou de bonne foi, la conſtante uniformité de ſa vie égale & ſimple l'eût bientôt déſabuſée; elle auroit compris qu'elle ne verroit jamais que les mêmes choſes, & que c'étoit bien perdre ſon argent, ſon tems & ſes peines que d'eſpionner un homme qui vivoit ainſi. Mais comme ce n'eſt pas la vérité qu'on cherche, qu'on ne veut que noircir la victime, & qu'au lieu d'étudier ſon caractere, on ne veut que le diffamer, peu importe qu'il ſe conduiſe bien ou mal, & qu'il ſoit innocent ou coupable. Tout ce qui importe eſt d'être aſſez au fait de ſa conduite pour avoir des points fixes ſur leſquels on puiſſe appuyer le ſyſtême d'impoſtures dont il eſt l'objet, ſans s'expoſer à être convaincus de menſonge; & voilà à quoi l'eſpionnage eſt uniquement deſtiné. Si vous me reprochez ici de rendre à ſes accuſateurs les imputations dont ils le chargent, j'en conviendrai ſans peine; mais avec cette différence qu'en parlant d'eux, Rouſſeau ne s'en cache pas. Je ne penſe même, & ne dis tout ceci qu'avec la plus grande répugnance. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir croire que le Gouvernement eſt à ſon égard dans l'erreur de bonne foi, mais c'eſt ce qui m'eſt impoſſible. Quand je n'aurois nulle autre preuve du contraire, la méthode qu'on ſuit avec lui m'en fourniroit une invincible. Ce n'eſt point aux méchans qu'on fait toutes ces choſes là, ce ſont eux qui les font aux autres.

Pesez la conſéquence qui ſuit de-là. Si l'adminiſtration, ſi la police elle-même trempe dans le complot pour abuſer le public ſur le compte de J. J. quel homme au monde, quelque ſage qu'il puiſſe être, pourra ſe garantir de l'erreur à ſon égard?

(19) A la grande ſatisfaction des mes très-inquiets patrons, je renonce à cette triſte lecture, devenue indifférente à un homme qu'on a rendu tout-à-fait étranger ſur la terre. Je n'y ai plus ni patrie, ni freres; habitée par des etres qui ne me ſont rien, elle eſt pour moi comme une autre ſphere, & je ſuis auſſi peu curieux déſormais d'apprendre ce qui ſe fait dans le monde, que ce qui ſe paſſe à Bicetre ou aux petites maiſons.

Que de raifons nous font fentir que dans l'étrange pofition de cet homme infortuné, perfonne ne peut plus juger de lui avec certitude, ni fur le rapport d'autrui, ni fur aucune efpece de preuve. Il ne fuffit pas même de voir, il faut vérifier, comparer approfondir tout par foi-même, ou s'abftenir de juger. Ici, par exemple, il eft clair comme le jour qu'à s'en tenir au témoignage des autres, le reproche de dureté & d'incommifération, mérité ou non, lui feroit toujours également inévitable : car, fuppofé un moment qu'il remplît de toutes fes forces les devoirs d'humanité, de charité, de bienfaifance dont tout homme eft fans ceffe entouré, qui eft-ce qui lui rendroit dans le public la juftice de les avoir remplis? Ce ne feroit pas lui-même, à moins qu'il n'y mît cette oftentation philofophique qui gâte l'œuvre par le motif. Ce ne feroit pas ceux envers qui il les auroit remplis qui deviennent, fi-tôt qu'ils l'approchent, miniftres & créatures de vos Meffieurs; ce feroit encore moins vos Meffieurs eux-mêmes, non moins zelés à cacher le bien qu'il pourroit chercher à faire, qu'à publier à grand bruit celui qu'ils difent lui faire en fecret. En lui faifant des devoirs à leur mode, pour le blâmer de ne les pas remplir, ils tairoient les véritables qu'il auroit remplis de tout fon cœur, & lui feroient le même reproche avec le même fuccès; ce reproche ne prouve donc rien. Je remarque feulement qu'il étoit bienfaifant & bon quand, livré fans gêne à fon naturel, il fuivoit en toute liberté fes penchans; & maintenant qu'il fe fent entravé de mille piéges, entouré d'efpions, de mouches, de furveillans; maintenant qu'il ne fait pas dire un mot qui ne foit recueilli, ne pas faire un mouvement qui ne foit noté, c'eft ce tems qu'il choifit pour lever le mafque de l'hypocrifie & fe livrer à cette dureté tardive, à tous ces petits larcins de bandits dont l'accufe aujourd'hui le public! Convenez que voilà un hypocrite bien bête & un trompeur bien maladroit. Quand je n'aurois rien vu par moi-même, cette feule réflexion me rendroit fufpecte la réputation qu'on lui donne à préfent. Il en eft de tout ceci comme des revenus qu'on lui prodigue avec tant de magnificence. Ne faudroit-il pas dans fa pofition qu'il fût plus qu'imbécile pour tenter, s'ils étoient réels, d'en dérober un moment la connoiffance au public.

Ces réflexions fur les friponneries qu'il s'eft mis a faire, & fur les

bonnes œuvres qu'il ne fait plus, peuvent s'étendre aux livres qu'il fait & publie encore, & dont il se cache si heureusement que tout le monde, aussi-tôt qu'ils paroissent, est instruit qu'il en est l'auteur. Quoi, Monsieur, ce mortel si ombrageux, si farouche, qui voit à peine approcher de lui un seul homme qu'il ne sache ou ne croie être un traître; qui sait ou qui croit que le vigilant magistrat, chargé des deux départemens de la police & de la librairie, le tient enlacé dans d'inextricables filets; ne laisse pas d'aller barbouillant éternellement des livres à la douzaine, & de les confier sans crainte au tiers & au quart pour les faire imprimer en grand secret? Ces livres s'impriment, se publient, se débitent hautement sous son nom, même avec une affectation ridicule, comme s'il avoit peur de n'être pas connu, & mon butor, sans voir, sans soupçonner même cette manœuvre si publique, sans jamais croire être découvert, va toujours prudemment son train, toujours barbouillant, toujours imprimant, toujours se confiant à des confidens si discrets, & toujours ignorant qu'ils se moquent de lui! Que de stupidité pour tant de finesse! que de confiance pour un homme aussi soupçonneux! Tout cela vous paroît-il donc si bien arrangé, si naturel, si croyable? Pour moi je n'ai vu dans J. J. aucun de ces deux extêmes. Il n'est pas aussi fin que vos Messieurs, mais il n'est pas non plus aussi bête que le public, & ne se paieroit pas comme lui de pareilles bourdes. Quand un Libraire vient en grand appareil s'établir à sa porte, que d'autres lui écrivent des lettres bien amicales, lui proposent de belles éditions, affectent d'avoir avec lui des relations bien étroites, il n'ignore pas que ce voisinage, ces visites, ces lettres lui viennent de plus loin; & tandis que tant de gens se tourmentent à lui faire faire des livres, dont le dernier cuistre rougiroit d'être l'auteur, il pleure amérement les dix ans de sa vie employé à en faire d'un peu moins plats.

Voila, Monsieur, les raisons qui l'ont forcé de changer de conduite avec ceux qui l'approchent, & de résister aux penchans de son cœur pour ne pas s'enlacer lui-même dans les piéges tendus autour de lui. J'ajoute à cela que son naturel timide & son goût éloigné de toute ostentation ne sont pas propres à mettre en évidence son penchant à faire du bien, & peuvent même, dans une situation si triste,

l'arrêter quand il auroit l'air de ſe mettre en ſcene. Je l'ai vu dans un quartier très-vivant de Paris s'abſtenir malgré lui d'une bonne œuvre qui ſe préſentoit, ne pouvant ſe réſoudre à fixer ſur lui les regards malveillans de deux cens perſonnes ; & dans un quartier peu éloigné, mais moins fréquenté, je l'ai vu ſe conduire différemment dans une occaſion pareille. Cette mauvaiſe honte ou cette blâmable fierté me ſemble bien naturelle à un infortuné sûr d'avance que tout ce qu'il pourra faire de bien ſera mal interprété. Il vaudroit mieux ſans doute braver l'injuſtice du public ; mais avec une ame haute & un naturel timide, qui peut ſe réſoudre en faiſant une bonne action qu'on accuſera d'hypocriſie, de lire dans les yeux des ſpectateurs l'indigne jugement qu'ils en portent ? Dans une pareille ſitutaion, celui qui voudroit faire encore du bien s'en cacheroit comme d'une mauvaiſe œuvre, & ce ne ſeroit pas ce ſecret là qu'on iroit épiant pour le publier.

QUANT à la ſeconde & à la plus ſenſible des peines que lui ont fait les barbares qui le tourmentent, il la dévore en ſecret, elle reſte en réſerve au fond de ſon cœur, il ne s'en eſt ouvert à perſonne, & je ne la ſaurois pas moi-même s'il eût pu me la cacher. C'eſt par elle que, lui ôtant toutes les conſolations qui reſtoient à ſa portée, ils lui ont rendu la vie à charge, autant qu'elle peut l'être à un innocent. A juger du vrai but de vos Meſſieurs par toute leur conduite à ſon égard, ce but paroît être de l'amener par degrés, & toujours ſans qu'il y paroiſſe, juſqu'au plus violent déſeſpoir, & ſous l'air de l'intérêt & de la commiſération, de le contraindre, à force de ſecretes angoiſſes, à finir par les délivrer de lui. Jamais, tant qu'il vivra, ils ne ſeront, malgré toute leur vigilance, ſans inquiétude de ſe voir découverts. Malgré la triple enceinte de ténebres qu'ils renforcent ſans ceſſe autour de lui, toujours ils trembleront qu'un trait de lumiere ne perce par quelque fiſſure & n'éclaire leurs travaux ſouterrains. Ils eſperent, quand il n'y ſera plus, jouir plus tranquillement de leur œuvre ; mais ils ſe ſont abſtenus juſqu'ici de diſpoſer tout-à-fait de lui, ſoit qu'ils craignent de ne pouvoir tenir cet attentat auſſi caché que les autres, ſoit qu'ils ſe faſſent encore un ſcrupule d'opérer par eux-mêmes l'acte auquel ils ne s'en ſont aucun de le forcer, ſoit enfin qu'attachés au plaiſir de le tourmenter encore, ils aiment mieux

attendre de sa main la preuve complete de sa misere. Quel que soit leur vrai motif, ils ont pris tous les moyens possibles pour le rendre à force de déchiremens, le ministre de la haine dont il est l'objet. Ils se sont singuliérement appliqués à le navrer de profondes & continuelles blessures par tous les endroits sensibles de son cœur. Ils savoient combien il étoit ardent & sincere dans tous ses attachemens, ils se sont appliqués sans relâche à ne lui pas laisser un seul ami. Ils savoient que, sensible à l'honneur & à l'estime des honnêtes gens, il faisoit un cas très-médiocre de la réputation qu'on n'acquiert que par des talens, ils ont affecté de prôner les siens en couvrant d'opprobre son caractere. Ils ont vanté son esprit pour déshonorer son cœur. Ils le connoissoient ouvert & franc jusqu'à l'imprudence, détestant le mystere & la fausseté; ils l'ont entouré de trahisons, de mensonges, de ténebres, de duplicité. Ils savoient combien il chérissoit sa patrie; ils n'ont rien épargné pour la rendre méprisable & pour l'y faire haïr. Ils connoissoient son dédain pour le métier d'Auteur, combien il déploroit le court tems de sa vie qu'il perdit à ce triste métier & parmi les brigands qui l'exercent, ils lui font incessamment barbouiller des livres, & ils ont grand soin que ses livres, très-dignes des plumes dont ils sortent, déshonorent le nom qu'ils leur font porter. Ils l'ont fait abhorer du peuple dont il déplore la misere, des bons dont il honora les vertus, des femmes dont il fut idolâtre, de tous ceux dont la haine pouvoit le plus l'affliger. A force d'outrages sanglans mais tacites, à force d'attroupemens, de chuchotemens, de ricanemens, de regards cruels & farouches, ou insultans & moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades publiques; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites, & de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse plus endurer. En un mot, en lui portant à la fois toutes les atteintes qu'ils savoient lui être les plus sensibles, sans qu'il puisse en parer aucune, & ne lui laissant qu'un seul moyen de s'y dérober, il est clair qu'ils l'ont voulu forcer à le prendre. Mais ils ont tout calculé sans doute, hors la ressource de l'innocence & de la résignation. Malgré l'âge & l'adversité, sa santé s'est raffermie & se maintient : le calme de son ame semble le rajeunir; & quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, il ne fut jamais plus loin du désespoir.

J'AI jetté ſur vos objections & vos doutes l'éclairciſſement qui dépendoit de moi. Cet éclairciſſement, je le répete, n'en peut diſſiper l'obſcurité, même à mes yeux; car la réunion de toutes ces cauſes eſt trop au-deſſous de l'effet, pour qu'il n'ait pas quelqu'autre cauſe encore plus puiſſante, qu'il m'eſt impoſſible d'imaginer. Mais je ne trouverois rien du tout à vous répondre que je n'en reſterois pas moins dans mon ſentiment, non par un entêtement ridicule, mais parce que j'y vois moins d'intermédiaires entre moi & le perſonnage jugé, & que de tous les yeux auxquels il faut que je m'en rapporte, ceux dont j'ai le moins à me défier ſont les miens. On nous prouve, j'en conviens, des choſes que je n'ai pu vérifier, & qui me tiendroient peut-être encore en doute, ſi l'on ne prouvoit tout auſſi bien beaucoup d'autres choſes que je ſais très-certainement être fauſſes; & quelle autorité peut reſter pour être crus en aucune choſe à ceux qui ſavent donner au menſonge tous les ſignes de la vérité? Au reſte, ſouvenez-vous que je ne prétends point ici que mon jugement faſſe autorité pour vous; mais après les détails dans leſquels je viens d'entrer, vous ne ſauriez blâmer qu'il la faſſe pour moi, & quelque appareil de preuves qu'on m'étale en ſe cachant de l'accuſé, tant qu'il ne ſera pas convaincu en perſonne, & moi préſent, d'être tel que l'ont peint vos Meſſieurs, je me croirai bien fondé à le juger tel que je l'ai vu moi-même.

A préſent que j'ai fait ce que vous avez deſiré, il eſt tems de vous expliquer à votre tour & de m'apprendre, d'après vos lectures, comment vous l'avez vu dans ſes écrits.

LE FRANÇOIS.

IL eſt tard pour aujourd'hui; je parts demain pour la campagne: nous nous verrons à mon retour.

Fin du deuxieme Dialogue.

ROUSSEAU
JUGE
DE JEAN-JACQUES.

TROISIEME DIALOGUE.

ROUSSEAU.

Vous avez fait un long séjour en campagne.

LE FRANÇOIS.

Le tems ne m'y duroit pas. Je le passois avec votre ami.

ROUSSEAU.

Oh ! s'il se pouvoit qu'un jour il devînt le vôtre !

LE FRANÇOIS.

Vous jugerez de cette possibilité par l'effet de votre conseil. Je les ai lus enfin ces livres si justement détestés.

ROUSSEAU.

Monsieur ! .....

LE FRANÇOIS.

Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre ; mais assez pour y avoir trouvé, nombré, recueilli des crimes irrémissibles qui n'ont pu manquer de faire de leur Auteur le plus odieux de tous les monstres, & l'horreur du genre-humain.

ROUSSEAU.

Que dites-vous ? Est-ce bien vous qui parlez, & faites-vous à votre tour des énigmes ? De grace expliquez-vous promptement.

LE FRANÇOIS.

La liste que je vous présente vous servira de réponse & d'expli-

cation. En la lisant, nul homme raisonnable ne sera surpris de la destinée de l'Auteur.

ROUSSEAU.

VOYONS donc cette étrange liste.

LE FRANÇOIS.

LA voilà. J'aurois pu la rendre aisément dix fois plus ample ; surtout si j'y avois fait entrer les nombreux articles qui regardent le métier d'auteur & le Corps des gens de lettres ; mais ils sont si connus qu'il suffit d'en donner un ou deux pour exemple. Dans ceux de toute espece auxquels je me suis borné, & que j'ai notés sans ordre comme ils se sont présentés, je n'ai fait qu'extraire & transcrire fidélement les passages. Vous jugerez vous-même des effets qu'ils ont dû produire, & des qualifications que dut espérer leur Auteur si-tôt qu'on put l'en charger impunément.

EXTRAITS.

LES GENS DE LETTRES.

1 » QUI est-ce qui nie que les savans sachent mille choses vraies » que les ignorans ne sauront jamais ? Les savans sont-ils pour cela » plus près de la vérité ? Tout au contraire, ils s'en éloignent en » avançant, parce que la vanité de juger faisant encore plus de » progrès que les lumieres, chaque vérité qu'ils apprennent ne vient » qu'avec cent jugemens faux. Il est de la derniere évidence que les » Compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques » de mensonge, & très-sûrement il y a plus d'erreurs dans l'Aca- » démie des sciences que dans tout un peuple de Hurons ». *Emile*, *L.* 3.

2. » TEL fait aujourd'hui l'esprit fort & le philosophe qui, par la » même raison, n'eût été qu'un fanatique du tems de la ligue ». *Préface du Discours de Dijon.*

3. » LES hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils » devoient rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance !

» rance ! A quoi bon tant d'écoles & d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir ? Quel est donc l'objet » de vos colléges, de vos académies, de toutes vos fondations savantes ? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison » d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai ? Professeurs de mensonge, c'est pour l'égarer que vous feignez de l'instruire, & comme » ces brigands qui mettent des fanaux sur les écueils, vous l'éclairez » pour le perdre ». *Lettre à M. de Beaumont.*

4. « On lisoit ces mots gravés sur un marbre aux Thermopyles. » *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses* » *saintes loix.* On voit bien que ce n'est pas l'Académie des inscriptions qui a composé celle-là ». *Emile, L.* 4.

LES MÉDECINS.

5. « Un corps débile affoiblit l'ame. De-là l'empire de la médecine ; art plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'il prétend guérir. Je ne sais pour moi de quelle maladie nous guérissent les » Médecins ; mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes ; la » lâcheté, la pusillanimité, la terreur de la mort ; s'ils guérissent le » corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher » des cadavres ? Ce sont des hommes qu'il nous faut, & l'on n'en » voit point sortir de leurs mains.

» La Médecine est à la mode parmi nous ; elle doit l'être. C'est » l'amusement des gens oisifs qui, ne sachant que faire de leur tems, » le passent à se conserver. S'ils avoient eu le malheur de naître immortels, ils seroient les plus misérables des êtres. Une vie qu'ils » n'auroient jamais peur de perdre ne seroit pour eux d'aucun prix. » Il faut à ces gens-là des Médecins qui les effraient pour les flatter, » & qui leur donnent chaque jour le seul plaisir dont ils soient susceptibles, celui de n'être pas morts.

» Je n'ai nul dessein de m'étendre ici sur la vanité de la Médecine. » Mon objet n'est de la considérer que par le côté moral. Je ne puis » pourtant m'empêcher d'observer que les hommes font sur son usage

» les mêmes sophismes que sur la recherche de la vérité : ils suppo- » sent toujours qu'en traitant une maladie on la guérit, & qu'en » cherchant une vérité on la trouve. Ils ne voient pas qu'il faut ba- » lancer l'avantage d'une guérison que le Médecin opere par la mort » de cent malades qu'il a tués, & l'utilité d'une vérité découverte » par le tort que font les erreurs qui s'établissent en même tems. » La science qui instruit & la Médecine qui guérit sont fort bonnes » sans doute ; mais la science qui trompe & la Médecine qui tue » sont mauvaises. Apprenez-nous donc à les distinguer. Voilà le nœud » de la question. Si nous savions ignorer la vérité, nous ne serions » jamais les dupes du mensonge : si nous savions ne vouloir pas guérir » malgré la nature, nous ne mourrions jamais par la main du Mé- » decin. Ces deux abstinences seroient sages ; on gagneroit évidem- » ment à s'y soumettre. Je ne disconviens pas que la Médecine ne » soit utile à quelques hommes ; mais je dis qu'elle est nuisible au » genre-humain.

» On me dira comme on fait sans cesse que les fautes sont du Mé- » decin, mais que la Médecine en elle-même est infaillible. A la » bonne heure ; mais qu'elle vienne donc sans le Médecin ; car » tant qu'ils viendront ensemble, il y aura cent fois plus à crain- » dre des erreurs de l'artiste qu'à espérer des secours de l'art ». *Emile*, *L.* 1.

6. « Vis selon la nature, sois patient & chasse les Médecins. Tu » n'éviteras pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une fois, au lieu » qu'ils la portent chaque jour dans ton imagination troublée, & que » leur art mensonger au lieu de prolonger tes jours t'en ôte la jouis- » sance. Je demanderai toujours quel vrai bien cet art a fait aux hom- » mes ? Quelques-uns de ceux qu'il guérit mourroient, il est vrai, » mais des milliers qu'il tue resteroient en vie. Homme sensé, ne » mets point à cette lotterie où trop de chances sont contre toi. Souf- » fre, meurs ou guéris, mais sur-tout vis jusqu'à ta derniere heure ». *Emile*, *L.* 1.

7. « Inoculerons-nous notre Eleve ? Oui & non, selon l'occasion, les » tems, les lieux, les circonstances. Si on lui donne la petite vérole, » on aura l'avantage de prévoir & connoître son mal d'avance ; c'est

» quelque chose : mais s'il la prend naturellement, nous l'aurons pré» servé du Médecin, c'est encore plus ». *Emile, L.* 3.

8. « S'agit-il de chercher une nourrice, on la fait choisir par l'ac» coucheur. Qu'arrive-t-il de-là ? que la meilleure est toujours celle » qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc point chercher un accoucheur » pour celle d'Emile ; j'aurai soin de la choisir moi-même. Je ne rai» sonnerai pas là-dessus si disertement qu'un Chirurgien, mais à coup » sûr je serai de meilleure foi, & mon zele me trompera moins que » son avarice ». *Emile, L.* 1.

LES ROIS, LES GRANDS, LES RICHES.

9. « Nous étions faits pour être hommes, les loix & la société » nous ont replongés dans l'enfance. Les Rois, les Grands, les Ri» ches sont tous des enfans qui voyant qu'on s'empresse à soulager » leur misere, tirent de cela même une vanité puérile, & sont tout fiers » de soins qu'on ne leur rendroit pas s'ils étoient hommes faits ». *Emile, L.* 2.

10. « C'est ainsi qu'il dût venir un tems où les yeux du peuple fu» rent fascinés à tel point que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au » plus petit des hommes, sois grand, toi & toute ta race ; aussi-tôt » il paroissoit grand aux yeux de tout le monde & aux siens, & ses » descendans s'élevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui ; » plus la cause étoit reculée & incertaine, & plus l'effet l'augmentoit ; » plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille & plus elle » devenoit illustre ». *Disc. sur l'inégalité.*

11. « Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont plus » en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloi» gnent d'autant plus de la liberté que, prenant pour elle une licence » effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque » toujours à des séducteurs qui, sous le leurre de la liberté, ne font » qu'aggraver leurs chaînes ». *Ep. dedic. du Disc. sur l'inégalité.*

12. « *Ce petit garçon que vous voyez-là*, disoit Thémistocle à ses » amis, *est l'arbitre de la Grece : car il gouverne sa mere, sa mere me*

» *gouverne, je gouverne les Athéniens, & les Athéniens gouvernent les* » *Grecs.* Oh quels petits conducteurs on trouveroit souvent aux plus » grands Etats, si du Prince on descendoit par degrés jusqu'à la pre- » miere main qui donne le branle en secret! *Emile, L. 2.*

13. « JE me suppose riche. Il me faut donc des plaisirs exclusifs, » des plaisirs destructifs; voici de toutes autres affaires. Il me faut des » terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneu- » riaux, sur-tout de l'encens & de l'eau bénite.

» FORT bien; mais cette terre aura des voisins jaloux de leurs » droits, & desireux d'usurper ceux des autres: nos gardes se chamail- » leront, & peut-être les maîtres: voilà des altercations, des querel- » les, des haines, des procès tout au moins; cela n'est déja pas fort » agréable. Mes vassaux ne verront point avec plaisir labourer leurs » bleds par mes lievres, & leurs féves par mes sangliers: chacun » n'osant tuer l'ennemi qui détruit son travail, voudra du moins le » chasser de son champ: après avoir passé le jour à cultiver leurs » terres, il faudra qu'ils passent la nuit à les garder; ils auront des » mâtins, des tambours, des cornets, des sonnettes. Avec tout ce » tintamarre ils troubleront mon sommeil. Je songerai malgré moi à » la misere de ces pauvres gens, & ne pourrai m'empêcher de me » la reprocher. Si j'avois l'honneur d'être Prince, tout cela ne me » toucheroit gueres; mais moi nouveau parvenu, nouveau riche, j'au- » rai le cœur encore un peu roturier.

» CE n'est pas tout; l'abondance du gibier tentera les chasseurs; » j'aurai des braconniers à punir; il me faudra des prisons, des geo- » liers, des archers, des galeres. Tout cela paroît assez cruel. Les » femmes de ces malheureux viendront assiéger ma porte & m'im- » portuner de leurs cris, il faudra qu'on les chasse, qu'on les mal- » traite. Les pauvres gens qui n'auront point braconné, & dont mon » gibier aura fourragé la récolte, viendront se plaindre de leur côté. » Les uns seront punis pour avoir tué le gibier, les autres ruinés » pour l'avoir épargné: quelle triste alternative! Je ne verrai de tous » côtés qu'objets de misere, je n'entendrai que gémissemens: cela » doit troubler beaucoup, ce me semble, le plaisir de massacrer à » son aise des foules de perdrix & de lievres presque sous ses pieds.

» VOULEZ-VOUS dégager les plaiſirs de leurs peines ? Otez-en
» l'excluſion ..... Le plaiſir n'eſt donc pas moindre, & l'inconvé-
» nient en eſt ôté quand on n'a ni terre à garder, ni braconnier à
» punir, ni miſérable à tourmenter. Voilà donc une ſolide raiſon
» de préférence. Quoi qu'on faſſe, on ne tourmente point ſans fin
» les hommes qu'on n'en reçoive auſſi quelque mal-aiſe, & les
» longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le gibier amer».
Emile, *L.* 4.

14. » TOUS les avantages de la ſociété ne ſont-ils pas pour les
» puiſſans & les riches ? Tous les emplois lucratifs ne ſont-ils pas
» remplis par eux ſeuls ? Toutes les graces, toutes les exemptions
» ne leur ſont-elles pas réſervées, & l'autorité publique n'eſt-elle
» pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de conſidération vole ſes
» créanciers ou faſſe d'autres friponneries, n'eſt-il pas toujours ſûr
» de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il diſtribue, les violences
» qu'il commet, les meurtres mêmes & les aſſaſſinats dont il ſe rend
» coupable, ne ſont-ce pas des bruits paſſagers qu'on aſſoupit, &
» dont au bout de ſix mois il n'eſt plus queſtion ? Que ce même
» homme ſoit volé lui-même, toute la police eſt auſſi-tôt en mou-
» vement, & malheur aux innocens qu'il ſoupçonne ! Paſſe-t-il dans
» un lieu dangereux ? voilà les eſcortes en campagne : l'eſſieu de ſa
» chaiſe vient-il à rompre ? tout vole à ſon ſecours : fait-on du bruit
» à ſa porte ? il dit un mot, & tout ſe tait : la foule l'incommode-
» t-elle ? il fait un ſigne, & tout ſe range. Un charretier ſe trouve-
» t-il ſur ſon paſſage ? ſes gens ſont prêts à l'aſſommer ; & cinquante
» honnêtes piétons allant à leurs affaires ſeroient plutôt écraſés cent
» fois qu'un faquin oiſif un moment retardé dans ſon équipage. Tous
» ces égards ne lui coûtent pas un ſou ; ils ſont le droit de l'homme
» riche, & non le prix de la richeſſe. Que le tableau du pauvre eſt
» différent ! plus l'humanité lui doit, plus la ſociété lui refuſe. Toutes
» les portes lui ſont fermées quand il a le droit de ſe les faire ou-
» vrir, & ſi quelquefois il obtient juſtice, c'eſt avec plus de peine
» qu'un autre n'obtiendroit grace. S'il y a des corvées à faire, une
» milice à tirer, c'eſt à lui qu'on donne la préférence. Il porte tou-
» jours outre ſa charge, celle dont ſon voiſin plus riche a le crédit
» de ſe faire exempter. Au moindre accident qui lui arrive chacun

» s'éloigne de lui. Si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé » par personne, il aura du bonheur s'il évite en passant les avanies » des gens lestes d'un jeune Duc. En un mot, toute assistance gra- » tuite le fuit au besoin précisément, parce qu'il n'a pas de quoi la » payer; mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur » d'avoir l'ame honnête, une fille aimable & un puissant voisin ». *Dis. sur l'Econ. polit.*

LES FEMMES.

15. « FEMMES de Paris & de Londres, pardonnez-le moi; » mais si une seule de vous a l'ame vraiment honnête, je n'entends » rien à nos institutions ». *Emile, L.* 4.

16. » IL jouit de l'estime publique, il la mérite. Avec cela fût-il » le dernier des hommes, encore ne faudroit-il pas balancer; car il » vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, & la femme d'un » charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un Prince ». *Nouvelle Héloïse*, 5e. *Partie*, *lettre* 13.

LES ANGLOIS.

17. « LES choses ont changé depuis que j'écrivois ceci, (en 1756), » mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé » de prévoir que dans vingt ans d'ici (1) l'Angleterre avec toute sa » gloire sera ruinée, & de plus aura perdu le reste de sa liberté. » Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette isle, & » moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours; » donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conqué- » rans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves ». *Extrait du projet de paix perpétuelle.*

18. « JE sais que les Anglois vantent beaucoup leur humanité & le

(1) IL est bon de remarquer que ceci fut écrit & publié en 1760, l'époque de la plus grande prospérité de l'Angleterre, durant le ministere de M. Pitt, aujourd'hui Lord Chattham.

» bon naturel de leur peuple qu'il appellent, *good natured people*. Mais » ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répete » après eux ». *Emile, L. 2.*

Vous auriez trop à faire s'il falloit achever, & vous voyez que cela n'est pas nécessaire. Je savois que tous les états étoient maltraités dans les écrits de J. J.; mais les voyant tous s'intéresser néanmoins si tendrement pour lui, j'étois fort éloigné de comprendre à quel point son crime envers chacun d'eux étoit irrémissible. Je l'ai compris durant ma lecture, & seulement en lisant ces articles; vous devez sentir comme moi qu'un homme isolé & sans appui, qui dans le siecle où nous sommes ose ainsi parler de la Médecine & des Médecins, ne peut manquer d'être un empoisonneur; que celui qui traite ainsi la philosophie moderne ne peut être qu'un abominable impie; que celui qui paroît estimer si peu les femmes galantes & les maîtresses des Princes ne peut être qu'un monstre de débauche; que celui qui ne croit pas à l'infaillibilité des livres à la mode doit voir brûler les siens par la main du bourreau; que celui qui, rebelle aux nouveaux oracles ose continuer de croire en Dieu, doit-être brûlé lui-même à l'inquisition philosophique comme un hypocrite & un scélérat; que celui qui, ose réclamer les droits roturiers de la nature pour ces canailles de paysans contre de si respectables droits de chasse, doit-être traité des Princes comme les bêtes fauves, qu'ils ne protegent que pour les tuer à leur aise & à leur mode. A l'égard de l'Angleterre, les deux derniers passages expliquent trop bien l'ardeur des bons amis de J. J. à l'y envoyer, & celle de David Hume à l'y conduire, pour qu'on puisse douter de la bénignité des protecteurs & de l'ingratitude du protégé dans toute cette affaire. Tous ces crimes irrémissibles, encore aggravés par les circonstances des tems & des lieux, prouvent qu'il n'y a rien d'étonnant dans le sort du coupable, & qu'il ne se soit bien attiré. Moliere, je le sais, plaisantoit les Médecins; mais outre qu'il ne faisoit que plaisanter, il ne les craignoit point. Il avoit de bons appuis; il étoit aimé de Louis XIV, & les Médecins, qui n'avoient pas encore succédé aux directeurs dans le gouvernement des femmes, n'étoient pas alors versés comme aujourd'hui dans l'art des secretes intrigues. Tout a bien changé pour eux, & depuis vingt ans ils ont trop d'influence dans les affaires privées & publiques pour qu'il fût prudent,

même à des gens en crédit d'oser parler d'eux librement; jugez comme un J. J. y dût être bien venu! Mais sans nous embarquer ici dans d'inutiles & dangereux détails, lisez seulement le dernier article de cette liste, il surpasse seul tous les autres.

19. « MAIS s'il est difficile qu'un grand État soit bien gouverné, il » l'est beaucoup plus qu'il soit gouverné par un seul homme, & chacun » sait ce qu'il arrive quand le Roi se donne des substituts.

» UN défaut essentiel & inévitable qui mettra toujours le Gouver- » nement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui- » ci la voix publique n'éleve presque jamais aux premieres places » que des hommes éclairés & capables qui les remplissent avec hon- » neur. Au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne » sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, » de petits intrigans à qui les petits talens qui font parvenir dans les » cours aux grandes places ne servent qu'à montrer au public leur » ineptie aussi-tôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien » moins sur ce choix, & un homme d'un vrai mérite est presque aussi » rare dans le ministere qu'un sot à la tête d'une république. Aussi » quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés pour » gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie abîmée » par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources » qu'il trouve, & cela fait époque dans un pays ». *Contrat Social, L. 3. ch. 6.*

JE n'ajouterai rien sur ce dernier article, sa seule lecture vous a tout dit. Tenez, Monsieur, il n'y a dans tout ceci qu'une chose qui m'étonne; c'est qu'un étranger isolé, sans parens, sans appui, ne tenant à rien sur la terre, & voulant dire toutes ces choses-là, ait cru les pouvoir dire impunément.

ROUSSEAU.

VOILA ce qu'il n'a point cru, je vous assure. Il a dû s'attendre aux cruelles vengeances de tous ceux qu'offense la vérité, & il s'y est attendu. Il savoit que les Grands, les Visirs, les Robins, les Financiers, les Médecins, les Prêtres, les Philosophes, & tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage, ne lui pardonneroient

donneroient jamais de les avoir vus & montrés tels qu'ils sont. Il a dû s'attendre à la haine, aux persécutions de toute espece, non au déshonneur, à l'opprobre, à la diffamation. Il a dû s'attendre à vivre accablé de miseres & d'infortunes, mais non d'infamie & de mépris. Il est, je le répete, des genres de malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé, & ce sont ceux-là précisément qu'on a choisis pour l'en accabler. Comme ils l'ont pris au dépourvu, du premier choc il s'est laissé abattre, & ne s'est pas relevé sans peine : il lui a fallu du tems pour reprendre son courage & sa tranquillité. Pour les conserver toujours, il eût eu besoin d'une prévoyance qui n'étoit pas dans l'ordre des choses, non plus que le sort qu'on lui préparoit. Non, Monsieur, ne croyez point que la destinée dans laquelle il est enseveli soit le fruit naturel de son zele à dire sans crainte tout ce qu'il crut être vrai, bon, salutaire, utile ; elle a d'autres causes plus secretes, plus fortuites, plus ridicules qui ne tiennent en aucune sorte à ses écrits. C'est un plan médité de longue main, & même avant sa célébrité : c'est l'œuvre d'un génie infernal, mais profond, à l'école duquel le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre dans l'art de rendre un mortel malheureux. Si cet homme ne fût point né, J. J., malgré l'audace de ses censures, eût vécu dans l'infortune & dans la gloire, & les maux dont on n'eût pas manqué de l'accabler, loin de l'avilir l'auroient illustré davantage. Non, jamais un projet aussi exécrable n'eût été inventé par ceux mêmes qui se sont livrés avec le plus d'ardeur à son exécution : c'est une justice que J. J. aime encore à rendre à la nation qui s'empresse à le couvrir d'opprobres. Le complot s'est formé dans le sein de cette nation, mais il n'est pas venu d'elle. Les François en sont les ardens exécuteurs. C'est trop, sans doute ; mais du moins ils n'en sont pas les auteurs. Il a fallu pour l'être une noirceur méditée & réfléchie dont ils ne sont pas capables ; au lieu qu'il ne faut pour en être les ministres qu'une animosité, qui n'est qu'un effet fortuit de certaines circonstances & de leur penchant à s'engoüer tant en mal qu'en bien.

LE FRANÇOIS.

Quoi qu'il en soit de la cause & des auteurs du complot, l'effet

n'en eſt plus étonnant pour quiconque a lu les écrits de J. J. Les dures vérités qu'il a dites, quoique générales, ſont de ces traits dont la bleſſure ne ſe ferme jamais dans les cœurs qui s'en ſentent atteints. De tous ceux qui ſe font avec tant d'oſtentation, ſes patrons & ſes protecteurs; il n'y en a pas un ſur qui quelqu'un de ces traits n'ait porté juſqu'au vif. De quelle trempe ſont donc ces divines ames dont les poignantes atteintes n'ont fait qu'exciter la bienveillance & l'amour, & par le plus frappant de tous les prodiges, d'un ſcélérat qu'elles devoient abhorrer, ont fait l'objet de leur plus tendre ſollicitude?

Si c'eſt-là de la vertu, elle eſt bizarre, mais elle eſt magnanime, & ne peut appartenir qu'à des ames fort au-deſſus des petites paſſions vulgaires; mais comment accorder des motifs ſi ſublimes avec les indignes moyens employés par ceux qui s'en diſent animés? Vous le ſavez, quelque prévenu, quelque irrité que je fuſſe contre J. J., quelque mauvaiſe opinion que j'euſſe de ſon caractere & de ſes mœurs, je n'ai jamais pu goûter le ſyſtême de nos Meſſieurs, ni me réſoudre à pratiquer leurs maximes. J'ai toujours trouvé autant de baſſeſſe que de fauſſeté dans cette maligne oſtentation de bienfaiſance, qui n'avoit pour but que d'en avilir l'objet. Il eſt vrai que ne concevant aucun défaut à tant de preuves ſi claires, je ne doutois pas un moment que J. J. ne fût un déteſtable hypocrite & un monſtre qui n'eût jamais dû naître, & cela bien accordé, j'avoue qu'avec tant de facilité qu'ils diſoient avoir à le confondre, j'admirois leur patience & leur douceur à ſe laiſſer provoquer par ſes clameurs ſans jamais s'en émouvoir, & ſans autre effet que de l'enlacer de plus en plus dans leurs rets pour toute réponſe. Pouvant le convaincre ſi aiſément je voyois une héroïque modération à n'en rien faire, & même en blâmant la méthode qu'ils vouloient ſuivre, je ne pouvois qu'admirer leur flegme ſtoïque à s'y tenir.

Vous ébranlâtes dans nos premiers entretiens la confiance que j'avois dans des preuves ſi fortes, quoiqu'adminiſtrées avec tant de myſtere. En y repenſant depuis, je fus plus frappé de l'extrême ſoin qu'on prenoit de les cacher à l'accuſé que je ne l'avois été de leur force, & je commençois à trouver ſophiſtiques & foibles les motifs

qu'on alléguoit de cette conduite. Ces doutes étoient augmentés par mes réflexions sur cette affectation d'intérêt & de bienveillance pour un pareil scélérat. La vertu peut ne faire haïr que le vice, mais il est impossible qu'elle fasse aimer le vicieux, & pour s'obstiner à le laisser en liberté malgré les crimes qu'on le voit continuer de commettre, il faut certainement avoir quelque motif plus fort que la commisération naturelle & l'humanité, qui demanderoient même une conduite contraire. Vous m'aviez dit cela, je le sentois; & le zele très-singulier de nos Messieurs pour l'impunité du coupable, ainsi que pour sa diffamation, me présentoit des foules de contradictions & d'inconséquences, qui commençoient à troubler ma premiere sécurité.

J'ÉTOIS dans ces dispositions quand, sur les exhortations que vous m'aviez faites, commençant à parcourir les livres de J. J., je tombai successivement sur les passages que j'ai transcrits & dont je n'avois auparavant nulle idée: car en me parlant de ses durs sarcasmes, nos Messieurs m'avoient fait un secret de ceux qui les regardoient, & à la maniere dont ils s'intéressoient à l'auteur, je n'aurois jamais pensé qu'ils eussent des griefs particuliers contre lui. Cette découverte & le mystere qu'ils m'avoient fait, acheverent de m'éclaircir sur leurs vrais motifs; toute ma confiance en eux s'évanouit, & je ne doutai plus que ce que sur leur parole j'avois pris pour bienfaisance & générosité, ne fût l'ouvrage d'une animosité cruelle, masquée avec art par un extérieur de bonté.

UNE autre réflexion renforçoit les précédentes. De si sublimes vertus ne vont point seules. Elles ne sont que des branches de la vertu: je cherchois le tronc & ne le trouvois point. Comment nos Messieurs, d'ailleurs si vains, si haineux, si rancuniers, s'avisoient-ils une seule fois en leur vie d'être humains, généreux, débonnaires autrement qu'en paroles, & cela précisément pour le mortel, selon eux, le moins digne de cette commisération qu'ils lui prodiguoient malgré lui? Cette vertu si nouvelle & si déplacée eût dû m'être suspecte quand elle eût agi tout à découvert sans déguisement, sans ténebres; qu'en devois-je penser en la voyant s'enfoncer avec tant de soin dans des routes obscures & tortueuses, & surprendre en tra-

hiſon celui qui en étoit l'objet, pour le charger malgré lui de leurs ignominieux bienfaits ?

PLUS, ajoutant ainſi mes propres obſervations aux réflexions que vous m'aviez fait faire, je méditois ſur ce même ſujet, plus je m'étonnois de l'aveuglement où j'avois été juſqu'alors ſur le compte de nos Meſſieurs, & ma confiance en eux s'évanouit au point de ne plus douter de leur fauſſeté. Mais la duplicité de leur manœuvre & l'adreſſe avec laquelle ils cachoient leurs vrais motifs n'ébranla pas à mes yeux la certitude de leurs preuves. Je jugeai qu'ils exerçoient dans des vues injuſtes un acte de juſtice, & tout ce que je concluois de l'art avec lequel ils enlaçoient leur victime étoit qu'un méchant étoit en proie à d'autres méchans.

CE qui m'avoit confirmé dans cette opinion, étoit celle où je vous avois vu vous-même, que J. J. n'étoit point l'auteur des écrits qui portent ſon nom. La ſeule choſe qui pût me faire bien penſer de lui étoit ces mêmes écrits dont vous m'aviez fait un ſi bel éloge, & dont j'avois ouï quelquefois parler avantageuſement par d'autres. Mais dès qu'il n'en étoit pas l'auteur, il ne me reſtoit aucune idée favorable qui pût balancer les horribles impreſſions que j'avois reçues ſur ſon compte, & il n'étoit pas étonnant qu'un homme auſſi abominable en toute choſe, fût aſſez impudent & aſſez vil pour s'attribuer les ouvrages d'autrui.

TELLES furent à-peu-près les réflexions que je fis ſur notre premier entretien, & ſur la lecture éparſe & rapide qui me déſabuſa ſur le compte de nos Meſſieurs. Je n'avois commencé cette lecture que par une eſpece de complaiſance pour l'intérêt que vous paroiſſiez y prendre. L'opinion où je continuois d'être que ces livres étoient d'un autre auteur, ne me laiſſoit guere pour leur lecture qu'un intérêt de curioſité.

JE n'allai pas loin ſans y joindre un autre motif qui répondoit mieux à vos vues. Je ne tardai pas à ſentir en liſant ces livres qu'on m'avoit trompé ſur leur contenu, & que ce qu'on m'avoit donné pour de faſtueuſes déclamations, ornées de beau langage, mais découſues & pleines de contradictions, étoient des choſes profondément pen-

ſées & formant un ſyſtême lié qui pouvoit n'être pas vrai, mais qui n'offroit rien de contradictoire. Pour juger du vrai but de ces livres, je ne m'attachai pas à éplucher çà & là quelques phraſes éparſes & ſéparées, mais me conſultant moi-même & durant ces lectures & en les achevant, j'examinois, comme vous l'aviez deſiré, dans quelles diſpoſitions d'ame elles me mettoient & me laiſſoient, jugeant, comme vous, que c'étoit le meilleur moyen de pénétrer celle où étoit l'auteur en les écrivant, & l'effet qu'il s'étoit propoſé de produire. Je n'ai pas beſoin de vous dire qu'au lieu des mauvaiſes intentions qu'on lui avoit prêtées, je n'y trouvai qu'une doctrine auſſi ſaine que ſimple, qui, ſans épicuréiſme & ſans caffardage ne tendoit qu'au bonheur du genre-humain. Je ſentis qu'un homme bien plein de ces ſentimens devoit donner peu d'importance à la fortune & aux affaires de cette vie; j'aurois craint moi-même en m'y livrant trop de tomber bien plutôt dans l'incurie & le quiétiſme, que de devenir factieux, turbulent & brouillon, comme on prétendoit qu'étoit l'auteur & qu'il vouloit rendre ſes diſciples.

S'il ne ſe fût agi que de cet auteur, j'aurois dès-lors été déſabuſé ſur le compte de J. J.: mais cette lecture en me pénétrant pour l'un de l'eſtime la plus ſincere, me laiſſoit pour l'autre dans la même ſituation qu'auparavant, puiſqu'en paroiſſant voir en eux deux hommes différens, vous m'aviez inſpiré autant de vénération pour l'un que je me ſentois d'averſion pour l'autre. La ſeule choſe qui réſultât pour moi de cette lecture, comparée à ce que nos Meſſieurs m'en avoient dit, étoit que, perſuadés que ces livres étoient de J. J., & les interprétant dans un tout autre eſprit que celui dans lequel ils étoient écrits, ils m'en avoient impoſé ſur leur contenu. Ma lecture ne fit donc qu'achever ce qu'avoit commencé notre entretien, ſavoir, de m'ôter toute l'eſtime & la confiance qui m'avoient fait livrer aux impreſſions de la ligue, mais ſans changer de ſentiment ſur l'homme qu'elle avoit diffamé. Les livres qu'on m'avoit dit être ſi dangereux n'étoient rien moins: ils inſpiroient des ſentimens tout contraires à ceux qu'on prêtoit à leur auteur: mais ſi J. J. ne l'étoit pas, de quoi ſervoient-ils à ſa juſtification? Le ſoin que vous m'aviez fait prendre étoit inutile pour me faire changer d'opinion ſur ſon compte,

& reſtant dans celle que vous m'aviez donnée que ces livres étoient l'ouvrage d'un homme d'un tout autre caractere, je ne pouvois aſſez m'étonner que juſques-là vous euſſiez été le premier & le ſeul à ſentir qu'un cerveau nourri de pareilles idées étoit inalliable avec un cœur plein de noirceurs.

J'ATTENDOIS avec empreſſement l'hiſtoire de vos obſervations, pour ſavoir à quoi m'en tenir ſur le compte de notre homme; car, déja flottant ſur le jugement que, fondé ſur tant de preuves, j'en portois auparavant, inquiet depuis notre entretien, je l'étois devenu davantage encore depuis que mes lectures m'avoient convaincu de la mauvaiſe foi de nos Meſſieurs. Ne pouvant plus les eſtimer, falloit-il donc n'eſtimer perſonne & ne trouver par-tout que des méchans? Je ſentois peu-à-peu germer en moi le deſir que J. J. n'en fût pas un. Se ſentir ſeul plein de bons ſentimens & ne trouver perſonne qui les partage, eſt un état trop cruel. On eſt alors tenté de ſe croire la dupe de ſon propre cœur, & de prendre la vertu pour une chimere.

LE récit de ce que vous aviez vu me frappa. J'y trouvai ſi peu de rapport avec les relations des autres, que, forcé d'opter pour l'excluſion, je penchois à la donner tout-à-fait à ceux pour qui j'avois déja perdu toute eſtime. La force même de leurs preuves me retenoit moins. Les ayant trouvés trompeurs en tant de choſes, je commençai de croire qu'ils pouvoient bien l'être en tout, & à me familiariſer avec l'idée qui m'avoit paru juſqu'alors ſi ridicule de J. J. innocent & perſécuté. Il falloit, il eſt vrai, ſuppoſer dans un pareil tiſſu d'impoſtures un art & des preſtiges qui me ſembloient inconcevables. Mais je trouvois encore plus d'abſurdités entaſſées dans l'obſtination de mon premier ſentiment.

AVANT néanmoins de me décider tout-à-fait, je réſolus de relire ſes écrits avec plus de ſuite & d'attention que je n'avois fait juſqu'alors. J'y avois trouvé des idées & des maximes très-paradoxes, d'autres que je n'avois pu bien entendre. J'y croyois avoir ſenti des inégalités, même des contradictions. Je n'en avois pas ſaiſi l'enſemble aſſez pour juger ſolidement d'un ſyſtême auſſi nouveau pour moi. Ces livres-là ne ſont pas comme ceux d'aujourd'hui des aggrégations

de pensées détachées, sur chacune desquelles l'esprit du lecteur puisse se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire ; elles demandent une attention suivie qui n'est pas trop du goût de notre nation. Quand on s'obstine à vouloir bien en suivre le fil, il y faut revenir avec effort & plus d'une fois. Je l'avois trouvé passionné pour la vertu, pour la liberté, pour l'ordre, mais d'une véhémence qui souvent l'entraînoit au-delà du but. En tout je sentois en lui un homme très-ardent, très-extraordinaire, mais dont le caractere & les principes ne m'étoient pas encore assez développés. Je crus qu'en méditant très-attentivement ses ouvrages, & comparant soigneusement l'auteur avec l'homme que vous m'aviez peint, je parviendrois à éclairer ces deux objets l'un par l'autre, & à m'assurer si tout étoit bien d'accord & appartenoit incontestablement au même individu. Cette question décidée me parut devoir me tirer tout-à-fait de mon irrésolution sur son compte ; & prenant un plus vif intérêt à ces recherches que je n'avois fait jusqu'alors, je me fis un devoir, à votre exemple, de parvenir, en joignant mes réflexions aux lumieres que je tenois de vous, à me délivrer enfin du doute où vous m'aviez jetté, & à juger l'accusé par moi-même après avoir jugé ses accusateurs.

Pour faire cette recherche avec plus de suite & de recueillement, j'allai passer quelques mois à la campagne, & j'y portai les écrits de J. J. autant que j'en pus faire le discernement parmi les recueils frauduleux publiés sous son nom. J'avois senti, dès ma premiere lecture, que ces écrits marchoient dans un certain ordre qu'il falloit trouver pour suivre la chaîne de leur contenu. J'avois cru voir que leur ordre étoit rétrograde à celui de cette publication, & que l'Auteur remontant de principes en principes n'avoit atteint les premiers que dans ses derniers écrits. Il falloit donc, pour marcher par synthese, commencer par ceux-ci, & c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'Emile par lequel il a fini ; les deux autres écrits qu'il a publiés depuis ne faisant plus partie de son systême, & n'étant destinés qu'à la défense personnelle de sa patrie & de son honneur.

Rousseau.

Vous ne lui attribuez donc plus ces autres livres qu'on publie journellement sous son nom, & dont on a soin de farcir les

recueils de ſes écrits pour qu'on ne puiſſe plus diſcerner les véritables ?

LE FRANÇOIS.

J'AI pu m'y tromper tant que j'en jugeai ſur la parole d'autrui. Mais après l'avoir lu moi-même, j'ai ſu bientôt à quoi m'en tenir. Après avoir ſuivi les manœuvres de nos Meſſieurs, je ſuis ſurpris, à la facilité qu'ils ont de lui attribuer des livres, qu'ils ne lui en attribuent pas davantage ; car dans la diſpoſition où ils ont mis le public à ſon égard, il ne s'imprimera plus rien de ſi plat ou de ſi puniſſable, qu'on ne s'empreſſe à croire être de lui ſi-tôt qu'ils voudront l'affirmer.

POUR moi, quand même j'ignorerois que depuis douze ans il a quitté la plume, un coup-d'œil ſur les écrits qu'ils lui prêtent me ſuffiroit pour ſentir qu'ils ne ſauroient être de l'auteur des autres : non que je me croie un juge infaillible en matiere de ſtyle; je ſais que fort peu de gens le ſont, & j'ignore juſqu'à quel point un auteur adroit peut imiter le ſtyle d'un autre, comme Boileau a imité Voiture & Balzac. Mais c'eſt ſur les choſes mêmes que je crois ne pouvoir être trompé. J'ai trouvé les écrits de J. J. pleins d'affections d'ame qui ont pénétré la mienne. J'y ai trouvé des manieres de ſentir & de voir qui le diſtinguent aiſément de tous les écrivains de ſon tems & de la plupart de ceux qui l'ont précédé : c'eſt, comme vous le diſiez, un habitant d'une autre ſphere où rien ne reſſemble à celle-ci. Son ſyſtême peut être faux ; mais en le développant il s'eſt peint lui-même au vrai d'une façon ſi caractériſtique & ſi ſûre, qu'il m'eſt impoſſible de m'y tromper. Je ne ſuis pas à la ſeconde page de ſes ſots ou malins imitateurs que je ſens la ſingerie (2) ; & combien,

---

(2) VOYEZ, par exemple, *la philoſophie de la nature*, qu'on a brûlée au Châtelet. Livre exécrable & couteau à deux tranchans, fait tout exprès pour me l'attribuer, du moins en province & chez l'étranger, pour agir en conſéquence, & propager à mes dépens la doctrine de ces Meſſieurs ſous le maſque de la mienne. Je n'ai point vu ce livre, & j'eſpere ne le verrai jamais; mais j'ai lu tout cela dans le réquiſitoire trop clairement pour pouvoir m'y tromper, & je ſuis certain qu'il ne peut y avoir aucune vraie reſſemblance entre ce livre & les miens, parce qu'il n'y en a aucune entre les ames qui les ont dictés. Notez que depuis qu'on a ſu que j'avois vu ce réquiſitoire, on a pris de nouvelles meſures pour qu'il ne me parvînt rien de pareil à l'avenir.

croyant

croyant dire comme lui, ils font loin de fentir & penfer comme lui; en le copiant même ils le dénaturent par la maniere de l'encadrer. Il eft bien aifé de contrefaire le tour de fes phrafes; ce qui eft difficile à tout autre eft de faifir fes idées & d'exprimer fes fentimens. Rien n'eft fi contraire à l'efprit philofophique de ce fiecle, dans lequel fes faux imitateurs retombent toujours.

DANS cette feconde lecture, mieux ordonnée & plus réfléchie que la premiere, fuivant de mon mieux le fil de fes méditations, j'y vis par-tout le développement de fon grand principe que la nature a fait l'homme heureux & bon, mais que la fociété le déprave & le rend miférable. L'Emile, en particulier, ce livre tant lu, fi peu entendu & fi mal apprécié, n'eft qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, deftiné à montrer comment le vice & l'erreur, étrangers à fa conftitution, s'y introduifent du dehors & l'alterent infenfiblement. Dans fes premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce preftige d'illufion qui nous donne une admiration ftupide pour les inftrumens de nos miferes, & à corriger cette eftimation trompeufe qui nous fait honorer des talens pernicieux & méprifer des vertus utiles. Par-tout il nous fait voir l'efpece humaine meilleure, plus fage & plus heureufe dans fa conftitution primitive; aveugle, miférable & méchante à mefure qu'elle s'en éloigne. Son but eft de redreffer l'erreur de nos jugemens pour retarder le progrès de nos vices, & de nous montrer que là où nous cherchons la gloire & l'éclat, nous ne trouvons en effet qu'erreurs & miferes.

MAIS la nature humaine ne rétrograde pas, & jamais on ne remonte vers les tems d'innocence & d'égalité quand une fois on s'en eft éloigné; c'eft encore un des principes fur lefquels il a le plus infifté. Ainfi fon objet ne pouvoit être de ramener les peuples nombreux, ni les grands Etats à leur premiere fimplicité, mais feulement d'arrêter, s'il étoit poffible, le progrès de ceux dont la petiteffe & la fituation les ont préfervés d'une marche auffi rapide vers la perfection de la fociété & vers la détérioration de l'efpece. Ces diftinctions méritoient d'être faites & ne l'ont point été. On s'eft obftiné à l'accufer de vouloir détruire les fciences, les arts, les théatres, les académies, & replonger l'univers dans fa premiere barbarie; & il a

toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne feroit qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, & substituer le brigandage à la corruption. Il avoit travaillé pour sa patrie & pour les petits États constitués comme elle. Si sa doctrine pouvoit être aux autres de quelque utilité, c'étoit en changeant les objets de leur estime & retardant peut-être ainsi leur décadence qu'ils accélerent par leurs fausses appréciations. Mais, malgré ces distinctions si souvent & si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, & la sottise de l'amour-propre qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avoit pour objet que les petites républiques, & l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversemens & de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux loix & aux constitutions nationales, & qui a le plus d'aversion pour les révolutions & pour les ligueurs de toute espece, qui la lui rendent bien.

En saisissant peu-à-peu ce systême par toutes ses branches dans une lecture plus réfléchie, je m'arrêtai pourtant moins d'abord à l'examen direct de cette doctrine, qu'à son rapport avec le caractere de celui dont elle portoit le nom, & sur le portrait que vous m'aviez fait de lui ; ce rapport me parut si frappant que je ne pus refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre & l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée & si calomniée, peut-il avoir tiré son modele, si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a décrite comme il se sentoit lui-même. Les préjugés dont il n'étoit pas subjugué, les passions factices dont il n'étoit pas la proie, n'offusquoient point à ses yeux comme à ceux des autres ces premiers traits si généralement oubliés ou méconnus. Ces traits si nouveaux pour nous & si vrais, une fois tracés, trouvoient bien encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse, mais jamais ils ne s'y seroient remontrés d'eux-mêmes, si l'historien de la nature n'eût commencé par ôter la rouille qui les cachoit. Une vie retirée & solitaire, un goût vif de rêverie & de contemplation, l'habitude de rentrer en soi & d'y rechercher dans le calme des passions, ces premiers traits disparus chez la multitude, pouvoient seuls les lui faire retrouver. En un mot, il falloit

qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif; & si l'auteur n'eût été tout aussi singulier que ses livres, jamais il ne les eût écrits. Mais où est-il cet homme de la nature qui vit vraiment de la vie humaine, qui comptant pour rien l'opinion d'autrui, se conduit uniquement d'après ses penchans & sa raison, sans égard à ce que le public approuve ou blâme? On le chercheroit en vain parmi nous. Tous, avec un beau vernis de paroles, tâchent en vain de donner le change sur leur vrai but; aucun ne s'y trompe, & pas un n'est la dupe des autres quoique tous parlent comme lui. Tous cherchent leur bonheur dans l'apparence, nul ne se soucie de la réalité. Tous mettent leur être dans le paroître: tous, esclaves & dupes de l'amour-propre, ne vivent point pour vivre, mais pour faire croire qu'ils ont vécu. Si vous ne m'eussiez dépeint votre J. J., j'aurois cru que l'homme naturel n'existoit plus; mais le rapport frappant de celui que vous m'avez peint avec l'auteur dont j'ai lu les livres, ne me laisseroit pas douter que l'un ne fût l'autre, quand je n'aurois nulle autre raison de le croire. Ce rapport marqué me décide, & sans m'embarrasser du J. J. de nos Messieurs, plus monstrueux encore par son éloignement de la nature que le vôtre n'est singulier pour en être resté si près, j'adopte pleinement les idées que vous m'en avez données; & si votre J. J. n'est pas tout-à-fait devenu le mien, il a l'honneur de plus d'avoir arraché mon estime sans que mon penchant ait rien fait pour lui. Je ne l'aimerai peut-être jamais, parce que cela ne dépend pas de moi: mais je l'honore parce que je veux être juste, que je le crois innocent, & que je le vois opprimé. Le tort que je lui ai fait en pensant si mal de lui, étoit l'effet d'une erreur presque invincible dont je n'ai nul reproche à faire à ma volonté. Quand l'aversion que j'eus pour lui dureroit dans toute sa force, je n'en serois pas moins disposé à l'estimer & le plaindre. Sa destinée est un exemple peut-être unique de toutes les humiliations possibles, & d'une patience presque invincible à les supporter. Enfin le souvenir de l'illusion dont je sors sur son compte, me laisse un grand préservatif contre une orgueilleuse confiance en mes lumieres, & contre la suffisance du faux savoir.

ROUSSEAU.

C'EST vraiment mettre à profit l'expérience, & rendre utile l'erreur

même que d'apprendre ainsi, de celle où l'on a pu tomber, à compter moins sur les oracles de nos jugemens, & à ne négliger jamais, quand on veut disposer arbitrairement de l'honneur & du sort d'un homme, aucun des moyens prescrits par la justice & par la raison pour constater la vérité. Si malgré toutes ces précautions, nous nous trompons encore, c'est un effet de la misere humaine, & nous n'aurons pas du moins à nous reprocher d'avoir failli par notre faute. Mais rien peut-il excuser ceux qui, rejettant obstinément & sans raison les formes les plus inviolables, & tout fiers de partager avec des Grands & des Princes, une œuvre d'iniquité, condamnent sans crainte un accusé, & disposent en maîtres de sa destinée & de sa réputation, uniquement parce qu'ils aiment à le trouver coupable, & qu'il leur plaît de voir la justice & l'évidence où la fraude & l'imposture sauteroient à des yeux non prévenus.

Je n'aurai point un pareil reproche à me faire à l'égard de J. J., & si je m'abuse en le jugeant innocent, ce n'est du moins qu'après avoir pris toutes les mesures qui étoient en ma puissance pour me garantir de l'erreur. Vous n'en pouvez pas tout-à-fait dire autant encore, puisque vous ne l'avez ni vu ni étudié par vous-même, & qu'au milieu de tant de prestiges, d'illusions, de préjugés, de mensonges & de faux témoignages, ce soit, selon moi, le seul moyen sûr de le connoître. Ce moyen en amene un autre non moins indispensable, & qui devroit être le premier, s'il étoit permis de suivre ici l'ordre naturel; c'est la discussion contradictoire des faits par les parties elles-mêmes, en sorte que les accusateurs & l'accusé soient mis en confrontation, & qu'on l'entende dans ses réponses. L'effroi que cette forme si sacrée paroît faire au premiers, & leur obstination à s'y refuser, font contr'eux, je l'avoue, un préjugé très-fort, très-raisonnable, & qui suffiroit seul pour leur condamnation, si la foule & la force de leurs preuves si frappantes, si éblouissantes, n'arrêtoit en quelque sorte l'effet de ce refus. On ne conçoit pas ce que l'accusé peut répondre; mais enfin jusqu'à ce qu'il ait donné ou refusé ses réponses, nul n'a droit de prononcer pour lui qu'il n'a rien à répondre, ni, se supposant parfaitement instruit de ce qu'il peut ou ne peut pas dire, de le tenir ou pour convaincu tant qu'il ne l'a pas été, ou pour tout-à-fait justifié, tant qu'il n'a pas confondu ses accusateurs.

Voila, Monſieur, ce qui manque encore à la certitude de nos jugemens ſur cette affaire. Hommes & ſujets à l'erreur, nous pouvons nous tromper en jugeant innocent un coupable, comme en jugeant coupable un innocent. La premiere erreur ſemble, il eſt vrai, plus excuſable; mais peut-on l'être dans une erreur qui peut nuire, & dont on s'eſt pu garantir? Non, tant qu'il reſte un moyen poſſible d'éclaircir la vérité, & qu'on le néglige, l'erreur n'eſt point involontaire, & doit être imputée à celui qui veut y reſter. Si donc vous prenez aſſez d'intérêt aux livres que vous avez lus pour vouloir vous décider ſur l'auteur, & ſi vous haïſſez aſſez l'injuſtice pour vouloir réparer celle que d'une façon ſi cruelle vous avez pu commettre à ſon égard, je vous propoſe premiérement de voir l'homme; venez, je vous introduirai chez lui ſans peine. Il eſt déja prévenu: je lui ai dit tout ce que j'ai pu dire à votre égard ſans bleſſer mes engagemens. Il ſait d'avance que ſi jamais vous vous préſentez à ſa porte, ce ſera pour le connoître, & non pas pour le tromper. Après avoir refuſé de le voir tant que vous l'avez jugé comme a fait tout le monde, votre premiere viſite ſera pour lui la conſolante preuve que vous ne déſeſpérez plus de lui devoir votre eſtime & d'avoir des torts à réparer envers lui.

Si-tot que, ceſſant de le voir par les yeux de vos Meſſieurs, vous le verrez par les vôtres, je ne doute point que vos jugemens ne confirment les miens, & que retrouvant en lui l'auteur de ſes livres, vous ne reſtiez perſuadé comme moi, qu'il eſt l'homme de la nature, & point du tout le monſtre qu'on vous a peint ſous ſon nom. Mais enfin pouvant nous abuſer l'un & l'autre dans des jugemens deſtitués de preuves poſitives & régulieres, il nous reſtera toujours une juſte crainte fondée ſur la poſſibilité d'être dans l'erreur, & ſur la difficulté d'expliquer d'une maniere ſatisfaiſante, les faits allégués contre lui. Un pas ſeul alors nous reſte à faire pour conſtater la vérité, pour lui rendre hommage & la manifeſter à tous les yeux: c'eſt de nous réunir pour forcer enfin vos Meſſieurs à s'expliquer hautement en ſa préſence, & à confondre un coupable auſſi impudent, ou du moins à nous dégager du ſecret qu'ils ont exigé de nous, en nous permettant de le confondre nous-mêmes. Une inſtance auſſi légitime ſera le premier pas. . . .

Le François.

Arrêtez. . . . . je frémis ſeulement à vous entendre. Je vous ai

fait sans détour l'aveu que j'ai cru devoir à la justice & à la vérité. Je veux être juste, mais sans témérité : je ne veux point me perdre inutilement sans sauver l'innocent auquel je me sacrifie ; & c'est ce que je ferois en suivant votre conseil ; c'est ce que vous feriez vous-même en voulant le pratiquer. Apprenez ce que je puis & veux faire, & n'attendez de moi rien au-delà.

Vous prétendez que je dois aller voir J. J. pour vérifier par mes yeux ce que vous m'en avez dit, & ce que j'infere moi-même de la lecture de ses écrits. Cette confirmation m'est superflue ; & sans y recourir, je sais d'avance à quoi m'en tenir sur ce point. Il est singulier que je sois maintenant plus décidé que vous sur les sentimens que vous avez eu tant de peine à me faire adopter ; mais cela est pourtant fondé en raison. Vous insistez encore sur la force des preuves alléguées contre lui par nos Messieurs. Cette force est désormais nulle pour moi, qui en ai démêlé tout l'artifice depuis que j'y ai regardé de plus près. J'ai là-dessus tant de faits que vous ignorez ; j'ai lu si clairement dans les cœurs avec la plus vive inquiétude sur ce que peut dire l'accusé, le desir le plus ardent de lui ôter tout moyen de se défendre ; j'ai vu tant de concert, de soin, d'activité, de chaleur dans les mesures prises pour cet effet, que des preuves administrées de cette maniere, par des gens si passionnés ; perdent toute autorité dans mon esprit vis-à-vis de vos observations. Le Public est trompé, je le vois, je le sais ; mais il se plaît à l'être, & n'aimeroit pas à se voir désabuser. J'ai moi-même été dans ce cas, & ne m'en suis pas tiré sans peine. Nos Messieurs avoient ma confiance, parce qu'ils flattoient le penchant qu'ils m'avoient donné, mais jamais ils n'ont eu pleinement mon estime ; & quand je vous vantois leurs vertus, je n'ai pu me résoudre à les imiter. Je n'ai voulu jamais approcher de leur proie pour la cajoler, la tromper, la circonvenir à leur exemple, & la même répugnance que je voyois dans votre cœur étoit dans le mien quand je cherchois à la combattre. J'approuvois leurs manœuvres, sans vouloir les adopter ; leur fausseté qu'ils appelloient bienveillance ne pouvoit me séduire, parce qu'au lieu de cette bienveillance dont ils se vantoient, je ne sentois pour celui qui en étoit l'objet qu'antipathie, répugnance, aversion. J'étois bien aise de les voir nourrir pour lui une sorte d'affection méprisante & dérisoire qui avoit tous les effets de la plus mortelle haine : mais

je ne pouvois ainsi me donner le change à moi-même, & ils me l'avoient rendu si odieux, que je le haïssois de tout mon cœur sans feinte & tout à découvert. J'aurois craint d'approcher de lui, comme d'un monstre effroyable, & j'aimois mieux n'avoir pas le plaisir de lui nuire pour n'avoir pas l'horreur de le voir.

En me ramenant par degrès à la raison, vous m'avez inspiré autant d'estime pour sa patience & sa douceur, que de compassion pour ses infortunes. Ses livres ont achevé l'ouvrage que vous aviez commencé. J'ai senti en les lisant quelle passion donnoit tant d'énergie à son ame & de véhémence à sa diction. Ce n'est pas une explosion passagere, c'est un sentiment dominant & permanent qui peut se soutenir ainsi durant dix ans, & produire douze volumes toujours pleins du même zele, toujours arrachés par la même persuasion. Oui, je le sens & le soutiens comme vous, dès qu'il est auteur des écrits qui portent son nom, il ne peut avoir que le cœur d'un homme de bien.

Cette lecture attentive & réfléchie a pleinement achevé dans mon esprit la révolution que vous aviez commencée. C'est en faisant cette lecture avec le soin qu'elle exige, que j'ai senti toute la malignité, toute la détestable adresse de ses amers commentateurs. Dans tout ce que je lisois de l'original, je sentois la sincérité, la droiture d'une ame haute & fiere, mais franche & sans fiel, qui se montre sans précaution, sans crainte, qui censure à découvert, qui loue sans réticence, & qui n'a point de sentiment à cacher. Au contraire, tout ce que je lisois dans les réponses montroit une brutalité féroce, ou une politesse insidieuse, traîtresse, & couvroit du miel des éloges le fiel de la satyre & le poison de la calomnie. Qu'on lise avec soin la lettre honnête, mais franche, à M. d'A***. sur les spectacles, & qu'on la compare avec la réponse de celui-ci; cette réponse si soigneusement mesurée, si pleine de circonspection affectée, de complimens aigre-doux, si propre à faire penser le mal en feignant de ne pas le dire; qu'on cherche ensuite sur ces lectures à découvrir lequel des deux Auteurs est le méchant. Croyez-vous qu'il se trouve dans l'univers un mortel assez impudent pour dire que c'est Jean-Jacques?

Cette différence s'annonce dès l'abord par leurs épigraphes. Celle

de votre ami, tirée de l'Enéide, eſt une priere au Ciel de garantir les bons d'une erreur ſi funeſte, & de la laiſſer aux ennemis. Voici celle de M. d'A***. tirée de La Fontaine :

Quittez-moi votre ſerpe, inſtrument de dommage.

L'un ne ſonge qu'à prévenir un mal ; l'autre dès l'abord oublie la queſtion pour ne ſonger qu'à nuire à ſon adverſaire, & dans l'examen de l'utilité des théatres adreſſe très-à-propos à J. J. ce même vers que dans La Fontaine le ſerpent adreſſe à l'homme.

Ah ſubtil & ruſé d'A***, ſi vous n'avez pas une ſerpe, inſtrument très-utile, quoi qu'en diſe le ſerpent, vous avez en revanche un ſtilet bien affilé, qui n'eſt gueres, ſur-tout dans vos mains, un outil de bienfaiſance.

Vous voyez que je ſuis plus avancé que vous dans votre propre recherche, puiſqu'il vous reſte à cet égard des ſcrupules que je n'ai plus. Non, Monſieur, je n'ai pas même beſoin de voir J. J. pour ſavoir à quoi m'en tenir ſur ſon compte. J'ai vu de trop près les manœuvres dont il eſt la victime, pour laiſſer dans mon eſprit la moindre autorité à tout ce qui peut en réſulter. Ce qu'il étoit aux yeux du public lors de la publication de ſon premier ouvrage, il le redevient aux miens, parce que le preſtige de tout ce qu'on a fait dès-lors pour le défigurer eſt détruit, & que je ne vois plus dans toutes les preuves qui vous frappent encore que fraude, menſonge, illuſion.

Vous demandiez s'il exiſtoit un complot. Oui, ſans doute, il en exiſte un, & tel qu'il n'y en eut & n'y en aura jamais de ſemblable. Cela n'étoit-il pas clair, dès l'année du décret, par la bruſque & incroyable ſortie de tous les imprimés, de tous les journaux, de toutes les gazettes, de toutes les brochures contre cet infortuné ; ce décret fut le tocſin de toutes ſes fureurs. Pouvez-vous croire que les Auteurs de tout cela, quelque jaloux, quelque méchans, quelque vils qu'ils puiſſent être, ſe fuſſent ainſi déchaînés de concert en loups enragés contre un homme alors & dès-lors en proie aux plus cruelles adverſités ? Pouvez-vous croire qu'on eût inſolemment farci les recueils de ſes propres écrits de tous ces noirs libelles, ſi ceux qui les écrivoient & ceux qui les employoient n'euſſent été inſpirés par cette

ligue

ligue qui, depuis long-tems graduoit ſa marche en ſilence, & prit alors en public ſon premier eſſor. La lecture des écrits de J. J. m'a fait faire en même tems celle de ces vénimeuſes productions qu'on a pris grand ſoin d'y mêler. Si j'avois fait plutôt ces lectures, j'aurois compris dès-lors tout le reſte. Cela n'eſt pas difficile à qui peut les parcourir de ſang-froid. Les ligueurs eux-mêmes l'ont ſenti, & bientôt-ils ont pris une autre méthode qui leur a beaucoup mieux réuſſi. C'eſt de n'attaquer J. J. en public qu'à mots couverts, & le plus ſouvent ſans nommer ni lui, ni ſes livres; mais de faire en ſorte que l'application de ce qu'on en diroit fût ſi claire que chacun la fît ſur le champ. Depuis dix ans que l'on ſuit cette méthode, elle a produit plus d'effet que des outrages trop groſſiers qui, par cela ſeul, peuvent déplaire au public ou lui devenir ſuſpects. C'eſt dans les entretiens particuliers, dans les cercles, dans les petits comités ſecrets, dans tous ces petits tribunaux littéraires dont les femmes ſont les préſidens, que s'affilent les poignards dont on le crible ſous le manteau.

On ne conçoit pas comment la diffamation d'un particulier ſans emploi, ſans projet, ſans parti, ſans crédit, a pu faire une affaire auſſi importante & auſſi univerſelle. On conçoit beaucoup moins comment une pareille entrepriſe a pu paroître aſſez belle pour que tous les rangs ſans exception ſe ſoient empreſſés d'y concourir *per fas & nefas*, comme à l'œuvre la plus glorieuſe. Si les auteurs de cet étonnant complot, ſi les chefs qui en ont pris la direction avoient mis à quelque honorable entrepriſe la moitié des ſoins, des peines, du travail, du tems, de la dépenſe qu'ils ont prodiguée à l'exécution de ce beau projet, ils auroient pu ſe couronner d'une gloire immortelle à beaucoup moins de frais (3), qu'il ne leur en a coûté pour accomplir cette œuvre de ténebres dont il ne peut réſulter pour eux ni bien, ni honneur, mais ſeulement le plaiſir d'aſſouvir en ſecret la plus lâche de toutes les paſſions, & dont encore la pa-

(3) On me reprochera, j'en ſuis très-ſûr, de me donner une importance prodigieuſe. Ah ſi je n'en avois pas plus aux yeux d'autrui qu'aux miens, que mon ſort ſeroit moins à plaindre!

tience & la douceur de leur victime ne les laissera jamais jouir pleinement.

Il est impossible que vous ayez une juste idée de la position de votre J. J. ni de la maniere dont il est enlacé. Tout est si bien concerté à son égard, qu'un Ange descendroit du Ciel pour le défendre sans pouvoir y parvenir. Le complot dont il est le sujet n'est pas de ces impostures jettées au hasard qui font un effet rapide, mais passager, & qu'un instant découvre & détruit. C'est, comme il l'a senti lui-même, un projet médité de longue main, dont l'exécution lente & graduée ne s'opere qu'avec autant de précaution que de méthode, effaçant à mesure qu'elle avance & les traces des routes qu'elle a suivies & les vestiges de la vérité qu'elle a fait disparoître. Pouvez-vous croire qu'évitant avec tant de soin toute espece d'explication, les auteurs & les chefs de ce complot négligent de détruire & dénaturer tout ce qui pourroit un jour servir à les confondre, & depuis plus de quinze ans qu'il est en pleine exécution, n'ont-ils pas eu tout le tems qu'il leur falloit pour y réussir? Plus ils avancent dans l'avenir, plus il leur est facile d'oblitérer le passé, ou de lui donner la tournure qui leur convient. Le moment doit venir où tous les témoignages étant à leur disposition, ils pourroient sans risque lever le voile impénétrable qu'ils ont mis sur les yeux de leur victime. Qui sait si ce moment n'est pas déja venu? Si par les mesures qu'ils ont eu tout le tems de prendre, ils ne pourroient pas dès-à-présent s'exposer à des confrontations qui confondroient l'innocence & feroient triompher l'imposture? Peut-être ne les évitent-ils encore que pour ne pas paroître changer de maximes, &, si vous voulez, par un reste de crainte attachée au mensonge de n'avoir jamais assez tout prévu. Je vous le répete, ils ont travaillé sans relâche à disposer toutes choses pour n'avoir rien à craindre d'une discussion réguliere, si jamais ils étoient forcés d'y acquiescer, & il me paroît qu'ils ont eu tout le tems & tous les moyens de mettre le succès de leur entreprise à l'abri de tout événement imprévu. Eh quelles seroient désormais les ressources de J. J. & de ses défenseurs, s'il s'en osoit présenter? Où trouveroit-il des Juges qui ne fussent pas du complot, des témoins qui ne fussent pas subornés, des conseils fideles qui ne l'égarassent pas? Seul contre toute une génération liguée, d'où récla-

meroit-il la vérité que le mensonge ne répondît à sa place? Quelle protection, quel appui trouveroit-il pour résister à cette conspiration générale? Existe-t-il, peut-il même exister parmi les gens en place, un seul homme assez integre pour se condamner lui-même, assez courageux pour oser défendre un opprimé dévoué depuis si long-tems à la haine publique, assez généreux pour s'animer d'un pareil zele sans autre intérêt que celui de l'équité? Soyez sûr que quelque crédit, quelque autorité que pût avoir celui qui oseroit élever la voix en sa faveur & réclamer pour lui les premieres loix de la justice, il se perdroit sans sauver son client, & que toute la ligue réunie contre ce protecteur téméraire, commençant par l'écarter de maniere ou d'autre, finiroit par tenir, comme auparavant, sa victime à sa merci. Rien ne peut plus la soustraire à sa destinée, & tout ce que peut faire un homme sage qui s'intéresse à son sort, est de rechercher en silence les vestiges de la vérité pour diriger son propre jugement, mais jamais pour le faire adopter par la multitude, incapable de renoncer par raison au parti que la passion lui a fait prendre.

Pour moi, je veux vous faire ici ma confession sans détour. Je crois J. J. innocent & vertueux, & cette croyance est telle au fond de mon ame, qu'elle n'a pas besoin d'autre confirmation. Bien persuadé de son innocence, je n'aurai jamais l'indignité de parler là-dessus contre ma pensée, ni de joindre contre lui ma voix à la voix publique, comme j'ai fait jusqu'ici dans une autre opinion. Mais ne vous attendez pas non plus que j'aille étourdiment me porter à découvert pour son défenseur, & forcer ses délateurs à quitter leur masque pour l'accuser hautement en face. Je ferois en cela une démarche aussi imprudente qu'inutile, à laquelle je ne veux point m'exposer. J'ai un état, des amis à conserver, une famille à soutenir, des patrons à ménager. Je ne veux point faire ici le Dom Quichotte, & lutter contre les puissances pour faire un moment parler de moi, & me perdre pour le reste de ma vie. Si je puis réparer mes torts envers l'infortuné J. J., & lui être utile sans m'exposer, à la bonne heure, je le ferai de tout mon cœur. Mais si vous attendez de moi quelque démarche d'éclat, qui me compromette & m'expose au blâme des miens, détrompez-vous, je n'irai jamais jusques-là. Vous ne pouvez vous-même aller plus loin que vous

n'avez fait, ſans manquer à votre parole, & me mettre avec vous dans un embarras dont nous ne ſortirions ni l'un ni l'autre auſſi aiſément que vous l'avez préſumé.

ROUSSEAU.

RASSUREZ-VOUS, je vous prie, je veux bien plutôt me conformer moi-même à vos réſolutions, que d'exiger de vous rien qui vous déplaiſe. Dans la démarche que j'aurois deſiré de faire, j'avois plus pour objet notre entiere & commune ſatisfaction, que de ramener ni le Public ni vos Meſſieurs aux ſentimens de la juſtice & au chemin de la vérité. Quoiqu'intérieurement auſſi perſuadé que vous de l'innocence de J. J., je n'en ſuis pas réguliérement convaincu, puiſque n'ayant pu l'inſtruire des choſes qu'on lui impute, je n'ai pu ni le confondre par ſon ſilence, ni l'abſoudre par ſes réponſes. A cet égard je me tiens au jugement immédiat que j'ai porté ſur l'homme, ſans prononcer ſur les faits qui combattent ce jugement, puiſqu'ils manquent du caractere qui peut ſeul les conſtater ou les détruire à mes yeux. Je n'ai pas aſſez de confiance en mes propres lumieres pour croire qu'elles ne peuvent me tromper ; & je reſterois peut-être encore ici dans le doute, ſi le plus légitime & le plus fort des préjugés ne venoit à l'appui de mes propres remarques, & ne me montroit le menſonge du côté qui ſe refuſe à l'épreuve de la vérité. Loin de craindre une diſcuſſion contradictoire, J. J. n'a ceſſé de la rechercher, de provoquer à grands cris ſes accuſateurs, & de dire hautement ce qu'il avoit à dire. Eux, au contraire, ont toujours eſquivé, fait le plongeon, parlé toujours entr'eux à voix baſſe, lui cachant avec le plus grand ſoin leurs accuſations, leurs témoins, leurs preuves, ſur-tout leurs perſonnes, & fuyant avec le plus évident effroi toute eſpece de confrontation. Donc ils ont de fortes raiſons pour la craindre, celles qu'ils alleguent pour cela étant ineptes au point d'être même outrageantes pour ceux qu'ils en veulent payer, & qui, je ne ſais comment, ne laiſſent pas de s'en contenter : mais pour moi je ne m'en contenterai jamais, & dès-là toutes leurs preuves clandeſtines ſont ſans autorité ſur moi. Vous voilà dans le même cas où je ſuis, mais avec un moindre degré de certitude ſur l'innocence de l'accuſé, puiſque ne l'ayant point examiné par vos propres yeux, vous ne jugez de lui que par ſes écrits & ſur mon témoignage. Donc vos ſcrupules devroient être plus grands que les miens, ſi les manœuvres de ſes

perfécuteurs que vous avez mieux fuivies, ne faifoient pour vous une efpece de compenfation. Dans cette pofition, j'ai penfé que ce que nous avions de mieux à faire pour nous affurer de la vérité, étoit de la mettre à fa derniere & plus sûre épreuve, celle précifément qu'éludent fi foigneufement vos Meffieurs. Il me fembloit que fans trop nous compromettre nous aurions pu leur dire : » Nous ne faurions approuver » qu'aux dépens de la juftice & de la fûreté publique, vous faffiez » à un fcélérat une grace tacite qu'il n'accepte point, & qu'il dit » n'être qu'une horrible barbarie que vous couvrez d'un beau nom. » Quand cette grace en feroit réellement une, étant faite par force » elle change de nature ; au lieu d'être un bienfait elle devient un » cruel outrage, & rien n'eft plus injufte & plus tyrannique que de » forcer un homme à nous être obligé malgré lui. C'eft fans doute » un des crimes de J. J. de n'avoir, au lieu de la reconnoiffance qu'il » vous doit, qu'un dédain plus que méprifant pour vous & pour vos » manœuvres. Cette impudence de fa part mérite en particulier une » punition fortable, & cette punition que vous lui devez & à vous- » mêmes eft de le confondre, afin que forcé de reconnoître enfin » votre indulgence, il ne jette plus des nuages fur les motifs qui » vous font agir. Que la confufion d'un hypocrite auffi arrogant foit, » fi vous voulez, fa feule peine, mais qu'il la fente pour l'édification, » pour la fûreté publique & pour l'honneur de la génération préfente » qu'il paroît dédaigner fi fort. Alors feulement on pourra, fans rifque, » le laiffer errer parmi nous avec honte, quand il fera bien authen- » tiquement convaincu & démafqué. Jufques à quand fouffrirez-vous » cet odieux fcandale qu'avec la fécurité de l'innocence le crime ofe » infolemment provoquer la vertu qui gauchit devant lui & fe cache » dans l'obfcurité ? C'eft lui qu'il faut réduire à cet indigne filence » que vous gardez lui préfent : fans quoi l'avenir ne voudra jamais » croire que celui qui fe montre feul & fans crainte eft le coupable, » & que celui qui, bien efcorté n'ofe l'attendre, eft l'innocent ».

En leur parlant ainfi nous les aurions forcés à s'expliquer ouvertement, ou à convenir tacitement de leur impofture, & par la difcuffion contradictoire des faits, nous aurions pu porter un jugement certain fur les accufateurs & fur l'accufé, & prononcer définitivement entr'eux & lui. Vous dites que les juges & les témoins étant tous

dans la ligue auroient rendu la prévarication très-facile à exécuter, très-difficile à découvrir, & cela doit être : mais il n'eſt pas impoſſible auſſi que l'accuſé n'eût trouvé quelque réponſe imprévue & péremptoire qui eût démonté toutes leurs batteries & manifeſté le complot. Tout eſt contre lui, je le ſais, le pouvoir, la ruſe, l'argent, l'intrigue, le tems, les préjugés, ſon ineptie, ſes diſtractions, ſon défaut de mémoire, ſon embarras de s'énoncer, tout enfin, hors l'innocence & la vérité qui ſeules lui ont donné l'aſſurance de rechercher, de demander, de provoquer avec ardeur ces explications qu'il auroit tant de raiſons de craindre ſi ſa conſcience dépoſoit contre lui. Mais ſes deſirs attiédis ne ſont plus animés, ni par l'eſpoir d'un ſuccès qu'il ne peut plus attendre que d'un miracle, ni par l'idée d'une réparation qui pût flatter ſon cœur. Mettez-vous un moment à ſa place, & ſentez ce qu'il doit penſer de la génération préſente & de ſa conduite à ſon égard. Après le plaiſir qu'elle a pris à le diffamer en le cajolant, quel cas pourroit-il faire du retour de ſon eſtime, & de quel prix pourroient être à ſes yeux les careſſes ſinceres des mêmes gens qui lui en prodiguerent de ſi fauſſes avec des cœurs pleins d'averſion pour lui ? Leur duplicité, leur trahiſon, leur perfidie ont-elles pu lui laiſſer pour eux le moindre ſentimenr favorable, & ne feroit-il pas plus indigné que flatté de s'en voir fêté ſincérement avec les mêmes démonſtrations qu'ils employerent ſi long-tems en dériſion à faire de lui le jouet de la canaille.

Non, Monſieur, quand ſes contemporains, auſſi repentans & vrais qu'ils ont été juſqu'ici faux & cruels à ſon égard, reviendroient enfin de leur erreur ou plutôt de leur haine, & que réparant leur longue injuſtice, ils tâcheroient à force d'honneurs de lui faire oublier leurs outrages, pourroit-il oublier la baſſeſſe & l'indignité de leur conduite, pourroit-il ceſſer de ſe dire que quand même il eût été le ſcélérat qu'ils ſe plaiſent à voir en lui, leur maniere de procéder avec ce prétendu ſcélérat, moins inique, n'en ſeroit que plus abjecte, & que s'avilir autour d'un monſtre à tant de maneges inſidieux étoit ſe mettre ſoi-même au-deſſous de lui ? Non, il n'eſt plus au pouvoir de ſes contemporains de lui ôter le dédain qu'ils ont tant pris de peine à lui inſpirer. Devenu même inſenſible à leurs inſultes, comment pourroit-il être touché de leurs éloges ? Comment pourroit-il

agréer le retour tardif & forcé de leur eſtime, ne pouvant plus lui-même en avoir pour eux? Non, ce retour de la part d'un public ſi mépriſable ne pourroit plus lui donner aucun plaiſir, ni lui rendre aucun honneur. Il en ſeroit plus importuné ſans en être plus ſatisfait. Ainſi l'explication juridique & déciſive qu'il n'a pu jamais obtenir & qu'il a ceſſé de deſirer, étoit plus pour nous que pour lui. Elle ne pourroit plus, même avec la plus éclatante juſtification, jetter aucune véritable douceur dans ſa vieilleſſe. Il eſt déſormais trop étranger ici-bas pour prendre à ce qui s'y fait aucun intérêt qui lui ſoit perſonnel. N'ayant plus de ſuffiſante raiſon pour agir, il reſte tranquille, en attendant avec la mort la fin de ſes peines, & ne voit plus qu'avec indifférence le ſort du peu de jours qui lui reſtent à paſſer ſur la terre.

Quelque conſolation néanmoins eſt encore à ſa portée: je conſacre ma vie à la lui donner, & je vous exhorte d'y concourir. Nous ne ſommes entrés ni l'un ni l'autre dans les ſecrets de la ligue dont il eſt l'objet; nous n'avons point partagé la fauſſeté de ceux qui la compoſent: nous n'avons point cherché à le ſurprendre par des careſſes perfides. Tant que vous l'avez haï vous l'avez fui, & moi je ne l'ai recherché que dans l'eſpoir de le trouver digne de mon amitié; & l'épreuve néceſſaire pour porter un jugement éclairé ſur ſon compte, ayant été long-tems autant recherchée par lui qu'écartée par vos Meſſieurs, forme un préjugé qui ſupplée autant qu'il ſe peut à cette épreuve, & confirme ce que j'ai penſé de lui après un examen auſſi long qu'impartial. Il m'a dit cent fois qu'il ſe ſeroit conſolé de l'injuſtice publique, s'il eût trouvé un ſeul cœur d'homme qui s'ouvrît au ſien, qui ſentît ſes peines & qui les plaignît; l'eſtime franche & pleine d'un ſeul l'eût dédommagé du mépris de tous les autres. Je puis lui donner ce dédommagement & je le lui voue. Si vous vous joignez à moi pour cette bonne œuvre, nous pouvons lui rendre dans ſes vieux jours la douceur d'une ſociété véritable qu'il a perdue depuis ſi long-tems & qu'il n'eſpéroit plus retrouver ici-bas. Laiſſons le public dans l'erreur où il ſe complait & dont il eſt digne, & montrons ſeulement à celui qui en eſt la victime que nous ne la partageons pas. Il ne s'y trompe déja plus à mon égard, il ne s'y trompera point au vôtre, & ſi vous venez à lui avec les ſentimens qui lui

ſont dûs, vous le trouverez prêt à vous les rendre. Les nôtres lui ſeront d'autant plus ſenſibles qu'il ne les attendoit plus de perſonne, & avec le cœur que je lui connois, il n'avoit pas beſoin d'une ſi longue privation pour lui en faire ſentir le prix. Que ſes perſécuteurs continuent de triompher, il verra leur proſpérité ſans peine : le deſir de la vengeance ne le tourmenta jamais. Au milieu de tous leurs ſuccès il les plaint encore, & les croit bien plus malheureux que lui. En effet, quand la triſte jouiſſance des maux qu'ils lui ont faits pourroit remplir leurs cœurs d'un contentement véritable, peut-elle jamais les garantir de la crainte d'être un jour découverts & démaſqués ? Tant de ſoins qu'ils ſe donnent, tant de meſures qu'ils prennent ſans relâche depuis tant d'années, ne marquent-elles pas la frayeur de n'en avoir jamais pris aſſez ? Ils ont beau renfermer la vérité dans de triples murs de menſonges & d'impoſtures qu'ils renforcent continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échape par quelque fiſſure. L'immenſe édifice de ténebres qu'ils ont élevé autour de lui ne ſuffit pas pour les raſſurer. Tant qu'il vit, un accident imprévu peut lui dévoiler leur myſtere & les expoſer à ſe voir confondus. Sa mort même, loin de les tranquilliſer, doit augmenter leurs alarmes. Qui ſait s'il n'a point trouvé quelque confident diſcret qui, lorſque l'animoſité du public ceſſera d'être attiſée par la préſence du condamné, ſaiſira, pour ſe faire écouter, le moment où les yeux commenceront à s'ouvrir ? Qui ſait ſi quelque dépoſitaire fidele ne produira pas en tems & lieu de telles preuves de ſon innocence que le public, forcé de s'y rendre, ſente & déplore ſa longue erreur ? Qui ſait ſi dans le nombre infini de leurs complices, il ne s'en trouvera pas quelqu'un que le repentir, que le remords faſſe parler ? On a beau prévoir ou arranger toutes les combinaiſons imaginables, on craint toujours qu'il n'en reſte quelqu'une qu'on n'a pas prévue, & qui faſſe découvrir la vérité quand on y penſera le moins. La prévoyance a beau travailler, la crainte eſt encore plus active, & les auteurs d'un pareil projet ont, ſans y penſer, ſacrifié à leur haine le repos du reſte de leurs jours.

Si leurs accuſations étoient véritables & que J. J. fût tel qu'ils l'ont peint, l'ayant une fois démaſqué pour l'acquit de leur conſcience

ſcience & dépoſé leur ſecret chez ceux qui doivent veiller à l'ordre public, ils ſe repoſeroient ſur eux du reſte, ceſſeroient de s'occuper du coupable & ne penſeroient plus à lui. Mais l'œil inquiet & vigilant qu'ils ont ſans ceſſe attaché ſur lui, les émiſſaires dont ils l'entourent, les meſures qu'ils ne ceſſent de prendre pour lui fermer toute voie à toute explication, pour qu'il ne puiſſe leur échaper en aucune ſorte, décelent avec leurs alarmes la cauſe qui les entretient & les perpétue : elles ne peuvent plus ceſſer quoi qu'ils faſſent ; vivant ou mort il les inquiétera toujours, & s'il aimoit la vengeance, il en auroit une bien aſſurée dans la frayeur dont, malgré tant de précautions entaſſées, ils ne ceſſeront plus d'être agités.

Voila le contrepoids de leurs ſuccès & de toutes leurs proſpérités. Ils ont employé toutes les reſſources de leur art pour faire de lui le plus malheureux des êtres ; à force d'ajouter moyens ſur moyens ils les ont tous épuiſés, & loin de parvenir à leurs fins, ils ont produit l'effet contraire. Ils ont fait trouver à J. J. des reſſources en lui-même qu'il ne connoîtroit pas ſans eux. Après lui avoir fait le pis qu'ils pouvoient lui faire, ils l'ont mis en état de n'avoir plus rien à craindre ni d'eux, ni de perſonne, & de voir avec la plus profonde indifférence tous les événemens humains. Il n'y a point d'atteinte ſenſible à ſon ame qu'ils ne lui aient portée ; mais en lui faiſant tout le mal qu'ils lui pouvoient faire, ils l'ont forcé de ſe réfugier dans des aſyles où il n'eſt plus en leur pouvoir de pénétrer. Il peut maintenant les défier & ſe moquer de leur impuiſſance. Hors d'état de le rendre plus malheureux, ils le deviennent chaque jour davantage, en voyant que tant d'efforts n'ont abouti qu'à empirer leur ſituation & adoucir la ſienne. Leur rage devenue impuiſſante n'a fait que s'irriter en voulant s'aſſouvir.

Au reſte, il ne doute point que malgré tant d'efforts, le tems ne leve enfin le voile de l'impoſture, & ne découvre ſon innocence. La certitude qu'un jour on ſentira le prix de ſa patience, contribue à la ſoutenir ; & en lui tout ôtant, ſes perſécuteurs n'ont pu lui ôter la confiance & l'eſpoir. « Si ma mémoire devoit, dit-il, s'éteindre avec moi, je » me conſolerois d'avoir été ſi mal connu des hommes dont je ſerois » bientôt oublié ; mais puiſque mon exiſtence doit être connue après

» moi par mes livres, & bien plus par mes malheurs, je ne me trouve » point, je l'avoue, assez de résignation pour penser sans impatience, » moi qui me sens meilleur & plus juste qu'aucun homme qui me soit » connu, qu'on ne se souviendra de moi que comme d'un monstre, & » que mes écrits où le cœur qui les dicta est empreint à chaque page, » passeront pour les déclamations d'un tartuffe qui ne cherchoit qu'à » tromper le Public. Qu'auront donc servi mon courage & mon zele, » si leurs monumens, loin d'être utiles aux bons (4), ne sont qu'aigrir & fomenter l'animosité des méchans, si tout ce que l'amour de la » vertu m'a fait dire sans crainte & sans intérêt, ne fait à l'avenir, » comme aujourd'hui, qu'exciter contre moi la prévention & la haine, » & ne produit jamais aucun bien; si, au lieu des bénédictions qui » m'étoient dues, mon nom, que tout devoit rendre honorable, n'est » prononcé dans l'avenir qu'avec imprécation! Non, je ne supporterois jamais une si cruelle idée; elle absorberoit tout ce qui m'est resté » de courage & de constance. Je consentirois sans peine à ne point » exister dans la mémoire des hommes, mais je ne puis consentir, je » l'avoue, à y rester diffamé: non, le Ciel ne le permettra point; & » dans quelqu'état que m'ait réduit la destinée, je ne désespérerai jamais de la Providence, sachant bien qu'elle choisit son heure & non » pas la nôtre, & qu'elle aime à frapper son coup au moment qu'on ne » l'attend plus. Ce n'est pas que je donne encore aucune importance, & » sur-tout par rapport à moi, au peu de jours qui me restent à vivre, » quand même j'y pourrois voir renaître pour moi toutes les douceurs » dont on a pris peine à tarir le cours. J'ai trop connu la misere des prospérités humaines pour être sensible à mon âge à leur tardif & vain » retour; & quelque peu croyable qu'il soit, il leur seroit encore plus » aisé de revenir, qu'à moi d'en reprendre le goût. Je n'espere plus, » & je desire très-peu de voir de mon vivant la révolution qui doit » désabuser le Public sur mon compte. Que mes persécuteurs jouissent » en paix, s'ils peuvent, toute leur vie du bonheur qu'ils se sont fait » des miseres de la mienne. Je ne desire de les voir ni confondus ni

(4) JAMAIS les discours d'un homme qu'on croit parler contre sa pensée ne toucheront ceux qui ont cette opinion. Tous ceux qui pensant mal de moi disent avoir profité dans la vertu par la lecture de mes livres, mentent & même très-fortement. Ce sont ceux-là qui sont vraiment des tartuffes.

» punis ; & pourvu qu'enfin la vérité ſoit connue, je ne demande point » que ce ſoit à leurs dépens ; mais je ne puis regarder comme une » choſe indifférente aux hommes le rétabliſſement de ma mémoire & le » retour de l'eſtime publique qui m'étoit due. Ce ſeroit un trop grand » malheur pour le genre-humain que la maniere dont on a procédé à » mon égard ſervît de modele & d'exemple, que l'honneur des parti- » culiers dépendît de tout impoſteur adroit, & que la ſociété, foulant » aux pieds les plus ſaintes loix de la juſtice, ne fût plus qu'un téné- » breux brigandage de trahiſons ſecrètes & d'impoſtures adoptées ſans » confrontation, ſans contradiction, ſans vérification, & ſans aucune » défenſe laiſſée aux accuſés. Bientôt les hommes à la merci les uns » des autres n'auroient de force & d'action que pour s'entre-déchirer » entr'eux, ſans en avoir aucune pour la réſiſtance ; les bons, livrés » tout-à-fait aux méchans, deviendroient d'abord leur proie, enfin » leurs diſciples ; l'innocence n'auroit plus d'aſyle, & la terre devenue » un enfer, ne ſeroit couverte que de démons occupés à ſe tourmen- » ter les uns & les autres. Non, le Ciel ne laiſſera point un exemple » auſſi funeſte ouvrir au crime une route nouvelle inconnue juſqu'à ce » jour ; il découvrira la noirceur d'une trame auſſi cruelle. Un jour » viendra, j'en ai la juſte confiance, que les honnêtes gens béniront » ma mémoire & pleureront ſur mon ſort. Je ſuis sûr de la choſe, » quoique j'en ignore le tems. Voilà le fondement de ma patience & » de mes conſolations. L'ordre ſera rétabli tôt ou tard, même ſur la » terre, je n'en doute pas : mes oppreſſeurs peuvent reculer le mo- » ment de ma juſtification ; mais ils ne ſauroient empêcher qu'il ne » vienne. Cela me ſuffit pour être tranquille au milieu de leurs œuvres : » qu'ils continuent à diſpoſer de moi durant ma vie, mais qu'ils ſe » preſſent ; je vais bientôt leur échapper ».

TELS ſont ſur ce point les ſentimens de J. J., & tels ſont auſſi les miens. Par un décret dont il ne m'appartient pas de ſonder la profondeur, il doit paſſer le reſte de ſes jours dans le mépris & l'humiliation : mais j'ai le plus vif preſſentiment qu'après ſa mort & celle de ſes perſécuteurs, leurs trames ſeront découvertes & ſa mémoire juſtifiée. Ce ſentiment me paroît ſi bien fondé, que pour peu qu'on y réfléchiſſe, je ne vois pas qu'on en puiſſe douter. C'eſt un axiome

généralement admis que tôt ou tard la vérité se découvre, & tant d'exemples l'ont confirmé que l'expérience ne permet plus qu'on en doute. Ici du moins il n'est pas concevable qu'une trame aussi compliquée reste cachée aux âges futurs; il n'est pas même à présumer qu'elle le soit long-tems dans le nôtre. Trop de signes la décelent pour qu'elle échape au premier qui voudra bien y regarder, & cette volonté viendra sûrement à plusieurs si-tôt que J. J. aura cessé de vivre. De tant de gens employés à fasciner les yeux du public, il n'est pas possible qu'un grand nombre n'apperçoive la mauvaise foi de ceux qui les dirigent, & qu'ils ne sentent que si cet homme étoit réellement tel qu'ils le font, il seroit superflu d'en imposer au public sur son compte, & d'employer tant d'impostures pour le charger de choses qu'il ne fait pas, & déguiser celles qu'il fait. Si l'intérêt, l'animosité, la crainte les font concourir aujourd'hui sans peine à ces manœuvres, un tems peut venir où leur passion calmée & leur intérêt changé leur feront voir sous un jour bien différent les œuvres sourdes dont ils sont aujourd'hui témoins & complices. Est-il croyable alors qu'aucun de ces coopérateurs subalternes ne parlera confidemment à personne de ce qu'il a vu, de ce qu'on lui a fait faire, & de l'effet de tout cela pour abuser le public? que, trouvant d'honnêtes gens empressés à la recherche de la vérité défigurée, ils ne seront point tentés de se rendre encore nécessaires en la découvrant comme ils le sont maintenant pour la cacher, de se donner quelque importance en montrant qu'ils furent admis dans la confidence des Grands, & qu'ils savent des anecdotes ignorées du public? Et pourquoi ne croirois-je pas que le regret d'avoir contribué à noircir un innocent en rendra quelques-uns indiscrets ou véridiques, sur-tout à l'heure où, prêts à sortir de cette vie, ils seront sollicités par leur conscience à ne pas emporter leur coulpe avec eux? Enfin pourquoi les réflexions que vous & moi faisons aujourd'hui ne viendroient-elles pas alors dans l'esprit de plusieurs personnes, quand elles examineront de sang-froid la conduite qu'on a tenue & la facilité qu'on eut par elle de peindre cet homme comme on a voulu? On sentira qu'il est beaucoup plus incroyable qu'un pareil homme ait existé réellement, qu'il ne l'est que la crédulité publique enhardissant les imposteurs, les ait portés à le peindre ainsi successivement, & en enchérissant toujours

ſans s'appercevoir qu'ils paſſoient même la meſure du poſſible. Cette marche, très-naturelle à la paſſion, eſt un piége qui la décele & dont elle ſe garantit rarement. Celui qui voudroit tenir un regiſtre exact de ce que, ſelon vos Meſſieurs, il a fait, dit, écrit, imprimé depuis qu'ils ſe ſont emparés de ſa perſonne, joint à tout ce qu'il a fait réellement, trouveroit qu'en cent ans il n'auroit pu ſuffire à tant de choſes. Tous les livres qu'on lui attribue, tous les propos qu'on lui fait tenir ſont auſſi concordans & auſſi naturels que les faits qu'on lui impute, & tout cela toujours ſi bien prouvé, qu'en admettant un ſeul de ces faits, on n'a plus droit d'en rejetter aucun autre.

CEPENDANT avec un peu de calcul & de bon ſens, on verra que tant de choſes ſont incompatibles, que jamais il n'a pu faire tout cela, ni ſe trouver en tant de lieux différens en ſi peu de tems; qu'il y a par conſéquent plus de fictions que de vérités dans toutes ces anecdotes entaſſées, qu'enfin les mêmes preuves qui n'empêchent pas les unes d'être des menſonges, ne ſauroient établir que les autres ſont des vérités. La force même & le nombre de toutes ces preuves ſuffiront pour faire ſoupçonner le complot, & dès-lors toutes celles qui n'auront pas ſubi l'épreuve légale perdront leur force; tous les témoins qui n'auront pas été confrontés à l'accuſé perdront leur autorité; & il ne reſtera contre lui de charges ſolides que celles qui lui auront été connues & dont il n'aura pu ſe juſtifier; c'eſt-à-dire, qu'aux fautes près qu'il a déclarées le premier, & dont vos Meſſieurs ont tiré un ſi grand parti, on n'aura rien du tout à lui reprocher.

C'EST dans cette perſuaſion qu'il me paroit raiſonnable qu'il ſe conſole des outrages de ſes contemporains & de leur injuſtice. Quoiqu'ils puiſſent faire, ſes livres tranſmis à la poſtérité, montreront que leur Auteur ne fut point tel qu'on s'efforce de le peindre, & ſa vie réglée, ſimple, uniforme, & la même depuis tant d'années ne s'accordera jamais avec le caractere affreux qu'on veut lui donner. Il en ſera de ce ténébreux complot formé dans un ſi profond ſecret, developpé avec de ſi grandes précautions & ſuivi avec tant de zele, comme de tous les ouvrages des paſſions des hommes qui ſont paſſagers & périſſables comme eux. Un tems viendra qu'on aura pour

le siecle où vécut J. J. la même horreur que ce siecle marque pour lui, & que ce complot immortalisant son Auteur, comme Eurostrate, passera pour un chœf-d'œuvre de génie & plus encore de méchanceté.

LE FRANÇOIS.

JE joins de bon cœur mes vœux aux vôtres pour l'accomplissement de cette prédiction, mais j'avoue que je n'y ai pas autant de confiance, & à voir le tour qu'a pris cette affaire, je jugerois que des multitudes de caracteres & d'événemens décrits dans l'histoire, n'ont peut-être d'autre fondement que l'invention de ceux qui se sont avisés de les affirmer. Que le tems fasse triompher la vérité, c'est ce qui doit arriver très-souvent; mais que cela arrive toujours, comment le sait-on, & sur quelle preuve peut-on l'assurer? Des vérités long-tems cachées se découvrent enfin par quelques circonstances fortuites. Cent mille autres peut-être resteront à jamais offusquées par le mensonge, sans que nous ayons aucun moyen de les reconnoître & de les manifester ; car tant qu'elles restent cachées, elles sont pour nous comme n'existant pas. Otez le hasard qui en fait découvrir quelqu'une, elle continueroit d'être cachée, & qui sait combien il en reste pour qui ce hasard ne viendra jamais? Ne disons donc pas que le tems fait toujours triompher la vérité, car c'est ce qu'il nous est impossible de savoir, & il est bien plus croyable qu'effaçant pas à pas toutes ses traces, il fait plus souvent triompher le mensonge, sur-tout quand les hommes ont intérêt à le soutenir. Les conjectures sur lesquelles vous croyez que le mystere de ce complot sera dévoilé me paroissent, à moi qui l'ai vu de plus près, beaucoup moins plausibles qu'à vous. La ligue est trop forte, trop nombreuse, trop bien liée pour pouvoir se dissoudre aisément, & tant qu'elle durera comme elle est, il est trop périlleux de s'en détacher pour que personne s'y hasarde sans autre intérêt que celui de la justice. De tant de fils divers qui composent cette trame, chacun de ceux qui la conduisent ne voit que celui qu'il doit gouverner & tout au plus ceux qui l'avoisinent. Le concours général du tout n'est apperçu que des directeurs, qui travaillent sans relâche à démêler ce qui s'embrouille, à ôter les tiraillemens, les contradictions, & à faire jouer le tout d'une maniere uniforme. La multitude des choses incompatibles entr'elles qu'on

fait dire & faire à J. J. n'eſt, pour ainſi dire, que le magaſin des matériaux dans lequel les entrepreneurs faiſant un triage, choiſiront à loiſir les choſes aſſortiſſantes qui peuvent s'accorder, & rejettant celles qui tranchent, répugnent & ſe contrediſent, parviendront bientôt à les faire oublier après qu'elles auront produit leur effet. *Inventez toujours*, diſent-ils aux ligueurs ſubalternes, *nous nous chargeons de choiſir & d'arranger après.* Leur projet eſt, comme je vous l'ai dit, de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs ſatellites, & de les arranger en un corps d'hiſtoire diſpoſée avec tant d'art, & travaillée avec tant de ſoin, que tout ce qui eſt abſurde & contradictoire, loin de paroître un tiſſu de fables groſſieres, paroîtra l'effet de l'inconſéquence de l'homme, qui, avec des paſſions diverſes & monſtrueuſes, vouloit le blanc & le noir, & paſſoit ſa vie à faire & défaire, faute de pouvoir accomplir ſes mauvais deſſeins.

Cet ouvrage qu'on prépare de longue main pour le publier d'abord après ſa mort, doit, par les pieces & les preuves dont il ſera muni, fixer ſi bien le jugement du public ſur ſa mémoire, que perſonne ne s'aviſe même de former là-deſſus le moindre doute. On y affectera pour lui le même intérêt, la même affection dont l'apparence bien ménagée a eu tant d'effet de ſon vivant, & pour marquer plus d'impartialité, pour lui donner comme à regret un caractere affreux, on y joindra les éloges les plus outrés de ſa plume & de ſes talens, mais tournés de façon à le rendre odieux encore par-là, comme ſi dire & prouver également le pour & le contre, tout perſuader & ne rien croire eût été le jeu favori de ſon eſprit. En un mot, l'écrivain de cette vie, admirablement choiſi pour cela, ſaura comme l'Aletès du Taſſe.

Menteur adroit, ſavant dans l'art de nuire,
Sous la forme d'éloge habiller la ſatyre.

Ses livres, dites-vous, tranſmis à la poſtérité, dépoſeront en faveur de leur Auteur. Ce ſera, je l'avoue, un argument bien fort pour ceux qui penſeront comme vous & moi ſur ces livres. Mais ſavez-vous à quel point on peut les défigurer, & tout ce qui a déja été fait pour cela avec le plus grand ſuccès, ne prouve-t-il pas qu'on peut

tout faire ſans que le public le croie ou le trouve mauvais ? Cet argument tiré de ſes livres a toujours inquiété nos Meſſieurs. Ne pouvant les anéantir, & leurs plus malignes interprétations ne ſuffiſant pas encore pour les décrier à leur gré, ils en ont entrepris la falſification, & cette entrepriſe qui ſembloit d'abord preſqu'impoſſible, eſt devenue, par la connivence du public, de la plus facile exécution. L'Auteur n'a fait qu'une ſeule édition de chaque piece. Ces impreſſions éparſes ont diſparu depuis long-tems, & le peu d'exemplaires qui peuvent reſter, cachés dans quelques cabinets, n'ont excité la curioſité de perſonne pour les comparer avec les recueils dont on affecte d'inonder le public. Tous ces recueils, groſſis de critiques outrageantes, de libelles venimeux, & faits avec l'unique projet de défigurer les productions de l'Auteur, d'en altérer les maximes, & d'en changer peu à peu l'eſprit, ont été, dans cette vue, arrangés & falſifiés avec beaucoup d'art, d'abord ſeulement par des retranchemens qui, ſupprimant les éclairciſſemens néceſſaires, altéroient le ſens de ce qu'on laiſſoit, puis par d'apparentes négligences qu'on pouvoit faire paſſer pour les fautes d'impreſſion, mais qui produiſoient des contre-ſens terribles, & qui, fidélement tranſcrites à chaque impreſſion nouvelle, ont enfin ſubſtitué par tradition ces fauſſes leçons aux véritables. Pour mieux réuſſir dans ce projet, on a imaginé de faire de belles éditions qui, par leur perfection typographique, fiſſent tomber les précédentes & reſtaſſent dans les bibliotheques ; & pour leur donner un plus grand crédit, on a tâché d'y intéreſſer l'Auteur, même par l'appât du gain, & on lui a fait pour cela, par le Libraire chargé de ces manœuvres, des propoſitions aſſez magnifiques pour devoir naturellement le tenter. Le projet étoit d'établir ainſi la confiance du public, de ne faire paſſer ſous les yeux de l'Auteur que des épreuves correctes, & de tirer à ſon inſu les feuilles deſtinées pour le public, & où le texte eût été accommodé ſelon les vues de nos Meſſieurs. Rien n'eût été ſi facile par la maniere dont il eſt enlacé que de lui cacher ce petit manege, & de le faire ainſi ſervir lui-même à autoriſer la fraude dont il devoit être la victime & qu'il eût ignorée, croyant tranſmettre à la poſtérité une édition fidelle de ſes écrits. Mais ſoit dégoût, ſoit pareſſe, ſoit qu'il ait eu quelque vent du projet, non content de

s'être

s'être refusé à la proposition, il a désavoué dans une protestation signée tout ce qui s'imprimeroit désormais sous son nom. L'on a donc pris le parti de se passer de lui & d'aller en avant comme s'il participoit à l'entreprise. L'édition se fait par souscription, & s'imprime, dit-on, à Bruxelles, en beau papier, beau caractere, belles estampes. On n'épargnera rien pour la prôner dans toute l'Europe, & pour en vanter sur-tout l'exactitude & la fidélité, dont on ne doutera pas plus que de la ressemblance du portrait publié par l'ami Hume. Comme elle contiendra beaucoup de nouvelles pieces refondues ou fabriquées par nos Messieurs, on aura grand soin de les munir de titres plus que suffisans auprès d'un public qui ne demande pas mieux que de tout croire, & qui ne s'avisera pas si tard de faire le difficile sur leur authenticité.

ROUSSEAU.

MAIS comment! cette déclaration de J. J. dont vous venez de parler ne lui servira donc de rien pour se garantir de toutes ces fraudes, & quoi qu'il puisse dire, vos Messieurs feront passer sans obstacle tout ce qu'il leur plaira d'imprimer sous son nom?

LE FRANÇOIS.

BIEN plus; ils ont su tourner contre lui jusqu'à son désaveu. En le faisant imprimer eux-mêmes, ils en ont tiré pour eux un nouvel avantage, en publiant que, voyant ses mauvais principes mis à découvert & consignés dans ses écrits, il tâchoit de se disculper en rendant leur fidélité suspecte. Passant habilement sous silence les falsifications réelles, ils ont fait entendre qu'il accusoit d'être falsifiés des passages que tout le monde sait bien ne l'être pas, & fixant toute l'attention du public sur ces passages, ils l'ont ainsi détourné de vérifier leurs infidélités. Supposez qu'un homme vous dise : J. J. dit qu'on lui a volé des poires, & il ment, car il a son compte de pommes ; donc on ne lui a point volé de poires : ils ont exactement raisonné comme cet homme-là, & c'est sur ce raisonnement qu'ils ont persiflé sa déclaration. Ils étoient si sûrs de son peu d'effet, qu'en même tems qu'ils la faisoient imprimer, ils imprimoient aussi cette prétendue traduction du Tasse tout exprès pour la lui attribuer, & qu'ils lui ont en effet attribuée, sans la moindre objection de la part

du public; comme ſi cette maniere d'écrire aride & ſautillante, ſans liaiſon, ſans harmonie & ſans grace, étoit en effet la ſienne. De ſorte que, ſelon eux, tout en proteſtant contre tout ce qui paroîtroit déſormais ſous ſon nom, ou qui lui ſeroit attribué, il publioit néanmoins ce barbouillage, non-ſeulement ſans s'en cacher, mais ayant grand'peur de n'en être pas cru l'Auteur, comme il paroît par la préface ſingereſſe qu'ils ont miſe à la tête du livre.

Vous croyez qu'une balourdiſe auſſi groſſiere, une auſſi extravagante contradiction devoit ouvrir les yeux à tout le monde & révolter contre l'impudence de nos Meſſieurs pouſſée ici juſqu'à la bêtiſe? point du tout : en réglant leurs manœuvres ſur la diſpoſition où ils ont mis le public, ſur la crédulité qu'ils lui ont donnée, ils ſont bien plus ſûrs de réuſſir que s'ils agiſſoient avec plus de fineſſe. Dès qu'il s'agit de J. J. il n'eſt beſoin de mettre ni bon ſens, ni vraiſemblance dans les choſes qu'on en débite; plus elles ſont abſurdes & ridicules, plus on s'empreſſe à n'en pas douter. Si d'A*** ou D*** s'aviſoient d'affirmer aujourd'hui qu'il a deux têtes, en le voyant paſſer demain dans la rue tout le monde lui verroit deux têtes très-diſtinctement, & chacun ſeroit très-ſurpris de n'avoir pas apperçu plutôt cette monſtruoſité.

Nos Meſſieurs ſentent ſi bien cet avantage, & ſavent ſi bien s'en prévaloir, qu'il entre dans leurs plus efficaces ruſes d'employer des manœuvres pleines d'audace & d'impudence au point d'en être incroyables, afin que s'il les apprend & s'en plaint, perſonne n'y veuille ajouter foi. Quand, par exemple, un honnête imprimeur, Simon, dira publiquement à tout le monde que J. J. vient ſouvent chez lui voir & corriger les épreuves de ces éditions frauduleuſes qu'ils font de ſes écrits, qui eſt-ce qui croira que J. J. ne connoît pas l'imprimeur Simon, & n'avoit pas même ouï parler de ces éditions quand ce diſcours lui revint? Quand encore on verra ſon nom pompeuſement étalé dans les liſtes des ſouſcripteurs de livres de prix, qui eſt-ce qui dès-à-préſent & dans l'avenir ira s'imaginer que toutes ces ſouſcriptions prétendues ſont là miſes à ſon inſu, ou malgré lui, ſeulement pour lui donner un air d'opulence & de prétention qui démente le ton qu'il a pris. Et cependant....

ROUSSEAU.

Je sais ce qu'il en est, car il m'a protesté n'avoir fait en sa vie qu'une seule souscription, savoir, celle pour la statue de M. de Voltaire (*).

LE FRANÇOIS.

Hé bien, Monsieur, cette seule souscription qu'il a faite est la seule dont on ne sait rien ; car le discret d'A*** qui l'a reçue n'en a pas fait beaucoup de bruit. Je comprends bien que cette souscription est moins une générosité qu'une vengeance ; mais c'est une vengeance à la Jean-Jacques que Voltaire ne lui rendra pas.

Vous devez sentir par ces exemples que de quelque façon qu'il s'y prenne, & dans aucun tems, il ne peut raisonnablement espérer que la vérité perce à son égard à travers les filets tendus autour de lui, & dans lesquels en s'y débattant il ne fait que s'enlacer davantage. Tout ce qui lui arrive est trop hors de l'ordre commun des choses pour pouvoir jamais être cru, & ses protestations mêmes ne

(*) *Lettre de M. Rousseau à M. de la Tourette.*

A Lyon, 2 Juin 1770.

J'APPRENDS, Monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, & qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé, de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, & je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espere, Monsieur, que les bontés dont vous m'honorez & l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, Monsieur, très-humblement & de tout mon cœur.

Lettre de M. de Voltaire à M. de la Tourette, relative à la précédente, transcrite sur l'original.

23 Juin 1770, à Ferney.

VOUS savez peut-être, Monsieur, qu'on a imprimé dans la gazette de Berne que Jean-Jacques Rousseau vous avait écrit une lettre, par laquelle il souscrivait entre vos mains pour certaine statue. Je vous prie de me dire si la chose est vraie. J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Ceci est une galanterie toute Française. Ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes, ou amateurs. M. le Duc de Choiseul est à la tête, & trouverait peut-être mauvais que l'article de la gazette se trouvât vrai.

MME. Denis vous fait les plus sinceres complimens. Agréez, Monsieur, les assurances de mon tendre attachement pour vous & pour toute votre famille.

feront qu'attirer fur lui les reproches d'impudence & de menfonge que méritent fes ennemis.

Donnez à J. J. un confeil, le meilleur peut-être qui lui refte à fuivre, environné comme il eft d'embûches & de piéges, où chaque pas ne peut manquer de l'attirer : c'eft de refter, s'il fe peut, immobile, de ne point agir du tout (5), de n'acquiefcer à rien de ce qu'on lui propofe, fous quelque prétexte que ce foit, & de réfifter même à fes propres mouvemens tant qu'il peut s'abftenir de les fuivre. Sous quelque face avantageufe qu'une chofe à faire ou à dire fe préfente à fon efprit, il doit compter que dès qu'on lui laiffe le pouvoir de l'exécuter, c'eft qu'on eft sûr d'en tourner l'effet contre lui & de la lui rendre funefte. Par exemple, pour tenir le public en garde contre les falfifications de fes livres, & contre tous les écrits pfeudonymes qu'on fait courir journellement fous fon nom, qu'y avoit-il de meilleur en apparence & dont on pût moins abufer pour lui nuire, que la déclaration dont nous venons de parler ? & cependant vous feriez étonné du parti qu'on a tiré de cette déclaration pour un effet tout contraire, & il a dû fentir cela de lui-même par le foin qu'on a pris de la faire imprimer à fon infu : car il n'a fûrement pas pu croire qu'on ait pris ce foin pour lui faire plaifir. L'Ecrit fur le Gouvernement de Pologne (6) qu'il n'a fait que fur les plus touchantes inftances, avec le plus parfait défintéreffement, & par les feuls motifs de la plus pure vertu, fembloit ne pouvoir qu'honorer fon Auteur & le rendre refpectable, quand même cet écrit n'eût été qu'un tiffu d'erreurs. Si vous faviez par qui, pour qui,

(5) IL ne m'eft pas permis de fuivre ce confeil en ce qui regarde la jufte défenfe de mon honneur. Je dois jufqu'à la fin faire tout ce qui dépend de moi, finon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclairer une plus équitable. Tous les moyens pour cela me font ôtés, je le fais; mais fans aucun efpoir de fuccès tous les efforts poffibles quoiqu'inutiles n'en font pas moins dans mon devoir, & je ne cefferai de le faire jufqu'à mon dernier foupir. *Fay ce que doy, arrive que pourra.*

(6) CET écrit eft tombé dans les mains de M. d'A*** peut-être auffi-tôt qu'il eft forti des miennes, & Dieu fait quel ufage il en a fu faire. M. le Comte Wielhorski m'apprit en venant me dire adieu à fon départ de Paris, qu'on avoit mis des horreurs de lui dans la gazette d'Hollande. A l'air dont il me dit cela, j'ai jugé, en y repenfant, qu'il me croyoit l'auteur de l'article, & je ne doute pas qu'il n'y ait du d'A***

pourquoi cet écrit étoit sollicité, l'usage qu'on s'est empressé d'en faire & le tour qu'on a su lui donner, vous sentiriez parfaitement combien il eût été à desirer pour l'Auteur que, résistant à toute cajolerie, il se refusât à l'appât de cette bonne œuvre qui, de la part de ceux qui la sollicitoient avec tant d'instance, n'avoit pour but que de la rendre pernicieuse pour lui. En un mot, s'il connoît sa situation, il doit comprendre, pour peu qu'il y réfléchisse, que toute proposition qu'on lui fait & quelque couleur qu'on y donne, a toujours un but qu'on lui cache & qui l'empêcheroit d'y consentir si ce but lui étoit connu. Il doit sentir sur-tout que le motif de faire du bien ne peut être qu'un piége pour lui de la part de ceux qui le lui proposent, & pour eux un moyen réel de faire du mal à lui ou par lui, pour le lui imputer dans la suite; qu'après l'avoir mis hors d'état de rien faire d'utile aux autres ni à lui-même, on ne peut plus lui présenter un pareil motif que pour le tromper; qu'enfin n'étant plus dans sa position en puissance de faire aucun bien, tout ce qu'il peut désormais faire de mieux est de s'abstenir tout-à-fait d'agir, de peur de mal faire sans le voir ni le vouloir, comme cela lui arrivera infailliblement chaque fois qu'il cédera aux instances des gens qui l'environnent, & qui ont toujours leur leçon toute faite sur les choses qu'ils doivent lui proposer. Sur-tout qu'il ne se laisse point émouvoir par le reproche de se refuser à quelque bonne œuvre: sûr au contraire que si c'étoit réellement une bonne œuvre, loin de l'exhorter à y concourir, tout se réuniroit pour l'en empêcher, de peur qu'il n'en eût le mérite, & qu'il n'en résultât quelque effet en sa faveur.

---

dans cette affaire, aussi bien que dans celle d'un certain Comte Zanowisch Dalmate, & d'un prêtre aventurier Polonois qui a fait mille efforts pour pénétrer chez moi. Les manœuvres de ce M. d'A*** ne me surprennent plus, j'y suis tout accoutumé. Je ne puis assurément approuver la conduite du Comte Wielhorski à mon égard. Mais cet article à part que je n'entreprends pas d'expliquer, j'ai toujours regardé & je regarde encore ce Seigneur Polonois comme un honnête homme & un bon patriote, & si j'avois la fantaisie & les moyens de faire insérer des articles dans les gazettes, j'aurois assurément des choses plus pressées à dire & plus importantes pour moi que des satyres du Comte Wielhorski. Le succès de toutes ces menées est un effet nécessaire du systême de conduite que l'on suit à mon égard. Qu'est-ce qui pourroit empêcher de réussir tout ce qu'on entreprend contre moi, dont je ne sais rien, à quoi je ne peux rien, & que tout le monde favorise?

PAR les mesures extraordinaires qu'on prend pour altérer & défigurer ses écrits, & pour lui en attribuer auxquels il n'a jamais songé, vous devez juger que l'objet de la ligue ne se borne pas à la génération présente, pour qui ces soins ne sont plus nécessaires, & puisqu'ayant sous les yeux ses livres, tels à-peu-près qu'il les a composés, on n'en a pas tiré l'objection qui nous paroît si forte à l'un & à l'autre contre l'affreux caractere qu'on prête à l'Auteur; puisqu'au contraire on ne les a su mettre au rang de ses crimes, que la profession de foi du Vicaire est devenue un écrit impie, l'Héloïse un roman obscene, le Contrat Social un livre séditieux; puisqu'on vient de mettre à Paris Pygmalion malgré lui sur la scene, tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire personne, & dont nul n'a senti la comique absurdité : puisqu'enfin ses écrits, tels qu'ils existent, n'ont pas garanti leur Auteur de la diffamation de son vivant, l'en garantiront-ils mieux après sa mort, quand on les aura mis dans l'état projetté pour rendre sa mémoire odieuse, & quand les auteurs du complot auront eu tout le tems d'effacer toutes les traces de son innocence & de leur imposture? Ayant pris toutes leurs mesures en gens prévoyans & pourvoyans qui songent à tout, auroient-ils oublié la supposition que vous faites du repentir de quelque complice, du moins à l'heure de la mort, & les déclarations incommodes qui pourroient en résulter s'ils n'y mettoient ordre? Non, Monsieur, comptez que toutes leurs mesures sont si bien prises, qu'il leur reste peu de chose à craindre de ce côté-là.

PARMI les singularités qui distinguent le siecle où nous vivons de tous les autres, est l'esprit méthodique & conséquent qui depuis vingt ans dirige les opinions publiques. Jusqu'ici ces opinions erroient sans suite & sans regle au gré des passions des hommes; & ces passions s'entrechoquant sans cesse, faisoient flotter le public de l'une à l'autre sans aucune direction constante. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les préjugés eux-mêmes ont leurs marches & leurs regles, & ces regles auxquelles le public est asservi, sans qu'il s'en doute, s'établissent uniquement sur les vues de ceux qui le dirigent. Depuis que la secte philosophique s'est réunie en un corps sous des chefs, ces chefs, par l'art de l'intrigue auquel ils se sont appliqués, devenus les arbitres de l'opinion publique, le sont par elle de la ré-

putation, même de la destinée des particuliers & par eux de celle de l'Etat. Leur essai fut fait sur J. J. & la grandeur du succès qui dût les étonner eux-mêmes, leur fit sentir jusqu'où leur crédit pouvoit s'étendre. Alors ils songerent à s'associer des hommes puissans, pour devenir avec eux les arbitres de la société, ceux sur-tout qui, disposés comme eux aux secretes intrigues & aux mines souterraines, ne pouvoient manquer de rencontrer & d'éventer souvent les leurs. Ils leur firent sentir que travaillant de concert ils pouvoient étendre tellement leurs rameaux sous les pas des hommes, que nul ne trouvât plus d'assiette solide & ne pût marcher que sur des terrains contre-minés. Ils se donnerent des chefs principaux qui, de leur côté dirigeant sourdement toutes les forces publiques sur les plans convenus entr'eux, rendent infaillible l'exécution de tous leurs projets. Ces chefs de la ligue philosophique la méprisent & n'en sont pas estimés, mais l'intérêt commun les tient étroitement unis les uns aux autres, parce que la haine ardente & cachée est la grande passion de tous; & que par une rencontre assez naturelle, cette haine commune est tombée sur les mêmes objets. Voilà comment le siecle où nous vivons est devenu le siecle de la haine & des secrets complots: siecle où tout agit de concert sans affection pour personne, où nul ne tient à son parti par attachement, mais par aversion pour le parti contraire, où, pourvu qu'on fasse le mal d'autrui, nul ne se soucie de son propre bien.

ROUSSEAU.

C'ÉTOIT pourtant chez tous ces gens si haineux que vous trouviez pour J. J. une affection si tendre.

LE FRANÇOIS.

NE me rappellez pas mes torts; ils étoient moins réels qu'apparens. Quoique tous ces ligueurs m'eussent fasciné l'esprit par un certain jargon papilloté, toutes ces ridicules vertus si pompeusement étalées étoient presque aussi choquantes à mes yeux qu'aux vôtres. J'y sentois une forfanterie que je ne savois pas démêler, & mon jugement, subjugué mais non satisfait, cherchoit les éclaircissemens que vous m'avez donnés, sans savoir les trouver de lui-même.

LES complots ainsi arrangés, rien n'a été plus facile que de les

mettre à exécution par des moyens assortis à cet effet. Les oracles des Grands ont toujours un grand crédit sur le peuple. On n'a fait qu'y ajouter un air de mystere pour les faire mieux circuler. Les Philosophes, pour conserver une certaine gravité, se sont donné, en se faisant chefs de parti, des multitudes de petits éleves qu'ils ont initiés aux secrets de la secte, & dont ils ont fait autant d'émissaires & d'opérateurs de sourdes iniquités ; & répandant par eux les noirceurs qu'ils inventoient & qu'ils feignoient eux de vouloir cacher, ils étendoient ainsi leur cruelle influence dans tous les rangs, sans excepter les plus élevés. Pour s'attacher inviolablement leurs créatures, les chefs ont commencé par les employer à mal faire, comme Catilina fit boire à ses conjurés le sang d'un homme, sûrs que par ce mal où ils les avoient fait tremper, ils les tenoient liés pour le reste de leur vie. Vous avez dit que la vertu n'unit les hommes que par des liens fragiles, au lieu que les chaînes du crime sont impossibles à rompre. L'expérience en est sensible dans l'histoire de J. J. Tout ce qui tenoit à lui par l'estime & la bienveillance que sa droiture & la douceur de son commerce devoient naturellement inspirer, s'est éparpillé sans retour à la premiere épreuve, ou n'est resté que pour le trahir. Mais les complices de nos Messieurs n'oseront jamais ni les démasquer, quoi qu'il en arrive, de peur d'être démasqués eux-mêmes, ni se détacher d'eux, de peur de leur vengeance, trop bien instruits de ce qu'ils savent faire pour l'exercer. Demeurant ainsi tous unis par la crainte plus que les bons ne le sont par l'amour, ils forment un corps indissoluble dont chaque membre ne peut plus être séparé.

Dans l'objet de disposer par leurs disciples de l'opinion publique & de la réputation des hommes, ils ont assorti leur doctrine à leurs vues, ils ont fait adopter à leurs sectateurs les principes les plus propres à se les tenir inviolablement attachés, quelqu'usage qu'ils en veuillent faire ; & pour empêcher que les directions d'une importune morale ne vinssent contrarier les leurs, ils l'ont sappée par la base en détruisant toute religion, tout libre-arbitre, par conséquent tout remords, d'abord avec quelque précaution par la secrete prédication de leur doctrine, & ensuite tout ouvertement, lorsqu'ils n'ont plus eu de

puissance

puissance réprimante à craindre. En paroissant prendre le contre-pied des Jésuites, ils ont tendu néanmoins au même but par des routes détournées, en se faisant comme eux, chefs de parti. Les Jésuites se rendoient tout puissans en exerçant l'autorité divine sur les consciences, & se faisant, au nom de Dieu, les arbitres du bien & du mal. Les philosophes ne pouvant usurper la même autorité, se sont appliqués à la détruire; & puis, en paroissant expliquer la nature (7) à leurs dociles sectateurs, & s'en faisant les suprêmes interpretes, ils se sont établis en son nom une autorité non moins absolue que celle de leurs ennemis, quoiqu'elle paroisse libre, & ne régner sur les volontés que par la raison. Cette haine mutuelle étoit au fond une rivalité de puissance comme celle de Carthage & de Rome. Ces deux corps, tous deux impérieux, tous deux intolérans, étoient par conséquent incompatibles, puisque le systême fondamental de l'un & de l'autre étoit de régner despotiquement : chacun voulant régner seul, ils ne pouvoient partager l'empire & régner ensemble, ils s'excluoient mutuellement. Le nouveau, suivant plus adroitement les erremens de l'autre, l'a supplanté en lui débauchant ses appuis, & par eux, est venu à bout de le détruire. Mais on le voit déja marcher sur ses traces avec autant d'audace & plus de succès, puisque l'autre a toujours éprouvé de la résistance, & que celui-ci n'en éprouve plus. Son intolérance plus cachée & non moins cruelle, ne paroît pas exercer la même rigueur, parce qu'elle n'éprouve plus de rebelles; mais s'il renaissoit quelques vrais défenseurs du théïsme, de la tolérance & de la morale, on verroit bientôt s'élever contr'eux les plus terribles persécutions ; bientôt une inquisition philosophique, plus cauteleuse & non moins sanguinaire que l'autre, feroit brûler sans miséricorde quiconque oseroit croire en Dieu. Je ne vous déguiserai point qu'au fond du cœur je suis resté croyant moi-même aussi-bien que vous. Je pense là-dessus, ainsi que J. J., que chacun est porté naturellement à croire ce qu'il desire, & que celui qui se sent digne du prix des ames justes, ne peut s'empêcher de l'espérer. Mais sur ce point, comme sur J. J. lui-même, je ne veux point pro-

(7) Nos Philosophes ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de Nature à la tête de tous leurs écrits. Mais ouvrez le livre & vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom.

fesser hautement & inutilement des sentimens qui me perdroient; je veux tâcher d'allier la prudence avec la droiture, & ne faire ma véritable profession de foi que quand j'y serai forcé sous peine de mensonge.

Or, cette doctrine de matérialisme & d'athéïsme, prêchée & propagée avec toute l'ardeur des plus zélés missionnaires, n'a pas seulement pour objet de faire dominer les chefs sur leurs prosélytes, mais dans les mysteres secrets où ils les emploient, de n'en craindre aucune indiscrétion durant leur vie, ni aucune repentance à leur mort. Leurs trames après le succès, meurent avec leurs complices, auxquels ils n'ont rien tant appris qu'à ne pas craindre dans l'autre vie ce *Poul-Serrhò* des Persans, objecté par J. J. à ceux qui disent que la religion ne fait aucun bien. Le dogme de l'ordre moral rétabli dans l'autre vie, a fait jadis réparer bien des torts dans celle-ci, & les imposteurs ont eu dans les derniers momens de leurs complices, un danger à courir, qui souvent leur servit de frein. Mais notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs de cette crainte, & leurs disciples de cette obligation, a détruit pour jamais tout retour au repentir. A quoi bon des révélations non moins dangereuses qu'inutiles? Si l'on meurt, on ne risque rien, selon eux, à se taire, & l'on risque tout à parler, si l'on en revient. Ne voyez-vous pas que depuis long-tems on n'entend plus parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort; que tous les mourans, sans repentir, sans remords, emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui, le mensonge & la fraude dont ils la chargerent pendant leur vie? Et que serviroit même à J. J. ce repentir supposé d'un mourant, dont les tardives déclarations étouffées par ceux qui les entourent, ne transpireroient jamais au-dehors, & ne parviendroient à la connoissance de personne? Ignorez-vous que tous les ligueurs surveillans les uns des autres forcent & sont forcés de rester fideles au complot, & qu'entourés, sur-tout à leur mort, aucun d'eux ne trouveroit pour recevoir sa confession, au moins à l'égard de J. J., que de faux dépositaires, qui ne s'en chargeroient que pour l'ensévelir dans un secret éternel? Ainsi toutes les bouches sont ouvertes au mensonge, sans que parmi les vivans & les mourans, il s'en trouve désormais aucune qui s'ouvre à la vérité. Dites-moi donc quelle ressource lui reste pour triompher, même à force de tems, de l'imposture, & se

manifester au public, quand tous les intérêts concourent à la tenir cachée, & qu'aucun ne porte à la révéler ?

ROUSSEAU.

NON, ce n'est pas à moi à vous dire cela, c'est à vous-même, & ma réponse est écrite dans votre cœur. Eh ! dites-moi donc à votre tour, quel intérêt, quel motif vous ramene de l'aversion, de l'animosité même qu'on vous inspira pour J. J. à des sentimens si différens ? Après l'avoir si cruellement haï, quand vous l'avez cru méchant & coupable, pourquoi le plaignez-vous si sincérement aujourd'hui, que vous le jugez innocent ? Croyez-vous donc être le seul homme, au cœur duquel parle encore la justice, indépendamment de tout autre intérêt ? Non, Monsieur, il en est encore, & peut-être plus qu'on ne pense, qui sont plutôt abusés que séduits, qui font aujourd'hui par foiblesse & par imitation ce qu'ils voient faire à tout le monde, mais qui, rendus à eux-mêmes, agiroient tout différemment. J. J. lui-même pense plus favorablement que vous de plusieurs de ceux qui l'approchent ; il les voit, trompés par ses soi-disans patrons, suivre sans le savoir, les impressions de la haine, croyant de bonne foi suivre celles de la pitié. Il y a dans la disposition publique un prestige entretenu par les chefs de la ligue. S'ils se relâchoient un moment de leur vigilance, les idées dévoyées par leurs artifices ne tarderoient pas à reprendre leur cours naturel, & la tourbe elle-même ouvrant enfin les yeux, & voyant où l'on l'a conduite, s'étonneroit de son propre égarement. Cela, quoi que vous en disiez, arrivera tôt où tard. La question, si cavaliérement décidée dans notre siecle, sera mieux discutée dans un autre, quand la haine dans laquelle on entretient le public cessera d'être fomentée ; & quand dans des générations meilleures, celle-ci aura été mise à son prix, ses jugemens formeront des préjugés contraires ; ce sera une honte d'en avoir été loué, & une gloire d'en avoir été haï. Dans cette génération même il faut distinguer encore & les auteurs du complot & ses directeurs des deux sexes, & leurs confidens en très-petit nombre, initiés peut-être dans le secret de l'imposture, d'avec le public, qui, trompé par eux, & le croyant réellement coupable, se prêtent sans scrupule à tout ce qu'ils inventent pour le rendre plus odieux de jour en jour. La conscience éteinte dans les premiers, n'y laisse plus de prise au

repentir : mais l'égarement des autres eſt l'effet d'un preſtige qui peut s'évanouir, & leur conſcience rendue à elle-même peut leur faire ſentir cette vérité ſi pure & ſi ſimple, que la méchanceté qu'on emploie à diffamer un homme, prouve que ce n'eſt point pour ſa méchanceté qu'il eſt diffamé. Si-tôt que la paſſion & la prévention ceſſeront d'être entretenues, mille choſes qu'on ne remarque pas aujourd'hui, frapperont tous les yeux. Ces éditions frauduleuſes de ſes écrits dont vos Meſſieurs attendent un ſi grand effet, en produiront alors un tout contraire, & ſerviront à les décéler en manifeſtant aux plus ſtupides les perfides intentions des éditeurs. Sa vie écrite de ſon vivant par des traîtres, en ſe cachant très-ſoigneuſement de lui, portera tous les caracteres des plus noirs libelles; enfin tous les maneges dont il eſt l'objet paroîtront alors ce qu'ils ſont: c'eſt tout dire.

Que les nouveaux philoſophes aient voulu prévenir les remords des mourans par une doctrine qui mît leur conſcience à ſon aiſe, de quelque poids qu'ils aient pu la charger, c'eſt de quoi je ne doute pas plus que vous, remarquant ſur-tout que la prédication paſſionnée de cette doctrine a commencé préciſément avec l'exécution du complot, & paroît tenir à d'autres complots dont celui-ci ne fait que partie. Mais cet engouement d'athéiſme eſt un fanatiſme éphémere, ouvrage de la mode, & qui ſe détruira par elle; & l'on voit par l'emportement avec lequel le peuple s'y livre, que ce n'eſt qu'une mutinerie contre ſa conſcience dont il ſent le murmure avec dépit. Cette commode philoſophie des heureux & des riches qui font leur paradis en ce monde, ne ſauroit être long-tems celle de la multitude victime de leurs paſſions, & qui, faute de bonheur en cette vie, a beſoin d'y trouver au moins l'eſpérance & les conſolations que cette barbare doctrine leur ôte. Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété pouſſée juſqu'au fanatiſme, dans un libertinage ſans crainte & ſans honte; une jeuneſſe ſans diſcipline, des femmes ſans mœurs (8), des peuples ſans foi, des Rois ſans loi,

(8) Je viens d'apprendre que la génération préſente ſe vante ſinguliérement de bonnes mœurs. J'aurois dû deviner cela. Je ne doute pas qu'elle ne ſe vante auſſi de déſintéreſſement, de droiture, de franchiſe & de loyauté. C'eſt être auſſi loin des vertus qu'il eſt poſſible que d'en perdre l'idée au point de prendre pour elles les vices contraires.

ſans ſupérieur qu'ils craignent, & délivrés de toute eſpece de frein, tous les devoirs de la conſcience anéantis, l'amour de la patrie & l'attachement au Prince éteints dans tous les cœurs, enfin nul autre lien ſocial que la force; on peut prévoir aiſément, ce me ſemble, ce qui doit bientôt réſulter de tout cela. L'Europe en proie à des maîtres inſtruits par leurs inſtituteurs mêmes à n'avoir d'autre guide que leur intérêt, ni d'autre Dieu que leurs paſſions; tantôt ſourdement affamée, tantôt ouvertement dévaſtée, par-tout inondée de ſoldats (9), de comédiens, de filles publiques, de livres corrupteurs & de vices deſtructeurs, voyant naître & périr dans ſon ſein des races indignes de vivre, ſentira tôt ou tard dans ſes calamités, le fruit des nouvelles inſtructions, & jugeant d'elles par leurs funeſtes effets, prendra dans la même horreur & les profeſſeurs & les diſciples & toutes ces doctrines cruelles qui, laiſſant l'empire abſolu de l'homme à ſes ſens, & bornant tout à la jouiſſance de cette courte vie, rendent le ſiecle où elles regnent auſſi mépriſable que malheureux.

Ces ſentimens innés que la nature a gravés dans tous les cœurs, pour conſoler l'homme dans ſes miſeres & l'encourager à la vertu, peuvent bien, à force d'art, d'intrigues & de ſophiſmes, être étouffés dans les individus; mais prompts à renaître dans les générations ſuivantes, ils rameneront toujours l'homme à ſes diſpoſitions primitives, comme la ſemence d'un arbre greffé redonne toujours le ſauvageon. Ce ſentiment intérieur que nos philoſophes admettent quand il leur eſt commode, & rejettent quand il leur eſt importun, perce à travers les écarts de la raiſon, & crie à tous les cœurs que la juſtice a une autre baſe que l'intérêt de cette vie, & que l'ordre moral dont rien ici-bas ne nous donne l'idée, a ſon ſiége dans un ſyſtême différent qu'on cherche en vain ſur la terre, mais où tout doit être

---

Au reſte, il eſt très naturel qu'à force de ſourdes intrigues & de noirs complots, à force de ſe nourrir de bile & de fiel, on perde enfin le goût des vrais plaiſirs. Celui de nuire une fois goûté rend inſenſible à tous les autres: c'eſt une des punitions des méchans.

(9) Si j'ai le bonheur de trouver enfin un lecteur équitable quoique François, j'eſpere qu'il pourra comprendre au moins cette fois, qu'Europe & France ne ſont pas pour moi des mots ſynonymes.

un jour ramené (10). La voix de la conſcience ne peut pas plus être étouffée dans le cœur humain que celle de la raiſon dans l'entendement, & l'inſenſibilité morale eſt tout auſſi peu naturelle que la folie.

Ne croyez donc pas que tous les complices d'une trame exécrable puiſſent vivre & mourir toujours en repos dans leur crime. Quand ceux qui les dirigent n'attiſeront plus la paſſion qui les anima, quand cette paſſion ſe ſera ſuffiſamment aſſouvie, quand ils en auront fait périr l'objet dans les ennuis, la nature inſenſiblement reprendra ſon empire : ceux qui commirent l'iniquité en ſentiront l'inſupportable poids quand ſon ſouvenir ne ſera plus accompagné d'aucune jouiſſance. Ceux qui en furent les témoins ſans y tremper, mais ſans la connoître, revenus de l'illuſion qui les abuſe, atteſteront ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ſavent, & rendront hommage à la vérité. Tout a été mis en œuvre pour prévenir & empêcher ce retour : mais on a beau faire, l'ordre naturel ſe rétablit tôt ou tard; & le premier qui ſoupçonnera que J. J. pourroit bien n'avoir pas été coupable, ſera bien près de s'en convaincre & d'en convaincre, s'il veut, ſes contemporains, qui, le complot & ſes auteurs n'exiſtant plus, n'auront d'autre intérêt que celui d'être juſtes & de connoître la vérité. C'eſt alors que tous ſes monumens ſeront précieux, & que, tel fait qui peut n'être aujourd'hui qu'un indice incertain, conduira peut-être juſqu'à l'évidence.

Voila, Monſieur, à quoi tout ami de la juſtice & de la vérité peut ſans ſe compromettre, & doit conſacrer tous les ſoins qui ſont en ſon pouvoir. Tranſmettre à la poſtérité des éclairciſſemens ſur ce point, c'eſt préparer & remplir peut-être l'œuvre de la Providence. Le Ciel bénira, n'en doutez pas, une ſi juſte entrepriſe. Il en réſultera pour le public deux grandes leçons, & dont il avoit grand beſoin ; l'une, d'avoir, & ſur-tout aux dépens d'autrui, une confiance moins téméraire dans l'orgueil du ſavoir humain ; l'autre d'apprendre par un

(10) *De l'utilité de la Religion.* Titre d'un beau livre à faire, & bien néceſſaire. Mais ce titre ne peut être dignement rempli, ni par un homme d'Egliſe, ni par un auteur de profeſſion. Il faudroit un homme tel qu'il n'en exiſte plus de nos jours, & qu'il n'en renaîtra de long-tems.

exemple auſſi mémorable à reſpecter en tout & toujours le droit naturel, & à ſentir que toute vertu qui ſe fonde ſur une violation de ce droit, eſt une vertu fauſſe qui couvre infailliblement quelqu'iniquité. Je me dévoue donc à cette œuvre de juſtice en tout ce qui dépend de moi, & je vous exhorte à y concourir, puiſque vous le pouvez faire ſans riſque, & que vous avez vu de plus près des multitudes de faits qui peuvent éclairer ceux qui voudront un jour examiner cette affaire. Nous pouvons à loiſir & ſans bruit, faire nos recherches, les recueillir, y joindre nos réflexions; & reprenant autant qu'il ſe peut la trace de toutes ces manœuvres, dont nous découvrons déja les veſtiges, fournir à ceux qui viendront après nous un fil qui les guide dans ce labyrinthe. Si nous pouvions conférer avec J. J. ſur tout cela, je ne doute point que nous ne tiraſſions de lui beaucoup de lumieres qui reſteront à jamais éteintes, & que nous ne fuſſions ſurpris nous-mêmes de la facilité avec laquelle quelques mots de ſa part expliqueroient des énigmes, qui ſans cela demeureront peut-être impénétrables par l'adreſſe de ſes ennemis. Souvent, dans mes entretiens avec lui, j'en ai reçu de ſon propre mouvement des éclairciſſemens inattendus ſur des objets que j'avois vu bien différens, faute d'une circonſtance que je n'avois pu deviner, & qui leur donnoit un tout autre aſpect. Mais, gêné par mes engagemens, & forcé de ſupprimer mes objections, je me ſuis ſouvent refuſé malgré moi aux ſolutions qu'il ſembloit m'offrir, pour ne pas paroître inſtruit de ce que j'étois contraint de lui taire.

Si nous nous uniſſons pour former avec lui une ſociété ſincere & ſans fraude, une fois sûr de notre droiture & d'être eſtimé de nous, il nous ouvrira ſon cœur ſans peine; & recevant dans les nôtres les épanchemens auxquels il eſt naturellement ſi diſpoſé, nous en pourrons tirer de quoi former de précieux mémoires dont d'autres générations ſentiront la valeur, & qui du moins les mettront à portée de diſcuter contradictoirement des queſtions aujourd'hui décidées ſur le ſeul rapport de ſes ennemis. Le moment viendra, mon cœur me l'aſſure, où ſa défenſe auſſi périlleuſe aujourd'hui qu'inutile, honorera ceux qui s'en voudront charger, & les couvrira ſans aucun riſque d'une gloire auſſi belle, auſſi pure que la vertu généreuſe en puiſſe obtenir ici-bas.

LE FRANÇOIS.

CETTE propofition eft tout-à-fait de mon goût, & j'y confens avec d'autant plus de plaifir, que c'eft peut-être le feul moyen qui foit en mon pouvoir de réparer mes torts envers un innocent perfécuté, fans rifque de m'en faire à moi-même. Ce n'eft pas que la fociété que vous me propofez foit tout-à-fait fans péril : l'extrême attention qu'on a fur tous ceux qui lui parlent, même une feule fois, ne s'oubliera pas pour nous. Nos Meffieurs ont trop vu ma répugnance à fuivre leurs erremens & à circonvenir comme eux un homme dont ils m'avoient fait de fi affreux portraits, pour qu'ils ne foupçonnent pas tout au moins qu'ayant changé de langage à fon égard, j'ai vraifemblablement auffi changé d'opinion. Depuis long-tems déja, malgré vos précautions & les fiennes, vous êtes infcrit comme fufpect fur leurs regiftres, & je vous préviens que de maniere ou d'autre, vous ne tarderez pas à fentir qu'ils fe font occupés de vous : ils font trop attentifs à tout ce qui approche de J. J., pour que perfonne leur puiffe échapper ; moi fur-tout qu'ils ont admis dans leur demi-confidence, je fur sûr de ne pouvoir approcher de celui qui en fut l'objet, fans les inquiéter beaucoup. Mais je tâcherai de me conduire fans fauffeté, de maniere à leur donner le moins d'ombrage qu'il fera poffible. S'ils ont quelque fujet de me craindre, ils en ont auffi de me ménager ; & je me flatte qu'ils me connoiffent trop d'honneur pour craindre des trahifons d'un homme qui n'a jamais voulu tremper dans les leurs.

Je ne refufe donc pas de le voir quelquefois avec prudence & précaution : il ne tiendra qu'à lui de connoître que je partage vos fentimens à fon égard, & que fi je ne puis lui révéler les myfteres de fes ennemis, il verra du moins que forcé de me taire, je ne cherche pas à le tromper. Je concourrai de bon cœur avec vous pour dérober à leur vigilance & tranfmettre à de meilleurs tems les faits qu'on travaille à faire difparoître, & qui fourniront un jour de puiffans indices pour parvenir à la connoiffance de la verité. Je fais que fes papiers dépofés en divers tems, avec plus de confiance que de choix, en des mains qu'il crut fidelles, font tous paffés dans celles de fes perfécuteurs, qui n'ont pas manqué d'anéantir ceux qui pouvoient ne leur pas convenir & d'accommoder à leur gré les autres ;

ce qu'ils ont pu faire à discrétion, ne craignant ni examen, ni vérification de la part de qui que ce fût, ni sur-tout de gens intéressés à découvrir & manifester leur fraude. Si depuis lors il lui reste quelques papiers encore, on les guette pour s'en emparer au plus tard à sa mort, & par les mesures prises, il est bien difficile qu'il en échape aucun aux mains commises pour tout saisir. Le seul moyen qu'il ait de les conserver est de les déposer secrétement, s'il est possible, en des mains vraiment fidelles & sûres. Je m'offre à partager avec vous les risques de ce dépôt, & je m'engage à n'épargner aucun soin pour qu'il paroisse un jour aux yeux du public tel que je l'aurai reçu, augmenté de toutes les observations que j'aurai pu recueillir tendantes à dévoiler la vérité. Voilà tout ce que la prudence me permet de faire pour l'acquit de ma conscience, pour l'intérêt de la justice, & pour le service de la vérité.

ROUSSEAU.

ET c'est aussi tout ce qu'il desire lui-même. L'espoir que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite, & que ses livres deviennent utiles par l'estime due à leur auteur, est désormais le seul qui peut le flatter en ce monde. Ajoutons-y de plus la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes & vrais s'ouvrir au sien. Tempérons ainsi l'horreur de cette solitude où l'on le force de vivre au milieu du genre-humain. Enfin sans faire en sa faveur d'inutiles efforts qui pourroient causer de grands désordres, & dont le succès même ne le toucheroit plus, ménageons-lui cette consolation pour sa derniere heure que des mains amies lui ferment les yeux.

Fin du troisieme Dialogue.

HISTOIRE
DU
PRÉCÉDENT ÉCRIT.

JE ne parlerai point ici du ſujet, ni de l'objet, ni de la forme de cet Ecrit. C'eſt ce que j'ai fait dans l'avant-propos qui le précede. Mais je dirai quelle étoit ſa deſtination, quelle a été ſa déſtinée, & pourquoi cette copie ſe trouve ici.

JE m'étois occupé durant quatre ans de ces Dialogues, malgré le ſerrement de cœur qui ne me quittoit point en y travaillant, & je touchois à la fin de cette douloureuſe tâche, ſans ſavoir, ſans imaginer comment en pouvoir faire uſage, & ſans me réſoudre ſur ce que je tenterois du moins pour cela. Vingt ans d'expérience m'avoient appris quelle droiture & quelle fidélité je pouvois attendre de ceux qui m'entouroient ſous le nom d'amis. Frappé ſur-tout de l'inſigne duplicité de ***, que j'avois eſtimé au point de lui confier mes confeſſions, & qui, du plus ſacré dépôt de l'amitié, n'avoit fait qu'un inſtrument d'impoſture & de trahiſon, que pouvois-je attendre des gens qu'on avoit mis autour de moi depuis ce tems-là, & dont toutes les manœvres m'annonçoient ſi clairement les intentions? Leur confier mon manuſcrit, n'étoit autre choſe que vouloir le remettre moi-même à mes perſécuteurs, & la maniere dont j'étois enlacé ne me laiſſoit plus le moyen d'aborder perſonne autre.

DANS cette ſituation, trompé dans tous mes choix & ne trouvant plus que perfidie & fauſſeté parmi les hommes, mon ame exaltée par le ſentiment de ſon innocence & par celui de leur iniquité, s'éleva par un élan juſqu'au ſiége de tout ordre & de toute vérité, pour y chercher les reſſources que je n'avois plus ici-bas. Ne pouvant plus me confier à aucun homme qui ne me trahît, je réſolus de me confier uniquement à la providence, & de remettre à elle

ſeule l'entiere diſpoſition du dépôt que je deſirois laiſſer en de ſûres mains.

J'imaginai pour cela de faire une copie au net de cet Ecrit, & de la dépoſer dans une Egliſe ſur un Autel ; & pour rendre cette démarche auſſi ſolemnelle qu'il étoit poſſible, je choiſis le grand Autel de l'Egliſe de Notre-Dame, jugeant que par-tout ailleurs mon dépôt ſeroit plus aiſément caché ou détourné par les Curés ou par les Moines, & tomberoit infailliblement dans les mains de mes ennemis, au lieu qu'il pouvoit arriver que le bruit de cette action fît parvenir mon manuſcrit juſques ſous les yeux du Roi ; ce qui étoit tout ce que j'avois à deſirer de plus favorable, & qui ne pouvoit jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon.

Tandis que je travaillois à tranſcrire au net mon Ecrit, je méditois ſur les moyens d'exécuter mon projet, ce qui n'étoit pas fort facile, & ſur-tout pour un homme auſſi timide que moi. Je penſai qu'un ſamedi, jour auquel toutes les ſemaines on va chanter devant l'Autel de Notre-Dame un motet, durant lequel le Chœur reſte vuide, ſeroit le jour où j'aurois le plus de facilité d'y entrer, d'arriver juſqu'à l'Autel & d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus ſûrement ma démarche, j'allai pluſieurs fois, de loin en loin, examiner l'état des choſes & la diſpoſition du Chœur & de ſes avenues ; car ce que j'avois à redouter, c'étoit d'être retenu au paſſage, ſûr que dès-lors mon projet étoit manqué. Enfin mon manuſcrit étant prêt, je l'enveloppai, & j'y mis la ſuſcription ſuivante :

DÉPOT REMIS A LA PROVIDENCE.

« Protecteur des opprimés, Dieu de juſtice & de vérité, reçois » ce dépôt que je remets ſur ton Autel, & confie à ta providence un » étranger infortuné, ſeul, ſans appui, ſans défenſeur ſur la terre, » outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une génération, chargé » depuis quinze ans à l'envi de traitemens pires que la mort, & » d'indignités inouies juſqu'ici parmi les humains, ſans avoir pu » jamais en apprendre au moins la cauſe. Toute explication m'en

» refusée, toute communication m'est ôtée; je n'attends plus des » hommes, aigris par leur propre injustice, qu'affronts, mensonges » & trahisons. Providence éternelle, mon seul espoir est en toi; » daigne prendre mon dépôt sous ta garde & le faire tomber en des » mains jeunes & fidelles, qui le transmettent exempt de fraude à » une meilleure génération; qu'elle apprenne, en déplorant mon » sort, comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel & sans » fard, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, & qui ja- » mais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne. Nul n'a » droit, je le sais, d'espérer un miracle, pas même l'innocence op- » primée & méconnue. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un » jour, il suffit d'attendre. Si donc mon travail est perdu, s'il doit » être livré à mes ennemis & par eux détruit ou défiguré, comme » cela paroît inévitable, je n'en compterai pas moins sur ton » œuvre, quoique j'en ignore l'heure & les moyens; & après avoir » fait, comme je l'ai dû, mes efforts pour y concourir, j'attends » avec confiance, je me repose sur ta justice, & me résigne à ta » volonté ».

Au verso du titre & avant la premiere page étoit écrit ce qui suit:

« Qui que vous soyez que le Ciel a fait l'arbitre de cet Ecrit, » quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, & quelque opinion » que vous ayez de l'Auteur, cet Auteur infortuné vous conjure, » par vos entrailles humaines & par les angoisses qu'il a souffertes en » l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez » que cette grace que vous demande un cœur brisé de douleur, est » un devoir d'équité que le Ciel vous impose ».

Tout cela fait, je pris sur moi mon paquet & je me rendis le samedi, 24 Février 1776, sur les deux heures, à Notre-Dame, dans l'intention d'y présenter le même jour mon offrande.

Je voulus entrer par une des portes latérales par laquelle je comptois pénétrer dans le Chœur. Surpris de la trouver fermée, j'allai passer plus bas par l'autre porte latérale qui donne dans la nef. En

entrant, mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avois jamais remarquée & qui séparoit de la nef la partie des bas-côtés qui entoure le Chœur. Les portes de cette grille étoient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler étoit vuide, & qu'il m'étoit impossible d'y pénétrer. Au moment où j'apperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, & ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais un pareil. L'Eglise me parut avoir tellement changé de face, que doutant si j'étois bien dans Notre-Dame, je cherchois avec effort à me reconnoître & à mieux discerner ce que je voyois. Depuis trente-six ans que je suis à Paris, j'étois venu fort souvent & en divers tems à Notre-Dame, j'avois toujours vu le passage autour du Chœur ouvert & libre, & je n'y avois même jamais remarqué ni grille ni porte, autant qu'il pût m'en souvenir. D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu que je n'avois dit mon projet à personne, je crus dans mon premier transport voir concourir le Ciel même à l'œuvre d'iniquité des hommes, & le murmure d'indignation qui m'échappa, ne peut être conçu que par celui qui sauroit se mettre en ma place, ni excusé que par celui qui sait lire au fond des cœurs.

Je sortis rapidement de l'Eglise, résolu de n'y rentrer de mes jours; & me livrant à toute mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts sans savoir ni où j'étois ni où j'allois, jusqu'à ce que n'en pouvant plus, la lassitude & la nuit me forcerent de rentrer chez moi rendu de fatigue & presque hebété de douleur.

Revenu peu à peu de ce premier saisissement, je commençai à réfléchir plus posément à ce qui m'étoit arrivé, & par ce tour d'esprit qui m'est propre, aussi prompt à me consoler d'un malheur arrivé qu'à m'effrayer d'un malheur à craindre, je ne tardai pas d'envisager d'un autre œil le mauvais succès de ma tentative. J'avois dit dans ma suscription que je n'attendois pas un miracle, & il étoit clair néanmoins qu'il en auroit fallu un pour faire réussir mon projet: car l'idée que mon manuscrit parviendroit directement au Roi, & que ce jeune Prince prendroit lui-même la peine de lire ce long

écrit ; cette idée, dis-je, étoit si folle que je m'étonnois moi-même d'avoir pu m'en bercer un moment. Avois-je pu douter que quand même l'éclat de cette démarche auroit fait arriver mon dépôt jusqu'à la Cour, ce n'eût été que pour y tomber, non dans les mains du Roi, mais dans celles de mes plus malins persécuteurs ou de leurs amis, & par conséquent pour être ou tout-à-fait supprimé ou défiguré, selon leurs vues, pour le rendre funeste à ma mémoire ? Enfin, le mauvais succès de mon projet dont je m'étois si fort affecté, me parut, à force d'y réfléchir, un bienfait du Ciel qui m'avoit empêché d'accomplir un dessein si contraire à mes intérêts ; je trouvai que c'étoit un grand avantage que mon manuscrit me fût resté pour en disposer plus sagement, & voici l'usage que je résolus d'en faire.

Je venois d'apprendre qu'un homme de lettres de ma plus ancienne connoissance, avec lequel j'avois eu quelque liaison, que je n'avois point cessé d'estimer, & qui passoit une grande partie de l'année à la campagne, étoit à Paris depuis peu de jours. Je regardai la nouvelle de son retour comme une direction de la Providence, qui m'indiquoit le vrai dépositaire de mon manuscrit. Cet homme étoit, il est vrai, Philosophe, Auteur, Académicien, & d'une Province dont les habitans n'ont pas une grande réputation de droiture : mais que faisoient tous ces préjugés contre un point aussi bien établi que sa probité l'étoit dans mon esprit ? L'exception, d'autant plus honorable qu'elle étoit rare, ne faisoit qu'augmenter ma confiance en lui ; & quel plus digne instrument le Ciel pouvoit-il choisir pour son œuvre, que la main d'un homme vertueux ?

Je me détermine donc ; je cherche sa demeure ; enfin je la trouve, & non sans peine. Je lui porte mon manuscrit, & je le lui remets avec un transport de joie, avec un battement de cœur qui fut peut-être le plus digne hommage qu'un mortel ait pu rendre à la vertu. Sans savoir encore de quoi il s'agissoit, il me dit en le recevant qu'il ne feroit qu'un bon & honnête usage de mon dépôt. L'opinion que j'avois de lui, me rendoit cette assurance très-superflue.

Quinze jours après je retourne chez lui, fortement persuadé que le moment étoit venu où le voile des ténebres qu'on tient depuis

vingt ans ſur mes yeux alloit tomber, & que de maniere ou d'autre, j'aurois de mon dépoſitaire des éclairciſſemens qui me paroiſſoient devoir néceſſairement ſuivre de la lecture de mon manuſcrit. Rien de ce que j'avois prévu n'arriva. Il me parla de cet Ecrit comme il m'auroit parlé d'un ouvrage de littérature que je l'aurois prié d'examiner pour m'en dire ſon ſentiment. Il me parla de tranſpoſitions à faire pour donner un meilleur ordre à mes matieres : mais il ne me dit rien de l'effet qu'avoit fait ſur lui mon Ecrit ni de ce qu'il penſoit de l'Auteur. Il me propoſa ſeulement de faire une édition correcte de mes œuvres en me demandant pour cela mes directions. Cette même propoſition qui m'avoit été faite, & même avec opiniâtreté par tous ceux qui m'ont entouré, me fit penſer que leurs diſpoſitions & les ſiennes étoient les mêmes. Voyant enſuite que ſa propoſition ne me plaiſoit point, il offrit de me rendre mon dépôt. Sans accepter cette offre, je le priai ſeulement de le remettre à quelqu'un plus jeune que lui, qui pût ſurvivre aſſez & à moi & à mes perſécuteurs pour pouvoir le publier un jour ſans crainte d'offenſer perſonne. Il s'attacha ſinguliérement à cette derniere idée, & il m'a paru par la ſuſcription qu'il a faite pour l'enveloppe du paquet, & qu'il m'a communiqué, qu'il portoit tous ſes ſoins à faire en ſorte, comme je l'en ai prié, que le manuſcrit ne fût point imprimé ni connu avant la fin du ſiecle préſent. Quant à l'autre partie de mon intention, qui étoit qu'après ce terme, l'Ecrit fût fidélement imprimé & publié, j'ignore ce qu'il a fait pour la remplir.

Depuis lors j'ai ceſſé d'aller chez lui. Il m'a fait deux ou trois viſites que nous avons eu bien de la peine à remplir de quelques mots indifférens, moi n'ayant plus rien à lui dire, & lui ne voulant me rien dire du tout.

Sans porter un jugement déciſif ſur mon dépoſitaire, je ſentis que j'avois manqué mon but & que vraiſemblablement j'avois perdu mes peines & mon dépôt : mais je ne perdis point encore courage. Je me dis que mon mauvais ſuccès venoit de mon mauvais choix ; qu'il falloit être bien aveugle & bien prévenu pour me confier à un François, trop jaloux de l'honneur de ſa nation pour en manifeſter l'iniquité ; à un homme âgé, trop prudent, trop circonſpect pour s'é-

chauffer pour la juſtice & pour la défenſe d'un opprimé. Quand j'aurois cherché tout exprès le dépoſitaire le moins propre à remplir mes vues, je n'aurois pas pu mieux choiſir. C'eſt donc ma faute ſi j'ai mal réuſſi; mon ſuccès ne dépend que d'un meilleur choix.

BERCÉ de cette nouvelle eſpérance, je me remis à tranſcrire & mettre au net avec une nouvelle ardeur: tandis que je vaquois à ce travail, un jeune Anglois que j'avois eu pour voiſin à Wootton paſſa par Paris revenant d'Italie & me vint voir. Je fis comme tous les malheureux qui croient voir, dans tout ce qui leur arrive, une expreſſe direction du ſort. Je me dis; voilà le dépoſitaire que la Providence m'a choiſi; c'eſt elle qui me l'envoie, elle n'a rebuté mon choix que pour m'amener au ſien. Comment avois-je pu ne pas voir que c'étoit un jeune homme, un étranger qu'il me falloit, hors du tripot des Auteurs, loin des intrigans de ce pays, ſans intérêt de me nuire & ſans paſſion contre moi? Tout cela me parut ſi clair que, croyant voir le doigt de Dieu dans cette occaſion fortuite, je me praſſai de la ſaiſir. Malheureuſement ma nouvelle copie n'étoit pas avancée; mais je me hâtai de lui remettre ce qui étoit fait, renvoyant à l'année prochaine à lui remettre le reſte ſi, comme je n'en doutois pas, l'amour de la vérité lui donnoit le zele de revenir le chercher.

DEPUIS ſon départ, de nouvelles réflexions ont jetté dans mon eſprit des doutes ſur la ſageſſe de tous ces choix; je ne pouvois ignorer que depuis long-tems nul ne m'approche qui ne ſoit expreſſément envoyé, & que me confier aux gens qui m'entourent c'eſt me livrer à mes ennemis. Pour trouver un confident fidelle, il auroit fallu l'aller chercher loin de moi parmi ceux dont je ne pouvois approcher. Mon eſpérance étoit donc vaine, toutes mes meſures étoient fauſſes, tous mes ſoins étoient inutiles, & je devois être sûr que l'uſage le moins criminel que feroient de mon dépôt ceux à qui je l'allois ainſi confiant feroit de l'anéantir.

CETTE idée me ſuggéra une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet. Ce fut d'écrire une eſpece de billet circulaire adreſſé à la nation Françoiſe, d'en faire pluſieurs copies & de les diſtribuer aux

aux promenades & dans les rues aux inconnus dont la phyſionomie me plairoit le plus. Je ne manquai pas d'argumenter à ma maniere ordinaire en faveur de cette nouvelle réſolution. On ne me laiſſe de communication, me diſois-je, qu'avec des gens apoſtés par mes perſécuteurs. Me confier à quelqu'un qui m'approche, n'eſt autre choſe que me confier à eux. Du moins parmi les inconnus, il s'en peut trouver qui ſoient de bonne ſoi; mais quiconque vient chez moi, n'y vient qu'à mauvaiſe intention; je dois être ſûr de cela.

Je fis donc mon petit écrit en forme de billet, & j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais pour en faire la diſtribution, j'éprouvai un obſtacle que je n'avois pas prévu, dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le préſentois. La ſuſcription étoit: *A tout François aimant encore la juſtice & la vérité.* Je n'imaginois pas que ſur cette adreſſe aucun l'oſât refuſer; preſque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adreſſe, me déclarerent avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur, qu'il ne s'adreſſoit pas à eux. Vous avez raiſon, leur diſois-je en le reprenant, je vois bien que je m'étois trompé. Voilà la ſeule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche Françoiſe.

Econduit auſſi par ce côté, je ne me rebutai pas encore. J'envoyai des copies de ce billet en réponſe à quelques lettres d'inconnus qui vouloient à toute force venir chez moi, & je crus faire merveilles en mettant au prix d'une réponſe déciſive à ce même billet l'acquieſcement à leur fantaiſie. J'en remis deux ou trois autres aux perſonnes qui m'accoſtoient ou qui me venoient voir. Mais tout cela ne produiſit que des réponſes amphigouriques & normandes qui m'atteſtoient dans leurs auteurs une fauſſeté à toute épreuve.

Ce dernier mauvais ſuccès, qui devoit mettre le comble à mon déſeſpoir, ne m'affecta point comme les précédens. En m'apprenant que mon ſort étoit ſans reſſources, il m'apprit à ne plus lutter contre la néceſſité. Un paſſage de l'Emile que je me rappellai me fit rentrer en moi-même, & m'y fit trouver ce que j'avois cherché vainement au-dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a-t-il fait commettre? Tant que

les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme, pour y substituer, moi vivant, celui d'un mal-honnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être? Ils auront beau faire un J. J. à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

N'ai-je donc connu la vanité de l'opinion que pour me remettre sous son joug aux dépens de la paix de mon ame & du repos de mon cœur? Si les hommes veulent me voir autre que je ne suis, que m'importe? L'essence de mon être est-elle dans leurs regards? S'ils abusent & trompent sur mon compte les générations suivantes, que m'importe encore? Je n'y serai plus pour être victime de leur erreur. S'ils empoisonnent & tournent à mal tout ce que le desir de leur bonheur m'a fait dire & faire d'utile, c'est à leur dam, & non pas au mien. Emportant avec moi le témoignage de ma conscience, je trouverai en dépit d'eux le dédommagement de toutes leurs indignités. S'ils étoient dans l'erreur de bonne foi, je pourrois en me plaignant, les plaindre encore, & gémir sur eux & sur moi. Mais quelle erreur peut excuser un systême aussi exécrable que celui qu'ils suivent à mon égard avec un zele impossible à qualifier; quelle erreur peut faire traiter publiquement en scélérat convaincu, le même homme qu'on empêche avec tant de soins d'apprendre au moins de quoi on l'accuse? Dans le rafinement de leur barbarie, ils ont trouvé l'art de me faire souffrir une longue mort, en me tenant enterré tout vif. S'ils trouvent ce traitement doux, il faut qu'ils aient des ames de fange; s'ils le trouvent aussi cruel qu'il l'est, les Phalaris, les Agatocle ont été plus débonnaires qu'eux. J'ai donc eu tort d'espérer de les ramener, en leur montrant qu'ils se trompent; ce n'est pas de cela qu'il s'agit; & quand ils se tromperoient sur mon compte, ils ne peuvent ignorer leur propre iniquité. Ils ne sont pas injustes & méchans envers moi par erreur, mais par volonté; ils le sont parce qu'ils veulent l'être, & ce n'est pas à leur raison qu'il faudroit parler, c'est à leurs cœurs dépravés par la haine. Toutes les preuves de leur injustice ne feront que l'augmenter; elle est un grief de plus qu'ils ne me pardonneront jamais.

Mais c'est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages, au point d'en tomber dans l'abattement, & presque dans le

déſeſpoir, comme s'il étoit au pouvoir des hommes de changer la nature des choſes, & de m'ôter les conſolations dont rien ne peut dépouiller l'innocent. Et pourquoi donc eſt-il néceſſaire à mon bonheur éternel, qu'ils me connoiſſent & me rendent juſtice? Le Ciel n'a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon ame heureuſe, & de la dédommager des maux qu'ils m'ont fait ſouffrir injuſtement? Quand la mort m'aura tiré de leurs mains, ſaurai-je & m'inquiéterai-je de ſavoir ce qui ſe paſſe encore à mon egard ſur la terre? A l'inſtant que la barriere de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui eſt en-deçà diſparoîtra pour jamais; & ſi je me ſouviens alors de l'exiſtence du genre-humain, il ne ſera pour moi, dès cet inſtant même, que comme n'exiſtant déja plus.

J'ai donc pris enfin mon parti tout-à-fait: détaché de tout ce qui tient à la terre & des inſenſés jugemens des hommes, je me réſigne à être à jamais défiguré parmi eux, ſans en moins compter ſur le prix de mon innocence & de ma ſouffrance. Ma félicité doit être d'un autre ordre: ce n'eſt plus chez eux que je dois la chercher, & il n'eſt pas plus en leur pouvoir de l'empêcher, que de la connoitre. Deſtiné à être dans cette vie la proie de l'erreur & du menſonge, j'attends l'heure de ma délivrance & le triomphe de la vérité, ſans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affection terreſtre, & délivré même de l'inquiétude de l'eſpérance ici-bas, je ne vois plus de priſe par laquelle ils puiſſent encore troubler le repos de mon cœur. Je ne réprimerai jamais le premier mouvement d'indignation, d'emportement, de colere, & même je n'y tâche plus, mais le calme qui ſuccede à cette agitation paſſagere eſt un état permanent dont rien ne peut plus me tirer.

L'espérance éteinte étouffe bien le deſir; mais elle n'anéantit pas le devoir, & je veux juſqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je ſuis diſpenſé déſormais de vains efforts pour leur faire connoître la vérité qu'ils ſont déterminés à rejetter toujours: mais je ne le ſuis pas de leur laiſſer les moyens d'y revenir autant qu'il dépend de moi, & c'eſt le dernier uſage qui me reſte à faire de cet écrit. En multiplier inceſſamment les copies, pour les dépoſer ainſi çà & là dans les mains des gens qui m'approchent, ſeroit excéder inutilement

mes forces, & je ne puis raiſonnablement eſpérer que de toutes ces copies ainſi diſperſées, une ſeule parvienne entiere à ſa deſtination. Je vais donc me borner à une dont j'offrirai la lecture à ceux de ma connoiſſance que je croirai les moins injuſtes, les moins prévenus, ou qui, quoique liés avec mes perſécuteurs, me paroîtront avoir néanmoins encore du reſſort dans l'ame, & pouvoir être quelque choſe par eux-mêmes. Tous, je n'en doute pas, reſteront ſourds à mes raiſons, inſenſibles à ma deſtinée, auſſi cachés & faux qu'auparavant. C'eſt un parti pris univerſellement & ſans retour, ſur-tout par ceux qui m'approchent. Je ſais tout cela d'avance, & je ne m'en tiens pas moins à cette derniere réſolution, parce qu'elle eſt le ſeul moyen qui reſte en mon pouvoir de concourir à l'œuvre de la Providence, & d'y mettre la poſſibilité qui dépend de moi. Nul ne m'écoutera, l'expérience m'en avertit; mais il n'eſt pas impoſſible qu'il s'en trouve un qui m'écoute, & il eſt déſormais impoſſible que les yeux des hommes s'ouvrent d'eux-mêmes à la vérité. C'en eſt aſſez pour m'impoſer l'obligation de la tentative, ſans en eſpérer aucun ſuccès. Si je me contente de laiſſer cet écrit après moi, cette proie n'échappera pas aux mains de rapine qui n'attendent que ma derniere heure pour tout ſaiſir & brûler ou falſifier. Mais ſi parmi ceux qui m'auront lu, il ſe trouvoit un ſeul cœur d'homme, ou ſeulement un eſprit vraiment ſenſé, mes perſécuteurs auroient perdu leur peine, & bientôt la vérité perceroit aux yeux du Public. La certitude, ſi ce bonheur ineſpéré m'arrive, de ne pouvoir m'y tromper un moment, m'encourage à ce nouvel eſſai: je ſais d'avance quel ton tous prendront après m'avoir lu. Ce ton ſera le même qu'auparavant, ingénu, patelin, bénévole; ils me plaindront beaucoup de voir ſi noir ce qui eſt ſi blanc, car ils ont tous la candeur des cygnes; mais ils ne comprendront rien à tout ce que j'ai dit là. Ceux-là, jugés à l'inſtant, ne me ſurprendront point du tout, & me fâcheront très-peu. Mais ſi, contre toute attente, il s'en trouve un que mes raiſons frappent, & qui commence à ſoupçonner la vérité, je ne reſterai pas un moment en doute ſur cet effet, & j'ai le ſigne aſſuré pour le diſtinguer des autres, quand même il ne voudroit pas s'ouvrir à moi. C'eſt de celui-là que je ferai mon dépoſitaire, ſans même examiner ſi je dois compter ſur ſa probité, car je n'ai beſoin que de ſon jugement pour l'intéreſſer à m'être fidele. Il ſentira qu'en ſupprimant mon

dépôt, il n'en tire aucun avantage; qu'en le livrant à mes ennemis, il ne leur livre que ce qu'ils ont déja; qu'il ne peut par conséquent donner un grand prix à cette trahison, ni éviter tôt ou tard par elle le juste reproche d'avoir fait une vilaine action : au lieu qu'en gardant mon dépôt, il reste toujours le maître de le supprimer quand il voudra, & peut un jour, si des révolutions assez naturelles changent les dispositions du Public, se faire un honneur infini, & tirer de ce même dépôt un grand avantage dont il se prive en le sacrifiant. S'il sait prévoir & s'il peut attendre, il doit en raisonnant bien, m'être fidele. Je dis plus; quand même le Public persisteroit dans les mêmes dispositions où il est à mon égard, encore un mouvement très-naturel le portera-t-il tôt ou tard à desirer de savoir au moins ce que J. J. auroit pû dire, si on lui eût laissé la liberté de parler. Que mon dépositaire se montrant, leur dise alors : Vous voulez donc savoir ce qu'il auroit dit, & bien le voilà. Sans prendre mon parti, & sans vouloir défendre ma cause ni ma mémoire, il peut, en se faisant mon simple rapporteur, & restant au surplus, s'il peut, dans l'opinion de tout le monde, jetter cependant un nouveau jour sur le caractere de l'homme jugé; car c'est toujours un trait de plus à son portrait de savoir comment un pareil homme osa parler de lui-même.

Si parmi mes lecteurs je trouve cet homme sensé disposé pour son propre avantage à m'être fidele, je suis déterminé à lui remettre, non-seulement cet écrit, mais aussi tous les papiers qui restent entre mes mains, & desquels on peut tirer un jour de grandes lumieres sur ma destinée, puisqu'ils contiennent des anecdotes, des explications & des faits que nul autre que moi ne peut donner, & qui sont les seules clefs de beaucoup d'énigmes, qui sans cela resteront à jamais inexplicables.

Si cet homme ne se trouve point, il est possible au moins que la mémoire de cette lecture, restée dans l'esprit de ceux qui l'auront faite, réveille un jour en quelqu'un d'eux quelque sentiment de justice & de commisération, quand, long-tems après ma mort, le délire public commencera à s'affoiblir. Alors ce souvenir peut produire en son ame quelqu'heureux effet que la passion qui les anime arrête de mon vivant; & il n'en faut pas davantage pour commencer l'œuvre de

la Providence. Je profiterai donc des occasions de faire connoître cet écrit, si je les trouve, sans en attendre aucun succès. Si je trouve un dépositaire que j'en puisse raisonnablement charger, je le ferai, regardant néanmoins mon dépôt comme perdu, & m'en consolant d'avance. Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurois remis, jusqu'à ce qu'à ma mort, si ce n'est plutôt, mes persécuteurs s'en saisissent. Ce destin de mes papiers que je vois inévitable, ne m'alarme plus. Quoi que fassent les hommes, le Ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le tems, les moyens, l'espece : ce que je sais, c'est que l'Arbitre suprême est puissant & juste, que mon ame est innocente, & que je n'ai pas mérité mon sort. Cela me suffit. Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contr'elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux & tristes jours, leur abandonner même l'honneur de mon nom & ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au Ciel qu'ils en disposent, sans plus m'affecter de rien, quoi qu'il arrive, c'est ma derniere résolution. Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront, après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix.

COPIE

Du Billet circulaire dont il eſt parlé dans l'Écrit précédent.

A TOUT FRANÇOIS AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

FRANÇOIS ! nation jadis aimable & douce, qu'êtes-vous devenus ? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, ſeul, à votre merci, ſans appui, ſans défenſeur, mais qui n'en auroit pas beſoin chez un peuple juſte, pour un homme ſans fard & ſans fiel, ennemi de l'injuſtice, mais patient à l'endurer; qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à perſonne; & qui depuis quinze ans plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre & de la diffamation, ſe voit, ſe ſent charger à l'envi d'indignités inouies juſqu'ici parmi les humains, ſans avoir pu jamais en apprendre au moins la cauſe ! C'eſt donc là votre franchiſe, votre douceur, votre hoſpitalité ? Quittez ce vieux nom de *Francs*; il doit trop vous faire rougir. Le perſécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont perſuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela eſt toujours facile en ſe cachant de l'accuſé, que je méritois ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me réſigner; car je n'attends, ni ne veux d'eux ni de vous aucune grace : mais ce que je veux & qui m'eſt dû tout au moins après une condamnation ſi cruelle & ſi infamante, c'eſt qu'on m'apprenne enfin quels ſont mes crimes, & comment & par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un ſcandale auſſi public ſoit pour moi ſeul un myſtere impénétrable ? A quoi bon tant de machines, de ruſes, de trahiſons, de menſonges pour cacher au coupable ſes crimes, qu'il doit ſavoir mieux que perſonne, s'il eſt vrai qu'il les ait commis ? Que ſi, pour des raiſons qui me paſſent, perſiſtant à m'ôter un droit (*)

(*) QUEL homme de bon ſens croira jamais qu'une auſſi criante violation de la loi naturelle & du droit des gens puiſſe avoir pour principe une vertu ? S'il eſt permis de dépouiller un mortel de ſon état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir [illegible] non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardens exécuteurs, mais je n'ai [illegible]

dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérisions, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler (*); j'éleverai au Ciel pour toute défense, un cœur sans fraude, & des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge & vous punisse, (ah! qu'il éloigne de vous tout malheur & toute erreur!) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asyle où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. François, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, & que votre animosité cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espere, à tous les faits, dits, écrits que l'on m'attribue en se cachant de moi très-soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractere, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris! &, moins contens de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paroître aujourd'hui. Quand enfin ces Messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur; cette vie impariale & fidelle qu'ils préparent depuis long-tems avec tant de secret & de soin, avant que d'ajouter foi à leur dire & à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zele, le motif de tant de peine, la conduite sur-tout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entr'eux & moi sur leur propre production.

---

perçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur sous ses auspices au foible innocent & simple, honneur & gloire aux intrigans cruels & rusés.

(*) De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, sur-tout de la part d'un accusé qui se défend ou d'un opprimé qui se plaint; & si je n'ai rien de solide à dire que ne me laisse-t-on parler en liberté! C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause & de justifier pleinement mes accusateurs. Mais tant qu'on m'empêchera de parler ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais sans témérité prononcer que je n'avois rien à dire?

CONSIDÉRATIONS
SUR
LE GOUVERNEMENT
DE POLOGNE,
ET
SUR SA RÉFORMATION PROJETTÉE.

PAR J. J. ROUSSEAU.

En Avril 1772.

CONSIDÉRATIONS
SUR
LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE,
ET
SUR SA RÉFORMATION PROJETTÉE.

CHAPITRE PREMIER.

État de la Question.

LE tableau du Gouvernement de Pologne, fait par M. le Comte Wielhorski, & les réflexions qu'il y a jointes, sont des pieces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la réforme de ce Gouvernement. Je ne connois personne plus en état de tracer ce plan que lui-même, qui joint aux connoissances générales que ce travail exige, toutes celles du local & des détails particuliers, impossibles à donner par écrit, & néanmoins nécessaires à savoir pour approprier une institution au peuple auquel on la destine. Si l'on ne connoît à fond la nation pour laquelle on travaille, l'ouvrage qu'on fera pour elle, quelqu'excellent qu'il puisse être en lui-même, péchera toujours par l'application, & bien plus encore lorsqu'il s'agira d'une nation déja toute instituée, dont les goûts, les mœurs, les préjugés & les vices sont trop enracinés pour pouvoir être aisément étouffés par des semences nouvelles. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonois, ou de quelqu'un qui ait bien étudié sur les lieux la nation Polonoise & celles qui l'avoisinent. Un étranger ne peut guere donner que des vues générales, pour éclairer, non pour guider l'instituteur. Dans toute la vigueur de ma tête, je

n'aurois pu saisir l'ensemble de ces grands rapports : aujourd'hui, qu'il me reste à peine la faculté de lier des idées, je dois me borner, pour obéir à M. le Comte de Wielhorski, & faire acte de mon zele pour sa patrie, à lui rendre compte des impressions que m'a fait la lecture de son travail, & des réflexions qu'il m'a suggérées.

En lisant l'histoire du Gouvernement de Pologne, on a peine à comprendre comment un Etat si bizarrement constitué a pu subsister si long-tems. Un grand corps, formé d'un grand nombre de membres morts, & d'un petit nombre de membres désunis, dont tous les mouvemens, presqu'indépendans les uns des autres, loin d'avoir une fin commune, s'entre-détruisent mutuellement; qui s'agite beaucoup pour ne rien faire, qui ne peut faire aucune résistance à quiconque veut l'entamer; qui tombe en dissolution cinq ou six fois chaque siecle; qui tombe en paralysie à chaque effort qu'il veut faire, à chaque besoin auquel il veut pourvoir; & qui, malgré tout cela, vit & se conserve en vigueur : voilà, ce me semble, un des plus singuliers spectacles qui puissent frapper un être pensant. Je vois tous les Etats de l'Europe courir à leur ruine : Monarchies, Républiques, toutes ces nations si magnifiquement instituées, tous ces beaux Gouvernemens si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine; & la Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs & de son anarchie, montre encore tout le feu de la jeunesse; elle ose demander un Gouvernement & des loix, comme si elle ne faisoit que de naître. Elle est dans les fers, & discute les moyens de se conserver libre! Elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguer. Je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venoit d'asseoir son camp. Braves Polonois, prenez garde; prenez garde que pour vouloir trop bien être, vous n'empiriez votre situation. En songeant à ce que vous voulez acquérir, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre : corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes.

Vous aimez la liberté, vous en êtes dignes; vous l'avez défendue contre un agresseur puissant & rusé, qui feignant de vous présenter les liens de l'amitié, vous chargeoit des fers de la servitude. Maintenant, las des troubles de votre patrie, vous soupirez après la tranquillité. Je

crois fort aiſé de l'obtenir ; mais la conſerver avec la liberté, voilà ce qui me paroît difficile. C'eſt au ſein de cette anarchie qui vous eſt odieuſe, que ſe ſont formées ces ames patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormoient dans un repos léthargique; l'orage les a réveillées. Après avoir briſé les fers qu'on leur deſtinoit, elles ſentent le poids de la fatigue ; elles voudroient allier la paix du deſpotiſme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu'elles ne veuillent des choſes contradictoires : le repos & la liberté me paroiſſent incompatibles, il faut opter.

Je ne dis pas qu'il faille laiſſer les choſes dans l'état où elles ſont ; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonſpection extrême. En ce moment, on eſt plus frappé des abus, que des avantages. Le tems viendra, je le crains, qu'on ſentira mieux ces avantages ; & malheureuſement ce ſera quand on les aura perdus.

Qu'il ſoit aiſé, ſi l'on veut, de faire de meilleures loix ; il eſt impoſſible d'en faire dont les paſſions des hommes n'abuſent pas, comme ils ont abuſé des premieres. Prévoir & peſer tous ces abus à venir eſt peut-être une choſe impoſſible à l'homme d'Etat le plus conſommé. Mettre la loi au-deſſus de l'homme, eſt un problême en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie. Réſolvez bien ce problême, & le Gouvernement fondé ſur cette réſolution, ſera bon & ſans abus. Mais juſques-là, ſoyez sûrs qu'où vous croirez faire régner les loix, ce ſeront les hommes qui régneront.

Il n'y aura jamais de bonne & ſolide conſtitution, que celle où la loi régnera ſur les cœurs des citoyens : tant que la force légiſlative n'ira pas juſques-là, les loix ſeront toujours éludées. Mais comment arriver aux cœurs ? c'eſt à quoi nos inſtituteurs, qui ne voient jamais que la force & les châtimens, ne ſongent guere, & c'eſt à quoi les récompenſes matérielles ne meneroient peut-être pas mieux : la juſtice même la plus integre n'y mene pas, parce que la juſtice eſt, ainſi que la ſanté, un bien dont on jouit ſans le ſentir, qui n'inſpire point d'enthouſiaſme, & dont on ne ſent le prix qu'après l'avoir perdue.

Par où donc émeuvoir les cœurs, & faire aimer la patrie & ſes loix ? L'oſerai-je dire ? par des jeux d'enfans ; par des inſtitutions

oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries & des attachemens invincibles. Si j'extravague ici, c'est du moins bien complétement; car j'avoue que je vois ma folie sous tous les traits de la raison.

CHAPITRE II.

Esprit des anciennes institutions.

QUAND on lit l'Histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers & parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les François, les Anglois, les Russes avec les Romains & les Grecs? Rien presque que la figure. Les fortes ames de ceux-ci paroissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment, eux qui se sentent si petits, penseroient-ils qu'il y ait eu de si grands hommes? Ils existerent pourtant, & c'étoient des humains comme nous: qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux? Nos préjugés, notre basse philosophie, & les passions du petit intérêt, concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs, par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais.

Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de loix, & pas un législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux qui méritent une attention particuliere: Moïse, Lycurgue, & Numa. Tous trois ont mis leurs principaux soins à des objets qui paroîtroient à nos docteurs dignes de risée. Tous trois ont eu des succès qu'on jugeroit impossibles, s'ils étoient moins attestés.

Le premier forma & exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talens, sans vertus, sans courage, & qui n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, faisoient une troupe étrangere sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante & servile un corps politique, un peuple libre; & tandis qu'elle erroit dans les déserts sans avoir une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnoit cette institution durable, à l'épreuve du tems, de la fortune & des conquérans, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, &

qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans toute ſa force, lors même que le corps de la nation ne ſubſiſte plus.

Pour empêcher que ſon peuple ne ſe fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs & des uſages inalliables avec ceux des autres nations ; il le ſurchargea de rites, de cérémonies particulieres ; il le gêna de mille façons pour le tenir ſans ceſſe en haleine & le rendre toujours étranger parmi les autres hommes, & tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de ſa République, étoient autant de barrieres qui le tenoient ſéparé de ſes voiſins & l'empêchoient de ſe mêler avec eux. C'eſt par-là que cette ſinguliere nation, ſi ſouvent ſubjuguée, ſi ſouvent diſperſée & détruite en apparence, mais toujours idolâtre de ſa regle, s'eſt pourtant conſervée juſqu'à nos jours éparſe parmi les autres ſans s'y confondre, & que ſes mœurs, ſes loix, ſes rites ſubſiſtent & dureront autant que le monde, malgré la haine & la perſécution du reſte du genre-humain.

Lycurgue entreprit d'inſtituer un peuple déja dégradé par la ſervitude & par les vices qui en ſont l'effet. Il lui impoſa un joug de fer, tel qu'aucun autre peuple n'en porta jamais un ſemblable ; mais il l'attacha, l'identifia, pour ainſi dire, à ce joug, en l'occupant toujours. Il lui montra ſans ceſſe la patrie dans ſes loix, dans ſes jeux, dans ſa maiſon, dans ſes amours, dans ſes feſtins. Il ne lui laiſſa pas un inſtant de relâche pour être à lui ſeul, & de cette continuelle contrainte, ennoblie par ſon objet, naquit en lui cet ardent amour de la patrie, qui fut toujours la plus forte ou plutôt l'unique paſſion des Spartiates, & qui en fit des êtres au-deſſus de l'humanité. Sparte n'étoit qu'une ville, il eſt vrai ; mais par la ſeule force de ſon inſtitution, cette ville donna des loix à toute la Grece, en devint la capitale, & fit trembler l'Empire Perſan. Sparte étoit le foyer d'où ſa légiſlation étendoit ſes effets tout autour d'elle.

Ceux qui n'ont vu dans Numa qu'un inſtituteur de rites & de cérémonies religieuſes, ont bien mal jugé ce grand homme. Numa fut le vrai fondateur de Rome. Si Romulus n'eût fait qu'aſſembler des brigands qu'un revers pouvoit diſperſer, ſon ouvrage imparfait n'eût pu réſiſter au tems. Ce fut Numa qui le rendit ſolide & durable en uniſſant ces brigands en un Corps indiſſoluble, en les tranſ-

formant en citoyens, moins par des loix, dont leur ruſtique pauvreté n'avoit gueres encore beſoin, que par des inſtitutions douces qui les attachoient les uns aux autres, & tous à leur ſol, en rendant enfin leur ville ſacrée par ces rites frivoles & ſuperſtitieux en apparence, dont ſi peu de gens ſentent la force & l'effet, & dont cependant Romulus, le farouche Romulus lui-même avoit jetté les premiers fondemens.

Le même eſprit guida tous les anciens légiſlateurs dans leurs inſtitutions. Tous chercherent des liens qui attachaſſent les citoyens à la patrie & les uns aux autres, & ils les trouverent dans des uſages particuliers, dans des cérémonies religieuſes qui par leur nature étoient toujours excluſives & nationales (*), dans des jeux qui tenoient beaucoup les citoyens raſſemblés, dans des exercices qui augmentoient avec leur vigueur & leurs forces leur fierté & l'eſtime d'eux-mêmes, dans des ſpectacles qui, leur rappellant l'hiſtoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéreſſoient leurs cœurs, les enflammoient d'une vive émulation & ne les attachoient fortement à cette patrie dont on ne ceſſoit de les occuper. Ce ſont les poéſies d'Homere récitées aux Grecs ſolemnellement aſſemblés, non dans des coffres, ſur des planches & l'argent à la main, mais en plein air & en Corps de nation, ce ſont les tragédies d'Eſchyle, de Sophocle & d'Euripide, repréſentées ſouvent devant eux; ce ſont les prix dont, aux acclamations de toute la Grece, on couronnoit les vainqueurs dans leurs jeux, qui les embraſant continuellement d'émulation & de gloire, porterent leur courage & leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, & qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire. S'ils ont des loix, c'eſt uniquement pour leur apprendre à bien obéir à leurs maîtres, à ne pas voler dans les poches, & à donner beaucoup d'argent aux fripons publics. S'ils ont des uſages, c'eſt pour ſavoir amuſer l'oiſiveté des femmes galantes & promener la leur avec grace. S'ils s'aſſemblent, c'eſt dans des temples pour un culte qui n'a rien de national, qui ne rappelle en rien la patrie; c'eſt dans des ſalles bien fermées & à prix d'argent, pour voir ſur des théatres efféminés,

(*) Voyez la fin du Contrat Social.

nés, diſſolus, où l'on ne ſait parler que d'amour, déclamer des hiſtrions, minauder des proſtituées, & pour y prendre des leçons de corruption, les ſeules qui profitent de toutes celles qu'on fait ſemblant d'y donner; c'eſt dans des fêtes où le peuple toujours mépriſé eſt toujours ſans influence, où le blâme & l'approbation publique ne produiſent rien; c'eſt dans des cohues licencieuſes pour s'y faire des liaiſons ſecretes, pour y chercher les plaiſirs qui ſéparent, iſolent le plus les hommes, & qui relâchent le plus les cœurs. Sont-ce là des ſtimulans pour le patriotiſme? Faut-il s'étonner que des manieres de vivre ſi diſſemblables produiſent des effets ſi différens, & que les modernes ne retrouvent plus rien en eux de cette vigueur d'ame que tout inſpiroit aux anciens? Pardonnez ces diſgreſſions à un reſte de chaleur que vous avez ranimée. Je reviens avec plaiſir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler.

CHAPITRE III.

Application.

LA Pologne eſt un grand Etat, environné d'Etats encore plus conſidérables, qui par leur deſpotiſme & par leur diſcipline militaire ont une grande force offenſive. Foible au contraire par ſon anarchie, elle eſt, malgré la valeur Polonoiſe, en butte à tous leurs outrages. Elle n'a point de places fortes pour arrêter leurs incurſions. Sa dépopulation la met preſque abſolument hors d'état de défenſe. Aucun ordre économique, peu ou point de troupes, nulle diſcipline militaire, nul ordre, nulle ſubordination; toujours diviſée au-dedans, toujours menacée au-dehors, elle n'a par elle-même aucune conſiſtance & dépend du caprice de ſes voiſins. Je ne vois dans l'état préſent des choſes qu'un ſeul moyen de lui donner cette conſiſtance qui lui manque. C'eſt d'infuſer, pour ainſi dire, dans toute la nation l'ame des Confédérés; c'eſt d'établir tellement la République dans les cœurs des Polonois, qu'elle y ſubſiſte malgré tous les efforts de ſes oppreſſeurs. C'eſt-là, ce me ſemble, l'unique aſyle où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. On vient d'en voir une preuve

à jamais mémorable. La Pologne étoit dans les fers du Russe, mais les Polonois sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance & l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent, faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en sera cent fois accablée. La vertu de ses citoyens, leur zele patriotique, la forme particuliere que des institutions nationales peuvent donner à leurs ames, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, & qu'aucune armée ne sauroit forcer. Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne.

Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractere, les goûts & les mœurs d'un peuple, qui le font être lui & non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie, fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples au sein des délices dont il est privé dans son pays. Souvenez-vous de ce Spartiate gorgé des voluptés de la Cour du grand Roi, à qui l'on reprochoit de regretter la sauce noire. Ah ! dit-il au Satrape en soupirant ; je connois tes plaisirs ; mais tu ne connois pas les nôtres.

Il n'y a plus aujourd'hui de François, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglois même, quoi qu'on en dise ; il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de forme nationale par une institution particuliere : tous dans les mêmes circonstances, feront les mêmes choses ; tous se diront désintéressés, & seront fripons ; tous parleront du bien public, & ne penseront qu'à eux-mêmes ; tous vanteront la médiocrité, & voudront être des Crésus. Ils n'ont d'ambition que pour le luxe, ils n'ont de passion que celle de l'or. Sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel Etat ils suivent les loix ; pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler & des femmes à corrompre, ils sont par-tout dans leur pays.

Donnez une autre pente aux passions des Polonois, vous donnerez

à leurs ames une physionomie nationale qui les distinguera des autres peuples, qui les empêchera de se fondre, de se plaire, de s'allier avec eux, une vigueur qui remplacera le jeu abusif des vains préceptes; qui leur fera faire par goût & par passion ce qu'on ne fait jamais assez bien, quand on ne le fait que par devoir ou par intérêt. C'est sur ces ames-là qu'une législation bien appropriée aura prise : ils obéiront aux loix, & ne les éluderont pas, parce qu'elles leur conviendront, & qu'elles auront l'assentiment interne de leur volonté. Aimant la patrie, ils la serviront par zele & de tout leur cœur : avec ce seul sentiment, la législation fût-elle mauvaise, feroit de bons citoyens : & il n'y a jamais que les bons citoyens qui fassent la force & la prospérité de l'Etat.

J'expliquerai ci-après le régime d'administration qui, sans presque toucher au fond de vos loix, me paroît propre à porter le patriotisme & les vertus qui en sont inséparables, au plus haut degré d'intensité qu'ils puissent avoir. Mais, soit que vous adoptiez ou non ce régime, commencez toujours par donner aux Polonois une grande opinion d'eux-mêmes & de leur patrie : après la façon dont ils viennent de se montrer, cette opinion ne sera pas fausse. Il faut saisir la circonstance de l'événement présent pour monter les ames au ton des ames antiques. Il est certain que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante : il faut graver cette grande époque en caracteres sacrés dans tous les cœurs Polonois. Je voudrois qu'on érigeât un monument en sa mémoire ; qu'on y mît les noms de tous les Confédérés, meme de ceux qui, dans la suite, auroient pu trahir la cause commune ; une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie : qu'on instituât une solemnité périodique pour la célébrer tous les dix ans avec une pompe non brillante & frivole, mais simple, fiere & républicaine : qu'on y fît dignement, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens, qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi ; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilége honorifique, qui rappellât toujours ce beau souvenir aux yeux du public. Je ne voudrois pourtant pas qu'on se permît, dans ces solemnités, aucune invective contre les Russes, ni même qu'on en parlât : ce seroit trop les honorer. Ce silence, le souvenir de leur barbarie,

& l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire; vous devez trop les mépriser pour les haïr.

Je voudrois que, par des honneurs, par des récompenses publiques, on donnât de l'éclat à toutes les vertus patriotiques; qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie; qu'on en fît leur plus grande affaire; & qu'on la tînt incessamment sous leurs yeux. De cette maniere, ils auroient moins, je l'avoue, les moyens & le tems de s'enrichir; mais ils en auroient moins aussi le desir & le besoin: leurs cœurs apprendroient à connoître un autre bonheur que celui de la fortune; & voilà l'art d'ennoblir les ames, & d'en faire un instrument plus puissant que l'or.

L'exposé succinct des mœurs des Polonois, qu'a bien voulu me communiquer M. Wielhorski, ne suffit pas pour me mettre au fait de leurs usages civils & domestiques. Mais une grande nation, qui ne s'est jamais trop mêlée avec ses voisins, doit en avoir beaucoup qui lui soient propres, & qui peut-être s'abâtardissent journellement par la pente générale en Europe de prendre les goûts & les mœurs des François. Il faut maintenir, rétablir ces anciens usages, & en introduire de convenables, qui soient propres aux Polonois. Ces usages, fussent-ils indifférens, fussent-ils mauvais même à certains égards, pourvu qu'ils ne le soient pas essentiellement, auront toujours l'avantage d'affectionner les Polonois à leur pays, & de leur donner une répugnance naturelle à se mêler avec l'étranger. Je regarde comme un bonheur qu'ils aient un habillement particulier. Conservez avec soin cet avantage; faites exactement le contraire de ce que fit ce Czar si vanté; que le Roi, ni les Sénateurs, ni aucun homme public ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation; & que nul Polonois n'ose paroître à la Cour vêtu à la Françoise.

Beaucoup de jeux publics, où la bonne mere patrie se plaise à voir jouer ses enfans; qu'elle s'occupe d'eux souvent, afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. Il faut abolir, même à la Cour, à cause de l'exemple, les amusemens ordinaires des Cours, le jeu, les théatres, comédie, opéra, tout ce qui efféminé les hommes, tout ce qui les distrait, les isole, leur fait oublier leur patrie & leur devoir, tout ce qui les fait trouver bien par-tout, pourvu qu'ils s'amusent: il faut inventer des jeux, des fêtes, des solemnités qui soient si propres à cette Cour-là,

qu'on ne les retrouve dans aucune autre. Il faut qu'on s'amuſe en Pologne plus que dans les autres pays, mais non pas de la même maniere ; il faut en un mot renverſer un exécrable proverbe, & faire dire à tout Polonois au fond de ſon cœur : *Ubi patria, ibi bene.*

Rien, s'il ſe peut, d'excluſif pour les grands & les riches ; beaucoup de ſpectacles en plein air, où les rangs ſoient diſtingués avec ſoin, mais où tout le peuple prenne part également, comme chez les anciens, & où, dans certaines occaſions, la jeune nobleſſe faſſe preuve de force & d'adreſſe. Les combats des taureaux n'ont pas peu contribué à maintenir une certaine vigueur chez la nation Eſpagnole. Ces cirques où s'exerçoit jadis la jeuneſſe en Pologne, devroient être ſoigneuſement rétablis ; on en devroit faire pour elle des théatres d'honneur & d'émulation. Rien ne ſeroit plus aiſé que d'y ſubſtituer aux anciens combats, des exercices moins cruels, où cependant la force & l'adreſſe auroient part, & où les victorieux auroient de même des honneurs & des récompenſes. Le maniement des chevaux eſt, par exemple, un exercice très-convenable aux Polonois, & très-ſuſceptible de l'éclat du ſpectacle.

Les héros d'Homere ſe diſtinguoient tous par leur force & leur adreſſe, & par-là montroient aux yeux du peuple qu'ils étoient faits pour lui commander. Les tournois des paladins formoient des hommes non-ſeulement vaillans & courageux, mais avides d'honneur & de gloire, & propres à toutes les vertus. L'uſage des armes à feu rendant ces facultés du corps moins utiles à la guerre, les a fait tomber en diſcrédit. Il arrive de-là que, hors les qualités de l'eſprit, qui ſont ſouvent équivoques, déplacées, ſur leſquelles on a mille moyens de tromper, & dont le peuple eſt mauvais juge, un homme avec l'avantage de la naiſſance, n'a rien en lui qui le diſtingue d'un autre, qui juſtifie la fortune, qui montre dans ſa perſonne un droit naturel à la ſupériorité ; & plus on néglige ces ſignes extérieurs, plus ceux qui nous gouvernent s'efféminent & ſe corrompent impunément. Il importe pourtant, & plus qu'on ne penſe, que ceux qui doivent un jour commander aux autres, ſe montrent dès leur jeuneſſe ſupérieurs à eux de tout point, ou du moins qu'ils y tâchent. Il eſt bon de plus, que le peuple ſe trouve ſouvent avec ſes chefs dans des occaſions agréables, qu'il les connoiſſe, qu'il s'accoutume à les voir, qu'il partage avec

eux ses plaisirs. Pourvu que la subordination soit toujours gardée & qu'il ne se confonde point avec eux, c'est le moyen qu'il s'y affectionne & qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Enfin le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés & du luxe de l'esprit. C'est sur-tout à cause de l'ame qu'il faut exercer le corps, & voilà ce que nos petits sages sont loin de voir.

Ne négligez point une certaine décoration publique ; qu'elle soit noble imposante, & que la magnificence soit dans les hommes plus que dans les choses. On ne sauroit croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, & combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre & de regle qui inspire la confiance & qui écarte les idées de caprice & de fantaisie attachées à celles du pouvoir arbitraire. Il faut seulement éviter dans l'appareil des solemnités, le clinquant, le papillotage & les décorations de luxe qui sont d'usage dans les cours. Les fêtes d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence & la gravité, & l'on n'y doit présenter à son admiration que des objets dignes de son estime. Les Romains dans leurs triomphes étaloient un luxe énorme ; mais c'étoit le luxe des vaincus, plus il brilloit moins il séduisoit. Son éclat même étoit une grande leçon pour les Romains. Les rois captifs étoient enchaînés avec des chaînes d'or & de pierreries. Voilà du luxe bien entendu. Souvent on vient au même but par deux routes opposées. Les deux balles de laine mises dans la chambre des pairs d'Angleterre devant la place du chancelier, forment à mes yeux une décoration touchante & sublime. Deux gerbes de bled placées de même dans le Sénat de Pologne, n'y feroient pas un moins bel effet à mon gré.

L'immense distance des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite noblesse, est un grand obstacle aux réformes nécessaires pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante. Tant que le luxe régnera chez les Grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs. Toujours l'objet de l'admiration publique sera celui des vœux des particuliers, & s'il faut être riche pour briller, la passion dominante sera toujours d'être riche. Grand moyen de corruption qu'il faut affoiblir autant qu'il est possible. Si d'autres objets attrayans, si des

marques de rang diftinguoient les hommes en place, ceux qui ne feroient que riches en feroient privés, les vœux fecrets prendroient naturellement la route de ces diftinctions honorables, c'eft-à-dire, celles du mérite & de la vertu, quand on ne parviendroit que par-là. Souvent les confuls de Rome étoient très-pauvres, mais ils avoient des licteurs; l'appareil de ces licteurs fut convoité par le peuple, & les Plébéïens parvinrent au confulat.

Oter tout-à-fait le luxe où regne l'inégalité, me paroît, je l'avoue, une entreprife bien difficile. Mais n'y auroit-il pas moyen de changer les objets de ce luxe, & d'en rendre l'exemple moins pernicieux? Par exemple, autrefois la pauvre nobleffe en Pologne s'attachoit aux grands qui lui donnoient l'éducation & la fubfiftance à leur fuite. Voilà un luxe vraiment grand & noble, dont je fens parfaitement l'inconvénient; mais qui du moins, loin d'avilir les ames, les éleve, leur donne des fentimens, du reffort, & fut fans abus chez les Romains, tant que dura la République. J'ai lu que le Duc d'Epernon, rencontrant un jour le Duc de Sully, vouloit lui chercher querelle; mais que n'ayant que fix cents gentilshommes à fa fuite, il n'ofa attaquer Sully, qui en avoit huit cents. Je doute qu'un luxe de cette efpece laiffe une grande place à celui des colifichets; & l'exemple du moins n'en féduira pas les pauvres. Ramenez les grands en Pologne à n'en avoir que de ce genre, il en réfultera peut-être des divifions, des partis, des querelles, mais il ne corrompra pas la nation. Après celui-là, tolérons le luxe militaire, celui des armes, des chevaux; mais que toute parure efféminée foit en mépris: & fi l'on n'y peut faire renoncer les femmes, qu'on leur apprenne au moins à l'improuver, & dédaigner dans les hommes.

Au refte, ce n'eft pas par des loix fomptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe. C'eft du fond des cœurs qu'il faut l'arracher, en y imprimant des goûts plus fains & plus nobles. Défendre les chofes qu'on ne doit pas faire, eft un expédient inepte & vain, fi l'on ne commence par les faire haïr & méprifer; & jamais l'improbation de la loi n'eft efficace que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Quiconque fe mêle d'inftituer un peuple doit favoir dominer les opinions, & par elles gouverner les paffions des hommes. Cela eft vrai, fur-tout dans l'objet dont je parle. Les loix fomptuaires irritent le

desir par la contrainte, plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtiment. La simplicité dans les mœurs & dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation.

CHAPITRE IV.

Éducation.

C'EST ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux ames la forme nationale, & diriger tellement leurs opinions & leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux, doit voir la patrie, & jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai Républicain suça avec le lait de sa mere, l'amour de la patrie, c'est-à-dire, des loix & de la liberté. Cet amour fait toute son existence; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle : si-tôt qu'il est seul, il est nul; si-tôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus; & s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune, & qui soient vraiment liés par la loi. Un François, un Anglois, un Espagnol, un Italien, un Russe sont tous à peu près le même homme, il sort du collége déja tout façonné pour la licence, c'est-à-dire, pour la servitude. A vingt ans, un Polonois ne doit pas être un autre homme; il doit être un Polonois. Je veux qu'en apprenant à lire, il lise des choses de son pays; qu'à dix ans, il en connoisse toutes les productions; à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire; à seize toutes les loix; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action, ni un homme illustre dont il n'ait la mémoire & le cœur pleins, & dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par-là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers & des prêtres, que je voudrois faire suivre aux enfans : la loi doit régler la matiere, l'ordre & la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonois, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumieres, & tous destinés à des emplois, non

plus importans ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles & plus éclatans, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années, ils auront bien rempli celui-là. Gardez-vous sur-tout de faire un métier de l'état de pédagogue. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen : tous les postes qu'il remplit, & sur-tout ceux qui sont importans comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve & des degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonois à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'Etat. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de colléges & d'académies, qui font que la noblesse riche & la noblesse pauvre sont élevées différemment & séparément : tous étant égaux par la constitution de l'Etat, doivent être élevés ensemble & de la même maniere : & si l'on ne peut établir une éducation publique tout-à-fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. Ne pourroit-on pas fonder dans chaque collége un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à-dire, aux frais de l'Etat, & qu'on appelle en France *des bourses ?* Ces places données aux enfans des pauvres gentilshommes qui auroient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des peres, deviendroient à ce titre, honorables, & pourroient produire un double avantage qui ne seroit pas à négliger. Il faudroit pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fît par une espece de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliroient ces places seroient appellés enfans de l'Etat, & distingués par quelque marque honorable, qui donneroit la préséance sur les autres enfans de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les colléges, il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfans. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non-seulement pour former des tempéramens robustes & sains, mais encore plus pour l'objet moral qu'on néglige, & qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques & vains, qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative : empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est

de la derniere facilité dans la bonne éducation publique; c'eſt de tenir toujours les enfans en haleine, non par d'ennuyeuſes études où ils n'entendent rien, & qu'ils prennent en haine par cela ſeul qu'ils ſont forcés de reſter en place; mais par des exercices qui leur plaiſent en ſatisfaiſant au beſoin qu'en croiſſant, a leur corps de s'agiter, & dont l'agrément pour eux ne ſe bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent ſéparément à leur fantaiſie, mais tous enſemble & en public, de maniere qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aſpirent, & qui excite la concurrence & l'émulation. Les parens qui préféreront l'éducation domeſtique & feront élever leurs enfans ſous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur inſtruction peut être domeſtique & particuliere, mais leurs jeux doivent toujours être publics & communs à tous, car il ne s'agit pas ſeulement ici de les occuper, de leur former une conſtitution robuſte, de les rendre agiles & découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la regle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre ſous les yeux de leurs concitoyens, & à deſirer l'approbation publique. Pour cela, il ne faut pas que les prix & récompenſes des vainqueurs ſoient diſtribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des colléges, mais par acclamation & au jugement des ſpectateurs; & l'on peut compter que ces jugemens ſeront toujours juſtes, ſur-tout ſi l'on a ſoin de rendre ces jeux attirans pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil, & de façon qu'ils faſſent ſpectacle. Alors il eſt à préſumer que tous les honnêtes-gens & tous les bons patriotes ſe feront un devoir & un plaiſir d'y aſſiſter.

A Berne, il y a un exercice bien ſingulier pour les jeunes Patriciens qui ſortent du collége; c'eſt ce qu'on appelle *l'Etat extérieur*. C'eſt une copie en petit de tout ce qui compoſe le gouvernement de la République. Un ſénat, des avoyers, des officiers, des huiſſiers, des orateurs, des cauſes, des jugemens, des ſolemnités. L'Etat extérieur a même un petit gouvernement & quelques rentes; & cette inſtitution autoriſée & protégée par le Souverain, eſt la pépiniere des hommes d'Etat, qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique dont je n'en-

treprends pas ici le détail, il convient d'établir un collége de magiſtrats du premier rang, qui en ait la ſuprême adminiſtration, & qui nomme, révoque & change à ſa volonté, tant les principaux & chefs des colléges, leſquels ſeront eux-mêmes, comme je l'ai déja dit, des candidats pour les hautes magiſtratures, que les maîtres des exercices dont on aura ſoin d'exciter auſſi le zele & la vigilance par des places plus élevées, qui leur ſeront ouvertes ou fermées, ſelon la maniere dont ils auront rempli celles-là. Comme c'eſt de ces établiſſemens que dépend l'eſpoir de la République, la gloire & le ſort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je ſuis bien ſurpris qu'on n'ait ſongé à leur donner nulle part. Je ſuis affligé pour l'humanité que tant d'idées, qui me paroiſſent bonnes & utiles, ſe trouvent toujours, quoique très-praticables, ſi loin de tout ce qui ſe fait.

Au reſte, je ne fais ici qu'indiquer; mais c'eſt aſſez pour ceux à qui je m'adreſſe. Ces idées mal développées montrent de loin les routes inconnues aux modernes, par leſquelles les anciens menoient les hommes à cette vigueur d'ame, à ce zele patriotique, à cette eſtime pour les qualités vraiment perſonnelles, ſans égard à ce qui n'eſt qu'étranger à l'homme, qui ſont parmi nous ſans exemple, mais dont les levains dans les cœurs de tous les hommes n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des inſtitutions convenables. Dirigez dans cet eſprit l'éducation, les uſages, les coutumes, les mœurs des Polonois, vous développerez en eux ce levain qui n'eſt pas encore éventé par des maximes corrompues, par des inſtitutions uſées, par une philoſophie égoïſte qui prêche & qui tue. La nation datera ſa ſeconde naiſſance de la criſe terrible dont elle ſort; & voyant ce qu'ont fait ſes membres encore indiſciplinés, elle attendra beaucoup, & obtiendra davantage d'une inſtitution bien pondérée : elle chérira, elle reſpectera des loix qui flatteront ſon noble orgueil, qui la rendront, qui la maintiendront heureuſe & libre; arrachant de ſon ſein les paſſions qui les éludent, elle y nourrira celles qui les ſont aimer. Enfin ſe renouvellant pour ainſi dire elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naiſſante. Mais ſans ces précautions n'attendez rien de vos loix; quelque ſages, quelque prévoyantes qu'elles puiſſent être, elles ſeront éludées & vaines, &

vous aurez corrigé quelques abus qui vous bleſſent, pour en introduire d'autres que vous n'aurez pas prévus. Voilà des préliminaires que j'ai cru indiſpenſables. Jettons maintenant les yeux ſur la conſtitution.

CHAPITRE V.

Vice radical.

ÉVITONS, s'il ſe peut, de nous jetter dès les premiers pas dans des projets chimériques. Quelle entrepriſe, Meſſieurs, vous occupe en ce moment ? Celle de réformer le Gouvernement de Pologne, c'eſt-à-dire, de donner à la conſtitution d'un grand Royaume la conſiſtance & la vigueur de celle d'une petite République. Avant de travailler à l'exécution de ce projet, il faudroit voir d'abord s'il eſt poſſible d'y réuſſir. Grandeur des nations ! Etendue des États ! premiere & principale ſource des malheurs du genre-humain, & ſur-tout des calamités ſans nombre qui minent & détruiſent les peuples policés. Preſque tous les petits États, Républiques & Monarchies indifféremment, proſperent par cela ſeul qu'ils ſont petits, que tous les citoyens s'y connoiſſent mutuellement & s'entre-gardent, que les chefs peuvent voir par eux-mêmes le mal qui ſe fait, le bien qu'ils ont à faire, & que leurs ordres s'exécutent ſous leurs yeux. Tous les grands peuples écraſés par leurs propres maſſes, gémiſſent, ou comme vous dans l'anarchie, ou ſous les oppreſſeurs ſubalternes qu'une gradation néceſſaire force les Rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puiſſe gouverner le monde, & il faudroit des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Il eſt étonnant, il eſt prodigieux que la vaſte étendue de la Pologne n'ait pas déja cent fois opéré la converſion du Gouvernement en deſpotiſme, abâtardi les ames des Polonois & corrompu la maſſe de la nation. C'eſt un exemple unique dans l'hiſtoire qu'après des ſiecles un pareil État n'en ſoit encore qu'à l'anarchie. La lenteur de ce progrès eſt due à des avantages inſéparables des inconvéniens dont vous voulez vous délivrer. Ah ! je ne ſaurois trop le redire ; penſez-y bien avant de toucher à vos loix & ſur-tout à celles qui vous firent ce que vous

êtes. La premiere réforme dont vous auriez besoin seroit celle de votre étendue. Vos vastes provinces ne comporteront jamais la sévere administration des petites Républiques. Commencez par resserrer vos limites si vous voulez réformer votre Gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce seroit sans doute un grand mal pour les parties démembrées ; mais ce seroit un grand bien pour le Corps de la nation.

Que si ces retranchemens n'ont pas lieu, je ne vois qu'un moyen qui pût y suppléer peut-être, & ce qui est heureux, ce moyen est déja dans l'esprit de votre institution. Que la séparation des deux Pologues soit aussi marquée que celle de la Lithuanie : ayez trois Etats réunis en un. Je voudrois, s'il étoit possible, que vous en eussiez autant que de Palatinats ; formez dans chacun autant d'administrations particulieres. Perfectionnez la forme des Diétines, étendez leur autorité dans leurs Palatinats respectifs ; mais marquez-en soigneusement les bornes, & faites que rien ne puisse rompre entr'elles le lien de la commune législation & de la subordination au Corps de la République. En un mot, appliquez-vous à étendre & perfectionner le systême des Gouvernemens fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands & des petits Etats, & par-là le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil, je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage.

CHAPITRE VI.

Questions des trois ordres.

JE n'entends guere parler de Gouvernement sans trouver qu'on remonte à des principes qui me paroissent faux ou louches. La République de Pologne, a-t-on souvent dit & répété, est composée de trois ordres : l'ordre Equestre, le Sénat & le Roi. J'aimerois mieux dire que la nation Polonoise est composée de trois ordres ; les nobles qui sont tout, les bourgeois qui ne sont rien, & les paysans qui sont moins que rien. Si l'on compte le Sénat pour un ordre dans l'Etat, pourquoi ne compte-t-on pas aussi pour tel la chambre des Nonces qui n'est pas moins distincte & qui n'a pas moins d'[illegible]

Bien plus ; cette divifion, dans le fens même qu'on la donne eft évidemment incomplete : car il y falloit ajouter les miniftres, qui ne font ni Rois, ni Sénateurs, ni Nonces, & qui dans la plus grande indépendance n'en font pas moins dépofitaires de tout le pouvoir exécutif. Comment me fera-t-on jamais comprendre que la partie qui n'exifte que par le tout, forme pourtant par rapport au tout un ordre indépendant de lui ? La Pairie en Angleterre, attendu qu'elle eft héréditaire, forme, je l'avoue, un ordre exiftant par lui-même. Mais en Pologne ôtez l'ordre Equeftre, il n'y a plus de Sénat, puifque nul ne peut être Sénateur s'il n'eft premiérement noble Polonois. De même il n'y a plus de Roi, puifque c'eft l'ordre Equeftre qui le nomme, & que le Roi ne peut rien fans lui : mais ôtez le Sénat & le Roi, l'ordre Equeftre & par lui l'Etat & le Souverain demeurent en leur entier ; & dès demain, s'il lui plaît, il aura un Sénat & un Roi comme auparavant.

Mais pour n'être pas un ordre dans l'Etat, il ne s'enfuit pas que le Sénat n'y foit rien, & quand il n'auroit pas en Corps le dépôt des loix, fes membres indépendamment de l'autorité du Corps, ne le feroient pas moins de la puiffance législative, & ce feroit leur ôter le droit qu'ils tiennent de leur naiffance que de les empêcher d'y voter en pleine Diete, toutes les fois qu'il s'agit de faire ou de révoquer des loix : mais ce n'eft plus alors comme fénateurs qu'ils votent, c'eft fimplement comme citoyens. Si-tôt que la puiffance législative parle, tout rentre dans l'égalité ; toute autre autorité fe taît devant elle ; fa voix eft la voix de Dieu fur la terre. Le Roi même qui préfide à la Diete, n'a pas alors, je le foutiens, le droit d'y voter, s'il n'eft noble Polonois.

On me dira fans doute ici que je prouve trop ; & que fi les Sénateurs n'ont pas voix, comme tels à la diete, ils ne doivent pas non plus l'avoir comme citoyens, puifque les membres de l'ordre équeftre n'y votent pas par eux-mêmes, mais feulement par leurs repréfentans, au nombre defquels les fénateurs ne font pas. Et pourquoi voteroient-ils comme particuliers dans la diete, puifqu'aucun autre noble, s'il n'eft nonce, n'y peut voter ? Cette objection me paroît folide dans l'état préfent des chofes ; mais quand les changemens projettés feront faits, elle ne le fera plus, parce qu'alors les fénateurs eux-mêmes

feront des repréfentans perpétuels de la nation, mais qui ne pourront agir en matiere de législation qu'avec le concours de leurs collegues.

Qu'on ne dife donc pas que le concours du Roi, du fénat & de l'ordre équeftre eft néceffaire pour former une loi : ce droit n'appartient qu'au feul ordre équeftre, dont les fénateurs font membres comme les nonces, mais où le fénat en corps n'entre pour rien. Telle eft ou doit être en Pologne la loi de l'Etat. Mais la loi de la nature, cette loi fainte, imprefcriptible, qui parle au cœur de l'homme & à fa raifon, ne permet pas qu'on refferre ainfi l'autorité légiflative, & que les loix obligent quiconque n'y a pas voté perfonnellement comme les nonces, ou du moins par fes repréfentans, comme le corps de la nobleffe. On ne viole point impunément cette loi facrée ; & l'état de foibleffe où une fi grande nation fe trouve réduite, eft l'ouvrage de cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'Etat fa partie la plus nombreufe, & quelquefois la plus faine.

A Dieu ne plaife que je croie avoir befoin de prouver ici ce qu'un peu de bon fens & d'entrailles fuffifent pour faire fentir à tout le monde ! Et d'où la Pologne prétend-elle tirer la puiffance & les forces qu'elle étouffe à plaifir dans fon fein ? Nobles Polonois, foyez plus, foyez hommes : alors feulement vous ferez heureux & libres ; mais ne vous flattez jamais de l'être, tant qne vous tiendrez vos freres dans les fers.

Je fens la difficulté du projet d'affranchir vos peuples : ce que je crains n'eft pas feulement l'intérêt mal-entendu, l'amour-propre & les préjugés des maîtres. Cet obftacle vaincu, je craindrai les vices & la lâcheté des ferfs. La liberté eft un aliment de bon fuc, mais de forte digeftion ; il faut des eftomacs bien fains pour le fupporter. Je ris de ces peuples avilis qui, fe laiffant ameuter par des ligueurs, ofent parler de liberté, fans même en avoir l'idée ; &, le cœur plein de tous les vices des efclaves, s'imaginent que pour être libres, il fuffit d'être des mutins. Fiere & fainte liberté ! fi ces pauvres gens pouvoient te connoître ; s'ils favoient à quel prix on t'acquiert & te conferve ; s'ils fentoient combien tes loix font plus aufteres que n'eft dur le joug des tyrans, leurs foibles ames, efclaves de paffions qu'il faudroit étouffer, te craindroient plus cent fois que la fervitude ; ils te fuiroient avec effroi comme un fardeau prêt à les écrafer.

Affranchir les peuples de Pologne eſt une belle & grande opération, mais hardie, périlleuſe, & qu'il ne faut pas tenter inconſidérément. Parmi les précautions à prendre, il en eſt une indiſpenſable, & qui demande du tems ; c'eſt, avant toute choſe, de rendre dignes de la liberté & capables de la ſupporter, les ſerfs qu'on veut affranchir. J'expoſerai ci-après un des moyens qu'on peut employer pour cela. Il ſeroit téméraire à moi d'en garantir le ſuccès, quoique je n'en doute pas : s'il eſt quelque meilleur moyen, qu'on le prenne ; mais, quel qu'il ſoit, ſongez que vos ſerfs ſont des hommes comme vous ; qu'ils ont en eux l'étoffe pour devenir tout ce que vous êtes : travaillez d'abord à la mettre en œuvre, & n'affranchiſſez leurs corps qu'après avoir affranchi leurs ames. Sans ce préliminaire, comptez que votre opération réuſſira mal.

CHAPITRE VII.

Moyens de maintenir la conſtitution.

LA légiſlation de Pologne a été faite ſucceſſivement de pieces & de morceaux, comme toutes celles de l'Europe. A meſure qu'on voyoit un abus, on faiſoit une loi pour y remédier. De cette loi naiſſoient d'autres abus qu'il falloit corriger encore. Cette maniere d'opérer n'a point de fin, & mene au plus terrible de tous les abus, qui eſt d'énerver toutes les loix à force de les multiplier.

L'affoibliſſement de la légiſlation s'eſt fait en Pologne d'une maniere bien particuliere, & peut-être unique : c'eſt qu'elle a perdu ſa force ſans avoir été ſubjuguée par la puiſſance exécutive. En ce moment encore la puiſſance légiſlative conſerve toute ſon autorité ; elle eſt dans l'inaction, mais ſans rien voir au-deſſus d'elle. La diete eſt auſſi ſouveraine qu'elle l'étoit lors de ſon établiſſement. Cependant elle eſt ſans force, rien ne la domine ; mais rien ne lui obéit : cet état eſt remarquable & mérite réflexion.

Qu'eſt-ce qui a conſervé juſqu'ici l'autorité légiſlative ? C'eſt la préſence continuelle du légiſlateur ; c'eſt la fréquence des dietes ; c'eſt le fréquent renouvellement des nonces qui ont maintenu la République. L'Angleterre, qui jouit du premier de ces avantages, a perdu ſa liberté

liberté pour avoir négligé l'autre. Le même parlement dure si longtems, que la Cour, qui s'épuiseroit à l'acheter tous les ans, trouve son compte à l'acheter pour sept, & n'y manque pas : premiere leçon pour vous.

Un second moyen, par lequel la puissance législative s'est conservée en Pologne, est premiérement le partage de la puissance exécutive, qui a empêché ses dépositaires d'agir de concert pour l'opprimer ; & en second lieu, le passage fréquent de cette même puissance exécutive par différentes mains, ce qui a empêché tout systême suivi d'usurpation. Chaque Roi faisoit dans le cours de son regne quelques pas vers la puissance arbitraire : mais l'élection de son successeur forçoit celui-ci de rétrograder au lieu de poursuivre ; & les Rois, au commencement de chaque regne, étoient contraints par les *pacta conventa*, de partir tous du même point. De sorte que malgré la pente habituelle vers le despotisme, il n'y avoit aucun progrès réel.

Il en étoit de même des ministres & grands officiers ; tous indépendans & du sénat & les uns des autres, avoient dans leurs départemens respectifs une autorité sans bornes : mais outre que ces places se balançoient mutuellement, en ne se perpétuant pas dans les mêmes familles, elles n'y portoient aucune force absolue, & tout le pouvoir, même usurpé, retournoit toujours à sa source. Il n'en eût pas été de même si toute la puissance exécutive eût été, soit dans un seul corps comme le sénat, soit dans une famille, par l'hérédité de la couronne. Cette famille ou ce corps auroient probablement opprimé tôt ou tard la puissance législative, & par-là mis les Polonois sous le joug que portent toutes les nations, & dont eux seuls sont encore exempts ; car je ne compte déja plus la Suede : deuxieme leçon.

Voilà l'avantage. Il est grand sans doute ; mais voici l'inconvénient qui n'est guere moindre. La puissance exécutive partagée entre plusieurs individus manquent d'harmonie entre ses parties, & cause un tiraillement continuel, incompatible avec le bon ordre. Chaque dépositaire d'une partie de cette puissance se met, en vertu de cette partie, à tous égards au-dessus des magistrats & des loix ; il reconnoît à la vérité l'autorité de la diete, mais ne reconnoissant que celle-là, quand la diete est dissoute, il n'en reconnoît plus du tout ; il méprise les tribunaux & brave leurs jugemens. Ce sont autant de petits despotes qui,

ſans uſurper préciſément l'autorité ſouveraine, ne laiſſent pas d'opprimer en détail les citoyens, & donnent l'exemple funeſte & trop ſuivi de violer ſans ſcrupule & ſans crainte les droits & la liberté des particuliers.

Je crois que voilà la premiere & principale cauſe de l'anarchie qui regne dans l'Etat. Pour ôter cette cauſe, je ne vois qu'un moyen; ce n'eſt pas d'armer les tribunaux particuliers de la force publique contre ces petits tyrans, car cette force, tantôt mal adminiſtrée, & tantôt ſurmontée par une force ſupérieure, pourroit exciter des troubles & des déſordres capables d'aller par degrés juſqu'aux guerres civiles; mais c'eſt d'armer de toute la force exécutive un corps reſpectable & permanent, tel que le ſénat, capable par ſa conſiſtance & par ſon autorité de contenir dans leur devoir les magnats tentés de s'en écarter. Ce moyen me paroît efficace, & le ſeroit certainement; mais le danger en ſeroit terrible & très-difficile à éviter : car, comme on peut voir dans le contrat ſocial, tout corps dépoſitaire de la puiſſance exécutive, tend fortement & continuellement à ſubjuguer la puiſſance légiſlative, & y parvient tôt ou tard.

Pour parer cet inconvénient, on vous propoſe de partager le Sénat en pluſieurs conſeils ou départemens, préſidés chacun par le Miniſtre chargé de ce département, lequel Miniſtre, ainſi que les membres de chaque Conſeil, changeroit au bout d'un tems fixé & rouleroit avec ceux des autres départemens. Cette idée peut être bonne, c'étoit celle de l'Abbé de Saint-Pierre, & il l'a bien développée dans ſa *Polyſynodie*. La puiſſance exécutive ainſi diviſée & paſſagere ſera plus ſubordonnée à la légiſlative, & les diverſes parties de l'adminiſtration ſeront plus approfondies & mieux traitées ſéparément. Ne comptez pourtant pas trop ſur ce moyen : ſi elles ſont toujours ſéparées elles manqueront de concert, & bientôt, ſe contrecarrant mutuellement, elles uſeront preſque toutes leurs forces les unes contre les autres, juſqu'à ce qu'une d'entr'elles ait pris l'aſcendant & les domine toutes : ou bien ſi elles s'accordent & ſe concertent, elles ne feront réellement qu'un même Corps & n'auront qu'un même eſprit, comme les Chambres d'un Parlement; & de toutes manieres je tiens pour impoſſible, que l'indépendance & l'équilibre ſe maintiennent ſi bien entr'elles, qu'il n'en réſulte pas toujours un centre

ou foyer d'administration, où toutes les forces particulieres se réuniront toujours pour opprimer le Souverain. Dans presque toutes nos Républiques, les Conseils sont ainsi distribués en départemens qui, dans leur origine, étoient indépendans les uns des autres, & qui bientôt ont cessé de l'être.

L'invention de cette division par chambres ou départemens est moderne. Les anciens, qui savoient mieux que nous comment se maintient la liberté, ne connurent point cet expédient. Le Sénat de Rome gouvernoit la moitié du monde connu, & n'avoit pas même l'idée de ces partages. Ce Sénat, cependant, ne parvint jamais à opprimer la puissance législative, quoique les Sénateurs fussent à vie. Mais les loix avoient des Censeurs, le peuple avoit des Tribuns, & le Sénat n'élisoit pas les Consuls.

Pour que l'administration soit forte, bonne, & marche bien à son but, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains : mais il ne suffit pas que ces mains changent ; il faut qu'elles n'agissent, s'il est possible, que sous les yeux du législateur, & que ce soit lui qui les guide. Voilà le vrai secret pour qu'elles n'usurpent pas son autorité.

Tant que les Etats s'assembleront & que les Nonces changeront fréquemment, il sera difficile que le Sénat ou le Roi oppriment ou usurpent l'autorité législative. Il est remarquable que jusqu'ici les Rois n'aient pas tenté de rendre les Dietes plus rares, quoiqu'ils ne fussent pas forcés, comme ceux d'Angleterre, à les assembler fréquemment sous peine de manquer d'argent. Il faut, ou que les choses se soient toujours trouvées dans un état de crise qui ait rendu l'autorité royale insuffisante pour y pourvoir, ou que les Rois se soient assurés par leurs brigues dans les Diétines d'avoir toujours la pluralité des Nonces à leur disposition, ou qu'à la faveur du *liberum veto*, ils aient été sûrs d'arrêter toujours les délibérations qui pouvoient leur déplaire & de dissoudre les Dietes à leur volonté. Quand tous ces motifs ne subsisteront plus, on doit s'attendre que le Roi, ou le Sénat, ou tous les deux ensemble feront de grands efforts pour se délivrer des Dietes, & les rendre aussi rares qu'il se pourra. Voilà ce qu'il faut sur-tout prévenir & empêcher. Le moyen proposé est le seul, il est simple, & ne peut manquer d'être efficace : il est bien

ſingulier qu'avant le Contrat Social, où je le donne, perſonne ne s'en fût aviſé!

Un des plus grands inconvéniens des grands Etats, celui de tous qui y rend la liberté le plus difficile à conſerver, eſt que la puiſſance légiſlative ne peut s'y montrer elle-même, & ne peut agir que par députation. Cela a ſon mal & ſon bien, mais le mal l'emporte. Le légiſlateur en Corps eſt impoſſible à corrompre, mais facile à tromper. Ses repréſentans ſont difficilement trompés, mais aiſément corrompus, & il arrive rarement qu'ils ne le ſoient pas. Vous avez ſous les yeux l'exemple du Parlement d'Angleterre, & par le *liberum veto* celui de votre propre Nation. Or, on peut éclairer celui qui s'abuſe, mais comment retenir celui qui ſe vend? Sans être inſtruit des affaires de Pologne, je parierois tout au monde qu'il y a plus de lumieres dans la Diete & plus de vertu dans les Diétines.

Je vois deux moyens de prévenir ce mal terrible de la corruption, qui de l'organe de la liberté fait l'inſtrument de la ſervitude.

Le premier eſt, comme j'ai déja dit, la fréquence des Dietes; qui, changeant ſouvent les repréſentans, rend leur ſéduction plus coûteuſe & plus difficile. Sur ce point votre conſtitution vaut mieux que celle de la Grande-Bretagne, & quand on aura ôté ou modifié le *liberum veto*, je n'y vois aucun autre changement à faire, ſi ce n'eſt d'ajouter quelques difficultés à l'envoi des mêmes Nonces à deux Dietes conſécutives, & d'empêcher qu'ils ne ſoient élus un grand nombre de fois. Je reviendrai ci-après ſur cet article.

Le ſecond moyen eſt d'aſſujettir les repréſentans à ſuivre exactement leurs inſtructions, & à rendre un compte ſévere à leurs conſtituans de leur conduite à la Diete. Là-deſſus je ne puis qu'admirer la négligence, l'incurie, & j'oſe dire, la ſtupidité de la nation Angloiſe, qui, après avoir armé ſes députés de la ſuprême puiſſance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'uſage qu'ils en pourront faire pendant ſept ans entiers que dure leur commiſſion.

Je vois que les Polonois ne ſentent pas aſſez l'importance de leurs Diétines, ni tout ce qu'ils leur doivent, ni tout ce qu'ils peuvent en obtenir en étendant leur autorité & leur donnant une forme plus réguliere. Pour moi je ſuis convaincu que ſi les confédérations ont ſauvé la patrie, ce ſont les Diétines qui l'ont conſervée, & que c'eſt-là qu'eſt le vrai Palladium de la liberté.

Les inſtructions des Nonces doivent être dreſſées avec grand ſoin, tant ſur les articles annoncés dans les univerſaux que ſur les autres beſoins préſens de l'Etat ou de la province, & cela par une commiſſion, préſidée, ſi l'on veut, par le Maréchal de la Diétine, mais compoſée au reſte de membres choiſis à la pluralité des voix, & la nobleſſe ne doit point ſe ſéparer que ces inſtructions n'aient été lues, diſcutées & conſenties en pleine aſſemblée. Outre l'original de ces inſtructions remis aux Nonces avec leurs pouvoirs, il en doit reſter un double ſigné d'eux dans les regiſtres de la Diétine. C'eſt ſur ces inſtructions qu'ils doivent à leur retour rendre compte de leur conduite aux Diétines de relation qu'il faut abſolument rétablir, & c'eſt ſur ce compte rendu qu'ils doivent être ou exclus de toute autre nonciature ſubſéquente, ou déclarés de rechef admiſſibles, quand ils auront ſuivi leurs inſtructions à la ſatisfaction de leurs conſtituans. Cet examen eſt de la derniere importance. On n'y ſauroit donner trop d'attention ni en marquer l'effet avec trop de ſoin. Il faut qu'à chaque mot que le Nonce dit à la Diete, à chaque démarche qu'il fait, il ſe voie d'avance ſous les yeux de ſes conſtituans, & qu'il ſente l'influence qu'aura leur jugement, tant ſur ſes projets d'avancement que ſur l'eſtime de ſes compatriotes, indiſpenſable pour leur exécution : car enfin, ce n'eſt pas pour y dire leur ſentiment particulier, mais pour y déclarer les volontés de la Nation qu'elle envoie des Nonces à la Diete. Ce frein eſt abſolument néceſſaire pour les contenir dans leur devoir & prévenir toute corruption, de quelque part qu'elle vienne. Quoiqu'on en puiſſe dire, je ne vois aucun inconvénient à cette gêne, puiſque la chambre des Nonces n'ayant ou ne devant avoir aucune part au détail de l'adminiſtration, ne peut jamais avoir à traiter aucune matiere imprévue : d'ailleurs pourvu qu'un Nonce ne faſſe rien de contraire à l'expreſſe volonté de ſes conſtituans, ils ne lui feroient pas un crime d'avoir opiné en bon citoyen ſur une matiere qu'ils n'auroient pas prévue, & ſur laquelle ils n'auroient rien déterminé. J'ajoute enfin que quand il y auroit en effet quelque inconvénient à tenir ainſi les Nonces aſſervis à leurs inſtructions, il n'y auroit point encore à balancer vis-à-vis l'avantage immenſe que la loi ne ſoit jamais que l'expreſſion réelle des volontés de la Nation.

Mais auſſi ces précautions priſes, il ne doit jamais y avoir conflit de juriſdiction entre la diete & les diétines; & quand une loi a été portée en pleine diete, je n'accorde pas même à celles-ci droit de proteſtation. Qu'elles puniſſent leurs nonces; que s'il le faut, elles leur faſſent même couper la tête quand ils ont prévariqué; mais qu'elles obéiſſent pleinement, toujours ſans exception, ſans proteſtation; qu'elles portent, comme il eſt juſte, la peine de leur mauvais choix, ſauf à faire à la prochaine diete, ſi elles le jugent à propos, des repréſentations auſſi vives qu'il leur plaira.

Les dietes étant fréquentes ont moins beſoin d'être longues; & ſix ſemaines de durée me paroiſſent bien ſuffiſantes pour les beſoins ordinaires de l'Etat. Mais il eſt contradictoire que l'autorité ſouveraine ſe donne des entraves à elle-même, ſur-tout quand elle eſt immédiatement entre les mains de la nation. Que cette durée des dietes ordinaires continue d'être fixée à ſix ſemaines, à la bonne heure; mais il dépendra toujours de l'aſſemblée de prolonger ce terme par une délibération expreſſe, lorſque les affaires le demanderont: car enfin, ſi la diete, qui par ſa nature eſt au-deſſus de la loi, dit: *Je veux reſter*, qui eſt celui qui lui dira: *Je ne veux pas que tu reſtes.* Il n'y a que le ſeul cas qu'une diete voulût durer plus de deux ans, qu'elle ne le pourroit pas, ſes pouvoirs alors finiroient, & ceux d'une autre diete commenceroient avec la troiſieme année. La diete qui peut tout, peut ſans contredit, preſcrire un plus long intervalle entre les dietes; mais cette nouvelle loi ne pourroit regarder que les dietes ſubſéquentes, & celle qui la porte n'en peut profiter. Les principes dont ces regles ſe déduiſent ſont établis dans le Contrat ſocial.

A l'égard des dietes extraordinaires, le bon ordre exige en effet qu'elles ſoient rares, & convoquées uniquement pour d'urgentes néceſſités. Quand le Roi les juge telles, il doit, je l'avoue, en être cru; mais ces néceſſités pourroient exiſter & qu'il n'en convînt pas: faut-il alors que le ſénat en juge? Dans un Etat libre, on doit prévoir tout ce qui peut attaquer la liberté. Si les confédérations reſtent, elles peuvent en certains cas, ſuppléer les dietes extraordinaires; mais ſi vous aboliſſez les confédérations, il faut un réglement pour ces dietes néceſſairement.

Il me paroît impoſſible que la loi puiſſe fixer raiſonnablement la

durée des dietes extraordinaires, puisqu'elle dépend absolument de la nature des affaires qui les font convoquer. Pour l'ordinaire, la célérité y est nécessaire ; mais cette célérité étant relative aux matieres à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance ; & l'on pourroit se trouver en tel état qu'il importeroit que la diete restât assemblée, jusqu'à ce que cet état eût changé, ou que le tems des dietes ordinaires fît tomber les pouvoirs de celle-là.

Pour ménager le tems si précieux dans les dietes, il faudroit tâcher d'ôter de ces assemblées les vaines discussions qui ne servent qu'à le faire perdre. Sans doute il y faut non-seulement de la regle & de l'ordre, mais du cérémonial & de la majesté. Je voudrois même qu'on donnât un soin particulier à cet article, & qu'on sentît par exemple la barbarie & l'horrible indécence de voir l'appareil des armes profaner le sanctuaire des loix. Polonois ! êtes-vous plus guerriers que n'étoient les Romains ? & jamais dans les plus grands troubles de leur République l'aspect d'un glaive ne souilla les comices ni le sénat. Mais je voudrois aussi qu'en s'attachant aux choses importantes & nécessaires, on évitât tout ce qui peut se faire ailleurs également bien. Le *Rugi*, par exemple, c'est-à-dire, l'examen de la légitimité des nonces, est un tems perdu dans la diete ; non que cet examen ne soit en lui - même une chose importante, mais parce qu'il peut se faire aussi bien & mieux dans le lieu même où ils ont été élus, où ils sont le plus connus, & où ils ont tous leurs concurrens. C'est dans leur palatinat même, c'est dans la diétine qui les députe que la validité de leur élection peut être mieux constatée & en moins de tems, comme cela se pratique pour les commissaires de Radom & les députés au tribunal. Cela fait, la diete doit les admettre sans discussions sur le *laudum* dont ils sont porteurs, & cela, non-seulement pour prévenir les obstacles qui peuvent retarder l'élection du maréchal, mais sur-tout les intrigues par lesquelles le sénat ou le Roi pourroient gêner les élections & chicaner les sujets qui leur seroient désagréables. Ce qui vient de se passer à Londres est une leçon pour les Polonois. Je sais bien que ce Wilkes n'est qu'un brouillon ; mais par l'exemple de sa rejection, la planche est faite, & désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la Cour.

Il faudroit commencer par donner plus d'attention au choix des membres qui ont voix dans les diétines. On difcerneroit par-là plus aifément ceux qui font éligibles pour la nonciature. Le livre d'or de Venife eft un modele à fuivre à caufe des facilités qu'il donne ; il feroit commode & très-aifé de tenir dans chaque grod un regiftre exact de tous les nobles qui auroient, aux conditions requifes, entrée & voix aux diétines. On les infcriroit dans les regiftres de leur diftrict à mefure qu'ils atteindroient l'âge requis par les loix, & l'on rayeroit ceux qui devroient en être exclus dès qu'ils tomberoient dans ce cas, en marquant la raifon de leur exclufion. Par ces regiftres, auquels il faudroit donner une forme bien authentique, on diftingueroit aifément tant les membres légitimes des diétines, que les fujets éligibles pour la nonciature, & la longueur des difcuffions feroit fort abrégée fur cet article.

Une meilleure police dans les Dietes & Diétines feroit affurément une chofe fort utile ; mais je ne le redirai jamais trop, il ne faut pas vouloir à la fois deux chofes contradictoires. La police eft bonne, mais la liberté vaut mieux ; & plus vous gênerez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront de moyens à l'ufurpation. Tous ceux dont vous uferez pour empêcher la licence dans l'ordre légiflatif, quoique bons en eux-mêmes, feront tôt ou tard employés pour l'opprimer. C'eft un grand mal que les longues & vaines harangues qui font perdre un tems fi précieux, mais c'en eft un bien plus grand qu'un bon citoyen n'ofe parler quand il a des chofes utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les Dietes que certaines bouches qui s'ouvrent, & qu'il leur fera défendu de tout dire, elles ne diront bientôt plus que ce qui peut plaire aux puiffans.

Après les changemens indifpenfables dans la nomination des emplois & dans la diftribution des graces, il y aura vraifemblablement & moins de vaines harangues & moins de flagorneries adreffées au Roi fous cette forme. On pourroit cependant, pour élaguer un peu les tortillages & les amphigouris, obliger tout harangueur à énoncer au commencement de fon difcours la propofition qu'il veut faire, &, après avoir déduit fes raifons, de donner fes conclufions fommaires, comme font les gens du Roi dans les tribunaux. Si cela n'abrégeoit pas les difcours, cela contiendroit du moins ceux qui ne veulent

veulent parler que pour ne rien dire, & faire consumer le tems à ne rien faire.

Je ne sais pas bien quelle est la forme établie dans les Dietes pour donner la sanction aux loix; mais je sais que pour des raisons dites ci-devant, cette forme ne doit pas être la même que dans le Parlement de la Grande-Bretagne, que le Sénat de Pologne doit avoir l'autorité d'administration, non de législation, que dans toute cause législative les Sénateurs doivent voter seulement comme membres de la Diete, non comme membres du Sénat, & que les voix doivent être comptées par tête également dans les deux chambres. Peut-être l'usage du *liberum veto* a-t-il empêché de faire cette distinction, mais elle sera très-nécessaire quand le *liberum veto* sera ôté, & cela d'autant plus que ce sera un avantage immense de moins dans la chambre des Nonces; car je ne suppose pas que les Sénateurs, bien moins les Ministres, aient jamais eu part à ce droit. Le *veto* des Nonces Polonois représente celui des Tribuns du peuple à Rome; or ils n'exerçoient pas ce droit comme citoyens, mais comme représentans du Peuple Romain. La perte du *liberum veto* n'est donc que pour la chambre des Nonces, & le Corps du Sénat n'y perdant rien, y gagne par conséquent.

Ceci posé, je vois un défaut à corriger dans la Diete. C'est que le nombre des Sénateurs, égalant presque celui des Nonces, le Sénat a une trop grande influence dans les délibérations & peut aisément, par son crédit dans l'ordre Equestre, gagner le petit nombre de voix dont il a besoin pour être toujours prépondérant.

Je dis que c'est un défaut, parce que le Sénat étant un Corps particulier dans l'Etat, a nécessairement des intérêts de Corps différens de ceux de la nation, & qui même à certains égards y peuvent être contraires. Or la loi, qui n'est que l'expression de la volonté générale, est bien le résultat de tous les intérêts particuliers combinés, & balancés par leur multitude; mais les intérêts de Corps faisant un poids trop considérable, romproient l'équilibre, & ne doivent pas y entrer collectivement. Chaque individu doit avoir sa voix, nul Corps quel qu'il soit n'en doit avoir une. Or, si le Sénat avoit trop de poids dans la Diete, non-seulement il y porteroit son intérêt, mais il le rendroit prépondérant.

Un remede naturel à ce défaut se présente de lui-même, c'est d'augmenter le nombre des Nonces ; mais je craindrois que cela ne fît trop de mouvement dans l'Etat & n'approchât trop du tumulte démocratique. S'il falloit absolument changer la proportion, au lieu d'augmenter le nombre des Nonces, j'aimerois mieux diminuer le nombre des Sénateurs. Et dans le fond, je ne vois pas trop pourquoi, y ayant déja un Palatin à la tête de chaque province, il y faut encore de grands Castellans. Mais ne perdons jamais de vue l'importante maxime de ne rien changer sans nécessité, ni pour retrancher ni pour ajouter.

Il vaut mieux, à mon avis, avoir un Conseil moins nombreux & laisser plus de liberté à ceux qui le composent, que d'en augmenter le nombre & de gêner la liberté dans les délibérations, comme on est toujours forcé de faire quand ce nombre devient trop grand : à quoi j'ajouterai, s'il est permis de prévoir le bien ainsi que le mal, qu'il faut éviter de rendre la Diete aussi nombreuse qu'elle peut l'être, pour ne pas s'ôter le moyen d'y admettre un jour sans confusion de nouveaux Députés, si jamais on en vient à l'anoblissement des villes & à l'affranchissement des serfs, comme il est à desirer pour la force & le bonheur de la nation.

Cherchons donc un moyen de remédier à ce défaut d'une autre maniere & avec le moins de changement qu'il se pourra.

Tous les Sénateurs sont nommés par le Roi, & conséquemment sont ses créatures. De plus ils sont à vie, & à ce titre ils forment un Corps indépendant & du Roi & de l'ordre Equestre qui, comme je l'ai dit, a son intérêt à part & doit tendre à l'usurpation. Et l'on ne doit pas ici m'accuser de contradiction, parce que j'admets le Sénat comme un Corps distinct dans la République, quoique je ne l'admette pas comme un ordre composant de la République : car cela est fort différent.

Premiérement, il faut ôter au Roi la nomination du Sénat, non pas tant à cause du pouvoir qu'il conserve par-là sur les Sénateurs & qui peut n'être pas grand, que par celui qu'il a sur tous ceux qui aspirent à l'être, & par eux sur le Corps entier de la nation. Outre l'effet de ce changement dans la constitution, il en résultera l'avantage inestimable d'amortir parmi la Noblesse l'esprit courtisan & d'y

ſubſtituer l'eſprit patriotique. Je ne vois aucun inconvénient que les Sénateurs ſoient nommés par la Diete, & j'y vois de grands biens, trop clairs pour avoir beſoin d'être détaillés. Cette nomination peut ſe faire tout-d'un-coup dans la Diete, ou premiérement dans les Diétines, par la préſentation d'un certain nombre de ſujets pour chaque place vacante dans leurs Palatinats reſpectifs. Entre ces élus la Diete feroit ſon choix, ou bien elle en éliroit un moindre nombre parmi leſquels on pourroit laiſſer encore au Roi le droit de choiſir: mais pour aller tout-d'un-coup au plus ſimple, pourquoi chaque Palatin ne ſeroit-il pas élu définivement dans la Diétine de ſa province ? Quel inconvénient a-t-on vu naître de cette élection pour les Palatins de Polock, de Witebsk, & pour le Staroſte de Samogitie, & quel mal y auroit-il que le privilége de ces trois provinces devînt un droit commun pour toutes ? Ne perdons pas de vue l'importance dont il eſt pour la Pologne de tourner ſa conſtitution vers la forme fédérative, pour écarter, autant qu'il eſt poſſible, les maux attachés à la grandeur, ou plutôt à l'étendue de l'Etat.

En ſecond lieu, ſi vous faites que les Sénateurs ne ſoient plus à vie, vous affoiblirez conſidérablement l'intérêt de Corps qui tend à l'uſurpation ; mais cette opération a ſes difficultés : premiérement, parce qu'il eſt dur à des hommes accoutumés à manier les affaires publiques, de ſe voir réduits tout-d'un-coup à l'état privé ſans avoir démérité : ſecondement, parce que les places de Sénateurs ſont unies à des titres de Palatins & de Caſtellans, & à l'autorité locale qui y eſt attachée, & qu'il réſulteroit du déſordre & des mécontentemens du paſſage perpétuel de ces titres & de cette autorité d'un individu à un autre. Enfin cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux Evêques, & ne doit peut-être pas s'étendre aux Miniſtres, dont les places, exigeant des talens particuliers, ne ſont pas toujours faciles à bien remplir. Si les Evêques ſeuls étoient à vie, l'autorité du Clergé, déja trop grande, augmenteroit conſidérablement, & il eſt important que cette autorité ſoit balancée par des Sénateurs qui ſoient à vie ainſi que les Evêques, & qui ne craignent pas plus qu'eux d'être déplacés.

Voici ce que j'imaginerois pour remédier à ces divers inconvéniens. Je voudrois que les places de Sénateurs du premier rang continuaſ-

ſent d'être à vie. Cela feroit, en y comprenant outre les Evêques & les Palatins tous les Caſtellans du premier rang, quatre-vingt-neuf Sénateurs inamovibles.

Quant aux Caſtellans du ſecond rang, je les voudrois tous à tems, ſoit pour deux ans, en faiſant à chaque Diete une nouvelle élection, ſoit pour plus long-tems s'il étoit jugé à propos; mais toujours ſortant de place à chaque terme, ſauf à élire de nouveau ceux que la Diete voudroit continuer, ce que je permettrois un certain nombre de fois ſeulement, ſelon le projet qu'on trouvera ci-après.

L'obſtacle des titres feroit foible, parce que ces titres ne donnant preſque d'autre fonction que de ſiéger au Sénat, pourroient être ſupprimés ſans inconvénients, & qu'au lieu du titre de Caſtellans à bancs, ils pourroient porter ſimplement celui de Sénateurs députés. Comme par la réforme, le Sénat revêtu de la puiſſance exécutive feroit perpétuellement aſſemblé dans un certain nombre de ſes membres, un nombre proportionné de Sénateurs députés feroient de même tenus d'y aſſiſter toujours à tour de rôle, mais il ne s'agit pas ici de ces ſortes de détails.

Par ce changement à peine ſenſible, ces Caſtellans ou Sénateurs députés deviendroient réellement autant de repréſentans de la Diete, qui feroient contre-poids au Corps du Sénat, & renforceroient l'ordre Equeſtre dans les aſſemblées de la nation; en ſorte que les Sénateurs à vie, quoique devenus plus puiſſans, tant par l'abolition du *veto* que par la diminution de la puiſſance royale & de celle des Miniſtres, fondue en partie dans leur Corps, n'y pourroient pourtant faire dominer l'eſprit de ce Corps, & le Sénat, ainſi mi-parti de membres à tems & de membres à vie, feroit auſſi bien conſtitué qu'il eſt poſſible pour faire un pouvoir intermédiaire entre la Chambre des Nonces & le Roi, ayant à la fois aſſez de conſiſtance pour régler l'adminiſtration & aſſez de dépendance pour être ſoumis aux loix. Cette opération me paroît bonne, parce qu'elle eſt ſimple, & cependant d'un grand effet.

On propoſe pour modérer les abus du *veto*, de ne plus compter les voix par tête de Nonce, mais de les compter par Palatinats. On ne ſauroit trop réfléchir ſur ce changement avant que de l'adopter, quoiqu'il ait ſes avantages & qu'il ſoit favorable à la forme fédérative.

Les voix prifes par maffes & collectivement, vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prifes ségrégativement par individu. Il arrivera très-fouvent que parmi les Nonces d'un Palatinat, un d'entr'eux dans leurs délibérations particulieres prendra l'afcendant fur les autres, & déterminera pour fon avis la pluralité, qu'il n'auroit pas fi chaque voix demeuroit indépendante. Ainfi les corrupteurs auront moins à faire & fauront mieux à qui s'adreffer. De plus, il vaut mieux que chaque Nonce ait à répondre pour lui feul à fa Diétine, afin que nul ne s'excufe fur les autres, que l'innocent & le coupable ne foient pas confondus & que la juftice diftributive foit mieux obfervée. Il fe préfente bien des raifons contre cette forme qui relâcheroit beaucoup le lien commun, & pourroit à chaque Diete expofer l'Etat à fe divifer. En rendant les Nonces plus dépendans de leurs inftructions & de leurs conftituans, on gagne à-peu-près le même avantage fans aucun inconvénient. Ceci fuppofe, il eft vrai, que les fuffrages ne fe donnent point par fcrutin, mais à haute voix, afin que la conduite & l'opinion de chaque Nonce à la Diete foient connues, & qu'il en réponde en fon propre & privé nom. Mais cette matiere des fuffrages étant une de celles que j'ai difcutées avec le plus de foin dans le Contrat Social, il eft fuperflu de me répéter ici.

Quant aux élections, on trouvera peut-être d'abord quelque embarras à nommer à la fois dans chaque Diete tant de Sénateurs députés, & en général aux élections d'un grand nombre fur un plus grand nombre qui reviendront quelquefois dans le projet que j'ai à propofer; mais en recourant pour cet article au fcrutin, l'on ôteroit aifément cet embarras au moyen de cartons imprimés & numérotés qu'on diftribueroit aux Electeurs la veille de l'élection, & qui contiendroient les noms de tous les Candidats entre lefquels cette élection doit être faite. Le lendemain les Electeurs viendroient à la file rapporter dans une corbeille tous leurs cartons, après avoir marqué chacun dans le fien ceux qu'il élit ou ceux qu'il exclut, felon l'avis qui feroit en tête des cartons. Le déchiffrement de ces mêmes cartons fe feroit tout de fuite, en préfence de l'affemblée, par le fecrétaire de la Diete, affifté de deux autres fecrétaires *ad actum* nommés fur le champ par le Maréchal dans le nombre des Nonces pré-

ſens. Par cette méthode, l'opération deviendroit ſi courte & ſi ſimple, que ſans diſpute & ſans bruit tout le Sénat ſe rempliroit aiſément dans une ſéance. Il eſt vrai qu'il faudroit encore une regle pour déterminer la liſte des Candidats ; mais cet article aura ſa place & ne ſera pas oublié.

Reſte à parler du Roi qui préſide à la Diete, & qui doit être par ſa place le ſuprême adminiſtrateur des Loix.

CHAPITRE VIII.

Du Roi.

C'EST un grand mal que le chef d'une nation ſoit l'ennemi né de la liberté dont il devroit être le défenſeur. Ce mal, à mon avis, n'eſt pas tellement inhérent à cette place qu'on ne pût l'en détacher, ou du moins l'amoindrir conſidérablement. Il n'y a point de tentation ſans eſpoir. Rendez l'uſurpation impoſſible à vos Rois, vous leur en ôterez la fantaiſie, & ils mettront à vous bien gouverner & à vous défendre tous les efforts qu'ils font maintenant pour vous aſſervir. Les inſtituteurs de la Pologne, comme l'a remarqué M. le Comte Wielhorski, ont bien ſongé à ôter aux Rois les moyens de nuire, mais non pas celui de corrompre, & les graces dont ils ſont les diſtributeurs leur donnent abondamment ce moyen. La difficulté eſt qu'en leur ôtant cette diſtribution l'on paroît leur tout ôter : c'eſt pourtant ce qu'il ne faut pas faire ; car autant vaudroit n'avoir point de Roi, & je crois impoſſible à un auſſi grand Etat que la Pologne de s'en paſſer; c'eſt-à-dire, d'un chef ſuprême qui ſoit à vie. Or, à moins que le chef d'une nation ne ſoit tout-à-fait nul, & par conſéquent inutile, il faut bien qu'il puiſſe faire quelque choſe, & ſi peu qu'il faſſe, il faut néceſſairement que ce ſoit du bien ou du mal.

Maintenant tout le Sénat eſt à la nomination du Roi : c'eſt trop. S'il n'a aucune part à cette nomination, ce n'eſt pas aſſez. Quoique la Pairie en Angleterre ſoit auſſi à la nomination du Roi, elle en eſt bien moins dépendante, parce que cette Pairie une fois donnée eſt héréditaire, au lieu que les Evêchés, Palatinats & Caſtellanies

n'étant qu'à vie, retournent, à la mort de chaque titulaire, à la nomination du Roi.

J'ai dit comment il me paroît que cette nomination devroit se faire, savoir les Palatins & grands Castellans à vie & par leurs Diétines respectives. Les Castellans du second rang à tems & par la Diete. A l'égard des Evêques, il me paroît difficile, à moins qu'on ne les fasse élire par leurs Chapitres, d'en ôter la nomination au Roi, & je crois qu'on peut la lui laisser, excepté toutefois celle de l'Archevêque de Gnesne qui appartient naturellement à la Diete; à moins qu'on n'en sépare la Primatie, dont elle seule doit disposer. Quant aux Ministres, sur-tout les grands Généraux & grands Trésoriers, quoique leur puissance, qui fait contre-poids à celle du Roi, doive être diminuée en proportion de la sienne, il ne me paroît pas prudent de laisser au Roi le droit de remplir ces places par ses créatures, & je voudrois au moins qu'il n'eût que le choix sur un petit nombre de sujets présentés par la Diete. Je conviens que ne pouvant plus ôter ces places après les avoir données, il ne peut plus compter absolument sur ceux qui les remplissent : mais c'est assez du pouvoir qu'elles lui donnent sur les aspirans, sinon pour le mettre en état de changer la face du Gouvernement, du moins pour lui en laisser l'espérance, & c'est sur-tout cette espérance qu'il importe de lui ôter à tout prix.

Pour le grand Chancellier, il doit ce me semble être de nomination royale. Les Rois sont les juges-nés de leurs peuples; c'est pour cette fonction, quoiqu'ils l'aient tous abandonnée, qu'ils ont été établis; elle ne peut leur être ôtée : & quand ils ne veulent pas la remplir eux-mêmes, la nomination de leurs substituts en cette partie est de leur droit, parce que c'est toujours à eux de répondre des jugemens qui se rendent en leur nom. La nation peut, il est vrai, leur donner des assesseurs, & le doit lorsqu'ils ne jugent pas eux-mêmes : ainsi le tribunal de la Couronne, où préside, non le Roi, mais le grand Chancellier, est sous l'inspection de la nation, & c'est avec raison que les Diétines en nomment les autres membres. Si le Roi jugeoit en personne, j'estime qu'il auroit le droit de juger seul. En tout état de cause son intérêt seroit toujours d'être juste, & jamais des jugemens iniques ne furent une bonne voie pour parvenir à l'usurpation.

A l'égard des autres dignités, tant de la Couronne que des Palatinats, qui ne ſont que des titres honorifiques, & donnent plus d'éclat que de crédit, on ne peut mieux faire que de lui en laiſſer la pleine diſpoſition ; qu'il puiſſe honorer le mérite & flatter la vanité, mais qu'il ne puiſſe conférer la puiſſance.

La majeſté du Trône doit être entretenue avec ſplendeur : mais il importe que de toute la dépenſe néceſſaire à cet effet on en laiſſe faire au Roi le moins qu'il eſt poſſible. Il ſeroit à deſirer que tous les officiers du Roi fuſſent aux gages de la République & non pas aux ſiens, & qu'on réduisît en même rapport tous les revenus royaux, afin de diminuer autant qu'il ſe peut le maniement des deniers par les mains du Roi.

On a propoſé de rendre la Couronne héréditaire. Aſſurez-vous qu'au moment que cette loi ſera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à ſa liberté. On penſe y pourvoir ſuffiſamment en bornant la puiſſance royale. On ne voit pas que ces bornes poſées par les loix ſeront franchies à trait de tems par des uſurpations graduelles, & qu'un ſyſtême adopté & ſuivi ſans interruption par une famille royale, doit l'emporter à la longue ſur une légiſlation qui par ſa nature tend ſans ceſſe au relâchement. Si le Roi ne peut corrompre les Grands par des graces, il peut toujours les corrompre par des promeſſes dont ſes ſucceſſeurs ſont garans ; & comme les plans formés par la famille royale ſe perpétuent avec elle, on prendra bien plus de confiance en ſes engagemens, & l'on comptera bien plus ſur leur accompliſſement que quand la Couronne élective montre la fin des projets du Monarque avec celle de ſa vie. La Pologne eſt libre, parce que chaque regne eſt précédé d'un intervalle où la nation rentrée dans tous ſes droits & reprenant une vigueur nouvelle, coupe le progrès des abus & des uſurpations, où la légiſlation ſe remonte & reprend ſon premier reſſort. Que deviendront les *Pacta conventa* l'égide de la Pologne, quand une famille établie ſur le trône à perpétuité le remplira ſans intervalle, & ne laiſſera à la nation, entre la mort du pere & le couronnement du fils, qu'une vaine ombre de liberté ſans effet, qu'anéantira bientôt la ſimagrée du ſerment fait par tous les Rois à leur ſacre & par tous oublié pour jamais l'inſtant d'après ? Vous avez vu le Dannemarck, vous voyez l'Angleterre,

&

& vous allez voir la Suede : profitez de ces exemples pour apprendre une fois pour toutes que, quelques précautions qu'on puisse entasser, hérédité dans le trône & liberté dans la nation, seront à jamais des choses incompatibles.

Les Polonois ont toujours eu du penchant à transmettre la Couronne du pere au fils, ou aux plus proches par voie d'héritage, quoique toujours par droit d'élection. Cette inclination, s'ils continuent à la suivre, les menera tôt ou tard au malheur de rendre la Couronne héréditaire, & il ne faut pas qu'ils esperent lutter aussi long-tems de cette maniere contre la puissance royale, que les membres de l'Empire Germanique ont lutté contre celle de l'Empereur ; parce que la Pologne n'a point en elle-même de contre-poids suffisant pour maintenir un Roi héréditaire dans la subordination légale. Malgré la puissance de plusieurs membres de l'Empire, sans l'élection accidentelle de Charles VII, les capitulations impériales ne seroient déja plus qu'un vain formulaire comme elles l'étoient au commencement de ce siecle ; & les *pacta conventa* deviendront bien plus vains encore, quand la famille royale aura eu le tems de s'affermir & de mettre toutes les autres au-dessous d'elle. Pour dire en un mot mon sentiment sur cet article, je pense qu'une Couronne élective avec le plus absolu pouvoir, vaudroit encore mieux pour la Pologne qu'une Couronne héréditaire avec un pouvoir presque nul.

Au lieu de cette fatale loi qui rendroit la Couronne héréditaire, j'en proposerois une bien contraire, qui, si elle étoit admise, maintiendroit la liberté de la Pologne. Ce seroit d'ordonner par une loi fondamentale que jamais la Couronne ne passeroit du pere au fils & que tout fils d'un Roi de Pologne seroit pour toujours exclu du trône. Je dis que je proposerois cette loi si elle étoit nécessaire : mais occupé d'un projet qui feroit le même effet sans elle, je renvoie à sa place l'explication de ce projet, & supposant que par son effet les fils seront exclus du trône de leur pere, au moins immédiatement, je crois voir que la liberté bien assurée ne sera pas le seul avantage qui résultera de cette exclusion. Il en naitra un autre encore très-considérable ; c'est en ôtant tout espoir aux Rois d'usurper & transmettre à leurs enfans un pouvoir arbitraire, de porter toute leur activité vers la gloire & la prospérité de l'État, la seule voie qui

reſte ouverte à leur ambition. C'eſt ainſi que le chef de la nation en deviendra, non plus l'ennemi-né, mais le premier citoyen. C'eſt ainſi qu'il fera ſa grande affaire d'illuſtrer ſon regne par des établiſſemens utiles qui le rendent cher à ſon peuple, reſpectable à ſes voiſins, qui faſſent bénir après lui ſa mémoire, & c'eſt ainſi que, hors les moyens de nuire & de ſéduire qu'il ne faut jamais lui laiſſer, il conviendra d'augmenter ſa puiſſance en tout ce qui peut concourir au bien public. Il aura peu de force immédiate & directe pour agir par lui-même, mais il aura beaucoup d'autorité, de ſurveillance & d'inſpection pour contenir chacun dans ſon devoir, & pour diriger le Gouvernement à ſon véritable but. La préſidence de la Diete, du Sénat & de tous les Corps, un ſévere examen de la conduite de tous les gens en place, un grand ſoin de maintenir la juſtice & l'intégrité dans tous les tribunaux, de conſerver l'ordre & la tranquillité dans l'Etat, de lui donner une bonne aſſiette au-dehors, le commandement des armées en tems de guerre, les établiſſemens utiles en tems de paix, ſont des devoirs qui tiennent particuliérement à ſon office de Roi, & qui l'occuperont aſſez s'il veut les remplir par lui-même; car les détails de l'adminiſtration étant confiés à des Miniſtres établis pour cela, ce doit être un crime à un Roi de Pologne de confier aucune partie de la ſienne à des favoris. Qu'il faſſe ſon métier en perſonne, ou qu'il y renonce. Article important ſur lequel la nation ne doit jamais ſe relâcher.

C'eſt ſur de ſemblables principes qu'il faut établir l'équilibre & la pondération des pouvoirs qui compoſent la légiſlation & l'adminiſtration. Ces pouvoirs, dans les mains de leurs dépoſitaires & dans la meilleure proportion poſſible, devroient être en raiſon directe de leur nombre & inverſe du tems qu'ils reſtent en place. Les parties compoſantes de la Diete ſuivront d'aſſez près ce meilleur rapport. La chambre des Nonces, la plus nombreuſe, ſera auſſi la plus puiſſante, mais tous ſes membres changeront fréquemment. Le Sénat moins nombreux aura une moindre part à la légiſlation, mais une plus grande à la puiſſance exécutrice, & ſes membres participant à la conſtitution des deux extrêmes, ſeront partie à tems & partie à vie, comme il convient à un Corps intermédiaire. Le Roi qui préſide à tout, continuera d'être à vie, & ſon pouvoir toujours très-grand

pour l'inspection, sera borné par la chambre des Nonces quant à la législation, & par le Sénat quant à l'administration. Mais, pour maintenir l'égalité, principe de la constitution, rien n'y doit être héréditaire que la noblesse. Si la Couronne étoit héréditaire, il faudroit, pour conserver l'équilibre, que la Pairie ou l'ordre Sénatorial le fût aussi comme en Angleterre. Alors l'ordre Equestre abaissé perdroit son pouvoir, la chambre des Nonces n'ayant pas, comme celle des Communes, celui d'ouvrir & fermer tous les ans le trésor public, & la constitution Polonoise seroit renversée de fond-en-comble.

CHAPITRE IX.

Causes particulieres de l'Anarchie.

LA Diete bien proportionnée & bien pondérée ainsi dans toutes ses parties, sera la source d'une bonne législation & d'un bon Gouvernement. Mais il faut pour cela que ses ordres soient respectés & suivis. Le mépris des loix & l'anarchie où la Pologne a vécu jusqu'ici, ont des causes faciles à voir. J'en ai déja ci-devant marqué la principale & j'en ai indiqué le remede. Les autres causes concourantes sont, 1°. le *liberum veto*, 2°. les confédérations, 3°. & l'abus qu'ont fait les particuliers du droit qu'on leur a laissé d'avoir des gens de guerre à leur service.

Ce dernier abus est tel que si l'on ne commence pas par l'ôter, toutes les autres réformes sont inutiles. Tant que les particuliers auront le pouvoir de résister à la force exécutive, ils croiront en avoir le droit, & tant qu'ils auront entr'eux de petites guerres, comment veut-on que l'Etat soit en paix ? J'avoue que les places fortes ont besoin de gardes ; mais pourquoi faut-il des places qui sont fortes seulement contre les citoyens & foibles contre l'ennemi ? J'ai peur que cette réforme ne souffre des difficultés ; cependant je ne crois pas impossible de les vaincre, & pour peu qu'un citoyen puissant soit raisonnable, il consentira sans peine à n'avoir plus à lui des gens de guerre, quand aucun autre n'en aura.

J'ai dessein de parler ci-après des établissemens militaires : ainsi je renvoie à cet article ce que j'aurois à dire dans celui-ci.

Le *liberum veto* n'eſt pas un droit vicieux en lui-même, mais ſi-tôt qu'il paſſe ſa borne, il devient le plus dangereux des abus : il étoit le garant de la liberté publique ; il n'eſt plus que l'inſtrument de l'oppreſſion. Il ne reſte, pour ôter cet abus funeſte, que d'en détruire la cauſe tout-à-fait. Mais il eſt dans le cœur de l'homme de tenir aux priviléges individuels plus qu'à des avantages plus grands & plus généraux. Il n'y a qu'un patriotiſme éclairé par l'expérience qui puiſſe apprendre à ſacrifier à de plus grands biens un droit brillant devenu pernicieux par ſon abus, & dont cet abus eſt déſormais inſéparable. Tous les Polonois doivent ſentir vivement les maux que leur a fait ſouffrir ce malheureux droit. S'ils aiment l'ordre & la paix, ils n'ont aucun moyen d'établir chez eux l'un & l'autre, tant qu'ils y laiſſeront ſubſiſter ce droit, bon dans la formation du Corps politique, ou quand il a toute ſa perfection, mais abſurde & funeſte tant qu'il reſte des changemens à faire, & il eſt impoſſible qu'il n'en reſte pas toujours, ſur-tout dans un grand Etat entouré de voiſins puiſſans & ambitieux.

Le *liberum veto* ſeroit moins déraiſonnable, s'il tomboit uniquement ſur les points fondamentaux de la conſtitution : mais qu'il ait lieu généralement dans toutes les délibérations des Dietes, c'eſt ce qui ne peut s'admettre en aucune façon. C'eſt un vice dans la conſtitution Polonoiſe que la légiſlation & l'adminiſtration n'y ſoient pas aſſez diſtinguées, & que la Diete, exerçant le pouvoir légiſlatif, y mêle des parties d'adminiſtration, faſſe indifféremment des actes de ſouveraineté & de Gouvernement, ſouvent même des actes mixtes, par leſquels ſes membres ſont Magiſtrats & Légiſlateurs tout à la fois.

Les changemens propoſés tendent à mieux diſtinguer ces deux pouvoirs, & par-là même à mieux marquer les bornes du *liberum veto*. Car je ne crois pas qu'il ſoit jamais tombé dans l'eſprit de perſonne de l'étendre aux matieres de pure adminiſtration, ce qui ſeroit anéantir l'autorité civile & tout le gouvernement.

Par le droit naturel des ſociétés, l'unanimité a été requiſe pour la formation du Corps politique & pour les loix fondamentales qui tiennent à ſon exiſtence, telles par exemple que la premiere corrigée, la cinquieme, la neuvieme & l'onzieme, marquées dans la

Pſeudo-Diete de 1768. Or, l'unanimité requiſe pour l'établiſſement de ces loix, doit l'être de même pour leur abrogation. Ainſi, voilà des points ſur leſquels le *liberum veto* peut continuer de ſubſiſter, & puiſqu'il ne s'agit pas de le détruire totalement, les Polonois qui, ſans beaucoup de murmure, ont vu reſſerrer ce droit par la Diete de 1768, devront ſans peine le voir réduire & limiter dans une Diete plus libre & plus légitime.

Il faut bien peſer & bien méditer les points capitaux qu'on établira comme loix fondamentales, & l'on fera porter ſur ces points ſeulement la force du *liberum veto*. De cette maniere, on rendra la conſtitution ſolide & ces loix irrévocables autant qu'elles peuvent l'être : car il eſt contre la nature du Corps politique de s'impoſer des loix qu'il ne puiſſe révoquer ; mais il n'eſt ni contre la nature ni contre la raiſon, qu'il ne puiſſe révoquer ces loix qu'avec la même ſolemnité qu'il mit à les établir. Voilà toute la chaîne qu'il peut ſe donner pour l'avenir. C'en eſt aſſez, & pour affermir la conſtitution & pour contenter l'amour des Polonois pour le *liberum veto*, ſans s'expoſer dans la ſuite aux abus qu'il a fait naître.

Quant à ces multitudes d'articles qu'on a mis ridiculement au nombre des loix fondamentales & qui font ſeulement le Corps de la légiſlation, de même que tous ceux qu'on range ſous le titre de matieres d'Etat, ils ſont ſujets par la viciſſitude des choſes à des variations indiſpenſables qui ne permettent pas d'y requerir l'unanimité. Il eſt encore abſurde que, dans quelque cas que ce puiſſe être, un membre de la Diete en puiſſe arrêter l'activite, & que la retraite ou la proteſtation d'un Nonce ou de pluſieurs puiſſe diſſoudre l'aſſemblée & caſſer ainſi l'autorité ſouveraine. Il faut abolir ce droit barbare & décerner peine capitale contre quiconque ſeroit tenté de s'en prévaloir. S'il y avoit des cas de proteſtation contre la Diete, ce qui ne peut être tant qu'elle ſera libre & complete, ce ſeroit aux Palatinats & Diétines que ce droit pourroit être conféré, mais jamais à des Nonces qui, comme membres de la Diete, ne doivent avoir ſur elle aucun degré d'autorité ni récuſer ſes déciſions.

Entre le *veto* qui eſt la plus grande force individuelle que puiſſent avoir les membres de la ſouveraine puiſſance, & qui ne doit avoir lieu que pour les loix veritablement fondamentales, & la pla-

ralité, qui eſt la moindre & qui ſe rapporte aux matieres de ſimple adminiſtration, il y a différentes proportions ſur leſquelles on peut déterminer la prépondérance des avis en raiſon de l'importance des matieres. Par exemple, quand il s'agira de légiſlation, l'on peut exiger les trois quarts au moins des ſuffrages, les deux tiers dans les matieres d'Etat, la pluralité ſeulement pour les élections & autres affaires courantes & momentanées. Ceci n'eſt qu'un exemple pour expliquer mon idée & non une proportion que je détermine.

Dans un état tel que la Pologne où les ames ont encore un grand reſſort, peut-être eût-on pu conſerver dans ſon entier ce beau droit du *liberum veto* ſans beaucoup de riſque, & peut-être même avec avantage, pourvu qu'on eût rendu ce droit dangereux à exercer, & qu'on y eût attaché de grandes conſéquences pour celui qui s'en feroit prévalu. Car il eſt, j'oſe le dire, extravagant que celui qui rompt ainſi l'activité de la Diete & laiſſe l'Etat ſans reſſource, s'en aille jouir chez lui tranquillement & impunément de la déſolation publique qu'il a cauſée.

Si donc, dans une réſolution preſque unanime, un ſeul oppoſant conſervoit le droit de l'annuler, je voudrois qu'il répondît de ſon oppoſition ſur ſa tête, non-ſeulement à ſes conſtituans dans la Diétine poſt-comitiale, mais enſuite à toute la nation dont il a fait le malheur. Je voudrois qu'il fût ordonné par la loi que ſix mois après ſon oppoſition, il feroit jugé ſolemnellement par un tribunal extraordinaire établi pour cela ſeul, compoſé de tout ce que la nation a de plus ſage, de plus illuſtre & de plus reſpecté, & qui ne pourroit le renvoyer ſimplement abſous, mais feroit obligé de le condamner à mort ſans aucune grace, ou de lui décerner une récompenſe & des honneurs publics pour toute ſa vie, ſans pouvoir jamais prendre aucun milieu entre ces deux alternatives.

Des établiſſemens de cette eſpece, ſi favorables à l'énergie du courage & à l'amour de la liberté, ſont trop éloignés de l'eſprit moderne pour qu'on puiſſe eſpérer qu'ils ſoient adoptés ni goûtés; mais ils n'étoient pas inconnus aux anciens, & c'eſt par-là que leurs inſtituteurs ſavoient élever les ames & les enflammer au beſoin d'un zele vraiment héroïque. On a vu dans des Républiques où régnoient des

loix plus dures encore, de généreux citoyens fe dévouer à la mort dans le péril de la patrie pour ouvrir un avis qui pût la fauver. Un *veto* fuivi du même danger, peut fauver l'Etat dans l'occafion, & n'y fera jamais fort à craindre.

Oferois-je parler ici des confédérations & n'être pas de l'avis des favans? Ils ne voient que le mal qu'elles font; il faudroit voir auffi celui qu'elles empêchent. Sans contredit, la confédération eft un état violent dans la République; mais il eft des maux extrêmes qui rendent les remedes violens néceffaires, & dont il faut tâcher de guérir à tout prix. La confédération eft en Pologne ce qu'étoit la dictature chez les Romains. L'une & l'autre font taire les loix dans un péril preffant, mais avec cette grande différence que la dictature, directement contraire à la légiflation Romaine, & à l'efprit du Gouvernement, a fini par le détruire, & que les confédérations, au contraire, n'étant qu'un moyen de raffermir & rétablir la conftitution ébranlée par de grands efforts, peuvent tendre & renforcer le reffort relâché de l'Etat fans pouvoir jamais le brifer. Cette forme fédérative qui, peut-être dans fon origine eut une caufe fortuite, me paroît être un chef-d'œuvre de politique. Par-tout où la liberté regne, elle eft inceffamment attaquée & très-fouvent en péril. Tout Etat libre, où les grandes crifes n'ont pas été prévues, eft à chaque orage en danger de périr. Il n'y a que les Polonois qui, de ces crifes mêmes, aient fu tirer un nouveau moyen de maintenir la conftitution. Sans les confédérations, il y a long-tems que la République de Pologne ne feroit plus, & j'ai grand'peur qu'elle ne dure pas long-tems après elles, fi l'on prend le parti de les abolir. Jettez les yeux fur ce qui vient de fe paffer. Sans les confédérations, l'Etat étoit fubjugué; la liberté étoit pour jamais anéantie. Voulez-vous ôter à la République la reffource qui vient de la fauver?

Et qu'on ne penfe pas que quand le *liberum veto* fera aboli & la pluralité rétablie, les confédérations deviendront inutiles, comme fi tout leur avantage confiftoit dans cette pluralité. Ce n'eft pas la même chofe. La puiffance exécutive attachée aux confédérations, leur donnera toujours dans les befoins extrêmes une vigueur, une activité, une célérité que ne peut avoir la Diete, forcée à marcher à pas plus lents, avec plus de formalités, & qui ne peut faire un feul mouvement irrégulier fans renverfer la conftitution.

Non, les confédérations sont le bouclier, l'asyle, le sanctuaire de cette constitution. Tant qu'elles subsisteront, il me paroît impossible qu'elle se détruise. Il faut les laisser, mais il faut les régler. Si tous les abus étoient ôtés, les confédérations deviendroient presque inutiles. La réforme de votre Gouvernement doit opérer cet effet. Il n'y aura plus que les entreprises violentes qui mettent dans la nécessité d'y recourir; mais ces entreprises sont dans l'ordre des choses qu'il faut prévoir. Au lieu donc d'abolir les confédérations, déterminez les cas où elles peuvent légitimement avoir lieu, & puis réglez-en bien la forme & l'effet, pour leur donner une sanction légale autant qu'il est possible, sans gêner leur formation ni leur activité. Il y a même de ces cas où par le seul fait toute la Pologne doit être à l'instant confédérée; comme par exemple, au moment où, sous quelque prétexte que ce soit & hors le cas d'une guerre ouverte, des troupes étrangeres mettent le pied dans l'Etat; parce qu'enfin quel que soit le sujet de cette entrée & le Gouvernement même y eût-il consenti, confédération chez soi n'est pas hostilité chez les autres; lorsque par quelque obstacle que ce puisse être, la Diete est empêchée de s'assembler au tems marqué par la loi; lorsqu'à l'instigation de qui que ce soit, on fait trouver des gens de guerre au tems & au lieu de son assemblée, ou que sa forme est altérée, ou que son activité est suspendue, ou que sa liberté est gênée en quelque façon que ce soit. Dans tous ces cas, la confédération générale doit exister par le seul fait; les assemblées & signatures particulieres n'en sont que des branches, & tous les Maréchaux en doivent être subordonnés à celui qui aura été nommé le premier.

CHAPITRE X.

Administration.

SANS entrer dans des détails d'administration pour lesquels les connoissances & les vues me manquent également, je risquerai seulement sur les deux parties des finances & de la guerre quelques idées que je dois dire puisque je les crois bonnes, quoique presque assuré

qu'elles

qu'elles ne feront pas goûtées : mais avant tout, je ferai fur l'administration de la juftice une remarque qui s'éloigne un peu moins de l'efprit du Gouvernement Polonois.

Les deux états d'homme d'épée & d'homme de robe étoient inconnus des anciens. Les citoyens n'étoient par métier ni foldats, ni juges, ni prêtres ; ils étoient tout par devoir. Voilà le vrai fecret de faire que tout marche au but commun, d'empêcher que l'efprit d'état ne s'enracine dans les Corps aux dépens du patriotifme, & que l'hydre de la chicane ne dévore une nation. La fonction de juge, tant dans les tribunaux fuprêmes que dans les juftices terreftres, doit être un état paffager d'épreuve, fur lequel la nation puiffe apprécier le mérite & la probité d'un citoyen, pour l'élever enfuite aux poftes plus éminens dont il eft trouvé capable. Cette maniere de s'envifager eux-mêmes ne peut que rendre les juges très-attentifs à fe mettre à l'abri de tout reproche, & leur donner généralement toute l'attention & toute l'intégrité que leur place exige. C'eft ainfi que dans les beaux tems de Rome, on paffoit par la Préture pour arriver au Confulat. Voilà le moyen qu'avec peu de loix claires & fimples, même avec peu de juges la juftice foit bien adminiftrée, en laiffant aux juges le pouvoir de les interpréter & d'y fuppléer au befoin par les lumieres naturelles de la droiture & du bon fens. Rien de plus puérile que les précautions prifes fur ce point par les Anglois. Pour ôter les jugemens arbitraires, ils fe font foumis à mille jugemens iniques & même extravagans : des nuées de gens de loi les dévorent, d'éternels procès les confument ; & avec la folle idée de vouloir tout prevoir, ils ont fait de leurs loix un dédale immenfe où la mémoire & la raifon fe perdent également.

Il faut faire trois Codes. L'un politique, l'autre civil, & l'autre criminel. Tous trois clairs, courts & précis autant qu'il fera poffible. Ces Codes feront enfeignés non-feulement dans les univerfités, mais dans tous les colléges, & l'on n'a pas befoin d'autre Corps de droit. Toutes les regles du droit naturel font mieux gravées dans les cœurs des hommes que dans tout le fatras de Juftinien. Rendez-les feulement honnêtes & vertueux, & je vous réponds qu'ils fauront affez de droit ; mais il faut que tous les citoyens, & fur-tout les hommes publics, foient inftruits des loix pofitives de leur pays, & des regles

particulieres sur lesquelles ils sont gouvernés. Ils les trouveront dans ces Codes qu'ils doivent étudier, & tous les nobles avant d'être inscrits dans le livre d'or qui doit leur ouvrir l'entrée d'une Diétine, doivent soutenir sur ces Codes, & en particulier sur le premier, un examen qui ne soit pas une simple formalité, & sur lequel s'ils ne sont pas suffisamment instruits, ils seront renvoyés jusqu'à ce qu'ils le soient mieux. A l'égard du droit Romain & des coutumes, tout cela, s'il existe, doit être ôté des écoles & des tribunaux. On n'y doit connoître d'autre autorité que les loix de l'Etat; elles doivent être uniformes dans toutes les provinces pour tarir une source de procès, & les questions qui n'y seront pas décidées doivent l'être par le bon sens & l'intégrité des juges. Comptez que quand la magistrature ne sera pour ceux qui l'exercent qu'un état d'épreuve pour monter plus haut, cette autorité n'aura pas en eux l'abus qu'on en pourroit craindre, ou que si cet abus a lieu, il sera toujours moindre que celui de ces foules de loix qui souvent se contredisent, dont le nombre rend les procès éternels, & dont le conflit rend également les jugemens arbitraires.

Ce que je dis ici des juges doit s'entendre à plus forte raison des avocats. Cet état si respectable en lui-même se dégrade & s'avilit si-tôt qu'il devient un métier. L'avocat doit être le premier juge de son client & le plus sévere : son emploi doit être comme il étoit à Rome & comme il est encore à Geneve, le premier pas pour arriver aux magistratures; & en effet, les avocats sont fort considérés à Geneve & méritent de l'être. Ce sont des postulans pour le Conseil, très-attentifs à ne rien faire qui leur attire l'improbation publique. Je voudrois que toutes les fonctions publiques menassent ainsi de l'une à l'autre; afin que, nul ne s'arrangeant pour rester dans la sienne, ne s'en fît un métier lucratif & ne se mît au-dessus du jugement des hommes. Ce moyen rempliroit parfaitement le vœu de faire passer les enfans des citoyens opulens par l'état d'avocat, ainsi rendu honorable & passager. Je développerai mieux cette idée dans un moment.

Je dois dire ici en passant, puisque cela me vient à l'esprit, qu'il est contre le systême d'égalité dans l'ordre Equestre d'y établir des substitutions & des Majorats. Il faut que la législation tende toujours

à diminuer la grande inégalité de fortune & de pouvoir, qui met trop de distance entre les seigneurs & les simples nobles, & qu'un progrès naturel tend toujours à augmenter. A l'égard du cens par lequel on fixeroit la quantité de terre qu'un noble doit posséder pour être admis aux Diétines, voyant à cela du bien & du mal, & ne connoissant pas assez le pays pour comparer les effets, je n'ose absolument décider cette question. Sans contredit, il seroit à desirer qu'un citoyen ayant voix dans un Palatinat y possédât quelques terres, mais je n'aimerois pas trop qu'on en fixât la quantité : en comptant les possessions pour beaucoup de choses, faut-il donc tout-à-fait compter les hommes pour rien? Eh quoi! parce qu'un gentilhomme aura peu ou point de terre, cesse-t-il pour cela d'être libre & noble, & sa pauvreté seule est-elle un crime assez grave pour lui faire perdre son droit de citoyen?

Au reste, il ne faut jamais souffrir qu'aucune loi tombe en désuétude. Fût-elle indifférente, fût-elle mauvaise, il faut l'abroger formellement ou la maintenir en vigueur. Cette maxime qui est fondamentale, obligera de passer en revue toutes les anciennes loix, d'en abroger beaucoup, & de donner la sanction la plus sévere à celles qu'on voudra conserver. On regarde en France comme une maxime d'Etat de fermer les yeux sur beaucoup de choses, c'est à quoi le despotisme oblige toujours; mais dans un Gouvernement libre, c'est le moyen d'énerver la législation & d'ébranler la constitution : peu de loix, mais bien digérées, & sur-tout bien observées. Tous les abus qui ne sont pas défendus sont encore sans conséquence : mais qui dit une loi dans un Etat libre, dit une chose devant laquelle tout citoyen tremble, & le Roi tout le premier. En un mot, souffrez tout plutôt que d'user le ressort des loix; car quand une fois ce ressort est usé, l'Etat est perdu sans ressource.

CHAPITRE XI.

Syſtême économique.

LE choix du ſyſtême économique que doit adopter la Pologne, dépend de l'objet qu'elle ſe propoſe en corrigeant ſa conſtitution. Si vous ne voulez que devenir bruyans, brillans, redoutables, & influer ſur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les ſciences, les arts, le commerce, l'induſtrie; ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, ſur-tout un bon ſyſtême de finance qui faſſe bien circuler l'argent, qui par-là le multiplie, qui vous en procure beaucoup; travaillez à le rendre très-néceſſaire, afin de tenir le peuple dans une plus grande dépendance, & pour cela fomentez & le luxe matériel, & le luxe de l'eſprit qui en eſt inſéparable. De cette maniere vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, ſervile & fripon comme les autres, toujours ſans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la miſere ou de l'opulence, de la licence ou de l'eſclavage: mais on vous comptera parmi les grandes puiſſances de l'Europe, vous entrerez dans tous les ſyſtêmes politiques, dans toutes les négociations; on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités: il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés; ſi le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennnes poſſeſſions, peut-être en conquérir de nouvelles, & puis dire comme Pyrrhus ou comme les Ruſſes, c'eſt-à-dire, comme les enfans: *Quand tout le monde ſera à moi, je mangerai bien du ſucre.*

Mais ſi par haſard vous aimiez mieux former une nation libre, paiſible & ſage, qui n'a ni peur ni beſoin de perſonne, qui ſe ſuffit à elle-même & qui eſt heureuſe; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs ſimples, des goûts ſains, un eſprit martial ſans ambition; former des ames courageuſes & déſintéreſſées; appliquer vos peuples à l'agriculture & aux arts néceſſaires à la vie; rendre l'argent mépriſable, & s'il ſe peut inutile; chercher, trouver pour opérer de grandes choſes, des reſſorts plus puiſſans & plus sûrs. Je conviens qu'en ſuivant cette

route, vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits, que les Philosophes ne vous encenseront pas, que les Poëtes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous : peut-être même affectera-t-on de vous dédaigner; mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la justice & dans la liberté; mais on ne vous cherchera pas querelle, on vous craindra sans en faire semblant, & je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas sur-tout d'allier ces deux projets; ils sont trop contradictoires, & vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, & si vous préférez le premier parti, cessez ici de me lire; car de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second.

Il y a sans contredit d'excellentes vues économiques dans les papiers qui m'ont été communiqués. Le défaut que j'y vois est d'être plus favorables à la richesse qu'à la prospérité. En fait de nouveaux établissemens, il ne faut pas se contenter d'en voir l'effet immédiat; il faut encore en bien prévoir les conséquences éloignées, mais nécessaires. Le projet, par exemple, pour la vente des Starosties & pour la maniere d'en employer le produit, me paroît bien entendu & d'une exécution facile dans le systême établi dans toute l'Europe de tout faire avec de l'argent. Mais ce systême est-il bon en lui-même & va-t-il à son but? Est-il sûr que l'argent soit le nerf de la guerre? Les peuples riches ont toujours été battus & conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon Gouvernement? Les systêmes de finances sont modernes. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les Gouvernemens anciens ne connoissoient pas même ce mot de *finance*, & ce qu'ils faisoient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes, & le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonois, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos bleds que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence; soyez mieux que pécunieux,

ſoyez riches : cultivez bien vos champs ſans vous ſoucier du reſte, bientôt vous moiſſonnerez de l'or, & plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile & le vin qui vous manquent, puiſqu'à cela près la Pologne abonde ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux & libres, ce ſont des têtes, des cœurs & des bras qu'il vous faut : c'eſt-là ce qui fait la force d'un Etat & la proſpérité d'un peuple. Les ſyſtêmes de finances font des ames vénales, & dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête-homme. L'emploi de l'argent ſe dévoie & ſe cache ; il eſt deſtiné à une choſe & employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner, & que ſont tous les ſurveillans qu'on leur donne, ſinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux ? S'il n'y avoit que des richeſſes publiques & manifeſtes ; ſi la marche de l'or laiſſoit une marque oſtenſible & ne pouvoit ſe cacher, il n'y auroit point d'expédient plus commode pour acheter des ſervices, du courage, de la fidélité, des vertus ; mais vu ſa circulation ſecrete, il eſt plus commode encore pour faire des pillards & des traîtres, pour mettre à l'enchere le bien public & la liberté. En un mot, l'argent eſt à la fois le reſſort le plus foible & le plus vain que je connoiſſe pour faire marcher à ſon but la machine politique, le plus fort & le plus ſûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le ſais ; mais l'intérêt pécuniaire eſt le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, & même, je le répete avec confiance & le ſoutiendrai toujours, le moindre & le plus foible aux yeux de qui connoît bien le cœur humain. Il eſt naturellement dans tous les cœurs de grandes paſſions en réſerve ; quand il n'y reſte plus que celle de l'argent, c'eſt qu'on a énervé, étouffé toutes les autres qu'il falloit exciter & développer. L'avare n'a point proprement de paſſion qui le domine, il n'aſpire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomenter & les contenter directement ſans cette reſſource, bientôt elle perdra tout ſon prix.

Les dépenſes publiques ſont inévitables ; j'en conviens encore. Faites-les avec toute autre choſe qu'avec de l'argent. De nos jours encore, on voit en Suiſſe les Officiers, Magiſtrats & autres ſtipen-

diaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'Etat ne paie presque rien en argent. Il en faut, dira-t-on, pour le paiement des troupes? Cet article aura sa place dans un moment. Cette maniere de paiement n'est pas sans inconvéniens, il y a de la perte, du gaspillage : l'administration de ces sortes de biens est plus embarrassante; elle déplait sur-tout à ceux qui en sont chargés, parce qu'ils y trouvent moins à faire leur compte. Tout cela est vrai; mais que le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve! Un homme voudroit malverser qu'il ne le pourroit pas, du moins sans qu'il y parût. On m'objectera les Baillifs de quelques cantons Suisses, mais d'où viennent leurs vexations? des amendes pécuniaires qu'ils imposent. Ces amendes arbitraires sont un grand mal déja par elles-mêmes; cependant s'ils ne les pouvoient exiger qu'en denrées, ce ne seroit presque rien. L'argent extorqué se cache aisément, des magasins ne se cacheroient pas de même. Cherchez en tout pays, en tout Gouvernement & par toute terre. Vous n'y trouverez pas un grand mal en morale & en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui regne en Suisse rend la parsimonie aisée dans l'administration : au lieu que tant de puissantes maisons & de grands Seigneurs qui sont en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses & des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands Seigneurs sont riches par leurs patrimoines, & leurs dépenses seront moindres, quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'Etat, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures, qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse, qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La République, en graduant & distribuant à propos ces récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, & qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez un peuple qui a de l'honneur; & plût à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein de distinctions possibles pour la vertu!

Au défaut de n'être pas dignes d'elle, les récompenfes pécuniaires joignent celui de n'être pas affez publiques, de ne parler pas fans ceffe aux yeux & aux cœurs, de difparoître auffi-tôt qu'elles font accordées, & de ne laiffer aucune trace vifible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrois que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenfes honorifiques fe marquaffent par des fignes extérieurs, qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito*, que les marques de fon rang ou de fa dignité le fuiviffent par-tout, afin que le peuple le refpectât toujours & qu'il fe refpectât toujours lui-même; qu'il pût ainfi toujours dominer l'opulence; qu'un riche qui n'eft que riche, fans ceffe offufqué par des citoyens titrés & pauvres, ne trouvât ni confidération, ni agrément dans fa patrie; qu'il fût forcé de la fervir pour y briller, d'être integre par ambition, & d'afpirer malgré fa richeffe à des rangs où la feule approbation publique mene, & d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richeffes, & comment on fait des hommes qui ne font point à vendre. J'infifte beaucoup fur ce point, bien perfuadé que vos voifins, & fur-tout les Ruffes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, & que la grande affaire de votre Gouvernement eft de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de Capucins, je réponds d'abord que ce n'eft là qu'un argument à la Françaife, & que plaifanter n'eft pas raifonner. Je réponds encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au-delà de mes intentions & de la raifon, que mon deffein n'eft pas de fupprimer la circulation des efpeces, mais feulement de la ralentir, & de prouver fur-tout combien il importe qu'un bon fyftême économique ne foit pas un fyftême de finance & d'argent. Lycurgue pour déraciner la cupidité dans Sparte n'anéantit pas la monnoie, mais il en fit une de fer. Pour moi je n'entends profcrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins néceffaires, & faire que celui qui n'en a pas foit pauvre fans être gueux. Au fond, l'argent n'eft pas la richeffe, il n'en eft que le figne; ce n'eft pas le figne qu'il faut multiplier, mais la chofe repréfentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les

Anglois,

Anglois, au milieu de tout leur or, n'étoient pas en détail moins nécessiteux que les autres peuples. Et que m'importe après tout d'avoir cent guinées au lieu de dix, si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée? La richesse pécuniaire n'est que relative; & selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche & pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature; car comme immédiatement utiles à l'homme, ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple Anglois est plus riche que les autres peuples, mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple, celui qui a plus d'argent a de l'avantage; mais cela ne fait rien au sort des particuliers, & ce n'est pas là que gît la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture & les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne seroit que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable & agréable. Etablissez les manufactures de premiere nécessité; multipliez sans cesse vos bleds & vos hommes sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui par les monopoles multipliés va manquer au reste de l'Europe, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au-delà de ce produit nécessaire & sûr, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir; si-tôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrois faire régner dans votre systême économique. Peu songer à l'etranger, peu vous soucier du commerce; mais multiplier chez vous autant qu'il est possible & la denrée & les consommateurs. L'effet infaillible & naturel d'un Gouvernement libre & juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre Gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendians ni millionnaires. Le luxe & l'indigence disparoitront ensemble insensiblement, & les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, & des vices attachés à la misere, mettront leurs soins & leur gloire à bien servir la patrie, & trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrois qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que

leurs bourſes ; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le ſervice du Prince & de l'Etat ſe fiſſent par des corvées & non point à prix d'argent. Cette ſorte d'impôt eſt au fond la moins onéreuſe, & ſur-tout celle dont on peut le moins abuſer. car l'argent diſparoît en ſortant des mains qui le paient, mais chacun voit à quoi les hommes ſont employés & l'on ne peut les ſurcharger à pure perte. Je ſais que cette méthode eſt impraticable où regnent le luxe, le commerce & les arts : mais rien n'eſt ſi facile chez un peuple ſimple & de bonnes mœurs, & rien n'eſt plus utile pour les conſerver telles : c'eſt une raiſon de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux Staroſties, & je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profit du tréſor public, eſt bon & bien entendu quant à ſon objet économique ; mais quant à l'objet politique & moral, ce projet eſt ſi peu de mon goût que ſi les Staroſties étoient vendues, je voudrois qu'on les rachetât pour en faire le fonds des ſalaires & récompenſes de ceux qui ſerviroient la patrie ou qui auroient bien mérité d'elle. En un mot je voudrois, s'il étoit poſſible, qu'il n'y eût point de tréſor public & que le fiſc ne connût pas même les paiemens en argent. Je ſens que la choſe à la rigueur n'eſt pas poſſible, mais l'eſprit du Gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle, & rien n'eſt plus contraire à cet eſprit que la vente dont il s'agit. La République en ſeroit plus riche, il eſt vrai, mais le reſſort du Gouvernement en ſeroit plus foible en proportion.

J'avoue que la régie des biens publics en deviendroit plus difficile, & ſur-tout moins agréable aux régiſſeurs, quand tous ces biens ſeront en nature & point en argent : mais il faut faire alors de cette régie & de ſon inſpection autant d'épreuves de bon ſens, de vigilance, & ſur-tout d'intégrité pour parvenir à des places plus éminentes. On ne fera qu'imiter à cet égard l'adminiſtration municipale établie à Lyon, où il faut commencer par être adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu pour parvenir aux charges de la ville, & c'eſt ſur la maniere dont on s'acquitte de celle-là qu'on fait juger ſi l'on eſt digne des autres. Il n'y avoit rien de plus integre que les Queſteurs des armées Romaines, parce que la Queſture étoit le premier pas pour arriver aux charges curules. Dans les places qui peuvent tenter la cupidité, il faut faire

en forte que l'ambition la réprime. Le plus grand bien qui résulte de-là n'est pas l'épargne des friponneries; mais c'est de mettre en honneur le désintéressement, & de rendre la pauvreté respectable, quand elle est le fruit de l'intégrité.

Les revenus de la République n'égalent pas sa dépense; je le crois bien; les citoyens ne veulent rien payer du tout. Mais des hommes qui veulent être libres ne doivent pas être esclaves de leur bourse, & où est l'Etat où la liberté ne s'achete pas & même très-cher? On me citera la Suisse; mais, comme je l'ai déja dit, dans la Suisse les citoyens remplissent eux-mêmes les fonctions que par-tout ailleurs ils aiment mieux payer pour les faire remplir par d'autres. Ils sont soldats, officiers, magistrats, ouvriers: ils sont tout pour le service de l'Etat, & toujours prêts à payer de leur personne, ils n'ont pas besoin de payer encore de leur bourse. Quand les Polonois voudront en faire autant, ils n'auront pas plus besoin d'argent que les Suisses: mais si un grand Etat refuse de se conduire sur les maximes des petites Républiques, il ne faut pas qu'il en recherche les avantages, ni qu'il veuille l'effet en rejettant les moyens de l'obtenir. Si la Pologne étoit selon mon desir, une confédération de trente-trois petits Etats, elle réuniroit la force des grandes Monarchies & la liberté des petites Républiques; mais il faudroit pour cela renoncer à l'ostentation, & j'ai peur que cet article ne soit le plus difficile.

De toutes les manieres d'asseoir un impôt, la plus commode & celle qui coûte le moins de frais est sans contredit la capitation: mais c'est aussi la plus forcée, la plus arbitraire, & c'est sans doute pour cela que Montesquieu la trouve servile, quoiqu'elle ait été la seule pratiquée par les Romains, & qu'elle existe encore en ce moment en plusieurs Républiques, sous d'autres noms à la vérité, comme à Geneve, où l'on appelle cela *payer les Gardes*, & où les seuls citoyens & bourgeois paient cette taxe, tandis que les habitans & natifs en paient d'autres; ce qui est exactement le contraire de l'idée de Montesquieu.

Mais comme il est injuste & déraisonnable d'imposer les gens qui n'ont rien, les impositions réelles valent toujours mieux que les personnelles: seulement il faut éviter celles dont la perception est difficile & coûteuse, & celles sur-tout qu'on élude par la contrebande

qui fait des non-valeurs, remplit l'Etat de fraudeurs & de brigands, & corrompt la fidélité des citoyens. Il faut que l'impoſition ſoit ſi bien proportionnée que l'embarras de la fraude en ſurpaſſe le profit. Ainſi, jamais d'impôt ſur ce qui ſe cache aiſément, comme la dentelle & les bijoux; il vaut mieux défendre de les porter que de les entrer. En France, on excite à plaiſir la tentation de la contrebande; & cela me fait croire que la Ferme trouve ſon compte à ce qu'il y ait des contrebandiers. Ce ſyſtême eſt abominable & contraire à tout bon ſens. L'expérience apprend que le papier timbré eſt un impôt ſinguliérement onéreux aux pauvres, gênant pour le commerce, qui multiplie extrêmement les chicanes & fait beaucoup crier le peuple par-tout où il eſt établi; je ne conſeillerois pas d'y penſer. Celui ſur les beſtiaux me paroît beaucoup meilleur pourvu qu'on évite la fraude, car toute fraude poſſible eſt toujours une ſource de maux. Mais il peut être onéreux aux contribuables en ce qu'il faut le payer en argent; & le produit des contributions de cette eſpece eſt trop ſujet à être dévoyé de ſa deſtination.

L'impôt le meilleur à mon avis, le plus naturel & qui n'eſt point ſujet à la fraude, eſt une taxe proportionnelle ſur les terres; & ſur toutes les terres ſans exception, comme l'ont propoſée le Maréchal de Vauban & l'Abbé de Saint-Pierre; car enfin c'eſt ce qui produit qui doit payer. Tous les biens royaux, terreſtres, eccléſiaſtiques & en roture doivent payer également, c'eſt-à-dire, proportionnellement à leur étendue & à leur produit, quel qu'en ſoit le propriétaire. Cette impoſition paroîtroit demander une opération préliminaire qui ſeroit longue & coûteuſe, ſavoir un cadaſtre général. Mais cette dépenſe peut très-bien s'éviter, & même avec avantage, en aſſeyant l'impôt, non ſur la terre directement, mais ſur ſon produit, ce qui ſeroit encore plus juſte; c'eſt-à-dire, en établiſſant dans la proportion qui ſeroit jugée convenable une dîme, qui ſe leveroit en nature ſur la récolte comme la dime eccléſiaſtique, & pour éviter l'embarras des détails & des magaſins, on affermeroit ces dîmes à l'enchere comme font les Curés. En ſorte que les particuliers ne ſeroient tenus de payer la dîme que ſur la récolte, & ne paieroient de leur bourſe que lorſqu'ils l'aimeroient mieux ainſi, ſur un tarif réglé par le Gouvernement. Ces fermes réunies pourroient être un objet de

commerce par le débit des denrées qu'elles produiroient & qui pourroient passer à l'étranger par la voie de Dantzick ou de Riga. On éviteroit encore par-là tous les frais de perception & de régie, toutes ces nuées de commis & d'employés si odieux au peuple, si incommodes au public, & ce qui est le plus grand point, la République auroit de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner : car je ne répéterai jamais assez que ce qui rend la taille & tous les impôts onéreux au cultivateur est qu'ils sont pécuniaires, & qu'il est prémiérement obligé de vendre pour parvenir à payer.

CHAPITRE XII.

Système militaire.

DE toutes les dépenses de la République, l'entretien de l'armée de la Couronne est la plus considérable, & certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte. Il faut pourtant, va-t-on dire aussi-tôt, des troupes pour garder l'Etat. J'en conviendrois si ces troupes le gardoient en effet ; mais je ne vois pas que cette armée l'ait jamais garanti d'aucune invasion, & j'ai grand'-peur qu'elle ne l'en garantisse pas plus dans la suite.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très-peu de tems, sur-tout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la laisseroit pas faire, & si, avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle vouloit mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins attentifs à la prévenir l'écraseroient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation Polonoise est différente de naturel, de Gouvernement, de mœurs, de langage, non-seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrois qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fût toujours elle & non pas une autre. C'est alors seulement

qu'elle fera tout ce qu'elle peut-être, & qu'elle tirera de fon fein toutes les reffources qu'elle peut avoir.

La plus inviolable loi de la nature eft la loi du plus fort. Il n'y a point de légiflation, point de conftitution qui puiffe exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invafions d'un voifin plus fort que vous, c'eft chercher une chimere. C'en feroit une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes & vous donner une force offenfive; elle eft incompatible avec la forme de votre Gouvernement. Quiconque veut être libre, ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par néceffité, & pour ainfi dire, malgré eux-mêmes. La guerre étoit un remede néceffaire au vice de leur conftitution. Toujours attaqués & toujours vainqueurs, ils étoient le feul peuple difcipliné parmi des barbares, & devinrent les maîtres du monde en fe défendant toujours. Votre pofition eft fi différente, que vous ne fauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offenfive; de long-tems vous n'aurez la défenfive; mais vous aurez bientôt, ou pour mieux dire vous avez déja la force confervatrice qui, même fubjugués, vous garantira de la deftruction & confervera votre Gouvernement & votre liberté dans fon feul & vrai fanctuaire, qui eft le cœur des Polonois.

Les troupes réglées, pefte & dépopulation de l'Europe, ne font bonnes qu'à deux fins: ou pour attaquer & conquérir les voifins, ou pour enchaîner & affervir les citoyens. Ces deux fins vous font également étrangeres; renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'Etat ne doit pas refter fans défenfeurs, je le fais, mais fes vrais défenfeurs font fes membres. Tout citoyen doit être foldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le fyftême militaire des Romains; tel eft aujourd'hui celui des Suiffes; tel doit être celui de tout Etat libre & fur-tout de la Pologne. Hors d'état de folder une armée fuffifante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au befoin cette armée dans fes habitans. Une bonne milice, une véritable milice bien exercée, eft feule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chofe à la République, fera toujours prête à la fervir & la fervira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux fon propre bien que celui d'autrui.

Monſieur le Comte Wielhorski propoſe de lever un régiment par Palatinat, & de l'entretenir toujours ſur pied. Ceci ſuppoſe qu'on licencieroit l'armée de la Couronne ou du moins l'infanterie ; car je crois que l'entretien de ces trente-trois régimens ſurchargeroit trop la République, ſi elle avoit outre cela l'armée de la Couronne à payer. Ce changement auroit ſon utilité & me paroît facile à faire ; mais il peut devenir onéreux encore & l'on préviendra difficilement les abus. Je ne ſerois pas d'avis d'éparpiller les ſoldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs & villages ; cela ſeroit pour eux une mauvaiſe diſcipline. Les ſoldats, ſur-tout ceux qui ſont tels par métier, ne doivent jamais être livrés ſeuls à leur propre conduite, & bien moins chargés de quelque inſpection ſur les citoyens. Ils doivent toujours marcher & ſéjourner en Corps : toujours ſubordonnés & ſurveillés, ils ne doivent être que des inſtrumens aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inſpection qu'on les chargeât, il en réſulteroit des violences, des vexations, des abus ſans nombre ; les ſoldats & les habitans deviendroient ennemis les uns des autres : c'eſt un malheur attaché par-tout aux troupes réglées : ces régimens toujours ſubſiſtans en prendroient l'eſprit, & jamais cet eſprit n'eſt favorable à la liberté. La République Romaine fut détruite par ſes légions, quand l'éloignement de ſes conquêtes la força d'en avoir toujours ſur pied. Encore une fois les Polonois ne doivent point jetter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait même de bien. Ce bien relatif à des conſtitutions toutes différentes ſeroit un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur eſt convenable, & non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées cent fois plus onéreuſes qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'eſprit de conquêtes, n'établiroit-on pas en Pologne une véritable milice exactement comme elle eſt établie en Suiſſe, où tout habitant eſt ſoldat, mais ſeulement quand il faut l'être. La ſervitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme ſi-tôt les payſans : les armes dans des mains ſerviles ſeront toujours plus dangereuſes qu'utiles à l'Etat : mais en attendant que l'heureux moment de les affranchir ſoit venu, la Pologne fourmille de villes, & leurs habitans enrégimentés pourroient fournir au beſoin des troupes nombreuſes dont, hors le tems de ce

même beſoin, l'entretien ne coûteroit rien à l'Etat. La plupart de ces habitans n'ayant point de terres paieroient ainſi leur contingent en ſervice, & ce ſervice pourroit aiſément être diſtribué de maniere à ne leur être point onéreux, quoiqu'ils fuſſent ſuffiſamment exercés.

En Suiſſe, tout particulier qui ſe marie eſt obligé d'être fourni d'un uniforme qui devient ſon habit de fête, d'un fuſil de calibre & de tout l'équipage d'un fantaſſin, & il eſt inſcrit dans la compagnie de ſon quartier. Durant l'été, les dimanches & les jours de fêtes, on exerce ces milices ſelon l'ordre de leurs rôles, d'abord par petites eſcouades, enſuite par compagnies, puis par régimens; juſqu'à ce que leur tour étant venu ils ſe raſſemblent en campagne & forment ſucceſſivement de petits camps, dans leſquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne ſortent pas du lieu de leur demeure, peu ou point détournés de leurs travaux, ils n'ont aucune paie, mais ſi-tôt qu'ils marchent en campagne, ils ont le pain de munition & ſont à la ſolde de l'Etat, & il n'eſt permis à perſonne d'envoyer un autre homme à ſa place, afin que chacun ſoit exercé lui-même & que tous faſſent le ſervice. Dans un Etat tel que la Pologne, on peut tirer de ces vaſtes provinces de quoi remplacer aiſément l'armée de la Couronne par un nombre ſuffiſant de milice toujours ſur pied, mais qui changeant au moins tous les ans, & priſe par petits détachemens ſur tous les Corps, ſeroit peu onéreuſe aux particuliers dont le tour viendroit à peine de douze à quinze ans une fois. De cette maniere, toute la nation ſeroit exercée, on auroit une belle & nombreuſe armée toujours prête au beſoin, & qui coûteroit beaucoup moins, ſur-tout en tems de paix, que ne coûte aujourd'hui l'armée de la Couronne.

Mais pour bien réuſſir dans cette opération, il faudroit commencer par changer ſur ce point l'opinion publique ſur un Etat qui change en effet du tout au tout, & faire qu'on ne regardât plus en Pologne un ſoldat comme un bandit, qui pour vivre ſe vend à cinq ſols par jour, mais comme un citoyen qui ſert la patrie & qui eſt à ſon devoir. Il faut remettre cet Etat dans le même honneur où il étoit jadis, & où il eſt encore en Suiſſe & à Geneve, où les meilleurs bourgeois ſont auſſi fiers à leur Corps & ſous les armes qu'à l'hôtel-de-ville & au conſeil ſouverain. Pour cela il importe que dans le choix des Officiers

on n'ait aucun égard au rang, au crédit & à la fortune, mais uniquement à l'expérience & aux talens. Rien n'eſt plus aiſé que de jetter ſur le bon maniement des armes un point d'honneur qui fait que chacun s'exerce avec zele pour le ſervice de la patrie aux yeux de ſa famille & des ſiens ; zele qui ne peut s'allumer de même chez de la canaille enrôlée au haſard, & qui ne ſent que la peine de s'exercer. J'ai vu le tems qu'à Geneve les bourgeois manœuvroient beaucoup mieux que des troupes réglées ; mais les Magiſtrats trouvant que cela jettoit dans la bourgeoiſie un eſprit militaire qui n'alloit pas à leurs vues, ont pris peine à étouffer cette émulation, & n'ont que trop bien réuſſi.

Dans l'exécution de ce projet on pourroit, ſans aucun danger, rendre au Roi l'autorité militaire naturellement attachée à ſa place; car il n'eſt pas concevable que la nation puiſſe être employée à s'opprimer elle-même, du moins quand tous ceux qui la compoſent auront part à la liberté. Ce n'eſt jamais qu'avec des troupes réglées & toujours ſubſiſtantes que la puiſſance exécutive peut aſſervir l'Etat. Les grandes armées Romaines furent ſans abus tant qu'elles changerent à chaque Conſul, & juſqu'à Marius il ne vint pas même à l'eſprit d'aucun d'eux qu'ils en puiſſent tirer aucun moyen d'aſſervir la République. Ce ne fut que quand le grand éloignement des conquêtes força les Romains de tenir long-tems ſur pied les mêmes armées, de les recruter de gens ſans aveu, & d'en perpétuer le commandement à des Proconſuls que ceux-ci commencerent à ſentir leur indépendance & à vouloir s'en ſervir pour établir leur pouvoir. Les armées de Sylla, de Pompée & de Céſar devinrent de veritables troupes réglées qui ſubſtituerent l'eſprit du Gouvernement militaire à celui du républicain; & cela eſt ſi vrai, que les ſoldats de Céſar ſe tinrent très-offenſés, quand dans un mécontentement reciproque il les traita de citoyens, *Quirites.* Dans le plan que j'imagine & que j'acheverai bientôt de tracer, toute la Pologne deviendra guerriere autant pour la défenſe de ſa liberté contre les entrepriſes du Prince que contre celles de ſes voiſins, & j'oſerai dire que ce projet une fois bien exécuté, l'on pourroit ſupprimer la charge de grand-Genéral & la réunir à la Couronne ſans qu'il en réſultât le moindre danger pour la liberté, à moins que la nation ne ſe laiſsât leurrer par des

projets de conquêtes, auquel cas je ne répondrois plus de rien. Quiconque veut ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par perdre la sienne : cela est vrai, même pour les Rois, & bien plus vrai sur-tout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre Equestre, en qui réside véritablement la République, ne suivroit-il pas lui-même un plan pareil à celui que je propose pour l'infanterie ? Etablissez dans tous les Palatinats des Corps de cavalerie où toute la noblesse soit inscrite, & qui ait ses officiers, son Etat-major, ses étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses tems marqués pour s'y rassembler tous les ans : que cette brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes de mouvemens, d'évolutions, à mettre de l'ordre & de la précision dans ses manœuvres, à connoître la subordination militaire. Je ne voudrois point qu'elle imitât servilement la tactique des autres nations. Je voudrois qu'elle s'en fît une qui lui fût propre, qui développât & perfectionnât ses dispositions naturelles & nationales, qu'elle s'exerçât sur-tout à la vîtesse & à la légéreté ; à se rompre, s'éparpiller & se rassembler sans peine & sans confusion, qu'elle excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légeres, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre par-tout & de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter des convois, de charger des arriere-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachemens, de harceler de grands Corps qui marchent & campent réunis ; qu'elle prît la maniere des anciens Parthes comme elle en a la valeur, & qu'elle apprît comme eux à vaincre & détruire les armées les mieux disciplinées, sans jamais livrer de bataille & sans leur laisser le moment de respirer ; en un mot, ayez de l'infanterie, puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, & n'oubliez rien pour inventer un systême qui mette tout le sort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes ; elles ne conviennent point au génie Polonois, & par-tout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans. Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement pour eux, & elles deviendront pour vous des entraves dont

vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages de postes, & ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur sans doute, mais des chaînes permanentes en sont un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, & c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine & Crassus entrerent aisément, mais, pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitans des refuges & de grandes ressources pour échaper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne sauroit empêcher l'action brusque du fort contre le foible ; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction, & quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte ; mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens, & comme Thémistocle emmenoit Athenes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses & ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, & que l'institution doit étendre & favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne, elle aura peu d'autres nations à envier.

Une seule chose suffit pour la rendre impossible à subjuguer ; l'amour de la patrie & de la liberté animé par les vertus qui en sont inséparables. Vous venez d'en donner un exemple mémorable à jamais. Tant que cet amour brûlera dans les cœurs, il ne vous garantira pas peut-être d'un joug passager ; mais tôt ou tard il fera son explosion, secouera le joug & vous rendra libres. Travaillez donc sans relâche, sans cesse à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs Polonois. J'ai ci-devant indiqué quelques-uns des moyens propres à cet effet : il me reste à développer ici celui que je crois être le plus fort, le plus puissant & même infaillible dans son succès, s'il est bien exécuté. C'est de faire en sorte que tous les citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public ; que nul n'avance & ne parvienne que par la faveur publique ; qu'aucun poste, aucun emploi ne soit rempli que par le vœu de la nation ; & qu'enfin depuis

le dernier noble, depuis même le dernier manant jusqu'au Roi, s'il est possible, tous dépendent tellement de l'estime publique qu'on ne puisse rien faire, rien acquérir, parvenir à rien sans elle. De l'effervescence excitée par cette commune émulation naîtra cette ivresse patriotique qui seule sait élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, & sans laquelle la liberté n'est qu'un vain nom & la législation qu'une chimere.

Dans l'ordre Equestre ce systême est facile à établir, si l'on a soin d'y suivre par-tout une marche graduelle, & de n'admettre personne aux honneurs & dignités de l'Etat qu'il n'ait préalablement passé par les grades inférieurs, lesquels serviront d'entrée & d'épreuve pour arriver à une plus grande élévation. Puisque l'égalité parmi la noblesse est une loi fondamentale de la Pologne, la carriere des affaires publiques y doit toujours commencer par les emplois subalternes; c'est l'esprit de la constitution. Ils doivent être ouverts à tout citoyen que son zele porte à s'y présenter, & qui croit se sentir en état de les remplir avec succès : mais ils doivent être le premier pas indispensable à quiconque, grand ou petit, veut avancer dans cette carriere. Chacun est libre de ne s'y pas présenter; mais si-tôt que quelqu'un y entre, il faut, à moins d'une retraite volontaire, qu'il avance ou qu'il soit rebuté avec improbation. Il faut que dans toute sa conduite, vu & jugé par ses concitoyens, il sache que tous ses pas sont suivis, que toutes ses actions sont pesées, & qu'on tient du bien & du mal un compte fidele dont l'influence s'étendra sur tout le reste de sa vie.

CHAPITRE XIII.

Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du Gouvernement.

VOICI pour graduer cette marche un projet que j'ai tâché d'adapter aussi bien qu'il étoit possible à la forme du Gouvernement établi, réformé seulement quant à la nomination des Sénateurs, de la maniere & par les raisons ci-devant déduites.

Tous les membres actifs de la République, j'entends ceux qui au-

ront part à l'adminiſtration, ſeront partagés en trois claſſes marquées par autant de ſignes diſtinctifs que ceux qui composeront ces claſſes porteront ſur leurs perſonnes. Les ordres de chevalerie, qui jadis étoient des preuves de vertu, ne ſont maintenant que des ſignes de la faveur des Rois. Les rubans & bijoux qui en ſont la marque, ont un air de colifichet & de parure féminine qu'il faut éviter dans notre inſtitution. Je voudrois que les marques des trois ordres que je propoſe fuſſent des plaques de divers métaux, dont le prix matériel ſeroit en raiſon inverſe du grade de ceux qui les porteroient.

Le premier pas dans les affaires publiques ſera précédé d'une épreuve pour la jeuneſſe dans les places d'avocats, d'aſſeſſeurs, de juges même dans les tribunaux ſubalternes, de régiſſeurs de quelque portion des deniers publics, & en général dans tous les poſtes inférieurs qui donnent à ceux qui les rempliſſent occaſion de montrer leur mérite, leur capacité, leur exactitude & ſur-tout leur intégrité. Cet état d'épreuve doit durer au moins trois ans, au bout deſquels, munis des certificats de leurs ſupérieurs & du témoignage de la voix publique, ils ſe préſenteront à la Diétine de leur province, où, après un examen ſévere de leur conduite, on honorera ceux qui en ſeront jugés dignes d'une plaque d'or portant leur nom, celui de leur Province, la date de leur réception, & au-deſſous cette inſcription en plus gros caractere : *ſpes Patriæ*. Ceux qui auront reçu cette plaque la porteront toujours attachée à leur bras droit ou ſur leur cœur ; ils prendront le titre de *ſervans d'Etat*, & jamais dans l'ordre Equeſtre il n'y aura que des ſervans d'Etat qui puiſſent être élus Nonces à la Diete, Députés au tribunal, Commiſſaires à la chambre des comptes, ni chargés d'aucune fonction publique qui appartienne à la ſouveraineté.

Pour arriver au ſecond grade, il ſera néceſſaire d'avoir été trois fois Nonce à la Diete, & d'avoir obtenu chaque fois aux Diétines de relation l'approbation de ſes conſtituans, & nul ne pourra être élu Nonce une ſeconde ou troiſieme fois s'il n'eſt muni de cet acte pour ſa précédente nonciature. Le ſervice au tribunal ou à Radom, en qualité de commiſſaire ou de député, équivaudra à une nonciature, & il ſuffira d'avoir ſiégé trois fois dans ces aſſemblées indifféremment, mais toujours avec approbation, pour arriver de droit au ſe-

cond grade. En ſorte que ſur les trois certificats préſentés à la Diete, le ſervant d'Etat qui les aura obtenus ſera honoré de la ſeconde plaque & du titre dont elle eſt la marque.

Cette plaque ſera d'argent, de même forme & grandeur que la précédente, elle portera les mêmes inſcriptions, excepté qu'au lieu des deux mots *ſpes patriæ*, on y gravera ces deux-ci, *Civis electus*. Ceux qui porteront ces plaques ſeront appellés *Citoyens de choix* ou ſimplement *Elus*, & ne pourront plus être ſimples Nonces, députés au tribunal, ni Commiſſaires à la Chambre : mais il ſeront autant de Candidats pour les places de Sénateurs. Nul ne pourra entrer au Sénat qu'il n'ait paſſé par ce ſecond grade, qu'il n'en ait porté la marque, & tous les Sénateurs députés qui, ſelon le projet, en ſeront immédiatement tirés, continueront de la porter juſqu'à ce qu'ils parviennent au troiſieme grade.

C'eſt parmi ceux qui auront atteint le ſecond, que je voudrois choiſir les principaux des colléges & inſpecteurs de l'éducation des enfans. Ils pourroient être obligés de remplir un certain tems cet emploi avant que d'être admis au Sénat, & ſeroient tenus de préſenter à la Diete l'approbation du collége des Adminiſtrateurs de l'éducation : ſans oublier que cette approbation, comme toutes les autres, doit toujours être viſée par la voix publique qu'on a mille moyens de conſulter.

L'élection des Sénateurs députés ſe fera dans la chambre des Nonces à chaque Diete ordinaire, en ſorte qu'ils ne reſteront que deux ans en place; mais ils pourront être continués ou élus derechef deux autres fois, pourvu que chaque fois en ſortant de place, ils aient préalablement obtenu de la même chambre un acte d'approbation ſemblable à celui qu'il eſt néceſſaire d'obtenir des Diétines pour être élu Nonce une ſeconde & troiſieme fois : car ſans un acte pareil obtenu à chaque geſtion l'on ne parviendra plus à rien, & l'on n'aura pour n'être pas exclus du Gouvernement, que la reſſource de recommencer par les grades inférieurs, ce qui doit être permis pour ne pas ôter à un citoyen zélé, quelque faute qu'il puiſſe avoir commiſe, tout eſpoir de l'effacer & de parvenir. Au reſte, on ne doit jamais charger aucun comité particulier d'expédier ou refuſer ces certificats ou approbations, il faut toujours que ces jugemens ſoient portés par toute

la chambre, ce qui se fera sans embarras ni perte de tems, si l'on suit pour le jugement des Sénateurs députés sortant de place, la même méthode des cartons que j'ai proposée pour leur élection.

On dira peut-être ici que tous ces actes d'approbation donnés d'abord par des Corps particuliers, ensuite par les Diétines, & enfin par la Diete, seront moins accordés au mérite, à la justice & à la vérité, qu'extorqués par la brigue & le crédit. A cela je n'ai qu'une chose à répondre. J'ai cru parler à un peuple qui, sans être exempt de vices, avoit encore du ressort & des vertus: & cela supposé, mon projet est bon. Mais si déja la Pologne en est à ce point que tout y soit vénal & corrompu jusqu'à la racine; c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses loix & à conserver sa liberté, il faut qu'elle y renonce & qu'elle plie sa tête au joug. Mais revenons.

Tout Sénateur député qui l'aura été trois fois avec approbation, passera de droit au troisieme grade le plus élevé dans l'Etat, & la marque lui en sera conférée par le Roi sur la nomination de la Diete. Cette marque sera une plaque d'acier bleu semblable aux précédentes, & portera cette inscription: *Custos legum*. Ceux qui l'auront reçue, la porteront tout le reste de leur vie, à quelque poste éminent qu'ils parviennent, & même sur le Trône quand il leur arrivera d'y monter.

Les Palatins & grands Castellans ne pourront être tirés que du Corps des Gardiens des loix, de la même maniere que ceux-ci l'ont été des citoyens élus, c'est-à-dire, par le choix de la Diete: & comme ces Palatins occupent les postes les plus éminens de la République, & qu'ils les occupent à vie, afin que leur émulation ne s'endorme pas dans les places où ils ne voient plus que le Trône au-dessus d'eux, l'accès leur en sera ouvert, mais de maniere à n'y pouvoir arriver encore que par la voix publique & à force de vertu.

Remarquons, avant que d'aller plus loin, que la carriere que je donne à parcourir aux citoyens, pour arriver graduellement à la tête de la République, paroît assez bien proportionnée aux mesures de la vie humaine, pour que ceux qui tiennent les rênes du Gouvernement, ayant passé la fougue de la jeunesse, puissent néanmoins être encore dans la vigueur de l'âge, & qu'après quinze ou vingt ans d'e-

preuve continuellement ſous les yeux du public, il leur reſte encore un aſſez grand nombre d'années à faire jouir la patrie de leurs talens, de leur expérience & de leurs vertus, & à jouir eux-mêmes dans les premieres places de l'Etat du reſpect & des honneurs qu'ils auront ſi bien mérités. En ſuppoſant qu'un homme commence à vingt ans d'entrer dans les affaires, il eſt poſſible qu'à trente-cinq il ſoit déja Palatin ; mais comme il eſt bien difficile & qu'il n'eſt pas même à propos que cette marche graduelle ſe faſſe ſi rapidement, on n'arrivera gueres à ce poſte éminent avant la quarantaine, & c'eſt l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'Etat. Ajoutons ici que cette marche paroît appropriée autant qu'il eſt poſſible, aux beſoins du Gouvernement. Dans le calcul des probabilités, j'eſtime qu'on aura tous les deux ans au moins cinquante nouveaux citoyens élus & vingt gardiens des loix : nombres plus que ſuffiſans pour recruter les deux parties du Sénat auxquelles menent reſpectivement ces deux grades. Car on voit aiſément que quoique le premier rang du Sénat ſoit le plus nombreux, étant à vie, il aura moins ſouvent des places à remplir que le ſecond qui, dans mon projet, ſe renouvelle à chaque Diete ordinaire.

On a déja vu & l'on verra bientôt encore que je ne laiſſe pas oiſifs les *élus* ſurnuméraires en attendant qu'ils entrent au Sénat comme Députés; pour ne pas laiſſer oiſifs non plus les gardiens des loix, en attendant qu'ils y rentrent comme Palatins ou Caſtellans, c'eſt de leur Corps que je formerois le collége des adminiſtrateurs de l'éducation dont j'ai parlé ci-devant. On pourroit donner pour Préſident à ce collége le Primat ou un autre Evêque, en ſtatuant au ſurplus qu'aucun autre eccléſiaſtique, fût-il Evêque & Sénateur, ne pourroit y être admis.

Voilà, ce me ſemble, une marche aſſez bien graduée pour la partie eſſentielle & intermédiaire du tout, ſavoir la nobleſſe & les magiſtrats; mais il nous manque encore les deux extrêmes, ſavoir le peuple & le Roi. Commençons par le premier, juſqu'ici compté pour rien, mais qu'il importe enfin de compter pour quelque choſe, ſi l'on veut donner une certaine force, une certaine conſiſtance à la Pologne. Rien de plus délicat que l'opération dont il s'agit; car enfin, bien

que

que chacun sente quel grand mal c'est pour la République que la nation soit en quelque façon renfermée dans l'ordre Equestre, & que tout le reste paysans & bourgeois soit nul, tant dans le Gouvernement que dans la législation; telle est l'antique constitution. Il ne seroit en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire sans révolution sensible, que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie & même au Gouvernement. Cela s'obtiendra par deux moyens; le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf & le roturier n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui. Ceci demande une grande réforme dans les tribunaux & un soin particulier pour la formation du Corps des avocats.

Le second moyen, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, & aux bourgeois pour acquérir la noblesse. Quand la chose dans le fait ne seroit pas praticable, il faudroit au moins qu'on la vît telle en possibilité; mais on ne peut faire plus, ce me semble, & cela sans courir aucun risque. Voici par exemple un moyen qui me paroît mener de cette maniere au but proposé.

Tous les deux ans dans l'intervalle d'une Diete à l'autre, on choisiroit dans chaque province un tems & un lieu convenables où les *Elus* de la même province qui ne seroient pas encore Sénateurs députés s'assembleroient, sous la présidence d'un *Custos legum* qui ne seroit pas encore Sénateur à vie, dans un comité censorial ou de bienfaisance auquel on inviteroit, non tous les curés, mais seulement ceux qu'on jugeroit les plus dignes de cet honneur. Je crois même que cette préférence formant un jugement tacite aux yeux du peuple, pourroit jetter aussi quelque émulation parmi les curés de village, & en garantir un grand nombre des mœurs crapuleuses auxquelles ils ne sont que trop sujets.

Dans cette assemblée, où l'on pourroit encore appeller des vieillards & notables de tous les états, on s'occuperoit à l'examen des projets d'établissemens utiles pour la province, on entendroit les rapports des curés sur l'état de leurs paroisses & des paroisses voi-

ſines, celui des notables ſur l'état de la culture, ſur celui des familles de leur canton, on vérifieroit ſoigneuſement ces rapports ; chaque membre du comité y ajouteroit ſes propres obſervations, & l'on tiendroit de tout cela un fidele regiſtre dont on tireroit des mémoires ſuccincts pour les Diétines.

On examineroit en détail les beſoins des familles ſurchargées, des infirmes, des veuves, des orphelins, & l'on y pourvoiroit proportionnellement ſur un fonds formé par les contributions gratuites des aiſés de la province. Ces contributions ſeroient d'autant moins onéreuſes qu'elles deviendroient le ſeul tribut de charité, attendu qu'on ne doit ſouffrir dans toute la Pologne ni mendians, ni hôpitaux. Les Prêtres, ſans doute, crieront beaucoup pour la conſervation des hôpitaux, & ces cris ne ſont qu'une raiſon de plus pour les détruire.

Dans ce même comité, qui ne s'occuperoit jamais de punitions, ni de réprimandes, mais ſeulement de bienfaits, de louanges & d'encouragemens, on feroit ſur de bonnes informations des liſtes exactes des particuliers de tous états, dont la conduite ſeroit digne d'honneur & de récompenſe. (*) Ces liſtes ſeroient envoyées au Sénat & au Roi pour y avoir égard dans l'occaſion, & placer toujours bien leurs choix & leurs préferences, & c'eſt ſur les indications des mêmes aſſemblées que ſeroient données dans les colléges par les adminiſtrateurs de l'éducation les places gratuites dont j'ai parlé ci-devant.

Mais la principale & plus importante occupation de ce comité ſeroit de dreſſer ſur de fideles mémoires & ſur le rapport de la voix publique bien vérifié, un rôle des payſans qui ſe diſtingueroient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le

---

(*) Il faut dans ces eſtimations avoir beaucoup plus d'égards aux perſonnes qu'à quelques actions iſolées. Le vrai bien ſe fait avec peu d'éclat. C'eſt par une conduite uniforme & ſoutenue, par des vertus privées & domeſtiques, par tous les devoirs de ſon état bien remplis, par des actions enfin qui découlent de ſon caractere & de ſes principes qu'un homme peut mériter des honneurs, plutôt que par quelques grands coups de théatre qui trouvent déja leur récompenſe dans l'admiration publique. L'oſtentation philoſophique aime beaucoup les actions d'éclat; mais tel, avec cinq ou ſix actions de cette eſpece bien brillantes, bien bruyantes & bien prônées, n'a pour but que de donner le change ſur ſon compte & d'être toute ſa vie injuſte & dur impunément. *Donnez-nous la monnoie des grandes actions.* Ce mot de femme eſt un mot très-judicieux.

ſoin de leur famille, par tous les devoirs de leur état bien remplis. Ce rôle feroit enſuite préſenté à la Diétine qui y choiſiroit un nombre fixé par la loi pour être affranchi, & qui pourvoiroit par des moyens convenus au dédommagement des patrons, en les faiſant jouir d'exemptions, de prérogatives, d'avantages enfin proportionnés au nombre de leurs payſans qui auroient été trouvés dignes de la liberté. Car il faudroit abſolument faire en ſorte qu'au lieu d'être onéreux au maître, l'affranchiſſement du ſerf lui devînt honorable & avantageux. Bien entendu que pour éviter l'abus ces affranchiſſemens ne ſe feroient point par les maîtres, mais dans les Diétines par jugement & ſeulement juſqu'au nombre fixé par la loi.

Quand on auroit affranchi ſucceſſivement un certain nombre de familles dans un canton, l'on pourroit affranchir des villages entiers, y former peu-à-peu des communes, leur aſſigner quelques biens-fonds, quelques terres communales comme en Suiſſe, y établir des officiers communaux, & lorſqu'on auroit amené par degrés les choſes juſqu'à pouvoir ſans révolution ſenſible achever l'opération en grand, leur rendre enfin le droit que leur donna la nature de participer à l'adminiſtration de leur pays en envoyant des Députés aux Diétines.

Tout cela fait, on armeroit tous ces payſans devenus hommes libres & citoyens, on les enrégimenteroit, on les exerceroit, & l'on finiroit par avoir une milice vraiment excellente, plus que ſuffiſante pour la défenſe de l'Etat.

On pourroit ſuivre une méthode ſemblable pour l'annobliſſement d'un certain nombre de bourgeois, & même ſans les annoblir leur deſtiner certains poſtes brillans qu'ils rempliroient ſeuls à l'excluſion des nobles, & cela à l'imitation des Vénitiens ſi jaloux de leur nobleſſe, qui néanmoins, outre d'autres emplois ſubalternes, donnent toujours à un Citadin la ſeconde place de l'Etat, ſavoir, celle de grand Chancelier, ſans qu'aucun Patricien puiſſe jamais y prétendre. De cette maniere ouvrant à la bourgeoiſie la porte de la nobleſſe & des honneurs, on l'attacheroit d'affection à la patrie & au maintien de la conſtitution. On pourroit encore ſans annoblir les individus, annoblir collectivement certaines villes, en préférant celles où fleuriroient davantage le commerce, l'induſtrie & les arts, & où par conſéquent l'adminiſtration municipale ſeroit la meilleure. Ces villes

annoblies pourroient, à l'inftar des villes impériales, envoyer des Nonces à la Diete, & leur exemple ne manqueroit pas d'exciter dans toutes les autres un vif defir d'obtenir le même honneur.

Les comités cenforiaux chargés de ce département de bienfaifance qui jamais, à la honte des Rois & des peuples, n'a encore exifté nulle part, feroient, quoique fans élection, compofés de la maniere la plus propre à remplir leurs fonctions avec zele & intégrité, attendu que leurs membres afpirans aux places fénatoriales où menent leurs grades refpectifs, porteroient une grande attention à mériter, par l'approbation publique, les fuffrages de la Diete, & ce feroit une occupation fuffifante pour tenir ces afpirans en haleine & fous les yeux du public dans les intervalles qui pourroient féparer leurs élections fucceffives. Remarquez que cela fe feroit cependant fans les tirer pour ces intervalles de l'état de fimples citoyens gradués, puifque cette efpece de tribunal, fi utile & fi refpectable, n'ayant jamais que du bien à faire, ne feroit revêtu d'aucune puiffance coactive : ainfi je ne multiplie point ici les magiftratures, mais je me fers, chemin faifant, du paffage de l'une à l'autre pour tirer parti de ceux qui les doivent remplir.

Sur ce plan, gradué dans fon exécution par une marche fucceffive qu'on pourroit précipiter, ralentir, ou même arrêter felon fon bon ou mauvais fuccès, on n'avanceroit qu'à volonté, guidé par l'expérience, on allumeroit dans tous les états inférieurs un zele ardent pour contribuer au bien public ; on parviendroit enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, & à les lier de maniere à ne faire plus qu'un même Corps dont la vigueur & les forces feroient au moins décuplées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui, & cela avec l'avantage ineftimable d'avoir évité tout changement vif & brufque & le danger des révolutions.

Vous avez une belle occafion de commencer cette opération d'une maniere éclatante & noble, qui doit faire le plus grand effet. Il n'eft pas poffible que dans les malheurs que vient d'effuyer la Pologne, les confédérés n'aient reçu des affiftances & des marques d'attachement de quelques bourgeois & même de quelques payfans. Imitez la magnanimité des Romains, fi foigneux, après les grandes calamités de leur République, de combler des témoignages de leur gra-

titude les étrangers, les sujets, les esclaves, & même jusqu'aux animaux, qui durant leurs disgraces leur avoient rendu quelques services signalés. O le beau début à mon gré que de donner solemnellement la noblesse à ces bourgeois & la franchise à ces paysans, & cela avec toute la pompe & tout l'appareil qui peuvent rendre cette cérémonie auguste, touchante & mémorable ! Et ne vous en tenez pas à ce début. Ces hommes ainsi distingués doivent demeurer toujours les enfans de choix de la patrie. Il faut veiller sur eux, les protéger, les aider, les soutenir, fussent-ils même de mauvais sujets. Il faut à tout prix les faire prospérer toute leur vie, afin que par cet exemple mis sous les yeux du public, la Pologne montre à l'Europe entiere ce que doit attendre d'elle dans ses succès quiconque osa l'assister dans sa détresse.

Voilà quelque idée grossiere & seulement par forme d'exemple de la maniere dont on peut procéder, pour que chacun voie devant lui la route libre pour arriver à tout, que tout tende graduellement en bien servant la patrie aux rangs les plus honorables, & que la vertu puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer.

Mais tout n'est pas fait encore, & la partie de ce projet qui me reste à exposer, est sans contredit la plus embarrassante & la plus difficile ; elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence & l'expérience des politiques les plus consommés ont toujours échoué. Cependant, il me semble qu'en supposant mon projet adopté, avec le moyen très-simple que j'ai à proposer, toutes les difficultés sont levées, tous les abus sont prévenus, & ce qui sembloit faire un nouvel obstacle, se tourne en avantage dans l'exécution.

CHAPITRE XIV.

Élection des Rois.

TOUTES ces difficultés se réduisent à celle de donner à l'Etat un chef dont le choix ne cause pas des troubles & qui n'attente pas à la liberté. Ce qui augmente la même difficulté est que ce chef doit être doué des grandes qualités nécessaires à quiconque ose gou-

verner des hommes libres. L'hérédité de la Couronne prévient les troubles, mais elle amene la servitude; l'élection maintient la liberté, mais à chaque regne elle ébranle l'Etat. Cette alternative est fâcheuse, mais avant de parler des moyens de l'éviter, qu'on me permette un moment de réflexion sur la maniere dont les Polonois disposent ordinairement de leur Couronne.

D'abord je le demande; pourquoi faut-il qu'ils se donnent des Rois étrangers? Par quel singulier aveuglement ont-ils pris ainsi le moyen le plus sûr d'asservir leur nation, d'abolir leurs usages, de se rendre le jouet des autres Cours, & d'augmenter à plaisir l'orage des interregnes? Quelle injustice envers eux-mêmes, quel affront fait à leur patrie, comme si, désespérant de trouver dans son sein un homme digne de les commander, ils étoient forcés de l'aller chercher au loin! Comment n'ont-ils pas senti, comment n'ont-ils pas vu que c'étoit tout le contraire? Ouvrez les annales de votre nation, vous ne la verrez jamais illustre & triomphante que sous des Rois Polonois; vous la verrez presque toujours opprimée & avilie sous les étrangers. Que l'expérience vienne enfin à l'appui de la raison; voyez quels maux vous vous faites & quels biens vous vous ôtez.

Car, je le demande encore, comment la nation Polonoise ayant tant fait que de rendre sa couronne élective, n'a-t-elle point songé à tirer parti de cette loi, pour jetter parmi les membres de l'administration une émulation de zele & de gloire, qui seule eût plus fait pour le bien de la patrie que toutes les autres loix ensemble? Quel ressort puissant sur des ames grandes & ambitieuses que cette Couronne, destinée au plus digne & mise en perspective devant les yeux de tout citoyen qui saura mériter l'estime publique! Que de vertus, que de nobles efforts, l'espoir d'en acquérir le plus haut prix ne doit-il pas exciter dans la nation, quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs, quand on sauroit bien que ce n'est que par-là qu'on peut obtenir cette place devenue l'objet secret des vœux de tous les particuliers, si-tôt qu'à force de mérite & de services, il dépendra d'eux de s'en approcher toujours davantage, & si la fortune les seconde, d'y parvenir enfin tout-à-fait! Cherchons le meilleur moyen de mettre en jeu ce grand ressort si puissant dans la République, & si négligé jusqu'ici. L'on me dira qu'il ne suffit pas de ne donner la Couronne qu'à

des Polonois pour lever les difficultés dont il s'agit : c'eſt ce que nous verrons tout-à-l'heure après que j'aurai propoſé mon expédient; cet expédient eſt ſimple, mais il paroîtra d'abord manquer le but que je viens de marquer moi-même, quand j'aurai dit qu'il conſiſte à faire entrer le ſort dans l'élection des Rois. Je demande en grace qu'on me laiſſe le tems de m'expliquer, ou ſeulement qu'on me reliſe avec attention.

Car ſi l'on dit : comment s'aſſurer qu'un Roi tiré au ſort ait les qualités requiſes pour remplir dignement ſa place, on fait une objection que j'ai déja réſolue ; puiſqu'il ſuffit pour cet effet que le Roi ne puiſſe être tiré que des Sénateurs à vie ; car puiſqu'ils ſeront tirés eux-mêmes de l'ordre des *Gardiens des loix*, & qu'ils auront paſſé avec honneur par tous les grades de la République, l'épreuve de toute leur vie & l'approbation publique dans tous les poſtes qu'ils auront remplis, ſeront des garans ſuffiſans du mérite & des vertus de chacun d'eux.

Je n'entends pas néanmoins que même entre les Sénateurs à vie le ſort décide ſeul de la préférence. Ce ſeroit toujours manquer en partie le grand but qu'on doit ſe propoſer. Il faut que le ſort faſſe quelque choſe, & que le choix faſſe beaucoup, afin, d'un côté, d'amortir les brigues & les menées des puiſſances étrangeres, & d'engager de l'autre tous les Palatins par un ſi grand intérêt à ne point ſe relâcher dans leur conduite, mais à continuer de ſervir la patrie avec zele pour mériter la préférence ſur leurs concurrens.

J'avoue que la claſſe de ces concurrens me paroit bien nombreuſe ſi l'on y fait entrer les grands Caſtellans, preſque égaux en rang aux Palatins par la conſtitution préſente ; mais je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à donner aux ſeuls Palatins l'accès immédiat au Trône. Cela feroit dans le même ordre un nouveau grade que les grands Caſtellans auroient encore à paſſer pour devenir Palatins, & par conſéquent un moyen de plus pour tenir le Sénat dependant du législateur. On a déja vu que ces grands Caſtellans me paroiſſent ſuperflus dans la conſtitution. Que néanmoins pour éviter tout grand changement on leur laiſſe leur place & leur rang au Sénat, je l'approuve. Mais dans la graduation que je propoſe, rien n'oblige de les mettre au niveau des Palatins, & comme rien n'en empeche non

plus, on pourra sans inconvénient se décider pour le parti qu'on jugera le meilleur. Je suppose ici que ce parti préféré sera d'ouvrir aux seuls Palatins l'accès immédiat au Trône.

Aussi-tôt donc après la mort du Roi, c'est-à-dire, dans le moindre intervalle qu'il sera possible & qui sera fixé par la loi, la Diete d'élection sera solemnellement convoquée ; les noms de tous les Palatins seront mis en concurrence, & il en sera tiré trois au sort avec toutes les précautions possibles, pour qu'aucune fraude n'altere cette opération. Ces trois noms seront à haute voix déclarés à l'assemblée, qui, dans la même séance & à la pluralité des voix, choisira celui qu'elle préfere, & il sera proclamé Roi dès le même jour.

On trouvera dans cette forme d'élection un grand inconvénient, je l'avoue ; c'est que la nation ne puisse choisir librement dans le nombre des Palatins celui qu'elle honore & chérit davantage & qu'elle juge le plus digne de la royauté. Mais cet inconvénient n'est pas nouveau en Pologne, où l'on a vu dans plusieurs élections, que, sans égard pour ceux que la nation favorisoit, on l'a forcée de choisir celui qu'elle auroit rebuté : mais pour cet avantage qu'elle n'a plus & qu'elle sacrifie, combien d'autres plus importans elle gagne par cette forme d'élection.

Premiérement l'action du sort amortit tout-d'un-coup les factions & brigues des nations étrangeres qui ne peuvent influer sur cette élection, trop incertaines du succès pour y mettre beaucoup d'efforts, vu que la fraude même seroit insuffisante en faveur d'un sujet que la nation peut toujours rejetter. La grandeur seule de cet avantage est telle qu'il assure le repos de la Pologne, étouffe la vénalité dans la République, & laisse à l'élection presque toute la tranquillité de l'hérédité.

Le même avantage a lieu contre les brigues mêmes des Candidats ; car qui d'entre eux voudra se mettre en frais pour s'assurer une préférence qui ne dépend point des hommes, & sacrifier sa fortune à un événement qui tient à tant de chances contraires pour une favorable ? Ajoutons que ceux que le sort a favorisés ne sont plus à tems d'acheter des électeurs, puisque l'élection doit se faire dans la même séance.

Le choix libre de la nation entre trois Candidats la préserve des inconvéniens

inconvéniens du ſort qui, par ſuppoſition, tomberoit ſur un ſujet indigne : car dans cette ſuppoſition, la nation ſe gardera de le choiſir, & il n'eſt pas poſſible qu'entre trente-trois hommes illuſtres, l'élite de la nation, où l'on ne comprend pas même comment il peut ſe trouver un ſeul ſujet indigne, ceux que favoriſera le ſort le ſoient tous les trois.

Ainſi, & cette obſervation eſt d'un grand poids : nous réuniſſons par cette forme tous les avantages de l'élection à ceux de l'hérédité.

Car premiérement la Couronne ne paſſant point du pere au fils, il n'y aura jamais continuité de ſyſtême pour l'aſſerviſſement de la République. En ſecond lieu, le ſort même dans cette forme eſt l'inſtrument d'une élection éclairée & volontaire. Dans le Corps reſpectable des Gardiens des loix & des Palatins qui en ſont tirés, il ne peut faire un choix, quel qu'il puiſſe être, qui n'ait été déja fait par la nation.

Mais voyez quelle émulation cette perſpective doit porter dans le corps des Palatins & grands Caſtellans, qui dans des places à vie pourroient ſe relâcher par la certitude qu'on ne peut plus les leur ôter. Ils ne peuvent plus être contenus par la crainte ; mais l'eſpoir de remplir un Trône que chacun d'eux voit ſi près de lui eſt un nouvel aiguillon qui les tient ſans ceſſe attentifs ſur eux-mêmes. Ils ſavent que le ſort les favoriſeroit en vain s'ils ſont rejettés à l'élection, & que le ſeul moyen d'être choiſis eſt de le mériter. Cet avantage eſt trop grand, trop évident, pour qu'il ſoit néceſſaire d'y inſiſter.

Suppoſons un moment pour aller au pis qu'on ne peut éviter la fraude dans l'opération du ſort, & qu'un des concurrens vînt à tromper la vigilance de tous les autres ſi intéreſſés à cette opération. Cette fraude ſeroit un malheur pour les Candidats exclus, mais l'effet pour la République ſeroit le même que ſi la déciſion du ſort eût été fidelle : car on n'en auroit pas moins l'avantage de l'élection, on n'en préviendroit pas moins les troubles des interregnes & les dangers de l'hérédité ; le Candidat que ſon ambition ſéduiroit juſqu'à recourir à cette fraude n'en ſeroit pas moins au ſurplus un homme de mérite, capable au jugement de la nation de porter la Couronne avec honneur ; & enfin, même après cette fraude, il n'en dépendroit pas

moins pour en profiter du choix subséquent & formel de la République.

Par ce projet adopté dans toute son étendue, tout est lié dans l'Etat, & depuis le dernier particulier jusqu'au premier Palatin, nul ne voit aucun moyen d'avancer que par la route du devoir & de l'approbation publique. Le Roi seul, une fois élu, ne voyant plus que les loix au-dessus de lui, n'a nul autre frein qui le contienne, & n'ayant plus besoin de l'approbation publique, il peut s'en passer sans risque si ses projets le demandent. Je ne vois guere à cela qu'un remede auquel même il ne faut pas songer. Ce seroit que la Couronne fût en quelque maniere amovible, & qu'au bout de certaines périodes les Rois eussent besoin d'être confirmés. Mais encore une fois cet expédient n'est pas proposable; tenant le Trône & l'Etat dans une agitation continuelle, il ne laisseroit jamais l'administration dans une assiette assez solide pour pouvoir s'appliquer uniquement & utilement au bien public.

Il fut un usage antique qui n'a jamais été pratiqué que chez un seul peuple, mais dont il est étonnant que le succès n'en ait tenté aucun autre de l'imiter. Il est vrai qu'il n'est guere propre qu'à un royaume électif, quoiqu'inventé & pratiqué dans un royaume héréditaire. Je parle du jugement des Rois d'Egypte après leur mort, & de l'arrêt par lequel la sépulture & les honneurs royaux leur étoient accordés ou refusés selon qu'ils avoient bien ou mal gouverné l'Etat durant leur vie. L'indifférence des modernes sur tous les objets moraux & sur tout ce qui peut donner du ressort aux ames, leur fera sans doute regarder l'idée de rétablir cet usage pour les Rois de Pologne comme une folie, & ce n'est pas à des François, sur-tout à des philosophes que je voudrois tenter de la faire adopter, mais je crois qu'on peut la proposer à des Polonois. J'ose même avancer que cet établissement auroit chez eux de grands avantages auxquels il est impossible de suppléer d'aucune autre maniere, & pas un seul inconvénient. Dans l'objet présent on voit qu'à moins d'une ame vile & insensible à l'honneur de sa mémoire, il n'est pas possible que l'intégrité d'un jugement inévitable n'en impose au Roi, & ne mette à ses passions un frein plus ou moins fort, je l'avoue, mais toujours capable de les contenir jusqu'à certain point; sur-tout quand

on y joindra l'intérêt de ses enfans dont le sort sera décidé par l'arrêt porté sur la mémoire du pere.

Je voudrois donc qu'après la mort de chaque Roi, son corps fût déposé dans un lieu sortable, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur sa mémoire; que le tribunal qui doit en décider & décerner sa sépulture fût assemblé le plutôt qu'il seroit possible, que là sa vie & son regne fussent examinés sévérement, & qu'après des informations dans lesquelles tout citoyen seroit admis à l'accuser & à le défendre, le procès bien instruit fût suivi d'un arrêt porté avec toute la solemnité possible.

En conséquence de cet arrêt, s'il étoit favorable, le feu Roi seroit déclaré bon & juste Prince, son nom inscrit avec honneur dans la liste des Rois de Pologne, son corps mis avec pompe dans leur sépulture, l'épithete de glorieuse mémoire ajoutée à son nom dans tous les actes & discours publics, un douaire assigné à sa veuve; & ses enfans, déclarés Princes royaux, seroient honorés leur vie durant de tous les avantages attachés à ce titre.

Que si, au contraire, il étoit trouvé coupable d'injustice, de violence, de malversation, & sur-tout d'avoir attenté à la liberté publique, sa mémoire seroit condamnée & flétrie, son corps privé de la sépulture royale, seroit enterré sans honneur comme celui d'un particulier, son nom effacé du regiltre public des Rois, & ses enfans, privés du titre de Princes royaux & des prérogatives qui y sont attachées, rentreroient dans la classe des simples citoyens, sans aucune distinction honorable ni flétrissante.

Je voudrois que ce jugement se fît avec le plus grand appareil, mais qu'il précédât, s'il étoit possible, l'élection de son successeur, afin que le crédit de celui-ci ne pût influer sur la sentence dont il auroit pour lui-même intérêt d'adoucir la sévérite. Je sais qu'il seroit à desirer qu'on eût plus de tems pour dévoiler bien des vérités cachées & mieux instruire le procès. Mais si l'on tardoit après l'election, j'aurois peur que cet acte important ne devînt bientôt qu'une vaine cérémonie, & comme il arriveroit infailliblement dans un royaume héréditaire, plutôt une oraison funebre du Roi defunt qu'un jugement juste & sévere sur sa conduite. Il vaut mieux en cette occasion donner davantage à la voix publique & perdre quelques lumieres

de détail, pour conſerver l'intégrité & l'auſtérité d'un jugement qui ſans cela deviendroit inutile.

A l'égard du tribunal qui prononceroit cette ſentence, je voudrois que ce ne fût ni le Sénat, ni la Diete, ni aucun Corps revêtu de quelque autorité dans le Gouvernement, mais un ordre entier de citoyens qui ne peut être aiſément ni trompé ni corrompu. Il me paroît que les *Cives electi*, plus inſtruits, plus expérimentés que les *ſervans d'Etat*, & moins intéreſſés que les *gardiens des loix* déja trop voiſins du Trône, ſeroient préciſément le Corps intermédiaire où l'on trouveroit à la fois le plus de lumieres & d'intégrité, le plus propre à ne porter que des jugemens ſûrs, & par-là préférables aux deux autres en cette occaſion. Si même il arrivoit que ce Corps ne fût pas aſſez nombreux pour un jugement de cette importance, j'aimerois mieux qu'on lui donnât des adjoints tirés des ſervans d'Etat que des gardiens des loix. Enfin, je voudrois que ce tribunal ne fût préſidé par aucun homme en place, mais par un Maréchal tiré de ſon Corps, & qu'il éliroit lui-même comme ceux des Dietes & des confédérations : tant il faudroit éviter qu'aucun intérêt particulier n'influât dans cet acte, qui peut devenir très-auguſte ou très-ridicule ſelon la maniere dont il y ſera procédé.

En finiſſant cet article de l'élection & du jugement des Rois, je dois dire ici qu'une choſe dans vos uſages m'a paru bien choquante & bien contraire à l'eſprit de votre conſtitution; c'eſt de la voir preſque renverſée & anéantie à la mort du Roi, juſqu'à ſuſpendre & fermer tous les tribunaux; comme ſi cette conſtitution tenoit tellement à ce Prince, que la mort de l'un fût la deſtruction de l'autre. Eh, mon Dieu! ce devroit être exactement le contraire. Le Roi mort, tout devroit aller comme s'il vivoit encore; on devroit s'appercevoir à peine qu'il manque une piece à la machine, tant cette piece étoit peu eſſentielle à ſa ſolidité. Heureuſement cette inconſéquence ne tient à rien. Il n'y a qu'à dire qu'elle n'exiſtera plus, & rien au ſurplus ne doit être changé : mais il ne faut pas laiſſer ſubſiſter cette étrange contradiction; car ſi c'en eſt une déja dans la préſente conſtitution, c'en ſeroit une bien plus grande encore après la réforme.

CHAPITRE XV.

Conclusion.

VOILA mon plan suffisamment esquissé. Je m'arrête. Quel que soit celui qu'on adoptera, l'on ne doit pas oublier ce que j'ai dit dans le Contrat Social de l'état de foiblesse & d'anarchie où se trouve une nation, tandis qu'elle établit ou réforme sa constitution. Dans ce moment de désordre & d'effervescence, elle est hors d'état de faire aucune résistance, & le moindre choc est capable de tout renverser. Il importe donc de se ménager à tout prix un intervalle de tranquillité, durant lequel on puisse sans risque agir sur soi-même & rajeunir sa constitution. Quoique les changemens à faire dans la vôtre ne soient pas fondamentaux & ne paroissent pas fort grands, ils sont suffisans pour exiger cette précaution, & il faut nécessairement un certain tems pour sentir l'effet de la meilleure réforme & prendre la consistance qui doit en être le fruit. Ce n'est qu'en supposant que le succès réponde au courage des Confédérés & à la justice de leur cause, qu'on peut songer à l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez jamais libres tant qu'il restera un seul soldat Russe en Pologne, & vous serez toujours menacés de cesser de l'être tant que la Russie se mêlera de vos affaires. Mais si vous parvenez à la forcer de traiter avec vous comme de puissance à puissance, & non plus comme de protecteur à protégé, profitez alors de l'épuisement où l'aura jettée la guerre de Turquie pour faire votre œuvre avant qu'elle puisse la troubler. Quoique je ne fasse aucun cas de la sûreté qu'on se procure au-dehors par des traités, cette circonstance unique vous forcera peut-être de vous étayer, autant qu'il se peut, de cet appui, ne fût-ce que pour connoître la disposition présente de ceux qui traiteront avec vous. Mais ce cas excepté & peut-être en d'autres tems quelques traités de commerce, ne vous fatiguez pas à de vaines négociations, ne vous ruinez pas en Ambassadeurs & Ministres dans d'autres Cours, & ne comptez pas les alliances & traités pour quelque chose. Tout cela ne sert de rien avec les puissances chrétiennes: elles ne connoissent d'autres liens que ceux de leur intérêt;

quand elles le trouveront à remplir leurs engagemens, elles les rempliront, quand elles le trouveront à les rompre, elles les rompront, autant vaudroit n'en point prendre. Encore si cet intérêt étoit toujours vrai, la connoissance de ce qu'il leur convient de faire pourroit faire prévoir ce qu'elles feront. Mais ce n'est presque jamais la raison d'Etat qui les guide, c'est l'intérêt momentané d'un Ministre, d'une fille, d'un favori; c'est le motif qu'aucune sagesse humaine n'a pu prévoir qui les détermine tantôt pour tantôt contre leurs vrais intérêts. De quoi peut-on s'assurer avec des gens qui n'ont aucun systême fixe, & qui ne se conduisent que par des impulsions fortuites? Rien n'est plus frivole que la science politique des Cours: comme elle n'a nul principe assuré, l'on n'en peut tirer aucune conséquence certaine, & toute cette belle doctrine des intérêts des Princes est un jeu d'enfans qui fait rire les hommes sensés.

Ne vous appuyez donc avec confiance ni sur vos alliés ni sur vos voisins; vous n'en avez qu'un sur lequel vous puissiez un peu compter. C'est le Grand-Seigneur, & vous ne devez rien épargner pour vous en faire un appui: non que ses maximes d'Etat soient beaucoup plus certaines que celles des autres puissances. Tout y dépend également d'un Visir, d'une Favorite, d'une intrigue de serrail; mais l'intérêt de la Porte est clair, simple, il s'agit de tout pour elle, & généralement il y regne, avec bien moins de lumieres & de finesse, plus de droiture & de bon sens. On a du moins avec elle cet avantage de plus qu'avec les puissances chrétiennes, qu'elle aime à remplir ses engagemens & respecte ordinairement les traités. Il faut tâcher d'en faire avec elle un pour vingt ans, aussi fort, aussi clair, qu'il sera possible. Ce traité, tant qu'une autre puissance cachera ses projets, sera le meilleur peut-être, le seul garant que vous puissiez avoir, & dans l'état où la présente guerre laissera vraisemblablement la Russie, j'estime qu'il peut vous suffire pour entreprendre avec sûreté votre ouvrage; d'autant plus que l'intérêt commun des puissances de l'Europe, & sur-tout de vos autres voisins, est de vous laisser toujours pour barriere entr'eux & les Russes, & qu'à force de changer de folies il faut bien qu'ils soient sages au moins quelquefois.

Une chose me fait croire que généralement on vous verra sans jalousie travailler à la réforme de votre constitution. C'est que cet

ouvrage ne tend qu'à l'affermiffement de la légiflation, par conféquent de la liberté, & que cette liberté paffe dans toutes les Cours pour une manie de vifionnaires qui tend plus à affoiblir qu'à renforcer un Etat. C'eft pour cela que la France a toujours favorifé la liberté du Corps Germanique & de la Hollande, & c'eft pour cela qu'aujourd'hui la Ruffie favorife le Gouvernement préfent de Suede, & contrecarre de toutes fes forces les projets du Roi. Tous ces grands Miniftres qui, jugeant les hommes en général fur eux-mêmes & ceux qui les entourent, croient les connoître, font bien loin d'imaginer quel reffort l'amour de la patrie & l'élan de la vertu peut donner à des ames libres. Ils ont beau être les dupes de la baffe opinion qu'ils ont des Républiques & y trouver dans toutes leurs entreprifes une réfiftance qu'ils n'attendoient pas, ils ne reviendront jamais d'un préjugé fondé fur le mépris dont ils fe fentent dignes & fur lequel ils apprécient le genre humain. Malgré l'expérience affez frappante que les Ruffes viennent de faire en Pologne, rien ne les fera changer d'opinion. Ils regarderont toujours les hommes libres comme il faut les regarder eux-mêmes, c'eft-à-dire, comme des hommes nuls, fur lefquels deux feuls inftrumens ont prife, favoir l'argent & le knout. S'ils voient donc que la République de Pologne, au lieu de s'appliquer à remplir fes coffres, à groffir fes finances, à lever bien des troupes réglées, fonge au contraire à licencier fon armée & à fe paffer d'argent, ils croiront qu'elle travaille à s'affoiblir, & perfuadés qu'ils n'auront pour en faire la conquête, qu'à s'y préfenter quand ils voudront, ils la laifferont fe régler tout à fon aife, en fe moquant en eux-mêmes de fon travail. Et il faut convenir que l'état de liberté ôte à un peuple la force offenfive, & qu'en fuivant le plan que je propofe on doit renoncer à tout efpoir de conquête. Mais que, votre œuvre faite, dans vingt ans les Ruffes tentent de vous envahir, & ils connoîtront quels foldats font pour la défenfe de leurs foyers, ces hommes de paix qui ne favent pas attaquer ceux des autres, & qui ont oublié le prix de l'argent.

Quant à la maniere d'entamer l'œuvre dont il s'agit, je ne puis goûter toutes les fubtilités qu'on vous propofe, pour furprendre & tromper en quelque forte la nation fur les changemens à faire à fes

loix. Je ferois d'avis feulement, en montrant votre plan dans toute fon étendue, de n'en point commencer brufquement l'exécution par remplir la République de mécontens, de laiffer en place la plupart de ceux qui y font, de ne conférer les emplois, felon la nouvelle réforme, qu'à mefure qu'ils viendront à vaquer. N'ébranlez jamais trop brufquement la machine. Je ne doute point qu'un bon plan une fois adopté ne change même l'efprit de ceux qui auront eu part au Gouvernement fous un autre. Ne pouvant créer tout-d'un-coup de nouveaux citoyens, il faut commencer par tirer parti de ceux qui exiftent ; & offrir une route nouvelle à leur ambition, c'eft le moyen de les difpofer à la fuivre.

Que fi, malgré le courage & la conftance des Confédérés & malgré la juftice de leur caufe, la fortune & toutes les puiffances les abandonnent & livrent la patrie à fes oppreffeurs..... mais je n'ai pas l'honneur d'être Polonois ; & dans une fituation pareille à celle où vous êtes, il n'eft permis de donner fon avis que par fon exemple.

Je viens de remplir, felon la mefure de mes forces, & plût à Dieu que ce fût avec autant de fuccès que d'ardeur, la tâche que M. le Comte Wielhorski m'a impofée. Peut-être tout ceci n'eft-il qu'un tas de chimeres, mais voilà mes idées : ce n'eft pas ma faute fi elles reffemblent fi peu à celles des autres hommes, & il n'a pas dépendu de moi d'organifer ma tête d'une autre façon. J'avoue même que quelque fingularité qu'on leur trouve, je n'y vois rien quant à moi que de bien adapté au cœur humain, de bon, de praticable, furtout en Pologne, m'étant appliqué dans mes vues à fuivre l'efprit de cette République, & à n'y propofer que le moins de changemens que j'ai pu pour en corriger les défauts. Il me femble qu'un Gouvernement monté fur de pareils refforts doit marcher à fon vrai but auffi directement, auffi fûrement, auffi long-tems qu'il eft poffible ; n'ignorant pas, au furplus, que tous les ouvrages des hommes font imparfaits, paffagers & périffables comme eux.

J'ai omis à deffein beaucoup d'articles très-importans fur lefquels je ne me fentois pas les lumieres fuffifantes pour en bien juger. Je laiffe ce foin à des hommes plus éclairés & plus fages que moi, & je mets fin à ce long fatras en faifant à M. le Comte Wielhorski mes excufes de l'en avoir occupé fi long-tems. Quoique je penfe

autrement

autrement que les autres hommes, je ne me flatte pas d'être plus ſage qu'eux, ni qu'il trouve dans mes rêveries rien qui puiſſe réellement être utile à ſa patrie ; mais mes vœux pour ſa proſpérité ſont trop vrais, trop purs, trop déſintéreſſés pour que l'orgueil d'y contribuer puiſſe ajouter à mon zele. Puiſſe-t-elle triompher de ſes ennemis, devenir, demeurer paiſible, heureuſe & libre, donner un grand exemple à l'univers, &, profitant des travaux patriotiques de M. le Comte Wielhorski, trouver & former dans ſon ſein beaucoup de citoyens qui lui reſſemblent !





Le Barbier l'ainé Inv. N. le Mire Sculp. 1783

FRAGMENS
POUR
UN DICTIONNAIRE
DES TERMES D'USAGE
EN BOTANIQUE.

AVIS DES ÉDITEURS.

IL paroît par ces Fragmens, que le projet de M. Rousseau étoit de faciliter l'intelligence des termes usités chez les Botanistes : il est fâcheux qu'il n'ait laissé sur ce sujet intéressant que des brouillons, peut-être aussi incomplets par les articles qu'il a ébauchés, que par ceux qu'il n'a point traités. Mais nous avons pensé que, malgré leur imperfection, ces fragmens méritoient de voir le jour, &, quelque défectueux qu'ils puissent être, nous n'avons voulu essayer, ni de suppléer aux articles qui manquent, ni de corriger ou finir ceux qui sont faits ; tout au plus avons-nous osé nous permettre de faire disparoître quelques obscurités, ou quelques défauts de style qui avoient échapé à la premiere composition.

INTRODUCTION.

LE premier malheur de la Botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance, comme une partie de la Médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, & qu'on négligea la connoissance des plantes mêmes; car comment se livrer aux courses immenses & continuelles qu'exige cette recherche, & en même-tems aux travaux sédentaires du laboratoire & aux traitemens des malades, par lesquels on parvient à s'assurer de la nature des substances végétales, & de leurs effets dans le corps humain. Cette fausse maniere d'envisager la Botanique en a long-tems rétréci l'étude au point de la borner presque aux plantes usuelles, & de réduire la chaîne végétale à un petit nombre de chaînons interrompus. Encore ces chaînons mêmes ont-ils été très-mal étudiés, parce qu'on y regardoit seulement la matiere & non pas l'organisation. Comment se seroit-on beaucoup occupé de la structure organique d'une substance, ou plutôt d'une masse ramifiée qu'on ne songeoit qu'à piler dans un mortier? On ne cherchoit des plantes que pour trouver des remedes, on ne cherchoit pas des plantes mais des simples. C'étoit fort bien fait, dira-t-on; soit. Mais il n'en a pas moins résulté que si l'on connoissoit fort bien les remedes, on ne laissoit pas de connoître fort mal les plantes; & c'est tout ce que j'avance ici.

La Botanique n'étoit rien, il n'y avoit point d'étude de la Botanique, & ceux qui se piquoient le plus de connoître les plantes n'avoient aucune idée, ni de leur structure, ni de l'économie végétale. Chacun connoissoit de vue cinq ou six plantes de son canton, auxquelles il donnoit des noms au hasard, enrichis de vertus merveilleuses qu'il lui plaisoit de leur supposer, & chacune de ces plantes changée en panacée universelle, suffisoit seule pour immortaliser tout le genre-humain. Ces plantes transformées en baume & en emplâtres disparoissoient promptement, & faisoient bientôt place à d'autres auxquelles de nouveaux venus, pour se distinguer, attribuoient les mêmes effets. Tantôt c'étoit une plante nouvelle qu'on décoroit d'anciennes vertus, & tantôt d'anciennes plantes proposées sous de nouveaux noms suffisoient pour enrichir de nouveaux charlatans. Ces plantes avoient des noms vulgaires différens dans chaque canton, & ceux qui

les indiquoient pour leurs drogues, ne leur donnoient que des noms connus tout au plus dans le lieu qu'ils habitoient; & quand leurs récipés couroient dans d'autres pays, on ne savoit plus de quelle plante il y étoit parlé; chacun en substituoit une à sa fantaisie, sans autre soin que de lui donner le même nom. Voilà tout l'art que les Myrepsus, les Hildegardes, les Suardus, les Villanova & les autres Docteurs de ces tems-là mettoient à l'étude des plantes dont ils ont parlé dans leurs livres, & il seroit difficile peut-être au peuple d'en reconnoître une seule sur leurs noms ou sur leurs descriptions.

A la renaissance des Lettres, tout disparut pour faire place aux anciens livres; il n'y eut plus rien de bon & de vrai que ce qui étoit dans Aristote & dans Galien. Au lieu d'étudier les plantes sur la terre, on ne les étudioit plus que dans Pline & Dioscoride, & il n'y a rien si fréquent dans les Auteurs de ces tems-là, que d'y voir nier l'existence d'une plante par l'unique raison que Dioscoride n'en a pas parlé. Mais ces doctes plantes, il falloit pourtant les trouver en nature pour les employer selon les préceptes du maître. Alors on s'évertua, l'on se mit à chercher, à observer, à conjecturer & chacun ne manqua pas de faire tous ses efforts pour trouver dans la plante qu'il avoit choisie les caracteres décrits dans son auteur; & comme les traducteurs, les commentateurs, les praticiens s'accordoient rarement sur le choix, on donnoit vingt noms à la même plante, & à vingt plantes le même nom, chacun soutenant que la sienne étoit la véritable, & que toutes les autres n'étant pas celle dont Dioscoride avoit parlé, devoient être proscrites de dessus la terre. De ce conflit résulterent enfin des recherches, à la vérité, plus attentives & quelques bonnes observations qui mériterent d'être conservées, mais en même-tems un tel cahos de nomenclature que les Médecins & les Herboristes avoient absolument cessé de s'entendre entr'eux: il ne pouvoit plus y avoir communication de lumieres, il n'y avoit plus que des disputes de mots & de noms, & même toutes les recherches & descriptions utiles étoient perdues faute de pouvoir décider de quelle plante chaque auteur avoit parlé.

Il commença pourtant à se former de vrais Botanistes, tels que Clusius, Cordus, Cesalpin, Gessner, & à se faire de bons livres & instructifs sur cette matiere, dans lesquels même on trouve déja quel-

ques traces de méthode. Et c'étoit certainement une perte que ces pieces devinssent inutiles & inintelligibles par la seule discordance des noms. Mais de cela même que les auteurs commençoient à réunir les especes & à séparer les genres, chacun selon sa maniere d'observer le port & la structure apparente, il résulta de nouveaux inconvéniens & une nouvelle obscurité, parce que chaque auteur réglant sa nomenclature sur sa méthode créoit de nouveaux genres, ou séparoit les anciens selon que le requéroit le caractere des siens. De sorte qu'especes & genres, tout étoit tellement mêlé, qu'il n'y avoit presque pas de plante qui n'eût autant de noms différens, qu'il y avoit d'auteurs qui l'avoient décrite ; ce qui rendoit l'étude de la concordance aussi longue & souvent plus difficile que celle des plantes même.

Enfin parurent ces deux illustres freres, qui ont plus fait eux seuls pour le progrès de la Botanique, que tous les autres ensemble qui les ont précédés & même suivis jusqu'à Tournefort. Hommes rares, dont le savoir immense & les solides travaux consacrés à la Botanique, les rendent dignes de l'immortalité qu'ils leur ont acquise. Car tant que cette science naturelle ne tombera pas dans l'oubli, les noms de Jean & de Gaspard Bauhin vivront avec elle dans la mémoire des hommes.

Ces deux hommes entreprirent, chacun de son côté, une histoire universelle des plantes, & ce qui se rapporte plus immédiatement à cet article, ils entreprirent l'un & l'autre d'y joindre une synonymie, c'est-à-dire, une liste exacte des noms que chacune d'elles portoit dans tous les auteurs qui les avoient précédés. Ce travail devenoit absolument nécessaire pour qu'on pût profiter des observations de chacun d'eux ; car sans cela il devenoit presque impossible de suivre & démêler chaque plante à travers tant de noms différens.

L'aîné a exécuté à-peu-près cette entreprise dans les trois volumes *in-folio* qu'on a imprimés après sa mort, & il y a joint une critique si juste, qu'il s'est rarement trompé dans ses synonymies.

Le plan de son frere étoit encore plus vaste, comme il paroît par le premier volume qu'il en a donné & qui peut faire juger de l'immensité de tout l'ouvrage, s'il eût eu le tems de l'exécuter : mais au volume près dont je viens de parler, nous n'avons que les titres du reste dans son Pinax, & ce Pinax, fruit de quarante ans de travail, est encore aujourd'hui le guide de tous ceux qui veulent travailler sur cette matiere & consulter les anciens auteurs.

Comme la nomenclature des Bauhins n'étoit formée que des titres de leurs chapitres, & que ces titres comprenoient ordinairement plusieurs mots, de-là vient l'habitude de n'employer pour noms de plantes que des phrases louches assez longues, ce qui rendoit cette nomenclature non-seulement traînante & embarrassante, mais pédantesque & ridicule. Il y auroit à cela, je l'avoue, quelque avantage, si ces phrases avoient été mieux faites ; mais composées indifféremment des noms des lieux d'où venoient ces plantes, des noms des gens qui les avoient envoyées, & même des noms d'autres plantes avec lesquelles on leur trouvoit quelque similitude, ces phrases étoient des sources de nouveaux embarras & de nouveaux doutes, puisque la connoissance d'une seule plante exigeoit celle de plusieurs autres, auxquelles sa phrase renvoyoit, & dont les noms n'étoient pas plus déterminés que le sien.

Cependant les voyages de long cours enrichissoient incessamment la Botanique de nouveaux trésors, & tandis que les anciens noms accabloient déja la mémoire, il en falloit inventer de nouveaux sans cesse pour les plantes nouvelles qu'on découvroit. Perdus dans ce labyrinthe immense, les Botanistes forcés de chercher un fil pour s'en tirer, s'attacherent enfin sérieusement à la méthode ; Herman, Rivin, Ray, proposerent chacun la sienne ; mais l'immortel Tournefort l'emporta sur eux tous ; il rangea le premier systématiquement tout le regne végétal ; & réformant en partie la nomenclature, la combina par ses nouveaux genres avec celle de Gaspard Bauhin. Mais loin de la débarrasser de ses longues phrases, ou il en ajouta de nouvelles, ou il chargea les anciennes des additions que sa méthode le forçoit d'y faire. Alors s'introduisit l'usage barbare de lier les nouveaux noms aux anciens par un *qui quæ quod* contradictoire, qui d'une même plante faisoit deux genres tout différens.

Dens Leonis *qui* pilosella folio minus villoso : Doria *quæ* Jacobæa orientalis limonii folio : Titanokeratophyton *quod* Litophyton marinum albicans.

Ainsi la nomenclature se chargeoit. Les noms des plantes devenoient non-seulement des phrases, mais des périodes. Je n'en citerai qu'un seul de Plukenet qui prouvera que je n'exagere pas. « *Gra-*

» *men*

» *men* myloïcophorum carolinianum ſeu gramen altiſſimum, panicula » maxima ſpecioſa, è ſpicis majoribus compreſſiuſculis utrinque pin- » natis blattam molendariam quodam modo referentibus, compoſita, » foliis convolutus mucronatis pungentibus. » Almag. 137.

C'en étoit fait de la Botanique ſi ces pratiques euſſent été ſuivies; devenue abſolument inſupportable, la nomenclature ne pouvoit plus ſubſiſter dans cet état, & il falloit de toute néceſſité qu'il s'y fît une réforme ou que la plus riche, la plus aimable, la plus facile des trois parties de l'Hiſtoire naturelle fût abandonnée.

Enfin M. Linnæus plein de ſon ſyſtême ſexuel & des vaſtes idées qu'il lui avoit ſuggérées, forma le projet d'une refonte générale dont tout le monde ſentoit le beſoin, mais dont nul n'oſoit tenter l'entrepriſe. Il fit plus, il l'exécuta, & après avoir préparé dans ſon *Critiqua Botanica* les regles ſur leſquelles ce travail devoit être conduit, il détermina dans ſon *Genera plantarum* ces genres des plantes; enſuite les eſpeces dans ſon *Species*; de ſorte que gardant tous les anciens noms qui pouvoient s'accorder avec ces nouvelles regles & refondant tous les autres, il établit enfin une nomenclature éclairée, fondée ſur les vrais principes de l'art qu'il avoit lui-même expoſés. Il conſerva tous ceux des anciens genres qui étoient vraiment naturels, il corrigea, ſimplifia, réunit ou diviſa les autres ſelon que le requéroient les vrais caracteres. Et dans la confection des noms, il ſuivoit quelquefois même un peu trop ſévérement ſes propres regles.

A l'égard des eſpeces, il falloit bien pour les déterminer des deſcriptions & des différences; ainſi les phraſes reſtoient toujours indiſpenſables, mais s'y bornant à un petit nombre de mots techniques bien choiſis & bien adaptés, il s'attacha à faire de bonnes & breves définitions tirées des vrais caracteres de la plante, banniſſant rigoureuſement tout ce qui lui étoit étranger. Il fallut pour cela créer, pour ainſi dire, à la Botanique une nouvelle langue qui épargnât ce long circuit de paroles qu'on voit dans les anciennes deſcriptions. On s'eſt plaint que les mots de cette langue n'étoient pas tous dans Cicéron. Cette plainte auroit un ſens raiſonnable, ſi Ciceron eût fait un traité complet de Botanique. Ces mots cependant ſont tous grecs ou latins, expreſſifs, courts, ſonores, & forment même des

conſtructions élégantes par leur extrême préciſion. C'eſt dans la pratique journaliere de l'art, qu'on ſent tout l'avantage de cette nouvelle langue, auſſi commode & néceſſaire aux Botaniſtes qu'eſt celle de l'Algebre aux Géometres.

Juſques-là M. Linnæus avoit déterminé le plus grand nombre des plantes connues, mais il ne les avoit pas nommées : car ce n'eſt pas nommer une choſe que de la définir ; une phraſe ne ſera jamais un vrai mot & n'en ſauroit avoir l'uſage. Il pourvut à ce défaut par l'invention des noms triviaux, qu'il joignit à ceux des genres pour diſtinguer les eſpeces. De cette maniere le nom de chaque plante n'eſt compoſé jamais que de deux mots & ces deux ſeuls mots choiſis avec diſcernement & appliqués avec juſteſſe, font ſouvent mieux connoître la plante que ne faiſoient les longues phraſes de Micheli & de Plukenet. Pour la connoître mieux encore & plus réguliérement, on a ſa phraſe qu'il faut ſavoir ſans doute, mais qu'on a plus beſoin de répéter à tout propos lorſqu'il ne faut que nommer l'objet.

Rien n'étoit plus mauſſade & plus ridicule lorſqu'une femme ou quelqu'un de ces hommes qui leur reſſemblent, vous demandoient le nom d'une herbe ou d'une fleur dans un jardin, que la néceſſité de cracher en réponſe une longue enfilade de mots latins qui reſſembloient à des évocations magiques ; inconvénient ſuffiſant pour rebuter ces perſonnes frivoles d'une étude charmante offerte avec un appareil auſſi pédanteſque.

Quelque néceſſaire, quelque avantageuſe que fût cette réforme, il ne falloit pas moins que le profond ſavoir de M. Linnæus pour la faire avec ſuccès, & que la célébrité de ce grand naturaliſte pour la faire univerſellement adopter. Elle a d'abord éprouvé de la réſiſtance, elle en éprouve encore. Cela ne ſauroit être autrement, ſes rivaux dans la même carriere regardent cette adoption comme un aveu d'infériorité qu'ils n'ont garde de faire ; ſa nomenclature paroît tenir tellement à ſon ſyſtême, qu'on ne s'aviſe gueres de l'en ſéparer. Et les Botaniſtes du premier ordre, qui ſe croient obligés par hauteur de n'adopter le ſyſtême de perſonne & d'avoir chacun le ſien, n'iront pas ſacrifier leurs prétentions aux progrès d'un art dont l'amour dans ceux qui le profeſſent eſt rarement déſintéreſſé.

Les jalouſies nationales s'oppoſent encore à l'admiſſion d'un ſyſtême

étranger. On ſe croit obligé de ſoutenir les illuſtres de ſon pays, ſurtout lorſqu'ils ont ceſſé de vivre ; car même l'amour-propre qui faiſoit ſouffrir avec peine leur ſupériorité durant leur vie, s'honore de leur gloire après leur mort.

Malgré tout cela, la grande commodité de cette nouvelle nomenclature & ſon utilité que l'uſage a fait connoître, l'ont fait adopter preſque univerſellement dans toute l'Europe plutôt ou plus tard, à la vérité, mais enfin à-peu-près par-tout, & même à Paris. M. de Juſſieu vient de l'établir au jardin du Roi, préférant ainſi l'utilité publique à la gloire d'une nouvelle refonte que ſembloit demander la méthode des familles naturelles dont ſon illuſtre oncle eſt l'auteur.

Ce n'eſt pas que cette nomenclature Linnéenne n'ait encore ſes défauts & ne laiſſe de grandes priſes à la critique ; mais en attendant qu'on en trouve une plus parfaite à qui rien ne manque, il vaut cent fois mieux adopter celle-là que de n'en avoir aucune, ou de retomber dans les phraſes de Tournefort & de Gaſpard Bauhin. J'ai même peine à croire qu'une meilleure nomenclature pût avoir déſormais aſſez de ſuccès pour proſcrire celle-ci, à laquelle les Botaniſtes de l'Europe ſont déja tout accoutumés, & c'eſt par la double chaîne de l'habitude & de la commodité qu'ils y renonceroient avec plus de peine encore qu'ils n'en eurent à l'adopter. Il faudroit, pour opérer ce changement, un auteur dont le crédit effaçât celui de M. Linnæus, & à l'autorité duquel l'Europe entiere voulût ſe ſoumettre une ſeconde fois, ce qui me paroît difficile à eſpérer. Car ſi ſon ſyſtême, quelque excellent qu'il puiſſe être, n'eſt adopté que par une ſeule nation, il jettera la Botanique dans un nouveau labyrinthe, & nuira plus qu'il ne ſervira.

Le travail même de M. Linnæus, bien qu'immenſe, reſte encore imparfait, tant qu'il ne comprend pas toutes les plantes connues, & tant qu'il n'eſt pas adopté par tous les Botaniſtes ſans exception : car les livres de ceux qui ne s'y ſoumettent pas, exigent de la part des lecteurs, le même travail pour la concordance auquel ils étoient forcés pour les livres qui ont précédé. On a obligation à M. Crantz, malgré ſa paſſion contre M. Linnæus, d'avoir, en rejettant ſon ſyſtême, adopté ſa nomenclature. Mais M. Haller, dans ſon grand & excellent traité des plantes alpines, rejette à la fois l'un & l'autre, &

M. Adanſon fait encore plus, il prend une nomenclature toute nouvelle & ne fournit aucun renſeignement pour y rapporter celle de M. Linnæus. M. Haller cite toujours les genres & quelquefois les phraſes des eſpeces de M. Linnæus; mais M. Adanſon n'en cite jamais ni genre ni phraſes. M. Haller s'attache à une ſynonymie exacte, par laquelle, quand il n'y joint pas la phraſe de M. Linnæus, on peut du moins la trouver indirectement par le rapport des ſynonymies. Mais M. Linnæus & ſes livres ſont tout-à-fait nuls pour M. Adanſon & pour ſes lecteurs, il ne laiſſe aucun renſeignement par lequel on s'y puiſſe reconnoître. Ainſi il faut opter entre M. Linnæus & M. Adanſon qui l'exclud ſans miſéricorde, & jetter tous les livres de l'un ou de l'autre au feu. Ou bien il faut entreprendre un nouveau travail qui ne ſera ni court ni facile pour faire accorder deux nomenclatures qui n'offrent aucun point de réunion.

De plus, M. Linnæus n'a point donné une ſynonymie complete. Il s'eſt contenté pour les plantes anciennement connues de citer les Bauhins & Cluſius, & une figure de chaque plante. Pour les plantes exotiques découvertes récemment, il a cité un ou deux auteurs modernes & les figures de Rhéedi, de Rumphius & quelques autres, & s'en eſt tenu-là. Son entrepriſe n'exigeoit pas de lui une compilation plus étendue, & c'étoit aſſez qu'il donnât un ſeul renſeignement sûr pour chaque plante dont il parloit.

Tel eſt l'état actuel des choſes. Or, ſur cet expoſé je demande à tout lecteur ſenſé comment il eſt poſſible de s'attacher à l'étude des plantes, en rejettant celle de la nomenclature? c'eſt comme ſi l'on vouloit ſe rendre ſavant dans une langue ſans vouloir en apprendre les mots. Il eſt vrai que les noms ſont arbitraires, que la connoiſſance des plantes ne tient point néceſſairement à celle de la nomenclature, & qu'il eſt aiſé de ſuppoſer qu'un homme intelligent pourroit être un excellent Botaniſte, quoiqu'il ne connût pas une ſeule plante par ſon nom. Mais qu'un homme ſeul, ſans livres & ſans aucun ſecours des lumieres communiquées, parvienne à devenir de lui-même un très-médiocre Botaniſte, c'eſt une aſſertion ridicule à faire, & une entrepriſe impoſſible à exécuter. Il s'agit de ſavoir ſi trois cents ans d'études & d'obſervations doivent être perdus pour la Botanique, ſi trois cents volumes de figures & de deſcriptions doivent être jettés au feu, ſi les connoiſſances

acquiſes par tous les ſavans, qui ont conſacré leur bourſe, leur vie & leurs veilles à des voyages immenſes, coûteux, pénibles & périlleux doivent être inutiles à leurs ſucceſſeurs, & ſi chacun partant toujours de zéro pour ſon premier point, pourra parvenir de lui-même aux mêmes connoiſſances qu'une longue ſuite de recherches & d'études a répandues dans la maſſe du genre-humain. Si cela n'eſt pas, & que la troiſieme & plus aimable partie de l'Hiſtoire naturelle mérite l'attention des curieux, qu'on me diſe comment on s'y prendra pour faire uſage des connoiſſances ci-devant acquiſes, ſi l'on ne commence par apprendre la langue des auteurs & par ſavoir à quels objets ſe rapportent les noms employés par chacun d'eux. Admettre l'étude de la Botanique & rejetter celle de la nomenclature, c'eſt donc tomber dans la plus abſurde contradiction.



FRAGMENS
POUR
UN DICTIONNAIRE
DES TERMES D'USAGE
EN BOTANIQUE.

ABRUPTE. On donne l'épithete d'*Abrupte* aux feuilles pinnées, au sommet desquelles manque la foliole impaire terminale qu'elles ont ordinairement.

ABRUVOIRS, ou goutieres. Trous qui se forment dans le bois pourri des chicots, & qui retenant l'eau des pluies, pourrissent enfin le reste du tronc.

ACAULIS, sans tige.

AIGRETTE. Touffe de filamens simples ou plumeux qui couronnent les semences dans plusieurs genres de composées & d'autres fleurs. L'Aigrette est ou sessile, c'est-à-dire, immédiatement attachée autour de l'embrion qui les porte, ou pédiculée, c'est-à-dire, portée par un pied appellé en latin *Stipes* qui la tient élevée au-dessus de l'embrion. L'Aigrette sert d'abord de calice au fleuron, ensuite elle le pousse & le chasse à mesure qu'il se fane, pour qu'il ne reste pas sous la semence & ne l'empêche pas de mûrir; elle garantit cette même semence nue de l'eau de la pluie qui pourroit la pourrir; & lorsque la semence est mûre, elle lui sert d'aile pour être portée & disséminée au loin par les vents.

AILÉE. Une feuille composée de deux folioles opposées sur le même pétiole, s'appelle feuille aîlée.

AISSELLE. Angle aigu ou droit, formé par une branche sur une autre branche ou sur la tige, ou par une feuille sur une branche.

AMANDE. Semence enfermée dans un noyau.

ANDROGYNE. Qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles sur le même pied. Ces mots *Androgyne* & *Monoïque* signifient abso-

lument la même chose. Excepté que dans le premier on fait plus d'attention au différent sexe des fleurs, & dans le second à leur assemblage sur le même individu.

ANGIOSPERME, à semences enveloppées. Ce terme d'Angiosperme convient également aux fruits à capsule & aux fruits à baye.

ANTHERE. Capsule ou boîte portée par le filet de l'étamine, & qui s'ouvrant au moment de la fécondation, répand la poussiere prolifique.

ANTHOLOGIE. Discours sur les fleurs. C'est le titre d'un livre de Pontedera, dans lequel il combat de toute sa force le systême sexuel qu'il eût sans doute adopté lui-même, si les écrits de Vaillant & de Linnæus avoient précédé le sien.

APHRODITES. M. Adanson donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, mais sans aucun acte extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques, la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leur corps. En ce sens les plantes qui se multiplient par boutures & par caïeux peuvent être appellées aussi *Aphrodites*. Cette irrégularité si contraire à la marche ordinaire de la nature, offre bien des difficultés à la définition de l'espece : est-ce qu'à proprement parler il n'existeroit point d'especes dans la nature, mais seulement des individus ? Mais on peut douter, je crois, s'il est des plantes absolument *Aphrodites*, c'est-à-dire, qui n'ont réellement point de sexe & ne peuvent se multiplier par copulation. Au reste, il y a cette différence entre ces deux mots *Aphrodite* & *Asexe*, que le premier s'applique aux plantes qui n'ayant point de sexe ne laissent pas de multiplier ; au lieu que l'autre ne convient qu'à celles qui sont neutres ou stériles & incapables de reproduire leur semblable.

APHYLLE. On pourroit dire effeuillé, mais *effeuillé* signifie dont on a ôté les feuilles, & *Aphylle*, *qui n'en a point*.

ARBRE. Plante d'une grandeur considérable, qui n'a qu'un seul & principal tronc divisé en maîtresses branches.

ARBRISSEAU. Plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle se divise ordinairement dès la racine en plusieurs tiges. Les arbres & les arbrisseaux poussent en automne des boutons dans les aisselles

aiſſelles des feuilles, qui ſe développent dans le printems & s'épanouiſſent en fleurs & en fruits ; différence qui les diſtingue des ſous-arbriſſeaux.

ARTICULÉ. Tige, racines, feuilles, ſilique ; ſe dit lorſque quelqu'une de ces parties de la plante ſe trouve coupée par des nœuds diſtribués de diſtance en diſtance.

AXILLAIRE. Qui ſort d'une aiſſelle.

BALE. Calice dans les graminées.

BAYE. Fruit charnu ou ſucculent à une ou pluſieurs loges.

BOULON. Groupe de fleurettes amaſſées en tête.

BOURGEON. Germe des feuilles & des branches.

BOUTON. Germe des fleurs.

BOUTURE. Eſt une jeune branche que l'on coupe à certains arbres moëleux, tels que le Figuier, le Saule, le Coignaſſier, laquelle reprend en terre ſans racine. La réuſſite des boutures dépend plutôt de leur facilité à produire des racines, que de l'abondance de la moëlle des branches ; car l'oranger, le buis, l'if & la ſabine qui ont peu de moëlle, reprennent facilement de bouture.

BRANCHES. Bras plians & élaſtiques du corps de l'arbre, ce ſont elles qui lui donnent la figure ; elles ſont ou alternes, ou oppoſées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en branches poſées collatéralement & compoſées des mêmes parties de la tige, & l'on prétend que l'agitation des branches cauſée par le vent eſt aux arbres ce qu'eſt aux animaux l'impulſion du cœur. On diſtingue,

1°. Les maîtreſſes branches, qui tiennent immédiatement au tronc, & d'où partent toutes les autres.

2°. Les branches à bois, qui étant les plus groſſes & pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre fruitier, & doivent le conſerver en partie.

3°. Les branches à fruits ſont plus foibles & ont des boutons ronds.

4°. Les chiſonnes ſont courtes & menues.

5°. Les gourmandes ſont groſſes, droites & longues.

6°. Les Veules ſont longues & ne promettent aucune fécondité.

7°. La branche aoûtée eſt celle qui, après le mois d'Août, a pris naiſſance, s'endurcit & devient noirâtre.

8°. Enfin, la branche de faux-bois eſt groſſe à l'endroit où elle devroit être menue, & ne donne aucune marque de fécondité.

BULBE. Eſt une racine orbiculaire compoſée de pluſieurs peaux ou tuniques emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes ſont plutôt des boutons ſous terre que des racines ; ils en ont eux-mêmes de véritables, généralement preſque cylindriques & rameuſes.

CALICE. Enveloppe extérieure ou ſoutien des autres parties de la fleur, &c. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice, il y en a auſſi dont le calice ſe métamorphoſe peu-à-peu en feuilles de la plante, & réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante ſe changent en calice : c'eſt ce qui ſe voit dans la famille de quelques Renoncules, comme l'Anémone, la Pulſatille, &c.

CAMPANIFORME, ou Campanulée. Voyez Cloche.

CAPILLAIRES. On appelle feuilles capillaires dans la famille des Mouſſes, celles qui ſont déliées comme des cheveux. C'eſt ce qu'on trouve ſouvent exprimé dans le ſynopſis de Ray, & dans l'hiſtoire des Mouſſes de Dillen, par le mot grec de *Trichodes*.

On donne auſſi le nom de Capillaires à une branche de la famille des Fougeres, qui porte comme elles ſa fructification ſur le dos des feuilles, & ne s'en diſtingue que par la ſtature des plantes qui la compoſent, beaucoup plus petite dans les Capillaires que dans les Fougeres.

CAPRIFICATION. Fécondation des fleurs femelles d'une ſorte de Figuier dioïque par la pouſſiere des étamines de l'individu mâle appellé Caprifiguier. Au moyen de cette opération de la nature, aidée en cela de l'induſtrie humaine, les figues ainſi fécondées groſſiſſent, mûriſſent & donnent une récolte meilleure & plus abondante qu'on ne l'obtiendroit ſans cela.

La merveille de cette opération conſiſte en ce que, dans le genre du Figuier, les fleurs étant encloſes dans le fruit, il n'y a que celles qui ſont hermaphrodites ou androgynes qui ſemblent pouvoir être fécondées ; car quand les ſexes ſont tout-à-fait ſéparés, on ne voit pas comment la pouſſiere des fleurs mâles pourroit pénétrer ſa propre enveloppe & celle du fruit femelle juſqu'aux piſtils qu'elle doit féconder, c'eſt un inſecte qui ſe charge de ce tranſport. Une ſorte de moucheron particuliere au caprifiguier y pond, y éclot, s'y

couvre de la poussiere des étamines, la porte par l'œil de la figue à travers les écailles qui en garnissent l'entrée, jusques dans l'intérieur du fruit, & là, cette poussiere ne trouvant plus d'obstacle, se dépose sur l'organe destiné à la recevoir.

L'histoire de cette opération a été détaillée en premier lieu par Théophraste, le premier, le plus savant ou, pour mieux dire, l'unique & vrai Botaniste de l'antiquité, & après lui par Pline chez les anciens. Chez les modernes par Jean Bauhin, puis par Tournefort sur les lieux mêmes, après lui par Pontedera, & par tous les compilateurs de Botanique & d'Histoire naturelle qui n'ont fait que transcrire la relation de Tournefort.

CAPSULAIRE. Les plantes capsulaires sont celles dont le fruit est à capsules. Ray a fait de cette division sa dix-neuvieme classe. *Herba vasculifera.*

CAPSULE. Péricarpe sec d'un fruit sec: car on ne donne point, par exemple, le nom de capsule à l'écorce de la Grenade, quoiqu'aussi seche & dure que beaucoup d'autres capsules, parce qu'elle enveloppe un fruit mou.

CAPUCHON, CALYPTRA. Coëffe pointue qui couvre ordinairement l'urne des Mousses. Le capuchon est d'abord adhérent à l'urne, mais ensuite il se détache & tombe quand elle approche de la maturité.

CARYOPHYLLÉE. Fleur cariophyllée ou en œillet.

CAYEUX. Bulbes par lesquelles plusieurs liliacées & autres plantes se reproduisent.

CHATON. Assemblage de fleurs mâles ou femelles spiralement attachées à un axe ou réceptacle commun, autour duquel ces fleurs prennent la figure d'une queue de chat. Il y a plus d'arbres à chatons mâles qu'il n'y en a qui aient aussi des chatons femelles.

CHAUME (*Culmus.*) Nom particulier dont on distingue la tige des graminées de celles des autres plantes, & à qui l'on donne pour caractere propre d'être géniculée & fistuleuse, quoique beaucoup d'autres plantes aient ce même caractere, & que les Lêches & divers gramens des Indes ne l'aient pas. On ajoute que le chaume n'est jamais rameux, ce qui néanmoins souffre encore exception dans l'*Arundo calamagrostis* & dans d'autres.

CLOCHE. Fleurs en cloches ou campaniformes.

COLORÉ. Les calices, les bâles, les écailles, les enveloppes, les parties extérieures des plantes qui ſont vertes ou griſes, communément ſont dites colorées lorſqu'elles ont une couleur plus éclatante & plus vive que leurs ſemblables, tels ſont les calices de la Circée, de la Moutarde, de la Carline; les enveloppes de l'Aſtrantia : la corolle des Ornithogales blancs & jaunes eſt verte en-deſſous & colorée en-deſſus; les écailles du Xeranthême ſont ſi colorées qu'on les prendroit pour des pétales, & le calice du Polygala, d'abord très-coloré, perd ſa couleur peu-à-peu, & prend enfin celle d'un calice ordinaire.

CORDON ombilical dans les capillaires & fougeres.

CORNET. Sorte de nectaire infundibuliforme.

CORYMBE. Diſpoſition de fleur qui tient le milieu entre l'ombelle & la panicule; les pédicules ſont gradués le long de la tige comme dans la panicule, & arrivent tous à la même hauteur, formant à leur ſommet une ſurface plane.

Le corymbe differe de l'ombelle, en ce que les pédicules qui le forment au lieu de partir du même centre, partent à différentes hauteurs, de divers points ſur le même axe.

CORYMBIFERES. Ce mot ſembleroit devoir déſigner les plantes à fleurs en corymbe, comme celui d'*ombelliferes* déſigne les plantes à fleurs en paraſol. Mais l'uſage n'a pas autoriſé cette analogie; l'acception dont je vais parler n'eſt pas même fort uſitée, mais comme elle a été employée par Ray & par d'autres Botaniſtes, il la faut connoître pour les entendre.

Les plantes *corymbiferes* ſont donc dans la claſſe des compoſées, & dans la ſection des *diſcoïdes* celles qui portent leurs ſemences nues, c'eſt-à-dire, ſans aigrettes ni filets qui les couronnent; tels ſont les Bidens, les Armoiſes, la Tanaiſie, &c. On obſervera que les demi-fleuronnées à ſemences nues comme la Lampſane, l'Hyoſeris, la Catananee, &c., ne s'appellent pas cependant *corymbiferes*, parce qu'elles ne ſont pas du nombre des *diſcoïdes*.

COSSE. Péricarpe des fruits légumineux. La coſſe eſt compoſée ordinairement de deux valvules, & quelquefois n'en a qu'une ſeule.

COSSON. Nouveau ſarment qui croît ſur la vigne après qu'elle eſt taillée.

COTYLEDON. Foliole ou partie de l'embrion dans laquelle s'élaborent & se préparent les sucs nutritifs de la nouvelle plante.

Les Cotyledons, autrement appellés feuilles séminales, sont les premieres parties de la plante qui paroissent hors de terre lorsqu'elle commence à végéter. Ces premieres feuilles sont très-souvent d'une autre forme que celles qui les suivent & qui sont les véritables feuilles de la plante. Car pour l'ordinaire les cotyledons ne tardent pas à se flétrir & à tomber peu après que la plante est levée & qu'elle reçoit par d'autres parties une nourriture plus abondante que celle qu'elle tiroit par eux de la substance même de la semence.

Il y a des plantes qui n'ont qu'un cotyledon, & qui pour cela s'appellent monocotyledones, tels sont les palmiers, les liliacées, les graminées & d'autres plantes ; le plus grand nombre en ont deux, & s'appellent dicotyledones ; si d'autres en ont davantage, elles s'appelleront polycotyledones. Les acotyledones sont celles qui n'ont point de cotyledons, telles que les Fougeres, les Mousses, les Champignons & toutes les cryptogames.

Ces différences de la germination ont fourni à Ray, à d'autres Botanistes, & en dernier lieu à Messieurs de Jussieu & Haller la premiere ou plus grande division naturelle du regne végétal.

Mais pour classer les plantes suivant cette méthode, il faut les examiner sortant de terre, dans leur premiere germination, & jusques dans la semence même ; ce qui est souvent fort difficile sur-tout pour les plantes marines & aquatiques. Et pour les arbres & plantes étrangeres ou alpines qui refusent de germer & naître dans nos jardins.

CRUCIFERE ou CRUCIFORME, disposé en forme de croix. On donne spécialement le nom de crucifere à une famille de plantes dont le caractere est d'avoir des fleurs composées de quatre pétales disposés en croix, sur un calice composé d'autant de folioles, & autour du pistil six étamines, dont deux, égales entr'elles, sont plus courtes que les quatre autres, & les divisent également.

CUPULES. Sortes de petites calottes ou coupes qui naissent le plus souvent sur plusieurs Lichens & Algues, & dans le creux desquelles on voit les semences naître & se former, sur-tout dans le genre appellé jadis hépatique des fontaines, & aujourd'hui marchantia.

CYME ou CYMIER. Sorte d'ombelle qui n'a rien de régulier.

quoique tous ses rayons partent du même centre; tels sont les fleurs de l'Obier, du Chevrefeuille, &c.

DEMI-FLEURON. C'est le nom donné par Tournefort, dans les fleurs composées, aux fleurons échancrés qui garnissent le disque des lactucées & à ceux qui forment le contour des radiées. Quoique ces deux sortes de demi-fleurons soient exactement de même figure, & pour cela confondues sous le même nom par les Botanistes, ils different pourtant essentiellement en ce que les premiers ont toujours des étamines & que les autres n'en ont jamais. Les demi-fleurons de même que les fleurons sont toujours superes, & portés par la semence qui est portée à son tour par le disque ou réceptacle de la fleur. Le demi-fleuron est formé de deux parties, l'inférieure qui est un tube ou cylindre très-court, & la supérieure qui est plane, taillée en languette, & à qui l'on en donne le nom. Voyez *Fleuron*, *Fleur*.

DIÉCIE ou DIŒCIE, habitation séparée. On donne le nom de Diécie à une classe de plantes composées de toutes celles qui portent leurs fleurs mâles sur un pied, & leurs fleurs femelles sur un autre pied.

DIGITÉ. Une fleur est digitée lorsque les folioles partent toutes du sommet de son pétiole comme d'un centre commun. Telle est, par exemple, la feuille du Marronier d'Inde.

DIOIQUES. Toutes les plantes de la Diécie sont dioïques.

DISQUE. Corps intermédiaire qui tient la fleur ou quelques-unes de ses parties élevées au-dessus du vrai réceptacle.

Quelquefois on appelle disque le réceptacle même comme dans les composées; alors on distingue la surface du réceptacle, ou le disque, du contour qui le borde & qu'on nomme rayon.

Disque est aussi un corps charnu qui se trouve dans quelques genres de plantes, au fond du calice, dessous l'embrion; quelquefois les étamines sont attachées autour de ce disque.

DRAGEONS. Branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, ou au tronc, dont on ne peut les arracher sans l'éclater.

ÉCAILLES ou PAILLETTES. Petites languettes paléacées qui, dans plusieurs genres de fleurs composées, implantées sur le réceptacle, distinguent & séparent les fleurons; quand les paillettes sont de simples filets, on les appelle des poils; mais quand elles ont quelque largeur, elles prennent le nom d'écailles.

Il eſt ſingulier dans le Xeranthême à fleur double, que les écailles autour du diſque, s'alongent, ſe colorent & prennent l'apparence de vrais demi-fleurons, au point de tromper à l'aſpect, quiconque n'y regarderoit pas de bien près.

On donne très-ſouvent le nom d'écailles aux calices des chatons & des cônes : on le donne auſſi aux folioles des calices imbriqués des fleurs en tête, tels que les Chardons, les Jacées, & à celles des calices de ſubſtance ſeche & ſcarieuſe du Xeranthême & de la Catananche.

La tige des plantes dans quelques eſpeces eſt auſſi chargée d'écailles : ce ſont des rudimens coriaces de fueilles qui quelquefois en tiennent lieu, comme dans l'Orabanche & le Tuſſilage.

Enfin, on appelle encore écailles les enveloppes imbriquées des bâles de pluſieurs liliacées, & les bâles ou calices applatis des Schœnus, & d'autres graminacées.

ÉCORCE. Vêtement ou partie enveloppante du tronc & des branches d'un arbre. L'écorce eſt moyenne entre l'épiderme à l'extérieur, & le *liber* à l'intérieur ; ces trois enveloppes ſe réuniſſent ſouvent dans l'uſage vulgaire ſous le nom commun d'écorce.

ÉDULE, *EDULIS*, bon à manger. Ce mot eſt du nombre de ceux qu'il eſt à deſirer qu'on faſſe paſſer du latin dans la langue univerſelle de la Botanique.

ENTRE-NŒUDS. Ce ſont dans les chaumes des graminées les intervalles qui ſéparent les nœuds d'où naiſſent les feuilles. Il y a quelques gramens, mais en bien petit nombre, dont le chaume nud d'un bout à l'autre eſt ſans nœuds, & par conſéquent ſans entre-nœuds, tel, par exemple, que l'*Aira cærulea.*

ÉPERON. Protubérance en forme de cône droit ou recourbé, faite dans pluſieurs ſortes de fleurs, par le prolongement du nectaire. Tels ſont les éperons des Orchis, des Linaires, des Ancolies, des Pieds-d'alouettes, de pluſieurs Geranium & de beaucoup d'autres plantes.

EPI. Forme de bouquet dans laquelle les fleurs ſont attachées autour d'un axe ou réceptacle commun formé par l'extrémité du chaume ou de la tige unique. Quand les fleurs ſont pediculées, pourvu que tous les pédicules ſoient ſimples & attachés immédiatement à l'axe,

le bouquet s'appelle toujours épi ; mais dans l'épi rigoureusement pris, les fleurs sont sessiles.

ÉPIDERME (l'). Est la peau fine extérieure qui enveloppe les couches corticales ; c'est une membrane très-fine, transparente, ordinairement sans couleur, élastique & un peu poreuse.

ESPECE. Réunion de plusieurs variétés, ou individus, sous un caractere commun qui les distingue de toutes les autres plantes du même genre.

ÉTAMINES. Agens masculins de la fécondation ; leur forme est ordinairement celle d'un filet qui supporte une tête appellée anthere ou sommet. Cette anthere est une espece de capsule qui contient la poussiere prolifique. Cette poussiere s'échape, soit par explosion, soit par dilatation, & va s'introduire dans le stigmate, pour être portée jusqu'aux ovaires qu'elle féconde. Les étamines varient par la forme & par le nombre.

ÉTENDART. Pétale supérieur des fleurs légumineuses.

ENVELOPPE. Espece de calice qui contient plusieurs fleurs, comme dans le Pied-de-veau, le Figuier, les fleurs à fleurons. Les fleurs garnies d'une enveloppe ne sont pas pour cela dépourvues de calice.

FANE. La fane d'une plante, est l'assemblage des feuilles d'en-bas.

FÉCONDATION. Opération naturelle par laquelle les étamines portent au moyen du pistil jusqu'à l'ovaire, le principe de vie nécessaire à la maturisation des semences & à leur germination.

FEUILLES. Sont des organes nécessaires aux plantes pour pomper l'humidité de l'air pendant la nuit, & faciliter la transpiration durant le jour ; elles suppléent encore dans les végétaux au mouvement progressif & spontané des animaux, & en donnant prise au vent pour agiter les plantes & les rendre plus robustes. Les plantes alpines sans cesse battues du vent & des ouragans, sont toutes fortes & vigoureuses ; au contraire, celles qu'on éleve dans un jardin ont un air trop calme, y prosperent moins & souvent languissent & dégénerent.

FILET. Pédicule qui soutient l'étamine. On donne aussi le nom de filets aux poils qu'on voit sur la surface des tiges, des feuilles & même des fleurs de plusieurs plantes.

FLEUR. Si je livrois mon imagination aux douces sensations que ce

ce mot semble appeller, je pourrois faire un article agréable peut-être aux Bergers, mais fort mauvais pour les Botanistes. Ecartons donc un moment les vives couleurs, les odeurs suaves, les formes élégantes, pour chercher premiérement à bien connoitre l'être organisé qui les rassemble. Rien ne paroît d'abord plus facile; qui est-ce qui croit avoir besoin qu'on lui apprenne ce que c'est qu'une fleur? Quand on ne me demande pas ce que c'est que le tems, disoit Saint Augustin, je le sais fort bien; je ne le sais plus quand on me le demande. On en pourroit dire autant de la fleur & peut-être de la beauté même, qui, comme elle, est la rapide proie du tems. En effet, tous les Botanistes qui ont voulu donner jusqu'ici des définitions de la fleur ont échoué dans cette entreprise, & les plus illustres, tels que Messieurs Linnæus, Haller, Adanson, qui sentoient mieux la difficulté que les autres, n'ont pas même tenté de la surmonter & ont laissé la fleur à définir. Le premier a bien donné dans sa philosophie botanique les définitions de Jungins, de Ray, de Tournefort, de Pontedera, de Ludwig, mais sans en adopter aucune, & sans en proposer de son chef.

Avant lui Pontedera avoit bien senti & bien exposé cette difficulté; mais il ne put résister à la tentation de la vaincre. Le lecteur pourra bientôt juger du succès. Disons maintenant en quoi cette difficulté consiste, sans néanmoins compter si je tente à mon tour de lutter contr'elle, de réussir mieux qu'on a fait jusqu'ici.

On me présente une rose, & l'on me dit : voilà une fleur. C'est me la montrer, je l'avoue, mais ce n'est pas la définir, & cette inspection ne me suffira pas pour décider sur toute autre plante, si ce que je vois est ou n'est pas la fleur; car il y a une multitude de végétaux qui n'ont dans aucune de leurs parties la couleur apparente que Ray, Tournefort, Jungins font entrer dans la définition de la fleur, & qui pourtant portent des fleurs non moins réelles que celles du Rosier, quoique bien moins apparentes.

On prend généralement pour la fleur la partie colorée de la fleur qui est la corolle, mais on s'y trompe aisément; il y a des bractées & d'autres organes autant & plus colorés que la fleur même & qui n'en sont point partie, comme on le voit dans l'Ormin, dans le Bled-de-vache, dans plusieurs Amaranthes & Chenopodium, il

y a des multitudes de fleurs qui n'ont point du tout de corolle, d'autres qui l'ont sans couleur, si petite & si peu apparente, qu'il n'y a qu'une recherche bien soigneuse qui puisse l'y faire trouver. Lorsque les bleds sont en fleur, y voit-on des pétales colorés, en voit-on dans les Mousses, dans les graminées ? En voit-on dans les chatons du Noyer, du Hêtre & du Chêne, dans l'Aune, dans le Noisetier, dans le Pin, & dans ces multitudes d'arbres & d'herbes qui n'ont que des fleurs à étamines ? Ces fleurs néanmoins n'en portent pas moins le nom de fleurs ; l'essence de la fleur n'est donc pas dans la corolle.

Elle n'est pas non plus séparément dans aucune des autres parties constituantes de la fleur, puisqu'il n'y a aucune de ces parties qui ne manque à quelques especes de fleurs. Le calice manque, par exemple, à presque toute la famille des liliacées, & l'on ne dira pas qu'une Tulipe ou un Lis ne sont pas une fleur. S'il y a quelques parties plus essentielles que d'autres à une fleur, ce sont certainement le pistil & les étamines. Or, dans toutes la famille des cucurbitacées & même dans toute la classe des monoïques, la moitié des fleurs sont sans pistil, & l'autre moitié sans étamines, & cette privation n'empêche pas qu'on ne les nomme & qu'elles ne soient les unes & les autres de véritables fleurs. L'essence de la fleur ne consiste donc ni séparément dans quelques-unes de ses parties dites constituantes, ni même dans l'assemblage de toutes ces parties. En quoi donc consiste proprement cette essence ? voilà la question. Voilà la difficulté, & voici la solution par laquelle Pontedera a tâché de s'en tirer.

La fleur, dit-il, est une partie dans la plante différente des autres par sa nature & par sa forme, toujours adhérente & utile à l'embrion, si la fleur a un pistil, & si le pistil manque, ne tenant à nul embrion.

Cette définition peche, ce me semble, en ce qu'elle embrasse trop. Car lorsque le pistil manque, la fleur n'ayant plus d'autres caracteres que de différer des autres parties de la plante par sa nature & par sa forme, on pourra donner ce nom aux Bractées, aux Stipules, au Nectarium, aux Epines & à tout ce qui n'est ni feuilles ni branches. Et quand la corolle est tombée & que le fruit approche de sa maturité, on pourroit encore donner le nom de fleur au calice

& au réceptacle, quoique réellement il n'y ait alors plus de fleur. Si donc cette définition convient *omni*, elle ne convient pas *soli*, & manque par-là d'une des deux principales conditions requises. Elle laisse d'ailleurs un vide dans l'esprit, qui est le plus grand défaut qu'une définition puisse avoir. Car après avoir assigné l'usage de la fleur au profit de l'embrion quand elle y adhere, elle fait supposer totalement inutile celle qui n'y adhere pas. Et cela remplit mal l'idée que le Botaniste doit avoir du concours des parties & de leur emploi dans le jeu de la machine organique.

Je crois que le défaut général vient ici d'avoir trop considéré la fleur comme une substance absolue, tandis qu'elle n'est, ce me semble, qu'un être collectif & relatif, & d'avoir trop rafiné sur les idées, tandis qu'il falloit se borner à celle qui se présentoit naturellement. Selon cette idée, la fleur ne me paroît être que l'état passager des parties de la fructification durant la fécondation du germe; de-là suit que quand toutes les parties de la fructification seront réunies, il n'y aura qu'une fleur. Quand elles seront séparées, il y en aura autant qu'il y a de parties essentielles à la fécondation; & comme ces parties essentielles ne sont qu'au nombre de deux, savoir, le pistil & les étamines, il n'y aura par conséquent que deux fleurs, l'une mâle & l'autre femelle qui soient nécessaires à la fructification. On en peut cependant supposer une troisieme qui réuniroit les sexes séparés dans les deux autres. Mais alors si toutes ces fleurs étoient également fertiles, la troisieme rendroit les deux autres superflues, & pourroit seule suffire à l'œuvre, ou bien il y auroit réellement deux fécondations, & nous n'examinons ici la fleur que dans une..

La fleur n'est donc que le foyer & l'instrument de la fécondation. Une seule suffit quand elle est hermaphrodite. Quand elle n'est que mâle ou femelle il en faut deux, savoir, une de chaque sexe; & si l'on fait entrer d'autres parties, comme le calice & la corolle dans la composition de la fleur, ce ne peut être comme essentielles; mais seulement comme nutritives & conservatrices de celles qui le sont. Il y a des fleurs sans calice, il y en a sans corolle. Il y en a même sans l'un & sans l'autre; mais il n'y en a point & il n'y en sauroit avoir qui soient en même tems sans pistil & sans étamines.

La fleur est une partie locale & passagere de la plante qui pré-

cede la fécondation du germe, & dans laquelle ou par laquelle elle s'opere.

Je ne m'étendrai pas à justifier ici tous les termes de cette définition qui peut-être n'en vaut pas la peine; je dirai seulement que le mot *précede* m'y paroît essentiel, parce que le plus souvent la corolle s'ouvre & s'épanouit avant que les anthères s'ouvrent à leur tour, & dans ce cas il est incontestable que la fleur préexiste à l'œuvre de la fécondation. J'ajoute que cette fécondation s'opere *dans elle* ou *par elle*, parce que dans les fleurs mâles des plantes androgynes & dioïques, il ne s'opere aucune fructification, & qu'elles n'en sont pas moins des fleurs pour cela.

Voilà, ce me semble, la notion la plus juste qu'on puisse se faire de la fleur, & la seule qui ne laisse aucune prise aux objections qui renversent toutes les autres définitions qu'on a tenté d'en donner jusqu'ici. Il faut seulement ne pas prendre trop strictement le mot *durant* que j'ai employé dans la mienne. Car même avant que la fécondation du germe soit commencée, on peut dire que la fleur existe aussi-tôt que les organes sexuels sont en évidence, c'est-à-dire, aussi-tôt que la corolle est épanouie, & d'ordinaire les anthères ne s'ouvrent pas à la poussiere séminale dès l'instant que la corolle s'ouvre aux anthères; cependant la fécondation ne peut commencer avant que les anthères soient ouvertes. De même l'œuvre de la fécondation s'acheve souvent avant que la corolle se flétrisse & tombe : or jusqu'à cette chûte on peut dire que la fleur existe encore. Il faut donc donner nécessairement un peu d'extension au mot *durant* pour pouvoir dire que la fleur & l'œuvre de la fécondation commencent & finissent ensemble.

Comme généralement la fleur se fait remarquer par sa corolle, partie bien plus apparente que les autres par la vivacité de ses couleurs, c'est dans cette corolle aussi qu'on fait machinalement consister l'essence de la fleur, & les Botanistes eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de cette petite illusion ; car souvent ils emploient le mot de fleur pour celui de corolle, mais ces petites impropriétés d'inadvertance importent peu, quand elles ne changent rien aux idées qu'on a des choses quand on y pense. De-là ces mots de fleurs monopétales, polypétales, de fleurs labiées, personnées, de fleurs

régulieres, irrégulieres, &c. qu'on trouve fréquemment dans les livres même d'inſtitutions. Cette petite impropriété étoit non-ſeulement pardonnable, mais preſque forcée à Tournefort & à ſes contemporains, qui n'avoient pas encore le mot de corolle, & l'uſage s'en eſt conſervé depuis eux par l'habitude ſans grand inconvénient. Mais il ne ſeroit pas permis à moi qui remarque cette incorrection, de l'imiter ici ; ainſi je renvoie au mot Corolle à parler de ſes formes diverſes & de ſes diviſions (1).

Mais je dois parler ici des fleurs compoſées & ſimples, parce que c'eſt la fleur même & non la corolle qui ſe compoſe, comme on le va voir après l'expoſition des parties de la fleur ſimple.

On diviſe cette fleur en complete & incomplete. La fleur complete eſt celle qui contient toutes les parties eſſentielles ou concourantes à la fructification, & ces parties ſont au nombre de quatre; deux eſſentielles, ſavoir, le piſtil & l'étamine, ou les étamines ; & deux acceſſoires ou concourantes, ſavoir, la corolle & le calice, à quoi l'on doit ajouter le diſque ou réceptacle qui porte le tout.

La fleur eſt complete quand elle eſt compoſée de toutes ces parties ; quand il lui en manque quelqu'une, elle eſt incomplete. Or la fleur incomplete peut manquer non-ſeulement de corolle & de calice, mais même de piſtil ou d'étamines ; & dans ce dernier cas, il y a toujours une autre fleur, ſoit ſur le même individu, ſoit ſur un différent, qui porte l'autre partie eſſentielle qui manque à celle-ci; de-là la diviſion en fleurs hermaphrodites, qui peuvent être completes ou ne l'être pas, & en fleurs purement mâles ou femelles, qui ſont toujours incompletes.

La fleur hermaphrodite incomplete n'en eſt pas moins parfaite pour cela, puiſqu'elle ſe ſuffit à elle-même pour opérer la fécondation ; mais elle ne peut être appellée complete, puiſqu'elle manque de quelqu'une des parties de celles qu'on appelle ainſi. Une Roſe, un Œillet ſont, par exemple, des fleurs parfaites & completes, parce qu'elles ſont pourvues de toutes ces parties. Mais une Tulipe, un Lis, ne ſont point des fleurs completes, quoique parfaites, parce qu'elles n'ont point de calice; de même la jolie petite fleur appellée Paronychia eſt

(1) Cet article *Corolle*, auquel l'Auteur renvoie ici, ne s'eſt point trouvé fait.

parfaite comme hermaphrodite, mais elle eſt incomplete, parce que, malgré ſa riante couleur, il lui manque une corolle.

Je pourrois, ſans ſortir encore de la ſection des fleurs ſimples, parler ici des fleurs régulieres, & des fleurs appellées irrégulieres. Mais comme ceci ſe rapporte principalement à la corolle, il vaut mieux ſur cet article renvoyer le lecteur à ce mot (1). Reſte donc à parler des oppoſitions que peut ſouffrir ce nom de fleur ſimple.

Toute fleur d'où réſulte une ſeule fructification eſt une fleur ſimple. Mais ſi d'une ſeule fleur réſultent pluſieurs fruits, cette fleur s'appellera compoſée, & cette pluralité n'a jamais lieu dans les fleurs qui n'ont qu'une corolle. Ainſi toute fleur compoſée a néceſſairement non-ſeulement pluſieurs pétales, mais pluſieurs corolles; & pour que la fleur ſoit réellement compoſée, & non pas une ſeule aggrégation de pluſieurs fleurs ſimples, il faut que quelqu'une des parties de la fructification ſoit commune à tous les fleurons compoſans, & manque à chacun d'eux en particulier.

Je prends, par exemple, une fleur de Laiteron, la voyant remplie de pluſieurs petites fleurettes, & je me demande ſi c'eſt une fleur compoſée. Pour ſavoir cela, j'examine toutes les parties de la fructification l'une après l'autre, & je trouve que chaque fleurette a des étamines, un piſtil, une corolle, mais qu'il n'y a qu'un ſeul réceptacle en forme de diſque qui les reçoit toutes, & qu'il n'y a qu'un ſeul grand calice qui les environne; d'où je conclus que la fleur eſt compoſée, puiſque deux parties de la fructification, ſavoir, le calice & réceptacle, ſont communes à toutes & manquent à chacun en particulier.

Je prends enſuite une fleur de Scabieuſe où je diſtingue auſſi pluſieurs fleurettes; je l'examine de même, & je trouve que chacune d'elles eſt pourvue en ſon particulier de toutes les parties de la fructification, ſans en excepter le calice & même le réceptacle, puiſqu'on peut regarder comme tel le ſecond calice qui ſert de baſe à la ſemence. Je conclus donc que la Scabieuſe n'eſt point une fleur compoſée, quoiqu'elle raſſemble comme elles pluſieurs fleurettes ſur un même diſque & dans un même calice.

---

(1) Voyez la note précédente.

Comme ceci pourtant eſt ſujet à diſpute, ſur-tout à cauſe du réceptacle, on tire des fleurettes même un caractere plus sûr, qui convient à toutes celles qui conſtituent proprement une fleur compoſée & qui ne convient qu'à elles ; c'eſt d'avoir cinq étamines réunies en tube ou cylindre par leurs anthères autour du ſtyle & diviſées par leurs cinq filets au bas de la corolle ; toute fleur dont les fleurettes ont leurs anthères ainſi diſpoſées, eſt donc une fleur compoſée, & toute fleur où l'on ne voit aucune fleurette de cette eſpece n'eſt point une fleur compoſée, & ne porte même au ſingulier qu'improprement le nom de fleur, puiſqu'elle eſt réellement une aggrégation de pluſieurs fleurs.

Ces fleurettes partielles qui ont ainſi leurs anthères réunies, & dont l'aſſemblage forme une fleur véritablement compoſée, ſont de deux eſpeces ; les unes qui ſont régulieres & tubulées, s'appellent proprement fleurons, les autres qui ſont échancrées & ne préſentent par le haut qu'une languette plane & le plus ſouvent dentelée, s'appellent demi-fleurons ; & des combinaiſons de ces deux eſpeces dans la fleur totale, réſultent trois ſortes principales de fleurs compoſées, ſavoir, celles qui ne ſont garnies que de fleurons, celles qui ne ſont garnies que de demi-fleurons, & celles qui ſont mêlées des uns & des autres.

Les fleurs à fleurons ou fleurs fleuronnées ſe diviſent encore en deux eſpeces, relativement à leur forme extérieure; celles qui préſentent une figure arrondie en maniere de tête, & dont le calice approche de la forme hémiſphérique, s'appellent fleurs en tête, *Capitati.* Tels ſont, par exemple, les Chardons, les Artichauts, la Chauſſe-trape.

Celles dont le réceptacle eſt plus applati, en ſorte que leurs fleurons forment avec le calice une figure à-peu-près cylindrique, s'appellent fleurs en diſque *Diſcoïdei.* La *Santoline*, par exemple, & l'*Eupatoire*, offrent des fleurs en diſque ou diſcoïdes.

Les fleurs à demi-fleurons s'appellent demi-fleuronnées & leur figure extérieure ne varie pas aſſez réguliérement pour offrir une diviſion ſemblable à la précédente. Le *Salſifis*, la *Scorſonere*, le *Piſſenlit*, la *Chicorée* ont des fleurs demi-fleuronnées.

A l'égard des fleurs mixtes, les demi-fleurons ne s'y mêlent pas parmi les fleurons en confuſion, ſans ordre ; mais les fleurons occupent le centre du diſque, les demi-fleurons en garniſſent la circonférence & forment une couronne à la fleur, & ces fleurs ainſi couronnées por-

tent le nom de *Fleurs radiées.* Les *Reines - Marguerites* & tous les *Aſters*, le *Souci*, les *Soleils ;* la *Poire - de - terre* portent tous des fleurs radiées.

Toutes ces ſections forment encore dans les fleurs compoſées, & relativement au ſexe des fleurons, d'autres diviſions dont il ſera parlé dans l'article *Fleuron.*

Les fleurs ſimples ont une autre ſorte d'oppoſition dans celles qu'on appelle fleurs doubles ou pleines.

La fleur double eſt celle dont quelqu'une des parties eſt multipliée, au-delà de ſon nombre naturel, mais ſans que cette multiplication nuiſe à la fécondation du germe.

Les fleurs ſe doublent rarement par le calice, preſque jamais par les étamines. Leur multiplication la plus commune ſe fait par la corolle. Les exemples les plus fréquens en ſont dans les fleurs polypétales, comme Œillets, Anémones, Renoncules ; les fleurs monopétales doublent moins communément. Cependant on voit aſſez ſouvent des Campanules, des Primeveres, des Auricules, & ſur-tout des Jacinthes à fleur double.

Ce mot de fleur double ne marque pas dans le nombre des pétales une ſimple duplication, mais une multiplication quelconque. Soit que le nombre des pétales devienne double, triple, quadruple, &c., tant qu'ils ne multiplient pas au point d'étouffer la fructification, la fleur garde toujours le nom de fleur double ; mais lorſque les pétales trop multipliés font diſparoître les étamines & avorter le germe, alors la fleur perd le nom de fleur double & prend celui de fleur pleine.

On voit par-là que la fleur double eſt encore dans l'ordre de la nature, mais que la fleur pleine n'y eſt plus & n'eſt qu'un véritable monſtre.

Quoique la plus commune plénitude des fleurs ſe faſſe par les pétales, il y en a néanmoins qui ſe rempliſſent par le calice, & nous en avons un exemple bien remarquable dans l'Immortelle appellée *Xeranthême.* Cette fleur qui paroît radiée & qui réellement eſt diſcoïde, porte ainſi que la *Carline* un calice imbriqué, dont le rang intérieur a ſes folioles longues & colorées, & cette fleur, quoique compoſée, double & multiplie tellement par ſes brillantes folioles qu'on les prendroit, garniſſant la plus grande partie du diſque, pour autant de demi-fleurons.

Ces

Ces fauſſes apparences abuſent ſouvent les yeux de ceux qui ne ſont pas Botaniſtes : mais quiconque eſt initié dans l'intime ſtructure des fleurs, ne peut s'y tromper un moment. Une fleur demi-fleuronnée reſſemble extérieurement à une fleur polypétale pleine, mais il y a toujours cette différence eſſentielle, que dans la premiere chaque demi-fleuron eſt une fleur parfaite qui a ſon embrion, ſon piſtil & ſes étamines ; au lieu que dans la fleur pleine chaque pétale multiplié n'eſt toujours qu'un pétale qui ne porte aucune des parties eſſentielles à la fructification. Prenez l'un après l'autre les pétales d'une Renoncule ſimple, ou double, ou pleine, vous ne trouverez dans aucun nulle autre choſe que le pétale même; mais dans le Piſſenlit chaque demi-fleuron garni d'un ſtyle entouré d'étamines, n'eſt pas un ſimple pétale, mais une véritable fleur.

On me préſente une fleur de Nymphéa jaune, & l'on me demande ſi c'eſt une compoſée ou une fleur double ? Je réponds que ce n'eſt ni l'une ni l'autre. Ce n'eſt pas une compoſée, puiſque les folioles qui l'entourent ne ſont pas des demi-fleurons ; & ce n'eſt pas une fleur double, parce que la duplication n'eſt l'état naturel d'aucune fleur, & que l'état naturel de la fleur de Nymphéa jaune eſt d'avoir pluſieurs enceintes de pétales autour de ſon embrion. Ainſi cette multiplicité n'empêche pas le Nymphéa jaune d'être une fleur ſimple.

La conſtitution commune au plus grand nombre des fleurs, eſt d'être hermaphrodites; & cette conſtitution paroît en effet la plus convenable au regne végétal, où les individus dépourvus de tout mouvement progreſſif & ſpontané ne peuvent s'aller chercher l'un l'autre quand les ſexes ſont ſéparés. Dans les arbres & les plantes où ils le ſont, la nature, qui ſait varier ſes moyens, a pourvu à cet obſtacle : mais il n'en eſt pas moins vrai généralement que des êtres immobiles doivent, pour perpétuer leur eſpece, avoir en eux-mêmes tous les inſtrumens propres à cette fin.

FLEUR MUTILÉE. Eſt celle qui, pour l'ordinaire par défaut de chaleur, perd ou ne produit point la corolle qu'elle devroit naturellement avoir. Quoique cette mutilation ne doive point faire eſpece, les plantes où elle a lieu ſe diſtinguent néanmoins dans la nomenclature de celles de même eſpece qui ſont completes, comme on peut le voir

dans plusieurs especes de *Quamoclit*, de *Cucuballes*, de *Tussilages*, de *Campanules*, &c.

FLEURETTE. Petite fleur complete qui entre dans la structure d'une fleur agrégée.

FLEURON. Petite fleur incomplete qui entre dans la structure d'une fleur composée. Voyez *Fleur*.

Voici quelle est la structure naturelle des fleurons composans :

1. Corolle monopétale tubulée à cinq dents, supere.

2. Pistil alongé, terminé par deux stigmates réfléchis.

3. Cinq étamines dont les filets sont séparés par le bas, mais formant par l'adhérence de leurs anthères un tube autour du pistil.

4. Semence nue alongée ayant pour base le réceptacle commun, & servant elle-même, par son sommet, de réceptacle à la corolle.

5. Aigrette de poils ou d'écailles couronnant la semence, & figurant un calice à la base de la corolle. Cette aigrette pousse de bas en haut la corolle, la détache & la fait tomber lorsqu'elle est flétrie, & que la semence accrue approche de sa maturité.

Cette structure commune & générale des fleurons souffre des exceptions dans plusieurs genres de composées, & ces différences constituent même des sections qui forment autant de branches dans cette nombreuse famille.

Celles de ces différences qui tiennent à la structure même des fleurons, ont été ci-devant expliquées au mot *Fleur*. J'ai maintenant à parler de celles qui ont rapport à la fécondation.

L'ordre commun des fleurons dont je viens de parler est d'être hermaphrodites, & ils se fécondent par eux-mêmes. Mais il y en a d'autres qui ayant des étamines & n'ayant point de germe, portent le nom de mâles, d'autres qui ont un germe, & n'ont point d'étamines, s'appellent fleurons femelles ; d'autres qui n'ont ni germe ni étamines, ou dont le germe imparfait avorte toujours, portent le nom de neutres.

Ces diverses especes de fleurons ne sont pas indifféremment entremêlés dans les fleurs composées, mais leurs combinaisons méthodiques & régulieres sont toujours relatives ou à la plus sûre fécondation, ou à la plus abondante fructification, ou à la plus pleine maturification des graines.

FRUCTIFICATION. Ce mot se prend toujours dans un sens

collectif, & comprend non-seulement l'œuvre de la fécondation du germe & de la maturification du fruit, mais l'assemblage de tous les instrumens naturels destinés à cette opération.

FRUIT. Dernier produit de la végétation dans l'individu, contenant les semences qui doivent la renouveller par d'autres individus. La semence n'est ce dernier produit que quand elle est seule & nue. Quand elle ne l'est pas, elle n'est que partie du fruit.

Fruit. Ce mot a dans la Botanique un sens beaucoup plus étendu que dans l'usage ordinaire. Dans les arbres & même dans d'autres plantes, toutes les semences ou leurs enveloppes bonnes à manger, portent en général le nom de fruit. Mais en Botanique ce même nom s'applique plus généralement encore à tout ce qui résulte, après la fleur, de la fécondation du germe. Ainsi le fruit n'est proprement autre chose que l'ovaire fécondé, & cela, soit qu'il se mange ou ne se mange pas, soit que la semence soit déja mûre ou qu'elle ne le soit pas encore.

GENRE. Réunion de plusieurs especes sous un caractere commun qui les distingue de toutes les autres plantes.

GERME, embrion, ovaire, fruit. Ces termes sont si près d'être synonymes, qu'avant d'en parler séparément dans leurs articles, je crois devoir les unir ici.

Le germe est le premier rudiment de la nouvelle plante, il devient embrion ou ovaire au moment de la fécondation, & ce même embrion devient fruit en mûrissant ; voilà les différences exactes. Mais on n'y fait pas toujours attention dans l'usage, & l'on prend souvent ces mots l'un pour l'autre indifféremment.

Il y a deux sortes de germes bien distincts, l'un contenu dans la semence, lequel en se développant devient plante, & l'autre contenu dans la fleur, lequel par la fécondation devient fruit. On voit par quelle alternative perpétuelle chacun de ces deux germes se produit, & en est produit.

On peut encore donner le nom de germe aux rudimens des feuilles enfermées dans les bourgeons, & à ceux des fleurs enfermés dans les boutons.

GERMINATION. Premier développement des parties de la plante, contenue en petit dans le germe.

GLANDES. Organes qui servent à la secrétion des sucs de la plante.

GOUSSE. Fruit d'une plante légumineuse. La gousse qui s'appelle aussi légume, est ordinairement composée de deux panneaux nommés cosses, applatis ou convexes, collés l'un sur l'autre par deux sutures longitudinales, & qui renferment des semences attachées alternativement par la suture aux deux cosses, lesquelles se séparent par la maturité.

GRAPPE, *racemus*. Sorte d'épi dans lequel les fleurs ne sont ni sessiles ni toutes attachées à la rape; mais à des pédicules partiels dans lesquels les pédicules principaux se divisent. La grappe n'est autre chose qu'une panicule dont les rameaux sont plus serrés, plus courts, & souvent plus gros que dans la panicule proprement dite.

Lorsque l'axe d'une panicule ou d'un épi pend en bas au lieu de s'élever vers le Ciel, on lui donne alors le nom de grappe; tel est l'épi du groseiller, telle est la grappe de la vigne.

GREFFE. Opération par laquelle on force les sucs d'un arbre à passer par les couloirs d'un autre arbre; d'où il résulte que les couloirs de ces deux plantes n'étant pas de même figure & dimension, ni placés exactement les uns vis-à-vis des autres, les sucs forcés de se subtiliser en se divisant, donnent ensuite des fruits meilleurs & plus savoureux.

GREFFER. Est engager l'œil ou le bourgeon d'une saine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions nécessaires & dans la saison favorable, en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre & s'en nourrisse comme il auroit fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *Greffe* à la portion qui s'unit, & de *Sujet* à l'arbre auquel il s'unit.

Il y a diverses manieres de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écusson.

GYMNOSPERME à semences nues.

HAMPE. Tige sans feuilles, destinée uniquement à tenir la fructification élevée au-dessus de la racine.

INFERE SUPERE. Quoique ces mots soient purement latins, on est obligé de les employer en françois dans le langage de la Botanique, sous peine d'être diffus, lâche & louche, pour vouloir parler purement. La même nécessité doit être supposée, & la même

excuse répétée dans tous les mots latins que je ferai forcé de franciser. Car c'est ce que je ne ferai jamais que pour dire ce que je ne pourrois aussi-bien faire entendre dans un françois plus correct.

Il y a dans les fleurs deux dispositions différentes du calice & de la corolle, par rapport au germe dont l'expression revient si souvent, qu'il faut absolument créer un mot pour elle. Quand le calice & la corolle portent sur le germe, la fleur est dite *supere*. Quand le germe porte sur le calice & la corolle, la fleur est dite *infere*. Quand de la corolle on transporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'opposé. Si la corolle est infere, le germe est supere; si la corolle est supere, le germe est infere; ainsi l'on a le choix de ces deux manieres d'exprimer la même chose.

Comme il y a beaucoup plus de plantes où la fleur est infere, que de celles où elle est supere, quand cette disposition n'est point exprimée, on doit toujours sous-entendre le premier cas, parce qu'il est le plus ordinaire; & si la description ne parle point de la disposition relative de la corolle & du germe, il faut supposer la corolle *infere* : car si elle étoit *supere*, l'auteur de la description l'auroit expressément dit.

LÉGUME. Sorte de péricarpe composé de deux panneaux dont les bords sont réunis par deux sutures longitudinales. Les semences sont attachées alternativement à ces deux valves par la suture supérieure, l'inférieure est nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuses.

LÉGUMINEUSES. Voyez *Fleurs*, *Plantes*.

LIBER (le). Est composé de pellicules qui représentent les feuillets d'un livre; elles touchent immédiatement au bois. Le Liber se détache tous les ans des deux autres parties de l'écorce, & s'unissant avec l'aubier, il produit sur la circonférence de l'arbre, une nouvelle couche qui en augmente le diametre.

LIGNEUX. Qui a la consistance du bois.

LILIACEES. Fleurs qui portent le caractere du Lis.

LIMBE. Quand une corolle monopétale réguliere s'évase & s'élargit par le haut, la partie qui forme cet évasement s'appelle le Limbe, & se découpe ordinairement en quatre, cinq ou plusieurs segmens. Diverses *Campanules*, *Primeveres*, *Liserons* & autres fleurs

monopétales offrent des exemples de ce Limbe, qui eſt à l'égard de la corolle à-peu-près ce qu'eſt à l'égard d'une cloche la partie qu'on nomme le pavillon. Le différent degré de l'angle que forme le Limbe avec le tube eſt ce qui fait donner à la corolle le nom d'infundibuliforme, de campaniforme, ou d'hypocrateniforme

LOBES des ſemences, ſont deux corps réunis, applatis d'un côté, convexes de l'autre. Ils ſont diſtincts dans les ſemences légumineuſes.

Lobes des feuilles.

LOGE. Cavité intérieure du fruit; il eſt à pluſieurs loges, quand il eſt partagé par des cloiſons.

MAILLET. Branche de l'année à laquelle on laiſſe pour la replanter deux chicots du vieux bois ſaillant des deux côtés. Cette ſorte de bouture ſe pratique ſeulement ſur la vigne, & même aſſez rarement.

MASQUE. Fleur en maſque eſt une fleur monopétale irréguliere.

MONÉCIE ou MONŒCIE. Habitation commune aux deux ſexes. On donne le nom de Monœcie à une claſſe de plantes compoſée de toutes celles qui portent des fleurs mâles & des fleurs femelles ſur le même pied.

MONOIQUE. Toutes les plantes de la Monœcie ſont monoïques. On appelle Plantes monoïques celles dont les fleurs ne ſont pas hermaphrodites, mais ſéparément mâles & femelles ſur le même individu. Ce mot, formé de celui de monœcie, vient du grec & ſignifie ici que les deux ſexes occupent bien le même logis, mais ſans habiter la même chambre. Le Concombre, le Melon & toutes les cucurbitacées ſont des plantes monoïques.

MUFLE (fleur en) Voyez *Maſque.*

NŒUDS. Sont les articulations des tiges & des racines.

NOMENCLATURE. Art de joindre aux noms qu'on impoſe aux plantes l'idée de leur ſtructure & de leur claſſification.

NOYAU. Semence oſſeuſe qui renferme une amande.

NUD. Dépourvu des vêtemens ordinaires à ſes ſemblables.

On appelle graines nues celles qui n'ont point de péricarpe, ombelles nues celles qui n'ont point d'involucre, tiges nues celles qui ne ſont point garnies de feuilles, &c.

NUITS-DE-FER. *Noctes ferreæ.* Ce ſont, en Suede, celles dont la froide température arrêtant la végétation de pluſieurs plantes, produit leur dépériſſement inſenſible, leur pourriture & enfin leur mort. Leurs premieres atteintes avertiſſent de rentrer dans les ſerres les plantes étrangeres, qui périroient par ces ſortes de froids.

(C'eſt aux premiers gels aſſez communs au mois d'Août dans les pays froids qu'on donne ce nom, qui, dans des climats tempérés, ne peut pas être employé pour les mêmes jours. H.)

ŒIL. Voyez *Ombilic.* Petite cavité qui ſe trouve en certains fruits à l'extrémité oppoſée au pédicule ; dans les fruits inferes ce ſont les diviſions du calice qui forment l'ombilic, comme le Coin, la Poire, la Pomme, &c. dans ceux qui ſont ſuperes, l'ombilic eſt la cicatrice laiſſée par l'inſertion du piſtil.

ŒILLETONS. Bourgeons qui ſont à côté des racines des Artichauts & d'autres plantes, & qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

OMBELLE. Aſſemblage de rayons qui partant d'un même centre, divergent comme ceux d'un paraſol. L'ombelle univerſelle porte ſur la tige ou ſur une branche, l'ombelle partielle ſort d'un rayon de l'ombelle univerſelle.

OMBILIC. C'eſt, dans les bayes & autres fruits mous inferes, le réceptacle de la fleur dont, après qu'elle eſt tombée, la cicatrice reſte ſur le fruit, comme on peut le voir dans les *Airelles.* Souvent le calice reſte & couronne l'ombilic qui s'appelle alors vulgairement *œil.* Ainſi l'œil des poires & des pommes n'eſt autre choſe que l'ombilic autour duquel le calice perſiſtant s'eſt deſſéché.

ONGLE. Sorte de tache ſur les pétales ou ſur les feuilles, qui a ſouvent la figure d'un ongle & d'autres figures différentes, comme on peut le voir aux fleurs des Pavots, des Roſes, des Anémones, des Ciſtes, & aux feuilles des Renoncules, des Perſicaires, &c.

ONGLET. Eſpece de pointe crochue par laquelle le pétale de quelques corolles eſt fixé ſur le calice ou ſur le réceptacle : l'onglet des Œillets eſt plus long que celui des Roſes.

OPPOSÉES. Les feuilles oppoſées ſont juſqu'au nombre de deux, placées l'une vis-à-vis de l'autre, des deux côtés de la tige ou des branches. Les feuilles oppoſées peuvent être pédiculées ou ſeſſiles ;

s'il y avoit plus de deux feuilles attachées à la même hauteur autour de la tige, alors cette pluralité dénatureroit l'oppoſition, & cette diſpoſition des feuilles prendroit un nom différent. Voyez *Verticillées.*

OVAIRE. C'eſt le nom qu'on donne à l'embrion du fruit, ou c'eſt le fruit même avant la fécondation. Après la fécondation l'ovaire perd ce nom & s'appelle ſimplement fruit, ou en particulier péricarpe, ſi la plante eſt angioſperme; ſemence ou graine, ſi la plante eſt gymnoſperme.

PALMÉE. Une feuille eſt palmée lorſqu'au lieu d'être compoſée de pluſieurs folioles comme la feuille digitée, elle eſt ſeulement découpée en pluſieurs lobes dirigés en rayon vers le ſommet du pétiole, mais ſe réuniſſant avant que d'y arriver.

PANICULE. Epi rameux & pyramidal. Cette figure lui vient de ce que les rameaux du bas étant les plus *larges*, forment entr'eux un plus large eſpace, qui ſe rétrécit en montant, à meſure que ces rameaux deviennent plus *courts*, moins nombreux; en ſorte qu'une panicule parfaitement réguliere ſe termineroit enfin par une fleur ſeſſile.

PARASITES. Plantes qui naiſſent ou croiſſent ſur d'autres plantes & ſe nourriſſent de leur ſubſtance. La Cuſcute, le Gui, pluſieurs Mouſſes & Lichens ſont des plantes paraſites.

PARENCHIME. Subſtance pulpeuſe ou tiſſu cellulaire qui forme le corps de la feuille ou du pétale; il eſt couvert dans l'une & dans l'autre d'un épiderme.

PARTIELLE. Voyez *Ombelle.*

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. Voyez *Etamines*, *Piſtil.*

PAVILLON, ſynonyme d'étendard.

PÉDICULE. Baſe alongée qui porte le fruit. On dit *pedunculus* en latin, mais je crois qu'il faut dire *pédicule* en françois. C'eſt l'ancien uſage, & il n'y a aucune bonne raiſon pour le changer. *Pedunculus* ſonne mieux en latin & il évite l'équivoque du nom *pediculus.* Mais le mot *pédicule* eſt net & plus doux en françois, & dans le choix des mots, il convient de conſulter l'oreille & d'avoir égard à l'accent de la langue.

L'adjectif *pédiculé* me paroît néceſſaire par oppoſition à l'autre adjectif

adjectif *sessile*. La Botanique est si embarrassée de termes, qu'on ne sauroit trop s'attacher à rendre clairs & courts ceux qui lui sont spécialement consacrés.

Le pédicule est le lien qui attache la fleur ou le fruit à la branche ou à la tige. Sa substance est d'ordinaire plus solide que celle du fruit qu'il porte par un de ses bouts, & moins que celle du bois auquel il est attaché par l'autre. Pour l'ordinaire quand le fruit est mûr, il se détache & tombe avec son pédicule. Mais quelquefois, & sur-tout dans les plantes herbacées, le fruit tombe & le pédicule reste, comme on peut le voir dans le genre des *Rumex*. On y peut remarquer encore une autre particularité. C'est que les pedicules qui tous sont verticillés autour de la tige, sont aussi tous articulés vers leur milieu. Il semble qu'en ce cas le fruit devroit se détacher à l'articulation, tomber avec une moitié du pédicule, & laisser l'autre moitié seulement attachée à la plante. Voilà néanmoins ce qui n'arrive pas. Le fruit se détache & tombe seul. Le pédicule tout entier reste, & il faut une action expresse pour le diviser en deux au point de l'articulation.

PERFOLIÉES. La feuille perfoliée est celle que la branche enfile & qui entoure celle-ci de tous côtés.

PERIANTHE. Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit.

PERRUQUE. Nom donné par Vaillant aux racines garnies d'un chevelu touffu de fibrilles entrelacées comme des cheveux emmélés.

PÉTALE. On donne le nom de pétale à chaque piece entiere de la corolle. Quand la corolle n'est que d'une seule piece, il n'y a aussi qu'un pétale; le pétale & la corolle ne font alors qu'une seule & même chose, & cette sorte de corolle se désigne par l'épithete de monopetale. Quand la corolle est de plusieurs pieces, ces pieces sont autant de pétales, & la corolle qu'elles composent se designe par leur nombre tiré du grec, parce que le mot de pétale en vient aussi, & qu'il convient, quand on veut composer un mot, de tirer les deux racines de la même langue. Ainsi les mots de monopétale, de dipetale, de tripétale, de tétrapétale, de pentapétale, & enfin de polypetale, indiquent une corolle d'une seule piece, ou de deux, de trois, de quatre, de cinq, &c., enfin d'une multitude indéterminée de pieces.

PÉTATOIDE. Qui a des pétales. Ainſi la fleur *pétatoïde* eſt l'oppoſé de la fleur *apetale.*

Quelquefois ce mot entre comme ſeconde racine dans la compoſition d'un autre mot dont la premiere racine eſt un nom de nombre. Alors il ſignifie une corolle monopétale profondément diviſée en autant de ſections qu'en indique la premiere racine. Ainſi la corolle tripétatoïde eſt diviſée en trois ſegmens ou demi-pétales, la pentapétatoïde en cinq, &c.

PÉTIOLE. Baſe alongée qui porte la feuille. Le mot *pétiole* eſt oppoſé à *ſeſſile* à l'égard des feuilles, comme le mot *pédicule* l'eſt à l'égard des fleurs & des fruits. Voyez *Pédicule*, *Seſſile.*

PINNÉE. Une feuille aîlée à pluſieurs rangs s'appelle feuille pinnée.

PISTIL. Organe femelle de la fleur qui ſurmonte le germe, & par lequel celui-ci reçoit l'intromiſſion fécondante de la pouſſiere des anthères : le piſtil ſe prolonge ordinairement par un ou pluſieurs ſtyles, quelquefois auſſi il eſt couronné immédiatement par un ou pluſieurs ſtigmates, ſans aucun ſtyle intermédiaire. Le ſtigmate reçoit la pouſſiere prolifique du ſommet des étamines, & la tranſmet par le piſtil dans l'intérieur du germe pour féconder l'ovaire. Suivant le ſyſtême ſexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux ſexes, & l'acte de la fructification n'eſt plus que celui de la génération. Les filets des étamines ſont les vaiſſeaux ſpermatiques, les anthères ſont les teſticules, la pouſſiere qu'elles répandent eſt la liqueur ſéminale, le ſtigmate devient la vulve, le ſtyle eſt la trompe ou le vagin & le germe fait l'office d'uterus ou de matrice.

PLACENTA. Réceptacle des ſemences. C'eſt le corps auquel elles ſont immédiatement attachées. M. Linnæus n'admet point ce nom de *Placenta*, & emploie toujours celui de réceptacle. Ces mots rendent pourtant des idées fort différentes. Le réceptacle eſt la partie par où le fruit tient à la plante. Le placenta eſt la partie par où les ſemences tiennent au péricarpe. Il eſt vrai que quand les ſemences ſont nues, il n'y a point d'autre placenta que le réceptacle ; mais toutes les fois que le fruit eſt angioſperme, le réceptacle & le placenta ſont différens.

Les cloiſons (*diſſepimenta*) de toutes les capſules à pluſieurs loges

ſont de véritables placentas, & dans des capſules uniloges, il ne laiſſe pas d'y avoir ſouvent des placentas autres que le péricarpe.

PLANTE. Production végétale compoſée de deux parties principales, ſavoir, la racine par laquelle elle eſt attachée à la terre ou à un autre corps dont elle tire ſa nourriture, & l'herbe par laquelle elle inſpire & reſpire l'élément dans lequel elle vit. De tous les végétaux connus, la Truffe eſt preſque le ſeul qu'on puiſſe dire n'être pas plante.

PLANTES. Végétaux diſſéminés ſur la ſurface de la terre pour la vêtir & la parer. Il n'y a point d'aſpect auſſi triſte que celui de la terre nue ; il n'y en a point d'auſſi riant que celui des montagnes couronnées d'arbres, des rivieres bordées de bocages, des plaines tapiſſées de verdure, & des vallons émaillés de fleurs.

On ne peut diſconvenir que les plantes ne ſoient des corps organiſés & vivans, qui ſe nourriſſent & croiſſent par intuſſuſception, & dont chaque partie poſſede en elle-même une vitalité iſolée & indépendante des autres, puiſqu'elles ont la faculté de ſe reproduire (1).

POILS ou SOYE. Filets plus ou moins ſolides & fermes qui naiſſent ſur certaines parties des plantes ; ils ſont quarrés ou cylindriques, droits ou couchés, fourchés ou ſimples, ſubulés ou en hameçons ; & ces diverſes figures ſont des caracteres aſſez conſtans pour pouvoir ſervir à claſſer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guettard, intitulé : *Obſervations ſur les plantes.*

POLYGAMIE, pluralité d'habitation. Une claſſe de plantes porte le nom de Polygamie & renferme toutes celles qui ont des fleurs hermaphrodites ſur un pied, & des fleurs d'un ſeul ſexe mâles ou femelles ſur un autre pied.

Ce mot de Polygamie s'applique encore à pluſieurs ordres de la claſſe des fleurs compoſées ; & alors on y attache une idée un peu différente.

Les fleurs compoſées peuvent toutes être regardées comme Poly-

(1) Cet article ne paroît pas achevé non plus que beaucoup d'autres, quoiqu'on ait raſſemblé, dans les trois paragraphes ci-deſſus qui compoſent celui-ci, trois morceaux de l'Auteur tous ſur autant de chiffons.

games, puiſqu'elles renferment toutes pluſieurs fleurons qui fructifient ſéparément, & qui par conſéquent ont chacun ſa propre habitation, &, pour ainſi dire, ſa propre lignée. Toutes ces habitations ſéparées ſe conjoignent de différentes manieres, & par-là forment pluſieurs ſortes de combinaiſons.

Quand tous les fleurons d'une fleur compoſée ſont hermaphrodites, l'ordre qu'ils forment porte le nom de Polygamie égale.

Quand tous ces fleurons compoſans ne ſont pas hermaphrodites, ils forment entr'eux, pour ainſi dire, une Polygamie bâtarde, & cela de pluſieurs façons.

1°. *Polygamie ſuperflue*, lorſque les fleurons du diſque étant tous hermaphrodites fructifient, & que les fleurons du contour étant femelles fructifient auſſi.

2°. *Polygamie inutile*, quand les fleurons du diſque étant hermaphrodites fructifient, & que ceux du contour ſont neutres & ne fructifient point.

3°. *Polygamie néceſſaire*, quand les fleurons du diſque étant mâles & ceux du contour étant femelles, ils ont beſoin les uns des autres pour fructifier.

4°. *Polygamie ſéparée*, lorſque les fleurons compoſans ſont diviſés entr'eux, ſoit un à un, ſoit pluſieurs enſemble, par autant de calices partiels renfermés dans celui de toute la fleur.

On pourroit imaginer encore de nouvelles combinaiſons, en ſuppoſant, par exemple, des fleurons mâles au contour, & des fleurons hermaphrodites ou femelles au diſque; mais cela n'arrive point.

POUSSIERE PROLIFIQUE. C'eſt une multitude de petits corps ſphériques enfermés dans chaque anthere & qui, lorſque celle-ci s'ouvre & les verſe dans le ſtigmate, s'ouvrent à leur tour, imbibent ce même ſtigmate d'une humeur qui, pénétrant à travers le piſtil, va féconder l'embrion du fruit.

PROVIN. Branche de vigne couchée & coudée en terre. Elle pouſſe des chevelus par les nœuds qui ſe trouvent enterrés. On coupe enſuite le bois qui tient au cep, & le bout oppoſé qui ſort de terre devient un nouveau cep.

PULPE. Subſtance molle & charnue de pluſieurs fruits & racines.

RACINE. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre

ou au corps qui la nourrit. Les plantes ainſi attachées par la racine à leur matrice ne peuvent avoir de mouvement local ; le ſentiment leur ſeroit inutile, puiſqu'elles ne peuvent chercher ce qui leur convient, ni fuir ce qui leur nuit : or, la nature ne fait rien en vain.

RADICALES. Se dit des feuilles qui ſont les plus près de la racine : ce mot s'étend auſſi aux tiges dans le même ſens.

RADICULE. Racine naiſſante.

RADIÉE. Voyez *Fleur*.

RÉCEPTACLE. Celle des parties de la fleur & du fruit qui ſert de ſiége à toutes les autres & par où leur ſont tranſmis de la plante les ſucs nutritifs qu'elles en doivent tirer.

Il ſe diviſe le plus généralement en réceptacle propre, qui ne ſoutient qu'une ſeule fleur & un ſeul fruit, & qui, par conſéquent, n'appartient qu'aux plus ſimples, & en réceptacle commun qui porte & reçoit pluſieurs fleurs.

Quand la fleur eſt infere, c'eſt le même réceptacle qui porte toute la fructification. Mais quand la fleur eſt ſupere, le réceptacle propre eſt double, & celui qui porte la fleur n'eſt pas le même que celui qui porte le fruit. Ceci s'entend de la conſtruction la plus commune ; mais on peut propoſer à ce ſujet le problême ſuivant, dans la ſolution duquel la nature a mis une de ſes plus ingénieuſes inventions.

Quand la fleur eſt ſur le fruit, comment ſe peut-il faire que la fleur & le fruit n'aient cependant qu'un ſeul & même réceptacle.

Le réceptacle commun n'appartient proprement qu'aux fleurs compoſées, dont il porte & unit tous les fleurons en une fleur réguliere ; en ſorte que le retranchement de quelques-uns cauſeroit l'irrégularité de tous ; mais outre les fleurs agrégées dont on peut dire à-peu-près la même choſe, il y a d'autres ſortes de réceptacles communs qui méritent encore le même nom, comme ayant le même uſage. Tels ſont l'*Ombelle*, l'*Epi*, la *Panicule*, le *Thyrſe*, la *Cyme*, le *Spadix*, dont on trouvera les articles chacun à ſa place.

RÉGULIERES (fleurs). Elles ſont ſymmétriques dans toutes leurs parties, comme les *Cruciferes*, les *Liliacées*, &c.

RÉNIFORME. De la figure d'un rein.

ROSACÉE. Polypétale réguliere comme eſt la roſe.

ROSETTE. Fleur en rosette est une fleur monopétale dont le tube est nul ou très-court & le lymbe très-applati.

SEMENCE. Germe ou rudiment simple d'une nouvelle plante uni à une substance propre à sa conservation avant qu'elle germe, & qui la nourrit durant la premiere germination, jusqu'à ce qu'elle puisse tirer son aliment immédiatement de la terre.

SESSILE. Cet adjectif marque privation de réceptacle. Il indique que la feuille, la fleur ou le fruit auxquels on l'applique tiennent immédiatement à la plante sans l'entremise d'aucun pétiole ou pédicule.

SEXE. Ce mot a été étendu au regne végétal & y est devenu familier depuis l'établissement du systême sexuel.

SILIQUE. Fruit composé de deux panneaux retenus par deux sutures longitudinales auxquelles les graines sont attachées des deux côtés.

La Silique est ordinairement biloculaire & partagée par une cloison à laquelle est attachée une partie des graines. Cependant cette cloison ne lui étant pas essentielle ne doit pas entrer dans sa définition, comme on peut le voir dans le *Cléome*, dans la *Chélidoine*, &c.

SOLITAIRE. Une fleur solitaire est seule sur son pédicule.

SOUS-ARBRISSEAU. Plante ligneuse ou petit buisson moindre que l'arbrisseau, mais qui ne pousse point en automne de boutons à fleurs ou à fruits. Tels sont le *Thym*, le *Romarin*, le *Groseiller*, les *Bruyeres*, &c.

SOYES. Voyez *Poils*.

SPADIX ou RÉGIME. C'est le rameau floral dans la famille des Palmiers; il est le vrai réceptacle de la fructification, entouré d'un spathe qui lui sert de voile.

SPATHE. Sorte de calice membraneux qui sert d'enveloppe aux fleurs avant leur épanouissement, & se déchire pour leur ouvrir le passage aux approches de la fécondation.

Le Spathe est caractéristique dans la famille des Palmiers & dans celle des liliacées.

SPIRALE. Ligne qui fait plusieurs tours en s'écartant du centre ou en s'en approchant.

STIGMATE. Sommet du pistil qui s'humecte au moment de la fécondation, pour que la poussiere prolifique s'y attache.

STIPULE. Sorte de foliole ou d'écaille qui naît à la base du pétiole, du pédicule, ou de la branche. Les Stipules sont ordinairement extérieures à la partie qu'elles accompagnent, & leur servent en quelque maniere de consoles : mais quelquefois aussi elles naissent à côté, vis-à-vis, ou au-dedans même de l'angle d'insertion.

M. Adanson dit qu'il n'y a de vraies stipules que celles qui sont attachées aux tiges, comme dans les Airelles, les Apocins, les Jujubiers, les Tithymales, les Châtaigniers, les Tilleuls, les Mauves, les Câpriers : elles tiennent lieu de feuilles dans les plantes qui ne les ont pas verticillées. Dans les plantes légumineuses la situation des stipules varie. Les Rosiers n'en ont pas de vraies, mais seulement un prolongement ou appendice de feuille, ou une extension du pétiole. Il y a aussi des stipules membraneuses comme dans l'Espargoute.

STYLE. Partie du pistil qui tient le stigmate élevé au-dessus du germe.

SUC NOURRICIER. Partie de la seve qui est propre à nourrir la plante.

SUPERE, Voyez *Infere*.

SUPPORTS, *Fulcra*. Dix especes, savoir, la stipule, la bractée, la vrille, l'épine, l'aiguillon, le pédicule, le pétiole, la hampe, la glande & l'écaille.

SURGEON, *Surculus*. Nom donné aux jeunes branches de l'Œillet, &c. auxquelles on fait prendre racine en les buttant en terre lorsqu'elles tiennent encore à la tige : cette opération est une espece de *Marcotte*.

SYNONYMIE. Concordance de divers noms donnés par différens Auteurs aux mêmes plantes.

La Synonymie n'est point une étude oiseuse & inutile.

TALON. Oreillette qui se trouve à la base des feuilles d'Orangers. C'est aussi l'endroit où tient l'œilleton qu'on détache d'un pied d'Artichaut, & cet endroit a un peu de racine.

TERMINAL. Fleur Terminale est celle qui vient au sommet de la tige ou d'une branche.

TERNÉE. Une feuille ternée est composée de trois folioles attachées au même pétiole.

TÊTE. Fleur en Tête ou Capitée, eſt une fleur agrégée ou compoſée, dont les fleurons ſont diſpoſés ſphériquement ou à-peu-près.

THIRSE. Epi rameux & cylindrique; ce terme n'eſt pas extrêmement uſité, parce que les exemples n'en ſont pas fréquens.

TIGE. Tronc de la plante d'où ſortent toutes ſes autres parties qui ſont hors de terre : elle a du rapport avec la côte, en ce que celle-ci eſt quelquefois unique & ſe ramifie comme elle, par exemple dans la Fougere : elle s'en diſtingue auſſi en ce qu'uniforme dans ſon contour, elle n'a ni face, ni dos, ni côtés déterminés, au lieu que tout cela ſe trouve dans la côte.

Pluſieurs plantes n'ont point de tige, d'autres n'ont qu'une tige nue & ſans feuilles qui pour cela change de nom. Voyez *Hampe*.

La tige ſe ramifie en branches de différentes manieres.

TOQUE. Figure de bonnet cylindrique avec une marge relevée en maniere de chapeau. Le fruit du Paliurus a la forme d'une Toque.

TRACER. Courir horizontalement entre deux terres, comme fait le chiendent. Ainſi le mot Tracer ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le Fraiſier trace, on dit mal, il rampe, & c'eſt autre choſe.

TRACHÉES DES PLANTES. Sont, ſelon Malpighi, certains vaiſſeaux formés, par les contours ſpiraux d'une lame mince, plate & aſſez large, qui, ſe roulant & contourant ainſi en tire-bourre, forme un tuyau étranglé & comme diviſé en ſa longueur en pluſieurs cellules, &c.

TRAINASSE ou TRAINÉE. Longs filets qui dans certaines plantes rampent ſur la terre, & qui d'eſpace en eſpace ont des articulations par leſquelles elles jettent en terre des radicules qui produiſent de nouvelles plantes.

TUNIQUES. Ce ſont les peaux ou enveloppes concentriques des Oignons.

VEGÉTAL. Corps organiſé doué de vie & privé de ſentiment.

On ne me paſſera pas cette définition, je le ſais. On veut que les minéraux vivent, que les végétaux ſentent, & que la matiere même informe ſoit douée de ſentiment. Quoi qu'il en ſoit de cette nouvelle phyſique, jamais je n'ai pu, je ne pourrai jamais parler d'après les idées d'autrui, quand ces idées ne ſont pas les miennes. J'ai

J'ai souvent vu mort un arbre que je voyois auparavant plein de vie ; mais la mort d'une pierre est une idée qui ne sauroit m'entrer dans l'esprit. Je vois un sentiment exquis dans mon chien, mais je n'en apperçois aucun dans un Chou. Les paradoxes de Jean-Jacques sont fort célebres. J'ose demander s'il en avança jamais d'aussi fou que celui que j'aurois à combattre si j'entrois ici dans cette discussion, & qui pourtant ne choque personne. Mais je m'arrête & rentre dans mon sujet.

Puisque les végétaux naissent & vivent, ils se détruisent & meurent, c'est l'irrévocable loi à laquelle tout corps est soumis ; par conséquent ils se reproduisent : mais comment se fait cette reproduction ? En tout ce qui est soumis à nos sens dans le regne végétal, nous la voyons se faire par la voie de la fructification, & l'on peut présumer que cette loi de la nature est également suivie dans les parties du même regne, dont l'organisation échappe à nos yeux. Je ne vois ni fleurs ni fruits dans les *Byssus*, dans les *Conferva*, dans les *Truffes* ; mais je vois ces végétaux se perpétuer, & l'analogie sur laquelle je me fonde pour leur attribuer les mêmes moyens qu'aux autres de tendre à la même fin ; cette analogie, dis-je, me paroît si sûre, que je ne puis lui refuser mon assentiment.

Il est vrai que la plupart des plantes ont d'autres manieres de se reproduire, comme par caïeux, par boutures, par drageons enracinés. Mais ces moyens sont bien plutôt des supplémens que des principes d'institution ; ils ne sont point communs à toutes ; il n'y a que la fructification qui le soit & qui ne souffrant aucune exception dans celles qui nous sont bien connues, n'en laisse point supposer dans les autres substances végétales qui le sont moins.

VELU. Surface tapissée de poils.

VERTICILLÉ. Attache circulaire sur le même plan & en nombre de plus de deux autour d'un axe commun.

VIVACE. Qui vit plusieurs années ; les arbres, les arbrisseaux, les sous-arbrisseaux sont tous vivaces. Plusieurs herbes même le sont, mais seulement par leurs racines. Ainsi le Chevre-feuille & le Houblon, tous deux vivaces, le sont différemment. Le premier conserve pendant l'hiver ses tiges, en sorte qu'elles bourgeonnent & fleurissent le printems suivant ; mais le Houblon perd les siennes à la fin de cha-

que automne & recommence toujours chaque année à en pouſſer de ſon pied de nouvelles.

Les plantes tranſportées hors de leur climat ſont ſujettes à varier ſur cet article. Pluſieurs plantes vivaces dans les pays chauds deviennent parmi nous annuelles, & ce n'eſt pas la ſeule altération qu'elles ſubiſſent dans nos jardins.

De ſorte que la Botanique exotique étudiée en Europe, donne ſouvent de bien fauſſes obſervations.

VRILLES, ou mains. Eſpece de filets qui terminent les branches dans certaines plantes, & leur fourniſſent les moyens de s'attacher à d'autres corps. Les Vrilles ſont ſimples ou rameuſes; elles prennent, étant libres, toutes ſortes de directions, & lorſqu'elles s'accrochent à un corps étranger, elles l'embraſſent en ſpirale.

VULGAIRE. On déſigne ordinairement ainſi l'eſpece principale de chaque genre la plus anciennement connue dont il a tiré ſon nom, & qu'on regardoit d'abord comme une eſpece unique.

URNE. Boëte ou capſule remplie de pouſſiere que portent la plupart des mouſſes en fleur. La conſtruction la plus commune de ces Urnes eſt d'être élevée au-deſſus de la plante par un pédicule plus ou moins long, de porter à leur ſommet une eſpece de coëffe ou de capuchon pointu qui les couvre, adhérant d'abord à l'Urne, mais qui s'en détache enſuite & tombe lorſqu'elle eſt prête à s'ouvrir; de s'ouvrir enſuite aux deux tiers de leur hauteur, comme une boëte à ſavonnette, par un couvercle qui s'en détache & tombe à ſon tour après la chûte de la coëffe; d'être doublement ciliée autour de ſa jointure, afin que l'humidité ne puiſſe pénétrer dans l'intérieur de l'Urne tant qu'elle eſt ouverte; enfin de pencher & ſe courber en en-bas aux approches de la maturité pour verſer à terre la pouſſiere qu'elle contient.

L'opinion générale des Botaniſtes ſur cet article, eſt que cette Urne avec ſon pédicule eſt une étamine dont le pédicule eſt le filet, dont l'Urne eſt l'anthère, & dont la poudre qu'elle contient & qu'elle verſe eſt la pouſſiere fécondante qui va fertiliſer la fleur femelle; en conſéquence de ce ſyſtême on donne communément le nom d'anthère à la capſule dont nous parlons. Cependant comme la fructification des mouſſes n'eſt pas juſqu'ici parfaitement connue, & qu'il n'eſt pas d'une certitude invincible que l'anthère dont nous parlons ſoit véritablement

une anthère, je crois qu'en attendant une plus grande évidence, ſans ſe preſſer d'adopter un nom ſi décisif que de plus grandes lumieres pourroient forcer enſuite d'abandonner, il vaut mieux conſerver celui d'Urne donné par Vaillant, & qui, quelque ſyſtême qu'on adopte, peut ſubſiſter ſans inconvénient.

UTRICULES. Sortes de petites outres percées par les deux bouts; & communiquant ſucceſſivement de l'une à l'autre par leurs ouvertures comme les aludels d'un alambic. Ces vaiſſeaux ſont ordinairement pleins de ſeve. Ils occupent les eſpaces ou mailles ouvertes qui ſe trouvent entre les fibres longitudinales & le bois.



LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE;

A MADAME DE L***.

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE, A MADAME DE L***. (1)

LETTRE PREMIERE.

Du 22 *Août* 1771.

Votre idée d'amuser un peu la vivacité de votre fille & de l'exercer à l'attention sur des objets agréables & variés comme les plantes, me paroît excellente, mais je n'aurois osé vous la proposer, de peur de faire le Monsieur Josse. Puisqu'elle vient de vous, je l'approuve de tout mon cœur, & j'y concourrai de même, persuadé qu'à tout âge l'étude de la nature émousse le goût des amusemens frivoles, prévient le tumulte des passions, & porte à l'ame une nourriture qui lui profite en la remplissant du plus digne objet de ses contemplations.

Vous avez commencé par apprendre à la Petite les noms d'autant de plantes que vous en aviez de communes sous les yeux : c'étoit précisément ce qu'il falloit faire. Ce petit nombre de plantes qu'elle connoît de vue sont les pieces de comparaison pour étendre ses connoissances ; mais elles ne suffisent pas. Vous me demandez un petit catalogue des plantes les plus connues avec des marques pour les reconnoître. Je trouve à cela quelque embarras. C'est de vous

(1) Madame de L*** qui a bien voulu nous fournir les originaux de ces Lettres, vouloit qu'on en ôtât tout ce qui la regardoit personnellement ; mais nous n'avons pas cru devoir supprimer des éloges très-mérites qui auroient honoré M. Rousseau lui-même, si cette Dame nous avoit permis de la nommer.

donner par écrit ces marques ou caracteres d'une maniere claire & cependant peu diffuse. Cela me paroît impossible sans employer la langue de la chose, & les termes de cette langue forment un vocabulaire à part que vous ne sauriez entendre, s'il ne vous est préalablement expliqué.

D'ailleurs ne connoître simplement les plantes que de vue & ne savoir que leurs noms, ne peut être qu'une étude trop insipide pour des esprits comme les vôtres, & il est à présumer que votre fille ne s'en amuseroit pas long-tems. Je vous propose de prendre quelques notions préliminaires de la structure végétale ou de l'organisation des plantes, afin, dussiez-vous ne faire que quelques pas dans le plus beau, dans le plus riche des trois regnes de la nature, d'y marcher du moins avec quelques lumieres. Il ne s'agit donc pas encore de la nomenclature, qui n'est qu'un savoir d'herboriste. J'ai toujours cru qu'on pouvoit être un très-grand Botaniste sans connoître une seule plante par son nom; & sans vouloir faire de votre fille un très-grand Botaniste, je crois néanmoins qu'il lui sera toujours utile d'apprendre à bien voir ce qu'elle regarde. Ne vous effarouchez pas au reste de l'entreprise. Vous connoîtrez bientôt qu'elle n'est pas grande. Il n'y a rien de compliqué ni de difficile à suivre dans ce que j'ai à vous proposer. Il ne s'agit que d'avoir la patience de commencer par le commencement. Après cela on n'avance qu'autant qu'on veut.

Nous touchons à l'arriere-saison, & les plantes dont la structure a le plus de simplicité sont déja passées. D'ailleurs, je vous demande quelque tems pour mettre un peu d'ordre dans vos observations. Mais en attendant que le printems nous mette à portée de commencer & de suivre le cours de la nature, je vais toujours vous donner quelques mots du vocabulaire à retenir.

Une plante parfaite est composée de racine, de tige, de branches, de feuilles, de fleurs & de fruits, (car on appelle fruit en Botanique, tant dans les herbes que dans les arbres, toute la fabrique de la semence). Vous connoissez déja tout cela, du moins assez pour entendre le mot; mais il y a une partie principale qui demande un plus grand examen; c'est la *fructification*, c'est-à-dire, la *fleur* & le *fruit*. Commençons par la fleur qui vient la premiere. C'est dans cette

partie

partie que la nature a renfermé le ſommaire de ſon ouvrage ; c'eſt par elle qu'elle le perpétue, & c'eſt auſſi de toutes les parties du végétal la plus éclatante pour l'ordinaire, toujours la moins ſujette aux variations.

Prenez un Lis. Je penſe que vous en trouverez encore aiſément en pleine fleur. Avant qu'il s'ouvre, vous voyez à l'extrémité de la tige un bouton oblong verdâtre, qui blanchit à meſure qu'il eſt prêt à s'épanouir ; & quand il eſt tout-à-fait ouvert, vous voyez ſon enveloppe blanche prendre la forme d'un vaſe diviſé en pluſieurs ſegmens. Cette partie enveloppante & colorée qui eſt blanche dans le Lis, s'appelle la *corolle*, & non pas la fleur comme chez le vulgaire, parce que la fleur eſt un compoſé de pluſieurs parties dont la corolle eſt ſeulement la principale.

La corolle du Lis n'eſt pas d'une ſeule piece, comme il eſt facile à voir. Quand elle ſe fane & tombe, elle tombe en ſix pieces bien ſéparées, qui s'appellent des pétales. Ainſi la corolle du Lis eſt compoſée de ſix pétales. Toute corolle de fleur qui eſt ainſi de pluſieurs pieces, s'appelle corolle *polypétale*. Si la corolle n'étoit que d'une ſeule piece, comme par exemple dans le Liſeron, appellé Clochette des champs, elle s'appelleroit *monopétale*. Revenons à notre Lis.

Dans la corolle, vous trouverez préciſément au milieu une eſpece de petite colonne attachée tout au fond & qui pointe directement vers le haut. Cette colonne, priſe dans ſon entier, s'appelle le *Piſtil* : priſe dans ſes parties, elle ſe diviſe en trois. 1°. Sa baſe renflée en cylindre avec trois angles arrondis tout autour. Cette baſe s'appelle le *Germe*. 2°. Un filet poſé ſur le germe. Ce filet s'appelle *Style*. 3°. Le ſtyle eſt couronné par une eſpece de chapiteau avec trois échancrures. Ce chapiteau s'appelle le *Stigmate*. Voilà en quoi conſiſte le piſtil & ſes trois parties.

Entre le piſtil & la corolle, vous trouvez ſix autres corps bien diſtincts, qui s'appellent les *Etamines*. Chaque étamine eſt compoſée de deux parties ; ſavoir, une plus mince par laquelle l'étamine tient au fond de la corolle, & qui s'appelle le *Filet*. Une plus groſſe qui tient à l'extrémité ſupérieure du filet, & qui s'appelle *Anthère*. Chaque anthère eſt une boëte qui s'ouvre quand elle eſt mûre, & verſe une pouſſiere jaune très-odorante, dont nous parlerons dans la ſuite.

Cette pouſſiere juſqu'ici n'a point de nom françois ; chez les Botaniſtes on l'appelle le *Pollen*, mot qui ſignifie pouſſiere.

Voilà l'analyſe groſſiere des parties de la fleur. A meſure que la corolle ſe fane & tombe, le germe groſſit & devient une capſule triangulaire alongée, dont l'intérieur contient des ſemences plates diſtribuées en trois loges. Cette capſule conſidérée comme l'enveloppe des graines, prend le nom de *Péricarpe*. Mais je n'entreprendrai pas ici l'analyſe du fruit. Ce ſera le ſujet d'une autre Lettre.

Les parties que je viens de vous nommer ſe trouvent également dans les fleurs de la plupart des autres plantes, mais à divers degrés de proportion, de ſituation & de nombre. C'eſt par l'analogie de ces parties & par leurs diverſes combinaiſons, que ſe déterminent les diverſes familles du regne végétal. Et ces analogies des parties de la fleur ſe lient avec d'autres analogies des parties de la plante qui ſemblent n'avoir aucun rapport à celles-là. Par exemple, ce nombre de ſix étamines, quelquefois ſeulement trois, de ſix pétales ou diviſions de la corolle, & cette forme triangulaire à trois loges de l'ovaire, déterminent toute la famille des liliacées; & dans toute cette même famille qui eſt très-nombreuſe, les racines ſont toutes des oignons ou *bulbes* plus ou moins marquées & variées, quant à leur figure ou compoſition. L'oignon du Lis eſt compoſé d'écailles en recouvrement ; dans l'Aſphodele, c'eſt une liaſſe de navets alongés ; dans le Safran, ce ſont deux bulbes l'une ſur l'autre ; dans le Colchique, à côté l'une de l'autre, mais toujours des bulbes.

Le Lis, que j'ai choiſi parce qu'il eſt de la ſaiſon, & auſſi à cauſe de la grandeur de ſa fleur & de ſes parties qui les rend plus ſenſibles, manque cependant d'une des parties conſtitutives d'une fleur parfaite, ſavoir, le calice. Le *calice* eſt cette partie verte & diviſée communément en cinq folioles, qui ſoutient & embraſſe par le bas la corolle, & qui l'enveloppe toute entiere avant ſon épanouiſſement, comme vous aurez pu le remarquer dans la Roſe. Le calice qui accompagne preſque toutes les autres fleurs manque à la plupart des liliacées, comme la Tulipe, la Jacinthe, le Narciſſe, la Tubéreuſe, &c., & même l'Oignon, le Poireau, l'Ail, qui ſont auſſi de véritables liliacées, quoiqu'elles paroiſſent fort différentes au premier coup-d'œil. Vous verrez encore que dans toute cette même famille les tiges ſont

fimples & peu rameufes, les feuilles entieres & jamais découpées ; obfervations qui confirment dans cette famille l'analogie de la fleur & du fruit par celle des autres parties de la plante. Si vous fuivez ces détails avec quelque attention, & que vous vous les rendiez familiers par des obfervations fréquentes, vous voilà déja en état de déterminer par l'infpection attentive & fuivie d'une plante, fi elle eft ou non de la famille des liliacées, & cela fans favoir le nom de cette plante. Vous voyez que ce n'eft plus ici un fimple travail de la mémoire, mais une étude d'obfervations & de faits, vraiment digne d'un Naturalifte. Vous ne commencerez pas par dire tout cela à votre fille, & encore moins dans la fuite, quand vous ferez initiée dans les myfteres de la végétation ; mais vous ne lui développerez par degrés que ce qui peut convenir à fon âge & à fon fexe, en la guidant pour trouver les chofes par elle-même plutôt qu'en les lui apprenant. Bonjour, chere Coufine, fi tout ce fatras vous convient, je fuis à vos ordres.

LETTRE II.

Du 18 *Octobre* 1771.

Puisque vous faififfez fi bien, chere Coufine, les premiers linéamens des plantes, quoique fi légérement marqués, que votre œil clair-voyant fait déja diftinguer un air de famille dans les liliacées, & que notre chere petite Botanifte s'amufe de corolles & de pétales, je vais vous propofer une autre famille fur laquelle elle pourra derechef exercer fon petit favoir ; avec un peu plus de difficulté pourtant, je l'avoue, à caufe des fleurs beaucoup plus petites, du feuillage plus varié ; mais avec le même plaifir de fa part & de la vôtre ; du moins fi vous en prenez autant à fuivre cette route fleurie que j'en trouve à vous la tracer.

Quand les premiers rayons du printems auront éclairé vos progrès, en vous montrant dans les jardins les Jacinthes, les Tulipes, les Narciffes, les Jonquilles & les Muguets, dont l'analyfe vous eft déja connue, d'autres fleurs arrêteront bien-tôt vos regards & vous demanderont un nouvel examen. Telles feront les Giroflées ou Violiers ;

telles les Juliennes ou Girardes. Tant que vous les trouverez doubles, ne vous attachez pas à leur examen; elles feront défigurées, ou, si vous voulez, parées à notre mode, la nature ne s'y trouvera plus : elle refuse de se reproduire par des monstres ainsi mutilés; car si la partie la plus brillante, savoir, la corolle, s'y multiplie, c'est aux dépens des parties les plus essentielles qui disparoissent sous cet éclat.

Prenez donc une Giroflée simple, & procédez à l'analyse de sa fleur. Vous y trouverez d'abord une partie extérieure qui manque dans les liliacées, savoir, le calice. Ce calice est de quatre pieces qu'il faut bien appeller feuilles ou folioles, puisque nous n'avons point de mot propre pour les exprimer, comme le mot pétales pour les pieces de la corolle. Ces quatre pieces, pour l'ordinaire, sont inégales de deux en deux, c'est-à-dire, deux folioles opposées l'une à l'autre, égales entr'elles, plus petites; & les deux autres, aussi égales entr'elles & opposées, plus grandes & sur-tout par le bas où leur arrondissement fait en-dehors une bosse assez sensible.

Dans ce calice vous trouverez une corolle composée de quatre pétales dont je laisse à part la couleur, parce qu'elle ne fait point caractere. Chacun de ces pétales est attaché au réceptacle ou fond du calice par une partie étroite & pâle qu'on appelle l'*Onglet*, & déborde le calice par une partie plus large & plus colorée, qu'on appelle la *Lame*.

Au centre de la corolle est un pistil alongé, cylindrique ou à-peu-près, terminé par un style très-court, lequel est terminé lui-même par un stygmate oblong, *bifide*, c'est-à-dire partagé en deux parties qui se réfléchissent de part & d'autre.

Si vous examinez avec soin la position respective du calice & de la corolle, vous verrez que chaque pétale, au lieu de correspondre exactement à chaque foliole du calice, est posé au contraire entre les deux; de sorte qu'il répond à l'ouverture qui les sépare, & cette position alternative a lieu dans toutes les especes de fleurs qui ont un nombre égal de pétales à la corolle & de folioles au calice.

Il nous reste à parler des étamines. Vous les trouverez dans la Giroflée au nombre de six, comme dans les liliacées, mais non pas de même égales entr'elles, ou alternativement inégales; car vous en

verrez ſeulement deux en oppoſition l'une de l'autre, ſenſiblement plus courtes que les quatre autres qui les ſéparent, & qui en ſont auſſi ſéparées de deux en deux.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de leur ſtructure & de leur poſition : mais je vous préviens que ſi vous y regardez bien, vous trouverez la raiſon pourquoi ces deux étamines ſont plus courtes que les autres, & pourquoi deux folioles du calice ſont plus boſſues, ou, pour parler en termes de Botanique, plus gibbeuſes & les deux autres plus applaties.

Pour achever l'hiſtoire de notre Giroflée, il ne faut pas l'abandonner après avoir analyſé ſa fleur, mais il faut attendre que la corolle ſe flétriſſe & tombe, ce qu'elle fait aſſez promptement, & remarquer alors ce que devient le piſtil, compoſé, comme nous l'avons dit ci-devant de l'ovaire ou péricarpe, du ſtyle & du ſtigmate. L'ovaire s'alonge beaucoup & s'élargit un peu à meſure que le fruit mûrit. Quand il eſt mûr, cet ovaire ou fruit devient une eſpece de gouſſe plate appellée *Silique.*

Cette ſilique eſt compoſée de deux valvules poſées l'une ſur l'autre, & ſéparées par une cloiſon fort mince appellée *Médiaſtin.*

Quand la ſemence eſt tout-à-fait mûre, les valvules s'ouvrent de bas en haut pour lui donner paſſage, & reſtent attachées au ſtigmate par leur partie ſupérieure.

Alors on voit des graines plates & circulaires poſées ſur les deux faces du médiaſtin, & ſi l'on regarde avec ſoin comment elles y tiennent, on trouve que c'eſt par un court pédicule qui attache chaque graine alternativement à droite & à gauche aux ſutures du médiaſtin, c'eſt-à-dire, à ſes deux bords par leſquels il étoit comme couſu avec les valvules avant leur ſéparation.

Je crains fort, chere Couſine, de vous avoir un peu fatiguée par cette longue deſcription ; mais elle étoit néceſſaire pour vous donner le caractere eſſentiel de la nombreuſe famille des *Cruciferes* ou fleurs en croix, laquelle compoſe une claſſe entiere dans preſque tous les ſyſtêmes des Botaniſtes ; & cette deſcription difficile à entendre ici ſans figure, vous deviendra plus claire, j'oſe l'eſpérer, quand vous la ſuivrez avec quelque attention, ayant l'objet ſous les yeux.

Le grand nombre d'especes qui composent la famille des Cruciferes, a déterminé les Botanistes à la diviser en deux sections qui, quant à la fleur, sont parfaitement semblables, mais different sensiblement quant au fruit.

La premiere section comprend les Cruciferes *à Silique*, comme la Giroflée dont je viens de parler, la Julienne, le Cresson de fontaine, les Choux, les Raves, les Navets, la Moutarde, &c.

La seconde section comprend les Cruciferes *à Silicule*, c'est-à-dire, dont la silique en diminutif est extrêmement courte, presque aussi large que longue, & autrement divisée en dedans; comme entre autres le Cresson alenois, dit *Nasitort* ou *Natou*, le Thlaspi appellé Taraspi par les Jardiniers, le Cochléaria, la Lunaire, qui, quoique la gousse en soit fort grande, n'est pourtant qu'une silicule, parce que sa longueur excede peu sa largeur. Si vous ne connoissez ni le Cresson alenois, ni le Cochléaria, ni le Thlaspi, ni la Lunaire, vous connoissez, du moins je le présume, la Bourse-à-pasteur, si commune parmi les mauvaises herbes des jardins. Hé bien, Cousine, la Bourse-à-pasteur est une Crucifere à silicule, dont la silicule est triangulaire. Sur celle-là vous pouvez vous former une idée des autres, jusqu'à ce qu'elles vous tombent sous la main.

Il est tems de vous laisser respirer, d'autant plus que cette Lettre, avant que la saison vous permette d'en faire usage, sera, j'espere, [illegible] de plusieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reste à dire [illegible]aire sur les Cruciferes, & que je n'ai pas dit dans celle-ci. [illegible] est bon peut-être, de vous prévenir dès-à-présent que dans [illegible]amille & dans beaucoup d'autres vous trouverez souvent des [illegible] beaucoup plus petites que la Giroflée, & quelquefois si petites [illegible]us ne pourrez guere examiner leurs parties qu'à la faveur d'une [illegible] instrument dont un Botaniste ne peut se passer, non plus que [illegible] pointe, d'une lancette & d'une paire de bons ciseaux fins à [illegible]per. En pensant que votre zele maternel peut vous mener jusques-[illegible] me fais un tableau charmant de ma belle Cousine, empressée [illegible] son verre à éplucher des monceaux de fleurs, cent fois moins [illegible]es, moins fraiches & moins agréables qu'elle. Bonjour, Cou[illegible], jusqu'au chapitre suivant.

LETTRE III.

Du 16 Mai 1772.

JE suppose, chere Cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde Lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espere, sur ce que vous m'y marquez, que la maman bien rétablie est partie en bon état pour la Suisse, & je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage & des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G. qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, & je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir & vous en servir; si tant est que parmi ces échantillons informes, il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait, les plus forts & les plus chers que je connoisse; mais pour l'herbier, il fut promis à votre sœur, lorsqu'elle herborisoit avec moi dans nos promenades à la croix de Vague, & que vous ne songiez à rien moins dans celles où mon cœur & mes pieds vous suivoient avec grand-Maman en Vaise. Je rougis de lui avoir tenu parole si tard & si mal; mais enfin elle avoit sur vous à cet égard ma parole, & l'antériorité. Pour vous, chere Cousine, si je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, si vous continuez à suivre avec elle cette douce & charmante étude qui remplit d'intéressantes observations sur la nature, ces vides du tems que les autres consacrent à l'oisiveté ou à pis. Quant à présent reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles, pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déja deux; reste à quatre qu'il faut encore avoir la patience de suivre, après quoi laissant pour un tems les autres branches de cette nombreuse lignée, & passant à l'examen des parties différentes de la fructification, nous ferons en sorte que sans, peut-

être, connoître beaucoup de plantes, vous ne ſerez du moins jamais en terre étrangere parmi les productions du regne végétal.

Mais je vous préviens que ſi vous voulez prendre des livres, & ſuivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms, vous aurez peu d'idées ; celles que vous aurez ſe brouilleront & vous ne ſuivrez bien ni ma marche ni celle des autres, & n'aurez tout au plus qu'une connoiſſance de mots. Chere Couſine, je ſuis jaloux d'être votre ſeul guide dans cette partie. Quand il en ſera tems, je vous indiquerai les livres que vous pourrez conſulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature & de vous en tenir à mes lettres.

Les Pois ſont à préſent en pleine fructification. Saiſiſſons ce moment pour obſerver leurs caracteres. Il eſt un des plus curieux que puiſſe offrir la Botanique. Toutes les fleurs ſe diviſent généralement en régulieres & irrégulieres. Les premieres ſont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, & aboutiroient ainſi par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en préſentant à l'œil les fleurs de cette eſpece, il n'y diſtingue ni deſſus ni deſſous, ni droite ni gauche ; telles ſont les deux familles ci-devant examinées. Mais au premier coup-d'œil vous verrez qu'une fleur de Pois eſt irréguliere, qu'on y diſtingue aiſément dans la corolle la partie plus longue qui doit être en haut, de la plus courte qui doit être en bas, & qu'on connoît fort bien, en préſentant la fleur vis-à-vis de l'œil, ſi on la tient dans ſa ſituation naturelle ou ſi on la renverſe. Ainſi toutes les fois qu'examinant une fleur irréguliere, on parle du haut & du bas, c'eſt en la plaçant dans ſa ſituation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille ſont d'une conſtruction fort particuliere, non-ſeulement il faut avoir pluſieurs fleurs de Pois & les diſſéquer ſucceſſivement, pour obſerver toutes leurs parties l'une après l'autre, il faut même ſuivre le progrès de la fructification depuis la premiere floraiſon juſqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice *monophylle*, c'eſt-à-dire, d'une ſeule piece terminée en cinq pointes bien diſtinctes, dont deux un peu plus larges ſont en haut, & les trois plus étroites en bas. Ce calice eſt recourbé vers le bas, de même que le pédicule qui le ſoutient,

lequel

lequel pédicule eſt très-délié, très-mobile, en ſorte que la fleur ſuit aiſément le courant de l'air & préſente ordinairement ſon dos au vent & à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement de maniere que le reſte de la fleur demeure entier, & alors vous voyez clairement que la corolle eſt polypétale.

Sa premiere piece eſt un grand & large pétale qui couvre les autres & occupe la partie ſupérieure de la corolle, à cauſe de quoi ce grand pétale a pris le nom de *Pavillon*. On l'appelle auſſi l'*Etendard*. Il faudroit ſe boucher les yeux & l'eſprit pour ne pas voir que ce pétale eſt là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il eſt emboîté de chaque côté par une petite oreillette dans les pieces latérales, de maniere que ſa ſituation ne puiſſe être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laiſſe à découvert ces deux pieces latérales auxquelles il étoit adhérent pas ſes oreillettes; ces pieces s'appellent les *Aîles*. Vous trouverez en les détachant, qu'emboitées encore plus fortement avec celle qui reſte, elles n'en peuvent être ſéparées ſans quelque effort. Auſſi les aîles ne ſont gueres moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les aîles ôtées vous laiſſent voir la derniere piece de la corolle; piece qui couvre & défend le centre de la fleur, & l'enveloppe, ſurtout par-deſſous, auſſi ſoigneuſement que les trois autres pétales enveloppent le deſſus & les côtés. Cette derniere piece qu'à cauſe de ſa forme on appelle la *Nacelle*, eſt comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis ſon tréſor à l'abri des atteintes de l'air & de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par-deſſous en le pinçant légérement par la quille, c'eſt-à-dire, par la priſe mince qu'il vous préſente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe. Je ſuis ſûr qu'au moment où ce dernier pétale ſera forcé de lâcher priſe & de déceler le myſtere qu'il cache, vous ne pourrez en l'appercevant vous abſtenir de faire un cri de ſurpriſe & d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppoit la nacelle eſt conſtruit de cette maniere. Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien dé-

tincts entoure l'ovaire, c'est-à-dire, l'embrion de la gousse. Ces dix filets sont autant d'étamines qui se réunissent par le bas autour du germe & se terminent par le haut en autant d'antheres jaunes dont la poussiere va féconder le stigmate qui termine le pistil, & qui, quoique jaune aussi par la poussiere fécondante qui s'y attache, se distingue aisément des étamines par sa figure & par sa grosseur. Ainsi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une derniere cuirasse pour le préserver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur base un seul corps qu'en apparence. Car dans la partie supérieure de ce cylindre il y a une piece ou étamine qui d'abord paroît adhérente aux autres, mais qui à mesure que la fleur se fane & que le fruit grossit, se détache & laisse une ouverture en-dessus par laquelle ce fruit grossissant, peut s'étendre en entr'ouvrant & écartant de plus en plus le cylindre qui sans cela, le comprimant & l'étranglant tout autour, l'empêcheroit de grossir & de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détâchée du cylindre ; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle, à la base de cette étamine, & bientôt vous verrez l'étamine avec son anthere suivre l'épingle, & se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent & dessechent, quand le germe fécondé devient gousse & qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *Gousse* dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *Silique* des cruciferes, en ce que dans la *Silique* les graines sont attachées alternativement aux deux sutures, au lieu que dans la *Gousse* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire, à une seulement des deux sutures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours du même côté. Vous saisirez parfaitement cette différence, si vous ouvrez en même-tems la *Gousse* d'un Pois & la *Silique* d'une Giroflée, ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligamens à leurs sutures & à leurs valvules.

Si je me suis bien fait entendre, vous comprendrez, chere Cousine, quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature

pour amener l'embrion du Pois à maturité, & le garantir ſur-tout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui eſt funeſte, ſans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre ſorte de fruit. Le ſuprême Ouvrier, attentif à la conſervation de tous les êtres, a mis de grands ſoins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui peuvent nuire; mais il paroît avoir redoublé d'attention pour celles qui ſervent à la nourriture de l'homme & des animaux, comme la plupart des légumineuſes. L'appareil de la fructification du Pois eſt, en diverſes proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *Papillonacées*, parce qu'on a cru y voir quelque choſe de ſemblable à la figure d'un papillon: elles ont généralement un *Pavillon*, deux *Aîles*, une *Nacelle*, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle ſe diviſe dans ſa longueur en deux pieces preſque adhérentes par la quille, & ces fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le Treffle des prés, ont toutes leurs parties attachées en une ſeule piece, & quoique papillonacées ne laiſſent pas d'être monopétales.

Les papillonacées ou légumineuſes ſont une des familles des plantes les plus nombreuſes & les plus utiles. On y trouve les Feves, les Genets, les Luzernes, Sainfoins, Lentilles, Veſces, Geſſes, les Haricots, dont le caractere eſt d'avoir la nacelle contournée en ſpirale, ce qu'on prendroit d'abord pour un accident. Il y a des arbres, entr'autres celui qu'on appelle vulgairement Acacia, qui n'eſt pas le véritable Acacia, l'Indigo, la Régliſſe en ſont auſſi: mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la ſuite. Bonjour, Couſine. J'embraſſe tout ce que vous aimez.

LETTRE IV.

Du 19 *Juin* 1772.

Vous m'avez tiré de peine, chere Couſine; mais il me reſte encore de l'inquiétude ſur ces maux d'eſtomac appellé maux de cœur, dont votre maman ſent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'eſt ſeulement l'effet d'une plénitude de bile, le voyage & les eaux ſuffiront pour l'évacuer;

mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire, & qui demandera toujours d'elle un grand ménagement, même après son rétablissement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, aussi-tôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne songe à m'écrire que pour m'apprendre son entiere guérison.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la persuasion que tante Julie étoit déja partie, j'avois remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en passant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il soit parvenu ni dans vos mains ni dans celles de votre sœur, & je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons de plantes, tandis que la saison de les observer nous y invite. Votre solution de la question que je vous avois faite sur les étamines des cruciferes est parfaitement juste, & me prouve bien que vous m'avez entendu ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez besoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raison de la gibbosité de deux folioles du calice & de la briéveté relative de deux étamines, dans la Giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant un pas de plus vous eût mené jusqu'à la cause premiere de cette structure : car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées & par conséquent raccourcies, vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle entre l'étamine & le germe, & c'est cette glande qui, éloignant l'étamine & la forçant à prendre le contour, la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes, une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour, elles ne les raccourcissent pas, parce que ces glandes ne sont pas, comme les deux premieres, en-dedans; c'est-à-dire, entre l'étamine & le germe; mais en-dehors, c'est-à-dire, entre la paire d'étamines & le calice. Ainsi ces quatre étamines soutenues & dirigées verticalement en droite ligne, débordent celles qui sont recourbées, & semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent, ou du moins leurs vestiges, plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs cruciferes, & dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la Giroflée. Si vous demandez encore pourquoi ces glandes?

Je vous répondrai qu'elles ſont un des inſtrumens deſtinés par la nature à unir le regne végétal au regne animal, & les faire circuler l'un dans l'autre; mais laiſſant ces recherches un peu trop anticipées, revenons, quant-à-préſent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites juſqu'à préſent ſont toutes polypétales. J'aurois dû commencer peut-être par les monopétales régulieres dont la ſtructure eſt beaucoup plus ſimple: cette grande ſimplicité même eſt ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulieres conſtituent moins une famille qu'une grande nation, dans laquelle on compte pluſieurs familles bien diſtinctes; en ſorte que pour les comprendre toutes ſous une indication commune, il faut employer des caracteres ſi généraux & ſi vagues, que c'eſt paroître dire quelque choſe, en ne diſant en effet preſque rien du tout. Il vaut mieux ſe renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puiſſe aſſigner avec plus de préciſion.

Parmi les monopétales irrégulieres, il y a une famille dont la phyſionomie eſt ſi marquée, qu'on en diſtingue aiſément les membres à leur air. C'eſt celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule, parce que ces fleurs ſont fendues en deux levres dont l'ouverture, ſoit naturelle, ſoit produite par une légere compreſſion des doigts, leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille ſe ſubdiviſe en deux ſections ou lignées. L'une des fleurs en levres ou *labiées*, l'autre des fleurs en maſque ou *perſonnées*: car le mot latin *perſona* ſignifie un maſque, nom très-convenable aſſurément à la plupart des gens qui portent parmi nous celui de *perſonnes*. Le caractere commun à toute la famille eſt non-ſeulement d'avoir la corolle monopétale, &, comme je l'ai dit, fendue en deux levres ou babines, l'une ſupérieure appellée *caſque*, l'autre inférieure appellée *barbe*, mais d'avoir quatre étamines preſque ſur un même rang diſtinguées en deux paires, l'une plus longue & l'autre plus courte. L'inſpection de l'objet vous expliquera mieux ces caracteres que ne peut faire le diſcours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerois volontiers pour exemple la Sauge, qu'on trouve dans preſque tous les jardins. Mais la conſtruction particuliere & bizarre de ſes étamines, qui l'a fait retrancher par quelques Botaniſtes du nombre des labiées, quoique

la nature ait femblé l'y infcrire, me porte à chercher un autre exemple dans les Orties mortes & particuliérement dans l'efpece appellée vulgairement *Ortie blanche*, mais que les Botaniftes appellent plutôt *Lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'Ortie par fa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par fon feuillage. L'Ortie blanche, fi commune par-tout, durant très-long-tems en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante fituation des fleurs, je me borne à leur ftructure. L'Ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le cafque eft concave & recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le refte de la fleur & particuliérement fes étamines qui fe tiennent toutes quatre affez ferrées fous l'abri de fon toît. Vous difcernerez aifément la paire plus longue & la paire plus courte, & au milieu des quatre, le ftyle de la même couleur, mais qui s'en diftingue en ce qu'il eft fimplement fourchu par fon extrémité, au lieu d'y porter une anthere, comme font les étamines. La barbe, c'eft-à-dire, la levre inférieure fe replie & pend en-bas; & par cette fituation, laiffe voir prefque jufqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *lamiers*, cette barbe eft refendue en longueur dans fon milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, & non pas au réceptacle où le ftyle reftera feul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle eft monopétale, & au réceptacle ou au calice quand la corolle eft polypétale; en forte qu'on peut en ce dernier cas, arracher les pétales, fans arracher les étamines. De cette obfervation l'on tire une regle belle, facile, & même affez sûre pour favoir fi une corolle eft d'une feule piece ou de plufieurs, lorfqu'il eft difficile, comme il l'eft quelquefois, de s'en affurer immédiatement.

La corolle arrachée refte percée à fon fond, parce qu'elle étoit attachée au réceptacle, laiffant une ouverture circulaire par laquelle le piftil & ce qui l'entoure pénétroit au-dedans du tube & de la corolle. Ce qui entoure ce piftil dans le lamier & dans toutes les labiées, ce font quatre embrions qui deviennent quatre graines nues, c'eft-à-dire, fans aucune enveloppe; en forte que ces graines, quand elles font

mûres, se détachent & tombent à terre séparément. Voilà le caractere des labiées.

L'autre lignée ou section, qui est celle des *personnées*, se distingue des labiées, premiérement par sa corolle, dont les deux levres ne sont pas ordinairement ouvertes & béantes, mais fermées & jointes, comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin, appellée *Mufflaude* ou *muffle de veau*, ou bien, à son défaut, dans la linaire, cette fleur jaune à éperon, si commune en cette saison dans la campagne. Mais un caractere plus précis & plus sûr, est qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice comme les labiées, les personnées y ont toutes une capsule qui renferme les graines, & ne s'ouvre qu'à leur maturité pour les répandre. J'ajoute à ces caracteres qu'un nombre de labiées sont ou des plantes odorantes & aromatiques, telles que l'Origan, la Marjolaine, le Thym, le Serpolet, le Basilic, la Menthe, l'Hysope, la Lavande, &c. ou des plantes odorantes & puantes, telles que diverses especes d'Orties mortes, Staquis, Crapaudines, Marrube; quelques-unes seulement, telles que le Bugle, la Brunelle, la Toque n'ont pas d'odeur, au lieu que les Personnées sont pour la plupart des plantes sans odeur, comme la Mufflaude, la Linaire, l'Euphraise, la Pédiculaire, la Crête-de-Coq, l'Orobanche, la Cimbalaire, la Velvote, la Digitale: je ne connois gueres d'odorantes dans cette branche que la Scrophulaire qui sente & qui pue, sans être aromatique. Je ne puis gueres vous citer ici que des plantes qui vraisemblablement ne vous sont pas connues, mais que peu-à-peu vous apprendrez à connoitre, & dont au moins à leur rencontre, vous pourrez par vous-même determiner la famille. Je voudrois même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou section par la physionomie, & que vous vous exerçassiez à juger au simple coup-d'œil si la fleur en gueule que vous voyez est une Labiée ou une Personnée. La figure extérieure de la corolle peut suffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite en ôtant la corolle, & regardant au fond du calice: car si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée Labiée vous montrera quatre graines nues; & celle que vous aurez nommée Personnée vous montrera un péricarpe: le contraire vous prouveroit que vous vous êtes trompée; & par un second examen de la même plante, vous préviendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chere Cousine,

de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui suivront.

LETTRE V.

Du 16 Juillet 1772.

JE vous remercie, chere Cousine, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avois espéré le bon effet du changement d'air, & je n'en attends pas moins des eaux, & sur-tout du régime austere prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie, & je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse; & si elle veut me donner directement de ses nouvelles, elle a près d'elle un bon secrétaire (1) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse : indépendamment des graces de son âge, & de la gaîté vive & caressante, elle a dans le caractere un fond de douceur & d'égalité, dont je l'ai vu donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une & l'autre une grande douceur dans la vie, & elle sur-tout, des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentoit pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens & ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne & forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah! Cousine! l'heureuse mere, que la vôtre!

Savez-vous que je commence à être en peine du petit herbier? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aie eu de M. G. depuis son retour, par sa femme, qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nouvelles; j'attends sa réponse.

(1) La sœur de Madame D. L*** que l'Auteur appelloit tante Julie.

réponſe. J'ai grand'peur que ne paſſant pas à Lyon, il n'ait confié le paquet à quelque quidam, qui ſachant que c'étoient des herbes ſeches, aura pris tout cela pour du foin. Cependant ſi, comme je l'eſpere encore, il parvient enfin à votre ſœur Julie ou à vous, vous trouverez que je n'ai pas laiſſé d'y prendre quelque ſoin. C'eſt une perte qui, quoique petite, ne me ſeroit pas facile à réparer promptement, ſur-tout à cauſe du catalogue accompagné de divers petits éclairciſſemens écrits ſur-le-champ, & dont je n'ai gardé aucun double.

Conſolez-vous, bonne Couſine, de n'avoir pas vu les glandes des cruciferes. De grands Botaniſtes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles ſont bien claires dans peu de genres, quoiqu'on en trouve des veſtiges preſque dans tous; & c'eſt à force d'analyſer des fleurs en croix, & d'y voir toujours des inégalités au réceptacle, qu'en les examinant en particulier, on a trouvé que ces glandes appartenoient au plus grand nombre des genres, & qu'on les ſuppoſe par analogie dans ceux mêmes où on ne les diſtingue pas.

Je comprends qu'on eſt fâché de prendre tant de peine, ſans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'eſt pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. On prétend que la botanique n'eſt qu'une ſcience de mots qui n'exerce que la mémoire, & n'apprend qu'à nommer des plantes. Pour moi, je ne connois point d'étude raiſonnable qui ne ſoit qu'une ſcience de mots; & auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de botaniſte, de celui qui ſait cracher un nom ou une phraſe à l'aſpect d'une plante, ſans rien connoître à ſa ſtructure, ou de celui qui connoiſſant très-bien cette ſtructure, ignore néanmoins le nom très-arbitraire qu'on donne à cette plante en tel ou tel pays? Si nous ne donnons à vos enfans qu'une occupation amuſante, nous manquons la meilleure moitié de notre but, qui eſt, en les amuſant, d'exercer leur intelligence, & de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à le voir. Cette ſcience oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais aſſez; apprenez-leur à ne jamais ſe payer de mots, & à croire ne rien ſavoir de ce qui n'eſt entré que dans leur mémoire.

Au reſte, pour ne pas trop faire le méchant, je vous nomme pourtant des plantes ſur leſquelles, en vous les faiſant montrer, vous pouvez aiſément vérifier mes deſcriptions. Vous n'aviez pas, je le ſuppoſe, ſous vos yeux une Ortie blanche, en liſant l'analyſe des Labiées; mais vous n'aviez qu'à envoyer chez l'Herboriſte du coin chercher de l'Ortie blanche fraîchement cueillie, vous appliquiez à ſa fleur ma deſcription, & enſuite, examinant les autres parties de la plante de la maniere dont nous traiterons ci-après, vous connoiſſiez l'Ortie blanche infiniment mieux, que l'Herboriſte qui la fournit ne la connoîtra de ſes jours; encore trouverons-nous dans peu le moyen de nous paſſer d'Herboriſte. Mais il faut premiérement achever l'examen de nos familles; ainſi je viens à la cinquieme qui, dans ce moment, eſt en pleine fructification.

Repréſentez-vous une longue tige aſſez droite, garnie alternativement de feuilles pour l'ordinaire découpées aſſez menu, leſquelles embraſſent par leur baſe des branches qui ſortent de leurs aiſſelles. De l'extrémité ſupérieure de cette tige partent comme d'un centre pluſieurs pédicules ou rayons qui, s'écartant circulairement & réguliérement comme les côtes d'un paraſol, couronnent cette tige en forme d'un vaſe plus ou moins ouvert. Quelquefois ces rayons laiſſent un eſpace vide dans leur milieu, & repréſentent alors plus exactement le creux du vaſe; quelquefois auſſi ce milieu eſt fourni d'autres rayons plus courts, qui, montant moins obliquement garniſſent le vaſe, & forment conjointement avec les premiers, la figure à-peu-près d'un demi-globe, dont la partie convexe eſt tournée en-deſſus.

Chacun de ces rayons ou pédicules eſt terminé à ſon extrémité, non pas encore par une fleur, mais par un autre ordre de rayons plus petits qui couronnent chacun des premiers préciſément comme ces premiers couronnent la tige.

Ainſi voilà deux ordres pareils & ſucceſſifs : l'un de grands rayons qui terminent la tige, l'autre de petits rayons ſemblables, qui terminent chacun des grands.

Les rayons des petits paraſols ne ſe ſubdiviſent plus, mais chacun d'eux eſt le pédicule d'une petite fleur dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Si vous pouvez vous former l'idée de la figure que je viens de vous

décrire, vous aurez celle de la disposition des fleurs dans la famille des *ombelliferes* ou *porte-parasols* : car le mot latin *umbella* signifie un parasol.

Quoique cette disposition réguliere de la fructification soit frappante & assez constante dans toutes les ombelliferes, ce n'est pourtant pas elle qui constitue le caractere de la famille. Ce caractere se tire de la structure même de la fleur, qu'il faut maintenant vous décrire.

Mais il convient pour plus de clarté, de vous donner ici une distinction générale sur la disposition relative de la fleur & du fruit dans toutes les plantes, distinction qui facilite extrêmement leur arrangement méthodique, quelque systême qu'on veuille choisir pour cela.

Il y a des plantes, & c'est le plus grand nombre, par exemple l'Œillet, dont l'ovaire est évidemment enfermé dans la corolle. Nous donnerons à celles-là le nom de *fleurs inferes*, parce que les pétales embrassant l'ovaire prennent leur naissance au-dessous de lui.

Dans d'autres plantes en assez grand nombre, l'ovaire se trouve placé, non dans les pétales, mais au-dessous d'eux ; ce que vous pouvez voir dans la Rose ; car le Grate-cu qui en est le fruit, est ce corps verd & renflé que vous voyez au-dessous du calice, par conséquent aussi au-dessous de la corolle qui de cette maniere couronne cet ovaire & ne l'enveloppe pas. J'appellerai celles-ci *fleurs superes*, parce que la corolle est au-dessus du fruit. On pourroit faire des mots plus francisés : mais il me paroît avantageux de vous tenir toujours le plus près qu'il se pourra des termes admis dans la Botanique, afin que sans avoir besoin d'apprendre ni latin ni grec, vous puissiez néanmoins entendre passablement le vocabulaire de cette science, pédantesquement tiré de ces deux langues, comme si pour connoître les plantes, il falloit commencer par être un savant grammairien.

Tournefort exprimoit la même distinction en d'autres termes : dans le cas de la fleur *infere*, il disoit que le pistil devenoit fruit : dans le cas de la fleur *supere*, il disoit que le calice devenoit fruit. Cette maniere de s'exprimer pouvoit être aussi claire, mais elle n'étoit certainement pas aussi juste. Quoi qu'il en soit, voici une occasion d'exercer, quand il en sera tems, vos jeunes éleves à savoir démêler les mêmes idées, rendues par des termes tout différens.

Je vous dirai maintenant que les plantes ombelliferes ont la fleur

ſupere, ou poſée ſur le fruit. La corolle de cette fleur eſt à cinq pétales appellés réguliers, quoique ſouvent les deux pétales qui ſont tournés en-dehors dans les fleurs qui bordent l'ombelle, ſoient plus grands que les trois autres.

La figure de ces pétales varie ſelon les genres, mais le plus communément elle eſt en cœur; l'onglet qui porte ſur l'ovaire eſt fort mince; la lame va en s'élargiſſant, ſon bord eſt *émarginé* (légérement échancré), ou bien il ſe termine en une pointe qui, ſe repliant en-deſſus, donne encore au pétale l'air d'être émarginé, quoiqu'on le vît pointu s'il étoit déplié.

Entre chaque pétale eſt une étamine dont l'anthere débordant ordinairement la corolle, rend les cinq étamines plus viſibles que les cinq pétales. Je ne fais pas ici mention du calice, parce que les ombelliferes n'en ont aucun bien diſtinct.

Du centre de la fleur partent deux ſtyles garnis chacun de leur ſtigmate, & aſſez apparens auſſi, leſquels après la chûte des pétales & des étamines, reſtent pour couronner le fruit.

La figure la plus commune de ce fruit eſt un ovale un peu alongé, qui dans ſa maturité s'ouvre par la moitié, & ſe partage en deux ſemences nues attachées au pédicule, lequel par un art admirable ſe diviſe en deux ainſi que le fruit, & tient les graines ſéparément ſuſpendues, juſqu'à leur chûte.

Toutes ces proportions varient ſelon les genres, mais en voilà l'ordre le plus commun. Il faut, je l'avoue, avoir l'œil très-attentif pour bien diſtinguer ſans loupe de ſi petits objets; mais ils ſont ſi dignes d'attention, qu'on n'a pas regret à ſa peine.

Voici donc le caractere propre de la famille des ombelliferes. Corolle ſupere à cinq pétales, cinq étamines, deux ſtyles portés ſur un fruit nud *diſperme*, c'eſt-à-dire, *compoſé de deux graines* accolées.

Toutes les fois que vous trouverez ces caracteres réunis dans une fructification, comptez que la plante eſt une ombellifere, quand même elle n'auroit d'ailleurs dans ſon arrangement rien de l'ordre ci-devant marqué. Et quand vous trouveriez tout cet ordre de paraſols, conforme à ma deſcription, comptez qu'il vous trompe, s'il eſt démenti par l'examen de la fleur.

S'il arrivoit, par exemple, qu'en ſortant de lire ma Lettre, vous

trouvassiez en vous promenant un Sureau encore en fleurs, je suis presque assuré qu'au premier aspect vous diriez, voilà une ombellifere. En y regardant, vous trouveriez grande ombelle, petite ombelle, petites fleurs blanches, corolle supere, cinq étamines : c'est une ombellifere assurément ; mais voyons encore : je prends une fleur.

D'abord, au lieu de cinq pétales, je trouve une corolle à cinq divisions, il est vrai, mais néanmoins d'une seule piece. Or, les fleurs des ombelliferes ne sont pas monopétales. Voilà bien cinq étamines, mais je ne vois point de styles, & je vois plus souvent trois stigmates que deux, plus souvent trois graines que deux. Or, les ombelliferes n'ont jamais ni plus ni moins de deux stigmates, ni plus ni moins de deux graines pour chaque fleur. Enfin le fruit du Sureau est un baye molle, & celui des ombelliferes est sec & nud. Le Sureau n'est donc pas une ombellifere.

Si vous revenez maintenant sur vos pas, en regardant de plus près à la disposition des fleurs, vous verrez que cette disposition n'est qu'en apparence celle des ombelliferes. Les grands rayons, au lieu de partir exactement du même centre, prennent leur naissance les uns plus haut, les autres plus bas ; les petits naissent encore moins réguliérement : tout cela n'a point l'ordre invariable des ombelliferes. L'arrangement des fleurs du Sureau est en *Corymbe*, ou bouquet, plutôt qu'en ombelle. Voilà comment en nous trompant quelquefois, nous finissons par apprendre à mieux voir.

Le *Chardon-roland*, au contraire, n'a guere le port d'une ombellifere, & néanmoins c'en est une, puisqu'il en a tous les caracteres dans sa fructification. Où trouver, me direz-vous, le Chardon-roland ? Par toute la campagne. Tous les grands chemins en sont tapissés à droite & à gauche : le premier paysan peut vous le montrer, & vous le reconnoîtriez presque vous-même à la couleur bleuâtre ou verd-de-mer de ses feuilles, à leurs durs piquans & à leur consistance lice & coriace comme du parchemin. Mais on peut laisser une plante aussi intraitable ; elle n'a pas assez de beauté pour dédommager des blessures qu'on se fait en l'examinant : & fût-elle cent fois plus jolie, ma petite Cousine avec ses petits doigts sensibles, seroit bientôt rebutée de caresser une plante de si mauvaise humeur.

La famille des ombelliferes est nombreuse, & si naturelle que

ſes genres ſont très-difficiles à diſtinguer : ce ſont des freres que la grande reſſemblance fait ſouvent prendre l'un pour l'autre. Pour aider à s'y reconnoître, on a imaginé des diſtinctions principales qui ſont quelquefois utiles, mais ſur leſquelles il ne faut pas non plus trop compter. Le foyer d'où partent les rayons, tant de la grande que de la petite ombelle, n'eſt pas toujours nud ; il eſt quelquefois entouré de folioles, comme d'une manchette. On donne à ces folioles le nom d'*involucre*, (envéloppe). Quand la grande ombelle a une manchette, on donne à cette manchette le nom de *grand involucre :* on appelle *petits involucres*, ceux qui entourent quelquefois les petites ombelles. Cela donne lieu à trois ſections des ombelliferes.

1°. Celles qui ont grand involucre & petits involucres.

2°. Celles qui n'ont que les petits involucres ſeulement.

3°. Celles qui n'ont ni grands, ni petits involucres.

Il ſembleroit manquer une quatrieme diviſion de celles qui ont un grand involucre & point de petits ; mais on ne connoît aucun genre qui ſoit conſtamment dans ce cas.

Vos étonnans progrès, chere Couſine, & votre patience m'ont tellement enhardi que, comptant pour rien votre peine, j'ai oſé vous décrire la famille des ombelliferes ſans fixer vos yeux ſur aucun modele, ce qui a rendu néceſſairement votre attention beaucoup plus fatigante. Cependant, j'oſe douter, liſant comme vous ſavez faire, qu'après une ou deux lectures de ma Lettre, une ombellifere en fleurs échape à votre eſprit en frappant vos yeux, & dans cette ſaiſon vous ne pouvez manquer d'en trouver pluſieurs dans les jardins & dans la campagne.

Elles ont la plupart les fleurs blanches. Telles ſont la Carotte, le Cerfeuil, le Perſil, la Ciguë, l'Angélique, la Berce, la Berle, la Boucage, le Chervis ou Girole, la Perce-pierre, &c.

Quelques-unes, comme le Fenouil, l'Anet, le Panais, ſont à fleurs jaunes, il y en a peu à fleurs rougeâtres, & point d'aucune autre couleur.

Voilà, me direz-vous, une belle notion générale des ombelliferes : mais comment tout ce vague ſavoir me garantira-t-il de confondre la Ciguë avec le Cerfeuil & le Perſil, que vous venez de nommer avec elle ? La moindre cuiſiniere en ſaura là-deſſus plus

que nous avec toute notre doctrine. Vous avez raifon. Mais cependant fi nous commençons par les obfervations de détail, bientôt accablés par le nombre, la mémoire nous abandonnera, & nous nous perdrons dès les premiers pas dans ce regne immenfe; au lieu que fi nous commençons par bien reconnoître les grandes routes, nous nous égarerons rarement dans les fentiers, & nous nous retrouverons partout fans beaucoup de peine. Donnons cependant quelque exception à l'utilité de l'objet, & ne nous expofons pas, tout en analyfant le regne végétal, à manger par ignorance une omelette à la Cigue.

La petite Cigue des jardins eft une ombellifere, ainfi que le Perfil & le Cerfeuil. Elle a la fleur blanche comme l'un & l'autre (1), elle eft avec le dernier dans la fection qui a la petite enveloppe & qui n'a pas la grande; elle leur reffemble affez par fon feuillage, pour qu'il ne foit pas aifé de vous en marquer par écrit les différences. Mais voici des caracteres fuffifans pour ne vous y pas tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs ces diverfes plantes; car c'eft en cet état que la Cigue a fon caractere propre. C'eft d'avoir fous chaque petite ombelle un petit involucre compofé de trois petites folioles pointues, affez longues, & toutes trois tournées en dehors, au lieu que les folioles des petites ombelles du Cerfeuil l'enveloppent tout autour, & font tournées également de tous les côtés. A l'égard du Perfil, à peine a-t-il quelques courtes folioles, fines comme des cheveux, & diftribuées indifféremment, tant dans la grande ombelle que dans les petites, qui toutes font claires & maigres.

Quand vous vous ferez bien affurée de la Cigue en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement en froiffant légérement & flairant fon feuillage; car fon odeur puante & vireufe ne vous la laiffera pas confondre avec le Perfil ni avec le Cerfeuil, qui tous deux ont des odeurs agréables. Bien sûre enfin de ne pas faire de quiproquo, vous examinerez enfemble & féparément ces trois plantes dans tous leurs états par toutes leurs parties, fur-tout par le feuillage qui les accompagne plus conftamment que la fleur, & par cet examen comparé &

---

(1) La fleur du Perfil eft un peu jaunâtre. Mais plufieurs fleurs d'ombelliferes paroiffent jaunes à caufe de l'ovaire & des antheres, & ne laiffent pas d'avoir les pétales blancs.

répété, jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup-d'œil, vous parviendrez à distinguer & connoître imperturbablement la Ciguë. L'étude nous mene ainsi jusqu'à la porte de la pratique, après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.

Prenez haleine, chere Cousine, car voilà une Lettre excédante; je n'ose même vous promettre plus de discrétion dans celle qui doit la suivre; mais après cela nous n'aurons devant nous qu'un chemin bordé de fleurs. Vous en méritez une couronne pour la douceur & la constance avec laquelle vous daignez me suivre à travers ces broussailles, sans vous rebuter de leurs épines.

LETTRE VI.

Du 2 Mai 1773.

QUOIQU'IL vous reste, chere Cousine, bien des choses à desirer dans les notions de nos cinq premieres familles, & que je n'aie pas toujours su mettre mes descriptions à la portée de notre petite *Botanophile*, (amatrice de la Botanique), je crois néanmoins vous en avoir donné une idée suffisante pour pouvoir, après quelques mois d'herborisation, vous familiariser avec l'idée générale du port de chaque famille : en sorte qu'à l'aspect d'une plante, vous puissiez conjecturer à-peu-près si elle appartient à quelqu'une des cinq familles & à laquelle; sauf à vérifier ensuite par l'analyse de la fructification si vous vous êtes trompée ou non dans votre conjecture. Les ombelliferes, par exemple, vous ont jettée dans quelque embarras, mais dont vous pouvez sortir quand il vous plaira, au moyen des indications que j'ai jointes aux descriptions : car enfin les Carottes, les Panais, sont choses si communes, que rien n'est plus aisé dans le milieu de l'été que de se faire montrer l'une ou l'autre en fleurs dans un potager. Or, au simple aspect de l'ombelle & de la plante qui la porte, on doit prendre une idée si nette des ombelliferes, qu'à la rencontre d'une plante de cette famille on s'y trompera rarement au premier coup-d'œil. Voilà tout ce que j'ai prétendu jusqu'ici; car il ne sera pas question si-tôt des genres & des especes; & encore une fois ce n'est pas une nomenclature de perroquet qu'il s'agit d'acquérir, mais une

une ſcience réelle, & l'une des ſciences les plus aimables qu'il ſoit poſſible de cultiver. Je paſſe donc à notre ſixieme famille avant de prendre une route plus méthodique. Elle pourra vous embarraſſer d'abord autant & plus que les ombelliferes. Mais mon but n'eſt, quant-à-préſent, que de vous en donner une notion générale, d'autant plus que nous avons bien du tems encore avant celui de la pleine floraiſon, & que ce tems bien employé pourra vous applanir des difficultés contre leſquelles il ne faut pas lutter encore.

Prenez une de ces petites fleurs qui, dans cette ſaiſon, tapiſſent les pâturages & qu'on appelle ici *Paquerettes*, *petites Marguerites*, ou *Marguerites* tout court. Regardez-la bien; car à ſon aſpect, je ſuis sûr de vous ſurprendre en vous diſant que cette fleur ſi petite & ſi mignone eſt réellement compoſée de deux ou trois cents autres fleurs toutes parfaites, c'eſt-à-dire, ayant chacune ſa corolle, ſon germe, ſon piſtil, ſes étamines, ſa graine, en un mot auſſi parfaite en ſon eſpece qu'une fleur de Jacinthe ou de Lis. Chacune de ces folioles blanches en-deſſus, roſe en-deſſous, qui forment comme une couronne autour de la Marguerite, & qui ne vous paroiſſent tout au plus qu'autant de petits pétales, ſont réellement autant de véritables fleurs; & chacun de ces petits brins jaunes que vous voyez dans le centre & que d'abord vous n'avez peut-être pris que pour des étamines, ſont encore autant de véritables fleurs. Si vous aviez déja les doigts exercés aux diſſections botaniques, que vous vous armaſſiez d'une bonne loupe & de beaucoup de patience, je pourrois vous convaincre de cette vérité par vos propres yeux; mais pour le préſent il faut commencer, s'il vous plaît, par m'en croire ſur ma parole, de peur de fatiguer votre attention ſur des atomes. Cependant, pour vous mettre au moins ſur la voie, arrachez une des folioles blanches de la couronne: vous croirez d'abord cette foliole plate d'un bout à l'autre; mais regardez-la bien par le bout qui étoit attaché à la fleur, vous verrez que ce bout n'eſt pas plat, mais rond & creux en forme de tube, & que de ce tube ſort un petit filet à deux cornes; ce filet eſt le ſtyle fourchu de cette fleur, qui comme vous voyez n'eſt plate que par le haut.

Regardez maintenant les brins jaunes qui ſont au milieu de la fleur & que je vous ai dit être autant de fleurs eux-mêmes; ſi la fleur eſt aſſez avancée, vous en verrez pluſieurs tout autour, leſquels ſont ou-

verts dans le milieu & même découpés en plusieurs parties. Ce sont des corolles monopétales qui s'épanouissent, & dans lesquelles la loupe vous feroit aisément distinguer le pistil & même les antheres dont il est entouré. Ordinairement les fleurons jaunes qu'on voit au centre sont encore arrondis & non percés. Ce sont des fleurs comme les autres, mais qui ne sont pas encore épanouies ; car elles ne s'épanouissent que successivement en avançant des bords vers le centre. En voilà assez pour vous montrer à l'œil la possibilité que tous ces brins, tant blancs que jaunes, soient réellement autant de fleurs parfaites, & c'est un fait très-constant. Vous voyez néanmoins que toutes ces petites fleurs sont pressées & renfermées dans un calice qui leur est commun, & qui est celui de la Marguerite. En considérant toute la Marguerite comme une seule fleur, ce sera donc lui donner un nom très-convenable, que de l'appeller *une fleur composée*. Or, il y a un grand nombre d'especes & de genres de fleurs formées comme la Marguerite d'un assemblage d'autres fleurs plus petites, contenues dans un calice commun. Voilà ce qui constitue la sixieme famille dont j'avois à vous parler, savoir, celle des *fleurs composées*.

Commençons par ôter ici l'équivoque du mot de fleur, en restreignant ce nom dans la présente famille à la fleur composée, & donnant celui de *fleurons* aux petites fleurs qui la composent ; mais n'oublions pas que dans la précision du mot, ces fleurons eux-mêmes sont autant de véritables fleurs.

Vous avez vu dans la Marguerite deux sortes de fleurons, savoir, ceux de couleur jaune qui remplissent le milieu de la fleur, & les petites languettes blanches qui les entourent. Les premiers sont dans leur petitesse assez semblables de figure aux fleurs du Muguet ou de la Jacinthe, & les seconds ont quelque rapport aux fleurs de Chevrefeuille. Nous laisserons aux premiers le nom de *fleurons*, & pour distinguer les autres, nous les appellerons *demi-fleurons* : car en effet ils ont assez l'air de fleurs monopétales qu'on auroit rognées par un côté en n'y laissant qu'une languette qui feroit à peine la moitié de la corolle.

Ces deux sortes de fleurons se combinent dans les fleurs composées, de maniere à diviser toute la famille en trois sections bien distinctes.

La premiere section est formée de celles qui ne sont composées que

de languettes ou demi-fleurons, tant au milieu qu'à la circonférence; on les appelle *fleurs demi-fleuronnées*, & la fleur entiere dans cette section est toujours d'une seule couleur, le plus souvent jaune. Telle est la fleur appellée Dent-de-Lion ou Pissenlit; telles sont les fleurs de Laitues, de Chicorée (celle-ci est bleue), de Scorsonere, de Salsifis, &c.

La seconde section comprend les *fleurs fleuronnées*, c'est-à-dire, qui ne sont composées que de fleurons, tous pour l'ordinaire aussi d'une seule couleur. Telles sont les fleurs d'Immortelles, de Bardane, d'Absynthe, d'Armoise, de Chardon, d'Artichaut, qui est un chardon lui-même dont on mange le calice & le réceptacle encore en bouton, avant que la fleur soit éclose & même formée. Cette bourre qu'on ôte du milieu de l'Artichaut n'est autre chose que l'assemblage des fleurons qui commencent à se former, & qui sont séparés les uns des autres par de longs poils implantés sur le réceptacle.

La troisieme section est celle des fleurs qui rassemblent les deux sortes de fleurons. Cela se fait toujours de maniere que les fleurons entiers occupent le centre de la fleur, & les demi-fleurons forment le contour ou la circonférence, comme vous avez vu dans la Paquerette. Les fleurs de cette section s'appellent *Radiées*, les Botanistes ayant donné le nom de *Rayon* au contour d'une fleur composée, quand il est formé de languettes ou demi-fleurons. A l'égard de l'aire ou du centre de la fleur occupé par les fleurons, on l'appelle le *Disque*, & on donne aussi quelquefois ce même nom de disque à la surface du réceptacle où sont plantés tous les fleurons & demi-fleurons. Dans les fleurs radiées, le disque est souvent d'une couleur, & le rayon d'une autre: cependant il y a aussi des genres & des especes où tous les deux sont de la même couleur.

Tâchons à présent de bien déterminer dans votre esprit l'idée d'une *fleur composée*. Le Trefle ordinaire fleurit en cette saison; sa fleur est pourpre. S'il vous en tomboit une sous la main, vous pourriez, en voyant tant de petites fleurs rassemblées, être tentée de prendre le tout pour une fleur composée. Vous vous tromperiez; en quoi? En ce que, pour constituer une fleur composée, il ne suffit pas d'une aggrégation de plusieurs petites fleurs, mais qu'il faut de plus qu'une ou deux des parties de la fructification leur soient communes, de maniere que toutes aient part à la même, & qu'aucune n'ait la sienne se-

parément. Ces deux parties communes ſont le calice & le réceptacle. Il eſt vrai que la fleur de Treffle, ou plutôt le groupe de fleurs qui n'en ſemblent qu'une, paroît d'abord portée ſur une eſpece de calice; mais écartez un peu ce prétendu calice, & vous verrez qu'il ne tient point à la fleur, mais qu'il eſt attaché au-deſſous d'elle au pédicule qui la porte. Ainſi ce calice apparent n'en eſt point un; il appartient au feuillage, & non pas à la fleur; & cette prétendue fleur n'eſt en effet qu'un aſſemblage de fleurs légumineuſes fort petites, dont chacun a ſon calice particulier, & qui n'ont abſolument rien de commun entr'elles que leur attache au même pédicule. L'uſage eſt pourtant de prendre tout cela pour une ſeule fleur; mais c'eſt une fauſſe idée, ou ſi l'on veut abſolument regarder comme une fleur un bouquet de cette eſpece, il ne faut pas du moins l'appeller une *fleur composée*, mais une *fleur aggrégée* ou une tête (*flos aggregatus*, *flos capitatus*, *capitulum*.) Et ces dénominations ſont en effet quelquefois employées en ce ſens par les Botaniſtes.

Voilà, chere Couſine, la notion la plus ſimple & la plus naturelle que je puiſſe vous donner de la famille, ou plutôt de la nombreuſe claſſe des compoſées, & des trois ſections ou familles dans leſquelles elles ſe ſubdiviſent. Il faut maintenant vous parler de la ſtructure des fructifications particulieres à cette claſſe, & cela nous menera peut-être à en déterminer le caractere avec plus de préciſion.

La partie la plus eſſentielle d'une fleur compoſée eſt le réceptacle ſur lequel ſont plantés, d'abord les fleurons & demi-fleurons, & enſuite les graines qui leur ſuccedent. Ce réceptacle, qui forme un diſque d'une certaine étendue, fait le centre du calice, comme vous pouvez voir dans le Piſſenlit que nous prendrons ici pour exemple. Le calice dans toute cette famille, eſt ordinairement découpé juſqu'à la baſe en pluſieurs pieces, afin qu'il puiſſe ſe fermer, ſe rouvrir, & ſe renverſer, comme il arrive dans le progrès de la fructification, ſans y cauſer de déchirure. Le calice du Piſſenlit eſt formé de deux rangs de folioles inſérés l'un dans l'autre; & les folioles du rang extérieur qui ſoutient l'autre ſe recourbent & replient en-bas vers le pédicule, tandis que les folioles du rang intérieur reſtent droites pour entourer & contenir les demi-fleurons qui compoſent la fleur.

Une forme encore des plus communes aux calices de cette claſſe, eſt

d'être *imbriqués*, c'eſt-à-dire, formés de pluſieurs rangs de folioles en recouvrement, les unes ſur les joints des autres, comme les tuiles d'un toit. L'Artichaut, le Bluet, la Jacée, la Scorſonere vous offrent des exemples de calices imbriqués.

Les fleurons & demi-fleurons renfermés dans le calice ſont plantés fort dru ſur ſon diſque ou réceptacle en quinconce ou comme les caſes d'un damier. Quelquefois ils s'entre-touchent à nud ſans rien d'intermédiaire; quelquefois ils ſont ſéparés par des cloiſons de poils ou de petites écailles qui reſtent attachées au réceptacle quand les graines ſont tombées. Vous voilà ſur la voie d'obſerver les différences de calices & de réceptacles: parlons à préſent de la ſtructure des fleurons & demi-fleurons, en commençant par les premiers.

Un fleuron eſt une fleur monopétale, réguliere pour l'ordinaire, dont la corolle ſe fend par le haut en quatre ou cinq parties. Dans cette corolle ſont attachés à ſon tube les filets des étamines au nombre de cinq : ces cinq filets ſe réuniſſent par le haut en un petit tube rond qui entoure le piſtil, & ce tube n'eſt autre choſe que les cinq antheres ou étamines réunies circulairement en un ſeul corps. Cette réunion des étamines forme aux yeux des Botaniſtes le caractere eſſentiel des fleurs compoſées, & n'appartient qu'à leurs fleurons excluſivement à toutes ſortes de fleurs. Ainſi vous aurez beau trouver pluſieurs fleurs portées ſur un même diſque, comme dans les Scabieuſes & le Chardon-à-foulon, ſi les antheres ne ſe réuniſſent pas en un tube autour du piſtil, & ſi la corolle ne porte pas ſur une ſeule graine nue, ces fleurs ne ſont pas des fleurons, & ne forment pas une fleur compoſée. Au contraire, quand vous trouveriez dans une fleur unique les antheres ainſi réunies en un ſeul corps, & la corolle ſupere poſée ſur une ſeule graine, cette fleur, quoique ſeule, ſeroit un vrai fleuron, & appartiendroit à la famille des compoſées, dont il vaut mieux tirer ainſi le caractere d'une ſtructure préciſe, que d'une apparence trompeuſe.

Le piſtil porte un ſtyle plus long d'ordinaire que le fleuron au-deſſus duquel on le voit s'élever à travers le tube formé par les antheres. Il ſe termine le plus ſouvent dans le haut par un ſtigmate fourchu dont on voit aiſément les deux petites cornes. Par ſon pied, le piſtil ne porte pas immédiatement ſur le réceptable, non plus que le fleuron, mais l'un & l'autre y tiennent par le germe qui leur ſert

de base, lequel croît & s'allonge à mesure que le fleuron se desseche, & devient enfin une graine longuette qui reste attachée au réceptacle jusqu'à ce qu'elle soit mûre. Alors elle tombe si elle est nue, ou bien le vent l'emporte au loin si elle est couronnée d'une aigrette de plumes, & le réceptacle reste à découvert tout nud dans des genres, ou garni d'écailles ou de poils dans d'autres.

La structure des demi-fleurons est semblable à celle des fleurons; les étamines, le pistil & la graine y sont arrangés à-peu-près de même: seulement dans les fleurs radiées, il y a plusieurs genres où les demi-fleurons du contour sont sujets à avorter, soit parce qu'ils manquent d'étamines, soit parce que celles qu'ils ont sont stériles & n'ont pas la force de féconder le germe; alors la fleur ne graine que par les fleurons du milieu.

Dans toute la classe des composées, la graine est toujours *sessile*, c'est-à-dire, qu'elle porte immédiatement sur le réceptacle, sans aucun pédicule intermédiaire. Mais il y a des graines dont le sommet est couronné par une aigrette quelquefois sessile, & quelquefois attachée à la graine par un pédicule. Vous comprenez que l'usage de cette aigrette est d'éparpiller au loin des semences, en donnant plus de prise à l'air pour les emporter & semer à distance.

A ces descriptions informes & tronquées, je dois ajouter que les calices ont pour l'ordinaire la propriété de s'ouvrir quand la fleur s'épanouit, de se refermer quand les fleurons se sement & tombent, afin de contenir la jeune graine, & l'empêcher de se répandre avant sa maturité, enfin de se rouvrir & de se renverser tout-à-fait, pour offrir dans leur centre une aire plus large aux graines qui grossissent en mûrissant. Vous avez dû souvent voir le Pissenlit en cet état, quand les enfans le cueillent pour souffler dans ses aigrettes, qui forment un globe autour du calice renversé.

Pour bien connoître cette classe, il faut en suivre les fleurs dès avant leur épanouissement, jusqu'à la pleine maturité du fruit; & c'est dans cette succession qu'on voit des métamorphoses & un enchaînement de merveilles qui tient tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration. Une fleur commode pour ces observations est celle des Soleils qu'on rencontre fréquemment dans les vignes & dans les jardins. Le Soleil, comme vous voyez, est une radiée; la

Reine-Marguerite, qui dans l'automne fait l'ornement des parterres, en est une aussi. Les Chardons (1) sont des fleuronnées; j'ai déja dit que la Scorsonere & le Pissenlit sont des demi-fleuronnées. Toutes ces fleurs sont assez grosses pour pouvoir être disséquées & étudiées à l'œil nud sans le fatiguer beaucoup.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur la famille ou classe des composées. Je tremble déja d'avoir trop abusé de votre patience par des détails que j'aurois rendus plus clairs, si j'avois su les rendre plus courts; mais il m'est impossible de sauver la difficulté qui naît de la petitesse des objets. Bonjour, chere Cousine.

LETTRE VII.

SUR LES ARBRES FRUITIERS.

J'ATTENDOIS de vos nouvelles, chere Cousine, sans impatience, parce que M. T. que j'avois vu depuis la réception de votre précédente Lettre, m'avoit dit avoir laissé votre maman & toute votre famille en bonne santé. Je me réjouis d'en avoir la confirmation par vous-même, ainsi que des bonnes & fraîches nouvelles que vous me donnez de ma tante Gonceru. Son souvenir & sa bénédiction ont épanoui de joie un cœur à qui depuis long-tems on ne fait gueres éprouver de ces sortes de mouvemens. C'est par elle que je tiens encore à quelque chose de bien précieux sur la terre; & tant que je la conserverai, je continuerai, quoiqu'on fasse, à aimer la vie. Voici le tems de profiter de vos bontés ordinaires pour elle & pour moi; il me semble que ma petite offrande prend un prix réel en passant par vos mains. Si votre cher époux vient bientôt à Paris comme vous me le faites espérer, je le prierai de vouloir bien se charger de mon tribut annuel; mais s'il tarde un peu, je vous prie de me marquer à qui je dois le remettre, afin qu'il n'y ait point de retard & que vous n'en fassiez pas l'avance comme l'année derniere, ce que je sais que vous faites avec plaisir, mais à quoi je ne dois pas consentir sans necessité.

(1) Il faut prendre garde de n'y pas mêler le Chardon-à-foulon ou des Bonnetiers, qui n'est pas un vrai Chardon.

Voici, chere Cousine, les noms des plantes que vous m'avez envoyées en dernier lieu. J'ai ajouté un point d'interrogation à ceux dont je suis en doute, parce que vous n'avez pas eu soin d'y mettre des feuilles avec la fleur, & que le feuillage est souvent nécessaire pour déterminer l'espece à un aussi mince Botaniste que moi. En arrivant à Fourriere, vous trouverez la plupart des arbres fruitiers en fleurs, & je me souviens que vous aviez desiré quelques directions sur cet article. Je ne puis en ce moment vous tracer là-dessus que quelques mots très à la hâte, étant très-pressé, & afin que vous ne perdiez pas encore une saison pour cet examen.

Il ne faut pas, chere amie, donner à la Botanique une importance qu'elle n'a pas ; c'est une étude de pure curiosité & qui n'a d'autre utilité réelle que celle que peut tirer un être pensant & sensible de l'observation de la nature, & des merveilles de l'Univers. L'homme a dénaturé beaucoup de choses pour les mieux convertir à son usage ; en cela il n'est point à blâmer ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il les a souvent défigurées, & que quand dans les œuvres de ses mains, il croit étudier vraiment la nature, il se trompe. Cette erreur a lieu sur-tout dans la société civile, elle a lieu de même dans les jardins. Ces fleurs doubles qu'on admire dans les parterres, sont des monstres dépourvus de la faculté de produire leur semblable, dont la nature a doué tous les êtres organisés. Les arbres fruitiers sont à-peu-près dans le même cas par la greffe ; vous aurez beau planter des pepins de Poires & de Pommes des meilleures especes, il n'en naîtra jamais que des sauvageons. Ainsi pour connoître la Poire & la Pomme de la nature, il faut les chercher non dans les potagers, mais dans les forêts. La chair n'en est pas si grosse & si succulente, mais les semences en mûrissent mieux, en multiplient davantage, & les arbres en sont infiniment plus grands & plus vigoureux. Mais j'entame ici un article qui me meneroit trop loin : revenons à nos potagers.

Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur fructification tous les caracteres botaniques qui les distinguent, & c'est par l'étude attentive de ces caracteres, aussi-bien que par les transformations de la greffe, qu'on s'assure qu'il n'y a, par exemple, qu'une seule espece de Poire sous mille noms divers, par lesquels la forme

&

& la faveur de leurs fruits les a fait diſtinguer en autant de prétendues eſpeces, qui ne ſont au fond que des variétés. Bien plus, la Poire & la Pomme ne ſont que deux eſpeces du même genre, & leur unique différence bien caractériſtique, eſt que le pédicule de la Pomme entre dans un enfoncement du fruit, & celui de la Poire tient à un prolongement du fruit un peu alongé. De même toutes les ſortes de Ceriſes, Guignes, Griottes, Bigarreaux, ne ſont que des variétés d'une même eſpece; toutes les Prunes ne ſont qu'une eſpece de Prunes; le genre de la Prune contient trois eſpeces principales, ſavoir; la Prune proprement dite, la Ceriſe, & l'Abricot qui n'eſt auſſi qu'une eſpece de Prune. Ainſi quand le ſavant Linnæus, diviſant le genre dans ſes eſpeces, a dénommé la *Prune* Prune, la Prune Ceriſe & la Prune Abricot, les ignorans ſe ſont moqués de lui; mais les obſervateurs ont admiré la juſteſſe de ſes réductions, &c. Il faut courir, je me hâte.

Les arbres fruitiers entrent preſque tous dans une famille nombreuſe, dont le caractere eſt facile à ſaiſir, en ce que les étamines, en grand nombre, au lieu d'être attachées au réceptacle, ſont attachées au calice, par les intervalles que laiſſent les pétales entre eux; toutes leurs fleurs ſont polypétales & à cinq communément. Voici les principaux caracteres génériques.

Le genre de la Poire, qui comprend auſſi la Pomme & le Coin. Calice monophylle à cinq pointes. Corolle à cinq pétales attachés au calice, une vingtaine d'étamines toutes attachées au calice. Germe ou ovaire infere, c'eſt-à-dire, au-deſſous de la corolle, cinq ſtyles. Fruits charnus à cinq logettes, contenant des graines, &c.

Le genre de la Prune, qui comprend l'Abricot, la Ceriſe & le Laurier-ceriſe. Calice, corolle & antheres à-peu-près comme la Poire. Mais le germe eſt ſupere, c'eſt-à-dire, dans la corolle, & il n'y a qu'un ſtyle. Fruit plus aqueux que charnu, contenant un noyau, &c.

Le genre de l'Amande, qui comprend auſſi la Pêche, preſque comme la Prune, ſi ce n'eſt que le germe eſt velu, & que le fruit, mou dans la Pêche, ſec dans l'Amande, contient un noyau dur, raboteux, parſemé de cavités, &c.

Tout ceci n'eſt que bien groſſiérement ébauché, mais c'en eſt aſſez pour vous amuſer cette année. Bonjour, chere Couſine.

LETTRE VIII.

Du 11 *Avril* 1773.

SUR LES HERBIERS.

GRACES au ciel, chere Cousine, vous voilà rétablie. Mais ce n'est pas sans que votre silence & celui de M. G. que j'avois instamment prié de m'écrire un mot à son arrivée, ne m'ait causé bien des alarmes. Dans des inquiétudes de cette espece rien n'est plus cruel que le silence, parce qu'il fait tout porter au pis. Mais tout cela est déja oublié, & je ne sens plus que le plaisir de votre rétablissement. Le retour de la belle saison, la vie moins sédentaire de Fourriere, & le plaisir de remplir avec succès la plus douce, ainsi que la plus respectable des fonctions, acheveront bientôt de l'affermir, & vous en sentirez moins tristement l'absence passagere de votre mari, au milieu des chers gages de son attachement & des soins continuels qu'ils vous demandent.

La terre commence à verdir, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir; il y en a déja de passées; un moment de retard pour la Botanique, nous reculeroit d'une année entiere : ainsi j'y passe sans autre préambule.

Je crains que nous ne l'ayons traitée jusqu'ici d'une maniere trop abstraite, en n'appliquant point nos idées sur des objets déterminés : c'est le défaut dans lequel je suis tombé, principalement à l'égard des ombelliferes. Si j'avois commencé par vous en mettre une sous les yeux, je vous aurois épargné une application très-fatigante sur un objet imaginaire, & à moi des descriptions difficiles, auxquelles un simple coup-d'œil auroit suppléé. Malheureusement, à la distance où la loi de la nécessité me tient de vous, je ne suis pas à portée de vous montrer du doigt les objets; mais si chacun de notre côté nous en pouvons avoir sous les yeux de semblables, nous nous entendrons très-bien l'un l'autre en parlant de ce que nous voyons. Toute la difficulté est qu'il faut que l'indication vienne de vous; car vous envoyer d'ici des plantes seches, seroit ne rien faire. Pour bien reconnoître une plante, il faut commencer par la voir sur pied.

Les Herbiers fervent de mémoratifs pour celles qu'on a déja connues ; mais ils font mal connoître celles qu'on n'a pas vues auparavant. C'eft donc à vous de m'envoyer des plantes que vous voudrez connoître & que vous aurez cueillies fur pied ; & c'eft à moi de vous les nommer, de les claffer, de les décrire, jufqu'à ce que par des idées comparatives, devenues familieres à vos yeux & à votre efprit, vous parveniez à claffer, ranger & nommer vous-même celles que vous verrez pour la premiere fois ; fcience qui feule diftingue le vrai Botanifte de l'Herborifte ou Nomenclateur. Il s'agit donc ici d'apprendre à préparer, deffécher & conferver les plantes ou échantillons de plantes, de maniere à les rendre faciles à reconnoître & à déterminer. C'eft, en un mot, un Herbier que je vous propofe de commencer. Voici une grande occupation qui de loin fe prépare pour notre petite Amatrice : quant-à-préfent & pour quelque tems encore, il faudra que l'adreffe de vos doigts fupplée à la foibleffe des fiens.

Il y a d'abord une provifion à faire ; favoir, cinq ou fix mains de papier gris, & à-peu-près autant de papier blanc, de même grandeur, affez fort & bien collé, fans quoi les plantes fe pourriroient dans le papier gris, ou du moins les fleurs y perdroient leur couleur, ce qui eft une des parties qui les rendent reconnoiffables, & par lefquelles un Herbier eft agréable à voir. Il feroit encore à defirer que vous euffiez une preffe de la grandeur de votre papier, ou du moins deux bouts de planches bien unies, de maniere qu'en plaçant vos feuilles entre deux, vous les y puiffiez tenir preffées par les pierres ou autres corps pefans dont vous chargerez la planche fupérieure. Ces préparatifs faits, voici ce qu'il faut obferver pour préparer vos plantes de maniere à les conferver & les reconnoître.

Le moment à choifir pour cela eft celui où la plante eft en pleine fleur, & où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit qui commence à paroître. C'eft dans ce point où toutes les parties de la fructification font fenfibles, qu'il faut tâcher de prendre la plante pour la deffécher dans cet état.

Les petites plantes fe prennent toutes entieres avec leurs racines qu'on a foin de bien nettoyer avec une broffe, afin qu'il n'y refte point de terre. Si la terre eft mouillée on la laiffe fécher pour la broffer, ou bien on lave la racine ; mais il faut avoir alors la plus grande at-

tention de la bien essuyer, & dessécher avant de la mettre entre les papiers, sans quoi elle s'y pourriroit infailliblement & communiqueroit sa pourriture aux autres plantes voisines. Il ne faut cependant s'obstiner à conserver les racines qu'autant qu'elles ont quelques singularités remarquables ; car dans le plus grand nombre, les racines ramifiées & fibreuses ont des formes si semblables, que ce n'est pas la peine de les conserver. La nature qui a tant fait pour l'élégance & l'ornement dans la figure & la couleur des plantes en ce qui frappe les yeux, a destiné les racines uniquement aux fonctions utiles, puisqu'étant cachées dans la terre, leur donner une structure agréable, eût été cacher la lumiere sous le boisseau.

Les arbres & toutes les grandes plantes ne se prennent que par échantillon. Mais il faut que cet échantillon soit si bien choisi, qu'il contienne toutes les parties constitutives du genre & de l'espece, afin qu'il puisse suffire pour reconnoître & déterminer la plante qui l'a fourni. Il ne suffit pas que toutes les parties de la fructification y soient sensibles, ce qui ne serviroit qu'à distinguer le genre, il faut qu'on y voie bien le caractere de la foliation & de la ramification ; c'est-à-dire, la naissance & la forme des feuilles & des branches, & même autant qu'il se peut, quelque portion de la tige ; car, comme vous verrez dans la suite, tout cela sert à distinguer les especes différentes des mêmes genres qui sont parfaitement semblables par la fleur & le fruit. Si les branches sont trop épaisses, on les amincit avec un couteau ou canif, en diminuant adroitement par-dessous de leur épaisseur, autant que cela se peut, sans couper & mutiler les feuilles. Il y a des Botanistes qui ont la patience de fendre l'écorce de la branche & d'en tirer adroitement le bois, de façon que l'écorce rejointe paroît vous montrer encore la branche entiere, quoique le bois n'y soit plus. Au moyen de quoi l'on n'a point entre les papiers des épaisseurs & bosses trop considérables, qui gâtent, défigurent l'Herbier, & font prendre une mauvaise forme aux plantes. Dans les plantes où les fleurs & les feuilles ne viennent pas en même-tems, ou naissent trop loin les unes des autres, on prend une petite branche à fleurs & une petite branche à feuilles ; & les plaçant ensemble dans le même papier, on offre ainsi à l'œil les diverses parties de la même plante, suffisantes pour la faire reconnoître. Quant aux plantes où

l'on ne trouve que des feuilles, & dont la fleur n'est pas encore venue ou est déja passée, il les faut laisser, & attendre, pour les reconnoître, qu'elles montrent leur visage. Une plante n'est pas plus sûrement reconnoissable à son feuillage, qu'un homme à son habit.

Tel est le choix qu'il faut mettre dans ce qu'on cueille : il en faut mettre aussi dans le moment qu'on prend pour cela. Les plantes cueillies le matin à la rosée, ou le soir à l'humidité, ou le jour durant la pluie, ne se conservent point. Il faut absolument choisir un tems sec, & même dans ce tems-là, le moment le plus sec & le plus chaud de la journée, qui est en été entre onze heures du matin & cinq ou six heures du soir. Encore alors, si l'on y trouve la moindre humidité, faut-il les laisser; car infailliblement elles ne se conserveront pas.

Quand vous avez cueilli vos échantillons, vous les apportez au logis toujours bien au sec, pour les placer & arranger dans vos papiers. Pour cela vous faites votre premier lit de deux feuilles au moins de papier gris, sur lesquelles vous placez une feuille de papier blanc, & sur cette feuille, vous arrangez votre plante, prenant grand soin que toutes ses parties, sur-tout les feuilles & les fleurs soient bien ouvertes & bien étendues dans leur situation naturelle. La plante un peu flétrie, mais sans l'être trop, se prête mieux pour l'ordinaire, à l'arrangement qu'on lui donne sur le papier avec le pouce & les doigts. Mais il y en a de rebelles qui se grippent d'un côté, pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai des plombs, de gros sous, des liards, avec lesquels j'assujettis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres de façon que quand j'ai fini, ma plante se trouve presque toute couverte de ces pieces, qui la tiennent en état. Après cela on pose une seconde feuille blanche sur la premiere, & on la presse avec la main, afin de tenir la plante assujettie dans la situation qu'on lui a donnée, avançant ainsi la main gauche qui presse à mesure qu'on retire avec la droite les plombs & les gros-sous qui sont entre les papiers; on met ensuite deux autres feuilles de papier gris sur la seconde feuille blanche, sans cesser un seul moment de tenir la plante assujettie, de peur qu'elle ne perde la situation qu'on lui a donnée; sur ce papier gris on met une autre feuille blanche; sur cette feuille une plante qu'on arrange & recouvre comme ci-devant, jusqu'à ce qu'on ait placé toute la moisson qu'on a

apportée, & qui ne doit pas être nombreuſe pour chaque fois; tant pour éviter la longueur du travail, que de peur que durant la deſſiccation des plantes, le papier ne contracte quelque humidité par leur grand nombre; ce qui gâteroit infailliblement vos plantes, ſi vous ne vous hâtiez de les charger de papier avec les mêmes attentions; & c'eſt même ce qu'il faut faire de tems en tems, juſqu'à ce qu'elles aient bien pris leur pli, & qu'elles ſoient toutes aſſez ſeches.

Votre pile de plantes & de papiers ainſi arrangée, doit être miſe en preſſe, ſans quoi les plantes ſe gripperoient; il y en a qui veulent être plus preſſées, d'autres moins; l'expérience vous apprendra cela, ainſi qu'à les changer de papier à propos, & auſſi ſouvent qu'il faut, ſans vous donner un travail inutile. Enfin quand vos plantes ſeront bien ſeches vous les mettrez bien proprement chacune dans une feuille de papier, les unes ſur les autres, ſans avoir beſoin de papiers intermédiaires, & vous aurez ainſi un Herbier commencé, qui s'augmentera ſans ceſſe avec vos connoiſſances, & contiendra enfin l'hiſtoire de toute la végétation du pays: au reſte, il faut toujours tenir un Herbier bien ſerré, & un peu en preſſe; ſans quoi les plantes, quelque ſeches qu'elles fuſſent, attireroient l'humidité de l'air, & ſe gripperoient encore.

Voici maintenant l'uſage de tout ce travail pour parvenir à la connoiſſance particuliere des plantes, & à nous bien entendre lorſque nous en parlons.

Il faut cueillir deux échantillons de chaque plante; l'un plus grand pour le garder, l'autre plus petit pour me l'envoyer. Vous les numéroterez avec ſoin, de façon que le grand & le petit échantillons de chaque eſpece aient toujours le même numéro. Quand vous aurez une douzaine ou deux d'eſpeces ainſi deſſéchées, vous me les enverrez dans un petit cahier par quelqu'occaſion. Je vous enverrai le nom & la deſcription des mêmes plantes; par le moyen des numéros, vous les reconnoîtrez dans votre herbier, & de-là ſur la terre, où je ſuppoſe que vous aurez commencé de les bien examiner. Voilà un moyen ſûr de faire des progrès auſſi ſûrs & auſſi rapides qu'il eſt poſſible loin de votre guide.

N. B. J'ai oublié de vous dire que les mêmes papiers peuvent ſervir pluſieurs fois, pourvu qu'on ait ſoin de les bien aérer & deſſécher au-

paravant. Je dois ajouter auffi que l'herbier doit être tenu dans le lieu le plus fec de la maifon, & plutôt au premier qu'au rez-de-chauffée.

DEUX LETTRES A M. DE M***.

PREMIERE LETTRE.

Sur le format des Herbiers & fur la Synonymie.

SI j'ai tardé fi long-tems, Monfieur, à répondre en détail à la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 Janvier, ç'a été d'abord dans l'idée du voyage dont vous m'aviez prévenu, & auquel je n'ai appris que dans la fuite que vous aviez renoncé; & enfuite par mon travail journalier qui m'eft venu tout-d'un-coup en fi grande abondance, que pour ne rebuter perfonne, j'ai été forcé de m'y livrer tout entier; ce qui a fait à la Botanique une diverfion de plufieurs mois. Mais enfin voilà la faifon revenue, & je me prépare à recommencer mes courfes champêtres, devenues par une longue habitude, néceffaires à mon humeur & à ma fanté.

En parcourant ce qui me reftoit en plantes feches, je n'ai gueres trouvé, hors de mon herbier, auquel je ne veux pas toucher, que quelques doubles de ce que vous avez déja reçu; & cela ne valant pas la peine d'être raffemblé pour un premier envoi, je trouverois convenable de me faire, durant cet été de bonnes fournitures, de les préparer, coller & ranger durant l'hiver, après quoi je pourrai continuer de même d'année en année, jufqu'à ce que j'euffe épuifé tout ce que je pourrois fournir. Si cet arrangement vous convient, Monfieur, je m'y conformerai avec exactitude, & dès-à-préfent, je commencerai mes collections. Je defirerois feulement favoir quelle forme vous préférez. Mon idée feroit de faire le fond de chaque herbier fur du papier à lettre tel que celui-ci; c'eft ainfi que j'en ai commencé un pour mon ufage, & je fens chaque jour mieux que la commodité de ce format compenfe amplement l'avantage qu'ont de plus les grands herbiers. Le

papier ſur lequel ſont les plantes que je vous ai envoyées, vaudroit encore mieux; mais je ne puis retrouver du même, & l'impôt ſur les papiers a tellement dénaturé leur fabrication, que je n'en puis plus trouver pour noter, qui ne perce pas. J'ai le projet auſſi d'une forme de petits herbiers à mettre dans la poche pour les plantes en miniature, qui ne ſont pas les moins curieuſes, & je n'y ferois entrer néanmoins que des plantes qui pourroient y tenir entieres, racines & tout; entre autres, la plupart des Mouſſes, les Glaux, Peplis, Montia, Sagina, Paſſe-Pierre, &c. Il me ſemble que ces herbiers mignons pourroient devenir charmans & précieux en même tems. Enfin il y a des plantes d'une certaine grandeur qui ne peuvent conſerver leur port dans un petit eſpace, & des échantillons ſi parfaits que ce ſeroit dommage de les mutiler. Je deſtine à ces belles plantes du papier grand & fort, & j'en ai déja quelques-unes qui font un fort bel effet dans cette forme.

Il y a long-tems que j'éprouve toutes les difficultés de la nomenclature, & j'ai ſouvent été tenté d'abandonner tout-à-fait cette partie. Mais il faudroit en même-tems renoncer aux livres, & à profiter des obſervations d'autrui; & il me ſemble qu'un des plus grands charmes de la Botanique, eſt, après celui de voir par ſoi-même, celui de vérifier ce qu'ont vu les autres; donner ſur le témoignage de mes propres yeux mon aſſentiment aux obſervations fines & juſtes d'un auteur, me paroît une véritable jouiſſance; au lieu que quand je ne trouve pas ce qu'il dit, je ſuis toujours en inquiétude ſi ce n'eſt point moi qui vois mal. D'ailleurs, ne pouvant voir par moi-même que ſi peu de choſe, il faut bien ſur le reſte me fier à ce que d'autres ont vu; & leurs différentes nomenclatures me forcent pour cela de percer de mon mieux le cahos de la ſynonymie. Il a fallu, pour ne pas m'y perdre, tout rapporter à une nomenclature particuliere, & j'ai choiſi celle de Linnæus, tant par la préférence que j'ai donnée à ſon ſyſtême, que parce que ſes noms compoſés ſeulement de deux mots, me délivrent des longues phraſes des autres. Pour y rapporter ſans peine celles de Tournefort, il me faut très-ſouvent recourir à l'auteur commun que tous deux citent aſſez conſtamment, ſavoir, Gaſpard Bauhin. C'eſt dans ſon Pinax que je cherche leur concordance. Car Linnæus me paroît faire une choſe convenable & juſte, quand Tournefort n'a fait que prendre

la

la phrase de Bauhin, de citer l'auteur original, & non pas celui qui l'a transcrit, comme on fait très-injustement en France. De sorte que, quoique presque toute la nomenclature de Tournefort soit tirée mot à mot du Pinax, on croiroit, à lire les Botanistes François, qu'il n'a jamais existé ni Bauhin ni Pinax au monde; & pour comble, ils font encore un crime à Linnæus de n'avoir pas imité leur partialité. A l'égard des Plantes dont Tournefort n'a pas tiré les noms du Pinax, on en trouve aisément la concordance dans les Auteurs François Linnæistes, tels que Sauvage, Gouan, Gérard, Guettard & d'Alibard, qui l'a presque toujours suivi.

J'ai fait cet hiver une seule herborisation dans le bois de Boulogne, & j'en ai rapporté quelques Mousses. Mais il ne faut pas s'attendre qu'on puisse compléter tous les genres, même par une espece unique. Il y en a de bien difficiles à mettre dans un herbier, & il y en a de si rares, qu'ils n'ont jamais passé & vraisemblablement ne passeront jamais sous mes yeux. Je crois que dans cette famille, & dans celle des Algues, il faut se tenir aux genres dont on rencontre assez souvent des especes, pour avoir le plaisir de s'y reconnoître, & négliger ceux dont la vue ne nous reprochera jamais notre ignorance, ou dont la figure extraordinaire nous fera faire effort pour la vaincre. J'ai la vue fort courte, mes yeux deviennent mauvais, & je ne puis plus espérer de recueillir que ce qui se présentera fortuitement dans les lieux à-peu-près où je saurai qu'est ce que je cherche. A l'égard de la maniere de chercher, j'ai suivi M. de Jussieu dans sa derniere herborisation, & je la trouvai si tumultueuse & si peu utile pour moi, que quand il en auroit encore fait, j'aurois renoncé à l'y suivre. J'ai accompagné son neveu l'année derniere, moi vingtieme, à Montmorenci, & j'en ai rapporté quelques jolies plantes, entr'autres la Lysimachia-Tenella, que je crois vous avoir envoyée. Mais j'ai trouvé dans cette herborisation que les indications de Tournefort & de Vaillant sont très-fautives, ou que depuis eux, bien des plantes ont changé de sol. J'ai cherché entr'autres, & j'ai engagé tout le monde à chercher avec soin le Plantago Monanthos à la queue de l'étang de Montmorenci, & dans tous les endroits où Tournefort & Vaillant l'indiquent, & nous n'en avons pu trouver un seul pied : en revanche, j'ai trouvé plusieurs plantes de remarque, & même tout près de Paris, dans des lieux où elles ne

ſont point indiquées. En général, j'ai toujours été malheureux en cherchant d'après les autres. Je trouve encore mieux mon compte à chercher de mon chef.

J'oubliois, Monſieur, de vous parler de vos livres. Je n'ai fait encore qu'y jetter les yeux ; & comme ils ne ſont pas de taille à porter dans la poche, & que je ne lis guere l'été dans la chambre, je tarderai peut-être juſqu'à la fin de l'hiver prochain à vous rendre ceux dont vous n'aurez pas à faire avant ce tems-là. J'ai commencé de lire l'*Anthologie de Pontedera*, & j'y trouve, contre le ſyſtême ſexuel, des objections qui me paroiſſent bien fortes, & dont je ne ſais pas comment Linnæus s'eſt tiré. Je ſuis ſouvent tenté d'écrire dans cet auteur & dans les autres, les noms de Linnæus à côté des leurs pour me reconnoître. J'ai déja même cédé à cette tentation pour quelques-unes, n'imaginant à cela rien que d'avantageux pour l'exemplaire. Je ſens pourtant que c'eſt une liberté que je n'aurois pas dû prendre ſans votre agrément, & je l'attendrai pour continuer.

Je vous dois des remercîmens, Monſieur, pour l'emplacement que vous avez la bonté de m'offrir pour la deſſiccation des plantes ; mais quoique ce ſoit un avantage dont je ſens bien la privation, la néceſſité de les viſiter ſouvent, & l'éloignement des lieux qui me feroit conſumer beaucoup de tems en courſes, m'empêchent de me prévaloir de cette offre.

La fantaiſie m'a pris de faire une collection de fruits & de graines de toute eſpece, qui devroient avec un herbier, faire la troiſieme partie d'un cabinet d'hiſtoire naturelle. Quoique j'aie encore acquis très-peu de choſe, & que je ne puiſſe eſpérer de rien acquérir que très-lentement & par haſard, je ſens déja pour cet objet le défaut de place ; mais le plaiſir de parcourir & viſiter inceſſamment ma petite collection, peut ſeul me payer la peine de la faire ; & ſi je la tenois loin de mes yeux, je ceſſerois d'en jouir. Si par haſard vos gardes & jardiniers trouvoient quelquefois ſous leurs pas des faînes de Hêtres, des fruits d'Aunes, d'Erables, de Bouleau, & généralement de tous les fruits ſecs des arbres des forêts ou d'autres ; qu'ils en ramaſſaſſent en paſſant quelques-uns dans leurs poches, & que vous vouluſſiez bien m'en faire parvenir quelques échantillons par occaſion, j'aurois un double plaiſir d'en orner ma collection naiſſante.

Excepté l'hiſtoire des Mouſſes par Dillenius, j'ai à moi les autres livres de Botanique dont vous m'envoyez la note. Mais quand je n'en aurois aucun, je me garderois aſſurément de conſentir à vous priver, pour mon agrément, du moindre des amuſemens qui ſont à votre portée. Je vous prie, Monſieur, d'agréer mon reſpect.

SECONDE LETTRE
SUR LES MOUSSES.

A Paris, le 19 Décembre 1771.

Voici, Monſieur, quelques échantillons de Mouſſes que j'ai raſſemblées à la hâte, pour vous mettre à portée au moins de diſtinguer les principaux genres avant que la ſaiſon de les obſerver ſoit paſſée. C'eſt une étude à laquelle j'employai délicieuſement l'hiver que j'ai paſſé à Wooton, où je me trouvois environné de montagnes, de bois & de rochers tapiſſés de Capillaires & de Mouſſes des plus curieuſes. Mais depuis lors j'ai ſi bien perdu cette famille de vue, que ma mémoire éteinte ne me fournit preſque plus rien de ce que j'avois acquis en ce genre, & n'ayant point l'ouvrage de Dillenius, guide indiſpenſable dans ces recherches, je ne ſuis parvenu qu'avec beaucoup d'effort & ſouvent avec doute à déterminer les eſpeces que je vous envoie. Plus je m'opiniâtre à vaincre les difficultés par moi-même & ſans le ſecours de perſonne, plus je me confirme dans l'opinion que la Botanique, telle qu'on la cultive, eſt une ſcience qui ne s'acquiert que par tradition ; on montre la plante, on la nomme ; ſa figure & ſon nom ſe gravent enſemble dans la mémoire. Il y a peu de peine à retenir ainſi la nomenclature d'un grand nombre de plantes ; mais quand on ſe croit pour cela Botaniſte, on ſe trompe, on n'eſt qu'Herboriſte, & quand il s'agit de déterminer par ſoi-même & ſans guide les plantes qu'on n'a jamais vues, c'eſt alors qu'on ſe trouve arrêté tout court, & qu'on eſt au bout de ſa doctrine. Je ſuis reſté plus ignorant encore en prenant la route contraire. Toujours ſeul & ſans autre maître que la nature, j'ai mis des efforts incroyables à de très-foibles progrès. Je ſuis parvenu à pouvoir, en bien travaillant, déterminer à-peu-près les genres ; mais pour les eſpeces, dont les différences [illegible]

ſouvent très-peu marquées par la nature, & plus mal énoncées par les auteurs, je n'ai pu parvenir à en diſtinguer avec certitude qu'un très-petit nombre, ſur-tout dans la famille des Mouſſes, & ſur-tout dans les genres difficiles, tels que les Hypnum, les Jungermannia, les Lichens. Je crois pourtant être ſûr de celles que je vous envoie, à une ou deux près que j'ai déſignées par un point interrogant, afin que vous puiſſiez vérifier dans Vaillant & dans Dillenius, ſi je me ſuis trompé ou non. Quoi qu'il en ſoit, je crois qu'il faut commencer à connoître empyriquement un certain nombre d'eſpeces pour parvenir à déterminer les autres, & je crois que celles que je vous envoie peuvent ſuffire, en les étudiant bien, à vous familiariſer avec la famille, & à en diſtinguer au moins les genres au premier coup-d'œil par le *facies* propre à chacun d'eux. Mais il y a une autre difficulté; c'eſt que les Mouſſes ainſi diſpoſées par brins n'ont point ſur le papier le même coup-d'œil qu'elles ont ſur la terre raſſemblées par touffes ou gazons ſerrés. Ainſi l'on herboriſe inutilement dans un Herbier & ſur-tout dans un Mouſſier, ſi l'on n'a commencé par herboriſer ſur la terre. Ces ſortes de recueils doivent ſervir ſeulement de mémoratifs, mais non pas d'inſtruction premiere. Je doute cependant, Monſieur, que vous trouviez aiſément le tems & la patience de vous appeſantir à l'examen de chaque touffe d'herbe ou de Mouſſe que vous trouverez en votre chemin. Mais voici le moyen qu'il me ſemble que vous pourriez prendre pour analyſer avec ſuccès toutes les productions végétales de vos environs, ſans vous ennuyer à des détails minutieux, inſupportables pour les eſprits accoutumés à généraliſer les idées, & à regarder toujours les objets en grand. Il faudroit inſpirer à quelqu'un de vos laquais, garde ou garçon jardinier, un peu de goût pour l'étude des plantes, & le mener à votre ſuite dans vos promenades, lui faire cueillir les plantes que vous ne connoîtriez pas, particuliérement les Mouſſes & les graminées, deux familles difficiles & nombreuſes. Il faudroit qu'il tâchât de les prendre dans l'état de floraiſon où leurs caracteres déterminans ſont les plus marqués. En prenant deux exemplaires de chacun, il en mettroit un à part pour me l'envoyer, ſous le même numéro que le ſemblable qui vous reſteroit, & ſur lequel vous feriez mettre enſuite le nom de la plante, quand je vous l'aurois envoyée. Vous vous éviteriez

ainsi le travail de cette détermination, & ce travail ne seroit qu'un plaisir pour moi qui en ai l'habitude, & qui m'y livre avec passion. Il me semble, Monsieur, que de cette maniere vous auriez fait en peu de tems le relevé des productions végétales de vos terres & des environs, & que vous livrant sans fatigue au plaisir d'observer, vous pourriez encore, au moyen d'une nomenclature assurée, avoir celui de comparer vos observations avec celles des auteurs. Je ne me fais pourtant pas fort de tout déterminer. Mais la longue habitude de fureter des campagnes m'a rendu familieres la plupart des plantes indigenes. Il n'y a que les jardins & productions exotiques où je me trouve en pays perdu. Enfin ce que je n'aurai pu déterminer sera pour vous, Monsieur, un objet de recherche & de curiosité qui rendra vos amusemens plus piquans. Si cet arrangement vous plait, je suis à vos ordres, & vous pouvez être sûr de me procurer un amusement très-intéressant pour moi.

J'attends la note que vous m'avez promise, pour travailler à la remplir autant qu'il dépendra de moi. L'occupation de travailler à des Herbiers remplira très-agréablement mes beaux jours d'été. Cependant je ne prévois pas d'être jamais bien riche en plantes étrangeres, &, selon moi, le plus grand agrément de la Botanique est de pouvoir étudier & connoitre la nature autour de soi plutôt qu'aux Indes. J'ai été pourtant assez heureux pour pouvoir insérer dans le petit recueil que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, quelques plantes curieuses, & entr'autres le vrai papier, qui jusqu'ici n'étoit point connu en France, pas même de M. de Jussieu. Il est vrai que je n'ai pu vous envoyer qu'un brin bien misérable, mais c'en est assez pour distinguer ce rare & précieux souchet. Voilà bien du bavardage, mais la Botanique m'entraîne, & j'ai le plaisir d'en parler avec vous : accordez-moi, Monsieur, un peu d'indulgence.

Je ne vous envoie que de vieilles Mousses ; j'en ai vainement cherché de nouvelles dans la campagne. Il n'y en aura guere qu'au mois de Février, parce que l'automne a été trop sec. Encore faudra-t-il les chercher au loin. On n'en trouve guere autour de Paris que les mêmes répétées.

RÉPONSE

A UNE LETTRE ANONYME,

Dont le contenu se trouve en caractere italique dans cette Réponse.

JE suis sensible aux attentions dont m'honorent ces Messieurs que je ne connois point ; mais il faut que je réponde à ma maniere ; car je n'en ai qu'une.

Des gens de loi qui estiment , &c. M. Rousseau , ont été surpris & affligés de son opinion dans sa Lettre à M. d'Alembert sur le Tribunal des Maréchaux de France.

J'ai cru dire des vérités utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, & bien plus triste encore qu'elles affligent des gens de loi.

Un citoyen aussi éclairé que M. Rousseau.

Je ne suis point un citoyen éclairé , mais seulement un citoyen zélé.

N'ignore pas qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la législation.

Je l'ignorois : je l'apprends, mais qu'on me permette à mon tour une petite question. Bodin, Loisel, Fénelon, Boulainvilliers, l'Abbé de St. Pierre, le Président de Montesquieu, le Marquis de Mirabeau, l'Abbé de Mably, tous bons François & gens éclairés, ont-ils ignoré qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation ? On a tort d'exiger qu'un Etranger soit plus savant qu'eux sur ce qui est juste ou injuste dans leur pays.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Cette maxime peut avoir une application particuliere & circonscrite, selon les lieux & les personnes. Voici la premiere fois, peut-être, que la justice est opposée à la vérité.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Si quelqu'un de nos Citoyens m'osoit tenir un pareil discours à

Geneve, je le poursuivrois criminellement, comme traître à la patrie.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Il y a dans l'application de cette maxime quelque chose que je n'entends point. J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve, imprime un Livre en Hollande, & voilà qu'on lui dit en France qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les défauts de la Législation! Ceci me paroît bizarre. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'être votre Compatriote; ce n'est point pour vous que j'écris; je n'imprime point dans votre pays; je ne me soucie point que mon Livre y vienne; si vous me lisez, ce n'est pas ma faute.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Quoi donc! si-tôt qu'on aura fait une mauvaise institution dans quelque coin du monde, à l'instant il faudra que tout l'Univers la respecte en silence? Il ne sera plus permis à personne de dire aux autres Peuples qu'ils feroient mal de l'imiter? Voilà des prétentions assez nouvelles, & un fort singulier droit des gens.

Les Philosophes sont faits pour éclairer le Ministere, le détromper de ses erreurs, & respecter ses fautes.

Je ne sais pourquoi sont faits les Philosophes, ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le Ministere.

J'ignore si l'on peut éclairer le Ministere.

Le détromper de ses erreurs.

J'ignore si l'on peut détromper le Ministere de ses erreurs.

Et respecter ses fautes.

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du Ministere.

Je ne sais rien de ce qui regarde le Ministere, parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays, & qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus, M. Rousseau ne nous paroît pas raisonner en politique.

Ce mot sonne trop haut pour moi. Je tâche de raisonner en bon Citoyen de Geneve. Voilà tout.

Lorsqu'il admet dans un État une autorité supérieure à l'autorité souveraine.

J'en admets trois seulement. Premiérement l'autorité de Dieu, & puis celle de la loi naturelle qui dérive de la constitution de l'homme, & puis celle de l'honneur plus forte sur un cœur honnête que tous les Rois de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle.

Non pas seulement indépendantes, mais supérieures. Si jamais l'Autorité Souveraine (1) pouvoit être en conflit avec une des trois précédentes, il faudroit que la premiere cédât en cela. Le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir soutenu le contraire.

Il ne se rappelloit pas dans ce moment le sentiment de Grotius.

Je ne saurois me rappeller ce que je n'ai jamais su, & probablement je ne saurai jamais ce que je ne me soucie point d'apprendre.

Adopté par les Encyclopedistes.

Le sentiment d'aucun des Encyclopédistes n'est une regle pour ses Collegues. L'autorité commune est celle de la raison. Je n'en reconnois point d'autre.

Les Encyclopédistes ses confreres.

Les amis de la vérité sont tous mes confreres.

Le tems nous empêche d'exposer plusieurs autres objections.

Le devoir m'empêcheroit peut-être de les résoudre. Je fais l'obéissance & le respect que je dois dans mes actions & dans mes discours aux loix & aux maximes du pays dans lequel j'ai le bonheur de vivre. Mais il ne s'ensuit pas de-là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Parisiens.

Qui exigeroient une conversation.

Je n'en dirai pas plus en conversation que par écrit, il n'y a que Dieu & le Conseil de Geneve à qui je doive compte de mes maximes.

Qui priveroit M. Rousseau d'un tems précieux pour lui & pour le public.

Mon tems est inutile au public, & n'est plus d'un grand prix pour moi-même. Mais j'en ai besoin pour gagner mon pain; c'est pour cela que je cherche la solitude.

A Montmorency, le 15 *Octobre* 1758.

---

(1) Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres sur le sens que nous donnons à ce mot, & comme il n'est pas bon que nous nous entendions mieux, nous ferons bien de n'en pas disputer.

JUGEMENT

JUGEMENT
SUR
LA PAIX PERPÉTUELLE.

Le Projet de la Paix perpétuelle étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'Abbé de St. Pierre celui qu'il médita le plus long-tems & qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté : car on a peine à nommer autrement ce zele de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette ame saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses, uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale & particuliere de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables, on ne peut rien de plus solide & de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'Auteur les établit : réalisez sa République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de St. Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver ; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient; non, c'est un livre solide & sensé, & il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exé-

cuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté ? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré ? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance ? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-tems, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident ?

Sans doute, cela est croyable ; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les desirent plus fortement ; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, & que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle, cela est démontré dans le projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir & commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapportent à deux seuls objets, étendre leur domination au-dehors, & la rendre plus absolue au-dedans ; toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte : telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proscrits du cabinet, & si lourdement employés dans les Edits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, & que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge sur ces deux maximes fondamentales comment les Princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, & qui n'est guere plus favorable à l'autre : car on sent bien que par la Diete Européenne, le gouvernement de chaque Etat n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte

des sujets, sans garantir en même-tems les sujets de la tyrannie des Princes, & qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul Souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du despotisme s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à discrétion dans un peuple d'esclaves, de l'argent & des hommes pour en subjuguer d'autres; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus : *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois; *envoyez-moi des troupes, j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que signifient les Te Deum, les feux de joie, & l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on espérer de soumettre à un Tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au Ciel? Les Souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple Gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les siennes à la Diete Européenne? Encore y a-t-il cette différence, que l'un peche contre les loix, & expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose guere que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, & dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune, qu'il n'espere de sa propre sagesse : s'il est puissant, il compte sur ses forces ;

s'il eſt foible, il compte ſur ſes alliances; quelquefois il lui eſt utile au-dedans de purger de mauvaiſes humeurs, d'affoiblir des ſujets indociles, d'eſſuyer même des revers, & le politique habile ſait tirer avantage de ſes propres défaites. J'eſpere qu'on ſe ſouviendra que ce n'eſt pas moi qui raiſonne ainſi, mais le Sophiſte de Cour, qui préfere un grand territoire & peu de ſujets pauvres & ſoumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la juſtice & les loix, ſur un peuple heureux & floriſſant.

C'eſt encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la ſuſpenſion du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, & des pertes réelles que cauſe une vaine conquête. C'eſt un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puiſſance qu'ils ont en vue ne ſe compte point par les millions qu'on poſſede. Le Prince fait toujours circuler ſes projets; il veut commander pour s'enrichir, & s'enrichir pour commander: il ſacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque, mais ce n'eſt qu'afin de parvenir à les poſſéder tous les deux enſemble qu'il les pourſuit ſéparément; car pour être le maître des hommes & des choſes, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons enfin, ſur les grands avantages qui doivent réſulter pour le commerce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils ſont bien en eux-mêmes certains & inconteſtables, mais qu'étant communs à tous, ils ne feront réels pour perſonne, attendu que de tels avantages ne ſe ſentent que par leurs différences, & que pour augmenter ſa puiſſance relative, on ne doit chercher que des biens excluſifs.

Sans ceſſe abuſés par l'apparence des choſes, les Princes rejetteroient donc cette paix quand ils peſeroient leurs intérêts eux-mêmes; que ſera-ce quand ils les feront peſer par leurs Miniſtres, dont les intérêts ſont toujours oppoſés à ceux du peuple, & preſque toujours à ceux du Prince? Les Miniſtres ont beſoin de la guerre pour ſe rendre néceſſaires, pour jetter le Prince dans des embarras dont il ne ſe puiſſe tirer ſans eux, & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place: ils en ont beſoin pour vexer le peuple, ſous prétexte des néceſſités publiques; ils en ont beſoin pour placer leurs créatures, gagner ſur les marchés, & faire en ſecret mille odieux monopoles; ils en ont

befoin pour fatisfaire leurs paffions, & s'expulfer mutuellement ; ils en ont befoin pour s'emparer du Prince, en le tirant de la Cour quand il s'y forme contr'eux des intrigues dangereufes : ils perdroient toutes ces reffources par la paix perpétuelle ; & le Public ne laiffe pas de demander pourquoi, fi ce projet eft poffible, ils ne l'ont pas adopté ? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impoffible dans ce projet, finon qu'il foit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y oppofer ? ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de Saint-Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Miniftres n'auront jamais, il fût aifé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce fyftême. Car il faudroit pour cela que la fomme des intérêts particuliers ne l'emportât pas fur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous, le plus grand bien qu'il peut efpérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de fageffe dans tant de têtes, & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit guere efpérer du hafard l'accord fortuit de toutes les circonftances néceffaires : cependant fi cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puiffe y fuppléer, & alors il n'eft plus queftion de perfuader, mais de contraindre, & il ne faut pas écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainfi quoique le projet fût très-fage, les moyens de l'exécuter fe fentoient de la fimplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'affembler un congrès, y propofer fes articles, qu'on les alloit figner, & que tout feroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit affez bien l'effet des chofes quand elles feroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'eft pas chimérique, que nommer fon premier Auteur : car affurément Henri IV n'étoit pas fou, ni Sully vifionnaire. L'Abbé de Saint-Pierre s'autorifoit de ces grands noms pour renouveller leur fyftême. Mais quelle différence dans le tems, dans les circonftances, dans la propofition, dans la maniere de la faire, & dans fon Auteur ! Pour en juger, jettons un coup-d'œil fur la fituation generale des chofes au moment choifi par Henri IV pour l'exécution de fon projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit ſur une partie du monde, & faiſoit trembler l'autre, l'avoit fait aſpirer à la Monarchie univerſelle, avec de grands moyens de ſuccès, & de grands talens pour les employer. Son fils, plus riche & moins puiſſant, ſuivant ſans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laiſſa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles ; & la Maiſon d'Autriche avoit pris un rel aſcendant ſur les autres Puiſſances, que nul Prince ne régnoit en ſûreté, s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que ſon pere, hérita de toutes ſes prétentions. L'effroi de la Puiſſance Eſpagnole tenoit encore l'Europe en reſpect, & l'Eſpagne continuoit à dominer, plutôt par l'habitude de commander, que par le pouvoir de ſe faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avoient épuiſé les forces d'Eſpagne & les tréſors des Indes ; la Maiſon d'Autriche partagée en deux branches, n'agiſſoit plus avec le même concert : & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faiſoit qu'aliéner les Princes, & fomenter des ligues qui ne tarderent pas d'éclore, & faillirent à le détrôner. Ainſi ſe préparoit de loin la décadence de la Maiſon d'Autriche, & le rétabliſſement de la liberté commune. Cependant nul n'oſoit le premier haſarder de ſecouer le joug, & s'expoſer ſeul à la guerre : l'exemple d'Henri IV même, qui s'en étoit tiré ſi mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, ſi l'on excepte le Duc de Savoie, trop foible & trop ſubjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de Souverains, un ſeul homme de tête en état de former & ſoutenir une entrepriſe ; chacun attendoit du tems & des circonſtances le moment de briſer ſes fers. Voilà quel étoit en gros l'Etat des choſes, quand Henri forma le plan de la République chrétienne, & ſe prépara à l'exécuter : projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raiſon ſecrete l'eſpoir d'abaiſſer un ennemi redoutable, recevoit de ce preſſant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la ſeule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une ſi haute entrepriſe. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés ; de telle ſorte

qu'ayant formé ce projet dès ſon enfance, il le médita toute ſa vie, & réſerva l'exécution pour ſa vieilleſſe; conduite qui prouve premiérement ce deſir ardent & ſoutenu qui, ſeul dans les choſes difficiles, peut vaincre les grands obſtacles, & de plus, cette ſageſſe patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main à force de prévoyance & de préparation : car il y a bien de la différence entre les entrepriſes néceſſaires dans leſquelles la prudence même veut qu'on donne quelque choſe au haſard, & celles que le ſuccès ſeul peut juſtifier, parce qu'ayant pu ſe paſſer de les faire, on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond ſecret qu'il garda toute ſa vie juſqu'au moment de l'exécution, étoit encore auſſi eſſentiel que difficile dans une ſi grande affaire où le concours de tant de gens étoit néceſſaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverſer. Il paroît que quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans ſon parti & qu'il fût ligué avec les plus puiſſans Potentats, il n'eut jamais qu'un ſeul confident qui connût toute l'étendue de ſon plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Miniſtre integre. Mais ſans que rien tranſpirât de ces grands deſſeins, tout marchoit en ſilence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le Roi Jacques, & le Roi de Suede étoit engagé de ſon côté : la Ligue étoit concluc avec les Proteſtans d'Allemagne ; on étoit même sûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but ſans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent ſéparément aux pieces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme & l'uſage. Qu'eſt-ce donc qui favoriſoit ce mouvement général ? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit & dont peu ſe ſeroient ſouciés ? étoit-ce l'intérêt public qui n'eſt jamais celui de perſonne ? L'Abbé de St. Pierre eût pu l'eſpérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de ſon intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le ſecret de leur montrer à tous ſous une face très-attrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à ſe délivrer des continuelles conſpirations des Catholiques de ſon Royaume, toutes fomentées par l'Eſpagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchiſſement des Provines-Unies qui lui coûtoient beaucoup à ſoutenir & le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres,

afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméranie & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Électeur Palatin, alors protestant & chef de la confession d'Ausbourg, avoit des vues sur la Bohême & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie qu'il desiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Espagnole, étoit de la partie au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaisser une Puissance orgueilleuse qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, & qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition d'Henri IV : mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre ; car sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même ; & l'on voit très-clairement qu'en prênant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus ; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, & en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets ; de sorte que tranquille au-dedans & redoutable au-

au-dehors, il ſe vit en état d'armer & d'entretenir ſoixante mille hommes & vingt vaiſſeaux de guerre, de quitter ſon Royaume ſans y laiſſer la moindre ſource de déſordre, & de faire la guerre durant ſix ans ſans toucher à ſes revenus ordinaires ni mettre un ſou de nouvelles impoſitions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entrepriſe, le même zele & la même prudence qui l'avoient formé, tant de la part de ſon Miniſtre que de la ſienne. Enfin, à la tête des expéditions militaires, un Capitaine tel que lui, tandis que ſon adverſaire n'en avoit plus à lui oppoſer, & vous jugerez ſi rien de ce qui peut annoncer un heureux ſuccès manquoit à l'eſpoir du ſien. Sans avoir pénétré ſes vues, l'Europe attentive à ſes immenſes préparatifs, en attendoit l'effet avec une ſorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution; une guerre qui devoit être la derniere, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible myſtere doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier eſpoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi, replongea l'Europe dans d'éternelles guerres, qu'elle ne doit plus eſpérer de voir finir. Quoi qu'il en ſoit, voilà les moyens qu'Henri IV avoit raſſemblés pour former le même établiſſement que l'Abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne diſe donc point que ſi ſon ſyſtême n'a pas été adopté, c'eſt qu'il n'étoit pas bon, qu'on diſe au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté: car le mal & les abus dont tant de gens profitent, s'introduiſent d'eux-mêmes, mais ce qui eſt utile au Public ne s'introduit guere que par la force, attendu que les intérêts particuliers y ſont preſque toujours oppoſés. Sans doute la paix perpétuelle eſt à préſent un projet bien abſurde: mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raiſonnable: ou plutôt, admirons un ſi beau plan, mais conſolons-nous de ne pas le voir exécuter, car cela ne peut ſe faire que par des moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions: & ſur ce principe, qui de nous oſeroit dire ſi cette ligue Européenne eſt à deſirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup, qu'elle n'en préviendroit pour des ſiecles.

POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés ; leurs travaux comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours excessifs ; & on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres ; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander : & comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir. Quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique ; qu'employant la force des Peuples contr'eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui ; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature & le cri de la liberté, toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire ; & le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets, n'oublie pas, au moins s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition,

ſa puiſſance avec les plaiſirs, & l'empire des dieux avec la vie animale ? Choiſir pour ſoi les vains honneurs, l'oiſiveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en ſe réſervant tout au plus de chaſſer ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paiſiblement & commodément le ſceptre de l'univers : plongé dans d'inſipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête ſon ignorance & ſon ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguſte, de Monarque du monde, & de Majeſté ſacrée. Oublié ſur le trône, nul aux yeux de ſes voiſins, & même à ceux de ſes ſujets ; encenſé de tous, ſans être obéi de perſonne ; foible inſtrument de la tyrannie des Courtiſans & de l'eſclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne, & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut ſoutenir le monde, & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écraſé.

Le Souverain d'un grand Empire n'eſt guere au fond que le Miniſtre de ſes Miniſtres, ou le repréſentant de ceux qui gouvernent ſous lui. Ils ſont obéis en ſon nom ; & quand il croit leur faire exécuter ſa volonté, c'eſt lui qui, ſans le ſavoir, exécute la leur. Cela ne ſauroit être autrement ; car, comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut néceſſairement qu'il les laiſſe agir par ſes mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (1), & que j'appellerois, moi, l'eſſentiel du Gouvernement, il ſe réſerve les grandes affaires, le verbiage des Ambaſſadeurs, les tracaſſeries de ſes favoris, & tout au plus le choix de ſes maîtres ; car il en faut avoir malgré ſoi, ſi-tôt qu'on a tant d'eſclaves. Que lui importe, au reſte, une bonne ou mauvaiſe adminiſtration ? Comment ſon bonheur ſeroit-il troublé par

---

(1) Ce qui importe aux citoyens, c'eſt d'être gouvernés juſtement & paiſiblement. Au ſurplus, que l'État ſoit grand, puiſſant & floriſſant, c'eſt l'affaire particuliere du Prince, & les ſujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premierement s'occuper du détail en quoi conſiſte la liberté civile, la ſûreté du peuple & même la ſienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reſte du tems à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéreſſent perſonne, qui ne naiſſent jamais que des vices du gouvernement, qui, par conſéquent, ne ſont rien pour un peuple heureux, & ſont peu de choſe pour un Roi ſage.

la misere du Peuple qu'il ne peut voir ; par ses plaintes qu'il ne peut entendre ; & par les désordres publics, dont il ne saura jamais rien ? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port ; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien desirer, & il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme & se charge des fonctions d'un Dieu ; comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir ; & pour être un Roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere, il est bon d'observer que si par miracle quelque grande ame peut suffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, & l'extravagante éducation des héritiers du Trône, fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi ; qu'il y aura des minorités, des maladies, des tems de délire & de passion, qui ne laisseront souvent à la tête de l'Etat qu'un simulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du Roi, & dès qu'il est posé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui ; c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

CHAPITRE II.

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

UN Monarque, dit l'Abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, & lui confier toute son autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Visir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai Visirat cette sorte de ministere.

Ce Monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes, qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à-peu-près comme faisoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-Visirat.

Enfin ce Monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministere, que l'Abbé de Saint-Pierre appelle Pluralité des Conseils, ou Polysynodie, est à-peu-près, selon lui, celle que le Régent, Duc d'Orleans, avoit établie sous son administration ; & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adopté l'Eleve du vertueux Fenelon.

Pour choisir entre ces trois formes, & juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros & par la premiere face qu'elles présentent ; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains momens passagers de désordre ou d'éclat, mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallele exact.

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement ſuprême.

Les maximes élémentaires de la politique peuvent déja trouver ici leur application ; car le Viſirat, le demi-Viſirat, & la Polyſynodie ſe rapportent manifeſtement dans l'économie du gouvernement ſubalterne aux trois formes ſpécifiques du gouvernement ſuprême, & pluſieurs des principes qui conviennent à l'adminiſtration ſouveraine, peuvent aiſément s'appliquer au Miniſtere. Ainſi le Viſirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Viſirat plus d'exactitude & de ſoin, & la Polyſynodie plus de juſtice & de conſtance. Il eſt sûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Ariſtocratie, & l'Ariſtocratie à la Monarchie, de même la Polyſynodie tend au demi-Viſirat, & le demi-Viſirat au Viſirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de renforcer les reſſorts, ſe retarde ou s'accelere à proportion que toutes les parties de l'Etat ſont bien ou mal conſtituées ; & comme on ne parvient au deſpotiſme & au Viſirat que quand tous les autres reſſorts ſont uſés, c'eſt, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes : car nul autre ne peut plus ſuffire à tout un peuple qui a pu ſupporter celle-là. Mais, ſans vouloir quitter l'une pour l'autre, il eſt cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie aſſez naturelle, la Polyſynodie mérite déja la préférence ; il reſte à rechercher ſi l'examen des choſes mêmes pourra la lui confirmer : mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus préciſe de la forme que, ſelon notre Auteur, doit avoir la Polyſynodie.

CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conseils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens, & par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont, la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangeres, & celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le Roi de faire ses fonctions : ainsi ce Conseil général doit toujours être sur pied, ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A L'ÉGARD de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin ; car pour toute autre voie, il est évident que la synodie ne sera qu'apparente ; que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin : comme il fait un des points capitaux du système de Gouvernement de l'Abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de ministere qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite : raison qui montre

plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le ſcrutin dans les Cours des Rois.

Cette premiere précaution en ſuppoſe d'autres qui la rendent utile ; car il le ſeroit peu de choiſir au ſcrutin entre des ſujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne ſauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on le deſtine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enſeigne juſqu'au Maréchal de France, pour former les jeunes Officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour, n'eſt-il pas plus important encore d'établir des grades ſemblables dans l'adminiſtration civile, depuis les Commis juſqu'aux Préſidens des Conſeils ? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un peuple, que pour commander une armée ; les connoiſſances de l'homme d'Etat ſont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre, ou le bon ordre eſt-il moins néceſſaire dans l'économie politique que dans la diſcipline militaire ? Les grades ſcrupuleuſement obſervés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Veniſe, & pourquoi ne commenceroit-on pas d'auſſi loin à Paris pour ſervir le Prince, qu'à Veniſe pour ſervir l'Etat ?

Je n'ignore pas que l'intérêt des Viſirs s'oppoſe à cette nouvelle police ; je ſais bien qu'ils ne veulent point être aſſujettis à des formes qui gênent leur deſpotiſme ; qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur ſoient entiérement dévouées, & qu'ils puiſſent d'un mot replonger dans la pouſſiere d'où ils les tirent. Un homme de naiſſance, de ſon côté, qui n'a pour cette foule de valets que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carriere, & le Gouvernement de l'Etat eſt toujours prêt à devenir la proie du rebut de ſes citoyens. Auſſi n'eſt-ce point ſous le Viſirat, mais ſous la ſeule Polyſynodie qu'on peut eſpérer d'établir dans l'adminiſtration civile des grades honnêtes qui ne ſuppoſent pas la baſſeſſe, mais le mérite, & qui puiſſent rapprocher la nobleſſe des affaires dont on affecte de l'éloigner, & qu'elle affecte de mépriſer à ſon tour.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établiſſement des grades s'enſuit la néceſſité de faire circuler les départemens entre les Membres de chaque Conſeil, & même d'un Conſeil à l'autre, afin que chaque Membre éclairé ſucceſſivement ſur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conſeil général, & de participer à la grande adminiſtration.

Cette vue de faire circuler les départemens eſt due au Régent qui l'établit dans le Conſeil des finances ; & ſi l'autorité d'un homme qui connoiſſoit ſi bien les reſſorts du Gouvernement, ne ſuffit pas pour la faire adopter, on ne peut diſconvenir au moins des avantages ſenſibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polyſynodie : mais elle n'y eſt jamais impoſſible, & jamais praticable dans le Viſirat ni dans le demi-Viſirat : or, il eſt important, par beaucoup de très-fortes raiſons, d'établir une forme d'adminiſtration où cette circulation puiſſe avoir lieu.

1°. Premiérement, pour prévenir les malverſations des Commis, qui, changeant de Bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries auſſi commodément qu'ils le font aujourd'hui. Ajoutez qu'étant, pour ainſi dire, à la diſcrétion de leurs ſucceſſeurs, ils ſeront plus réſervés en changeant de département, à laiſſer les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, ſi par haſard leur ſucceſſeur ſe trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En ſecond lieu, pour obliger les Conſeillers mêmes à mieux veiller ſur leur conduite ou ſur celle de leurs Commis, de peur d'être taxés de négligence, & de pis encore, quand leur geſtion changera d'objet ſans ceſſe, & chaque fois ſera connue de leur ſucceſſeur. 3°. Pour exciter entre les Membres d'un même corps une émulation louable à qui paſſera ſon prédéceſſeur dans le même travail. 4°. Pour corriger, par ces fréquens changemens, les abus que les erreurs, les préjugés & les paſſions de chaque ſujet auront introduits

dans ſon adminiſtration : car parmi tant de caracteres différens qui régiront ſucceſſivement la même partie, leurs fautes ſe corrigeront mutuellement, & tout ira plus conſtamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque Membre d'un Conſeil des connoiſſances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports; en ſorte qu'ayant manié les autres parties, il voie diſtinctement ce que la ſienne eſt au tout; qu'il ne ſe croie pas toujours le plus important perſonnage de l'Etat, & ne nuiſe pas au bien général pour mieux faire celui de ſon département. 6°. Pour que tous les avis ſoient mieux portés en connoiſſance de cauſe, que chacun entende toutes les matieres ſur leſquelles il doit opiner, & qu'une plus grande uniformité de lumieres mette plus de concorde & de liaiſon dans les délibérations communes. 7°. Pour exercer l'eſprit & les talens des Miniſtres : car, portés à ſe repoſer & s'appeſantir ſur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine, qui reſſerre & circonſcrit, pour ainſi dire, le génie par l'habitude. Or, l'attention eſt à l'eſprit ce que l'exercice eſt au corps; c'eſt elle qui lui donne de la vigueur, de l'adreſſe, & qui le rend propre à ſupporter le travail : ainſi l'on peut dire que chaque Conſeiller d'Etat, en revenant, après quelques années de circulation, à l'exercice de ſon premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles euſſent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, & qu'il n'eût pas acquis une connoiſſance auſſi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de ſorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation, que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conſeillers d'Etat, & par conſéquent plus de liberté dans les ſuffrages. Autrement dans un Conſeil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres ſeroient aſſujettis, à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui, pour l'ordinaire, regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'eſt jamais en faveur du meilleur parti qu'on a beſoin de gêner les voix.

On pourroit pouſſer encore plus loin cette circulation des départemens, en l'étendant juſqu'à la Préſidence méme; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Conſuls redevinſſent au bout de l'an ſimples Sénateurs en attendant un nouveau Conſulat, pourquoi ne ſeroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Préſidens redevinſſent après deux ou trois ans ſimples Conſeillers, en attendant une nouvelle Préſidence? Ne ſeroit-ce pas, pour ainſi dire, propoſer un̄ prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui, durant cet intervalle, ſe diſtingueroient dans leur Corps? Ne ſeroit-ce pas un nouveau reſſort très-propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique; & le vrai ſecret d'animer le travail commun n'eſt-il pas d'y proportionner toujours le ſalaire?

CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus néceſſaires par la décrépitude ou l'affoibliſſement des Préſidens, ſe feront ainſi ſans dureté & ſans effort; que les ex-préſidens des Conſeils particuliers auront encore un objet d'élévation, & les membres de ce Conſeil celui d'y pouvoir préſider à leur tour; que cette alternative de ſubordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce; que cette circulation de la Préſidence eſt le plus ſûr moyen d'empêcher la Polyſynodie de pouvoir dégénérer en Viſirat; & qu'en général la circulation répartiſſant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Miniſtere entre pluſieurs membres, l'autorité royale domine plus aiſément ſur chacun d'eux: tout cela doit ſauter aux yeux d'un lecteur intelligent; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAPITRE VIII.

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir long-tems ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républicain, quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait & le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui regne partout, de la forme réelle dont il est ici question : car on peut dire en un sens que la Polysynodie est la premiere & la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premieres loix nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premieres délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en Conseil. Le Prince a des Conseillers avant que d'avoir des Visirs ; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le synode ou Conseil général. Quand le Monarque est élu, il n'a qu'à présider & tout est fait : mais quand il faut choisir un Ministre ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national se divise en divers comités toujours sous la présidence du Roi qui leur assigne à chacun les matieres sur lesquelles ils doivent délibérer ; & voilà les Conseils particuliers nés du Conseil général dont ils sont les membres naturels, & la Synodie changée en Polysynodie ; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la premiere & la plus naturelle.

CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement & les obſtacles qui l'en éloignent. Cette fin eſt ſans contredit le plus grand intérêt de l'Etat & du Roi; ces obſtacles ſont, outre le défaut de lumieres, l'intérêt particulier des adminiſtrateurs; d'où il ſuit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'oppoſition, moins ils balancent l'intérêt public; de ſorte que s'ils pouvoient ſe heurter & ſe détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les ſuppoſât, ils deviendroient nuls dans la délibération, & l'intérêt public ſeroit ſeul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les oppoſer entr'eux par la multiplication des opinans. Ce qui fait les intérêts particuliers c'eſt qu'ils ne s'accordent point, car s'ils s'accordoient ce ne ſeroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruiſant tous ces intérêts l'un par l'autre, reſte l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Viſir opine ſans témoins devant ſon maître, qu'eſt-ce qui gêne alors ſon intérêt perſonnel? A-t-il beſoin de beaucoup d'adreſſe pour en impoſer à un homme auſſi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonſcrits par tout ce qui les environne dans un ſi petit cercle de lumieres? ſur des expoſés falſifiées, ſur des prétextes ſpécieux, ſur des raiſonnemens ſophiſtiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entrepriſes les plus funeſtes, quand elles lui ſont perſonnellement avantageuſes? Certes c'eſt grand haſard ſi deux intérêts particuliers auſſi actifs que celui du Viſir & celui du Prince, laiſſent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je ſais bien que les Conſeillers de l'Etat ſeront des hommes comme les Viſirs, je ne doute pas qu'ils n'aient ſouvent, ainſi qu'eux, des intérêts particuliers oppoſés à ceux de la nation & qu'ils ne préféraſſent

volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une aſſemblée dont tous les membres ſont clair-voyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient excluſivement : ſans perſuader perſonne, il ne feroit que ſe rendre ſuſpect de corruption & d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à ſon devoir, il n'oſera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'obſervateurs. Il fera donc de néceſſité vertu, en ſacrifiant publiquement ſon intérêt particulier au bien de la patrie, & ſoit réalité, ſoit hypocriſie, l'effet ſera le même en cette occaſion pour le bien de la ſociété. C'eſt qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui eſt celui de ſa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Viſir qui ſait, à la faveur des ténebres du Cabinet, dérober à tous les yeux le ſecret de l'Etat, ſe flatte toujours qu'on ne pourra diſtinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le ſien, & comme, après tout, ce Viſir ne dépend que de ſon maître qu'il trompe aiſément, il s'embarraſſe fort peu des murmures de tout le reſte.

CHAPITRE X.

Autres avantages.

DE ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu ſans lui. Premiérement les réſolutions de l'Etat ſeront moins ſouvent fondées ſur des erreurs de fait, parce qu'il ne ſera pas auſſi aiſé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiſer devant une aſſemblée éclairée, où ſe trouveront preſque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de ſon Viſir. Or, il eſt certain que la plupart des réſolutions d'Etat dépendent de la connoiſſance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fauſſes qu'en ſuppoſant vrais des faits qui ſont faux ou faux des faits qui ſont vrais. En ſecond lieu, les impôts ſeront portés à un excès moins inſupportable, lorſque le Prince pourra être éclairé ſur la véritable ſituation de ſes Peuples & ſur ſes véritables beſoins : mais ces lumieres, ne

les trouvera-t-il pas plus aifément dans un Confeil dont plufieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Vifir qui veut fomenter les paffions de fon maître, ménager les fripons en faveur, enrichir fes créatures & faire fa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, & que par conféquent l'Etat en ira mieux. Car il eft plus aifé à une femme intrigante de placer un Vifir que cinquante Confeillers, & de féduire un homme que tout un collége. On voit que les affaires ne feront plus fufpendues ou bouleverfées par le déplacement d'un Vifir; qu'elles feront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution fera, cependant, partagée entre plufieurs Confeillers, qui auront chacun leur département, que lorfqu'il faut que tout forte d'un même Bureau; que les fyftêmes politiques feront mieux fuivis & les réglemens beaucoup mieux obfervés quand il n'y aura plus de révolution dans le Miniftere, & que chaque Vifir ne fe fera plus un point d'honneur de détruire tous les établiffemens utiles de celui qui l'aura précédé; de forte qu'on fera sûr qu'un projet une fois formé ne fera plus abandonné, que lorfque l'exécution en aura été reconnue impoffible ou mauvaife.

A toutes ces conféquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en font que le dernier réfultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La premiere, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité fe feront plus aifément connoître & récompenfer; foit dans les membres des Confeils qui feront fans ceffe fous les yeux les uns des autres & de tout l'Etat, foit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être diftingués, ne peuvent fe dérober long-tems aux regards d'une affemblée qui veut & peut tout voir, & où la jaloufie & l'émulation des membres les porteront fouvent à fe faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux; la feconde & derniere conféquence eft que les honneurs & les emplois diftribués avec plus d'équité & de raifon, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré doivent néceffairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui eft

le plus puiſſant reſſort d'un ſage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs (1).

Tels ſont les effets néceſſaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polyſynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des aſſemblées nombreuſes & éclairées fourniront plus de lumieres ſur les expédiens, & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat ſont en général plus ſages & mieux digérées que celles d'un Viſir. Les Rois ſeront plus inſtruits de leurs affaires ; ils ne ſauroient aſſiſter aux Conſeils ſans s'en inſtruire, car c'eſt-là qu'on oſe dire la vérité, & les membres de chaque Conſeil auront le plus grand intérêt que le Prince y aſſiſte aſſidûment pour en ſoutenir le pouvoir ou pour en autoriſer les réſolutions. Il y aura moins de vexations & d'injuſtices de la part des plus forts, car un Conſeil ſera plus acceſſible que le trône aux opprimés ; ils courront moins de riſque à y porter leurs plaintes, & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que ſous le Viſirat contre un ſeul homme qui peut tout, ou contre un demi-Viſir d'accord avec ſes collegues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat ſouffrira moins de la minorité, de la foibleſſe ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de Miniſtre aſſez puiſſant pour ſe rendre, s'il eſt de grande naiſſance, redoutable à ſon maître même, ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il eſt né de bas lieu ; par conſéquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, & de l'autre plus de ſûreté pour la conſervation des droits de la Maiſon-Royale. Il y aura moins auſſi de guerres étrangeres, parce qu'il y aura moins de gens intéreſſés à les ſuſciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en ſera mieux affermi de toutes manieres ; la volonté du Prince qui n'eſt ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, & par conſéquent la nation plus heureuſe.

Au reſte, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de ſon plan ne ſeroit pas également avantageuſe en tous tems, & qu'il y a

(1) Il y a plus de ruſe & de ſecret dans le Viſirat, mais il y a plus de lumieres & de droiture dans la Synodie.

des

des momens de crise & de trouble où il faut substituer aux Conseils parmanens des commissions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosni, & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules; en effet, pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen, & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidélement par un Conseil que par un Ministre; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber : ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagere & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil-d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces Corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

CHAPITRE XI.

Conclusion.

QUOIQUE les avantages de la Polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du Visirat & du demi-Visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles & révolutions du Visirat; que la marche

égale & unie d'une Polyſynodie comparée avec quelques momens brillans du Viſirat, eſt un ſophiſme groſſier qui n'en ſauroit impoſer au vrai politique, parce que ce ſont deux choſes fort différentes que l'adminiſtration rare & paſſagere d'un bon Viſir, & la forme générale du Viſirat où l'on à toujours des ſiecles de déſordre ſur quelques années de bonne conduite ; que la diligence & le ſecret, les ſeuls vrais avantages du Viſirat, beaucoup plus néceſſaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, ſont de foibles ſupplémens au bon ordre, à la juſtice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer ; qu'on peut encore ſe procurer ces ſupplémens au beſoin dans la Polyſynodie par des commiſſions extraordinaires, ſans que le Viſirat ait jamais pareille reſſource pour les avantages dont il eſt privé; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome & de celui de Veniſe, prouve que des commiſſions ne ſont pas toujours néceſſaires dans un Conſeil pour expédier les plus importantes affaires promptement & ſecrétement; que le Viſirat & le demi-Viſirat aviliſſant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus ; qu'ainſi toujours en obſtacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & conſumant l'Etat pour ſe renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever ſans ceſſe avec des matériaux tirés de ſes fondemens. C'eſt ici la conſidération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, eſt celle qui fait les hommes tels qu'elle a beſoin qu'ils ſoient. Laiſſons les lecteurs réfléchir ſur cet axiome, ils en feront aiſément l'application.

JUGEMENT
SUR
LA POLYSYNODIE.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de St. Pierre, le discours sur la Polysynodie, est à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit; éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abréger, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter pour vouloir tout dire; & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon !

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* & de *rêveries* : car quand il écrivoit en faveur de la Polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible & sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient soumis; il en faisoit une comparaison raisonnable & discrete avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le systême du Prince régnant; il en déduisoit les avantages; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter, & les additions même qu'il demandoit, consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues sous le regne de Louis XIV; mais il avoit eu la sagesse de les taire, jusqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le sien lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polysynodie qui existoit, & celle que proposoit l'Abbé de St. Pierre; & pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple, lui servoit bien

plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre systême les défauts à relever dans celui du Régent, & sous le nom de réponses à ses objections, il montroit sans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'est pas impossible que le Régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ses vues secretes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une assiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de Polysynodie établie sous la Régence que l'Abbé de St. Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-Visirat & même en Visirat; d'être susceptible, aussi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ses membres & de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre Polysynodie entiérement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule Polysynodie dont il vouloit autoriser la sienne; mais qu'on appelloit dès-lors par dérision, les soixante & dix Ministres, & qui fut réformée au bout de quelques mois, sans avoir rien fait, qu'achever de tout gâter; car la maniere dont cette administration avoit été établie, fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au Peuple, qu'à donner réellement à ses Membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires, semblable à celui que leur avoit déja tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen; piége dans lequel la vanité les fera toujours donner, & qui les humiliera toujours. L'ordre politique &

l'ordre civil ont, dans les Monarchies, des principes ſi différens, & des regles ſi contraires, qu'il eſt preſque impoſſible d'allier les deux adminiſtrations, & qu'en général les Membres des Tribunaux ſont peu propres pour les Conſeils, ſoit que l'habitude des formalités nuiſe à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, ſoit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la juſtice & les loix.

Au reſte, laiſſant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince & le Philoſophe pouvoient avoir tous deux raiſon ſans s'accorder dans leur ſyſtême ; car, autre choſe eſt l'adminiſtration paſſagere & ſouvent orageuſe d'une Régence, & autre choſe une forme de gouvernement durable & conſtante qui doit faire partie de la conſtitution de l'Etat. C'eſt ici, ce me ſemble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de Saint-Pierre, qui eſt de n'appliquer jamais aſſez bien ſes vues aux hommes, aux tems, aux circonſtances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui ſervent ſouvent d'obſtacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que ſa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à ſa conſtitution préſente ; il vouloit lui rendre cette vigueur univerſelle, qui met, pour ainſi dire, toute la perſonne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit & gouteux : Marchez, travaillez ; ſervez-vous de vos bras & de vos jambes, car l'exercice eſt bon à la ſanté.

En effet, ce n'eſt rien moins qu'une révolution dont il eſt queſtion dans la Polyſynodie ; & il ne faut pas croire par ce qu'on voit actuellement des Conſeils dans les Cours des Princes, & que ce ſont des Conſeils qu'on propoſe, qu'il y ait peu de différence d'un ſyſtême à l'autre. La différence eſt telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui exiſte, pour donner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de Saint-Pierre ; & nul n'ignore combien eſt dangereux dans un grand Etat, le moment d'anarchie & de criſe, qui précede néceſſairement un établiſſement nouveau. La ſeule introduction du ſcrutin devoit faire un renverſement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulſif & continuel à chaque partie, qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les maſſes énor-

mes qui composent la Monarchie Françoise! Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes, & de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siecles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir. Or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat? Que seront les affaires d'Etat, sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit, les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple, & transportées de la Cour à la Ville? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils, quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes! Seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des Savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens, dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent guere sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges, qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement, & le scrutin dans l'autre; l'une dans les Tribunaux, & l'autre dans les Conseils? & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses

ſi diſſemblables, & fonder un même ſyſtême ſur des principes ſi différens. Mais laiſſons ces applications, & conſidérons la choſe en elle-même.

Quelles ſont les circonſtances dans leſquelles une Monarchie héréditaire peut, ſans révolutions, être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Ariſtocratie ? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple peuvent-ils, doivent-ils avoir une juriſdiction indépendante l'une de l'autre ; ou s'ils ſont précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la conſtitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires ? Queſtions préliminaires qu'il falloit diſcuter, & qui ne ſemblent pas faciles à réſoudre : car s'il eſt vrai que la pente naturelle eſt toujours vers la corruption, & par conſéquent vers le deſpotiſme, il eſt difficile de voir par quelles reſſources de politique le Prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire, qui ne pût être changée par ſes ſucceſſeurs ni par leurs Miniſtres. L'Abbé de Saint-Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que ſa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale; car il donne aux Conſeils la délibération des matieres, & laiſſe au Roi ſeul la déciſion : ces différens Conſeils, dit-il, ſans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préſerveront ſouvent de vouloir des choſes nuiſibles à ſa gloire & à ſon bonheur; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin, & le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il ſe payer lui-même de ſi mauvaiſes raiſons ? eſpéroit-il que les yeux des Rois puſſent voir les objets à travers les lunettes des ſages ? Ne ſentoit-il pas qu'il falloit néceſſairement que la délibération des Conſeils devînt bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité royale en fût altérée ? & n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique ? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entiérement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat ; ſans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, &, pour me ſervir de ſes propres termes, ne ſeroient que des Conſeils de parade. Les favoris du Prince, qui le ſont rarement du Public, & qui, par conſéquent,

auroient peu d'influence dans des Conſeils formés au ſcrutin, décideroient ſeuls toutes les affaires; le Prince n'aſſiſteroit jamais aux Conſeils ſans avoir déja pris ſon parti ſur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en ſortiroit jamais ſans conſulter de nouveau dans ſon cabinet avec ſes favoris, ſur les réſolutions qu'on y auroit priſes; enfin, il faudroit néceſſairement que les Conſeils devinſſent mépriſables, ridicules & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdiſſent de leur pouvoir: alternative à laquelle ceux-ci ne s'expoſeront certainement pas, quand même il en devroit réſulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me ſemble, à-peu-près les côtés par leſquels l'Abbé de Saint-Pierre eût dû conſidérer le fond de ſon ſyſtême pour en bien établir les principes: mais il s'amuſe, au lieu de cela, à réſoudre cinquante mauvaiſes objections, qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis eſt, à faire lui-même de mauvaiſes réponſes, quand les bonnes ſe préſentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'eſprit de ſes oppoſans, pour les ramener à la raiſon, que le langage de la raiſon, pour convaincre les ſages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polyſynodie, chacun des Conſeillers a ſon plan général; que cette diverſité produit néceſſairement des déciſions qui ſe contrediſent, & des embarras dans le mouvement total, il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général, que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent ſur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général n'eſt-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particuliere? D'où il tire cette concluſion très-fauſſe, que les divers plans généraux, ni par conſéquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais ſe croiſer ou ſe nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'eſt pas toujours une choſe ſi claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme ſi les affaires mêmes ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers & de liaiſons plus ou moins fortes, qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés ſont toujours doubles, & renferment dans un ſyſtême comparé la forme actuelle de l'Etat, & ſa forme perfectionnée ſelon les vues

de

de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout auffi compofé que le corps politique, ne dépend pas feulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais, il ne fuffit pas d'en bien difpofer chaque piece, mais il faut de plus confidérer les rapports du tout, les liaifons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait enfemble, & la fymmétrie la plus réguliere. Ces objets généraux font fi importans, que l'habile Architecte facrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conferver dans une ordonnance moins parfaite & moins fimple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun, & des proportions qui leur conviennent le mieux, réfultent les plans généraux dont les dimenfions peuvent varier de mille manieres, felon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, foit en cherchant la plus grande perfection du tout, foit en cherchant la plus facile exécution, fans qu'il foit aifé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'eft de ces plans qu'on peut dire que fi chaque Confeil & chaque Confeiller a le fien, il n'y aura que contradictions dans les affaires, & qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général, au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être, & n'eft en effet dans la Polyfynodie, que celui du Gouvernement; & c'eft à ce grand modele que fe rapportent néceffairement les délibérations communes de chaque Confeil, & le travail particulier de chaque Membre. Il eft certain même qu'un pareil plan fe médite & fe conferve mieux dans le dépôt d'un Confeil, que dans la tête d'un Miniftre, & même d'un Prince : car chaque Vifir a fon plan, qui n'eft jamais celui de fon devancier, & chaque demi-Vifir auffi le fien, qui n'eft ni celui de fon devancier, ni celui de fon collegue : auffi voit-on généralement les Républiques changer moins de fyftêmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raifons, que la Polyfynodie eft plus favorable que le Vifirat & le demi-Vifirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere de fa Polyfynodie, & des détails dans lefquels il entre pour la déterminer, tout cela eft très-bien vu, & fort bon féparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque

chose doit remédier : mais quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble ; car il paroit que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre. D'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras & mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier seroit un excellent moyen pour empêcher la Polysynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polysynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré ; mais sous le Visirat même, on n'a pas un Visir plutôt que cela. Foible remede que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devoit guérir !

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidens d'abuser de leur crédit la premiere ? Ne sera-t-il pas plus court & plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages, & notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au besoin les Présidens à sa volonté, c'est-à-dire, d'en faire de véritables Visirs ? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de sa vie & de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme ?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu raisonnables qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le desir de la vraie gloire, & d'autres chimeres évanouies depuis long-tems, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques ? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer

dans la forme d'un Gouvernement monarchique ; & après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il feroit ridicule de fonder la conftitution de l'Etat fur des maximes éteintes ? Que fait-il donc pour fuppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'infuffifance ? Il leve une difficulté par une autre, établit un fyftême fur un fyftême, & fonde fa Polyfynodie fur fa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne ; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre ; des *Pacta Conventa* pour la Pologne ; ne pourroit-elle pas l'être auffi des capitulations royales fignées au facre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorfque cette forme feroit paffée en loi fondamentale ? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'eft-ce pas les garantir eux & leur poftérité de leur ruine totale ?

On peut, dit-il encore, faire paffer le réglement de la Polyfynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats-Généraux du Royaume, la faire jurer au facre des Rois, & lui donner ainfi la même autorité qu'à la loi falique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme fenfé propofer férieufement de femblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere fans jetter un coup-d'œil général fur les trois formes de miniftere comparées dans cet ouvrage.

Le Vifirat eft la derniere reffource d'un Etat défaillant ; c'eft un palliatif quelquefois néceffaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente : mais il y a dans cette forme d'adminiftration une multiplication de forces tout-à-fait fuperflue dans un Gouvernement fain. Le Monarque & le Vifir font deux machines exactement femblables dont l'une devient inutile fi-tôt que l'autre eft en mouvement : car en effet, felon le mot de Grotius, *qui regit, Rex eft*. Ainfi l'Etat fupporte un double poids qui ne produit qu'un effet fimple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Vifirat étant employée à rendre le Vifir néceffaire & à le maintenir en place, eft inutile ou nuifible à l'Etat. Auffi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raifon le Vifirat une forme de Gouvernement groffiere, barbare, pernicieufe aux Peuples, dangereufe pour les Rois, funefte aux M[illegible]

royales, & l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple est réduit à desirer un Visir. Quant au demi-Visirat, il est avantageux sous un Roi qui sait gouverner & réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans systême & sans vues, faute de liaison entre les parties & d'accord entre les Ministres, sur-tout si quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en secret au Visirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, & pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des conseils, n'ait que la puissance exécutive & ne puisse rien par lui-même : encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-tems sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des souverainetés (1); c'est ce qui rendroit peut-être la Polysynodie le pire de tous les Ministeres.

---

(1) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devroient apprendre à être conséquens.

ESSAI
SUR L'ORIGINE
DES LANGUES,

Où il eſt parlé de la Melodie & de l'Imitation muſicale.

ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES.

CHAPITRE PREMIER.

Des divers moyens de communiquer nos penſées.

LA parole diſtingue l'homme entre les animaux : le langage diſtingue les nations entr'elles ; on ne connoît d'où eſt un homme qu'après qu'il a parlé. L'uſage & le beſoin font apprendre à chacun la langue de ſon pays : mais qu'eſt-ce qui fait que cette langue eſt celle de ſon pays, & non pas d'un autre ? Il faut bien remonter, pour le dire, à quelque raiſon qui tienne au local, & qui ſoit antérieure aux mœurs mêmes : la parole étant la premiere inſtitution ſociale, ne doit ſa forme qu'à des cauſes naturelles.

Si-tôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un être ſentant, penſant & ſemblable à lui, le deſir ou le beſoin de lui communiquer ſes ſentimens & ſes penſées, lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent ſe tirer que des ſens, les ſeuls inſtrumens par leſquels un homme puiſſe agir ſur un autre. Voilà donc l'inſtitution des ſignes ſenſibles pour exprimer la penſée. Les Inventeurs du langage ne firent pas ce raiſonnement ; mais l'inſtinct leur en ſuggéra la conſéquence.

Les moyens généraux par leſquels nous pouvons agir ſur les ſens d'autrui, ſe bornent à deux ; ſavoir : le mouvement & la voix. L'action du mouvement eſt immédiate par le toucher, ou médiate par le geſte ; la premiere, ayant pour terme la longueur du bras, ne peut ſe tranſmettre à diſtance ; mais l'autre atteint auſſi loin que le rayon viſuel. Ainſi reſtent ſeulement la vue & l'ouïe pour organes paſſifs du langage entre les hommes diſperſés.

Quoique la langue du geſte & celle de la voix ſoient également naturelles, toutefois la premiere eſt plus facile & dépend moins des conventions : car plus d'objets frappent nos yeux que nos oreilles,

& les figures ont plus de variété que les ſons ; elles ſont auſſi plus expreſſives, & diſent plus en moins de tems. L'amour, dit-on, fut l'inventeur du deſſein. Il put inventer auſſi la parole, mais moins heureuſement. Peu content d'elle, il la dédaigne, il a des manieres plus vives de s'exprimer. Que celle qui traçoit avec tant de plaiſir l'ombre de ſon amant, lui diſoit de choſes ! Quels ſons eût-elle employés pour rendre ce mouvement de baguette ?

Nos geſtes ne ſignifient rien que notre inquiétude naturelle ; ce n'eſt pas de ceux-là que je veux parler. Il n'y a que les Européens qui geſticulent en parlant : on diroit que toute la force de leur langue eſt dans leurs bras ; ils y ajoutent encore celle des poumons, & tout cela ne leur ſert de guere. Quand un Franc s'eſt bien démené, s'eſt bien tourmenté le corps à dire beaucoup de paroles, un Turc ôte un moment la pipe de ſa bouche, dit deux mots à demi-voix, & l'écraſe d'une ſentence.

Depuis que nous avons appris à geſticuler, nous avons oublié l'art des Pantomimes ; par la même raiſon qu'avec beaucoup de belles grammaires, nous n'entendons plus les ſymboles des Egyptiens. Ce que les anciens diſoient le plus vivement, ils ne l'exprimoient pas par des mots, mais par des ſignes ; ils ne le diſoient pas, ils le montroient.

Ouvrez l'hiſtoire ancienne, vous la trouverez pleine de ces manieres d'argumenter aux yeux, & jamais elles ne manquent de produire un effet plus aſſuré que tous les diſcours qu'on auroit pu mettre à la place. L'objet offert avant de parler ébranle l'imagination, excite la curioſité, tient l'eſprit en ſuſpens & dans l'attente de ce qu'on va dire. J'ai remarqué que les Italiens & les Provençaux, chez qui, pour l'ordinaire, le geſte précede le diſcours, trouvent ainſi le moyen de ſe faire mieux écouter, & même avec plus de plaiſir. Mais le langage le plus énergique eſt celui où le ſigne a tout dit avant qu'on parle. Tarquin, Traſibule abattant les têtes des pavots ; Alexandre appliquant ſon cachet ſur la bouche de ſon favori ; Diogene ſe promenant devant Zénon, ne parloient-ils pas mieux qu'avec des mots ? Quel circuit de paroles eût auſſi bien exprimé les mêmes idées ? Darius, engagé dans la Scythie avec ſon armée, reçoit de la part du Roi des Scythes une grenouille, un oiſeau, une ſouris & cinq fleches ; le

Hérut

Héraut remet son présent en silence, & part. Cette terrible harangue fut entendue, & Darius n'eut plus grande hâte que de regagner son pays comme il put. Substituez une lettre à ces signes, plus elle sera menaçante, moins elle effraiera; ce ne sera plus qu'une gasconade dont Darius n'auroit fait que rire.

Quand le Lévite d'Ephraïm voulut venger la mort de sa femme, il n'écrivit point aux Tribus d'Israël; il divisa le corps en douze pieces, & les leur envoya. A cet horrible aspect, ils courent aux armes, en criant tout d'une voix : *Non, jamais rien de tel n'est arrivé dans Israël, depuis le jour que nos Peres sortirent d'Egypte jusqu'à ce jour.* Et la Tribu de Benjamin fut exterminée (1). De nos jours, l'affaire tournée en plaidoyers, en discussions, peut-être en plaisanteries, eût traîné en longueur, & le plus horrible des crimes fût enfin demeuré impuni. Le Roi Saül, revenant du labourage, dépeça de même les bœufs de sa charrue, & usa d'un signe semblable pour faire marcher Israël au secours de la ville de Jabès. Les Prophetes des Juifs, les Législateurs des Grecs offrant souvent au peuple des objets sensibles, lui parloient mieux par ces objets, qu'ils n'eussent fait par de longs discours, & la maniere dont Athénée rapporte que l'Orateur Hypéride fit absoudre la Courtisane Phryné, sans alléguer un seul mot pour sa défense, est encore une éloquence muette dont l'effet n'est pas rare dans tous les tems.

Ainsi l'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles: il n'y a personne qui ne sente la vérité du jugement d'Horace à cet égard. On voit même que les discours les plus éloquens sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images, & les sons n'ont jamais plus d'énergie que quand ils font l'effet des couleurs.

Mais lorsqu'il est question d'émouvoir le cœur, & d'enflammer les passions, c'est toute autre chose. L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés, vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même, où d'un coup-d'œil vous avez tout vu. Supposez une situation de douleur parfaitement connue, en voyant la personne affligée vous serez difficilement ému jusqu'à pleurer; mais

(1) Il n'en resta que six cents hommes sans femmes, ni enfans.

laiffez lui le tems de vous dire tout ce qu'elle fent, & bientôt vous allez fondre en larmes. Ce n'eft qu'ainfi que les fcènes de tragédie font leur effet (1). La feule pantomime fans difcours vous laiffera prefque tranquille ; le difcours fans gefte vous arrachera des pleurs. Les paffions ont leurs geftes, mais elles ont auffi leurs accens; & ces accens qui nous font treffaillir, ces accens auxquels on ne peut dérober fon organe, pénetrent par lui jufqu'au fond du cœur, y portent malgré nous les mouvemens qui les arrachent, & nous font fentir ce que nous entendons. Concluons que les fignes vifibles rendent l'imitation plus exacte, mais que l'intérêt s'excite mieux par les fons.

Ceci me fait penfer que fi nous n'avions jamais eu que des befoins phyfiques, nous aurions fort bien pu ne parler jamais, & nous entendre parfaitement par la feule langue du gefte. Nous aurions pu établir des fociétés peu différentes de ce qu'elles font aujourd'hui ; ou qui même auroient marché mieux à leur but ; nous aurions pu inftituer des loix, choifir des chefs, inventer des arts, établir le commerce, & faire en un mot prefque autant de chofes que nous en faifons par le fecours de la parole. La langue épiftolaire des Salams (2) tranfmet, fans crainte des jaloux, les fecrets de la galanterie orientale à travers les harems les mieux gardés. Les muets du Grand-Seigneur s'entendent entr'eux, & entendent tout ce qu'on leur dit par fignes, tout auffi-bien qu'on peut le dire par le difcours. Le fieur Pereyre, & ceux qui, comme lui, apprennent aux muets, non-feulement à parler, mais à favoir ce qu'ils difent, font bien forcés de leur apprendre auparavant une autre langue non moins compliquée, à l'aide de laquelle ils puiffent leur faire entendre celle-là.

Chardin dit qu'aux Indes, les Facteurs fe prenant la main l'un à l'autre, & modifiant leurs attouchemens d'une maniere que perfonne ne peut appercevoir, traitent ainfi publiquement, mais en fecret,

---

(1) J'ai dit ailleurs pourquoi les malheurs feints nous touchent bien plus que les véritables. Tel fanglote à la tragédie, qui n'eût de fes jours pitié d'aucun malheureux. L'invention du Théatre eft admirable pour enorgueillir notre amour-propre de toutes les vertus que nous n'avons point.

(2) Les Salams font des multitudes de chofes les plus communes, comme une orange, un ruban, du charbon, &c. dont l'envoi forme un fens connu de tous les Amans dans les pays où cette Langue eft en ufage.

toutes leurs affaires, sans s'être dit un seul mot. Supposez ces Facteurs aveugles, sourds & muets, ils ne s'entendront pas moins entr'eux. Ce qui montre que des deux sens par lesquels nous sommes actifs, un seul suffiroit pour nous former un langage.

Il paroît encore par les mêmes observations, que l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait employer ses organes à cet usage, & qui, si ceux-là lui manquoient, lui en feroit employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossiere qu'il vous plaira, sans doute il acquerra moins d'idées; mais pourvu seulement qu'il y ait entre lui & ses semblables quelque moyen de communication, par lequel l'un puisse agir & l'autre sentir, ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront.

Les animaux ont pour cette communication une organisation plus que suffisante, & jamais aucun d'eux n'en a fait cet usagé. Voilà, ce me semble, une différence bien caractéristique. Ceux d'entr'eux qui travaillent & vivent en commun, les castors, les fourmis, les abeilles, ont quelque langue naturelle pour s'entre-communiquer, je n'en fais aucun doute. Il y a même lieu de croire que la langue des castors & celle des fourmis sont dans le geste, & parlent seulement aux yeux. Quoi qu'il en soit, par cela même que les unes & les autres de ces langues sont naturelles, elles ne sont pas acquises: les animaux qui les parlent les ont en naissant, ils les ont tous, & par-tout la même: ils n'en changent point, ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès, soit en bien, soit en mal, & pourquoi les animaux n'en font point. Cette seule distinction paroît mener loin: on l'explique, dit-on, par la différence des organes. Je serois curieux de voir cette explication.

CHAPITRE II.

Que la premiere invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions.

IL est donc à croire que les besoins dicterent les premiers gestes, & que les passions arracherent les premieres voix. En suivant, avec ces distinctions, la trace des faits, peut-être faudroit-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. Le génie des langues orientales, les plus anciennes qui nous soient connues, dément absolument la marche didactique qu'on imagine dans leur composition. Ces langues n'ont rien de méthodique & de raisonné ; elles sont vives & figurées. On nous fait du langage des premiers hommes des langues de Géomettres, & nous voyons que ce furent des langues de Poëtes.

Cela dût être. On ne commença pas par raisonner, mais par sentir. On prétend que les hommes inventerent la parole pour exprimer leurs besoins ; cette opinion me paroît insoutenable. L'effet naturel des premiers besoins, fut d'écarter les hommes & non de les rapprocher. Il le falloit ainsi pour que l'espece vînt à s'étendre, & que la terre se peuplât promptement, sans quoi le genre-humain se fût entassé dans un coin du monde, & tout le reste fût demeuré désert.

De cela seul il suit, avec évidence, que l'origine des langues n'est point due aux premiers besoins des hommes ; il seroit absurde que de la cause qui les écarte, vînt le moyen qui les unit. D'où peut donc venir cette origine ? des besoins moraux, des passions. Toutes les passions rapprochent les hommes que la nécessité de chercher à vivre force à se fuir. Ce n'est ni la faim, ni la soif, mais l'amour, la haine, la pitié, la colere, qui leur ont arraché les premieres voix. Les fruits ne se dérobent point à nos mains, on peut s'en nourrir sans parler, on poursuit en silence la proie dont on veut se repaître ; mais pour émouvoir un jeune cœur, pour repousser un aggresseur injuste ; la nature dicte des accens, des cris, des plaintes : voilà les plus anciens mots inventés, & voilà pourquoi les premieres langues furent chantantes & passionnées, avant d'être simples & méthodiques. Tout ceci n'est pas vrai, sans distinction, mais j'y reviendrai ci-après.

CHAPITRE III.

Que le premier langage dût être figuré.

COMME les premiers motifs qui firent parler l'homme, furent des paſſions, ſes premieres expreſſions furent des Tropes. Le langage figuré fut le premier à naître, le ſens propre fut trouvé le dernier. On n'appella les choſes de leur vrai nom, que quand on les vit ſous leur véritable forme. D'abord on ne parla qu'en poéſie ; on ne s'aviſa de raiſonner que long-tems après.

Or, je ſens bien qu'ici le Lecteur m'arrête, & me demande comment une expreſſion peut être figurée avant d'avoir un ſens propre, puiſque ce n'eſt que dans la tranſlation du ſens que conſiſte la figure? Je conviens de cela ; mais pour m'entendre il faut ſubſtituer l'idée que la paſſion nous préſente, au mot que nous tranſpoſons ; car on ne tranſpoſe les mots que parce qu'on tranſpoſe auſſi les idées, autrement le langage figuré ne ſignifieroit rien. Je réponds donc par un exemple.

Un homme ſauvage en rencontrant d'autres, ſe ſera d'abord effrayé. Sa frayeur lui aura fait voir ces hommes plus grands & plus forts que lui-même ; il leur aura donné le nom de *Géans*. Après beaucoup d'expériences, il aura reconnu que ces prétendus Géans n'étant ni plus grands, ni plus forts que lui, leur ſtature ne convenoit point à l'idée qu'il avoit d'abord attachée au mot de Géant. Il inventera donc un autre nom commun à eux & à lui, tel, par exemple, que le nom d'*Homme*, & laiſſera celui de *Géant* à l'objet faux qui l'avoit frappé durant ſon illuſion. Voilà comment le mot figuré naît avant le mot propre, lorſque la paſſion nous faſcine les yeux, & que la premiere idée qu'elle nous offre n'eſt pas celle de la vérité. Ce que j'ai dit des mots & des noms eſt ſans difficulté pour les tours de phraſes. L'image illuſoire offerte par la paſſion, ſe montrant la premiere, le langage qui lui répondoit fut auſſi le premier inventé ; il devint enſuite métaphorique quand l'eſprit éclairé, reconnoiſſant ſa premiere erreur, n'en employa les expreſſions que dans les mêmes paſſions qui l'avoient produite.

CHAPITRE IV.

Des caracteres distinctifs de la premiere Langue & des changemens qu'elle dut éprouver.

Les simples sons sortent naturellement du gosier, la bouche est naturellement plus ou moins ouverte ; mais les modifications de la langue & du palais qui font articuler, exigent de l'attention, de l'exercice, on ne les fait point sans vouloir les faire, tous les enfans ont besoin de les apprendre, & plusieurs n'y parviennent pas aisément. Dans toutes les langues les exclamations les plus vives sont inarticulées ; les cris, les gémissemens sont de simples voix ; les muets, c'est-à-dire, les sourds, ne poussent que des sons inarticulés : le Pere Lami ne conçoit pas même que les hommes en eussent pu jamais inventer d'autres, si Dieu ne leur eût expressément appris à parler. Les articulations sont en petit nombre, les sons sont en nombre infini, les accens qui les marquent peuvent se multiplier de même ; toutes les notes de la Musique sont autant d'accens ; nous n'en n'avons, il est vrai, que trois ou quatre dans la parole, mais les Chinois en ont beaucoup davantage ; en revanche ils ont moins de consonnes. A cette source de combinaisons, ajoutez celle des tems ou de la quantité, & vous aurez non-seulement plus de mots, mais plus de syllabes diversifiées que la plus riche des langues n'en a besoin.

Je ne doute point qu'indépendamment du vocabulaire & de la syntaxe, la premiere langue, si elle existoit encore, n'eût gardé des caracteres originaux qui la distingueroient de toutes les autres. Non-seulement tous les tours de cette langue devoient être en images, en sentimens, en figures ; mais dans sa partie mécanique elle devroit répondre à son premier objet, & présenter au sens, ainsi qu'à l'entendement, les impressions presque inévitables de la passion qui cherche à se communiquer.

Comme les voix naturelles sont inarticulées, les mots auroient peu d'articulations ; quelques consonnes interposées effaçant l'hiatus des voyelles, suffiroient pour les rendre coulantes & faciles à prononcer. En revanche les sons seroient très-variés, & la diversité des accens

multiplieroit les mêmes voix : la quantité, le rhythme, feroient de nouvelles sources de combinaisons ; en sorte que les voix, les sons, l'accent, le nombre, qui sont de la nature, laissant peu de chose à faire aux articulations qui sont de convention, l'on chanteroit au lieu de parler ; la plupart des mots radicaux seroient des sons imitatifs ; ou de l'accent des passions, ou de l'effet des objets sensibles : l'onomatopée s'y feroit sentir continuellement.

Cette langue auroit beaucoup de synonymes pour exprimer le même être par ses différens rapports (1) ; elle auroit peu d'adverbes & de mots abstraits pour exprimer ces mêmes rapports. Elle auroit beaucoup d'augmentatifs, de diminutifs, de mots composés, de particules explétives pour donner de la cadence aux périodes, & de la rondeur aux phrases ; elle auroit beaucoup d'irrégularités & d'anomalies, elle négligeroit l'analogie grammaticale pour s'attacher à l'euphonie, au nombre, à l'harmonie & à la beauté des sons ; au lieu d'argumens elle auroit des sentences, elle persuaderoit sans convaincre, & peindroit sans raisonner ; elle ressembleroit à la langue Chinoise, à certains égards ; à la Grecque, à d'autres ; à l'Arabe, à d'autres. Etendez ces idées dans toutes leurs branches, & vous trouverez que le Cratyle de Platon n'est pas si ridicule qu'il paroît l'être.

CHAPITRE V.

De l'Écriture.

QUICONQUE étudiera l'histoire & le progrès des langues, verra que plus les voix deviennent monotones, plus les consonnes se multiplient, & qu'aux accens qui s'effacent, aux quantités qui s'égalisent, on supplée par des combinaisons grammaticales & par de nouvelles articulations : mais ce n'est qu'à force de tems que se font ces changemens. A mesure que les besoins croissent, que les affaires s'embrouillent, que les lumieres s'étendent, le langage change de caractere : il devient plus juste & moins passionné ; il substitue aux sentimens les

(1) On dit que l'Arabe a plus de mille mots différens pour dire *un chameau*, plus de cent pour dire *un glaive*, &c.

idées, il ne parle plus au cœur, mais à la raiſon. Par-là même l'accent s'éteint, l'articulation s'étend, la langue devient plus exacte, plus claire, mais plus traînante, plus ſourde & plus froide. Ce progrès me paroît tout-à-fait naturel.

Une autre moyen de comparer les langues & de juger de leur ancienneté, ſe tire de l'écriture, & cela en raiſon inverſe de la perfection de cet art. Plus l'écriture eſt groſſiere, plus la langue eſt antique. La premiere maniere d'écrire n'eſt pas de peindre les ſons, mais les objets mêmes, ſoit directement, comme faiſoient les Mexicains, ſoit par des figures allégoriques, comme firent autrefois les Egyptiens. Cet état répond à la langue paſſionnée, & ſuppoſe déja quelque ſociété & des beſoins que les paſſions ont fait naître.

La ſeconde maniere eſt de repréſenter les mots & les propoſitions par des caracteres conventionnels; ce qui ne peut ſe faire que quand la langue eſt tout-à-fait formée, & qu'un Peuple entier eſt uni par des loix communes: car il y a déja ici double convention. Telle eſt l'écriture des Chinois; c'eſt-là véritablement peindre les ſons & parler aux yeux.

La troiſieme eſt de décompoſer la voix parlante à un certain nombre de parties élémentaires, ſoit vocales, ſoit articulées, avec leſquelles on puiſſe former tous les mots & toutes les ſyllabes imaginables. Cette maniere d'écrire, qui eſt la nôtre, a dû être imaginée par des Peuples commerçans qui, voyageant en pluſieurs pays, & ayant à parler pluſieurs langues, furent forcés d'inventer des caracteres qui puſſent être communs à toutes. Ce n'eſt pas préciſément peindre la parole, c'eſt l'analyſer.

Ces trois manieres d'écrire répondent aſſez exactement aux trois divers états ſous leſquels on peut conſidérer les hommes raſſemblés en nations. La peinture des objets convient aux Peuples ſauvages; les ſignes des mots & des propoſitions aux Peubles barbares, & l'alphabet aux Peuples policés.

Il ne faut donc pas penſer que cette derniere invention ſoit une preuve de la haute antiquité du Peuple inventeur. Au contraire, il eſt probable que le Peuple qui l'a trouvée avoit en vue une communication plus facile avec d'autres Peuples parlant d'autres langues, leſquels du moins étoient ſes contemporains & pouvoient être plus anciens que lui.

lui. On ne peut pas dire la même chose des deux autres méthodes. J'avoue cependant que si l'on s'en tient à l'histoire & aux faits connus, l'écriture par alphabet paroît remonter aussi haut qu'aucune autre. Mais il n'est pas surprenant que nous manquions de monumens des tems où l'on n'écrivoit pas.

Il est peu vraisemblable que les premiers qui s'aviserent de résoudre la parole en signes élémentaires, aient fait d'abord des divisions bien exactes. Quand ils s'apperçurent ensuite de l'insuffisance de leur analyse, les uns, comme les Grecs, multiplierent les caracteres de leur alphabet, les autres se contenterent d'en varier le sens ou le son par des positions ou combinaisons différentes. Ainsi paroissent écrites les inscriptions des ruines de Tchelminar dont Chardin nous a tracé des ectypes. On n'y distingue que deux figures ou caracteres (1), mais de diverses grandeurs & posés en différens sens. Cette langue inconnue & d'une antiquité presqu'effrayante, devoit pourtant être alors bien formée, à en juger par la perfection des arts qu'annoncent la beauté des caracteres (2) & les monumens admirables où se trouvent ces inscriptions. Je ne sais pourquoi l'on parle si peu de ces étonnantes

---

(1) *Des gens s'étonnent*, dit Chardin, *que deux figures puissent faire tant de lettres, mais pour moi je ne vois pas là de quoi s'étonner si fort, puisque les lettres de notre Alphabet, qui sont au nombre de vingt-trois, ne sont pourtant composées que de deux lignes, la droite & la circulaire, c'est-à-dire, qu'avec un C & un I, on fait toutes les lettres qui composent nos mots.*

(2) *Ce caractere paroît fort beau & n'a rien de confus ni de barbare. L'on diroit que les lettres auroient été dorées; car il y en a plusieurs, & sur-tout des Majuscules, où il paroît encore de l'or, & c'est assurément quelque chose d'admirable & d'inconcevable que l'air n'ait pu manger cette dorure durant tant de siecles. Du reste, ce n'est pas merveille qu'aucun de tous les Savans du monde n'aient jamais rien compris à cette écriture, puisqu'elle n'approche en aucune maniere d'aucune écriture qui soit venue à notre connoissance, au lieu que toutes les écritures connues aujourd'hui, excepté le Chinois, ont beaucoup d'affinité entr'elles, & paroissent venir de la même source. Ce qu'il y a en ceci de plus merveilleux, est que les Guebres qui sont les restes des anciens Perses, & qui en conservent & perpétuent la Religion, non-seulement ne connoissent pas mieux ces caracteres que nous, mais que leurs caracteres n'y ressemblent pas plus que les nôtres. D'où il s'ensuit, ou que c'est un caractere de cabale; ce qui n'est pas vraisemblable, puisque ce caractere est le commun & naturel de l'edifice en tous endroits, & qu'il n'y en a pas d'autres du même ciseau; ou qu'il est d'une si grande antiquité que nous n'oserions presque le dire.* En effet, Chardin feroit présumer, sur ce passage, que du tems de Cyrus & des Mages, ce caractere étoit déja oublié, & tout aussi peu connu qu'il [illegible]

ruines. Quand j'en lis la description dans Chardin, je me crois transporté dans un autre monde : il me semble que tout cela donne furieusement à penser.

L'art d'écrire ne tient point à celui de parler ; il tient à des besoins d'une autre nature, qui naissent plutôt ou plus tard, selon des circonstances tout-à-fait indépendantes de la durée des Peuples, & qui pourroient n'avoir jamais eu lieu chez des nations très-anciennes. On ignore durant combien de siecles l'art des hyéroglyphes fut peut-être la seule écriture des Egyptiens ; & il est prouvé qu'une telle écriture peut suffire à un Peuple policé, par l'exemple des Mexicains qui en avoient encore une moins commode.

En comparant l'alphabet Cophte à l'alphabet Syriaque ou Phénicien, on juge aisément que l'un vient de l'autre ; & il ne seroit pas étonnant que ce dernier fût l'original, ni que le Peuple le plus moderne eût à cet égard instruit le plus ancien. Il est clair aussi que l'alphabet Grec vient de l'alphabet Phénicien ; l'on voit même qu'il en doit venir. Que Cadmus ou que quelqu'autre l'ait apporté de Phénicie, toujours paroît-il certain que les Grecs ne l'allerent pas chercher, & que les Phéniciens l'apporterent eux-mêmes : car des Peuples de l'Asie & de l'Afrique, ils furent les premiers & presque les seuls (1) qui commencerent en Europe, & ils vinrent bien plutôt chez les Grecs que les Grecs n'allerent chez eux : ce qui ne prouve nullement que le Peuple Grec ne soit pas aussi ancien que le Peuple de Phénicie.

D'abord les Grecs n'adopterent pas seulement les caracteres des Phéniciens, mais même la direction de leurs lignes de droite à gauche. Ensuite ils s'aviserent d'écrire par sillons, c'est-à-dire, en retournant de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche alternativement (2). Enfin ils écrivirent comme nous faisons aujourd'hui en recommençant toutes les lignes de gauche à droite. Ce progrès n'a rien que de naturel : l'écriture par sillons est sans contredit la plus commode à lire. Je suis même étonné qu'elle ne se soit pas établie

---

(1) Je compte les Carthaginois pour Phéniciens, puisqu'ils étoient une colonie de Tyr.

(2) V. Pausanias Arcad. Les Latins, dans les commencemens, écrivirent de même, & de-là, selon Marius Victorinus, est venu le mot de *versus*.

avec l'impreſſion ; mais étant difficile à écrire à la main, elle dut s'abolir quand les manuſcrits ſe multiplierent.

Mais bien que l'alphabet Grec vienne de l'alphabet Phénicien, il ne s'enſuit point que la langue Grecque vienne de la Phénicienne. Une de ces propoſitions ne tient point à l'autre ; & il paroît que la langue Grecque étoit déja fort ancienne, que l'art d'écrire étoit récent & même imparfait chez les Grecs. Juſqu'au Siége de Troye, ils n'eurent que ſeize lettres, ſi toutefois ils les eurent. On dit que Palamede en ajouta quatre, & Simonide les quatre autres. Tout cela eſt pris d'un peu loin. Au contraire le Latin, langue plus moderne, eut preſque dès ſa naiſſance un alphabet complet, dont cependant les premiers Romains ne ſe ſervoient gueres, puiſqu'ils commencerent ſi tard d'écrire leur hiſtoire, & que les luſtres ne ſe marquoient qu'avec des clous.

Du reſte il n'y a pas une quantité de lettres ou élémens de la parole abſolument déterminée ; les uns en ont plus, les autres moins, ſelon les langues, & ſelon les diverſes modifications qu'on donne aux voix & aux conſonnes. Ceux qui ne comptent que cinq voyelles ſe trompent fort : les Grecs en écrivoient ſept, les premiers Romains ſix (1), MM. de Port-Royal en comptent dix, M. Duclos dix-ſept, & je ne doute pas qu'on n'en trouvât beaucoup davantage ſi l'habitude avoit rendu l'oreille plus ſenſible, & la bouche plus exercée aux diverſes modifications dont elles ſont ſuſceptibles. A proportion de la délicateſſe de l'organe, on trouvera plus ou moins de modifications entre l'*a* aigu & l'*o* grave, entre l'*i* & l'*e* ouvert, &c. C'eſt ce que chacun peut éprouver en paſſant d'une voyelle à l'autre par une voix continue & nuancée ; car on peut fixer plus ou moins de ces nuances, & les marquer par des caracteres particuliers, ſelon qu'à force d'habitude on s'y eſt rendu plus ou moins ſenſible ; & cette habitude dépend des ſortes de voix uſitées dans le langage, auxquelles l'organe ſe forme inſenſiblement. La même choſe peut ſe dire à-peu-près des lettres articulées ou conſonnes : mais la plupart des nations n'ont pas fait ainſi. Elles ont pris l'alphabet les unes des autres, & repréſenté par les mêmes carac-

(1) *Vocales quas Græcè ſeptem, Romulus ſex, uſus poſterior quinque commemorat, y velut græca rejecta.* Matt. Capel. L. III.

teres, des voix & des articulations très-différentes. Ce qui fait que, quelqu'exacte que soit l'orthographe, on lit toujours ridiculement une autre langue que la sienne, à moins qu'on n'y soit extrêmement exercé.

L'écriture, qui semble devoir fixer la langue, est précisément ce qui l'altere : elle n'en change pas les mots mais le génie ; elle substitue l'exactitude à l'expression. L'on rend ses sentimens quand on parle, & ses idées quand on écrit. En écrivant, on est forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune ; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons, il les détermine comme il lui plaît : moins gêné pour être clair, il donne plus à la force ; & il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde long-tems la vivacité de celle qui n'est que parlée. On écrit les voix & non pas les sons : or dans une langue accentuée, ce sont les sons, les accens, les inflexions de toute espece qui font la plus grande énergie du langage, & rendent une phrase, d'ailleurs commune, propre seulement au lieu où elle est. Les moyens qu'on prend pour suppléer à celui-là, étendent, allongent la langue écrite ; & passant des livres dans le discours, énervent la parole même (1). En disant tout comme on l'écriroit, on ne fait plus que lire en parlant.

CHAPITRE VI.

S'il est probable qu'Homere ait su écrire.

QUOIQU'ON nous dise de l'invention de l'alphabet Grec, je la crois beaucoup plus moderne qu'on ne la fait, & je fonde principalement cette opinion sur le caractere de la langue. Il m'est venu bien souvent dans l'esprit de douter non-seulement qu'Homere sût écrire, mais

(1) Le meilleur de ces moyens, & qui n'auroit pas ce défaut, seroit la ponctuation si on l'eût laissée moins imparfaite. Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas de point vocatif ? Le point interrogant que nous avons étoit beaucoup moins nécessaire ; car, par la seule construction, on voit si l'on interroge ou si l'on n'interroge pas, au moins dans notre langue. *Venez-vous* & *vous venez* ne sont pas la même chose. Mais comment distinguer, par écrit, un homme qu'on nomme d'un homme qu'on appelle ? C'est-là vraiment une équivoque qu'eût levé le point vocatif. La même équivoque se trouve dans l'ironie, quand l'accent ne la fait pas sentir.

même qu'on écrivît de ſon tems. J'ai grand regret que ce doute ſoit ſi formellement démenti par l'hiſtoire de Bellerophon dans l'Iliade : comme j'ai le malheur, auſſi-bien que le Pere Hardouin, d'être un peu obſtiné dans mes paradoxes, ſi j'étois moins ignorant, je ſerois bien tenté d'étendre mes doutes ſur cette hiſtoire même, & de l'accuſer d'avoir été, ſans beaucoup d'examen, interpollée par les compilateurs d'Homere. Non-ſeulement dans le reſte de l'Iliade, on voit peu de traces de cet art ; mais j'oſe avancer que toute l'Odiſſée n'eſt qu'un tiſſu de bêtiſes & d'inepties qu'une lettre ou deux euſſent réduit en fumée ; au lieu qu'on rend ce Poëme raiſonnable & même aſſez bien conduit, en ſuppoſant que ſes héros aient ignoré l'écriture. Si l'Iliade eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les rhapſodes euſſent été moins recherchés & ſe ſeroient moins multipliés. Aucun autre Poete n'a été ainſi chanté, ſi ce n'eſt le Taſſe à Veniſe, encore n'eſt-ce que par les Gondoliers, qui ne ſont pas grands lecteurs. La diverſité des dialectes employés par Homere, forme encore un préjugé très-fort. Les dialectes diſtingués par la parole ſe rapprochent & ſe confondent par l'écriture, tout ſe rapporte inſenſiblement à un modele commun. Plus une nation lit & s'inſtruit, plus ſes dialectes s'effacent, & enfin ils ne reſtent plus qu'en forme de jargon chez le peuple, qui lit peu & qui n'écrit point.

Or, ces deux Poëmes étant poſtérieurs au ſiége de Troye, il n'eſt gueres apparent que les Grecs qui firent ce ſiége connuſſent l'écriture, & que le Poëte qui le chanta ne la connût pas. Ces Poemes reſterent long-tems écrits, ſeulement dans la mémoire des hommes : ils furent raſſemblés par écrit aſſez tard & avec beaucoup de peine. Ce fut quand la Grece commença d'abonder en livres & en poeſie écrite, que tout le charme de celle d'Homere ſe fit ſentir par comparaiſon. Les autres Poëtes écrivoient, Homere ſeul avoit chanté, & ces chants divins n'ont ceſſé d'être écoutés avec raviſſement que quand l'Europe s'eſt couverte de barbares, qui ſe ſont mêlés de juger ce qu'ils ne pouvoient ſentir

CHAPITRE VII.

De la Prosodie moderne.

Nous n'avons aucune idée d'une langue sonore & harmonieuse, qui parle autant par les sons que par les voix. Si l'on croit suppléer à l'accent par les accens on se trompe : on n'invente les accens que quand l'accent est déja perdu (1). Il y a plus ; nous croyons avoir des accens dans notre langue, & nous n'en avons point : nos prétendus accens

(1) Quelques Savans prétendent, contre l'opinion commune & contre la preuve tirée de tous les anciens manuscrits, que les Grecs ont connu & pratiqué dans l'écriture les signes appellés accens, & ils fondent cette opinion sur deux passages que je vais transcrire l'un & l'autre, afin que le lecteur puisse juger de leur vrai sens.

Voici le premier tiré de Cicéron, dans son traité de l'Orateur, L. III. N°. 44.

Hanc diligentiam subsequitur modus etiam & forma verborum, quod jam vereor ne huic Catulo videatur esse puerile. Versus enim veteres illi in hac solutâ oratione propemodum, hoc est, numeros quosdam, nobis esse adhibendos putaverunt. Interspirationis enim, non defatigationis nostræ ; neque librariorum notis, sed verborum & sententiarum modò, interpunctas clausulas in orationibus esse voluerunt : idque Princeps Isocrates instituisse fertur, ut inconditam antiquorum dicendi consuetudinem, delectationis, atque aurium causâ (quemadmodum scribit discipulus ejus Naucrates) numeris adstringeret.

Namque hæc duo, musici, qui erant quondam iidem poëtæ, machinati ad voluptatem sunt versum, atque cantum, ut & verborum numero, & vocum modo, delectatione vincerent aurium satietatem. Hæc igitur duo, vocis dico moderationem, & verborum conclusionem quoad orationis severitas pati possit, à poëticâ ad eloquentiam traducenda duxerunt.

Voici le second tiré d'Isidore, dans ses Origines. L. I. C. 20.

Præterea quædam sententiarum notæ apud celeberrimos auctores fuerunt, quasque antiqui ad distinctionem scripturarum carminibus & historiis apposuerunt. Nota, est figura propria in litteræ modum posita, ad demonstrandum unamquamque verbi sententiarumque ac versuum rationem. Notæ autem versibus apponuntur, numero XXVI, quæ sunt nominibus infra scriptis, &c.

Pour moi, je vois-là que du tems de Cicéron, les bons Copistes pratiquoient la séparation des mots, & certains signes équivalens à notre ponctuation. J'y vois encore l'invention du nombre & de la déclamation de la prose attribuée à Isocrate. Mais je n'y vois point du tout les signes écrits, les accens, & quand je les y verrois, on n'en pourroit conclure qu'une chose que je ne dispute pas & qui rentre tout à-fait dans mes principes ; savoir que, quand les Romains commencerent à étudier le Grec, les Copistes, pour leur en indiquer la prononciation, inventerent les signes des accens, des esprits & de la prosodie, mais il ne s'ensuivroit nullement que ces signes fussent en usage parmi les Grecs qui n'en avoient aucun besoin.

ne ſont que des voyelles ou des ſignes de quantité: ils ne marquent aucune variété de ſons. La preuve eſt que ces accens ſe rendent tous, ou par des tems inégaux, ou par des modifications des levres, de la langue ou du palais qui font la diverſité des voix, aucun par des modifications de la glote qui font la diverſité des ſons. Ainſi quand notre circonflexe n'eſt pas une ſimple voix, il eſt une longue ou il n'eſt rien. Voyons à préſent ce qu'il étoit chez les Grecs.

Denis d'Halycarnaſſe dit, que l'élévation du ton dans l'accent aigu & l'abaiſſement dans le grave étoient une quinte; ainſi l'accent proſodique étoit auſſi muſical, ſur-tout le circonflexe, où la voix après avoir monté d'une quinte deſcendoit d'une autre quinte ſur la même ſyllabe (1). On voit aſſez par ce paſſage & par ce qui s'y rapporte, que M. Duclos ne reconnoît point d'accent muſical dans notre langue, mais ſeulement l'accent proſodique & l'accent vocal; on y ajoute un accent orthographique qui ne change rien à la voix, ni au ſon, ni à la quantité, mais qui tantôt indique une lettre ſupprimée comme le circonflexe, & tantôt fixe le ſens équivoque d'un monoſyllabe, tel que l'accent prétendu grave qui diſtingue *où* adverbe de lieu, de *ou* particule disjonctive, & *à* pris pour article du même *a* pris pour verbe: cet accent diſtingue à l'œil ſeulement ces monoſyllabes, rien ne les diſtingue à la prononciation (2). Ainſi la définition de l'accent que les François ont généralement adoptée, ne convient à aucun des accens de leur langue.

Je m'attends bien que pluſieurs de leurs grammairiens, prévenus que les accens marquent élévation ou abaiſſement de voix, ſe récrieront encore ici au paradoxe, & faute de mettre aſſez de ſoins à l'expérience, ils croiront rendre par les modifications de la glote, ces mêmes accens qu'ils rendent uniquement en variant les ouvertures de la bouche ou les poſitions de la langue. Mais voici ce que j'ai à leur dire pour conſtater l'expérience & rendre ma preuve ſans réplique.

---

(1) M. Duclos, Rem. ſur la gram. gener. & raiſonnée, p. 30.

(2) On pourroit croire que c'eſt par ce même accent que les Italiens diſtinguent, par exemple, *è* verbe de *e* conjonction; mais le premier ſe diſtingue à l'oreille par un ſon plus fort & plus appuyé, ce qui rend vocal l'accent dont il eſt marqué: obſervation que le Buonmattei a eu tort de ne pas faire.

Prenez exactement avec la voix l'unisson de quelque instrument de Musique, & sur cet unisson prononcez de suite tous les mots françois les plus diversement accentués que vous pourrez rassembler; comme il n'est pas ici question de l'accent oratoire, mais seulement de l'accent grammatical, il n'est pas même nécessaire que ces divers mots aient un sens suivi. Observez en parlant ainsi, si vous ne marquez pas sur ce même son tous les accens aussi sensiblement, aussi nettement que si vous prononciez sans gêne en variant votre ton de voix. Or, ce fait supposé, & il est incontestable, je dis que puisque tous vos accens s'expriment sur le même ton, ils ne marquent donc pas des sons différens. Je n'imagine pas ce qu'on peut répondre à cela.

Toute langue où l'on peut mettre plusieurs airs de Musique sur les mêmes paroles, n'a point d'accent musical déterminé. Si l'accent étoit déterminé, l'air le seroit aussi. Dès que le chant est arbitraire, l'accent est compté pour rien.

Les langues modernes de l'Europe sont toutes du plus au moins dans le même cas. Je n'en excepte pas même l'italienne. La langue italienne, non plus que la françoise, n'est point par elle-même une langue musicale. La différence est seulement que l'une se prête à la Musique, & que l'autre ne s'y prête pas.

Tout ceci mene à la confirmation de ce principe, que par un progrès naturel toutes les langues lettrées doivent changer de caractere & perdre de la force en gagnant de la clarté; que plus on s'attache à perfectionner la grammaire & la logique, plus on accélere ce progrès, & que pour rendre bientôt une langue froide & monotone, il ne faut qu'établir des académies chez le peuple qui la parle.

On connoît les langues dérivées par la différence de l'orthographe à la prononciation. Plus les langues sont antiques & originales, moins il y a d'arbitraire dans la maniere de les prononcer, par conséquent moins de complication de caracteres pour déterminer cette prononciation. *Tous les signes prosodiques des anciens*, dit M. Duclos, *supposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valoient pas encore l'usage.* Je dirai plus; ils y furent substitués. Les anciens Hébreux n'avoient ni points, ni accens, ils n'avoient pas même des voyelles. Quand les autres Nations ont voulu se mêler de parler Hébreu, & que les Juifs ont parlé d'autres

d'autres langues, la leur a perdu son accent; il a fallu des points, des signes pour le régler, & cela a bien plus rétabli le sens des mots que la prononciation de la langue. Les Juifs de nos jours, parlant Hébreu, ne seroient plus entendus de leurs ancêtres.

Pour savoir l'Anglois, il faut l'apprendre deux fois, l'une à le lire, & l'autre à le parler. Si un Anglois lit à haute voix, & qu'un étranger jette les yeux sur le livre, l'étranger n'apperçoit aucun rapport entre ce qu'il voit & ce qu'il entend. Pourquoi cela? parce que l'Angleterre ayant été successivement conquise par divers peuples, les mots se sont toujours écrits de même, tandis que la maniere de les prononcer a souvent changé. Il y a bien de la différence entre les signes qui déterminent le sens de l'écriture & ceux qui reglent la prononciation. Il seroit aisé de faire avec les seules consonnes une langue fort claire par écrit, mais qu'on ne sauroit parler. L'Algebre a quelque chose de cette langue-là. Quand une langue est plus claire par son orthographe que par sa prononciation, c'est un signe qu'elle est plus écrite que parlée; telle pouvoit être la langue savante des Egyptiens; telles sont pour nous les langues mortes. Dans celles qu'on charge de consonnes inutiles, l'écriture semble même avoir précédé la parole, & qui ne croiroit la Polonoise dans ce cas-là? Si cela étoit, le Polonois devroit être la plus froide de toutes les langues.

CHAPITRE VIII.

Différence générale & locale dans l'Origine des Langues.

TOUT ce que j'ai dit jusqu'ici convient aux langues primitives en général, & aux progrès qui résultent de leur durée, mais n'explique ni leur origine, ni leurs différences. La principale cause qui les distingue est locale, elle vient des climats où elles naissent, & de la maniere dont elles se forment; c'est à cette cause qu'il faut remonter pour concevoir la différence générale & caractéristique qu'on remarque entre les langues du midi & celles du nord. Le grand défaut des Européens est de philosopher toujours sur les origines des choses, d'après ce qui se passe autour d'eux. Ils ne manquent point de nous montrer les premiers hommes, habitant une terre ingrate

& rude, mourant de froid & de faim, empreſſés à ſe faire un couvert & des habits ; ils ne voient par-tout que la neige & les glaces de l'Europe ; ſans ſonger que l'eſpece humaine, ainſi que toutes les autres a pris naiſſance dans les pays chauds, & que ſur les deux tiers du globe l'hiver eſt à peine connu. Quand on veut étudier les hommes, il faut regarder près de ſoi ; mais pour étudier l'homme, il faut apprendre à porter ſa vue au loin ; il faut d'abord obſerver les différences pour découvrir les propriétés.

Le genre-humain né dans les pays chauds, s'étend de-là dans les pays froids ; c'eſt dans ceux-ci qu'il ſe multiplie & reflue enſuite dans les pays chauds. De cette action & réaction, viennent les révolutions de la terre & l'agitation continuelle de ſes habitans. Tâchons de ſuivre dans nos recherches l'ordre même de la nature. J'entre dans une longue digreſſion ſur un ſujet ſi rebattu qu'il en eſt trivial, mais auquel il faut toujours revenir malgré qu'on en ait, pour trouver l'origine des inſtitutions humaines.

CHAPITRE IX.

Formations des Langues Méridionales.

DANS les premiers tems (1) les hommes épars ſur la face de la terre n'avoient de ſociété que celle de la famille, de loix que celles de la nature, de langue que le geſte & quelques ſons inarticulés (2). Ils n'étoient liés par aucune idée de fraternité commune, & n'ayant aucun arbitre que la force, ils ſe croyoient ennemis les uns des autres. C'étoient leur foibleſſe & leur ignorance qui leur donnoient cette opinion. Ne connoiſſant rien, ils craignoient tout, ils atta-

(1) J'appelle les premiers tems ceux de la diſperſion des hommes, à quelque âge du genre-humain qu'on veuille en fixer l'époque.

(2) Les véritables langues n'ont point une origine domeſtique, il n'y a qu'une convention plus générale & plus durable qui les puiſſe établir. Les Sauvages de l'Amérique ne parlent preſque jamais que hors de chez eux ; chacun garde le ſilence dans ſa cabane, il parle par ſignes à ſa famille, & ces ſignes ſont peu fréquens, parce qu'un Sauvage eſt moins inquiet, moins impatient qu'un Européen, qu'il n'a pas tant de beſoins, & qu'il prend ſoin d'y pourvoir lui-même.

quoient pour ſe défendre. Un homme abandonné ſeul ſur la face de la terre, à la merci du genre-humain, devoit être un animal féroce. Il étoit prêt à faire aux autres tout le mal qu'il craignoit d'eux. La crainte & la foibleſſe ſont les ſources de la cruauté.

Les affections ſociales ne ſe développent en nous qu'avec nos lumieres. La pitié, bien que naturelle au cœur de l'homme, reſteroit éternellement inactive ſans l'imagination qui la met en jeu. Comment nous laiſſons-nous émouvoir à la pitié ? En nous tranſportant hors de nous-mêmes; en nous identifiant avec l'être ſouffrant. Nous ne ſouffrons qu'autant que nous jugeons qu'il ſouffre; ce n'eſt pas dans nous, c'eſt dans lui que nous ſouffrons. Qu'on ſonge combien ce tranſport ſuppoſe de connoiſſances acquiſes ! Comment imaginerois-je des maux dont je n'ai nulle idée ? comment ſouffrirois-je en voyant ſouffrir un autre, ſi je ne ſais pas même qu'il ſouffre, ſi j'ignore ce qu'il y a de commun entre lui & moi ? Celui qui n'a jamais réfléchi, ne peut pas être ni clément, ni juſte, ni pitoyable : il ne peut pas non plus être méchant & vindicatif. Celui qui n'imagine rien, ne ſent que lui-même; il eſt ſeul au milieu du genre-humain.

La réflexion naît des idées comparées, & c'eſt la pluralité des idées qui porte à les comparer. Celui qui ne voit qu'un ſeul objet n'a point de comparaiſon à faire. Celui qui n'en voit qu'un petit nombre, & toujours les mêmes dès ſon enfance, ne les compare point encore, parce que l'habitude de les voir lui ôte l'attention néceſſaire pour les examiner : mais à meſure qu'un objet nouveau nous frappe, nous voulons le connoître; dans ceux qui nous ſont connus nous lui cherchons des rapports : c'eſt ainſi que nous apprenons à conſidérer ce qui eſt ſous nos yeux, & que ce qui nous eſt étranger nous porte à l'examen de ce qui nous touche.

Appliquez ces idées aux premiers hommes, vous verrez la raiſon de leur barbarie. N'ayant jamais rien vu que ce qui étoit autour d'eux, cela même ils ne le connoiſſoient pas; ils ne ſe connoiſſoient pas eux-mêmes. Ils avoient l'idée d'un pere, d'un fils, d'un frere, & non pas d'un homme. Leur cabane contenoit tous leurs ſemblables; un étranger, une bête, un monſtre, étoient pour eux la

même chose : hors eux & leur famille, l'univers entier ne leur étoit rien.

De-là, les contradictions apparentes qu'on voit entre les peres des nations : tant de naturel & tant d'inhumanité, des mœurs si féroces & des cœurs si tendres, tant d'amour pour leur famille & d'aversion pour leur espece. Tous leurs sentimens concentrés entre leurs proches, en avoient plus d'énergie. Tout ce qu'ils connoissoient leur étoit cher. Ennemis du reste du monde qu'ils ne voyoient point & qu'ils ignoroient, ils ne haïssoient que ce qu'ils ne pouvoient connoître.

Ces tems de barbarie étoient le siecle d'or, non parce que les hommes étoient unis, mais parce qu'ils étoient séparés. Chacun, dit-on, s'estimoit le maître de tout, cela peut être; mais nul ne connoissoit & ne desiroit que ce qui étoit sous sa main : ses besoins, loin de le rapprocher de ses semblables l'en éloignoient. Les hommes, si l'on veut, s'attaquoient dans la rencontre, mais ils se rencontroient rarement. Par-tout régnoit l'état de guerre, & toute la terre étoit en paix.

Les premiers hommes furent chasseurs ou bergers, & non pas laboureurs; les premiers biens furent des troupeaux & non pas des champs. Avant que la propriété de la terre fût partagée, nul ne pensoit à la cultiver. L'Agriculture est un art qui demande des instrumens; semer pour recueillir est une précaution qui demande de la prévoyance. L'homme en société cherche à s'étendre, l'homme isolé se resserre. Hors de la portée où son œil peut voir, & où son bras peut atteindre, il n'y a plus pour lui ni droit, ni propriété. Quand le Cyclope a roulé la pierre à l'entrée de sa caverne, ses troupeaux & lui sont en sûreté. Mais qui garderoit les moissons de celui pour qui les loix ne veillent pas ?

On me dira que Caïn fut laboureur, & que Noé planta la vigne. Pourquoi non ? Ils étoient seuls, qu'avoient-ils à craindre ? D'ailleurs ceci ne fait rien contre moi; j'ai dit ci-devant ce que j'entendois par les premiers tems. En devenant fugitif, Caïn fut bien forcé d'abandonner l'agriculture; la vie errante des descendans de Noé dut aussi la leur faire oublier; il fallut peupler la terre avant de la cultiver; ces deux choses se font mal ensemble. Durant la pre-

miere difperfion du genre-humain, jufqu'à ce que la famille fût arrêtée, & que l'homme eût une habitation fixe, il n'y eut plus d'agriculture. Les peuples qui ne fe fixent point, ne fauroient cultiver la terre; tels furent autrefois les Nomades, tels furent les Arabes vivant fous des tentes, les Scythes dans leurs chariots, tels font encore aujourd'hui les Tartares errans, & les Sauvages de l'Amérique.

Généralement chez tous les peuples dont l'origine nous eft connue, on trouve les premiers barbares voraces & carnaciers, plutôt qu'agriculteurs & granivores. Les Grecs nomment le premier qui leur apprit à labourer la terre, & il paroît qu'ils ne connurent cet art que fort tard : mais quand ils ajoutent qu'avant Triptoleme ils ne vivoient que de gland, ils difent une chofe fans vraifemblance & que leur propre hiftoire dément; car ils mangeoient de la chair avant Triptoleme, puifqu'il leur défendit d'en manger. On ne voit pas, au refte, qu'ils aient tenu grand compte de cette défenfe.

Dans les feftins d'Homere, on tue un bœuf pour régaler fes hôtes, comme on tueroit de nos jours un cochon de lait. En lifant qu'Abraham fervit un veau à trois perfonnes, qu'Eumée fit rôtir deux chevreaux pour le dîner d'Uliffe, & qu'autant en fit Rebecca pour celui de fon mari, on peut juger quels terribles dévoreurs de viande étoient les hommes de ces tems-là. Pour concevoir les repas des anciens on n'a qu'à voir aujourd'hui ceux des Sauvages; j'ai failli dire ceux des Anglois.

Le premier gâteau qui fut mangé fut la communion du genre-humain. Quand les hommes commencerent à fe fixer, ils défrichoient quelque peu de terre autour de leur cabane, c'étoit un jardin plutôt qu'un champ. Le peu de grain qu'on recueilloit fe broyoit entre deux pierres, on en faifoit quelques gâteaux qu'on cuifoit fous la cendre, ou fur la braife, ou fur une pierre ardente, dont on ne mangeoit que dans les feftins. Cet antique ufage qui fut confacré chez les Juifs par la Pâque, fe conferve encore aujourd'hui dans la Perfe & dans les Indes. On n'y mange que des pains fans levain, & ces pains en feuilles minces, fe cuifent & fe confomment à chaque repas. On ne s'eft avifé de faire fermenter le pain que quand il

en a fallu davantage, car la fermentation se fait mal sur une petite quantité.

Je sais qu'on trouve déja l'agriculture en grand dès le tems des Patriarches. Le voisinage de l'Egypte avoit dû la porter de bonne-heure en Palestine. Le livre de Job, le plus ancien, peut-être, de tous les livres qui existent, parle de la culture des champs, il compte cinq cents paires de bœufs parmi les richesses de Job; ce mot de paires montre ces bœufs accouplés pour le travail; il est dit positivement que ces bœufs labouroient quand les Sabéens les enleverent, & l'on peut juger quelle étendue de pays devoient labourer cinq cents paires de bœufs.

Tout cela est vrai; mais ne confondons point les tems. L'âge patriarchal que nous connoissons est bien loin du premier âge. L'écriture compte dix générations de l'un à l'autre dans ces siecles où les hommes vivoient long-tems. Qu'ont-ils fait durant ces dix générations? Nous n'en savons rien. Vivant épars & presque sans société, à peine parloient-ils; comment pouvoient-ils écrire? Et dans l'uniformité de leur vie isolée, quels événemens nous auroient-ils transmis?

Adam parloit; Noé parloit; soit. Adam avoit été instruit par Dieu même. En se divisant, les enfans de Noé abandonnerent l'agriculture, & la langue commune périt avec la premiere société. Cela seroit arrivé quand il n'y auroit jamais eu de tour de Babel. On a vu dans des Isles désertes des solitaires oublier leur propre langue: rarement après plusieurs générations, des hommes hors de leurs pays conservent leur premier langage, même ayant des travaux communs & vivant entr'eux en société.

Epars dans ce vaste désert du monde, les hommes retomberent dans la stupide barbarie où ils se seroient trouvés, s'ils étoient nés de la terre. En suivant ces idées si naturelles, il est aisé de concilier l'autorité de l'Ecriture avec les monumens antiques, & l'on n'est pas réduit à traiter de fables des traditions aussi anciennes que les Peuples qui nous les ont transmises.

Dans cet état d'abrutissement, il falloit vivre. Les plus actifs, les plus robustes, ceux qui alloient toujours en avant, ne pouvoient vivre que de fruits & de chasse; ils devinrent donc chasseurs, violens, sangui-

naires ; puis avec le tems, guerriers, conquérans, usurpateurs. L'histoire a souillé ses monumens des crimes de ces premiers Rois ; la guerre & les conquêtes ne sont que des chasses d'hommes. Après les avoir conquis, il ne leur manquoit que de les dévorer. C'est ce que leurs successeurs ont appris à faire.

Le plus grand nombre, moins actif & plus paisible, s'arrêta le plutôt qu'il put, assembla du bétail, l'apprivoisa, le rendit docile à la voix de l'homme, pour s'en nourrir, apprit à le garder, à le multiplier ; & ainsi commença la vie pastorale.

L'industrie humaine s'étend avec les besoins qui la font naître. Des trois manieres de vivre possibles à l'homme, savoir, la chasse, le soin des troupeaux, & l'agriculture, la premiere exerce le corps à la force, à l'adresse, à la course ; l'ame au courage, à la ruse ; elle endurcit l'homme & le rend féroce. Le pays des chasseurs n'est pas long-tems celui de la chasse (1), il faut poursuivre au loin le gibier : de-là l'équitation. Il faut atteindre le même gibier qui fuit ; de-là les armes légeres, la fronde, la flèche, le javelot. L'art pastoral, pere du repos & des passions oiseuses, est celui qui se suffit le plus à lui-même. Il fournit à l'homme, presque sans peine, la vie & le vêtement ; il lui fournit même sa demeure : les tentes des premiers bergers étoient faites de peaux de bêtes : le toît de l'arche & du tabernacle de Moïse n'étoit pas d'une autre étoffe. A l'égard de l'agriculture, plus lente à naître, elle tient à tous les arts ; elle amene la propriété, le gouvernement, les loix, & par degré la misere & les crimes, inséparables pour notre espece, de la science du bien & du mal. Aussi les Grecs ne regardoient-ils pas seulement Triptoleme comme l'inventeur d'un art utile, mais comme un instituteur & un sage, duquel ils tenoient leur premiere discipline & leurs premieres loix. Au contraire, Moïse semble porter un jugement d'improbation sur l'agriculture, en lui donnant un méchant pour inventeur, & faisant rejetter de Dieu ses

---

(1) Le métier de chasseur n'est point favorable à la population. Cette observation qu'on a faite quand les Isles de St. Domingue & de la Tortue étoient habitées par des boucaniers, se confirme par l'État de l'Amérique Septentrionale. On ne voit point que les peres d'aucune nation nombreuse, aient été chasseurs par état ; ils ont tous été agriculteurs ou bergers. La chasse doit donc être moins considérée ici comme ressource de subsistance, que comme un accessoire de l'état pastoral.

offrandes : on diroit que le premier laboureur annonçoit dans son caractere les mauvais effets de son art. L'auteur de la Genese avoit vu plus loin qu'Hérodote.

A la division précédente se rapportent les trois états de l'homme, considéré par rapport à la société. Le Sauvage est chasseur, le Barbare est berger, l'homme civil laboureur.

Soit donc qu'on recherche l'origine des arts, soit qu'on observe les premieres mœurs, on voit que tout se rapporte dans son principe aux moyens de pourvoir à la subsistance ; & quant à ceux de ces moyens qui rassemblent les hommes, ils sont déterminés par le climat & par la nature du sol. C'est donc aussi par les mêmes causes qu'il faut expliquer la diversité des langues & l'opposition de leurs caracteres.

Les climats doux, les pays gras & fertiles ont été les premiers peuplés, & les derniers où les nations se sont formées, parce que les hommes s'y pouvoient passer plus aisément les uns des autres, & que les besoins qui font naître la société, s'y sont faits sentir plus tard.

Supposez un printems perpétuel sur la terre ; supposez par-tout de l'eau, du bétail, des pâturages ; supposez les hommes sortant des mains de la Nature, une fois dispersés parmi tout cela, je n'imagine pas comment ils auroient jamais renoncé à leur liberté primitive, & quitté la vie isolée & pastorale, si convenable à leur indolence naturelle (1), pour s'imposer sans nécessité l'esclavage, les travaux, les miseres inséparables de l'état social.

Celui qui voulut que l'homme fût sociable, toucha du doigt l'axe du globe, & l'inclina sur l'axe de l'univers. A ce léger mouvement, je vois changer la face de la terre, & décider la vocation du genre-humain : j'entends au loin les cris de joie d'une multitude insensée ; je vois édifier

(1) Il est inconcevable à quel point l'homme est naturellement paresseux. On diroit qu'il ne vit que pour dormir, végéter, rester immobile ; à peine peut-il se résoudre à se donner les mouvemens nécessaires pour s'empêcher de mourir de faim. Rien ne maintient tant les Sauvages dans l'amour de leur état que cette délicieuse indolence. Les passions qui rendent l'homme inquiet, prévoyant, actif, ne naissent que dans la société. Ne rien faire est la premiere & la plus forte passion de l'homme après celle de se conserver. Si l'on y regardoit bien, l'on verroit que, même parmi nous, c'est pour parvenir au repos que chacun travaille ; c'est encore la paresse qui nous rend laborieux.

les

les palais & les villes ; je vois naître les arts, les loix, le commerce ; je vois les Peuples ſe former, s'étendre, ſe diſſoudre, ſe ſuccéder comme les flots de la mer : je vois les hommes raſſemblés ſur quelques points de leur demeure, pour s'y dévorer mutuellement, faire un affreux déſert du reſte du monde, digne monument de l'union ſociale & de l'utilité des arts.

La terre nourrit les hommes ; mais quand les premiers beſoins les ont diſperſés, d'autres beſoins les raſſemblent, & c'eſt alors ſeulement qu'ils parlent & qu'ils font parler d'eux. Pour ne pas me trouver en contradiction avec moi-même, il faut me laiſſer le tems de m'expliquer.

Si l'on cherche en quels lieux ſont nés les peres du genre-humain, d'où ſortirent les premieres colonies, d'où vinrent les premieres emigrations, vous ne nommerez pas les heureux climats de l'Aſie-Mineure, ni de la Sicile, ni de l'Afrique, pas même de l'Egypte ; vous nommerez les ſables de la Chaldée, les rochers de la Phénicie. Vous trouverez la même choſe dans tous les tems. La Chine a beau ſe peupler de Chinois, elle ſe peuple auſſi de Tartares : les Scythes ont inondé l'Europe & l'Aſie ; les montagnes de Suiſſe verſent actuellement dans nos régions fertiles une colonie perpétuelle qui promet de ne point tarir.

Il eſt naturel, dit-on, que les habitans d'un pays ingrat le quittent pour en occuper un meilleur : fort bien ; mais pourquoi ce meilleur pays, au lieu de fourmiller de ſes propres habitans, fait-il place à d'autres ? Pour ſortir d'un pays ingrat, il y faut être. Pourquoi donc tant d'hommes y naiſſent-ils par préférence ? On croiroit que les pays ingrats ne devroient ſe peupler que de l'excédent des pays fertiles, & nous voyons que c'eſt le contraire. La plupart des Peuples Latins ſe diſoient Aborigenes (1), tandis que la grande Grece, beaucoup plus fertile, n'étoit peuplée que d'étrangers. Tous les Peuples Grecs avouoient tirer leur origine de diverſes colonies, hors celui dont le ſol étoit le plus mauvais, ſavoir, le Peuple Attique, lequel ſe diſoit Autocthone, ou né de lui-même. Enfin, ſans percer la nuit des tems,

(1) Ces noms d'*Autocthones* & d'*Aborigenes*, ſignifient ſeulement que les premiers habitans du pays étoient Sauvages, ſans ſociétés, ſans loix, ſans traditions, & qu'ils peuplerent avant de parler.

les fiecles modernes offrent une obfervation décifive; car quel climat au monde eft plus trifte que celui qu'on nomma la Fabrique du genre-humain ?

Les affociations d'hommes font en grande partie l'ouvrage des accidens de la nature ; les déluges particuliers, les mers extravafées, les éruptions des volcans, les grands tremblemens de terre, les incendies allumés par la foudre, & qui détruifoient les forêts, tout ce qui dût effrayer & difperfer les fauvages habitans d'un pays, dût enfuite les raffembler pour réparer en commun les pertes communes. Les traditions des malheurs de la terre, fi fréquens dans les anciens tems, montre de quels inftrumens fe fervit la Providence pour forcer les humains à fe rapprocher. Depuis que les fociétés font établies, ces grands accidens ont ceffé & font devenus plus rares ; il femble que cela doit encore être ; les mêmes malheurs qui raffemblerent les hommes épars, difperferoient ceux qui font réunis.

Les révolutions des faifons font une autre caufe plus générale & plus permanente, qui dût produire le même effet dans les climats expofés à cette variété. Forcés de s'approvifionner pour l'hiver, voilà les habitans dans le cas de s'entr'aider, les voilà contraints d'établir entr'eux quelque forte de convention. Quand les courfes deviennent impoffibles, & que la rigueur du froid les arrête, l'ennui les lie autant que le befoin. Les Lapons enfevelis dans leurs glaces, les Efquimaux, le plus fauvage de tous les Peuples, fe raffemblent l'hiver dans leurs cavernes, & l'été ne fe connoiffent plus. Augmentez d'un degré leur développement & leurs lumieres, les voilà réunis pour toujours.

L'eftomac ni les inteftins de l'homme ne font pas faits pour digérer la chair crue ; en général fon goût ne la fupporte pas : à l'exception peut-être des feuls Efquimaux dont je viens de parler, les Sauvages mêmes grillent leurs viandes. A l'ufage du feu, néceffaire pour les cuire, fe joint le plaifir qu'il donne à la vue, & fa chaleur agréable au corps. L'afpect de la flamme qui fait fuir les animaux, attire l'homme (1). On fe raffemble autour d'un foyer commun, on y fait

(1) Le feu fait grand plaifir aux animaux ainfi qu'à l'homme, lorfqu'ils font accoutumés à fa vue & qu'ils ont fenti fa douce chaleur. Souvent même il ne leur feroit guere moins utile qu'à nous, au moins pour réchauffer leurs petits. Cependant on n'a jamais

des feſtins, on y danſe ; les doux liens de l'habitude y rapprochent inſenſiblement l'homme de ſes ſemblables, & ſur ce foyer ruſtique, brûle le feu ſacré qui porte au fond des cœurs le premier ſentiment de l'humanité.

Dans les pays chauds, les ſources & les rivieres, inégalement diſperſées, ſont d'autres points de réunion, d'autant plus néceſſaires que les hommes peuvent moins ſe paſſer d'eau que de feu. Les Barbares ſur-tout qui vivent de leurs troupeaux, ont beſoin d'abreuvoirs communs, & l'hiſtoire des plus anciens tems nous apprend, qu'en effet c'eſt-là que commencerent & leurs traités & leurs querelles (1). La facilité des eaux peut retarder la ſociété des habitans dans les lieux bien arroſés. Au contraire, dans les lieux arides il fallut concourir à creuſer des puits, à tirer des canaux pour abreuver le bétail. On y voit des hommes aſſociés de tems preſque immémorial, car il falloit que le pays reſtât déſert, ou que le travail humain le rendît habitable. Mais le penchant que nous avons à tout rapporter à nos uſages, rend ſur ceci quelques réflexions néceſſaires.

Le premier état de la terre différoit beaucoup de celui où elle eſt aujourd'hui, qu'on la voit parée ou défigurée par la main des hommes. Le cahos que les Poëtes ont feint dans les élémens, régnoit dans ſes productions. Dans ces tems reculés, où les révolutions étoient fréquentes, où mille accidens changeoient la nature du ſol & les aſpects du terrain, tout croiſſoit confuſément, arbres, légumes, arbriſſeaux, herbages ; nulle eſpece n'avoit le tems de s'emparer du terrain qui lui convenoit le mieux & d'y étouffer les autres ; elles ſe ſéparoient lentement, peu-à-peu, & puis un bouleverſement ſurvenoit qui confondoit tout.

---

ouï dire qu'aucune bête, ni ſauvage, ni domeſtique, ait acquis aſſez d'induſtrie pour faire du feu, même à notre exemple. Voila donc ces êtres raiſonneurs qui forment, dit on, devant l'homme une ſociété fugitive, dont, cependant, l'intelligence n'a pu s'élever juſqu'à tirer d'un caillou des étincelles, & les recueillir, ou conſerver au moins quelques feux abandonnés! Par ma foi, les Philoſophes ſe moquent de nous tout ouvertement. On voit bien par leurs écrits qu'en effet ils nous prennent pour des bêtes.

(1) Voyez l'exemple de l'un & de l'autre au chapitre 21 de la Geneſe, entre Abraham & Abimelec, au ſujet du puits du ferment.

Il y a un tel rapport entre les besoins de l'homme & les productions de la terre, qu'il suffit qu'elle soit peuplée, & tout subsiste; mais avant qne les hommes réunis missent, par leurs travaux communs, une balance entre ses productions, il falloit, pour qu'elles subsistassent toutes, que la nature se chargeât seule de l'équilibre que la main des hommes conserve aujourd'hui; elle maintenoit ou rétablissoit cet équilibre par des révolutions, comme ils le maintiennent ou rétablissent par leur inconstance. La guerre qui ne régnoit pas encore entr'eux, sembloit régner entre les élémens; les hommes ne brûloient point de Villes, ne creusoient point de mines, n'abattoient point d'arbres; mais la nature allumoit des volcans, excitoit des tremblemens de terre, le feu du Ciel consumoit des forêts. Un coup de foudre, un déluge, une exhalaison faisoient alors en peu d'heures ce que cent mille bras d'hommes font aujourd'hui dans un siecle. Sans cela, je ne vois pas comment le systême eût pu subsister & l'équilibre se maintenir. Dans les deux regnes organisés, les grandes especes eussent à la longue absorbé les petites (1). Toute la terre n'eût bientôt été couverte que d'arbres & de bêtes féroces; à la fin tout eût péri.

Les eaux auroient perdu peu-à-peu la circulation qui vivifie la terre. Les montagnes se dégradent & s'abaissent, les fleuves charient, la mer se comble & s'étend, tout tend insensiblement au niveau; la main des hommes retient cette pente & retarde ce progrès; sans eux il seroit plus rapide, & la terre seroit peut-être déja sous les eaux. Avant le travail humain, les sources mal distribuées se répandoient plus inégalement, fertilisoient moins la terre, en abreuvoient plus difficilement les habitans. Les rivieres étoient sou-

(1) On prétend que, par une sorte d'action & de réaction naturelle, les diverses especes du regne animal se maintiendroient d'elles-mêmes dans un balancement perpétuel qui leur tiendroit lieu d'équilibre. Quand l'espece dévorante se sera, dit-on, trop multipliée aux dépens de l'espece dévorée, alors ne trouvant plus de subsistance, il faudra que la premiere diminue & laisse à la seconde le tems de se repeupler; jusqu'à ce que, fournissant de nouveau une subsistance abondante à l'autre, celle-ci diminue encore, tandis que l'espece dévorante se repeuple de nouveau. Mais une telle oscillation ne me paroît point vraisemblable: car, dans ce systême, il faut qu'il y ait un tems où l'espece qui sert de proie augmente, & où celle qui s'en nourrit diminue; ce qui me semble contre toute raison.

vent inacceſſibles, leurs bords eſcarpés ou marécageux : l'art humain ne les retenant point dans leurs lits, elles en ſortoient fréquemment, s'extravaſoient à droite ou à gauche, changeoient leurs directions & leurs cours, ſe partageoient en diverſes branches : tantôt on les trouvoit à ſec, tantôt des ſables mouvans en défendoient l'approche ; elles étoient comme n'exiſtant pas, & l'on mouroit de ſoif au milieu des eaux.

Combien de pays arides ne ſont habitables que par les ſaignées & par les canaux que les hommes ont tiré des fleuves. La Perſe preſque entiere ne ſubſiſte que par cet artifice : la Chine fourmille de peuple à l'aide de ſes nombreux canaux : ſans ceux des Pays-bas, ils ſeroient inondés par les fleuves, comme ils le ſeroient par la mer ſans leurs digues : l'Egypte, le plus fertile pays de la terre, n'eſt habitable que par le travail humain. Dans les grandes plaines dépourvues de rivieres, & dont le ſol n'a pas aſſez de pente, on n'a d'autre reſſource que les puits. Si donc les premiers Peuples dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire, n'habitoient pas dans les pays gras ou ſur de faciles rivages, ce n'eſt pas que ces climats heureux fuſſent déſerts, mais c'eſt que leurs nombreux habitans, pouvant ſe paſſer les uns des autres, vécurent plus long-tems iſolés dans leurs familles & ſans communication. Mais, dans les lieux arides où l'on ne pouvoit avoir de l'eau que par des puits, il fallut bien ſe réunir pour les creuſer, ou du moins s'accorder pour leur uſage. Tel dût être l'origine des ſociétés & des langues dans les pays chauds.

Là ſe formerent les premiers liens des familles ; là furent les premiers rendez-vous des deux ſexes. Les jeunes filles venoient chercher de l'eau pour le ménage ; les jeunes hommes venoient abreuver leurs troupeaux. Là des yeux accoutumés aux mêmes objets dès l'enfance, commencerent d'en voir de plus doux. Le cœur s'émut à ces nouveaux objets, un attrait inconnu le rendit moins ſauvage, il ſentit le plaiſir de n'être pas ſeul. L'eau devint inſenſiblement plus néceſſaire, le bétail eut ſoif plus ſouvent ; on arrivoit en hâte & l'on partoit à regret. Dans cet âge heureux où rien ne marquoit les heures, rien n'obligeoit à les compter ; le tems n'avoit d'autre meſure que l'amuſement & l'ennui. Sous de vieux chênes vainqueurs des ans, une ardente jeuneſſe oublioit par degrés ſa férocité, on

s'apprivoifoit peu-à-peu les uns avec les autres ; en s'efforçant de fe faire entendre, on apprit à s'expliquer. Là fe firent les premieres fêtes, les pieds bondiffoient de joie, le gefte empreffé ne fuffifoit plus, la voix l'accompagnoit d'accens paffionnés, le plaifir & le defir confondus enfemble, fe faifoient fentir à la fois. Là fut enfin le vrai berceau des peuples, & du pur criftal des fontaines fortirent les premiers feux de l'amour.

Quoi donc ! Avant ce tems les hommes naiffoient-ils de la terre ? Les générations fe fuccédoient-elles fans que les deux fexes fuffent unis, & fans que perfonne s'entendît ? Non, il y avoit des familles, mais il n'y avoit point de nations ; il y avoit des langues domeftiques, mais il n'y avoit point de langues populaires ; il y avoit des mariages, mais il n'y avoit point d'amour. Chaque famille fe fuffifoit à elle-même & fe perpétuoit par fon feul fang. Les enfans nés des mêmes parens croiffoient enfemble, & trouvoient peu-à-peu des manieres de s'expliquer entr'eux ; les fexes fe diftinguoient avec l'âge, le penchant naturel fuffifoit pour les unir, l'inftinct tenoit lieu de paffion, l'habitude tenoit lieu de préférence, on devenoit maris & femmes, fans avoir ceffé d'être frere & fœur (1). Il n'y avoit là rien d'affez animé pour dénouer la langue, rien qui pût arracher affez fréquemment les accens des paffions ardentes, pour les tourner en inftitutions, & l'on en peut dire autant des befoins rares & peu preffans, qui pouvoient porter quelques hommes à concourir à des travaux communs : l'un commençoit le baffin de la fontaine, & l'autre l'achevoit enfuite, fouvent fans avoir eu befoin du moindre accord, & quelquefois même fans s'être vus. En un mot, dans les climats doux, dans les terrains fertiles, il fallut toute la vivacité des paffions agréables pour commencer à faire parler

(1) Il fallut bien que les premiers hommes époufaffent leurs fœurs. Dans la fimplicité des premieres mœurs, cet ufage fe perpétua fans inconvénient, tant que les familles refterent ifolées, & même après la réunion des plus anciens peuples ; mais la loi qui l'abolit n'eft pas moins facrée pour être d'inftitution humaine. Ceux qui ne la regardent que par la liaifon qu'elle forme entre les familles, n'en voient pas le côté le plus important. Dans la familiarité que le commerce domeftique établit néceffairement entre les deux fexes, du moment qu'une fi fainte loi cefferoit de parler au cœur & d'en impofer aux fens, il n'y auroit plus d'honnêteté parmi les hommes, & les plus effroyables mœurs cauferoient bientôt la deftruction du genre-humain.

les habitans. Les premieres langues, filles du plaisir & non du besoin, porterent long-tems l'enseigne de leur pere; leur accent séducteur ne s'effaça qu'avec les sentimens qui les avoient fait naître, lorsque de nouveaux besoins introduits parmi les hommes, forcerent chacun de ne songer qu'à lui-même & de retirer son cœur au-dedans de lui.

CHAPITRE X.

Formation des Langues du Nord.

A LA longue, tous les hommes deviennent semblables : mais l'ordre de leur progrès est différent. Dans les climats méridionaux, où la Nature est prodigue, les besoins naissent des passions; dans les pays froids où elle est avare, les passions naissent des besoins; & les langues, tristes filles de la nécessité, se sentent de leur dure origine.

Quoique l'homme s'accoutume aux intempériers de l'air, au froid, au mal-aise, même à la faim, il y a pourtant un point où la nature succombe. En proie à ces cruelles épreuves, tout ce qui est débile périt; tout le reste se renforce, & il n'y a point de milieu entre la vigueur & la mort. Voilà d'où vient que les Peuples septentrionaux sont si robustes. Ce n'est pas d'abord le climat qui les a rendus tels; mais il n'a souffert que ceux qui l'étoient, & il n'est pas étonnant que les enfans gardent la bonne constitution de leurs peres.

On voit déja que les hommes plus robustes doivent avoir des organes moins délicats, leurs voix doivent être plus âpres & plus fortes. D'ailleurs, quelle différence entre les inflexions touchantes qui viennent des mouvemens de l'ame, aux cris qu'arrachent les besoins physiques? Dans ces affreux climats, où tout est mort durant neuf mois de l'année, où le soleil n'échauffe l'air quelques semaines que pour apprendre aux habitans de quels biens ils sont privés, & prolonger leur misere dans ces lieux où la terre ne donne rien qu'à force de travail, & où la source de la vie semble être plus dans les bras que dans le cœur, les hommes, sans cesse occupés à pourvoir à leur subsistance, songeoient à peine à des liens plus doux; tout se bornoit à l'impulsion physique, l'occasion faisoit le choix, la facilité faisoit la

préférence. L'oisiveté qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime. Avant de songer à vivre heureux, il falloit songer à vivre. Le besoin mutuel unissant les hommes bien mieux que le sentiment n'auroit fait, la société ne se forma que par l'industrie; le continuel danger de périr ne permettoit pas de se borner à la langue du geste, & le premier mot ne fut pas chez eux, *aimez-moi*, mais *aidez-moi*.

Ces deux termes, quoiqu'assez semblables, se prononcent d'un ton bien différent. On n'avoit rien à faire sentir, on avoit tout à faire entendre: il ne s'agissoit donc pas d'énergie, mais de clarté. A l'accent que le cœur ne fournissoit pas, on substitua des articulations fortes & sensibles; & s'il y eut dans la forme du langage quelqu'impression naturelle, cette impression contribuoit encore à sa dureté.

En effet, les hommes septentrionaux ne sont pas sans passions; mais ils en ont d'une autre espece. Celles des pays chauds sont des passions voluptueuses, qui tiennent à l'amour & à la mollesse. La nature fait tant pour les habitans, qu'ils n'ont presque rien à faire. Pourvu qu'un Asiatique ait des femmes & du repos, il est content. Mais dans le Nord, où les habitans consomment beaucoup sur un sol ingrat, des hommes soumis à tant de besoins sont faciles à irriter; tout ce qu'on fait autour d'eux les inquiete: comme ils ne subsistent qu'avec peine, plus ils sont pauvres, plus ils tiennent au peu qu'ils ont; les approcher, c'est attenter à leur vie. De-là leur vient ce tempérament irascible, si prompt à se tourner en fureur contre tout ce qui les blesse. Ainsi leurs voix les plus naturelles sont celles de la colere & des menaces; & ces voix s'accompagnent toujours d'articulations fortes qui les rendent dures & bruyantes.

CHAPITRE XI.

Réflexions sur ces différences.

VOILA, selon mon opinion, les causes physiques les plus générales de la différence caractéristique des primitives langues. Celles du Midi dûrent être vives, sonores, accentuées, éloquentes, & souvent obscures à force d'énergie: celles du Nord dûrent être sourdes, rudes, articulées, criardes, monotones, claires à force de mots plutôt que

par

par une bonne construction. Les langues modernes, cent fois mêlées & refondues, gardent encore quelque chose de ces différences. Le François, l'Anglois, l'Allemand sont le langage privé des hommes qui s'entr'aident, qui raisonnent entr'eux de sang-froid, ou de gens emportés qui se fâchent : mais les Ministres des Dieux, annonçant les mysteres sacrés, les Sages donnant des loix aux Peuples, les chefs entraînant la multitude, doivent parler Arabe ou Persan (1). Nos langues valent mieux écrites que parlées, & l'on nous lit avec plus de plaisir qu'on ne nous écoute. Au contraire, les langues orientales écrites perdent leur vie & leur chaleur. Le sens n'est qu'à moitié dans les mots, toute sa force est dans les accens. Juger du génie des Orientaux par leurs livres, c'est vouloir peindre un homme sur son cadavre.

Pour bien apprécier les actions des hommes, il faut les prendre dans tous leurs rapports, & c'est ce qu'on ne nous apprend point à faire. Quand nous nous mettons à la place des autres, nous nous y mettons toujours tels que nous sommes modifiés, non tels qu'ils doivent l'être ; & quand nous pensons les juger sur la raison, nous ne faisons que comparer leurs préjugés aux nôtres. Tel pour savoir lire un peu d'Arabe, sourit en feuilletant l'Alcoran, qui, s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente & cadancée, avec cette voix sonore & persuasive qui séduisoit l'oreille avant le cœur, & sans cesse animant ses sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fût prosterné contre terre en criant : Grand Prophete, envoyé de Dieu, menez-nous à la gloire, au martyre ; nous voulons vaincre ou mourir pour vous. Le fanatisme nous paroît toujours risible, parce qu'il n'a point de voix parmi nous pour se faire entendre. Nos fanatiques mêmes ne sont pas de vrais fanatiques, ce ne sont que des fripons ou des foux. Nos langues, au lieu d'inflexions pour des inspirés, n'ont que des cris pour des possédés du diable.

---

(1) Le Turc est une langue septentrionale.

CHAPITRE XII.

Origine de la Musique, & ses rapports.

Avec les premieres voix se formerent les premieres articulations ou les premiers sons, selon le genre de la passion qui dictoit les uns ou les autres. La colere arrache des cris menaçans, que la langue & le palais articulent; mais la voix de la tendresse est plus douce, c'est la glote qui la modifie, & cette voix devient un son. Seulement les accens en sont plus fréquens ou plus rares, les inflexions plus ou moins aiguës, selon le sentiment qui s'y joint. Ainsi la cadence & les sons naissent avec les syllabes, la passion fait parler tous les organes, & pare la voix de tout leur éclat: ainsi les vers, les chants, la parole ont une origine commune. Autour des fontaines dont j'ai parlé, les premiers discours furent les premieres chansons: les retours périodiques & mesurés du rhythme, les inflexions mélodieuses des accens firent naître la Poésie & la Musique avec la langue, ou plutôt tout cela n'étoit que la langue même pour ces heureux climats & ces heureux tems, où les seuls besoins pressans qui demandoient le concours d'autrui, étoient ceux que le cœur faisoit naître.

Les premieres histoires, les premieres harangues, les premieres loix furent en vers; la poésie fut trouvée avant la prose; cela devoit être, puisque les passions parlerent avant la raison. Il en fut de même de la Musique; il n'y eut point d'abord d'autre Musique que la mélodie, ni d'autre mélodie que le son varié de la parole; les accens formoient le chant, les quantités formoient la mesure, & l'on parloit autant par les sons & par le rhythme, que par les articulations & les voix. Dire & chanter étoient autrefois la même chose, dit Strabon: ce qui montre, ajoute-t-il, que la poésie est la source de l'éloquence (1). Il falloit dire que l'une & l'autre eurent la même source, & ne furent d'abord que la même chose. Sur la maniere dont se lierent les premieres sociétés, étoit-il étonnant qu'on mît en vers les premieres histoires, & qu'on chantât les premieres loix? Etoit-il étonnant que les

(1) Géogr. L. I.

premiers Grammairiens ſoumiſſent leur art à la Muſique, & fuſſent à-la-fois profeſſeurs de l'un & de l'autre (1) ?

Une langue qui n'a que des articulations & des voix, n'a donc que la moitié de ſa richeſſe : elle rend des idées, il eſt vrai ; mais pour rendre des ſentimens, des images, il lui faut encore un rhythme & des ſons, c'eſt-à-dire, une mélodie : voilà ce qu'avoit la langue Grecque, & ce qui manque à la nôtre.

Nous ſommes toujours dans l'étonnement ſur les effets prodigieux de l'éloquence, de la poéſie & de la muſique parmi les Grecs ; ces effets ne s'arrangent point dans nos têtes, parce que nous n'en éprouvons plus de pareils ; & tout ce que nous pouvons gagner ſur nous en les voyant ſi bien atteſtés, eſt de faire ſemblant de les croire par complaiſance pour nos Savans (2). Burette, ayant traduit comme il put, en notes de notre muſique, certains morceaux de muſique grecque, eut la ſimplicité de faire exécuter ces morceaux à l'Académie des Belles-Lettres, & les Académiciens eurent la patience de les écouter. J'admire cette expérience dans un pays dont la muſique eſt indéchiffrable pour toute autre nation. Donnez un monologue d'Opéra françois à exécuter par tels Muſiciens étrangers qu'il vous plaira, je vous défie d'y rien reconnoître. Ce ſont pourtant ces mêmes François qui prétendoient juger la mélodie d'une Ode de Pindare, miſe en muſique il y a deux mille ans !

(1) *Architas atque Ariſtoxenes etiam ſubjectam grammaticen muſicæ putaverunt, & eoſdem utriuſque rei præceptores fuiſſe.... Tum Eupolis apud quem Prodamus & muſicen & litteras docet. Et Maricas, qui eſt Hyperbolus, nihil ſe ex muſicis ſcire, niſi litteras confitetur.* Quintil. L. I. C. X.

(2) Sans doute il faut faire en toute choſe déduction de l'exagération grecque, mais c'eſt auſſi trop donner au préjugé moderne que de pouſſer ces déductions juſqu'à faire évanouir toutes les différences. « Quand la Muſique des Grecs, dit l'Abbé Terraſſon, » du tems d'Amphion & d'Orphée, en étoit au point où elle eſt aujourd'hui dans les » villes les plus éloignées de la Capitale ; c'eſt alors qu'elle ſuſpendoit le cours des fleuves, » qu'elle attiroit les chênes & qu'elle faiſoit mouvoir les rochers. Aujourd'hui qu'elle eſt » arrivée à un très haut point de perfection, on l'aime beaucoup, on en pénetre même » les beautés, mais elle laiſſe tout à ſa place. Il en a été ainſi des vers d'Homere, Poëte » né dans les tems qui ſe reſſentoient encore de l'enfance de l'eſprit humain, en comparaiſon de ceux qui l'ont ſuivi. On s'eſt extaſié ſur ſes vers, & l'on ſe contente aujourd'hui de goûter & d'eſtimer ceux des bons Poëtes. » On ne peut nier que l'Abbé Terraſſon n'eût quelquefois de la philoſophie ; mais ce n'eſt ſûrement pas dans ce paſſage qu'il en a montré.

J'ai lu qu'autrefois en Amérique, les Indiens voyant l'effet étonnant des armes à feu, ramassoient à terre des balles de mousquet; puis les jettant avec la main en faisant un grand bruit de la bouche, ils étoient tout surpris de n'avoir tué personne. Nos Orateurs, nos Musiciens, nos Savans ressemblent à ces Indiens. Le prodige n'est pas qu'avec notre musique nous ne fassions plus ce que faisoient les Grecs avec la leur; il seroit, au contraire, qu'avec des instrumens si différens, on produisît les mêmes effets.

CHAPITRE XIII.

De l'Harmonie.

L'HOMME est modifié par ses sens, personne n'en doute; mais faute de distinguer les modifications, nous en confondons les causes; nous donnons trop & trop peu d'empire aux sensations; nous ne voyons pas que souvent elles ne nous affectent point seulement comme sensations, mais comme signes ou images, & que leurs effets moraux ont aussi des causes morales. Comme les sentimens qu'excite en nous la Peinture ne viennent point des couleurs, l'empire que la musique a sur nos ames n'est point l'ouvrage des sons. De belles couleurs bien nuancées plaisent à la vue, mais ce plaisir est purement de sensation. C'est le dessein, c'est l'imitation qui donne à ces couleurs de la vie & de l'ame; ce sont les passions qu'elles expriment qui viennent émouvoir les nôtres; ce sont les objets qu'elles représentent qui viennent nous affecter. L'intérêt & le sentiment ne tiennent point aux couleurs; les traits d'un tableau touchant nous touchent encore dans une estampe: ôtez ces traits dans le tableau, les couleurs ne feront plus rien.

La mélodie fait précisément dans la Musique ce que fait le dessein dans la Peinture; c'est elle qui marque les traits & les figures, dont les accords & les sons ne sont que les couleurs, mais, dira-t-on, la mélodie n'est qu'une succession de sons; sans doute; mais le dessein n'est aussi qu'un arrangement de couleurs. Un orateur se sert d'encre pour tracer ses écrits; est-ce à dire que l'encre soit une liqueur fort éloquente?

Supposez un pays où l'on n'auroit aucune idée du dessein, mais où

beaucoup de gens, paſſant leur vie à combiner, mêler, nuer des couleurs, croiroient exceller en Peinture ; ces gens-là raiſonneroient de la nôtre, préciſément comme nous raiſonnons de la Muſique des Grecs. Quand on leur parleroit de l'émotion que nous cauſent de beaux tableaux, & du charme de s'attendrir devant un ſujet pathétique, leurs ſavans approfondiroient auſſi-tôt la matiere, compareroient leurs couleurs aux nôtres, examineroient ſi notre verd eſt plus tendre ou notre rouge plus éclatant ; ils chercheroient quels accords de couleurs peuvent faire pleurer, quels autres peuvent mettre en colere ? Les Burettes de ce pays-là raſſembleroient ſur des guenilles quelques lambeaux défigurés de nos tableaux ; puis on ſe demanderoit avec ſurpriſe ce qu'il y a de ſi merveilleux dans ce coloris ?

Que ſi dans quelque nation voiſine on commençoit à former quelque trait, quelque ébauche de deſſein, quelque figure encore imparfaite, tout cela paſſeroit pour du barbouillage, pour une Peinture capricieuſe & baroque, & l'on s'en tiendroit, pour conſerver le goût, à ce beau ſimple, qui véritablement n'exprime rien, mais qui fait briller de belles nuances, de grandes plaques bien colorées, de longues dégradations de teintes ſans aucun trait.

Enfin, peut-être à force de progrès on viendroit à l'expérience du priſme. Auſſi-tôt quelque Artiſte célebre établiroit là-deſſus un beau ſyſtême. Meſſieurs, leur diroit-il, pour bien philoſopher, il faut remonter aux cauſes phyſiques. Voilà la décompoſition de la lumiere, voilà toutes les couleurs primitives, voilà leurs rapports, leurs proportions ; voilà les vrais principes du plaiſir que vous fait la Peinture. Tous ces mots myſtérieux de deſſein, de repréſentation, de figure, ſont une pure charlatanerie des Peintres François, qui, par leurs imitations, penſent donner je ne ſais quels mouvemens à l'ame, tandis qu'on ſait qu'il n'y a que des ſenſations. On vous dit des merveilles de leurs tableaux, mais voyez mes teintes.

Les Peintres François, continueroit-il, ont peut-être obſervé l'arc-en-ciel, ils ont pu recevoir de la nature quelque goût de nuance & quelque inſtinct de coloris. Moi, je vous ai montré les grands, les vrais principes de l'art. Que dis-je de l'art ? De tous les arts, Meſſieurs, de toutes les ſciences. L'analyſe des couleurs, le calcul des réfractions du priſme vous donnent les ſeuls rapports exacts qui

ſoient dans la nature, la regle de tous les rapports. Or, tout dans l'univers n'eſt que rapport. On fait donc tout quand on ſait peindre, on ſait tout quand on ſait aſſortir des couleurs.

Que dirions-nous du Peintre aſſez dépourvu de ſentiment & de goût pour raiſonner de la ſorte, & borner ſtupidement au phyſique de ſon art le plaiſir que nous fait la Peinture? Que dirions-nous du Muſicien qui, plein de préjugés ſemblables, croiroit voir dans la ſeule harmonie la ſource des grands effets de la Muſique? Nous enverrions le premier mettre en couleur des boiſeries, & nous condamnerions l'autre à faire des Opéra françois.

Comme donc la Peinture n'eſt pas l'art de combiner des couleurs d'une maniere agréable à la vue, la Muſique n'eſt pas non plus l'art de combiner des ſons d'une maniere agréable à l'oreille. S'il n'y avoit que cela, l'une & l'autre ſeroient au nombre des ſciences naturelles, & non pas des beaux-arts. C'eſt l'imitation ſeule qui les éleve à ce rang. Or, qu'eſt-ce qui fait de la Peinture un art d'imitation? C'eſt le deſſein. Qu'eſt-ce qui de la Muſique en fait un autre? C'eſt la mélodie.

CHAPITRE XIV.

De l'Harmonie.

LA beauté des ſons eſt de la nature; leur effet eſt purement phyſique; il réſulte du concours des diverſes particules d'air miſes en mouvement par le corps ſonore, & par toutes ſes aliquotes, peut-être à l'infini; le tout enſemble donne une ſenſation agréable: tous les hommes de l'univers prendront plaiſir à écouter de beaux ſons; mais ſi ce plaiſir n'eſt animé par des inflexions mélodieuſes qui leur ſoient familieres, il ne ſera point délicieux, il ne ſe changera point en volupté. Les plus beaux chants, à notre gré, toucheront toujours médiocrement une oreille qui n'y ſera point accoutumée; c'eſt une langue dont il faut avoir le Dictionnaire.

L'harmonie proprement dite eſt dans un cas bien moins favorable encore. N'ayant que des beautés de convention, elle ne flatte à nul égard les oreilles qui n'y ſont pas exercées; il faut en avoir une lon-

gue habitude pour la ſentir & pour la goûter. Les oreilles ruſtiques n'entendent que du bruit dans nos conſonnances. Quand les proportions naturelles ſont altérées, il n'eſt pas étonnant que le plaiſir naturel n'exiſte plus.

Un ſon porte avec lui tous ſes ſons harmoniques concomitans, dans les rapports de force & d'intervalles qu'ils doivent avoir entr'eux pour donner la plus parfaite harmonie de ce même ſon. Ajoutez-y la tierce ou la quinte, ou quelque autre conſonnance, vous ne l'ajoutez pas, vous la redoublez, vous laiſſez le rapport d'intervalle, mais vous altérez celui de force : en renforçant une conſonnance & non pas les autres, vous rompez la proportion : en voulant faire mieux que la nature, vous faites plus mal. Vos oreilles & votre goût ſont gâtés par un art mal entendu. Naturellement il n'y a point d'autre harmonie que l'uniſſon.

M. Rameau prétend que les deſſus d'une certaine ſimplicité ſuggerent naturellement leurs baſſes, & qu'un homme ayant l'oreille juſte & non exercée, entonnera naturellement cette baſſe. C'eſt-là un préjugé de Muſicien, démenti par toute expérience. Non-ſeulement celui qui n'aura jamais entendu ni baſſe, ni harmonie, ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette baſſe, mais même elles lui déplairont ſi on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le ſimple uniſſon.

Quand on calculeroit mille ans les rapports des ſons & les loix de l'harmonie, comment fera-t-on jamais de cet art un art d'imitation, où eſt le principe de cette imitation prétendue, de quoi l'harmonie eſt-elle ſigne, & qu'y a-t-il de commun entre des accords & nos paſſions ?

Qu'on faſſe la même queſtion ſur la mélodie, la réponſe vient d'elle-même, elle eſt d'avance dans l'eſprit des lecteurs. La melodie, en imitant les inflexions de la voix, exprime les plaintes, les cris de douleur ou de joie, les menaces, les gemiſſemens : tous les ſignes vocaux des paſſions ſont de ſon reſſort. Elle imite les accens des langues, & les tours affectés dans chaque idiome à certains mouvemens de l'ame; elle n'imite pas ſeulement, elle parle, & ſon langage inarticulé, mais vif, ardent, paſſionne, a cent fois plus d'énergie que la parole même. Voilà d'où naît la force des imitations mu.

ſicales; voilà d'où naît l'empire du chant ſur les cœurs ſenſibles. L'harmonie y peut concourir en certains ſyſtêmes, en liant la ſucceſſion des ſons par quelques loix de modulation, en rendant les intonations plus juſtes, en portant à l'oreille un témoignage aſſuré de cette juſteſſe, en rapprochant & fixant, des intervalles conſonnans & liés, des inflexions inappréciables. Mais en donnant auſſi des entraves à la mélodie, elle lui ôte l'énergie & l'expreſſion, elle efface l'accent paſſionné pour y ſubſtituer l'intervalle harmonique, elle aſſujettit à deux ſeuls modes, des chants qui devroient en avoir autant qu'il y a de tons oratoires, elle efface & détruit des multitudes de ſons ou d'intervalles qui n'entrent pas dans ſon ſyſtême; en un mot, elle ſépare tellement le chant, de la parole, que ces deux langages ſe combattent, ſe contrarient, s'ôtent mutuellement tout caractere de vérité, & ne ſe peuvent réunir ſans abſurdité dans un ſujet pathétique. De-là vient que le peuple trouve toujours ridicule qu'on exprime en chant les paſſions fortes & ſérieuſes; car il ſait que dans nos langues, ces paſſions n'ont point d'inflexions muſicales, & que les hommes du Nord, non plus que les cygnes, ne meurent pas en chantant.

La ſeule harmonie eſt même inſuffiſante pour les expreſſions qui ſemblent dépendre uniquement d'elle. Le tonnerre, le murmure des eaux, les vents, les orages ſont mal rendus par de ſimples accords. Quoi qu'on faſſe, le ſeul bruit ne dit rien à l'eſprit, il faut que les objets parlent pour ſe faire entendre, il faut toujours, dans toute imitation, qu'une eſpece de diſcours ſupplée à la voix de la nature. Le Muſicien qui veut rendre du bruit par du bruit, ſe trompe; il ne connoît ni le foible ni le fort de ſon art; il en juge ſans goût, ſans lumieres, apprenez-lui qu'il doit rendre du bruit par du chant; que s'il faiſoit croaſſer des grenouilles, il faudroit qu'il les fît chanter; car il ne ſuffit pas qu'il imite, il faut qu'il touche & qu'il plaiſe, ſans quoi ſa mauſſade imitation n'eſt rien, & ne donnant d'intérêt à perſonne, elle ne fait nulle impreſſion.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XV.

Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.

TANT qu'on ne voudra considérer les sons que par l'ébranlement qu'ils excitent dans nos nerfs, on n'aura point de vrais principes de la Musique & de son pouvoir sur les cœurs. Les sons dans la mélodie, n'agissent pas seulement sur nous comme sons, mais comme signes de nos affections, de nos sentimens; c'est ainsi qu'ils excitent en nous les mouvemens qu'ils expriment, & dont nous y reconnoissons l'image. On apperçoit quelque chose de cet effet moral jusques dans les animaux. L'aboiement d'un chien en attire un autre. Si mon chat m'entend imiter un miaulement, à l'instant je le vois attentif, inquiet, agité. S'apperçoit-il que c'est moi qui contrefais la voix de son semblable, il se rassied & reste en repos. Pourquoi cette différence d'impression, puisqu'il n'y en a point dans l'ébranlement des fibres, & que lui-même y a d'abord été trompé?

Si le plus grand empire qu'ont sur nous nos sensations, n'est pas dû à des causes morales, pourquoi donc sommes-nous si sensibles à des impressions qui sont nulles pour des barbares? Pourquoi nos plus touchantes musiques ne sont-elles qu'un vain bruit à l'oreille d'un Caraïbe? Ses nerfs sont-ils d'une autre nature que les nôtres, pourquoi ne sont-ils pas ébranlés de même, ou pourquoi ces mêmes ébranlemens affectent-ils tant les uns & si peu les autres?

On cite en preuve du pouvoir physique des sons, la guérison des piqûres des Tarentules. Cet exemple prouve tout le contraire. Il ne faut ni des sons absolus, ni les mêmes airs pour guérir tous ceux qui sont piqués de cet insecte, il faut à chacun d'eux des airs d'une mélodie qui lui soit connue & des phrases qu'il comprenne. Il faut à l'Italien, des airs Italiens; au Turc, il faudroit des airs Turcs. Chacun n'est affecté que des accens qui lui sont familiers; ses nerfs ne s'y prêtent qu'autant que son esprit les y dispose: il faut qu'il entende la langue qu'on lui parle, pour que ce qu'on lui dit puisse le mettre en mouvement. Les Cantates de Bernier ont, dit-on, guéri de la

fievre un Muficien François, elles l'auroient donnée à un Muficien de toute autre nation.

Dans les autres fens, & jufqu'au plus groffier de tous, on peut obferver les mêmes différences. Qu'un homme ayant la main pofée & l'œil fixé fur le même objet, le croie fucceffivement animé & inanimé, quoique les fens foient frappés de même, quel changement dans l'impreffion? La rondeur, la blancheur, la fermeté, la douce chaleur, la réfiftance élaftique, le renflement fucceffif, ne lui donnent plus qu'un toucher doux, mais infipide, s'il ne croit fentir un cœur plein de vie, palpiter & battre fous tout cela.

Je ne connois qu'un fens, aux affections duquel rien de moral ne fe mêle; c'eft le goût. Auffi la gourmandife n'eft-elle jamais le vice dominant que des gens qui ne fentent rien.

Que celui donc qui veut philofopher fur la force des fenfations, commence par écarter des impreffions purement fenfuelles, les impreffions intellectuelles & morales que nous recevons par la voie des fens, mais dont ils ne font que les caufes occafionnelles; qu'il évite l'erreur de donner aux objets fenfibles un pouvoir qu'ils n'ont pas, ou qu'ils tiennent des affections de l'ame qu'ils nous repréfentent. Les couleurs & les fons peuvent beaucoup comme repréfentations & fignes, peu de chofe comme fimples objets des fens. Des fuites de fons ou d'accords m'amuferont un moment peut-être; mais pour me charmer & m'attendrir, il faut que ces fuites m'offrent quelque chofe qui ne foit ni fon ni accord, & qui me vienne émouvoir malgré moi. Les chants mêmes, qui ne font qu'agréables & ne difent rien, laffent encore: car ce n'eft pas tant l'oreille qui porte le plaifir au cœur, que le cœur qui le porte à l'oreille. Je crois qu'en développant mieux ces idées, on fe fût épargné bien de fots raifonnemens fur la mufique ancienne. Mais dans ce fiecle où l'on s'efforce de matérialifer toutes les opérations de l'ame, & d'ôter toute moralité aux fentimens humains, je fuis trompé fi la nouvelle philofophie ne devient auffi funefte au bon goût qu'à la vertu.

CHAPITRE XVI.

Fausse analogie entre les couleurs & les sons.

IL n'y a sortes d'absurdités auxquelles les observations physiques n'aient donné lieu dans la considération des Beaux-Arts. On a trouvé dans l'analyse du son les mêmes rapports que dans celle de la lumiere. Aussi-tôt on a saisi vivement cette analogie, sans s'embarrasser de l'expérience & de la raison. L'esprit de systême a tout confondu ; & faute de savoir peindre aux oreilles, on s'est avisé de chanter aux yeux. J'ai vu ce fameux clavecin sur lequel on prétendoit faire de la musique avec des couleurs : c'étoit bien mal connoitre les opérations de la nature, de ne pas voir que l'effet des couleurs est dans leur permanence, & celui des sons dans leur succession.

Toutes les richesses du coloris s'étalent à-la-fois sur la face de la terre. Du premier coup-d'œil tout est vu ; mais plus on regarde, plus on est enchanté. Il ne faut plus qu'admirer & contempler sans cesse.

Il n'en est pas ainsi du son : la nature ne l'analyse point & n'en sépare point les harmoniques ; elle les cache, au contraire, sous l'apparence de l'unisson ; ou si quelquefois elle les sépare dans le chant modulé de l'homme & dans le ramage de quelques oiseaux, c'est successivement & l'un après l'autre, elle inspire des chants & non des accords ; elle dicte de la mélodie, & non de l'harmonie. Les couleurs sont la parure des êtres inanimés : toute matiere est colorée ; mais les sons annoncent le mouvement, la voix annonce un être sensible ; il n'y a que des corps animés qui chantent. Ce n'est pas le Flûteur automate qui joue de la flûte, c'est le Mecanicien qui mesura le vent & fit mouvoir les doigts.

Ainsi chaque sens a son champ qui lui est propre. Le champ de la musique est le tems, celui de la peinture est l'espace. Multiplier les sons entendus à-la-fois, ou développer les couleurs l'une après l'autre, c'est changer leur économie, c'est mettre l'œil à la place de l'oreille, & l'oreille à la place de l'œil.

Vous dites : Comme chaque couleur est déterminée par l'angle de réfraction du rayon qui la donne, de même chaque son est

déterminé par le nombre des vibrations du corps ſonore, en un tems donné. Or, les rapports de ces angles & de ces nombres étant les mêmes, l'analogie eſt évidente. Soit, mais cette analogie eſt de raiſon, non de ſenſation, & ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit. Premiérement l'angle de réfraction eſt ſenſible & meſurable, & non pas le nombre des vibrations. Les corps ſonores ſoumis à l'action de l'air, changent inceſſamment de dimenſions & de ſons. Les couleurs ſont durables, les ſons s'évanouiſſent, & l'on n'a jamais de certitude que ceux qui renaiſſent ſoient les mêmes que ceux qui ſont éteints. De plus, chaque couleur eſt abſolue, indépendante, au lieu que chaque ſon n'eſt pour nous que relatif, & ne ſe diſtingue que par comparaiſon. Un ſon n'a par lui-même aucun caractere abſolu qui le faſſe reconnoître; il eſt grave ou aigu, fort ou doux par rapport à un autre; en lui-même, il n'eſt rien de tout cela. Dans le ſyſtême harmonique, un ſon quelconque n'eſt rien non plus naturellement; il n'eſt ni tonique ni dominant, ni harmonique ni fondamental, parce que toutes ces propriétés ne ſont que des rapports, & que le ſyſtême entier pouvant varier du grave à l'aigu, chaque ſon change d'ordre & de place dans le ſyſtême, ſelon que le ſyſtême change de degré. Mais les propriétés des couleurs ne conſiſtent point en des rapports. Le jaune eſt jaune, indépendant du rouge & du bleu; par-tout il eſt ſenſible & reconnoiſſable; & ſi-tôt qu'on aura fixé l'angle de réfraction qui le donne, on ſera sûr d'avoir le même jaune dans tous les tems.

Les couleurs ne ſont pas dans les corps colorés, mais dans la lumiere: pour qu'on voie un objet, il faut qu'il ſoit éclairé. Les ſons ont auſſi beſoin d'un mobile, & pour qu'ils exiſtent, il faut que le corps ſonore ſoit ébranlé. C'eſt un autre avantage en faveur de la vue, car la perpétuelle émanation des aſtres eſt l'inſtrument naturel qui agit ſur elle, au lieu que la nature ſeule engendre peu de ſons, & à moins qu'on n'admette l'harmonie des ſpheres céleſtes, il faut des êtres vivans pour la produire.

On voit par-là que la Peinture eſt plus près de la nature, & que la Muſique tient plus à l'art humain. On ſent auſſi que l'une intéreſſe plus que l'autre, préciſément parce qu'elle rapproche plus l'homme de l'homme & nous donne toujours quelque idée de nos ſemblables. La Peinture eſt ſouvent morte & inanimée; elle vous

peut transporter au fond d'un désert ; mais si-tôt que des signes vocaux frappent votre oreille, ils vous annoncent un être semblable à vous, ils sont, pour ainsi dire, les organes de l'ame, & s'ils vous peignent aussi la solitude, ils vous disent que vous n'y êtes pas seul. Les oiseaux sifflent, l'homme seul chante, & l'on ne peut entendre ni chant, ni symphonie, sans se dire à l'instant, un autre être sensible est ici.

C'est un des plus grands avantages du Musicien, de pouvoir peindre les choses qu'on ne sauroit entendre, tandis qu'il est impossible au Peintre de représenter celles qu'on ne sauroit voir, & le plus grand prodige d'un art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude & le silence même entrent dans les tableaux de la Musique. On sait que le bruit peut produire l'effet du silence, & le silence l'effet du bruit, comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone, & qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la Musique agit plus intimement sur nous, en excitant par un sens des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre, & comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la Peinture dénuée de cette force, ne peut rendre à la Musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet, celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. Non-seulement il agitera la mer, animera les flammes d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie & grossir les torrens, mais il peindra l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille & serein, & répandra de l'Orchestre une fraicheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'ame les mêmes sentimens qu'on éprouve en les voyant.

CHAPITRE XVII.

Erreur des Musiciens nuisible à leur Art.

VOYEZ comment tout nous ramene sans cesse aux effets moraux dont j'ai parlé, & combien les Musiciens qui ne considerent la puissance des sons que par l'action de l'air & l'ébranlement des fibres, sont loin de connoître en quoi réside la force de cet art. Plus ils le rapprochent des impressions purement physiques, plus ils l'éloignent de son origine, & plus ils lui ôtent aussi de sa primitive énergie. En quittant l'accent oral & s'attachant aux seules institutions harmoniques, la Musique devient plus bruyante à l'oreille, & moins douce au cœur. Elle a déja cessé de parler, bientôt elle ne chantera plus, & alors, avec tous ses accords & toute son harmonie, elle ne fera plus aucun effet sur nous.

CHAPITRE XVIII.

Que le systême musical des Grecs n'avoit aucun rapport au nôtre.

COMMENT ces changemens sont-ils arrivés ? Par un changement naturel du caractere des langues. On sait que notre harmonie est une invention gothique. Ceux qui prétendent trouver le systême des Grecs dans le nôtre, se moquent de nous. Le systême des Grecs n'avoit absolument d'harmonique dans notre sens, que ce qu'il falloit pour fixer l'accord des instrumens sur des consonnances parfaites. Tous les peuples qui ont des instrumens à cordes, sont forcés de les accorder par des consonnances ; mais ceux qui n'en ont pas, ont dans leurs chants des inflexions que nous nommons fausses, parce qu'elles n'entrent pas dans notre systême, & que nous ne pouvons les noter. C'est ce qu'on a remarqué sur les chants des Sauvages de l'Amérique, & c'est ce qu'on auroit dû remarquer aussi sur divers intervalles de la Musique des Grecs, si l'on eût étudié cette Musique avec moins de prévention pour la nôtre.

Les Grecs divisoient leur diagramme par tétracordes, comme nous

divisons notre clavier par octaves, & les mêmes divisions se répétoient exactement chez eux à chaque tétracorde, comme elles se répetent chez nous à chaque octave; similitude qu'on n'eût pu conserver dans l'unité du mode harmonique & qu'on n'auroit pas même imaginée. Mais comme on passe par des intervalles moins grands quand on parle que quand on chante, il fut naturel qu'ils regardassent la répétition des tétracordes, dans leur mélodie orale, comme nous regardons la répétition des octaves dans notre mélodie harmonique.

Ils n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appellons consonnances parfaites; ils ont rejetté de ce nombre les tierces & les sixtes. Pourquoi cela? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux, ou du moins proscrit de la pratique, & leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étoient trop fortes d'un comma, leurs tierces mineures trop foibles d'autant, & par conséquent leurs sixtes majeures & mineures réciproquement altérées de même. Qu'on s'imagine maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir & quelles modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces & les sixtes du nombre des consonnances! Si les consonnances mêmes qu'ils admettoient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les auroient au moins sous-entendues au-dessous de leurs chants, la consonnance tacite des marches fondamentales eût prêté son nom aux marches diatoniques qu'elles leur suggéroient. Loin d'avoir moins de consonnances que nous, ils en auroient eu davantage, & préoccupés, par exemple, de la basse *ut sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à la seconde *ut re*.

Mais, dira-t-on, pourquoi donc des marches diatoniques? Par un instinct qui, dans une langue accentuée & chantante, nous porte à choisir les inflexions les plus commodes: car entre les modifications trop fortes qu'il faut donner à la glote pour entonner continuellement les grands intervalles des consonnances, & la difficulté de régler l'intonation, dans les rapports très-composés des moindres intervalles, l'organe prit un milieu & tomba naturellement sur des intervalles plus petits que les consonnances, & plus simples que les comma; ce qui n'empêcha pas que de moindres intervalles n'eussent aussi leur emploi dans des genres plus pathétiques.

CHAPITRE XIX.

Comment la Musique a dégénéré.

A MESURE que la langue se perfectionnoit, la mélodie en s'imposant de nouvelles regles perdoit insensiblement de son ancienne énergie, & le calcul des intervalles fut substitué à la finesse des inflexions. C'est ainsi, par exemple, que la pratique du genre enharmonique s'abolit peu-à-peu. Quand les théatres eurent pris une forme réguliere, on n'y chantoit plus que sur des modes prescrits, & à mesure qu'on multiplioit les regles de l'imitation, la langue imitative s'affoiblissoit.

L'étude de la Philosophie & le progrès du raisonnement ayant perfectionné la grammaire, ôterent à la langue ce ton vif & passionné qui l'avoit d'abord rendue si chantante. Dès le tems de Ménalippide & de Philoxène, les Symphonistes, qui d'abord étoient aux gages des Poëtes, & n'exécutoient que sous eux, & pour ainsi dire à leur dictée, en devinrent indépendans, & c'est de cette licence que se plaint si amérement la Musique dans une Comédie de Phérécrate, dont Plutarque nous a conservé le passage. Ainsi la mélodie commençant à n'être plus si adhérente au discours, prit insensiblement une existence à part, & la musique devint plus indépendante des paroles. Alors aussi cesserent peu-à-peu ces prodiges qu'elle avoit produits, lorsqu'elle n'étoit que l'accent & l'harmonie de la Poésie, & qu'elle lui donnoit sur les passions, cet empire que la parole n'exerça plus dans la suite que sur la raison. Aussi dès que la Grece fut pleine de Sophistes & de Philosophes, n'y vit-on plus ni Poëtes, ni Musiciens célebres. En cultivant l'art de convaincre on perdit celui d'émouvoir. Platon lui-même jaloux d'Homere & d'Euripide, décria l'un & ne put imiter l'autre.

Bientôt la servitude ajouta son influence à celle de la Philosophie. La Grece aux fers perdit ce feu qui n'échauffe que les ames libres, & ne trouva plus pour louer ses tyrans le ton dont elle avoit chanté ses héros. Le mélange des Romains affoiblit encore ce qui restoit au langage d'harmonie & d'accent. Le latin, langue plus sourde & moins

moins musicale, fit tort à la Musique en l'adoptant. Le chant employé dans la Capitale altéra peu-à-peu celui des Provinces ; les théatres de Rome nuisirent à ceux d'Athenes : quand Néron remportoit des prix, la Grece avoit cessé d'en mériter ; & la même mélodie, partagée à deux langues, convint moins à l'une & à l'autre.

Enfin arriva la catastrophe qui détruisit les progrès de l'esprit humain, sans ôter les vices qui en étoient l'ouvrage. L'Europe inondée de Barbares & asservie par des ignorans, perdit à la fois ses sciences, ses arts, & l'instrument universel des uns & des autres, savoir, la langue harmonieuse perfectionnée. Ces hommes grossiers que le Nord avoit engendrés, accoutumerent insensiblement toutes les oreilles à la rudesse de leur organe ; leur voix dure & dénuée d'accent étoit bruyante sans être sonore. L'empereur Julien comparoit le parler des Gaulois au croassement des grenouilles. Toutes leurs articulations étant aussi âpres que leurs voix étoient nazardes & sourdes, ils ne pouvoient donner qu'une sorte d'éclat à leur chant, qui étoit de renforcer le son des voyelles pour couvrir l'abondance & la dureté des consonnes.

Ce chant bruyant, joint à l'inflexibilité de l'organe, obligea ces nouveaux venus & les peuples subjugués qui les imiterent, de ralentir tous les sons pour les faire entendre. L'articulation pénible & les sons renforcés concoururent également à chasser de la mélodie tout sentiment de mesure & de rhythme ; comme ce qu'il y avoit de plus dur à prononcer étoit toujours le passage d'un son à l'autre, on n'avoit rien de mieux à faire que de s'arrêter sur chacun, le plus qu'il étoit possible, de le renfler, de le faire éclater le plus qu'on pouvoit. Le chant ne fut bientôt plus qu'une suite ennuyeuse & lente de sons trainans & criés, sans douceur, sans mesure & sans grace ; & si quelques savans disoient qu'il falloit observer les longues & les breves dans le chant latin, il est sûr au moins qu'on chanta les vers comme de la prose, & qu'il ne fut plus question de pieds, de rhythmes, ni d'aucune espece de chant mesuré.

Le chant ainsi dépouillé de toute mélodie, & consistant uniquement dans la force & la durée des sons, dut suggérer enfin les moyens de le rendre plus sonore encore, à l'aide des consonnances. Plusieurs voix trainant sans cesse à l'unisson des sons d'une durée illimitée,

trouverent par hafard quelques accords qui, renforçant le bruit, le leur firent paroître agréable, & ainfi commença la pratique du difcant & du contre-point.

J'ignore combien de fiecles les Muficiens tournerent autour des vaines queftions, que l'effet connu d'un principe ignoré leur fit agiter. Le plus infatigable Lecteur ne fupporteroit pas dans Jean de Muris, le verbiage de huit ou dix grands Chapitres, pour favoir, dans l'intervalle de l'octave coupée en deux confonnances, fi c'eft la quinte ou la quarte qui doit être au grave ; & quatre cents ans après on trouve encore dans Bontempi des énumérations non moins ennuyeufes, de toutes les baffes qui doivent porter la fixte au lieu de la quinte. Cependant l'harmonie prit infenfiblement la route que lui prefcrit l'analyfe, jufqu'à ce qu'enfin l'invention du mode mineur & des diffonances, y eût introduit l'arbitraire dont elle eft pleine, & que le feul préjugé nous empêche d'appercevoir (1).

La mélodie étant oubliée & l'attention du Muficien s'étant tournée entiérement vers l'harmonie, tout fe dirigea peu-à-peu fur ce nouvel objet, les genres, les modes, la gamme, tout reçut des faces nouvelles ; ce furent les fucceffions harmoniques qui réglerent la marche des parties. Cette marche ayant ufurpé le nom de mélodie, on ne put méconnoître en effet dans cette nouvelle mélodie les traits de fa mere, & notre fyftême mufical étant ainfi venu par degrés,

---

(1) Rapportant toute l'harmonie à ce principe très-fimple de la réfonance des cordes dans leurs aliquotes, M. Rameau fonde le mode mineur & la diffonance fur fa prétendue expérience qu'une corde fonore en mouvement, fait vibrer d'autres cordes plus longues à fa douzieme & à fa dix-feptieme majeure au grave. Ces cordes, felon lui, vibrent & frémiffent dans toute leur longueur, mais elles ne réfonent pas. Voilà, ce me femble, une finguliere phyfique; c'eft comme fi l'on difoit que le foleil luit, & qu'on ne voit rien.

Ces cordes plus longues, ne rendant que le fon de la plus aiguë, parce qu'elles fe divifent, vibrent, réfonent à fon uniffon, confondent leur fon avec le fien, & paroiffent n'en rendre aucun. L'erreur eft d'avoir cru les voir vibrer dans toute leur longueur, & d'avoir mal obfervé les nœuds. Deux cordes fonores formant quelque intervalle harmonique, peuvent faire entendre leur fon fondamental au grave, même fans une troifieme corde, c'eft l'expérience connue & confirmée de M. Tartini; mais une corde feule n'a point d'autre fon fondamental que le fien, elle ne fait point réfonner ni vibrer fes multiples, mais feulement fon uniffon & fes aliquotes. Comme le fon n'a d'autre caufe que les vibrations du corps fonore, & qu'où la caufe agit librement, l'effet fuit toujours, féparer les vibrations de la réfonance, c'eft dire une abfurdité.

purement harmonique, il n'eſt pas étonnant que l'accent oral en ait ſouffert, & que la Muſique ait perdu pour nous preſque toute ſon énergie.

Voilà comment le chant devint par degrés un art entiérement ſéparé de la parole dont il tire ſon origine, comment les harmoniques des ſons firent oublier les inflexions de la voix, & comment enfin, bornée à l'effet purement phyſique du concours des vibrations, la Muſique ſe trouva privée des effets moraux qu'elle avoit produits, quand elle étoit doublement la voix de la nature.

CHAPITRE XX.

Rapport des Langues aux Gouvernemens.

CES progrès ne ſont ni fortuits, ni arbitraires, ils tiennent aux viciſſitudes des choſes. Les langues ſe forment naturellement ſur les beſoins des hommes; elles changent & s'alterent ſelon les changemens de ces mêmes beſoins. Dans les anciens tems, où la perſuaſion tenoit lieu de force publique, l'éloquence étoit néceſſaire. A quoi ſerviroit-elle aujourd'hui, que la force publique ſupplée à la perſuaſion? L'on n'a beſoin ni d'art, ni de figure pour dire, *tel eſt mon plaiſir.* Quels diſcours reſtent donc à faire au peuple aſſemblé? des ſermons. Et qu'importe à ceux qui les font de perſuader le peuple, puiſque ce n'eſt pas lui qui nomme aux Benéfices? Les langues populaires nous ſont devenues auſſi parfaitement inutiles que l'éloquence. Les ſociétés ont pris leur derniere forme; on n'y change plus rien qu'avec du canon & des écus, & comme on n'a plus rien à dire au peuple, ſinon, *donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues, ou des ſoldats dans les maiſons; il ne faut aſſembler perſonne pour cela: au contraire, il faut tenir les ſujets épars, c'eſt la premiere maxime de la politique moderne.

Il y a des langues favorables à la liberté, ce ſont les langues ſonores, proſodiques, harmonieuſes, dont on diſtingue le diſcours de fort loin. Les nôtres ſont faites pour le bourdonnement des Divans. Nos Prédicateurs ſe tourmentent, ſe mettent en ſueur dans les Temples, ſans qu'on ſache rien de ce qu'ils ont dit. Après s'être épuiſés

à crier pendant une heure, ils sortent de la chaire à demi-morts. Assurément ce n'étoit pas la peine de prendre tant de fatigue.

Chez les anciens on se faisoit entendre aisément au peuple sur la place publique; on y parloit tout un jour sans s'incommoder. Les Généraux haranguoient leurs Troupes; on les entendoit, & ils ne s'épuisoient point. Les historiens modernes qui ont voulu mettre des harangues dans leurs histoires, se sont fait moquer d'eux. Qu'on suppose un homme haranguant en François le peuple de Paris dans la place de Vendôme. Qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot. Hérodote lisoit son histoire aux peuples de la Grece, assemblés en plein air, & tout retentissoit d'applaudissemens. Aujourd'hui l'Académicien qui lit un mémoire, un jour d'assemblée publique, est à peine entendu au bout de la Salle. Si les Charlatans des places abondent moins en France qu'en Italie, ce n'est pas qu'en France ils soient moins écoutés, c'est seulement qu'on ne les entend pas si bien. M. d'Alembert croit qu'on pourroit débiter le Récitatif François à l'Italienne; il faudroit donc le débiter à l'oreille, autrement on n'entendroit rien du tout. Or, je dis que toute langue avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé, est une langue servile; il est impossible qu'un peuple demeure libre & qu'il parle cette langue-là.

Je finirai ces réflexions superficielles, mais qui peuvent en faire naître de plus profondes, par le passage qui me les a suggérées.

Ce seroit la matiere d'un examen assez philosophique, que d'observer dans le fait, & de montrer, par des exemples, combien le caractere, les mœurs & les intérêts d'un peuple, influent sur sa langue (1).

---

(1) Remarques sur la gramm. génér. & raisonn. par M. Duclos, *pag.* II.

Fin du deuxieme Volume des Œuvres Posthumes.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

Essai sur l'Origine des Langues, où il est parlé de la Mélodie & de l'Imitation musicale.

Fin de la Table des Matieres.

